TERRAINS ET PERSPECTIVES

ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR L'ANTHROPOLOGIE FACE AUX TRANSFORMATIONS DES SOCIETES RURALES, AUX POLITIQUES ET AUX IDEOLOGIES DU DEVELOPPEMENT

Textes réunis et présentés par
P. GESCHIERE et B. SCHLEMMER

ORSTOM
Institut français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération, Paris

ASC
Afrika-Studiecentrum (Centre d'Etudes Africaines, Leyde)

Éditions de l'ORSTOM
INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION
Collection **COLLOQUES et SÉMINAIRES**
LEYDE 1987

«La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, «d'une part, que les «copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé «du copiste et non destinées à une utilisation collective« et, d'autre part, que les «analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, «toute «représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement «de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite« (alinéa 1er de «l'article 40).
«Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait «donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal«

ISSN: 0767-2896
ISBN: 2-7099-0874-3

© ORSTOM 1987

An anthropological perspective on cultural change : a case study from the Higlands of Ecuador
Par E.P. ARCHETTI p. 333

V.LE DEVELOPPEMENT EST-IL UN OBJET SCIENTIFIQUE ? LE ROLE DU CHERCHEUR EN SCIENCES SOCIALES p. 349

Demandes sociales, demandes scientifiques et réponses aux problèmes du développement.
Par G. COURADE p. 351

Rapports de production, modes d'action économiques et logiques sociales : quelques interrogations.
Par J.P. OLIVIER DE SARDAN p. 361

Figures et pratiques de développement : l'artilleur et le tisserand.
Par Ph. COUTY p. 373

Chercheurs et citoyens : perspectives.
Par A. BOURGEOT p. 387

Le développement comme objet scientifique ?
Par Cl. ROBINEAU p. 401

COMPTE-RENDU DES DEBATS ET CONCLUSION p. 413

Compte-rendu des débats.
Par Ch. GEFFRAY p. 415

Terrains et perspectives. Conclusion
Par Cl. MEILLASSOUX p. 443

TABLE DES MATIERES p. 457

TERRAINS
ET
PERSPECTIVES

ONT COLLABORE A L'OUVRAGE

Pierre ACHARD - CNRS
Christophe ALBALADEJO - INRA - SAD
Eduardo ARCHETTI - Université d'Oslo (Norvège)
Suzanne ASCH - Paris V
Philippe BERNARDET - CNRS
André BOURGEOT - CNRS - ORSTOM
Jean-Luc CHEVANNE - Paris VII
Charles CONDAMINES - ORSTOM
Georges COURADE - ORSTOM
Philippe COUTY - ORSTOM
Jean-Pierre DARRE - CNRS
Christian GEFFRAY - ORSTOM
Peter GESCHIERE - ASC - Leiden (Pays-Bas)
Emmanuel GREGOIRE - CNRS
Bernard HOURS - ORSTOM
Marie-José JOLIVET - ORSTOM
Marie-France LANGE - ORSTOM
Véronique LASSAILLY-JACOB - CNRS
François LEIMDORFER - CECOD - IEDES
Annie CHENEAU-LOQUAY - CNRS
Josiane MASSARD - CNRS
Claude MEILLASSOUX - CNRS
Bernard MOIZO - Université de Canberra (Australie)
Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN - CNRS
Catherine QUIMINAL - Paris VIII
Claude ROBINEAU - ORSTOM
Gérard ROY - ORSTOM
François RUF - IRAT - CIRAD
Fabrizio SABELLI - IUED Genève (Suisse)
Bernard SCHLEMMER - ORSTOM
Alfred SCHWARTZ - ORSTOM
Paul VAN DER GRIJP - Université de Nimègue (Pays-Bas)

L'E.R. 225 du CNRS et le Département H de l'ORSTOM, regroupés en A.S.P., ont organisé conjointement ce colloque.

P. Geschière s'est vu confier la présidence du comité d'organisation, composé de A. Bourgeot, P. Couty, G. Elwert, C. Geffray, C. Meillassoux, P. Ph. Rey et B. Schlemmer.

B. Schlemmer a assuré le secrétariat du colloque et a réuni les textes qui sont ici présentés.

S O M M A I R E

INTRODUCTION
Par P. GESCHIERE p. 009

L'ANTHROPOLOGUE ET LE DEVELOPPEMENT OU LE SAVANT ET LE POLITIQUE
Par B. SCHLEMMER p. 015

I OPERATIONS D'INTERVENTION, INTENTIONS ET RESULTATS, EFFETS INDUITS p. 023

II LE DEVELOPPEMENT A L'INITIATIVE DES POPULATIONS INTERESSEES p. 129

III LOGIQUES DES DEVELOPPEURS ET LOGIQUES PAYSANNES p. 175

IV NOUVELLES FORMES DE DEVELOPPEMENT : MYTHES ET REALITES DE LA PARTICIPATION p. 251

V LE DEVELOPPEMENT EST-IL UN OBJET SCIENTIFIQUE ? LE ROLE DU CHERCHEUR EN SCIENCES SOCIALES p. 349

COMPTE-RENDU DES DEBATS
Par C. GEFFRAY p. 415

CONCLUSION
Par Cl. MEILLASSOUX p. 443

INTRODUCTION

Peter GESCHIERE
Centre d'Etudes Africaines
Leyde - Pays Bas.

Les doutes et les réticences des anthropologues vis-à-vis du phénomène du développement n'ont rien de nouveau. Récemment, plusieurs auteurs ont essayé de relativiser le mythe du développement, en soulignant que cette idée n'était pas aussi neuve qu'on l'avait cru pendant la vague d'optimisme qui suivit les indépendances (1). Le développement a des antécédents coloniaux et ceux-ci sont toujours d'importance pour comprendre les dilemmes actuels. La même chose vaut pour la relation ambiguë entre anthropologues et développement. Dès le début, le travail des anthropologues de terrain a été lié, d'une façon ou d'une autre, à des efforts pour rendre les sociétés locales accessibles et gouvernables. En ce sens, les anthropologues ont toujours eu affaire aux développeurs. Les discussions sur les problèmes et les possibilités de "l'anthropologie appliquée" (applied anthropology) remontent à l'époque où ethnologie/anthropologie se constituaient en tant que disciplines.

Tout de même, il paraît y avoir eu des changements récents dans les relations entre anthropologues et développement et qui soulèvent des questions nouvelles. C'est peut-être la raison de la réponse large à l'annonce de notre colloque autour du thème de l'anthropologie et du développement. Ces changements proviennent d'une part, de l'enracinement progressif de l'idée du développement et de ses pratiques dans les sociétés locales ; et d'autre part, de la nouvelle tendance historisante, un des rares traits généraux dans l'évolution récente

de notre discipline fragmentée. L'anthropologie classique s'intéressait surtout à la cohérence propre des sociétés locales. A cette époque, des contributions éventuelles de l'anthropologie au développement colonial devaient être basées sur une connaissance intime des structures locales plutôt que sur l'analyse anthropologique des changements contemporains. Conformément à la forte tendance a-historique du discours anthropologique de cette époque, les structures locales étaient étudiées comme des données stables, utilisables ou non dans des processus de changement qui ne semblaient venir que du dehors. Aujourd'hui encore, on tombe toujours sur des indices témoignant de la difficulté des anthropologues à se dégager de cette image "primordiale" de la société "primitive" et donc stable. On peut par exemple s'étonner que des anthropologues comme Dozon et Pontié (1985:75) jugent toujours nécessaire de souligner que "les sociétés africaines, comme toutes les sociétés humaines, sont capables de changements et d'adaptations". Ces auteurs s'excusent de la "banalité" de cette phrase, mais ils ont certainement raison de l'avancer, au vu de la ténacité du vieux "mythe ethnologique", parmi les développeurs autant que dans les sciences sociales.

Aussi, n'est-il pas surprenant que les anthropologues aient mis du temps pour arriver à une observation qui, après tout, paraît logique : l'idée et les pratiques du développement font depuis longtemps déjà partie intégrante du fonctionnement de maintes sociétés paysannes. Si, en effet, les pratiques modernes du développement prolongent les expériences coloniales de mise en valeur et d'autres interventions externes, il paraît évident que des sociétés paysannes ont appris à s'adapter et à développer leurs propres stratégies pour se tirer d'affaire. Mais ce n'est que dernièrement que l'on conclut qu'il serait trop simple d'opposer par exemple "logique des développeurs" et "logiques paysannes". Les institutions de développement sont depuis un certain temps déjà une réalité pesante, presque partout dans le Tiers-Monde et même au niveau local. Ainsi la question à étudier devient plutôt : dans quelle mesure les paysans ont-ils intégré le développement dans leur ordre socio-culturel, et par quels moyens peuvent-ils réussir à "approprier" ou à "détourner" les projets des développeurs (2). Les anthropologues adoptent de plus en plus une

perspective historique, ce n'est pas seulement la stabilité des sociétés paysannes qui se révèle une illusion ; la même chose vaut pour l'image du développement, discours par définition externe : dans de nombreuses situations, des anthropologues retrouvent le discours et les pratiques du développement au coeur de la société qu'ils étudient. C'est précisément dans la façon dont les paysans ont appris à vivre avec le développement que se montre la dynamique propre de leurs sociétés.

La distinction entre sociologie du développement et anthropologie paraît donc s'émousser. Les anthropologues s'aperçoivent qu'ils ne peuvent plus guère faire du travail de terrain sans être confrontés d'une façon ou d'une autre avec le développement. Les sociologues et d'autres spécialistes du développement apprennent à prendre au sérieux des études anthropologiques sur les variations dans les réactions locales. Aux Pays-Bas, par exemple, l'enthousiasme général pour le développement des années 1960 a conduit à la constitution d'une nouvelle discipline s'opposant expressément à l'anthropologie, et qui recevait l'appelation naïve de "sociologie non-occidentale". Mais la séparation d'avec l'anthropologie s'avérait être peu praticable et depuis la fin des années soixante-dix, les deux programmes d'études ont de nouveau presqu'entièrement fusionné. Une pareille convergence paraît se dessiner également en Angleterre ou en Allemagne. Il est possible que les traits spécifiques de l'anthropologie française la conduisent toujours à éprouver une certaine réserve vis-à-vis des réalités du développement. Mais, là comme partout, les problèmes croissants de financement des recherches obligeront des anthropologues, de plus en plus, à faire fi de leurs réserves vis-à-vis des études du développement (3).

Au vu de ces changements et des ces convergences, il n'est pas surprenant qu'il y eût une réponse si large aux annonces du colloque sur "L'Anthropologue face aux transformations des sociétés rurales, aux politiques et aux idéologies de développement". Le colloque dont les contributions et les rapports de discussions sont réunies dans ce livre, fut organisé à Paris, du 27 jusqu'au 29 novembre 1986, par l'équipe 225 du CNRD et le Département H de l'ORSTOM, suivant leurs orientations de recherches convergentes.

Quelques tendances générales dans les discussions peuvent être distinguées. Les contributions des collègues qui venaient de rentrer du terrain, ou même, qui avaient interrompu leurs recherches pour participer au colloque, étaient d'un intérêt particulier. Ces contributions renforçaient la conclusion que le développement ne peut plus s'analyser seulement comme quelque chose "du dehors". Plusieurs participants présenteront des études de cas dans lesquelles les communautés paysannes mènent une lutte acharnée pour s'approprier le développement. Sous d'autres aspects aussi, les logiques des développeurs et des paysans s'avèrent étroitement articulées. Des renversements surprenants sont possibles ; par exemple des ONG qui, avec leurs projets pour un "développement alternatif", ont tendance à freiner l'esprit d'entreprise et le penchant au développement chez les paysans !

Dans ce genre de discussions, il est souvent difficile de dépasser des notions globales comme "la société paysanne" ou les "paysans" ; mais certains participants ont souligné que des interprétations plus nuancées des stratégies paysannes vis-à-vis du développement ne pouvaient partir que des contradictions et des intérêts divergents à l'intérieur de ces communautés. Des intervenants ont avancé plusieurs fois la nécessité de compléter ou même de dépasser les analyses en termes de structures. D'autres ont défendu une approche en termes de réseaux ; d'autres, enfin, ont insisté sur les "niveaux de décision" comme point de départ des recherches (cf. également Olivier de Sardan, 1985) ; selon ceux-ci, il semblerait que, pour pouvoir analyser les articulations complexes des contradictions internes et des interventions externes, l'analyse des régularités structurelles doit être complétée par des études plus détaillées des modes d'action et des choix stratégiques...

De plus en plus, les anthropologues devront réaliser qu'ils ne pourront plus se soustraire aux réalités du développement et à la portée de ses retombées. Les débats du colloque révèlent les défis que cette omniprésence du développement pose à l'anthropologie : les anthropologues doivent faire l'analyse approfondie des discours du développement, mais ils se doivent également de mieux comprendre l'effet de leur propre discours sur le développement.

Le défi crucial reste l'analyse des différentes réactions paysannes aux interventions du développement ; et celle plus systématique et plus comparative des stratégies et des relations qui déterminent les divergences dans les réactions paysannes. Autrement dit, il devient urgent de parvenir à une compréhension plus fine des articulations et des contradictions entre les logiques des développeurs et des paysans. Les contributions du colloque, de par l'étendue du terrain couvert, devraient fournir des points de départ...

NOTES

(1) Cf. par exemple ORSTOM, Département H 1986; Boiral, Lanteri et Olivier de Sardan 1985. Et dans la littérature anglo-saxonne Hyden 1980 ; Richards 1985 ; Bates 1981 ; ou Hill 1986.
(2) J.P. Olivier de Sardan, "Logiques, détournements, dérives : les sociétés paysannes face aux projets de développement", papier non-publié, Congress of European Society of Rural Sociology, Brage, mai 1986
(3) Cf. Geschiere 1984 et le numéro spécial de *Development and change*, 1986,3, La Haye.

BIBLIOGRAPHIE

BATES, R.H., 1981, *Markets and States in Tropical Africa*, Univ. of California Press
BAYARD, J.F., 1985, *L'Etat au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2ème édition
BOIRAL, P.; LANTERI J.F.; OLIVIER DE SARDAN J.P., éds, 1985, *Paysans, Experts et Chercheurs en Afrique Noire*, Paris Karthala
DEPARTEMENT H, ORSTOM, 1986, *Histoire, histoire... premiers jalons* ORSTOM
DOZON J.P. et PONTIE G., 1985, "Développement, sciences sociales et logiques paysannes en Afrique Noire", dans BOIRAL P..., éds, pp67-83
GESCHIERE P., 1984, "La paysannerie africaine est-elle captive ? Sur la thèse de Göran Hyden et pour une réponse plus nuancée", *Politique Africaine*, 14:13-33
HILL P., 1986, *Development Economics ont Trial, the Anthropological Cas for a prosecution*, Cambridge U.P.
HYDEN G., 1980, *Beyond Ujamaa in Tanzania, Underdevelopment and an Uncaptured Peasantry*, Londres, Heinemann
OLIVIER DE SARDAN J.P., 1985, "Sciences sociales africanistes et faits de développement", dans BOIRAL,... éds, pp27-45
RICHARDS P., 1985, *Indigenous agricultural Revolution, Ecology and Food Production in West Africa*, Londres, Hutchinson
SCOTT J.C., 1985, *Weapons of the Weak, everyday forms of Peasant Resistance*, Yale U.P.

L'ANTHROPOLOGUE FACE AU DEVELOPPEMENT OU LE SAVANT FACE AU POLITIQUE ?

- Introduction au débat -

Bernard SCHLEMMER
ORSTOM - Département H

Cette contribution, se proposant de répondre au thème de la "responsabilité du chercheur", était initialement prévue pour la dernière séance mais, de nature plus générale que les autres communications présentées pour ce jour-là, elle a paru aux autres membres du comité d'organisation mieux à même d'ouvrir la voie aux débats dès l'ouverture du colloque. En effet, ce thème de la responsabilité du chercheur court - comme cela était prévisible - à travers chacune des contributions et chacun a déjà, par avance, pris position, au moins implicitement. Or, il m'a paru intéressant de relever l'existence d'une certaine corrélation entre le type de position prise et le type de recherche menée, selon l'éclairage que celle-ci projette : plutôt sur "le développement" (sur l'analyse d'une opération, sa logique, son succès ou son échec...), ou plutôt sur la société civile, objet de ce développement (en privilégiant alors l'analyse des réactions paysannes, des logiques structurelles du système social...). La corrélation, que j'engage chacun à vérifier, est la suivante :

- c'est lorsque le projecteur est braqué sur le monde des

développeurs (comme c'est le cas pour P. Achard, S. Ash, C. Condamines, B. Hours ou F. Leimdorfer, par la construction même de leur objet, mais également pour A. Locquay ou F. Sabelli, de façon plus implicite), que les critiques du "développement" sont les plus radicales, et presque sans appel.

- par contre, lorsque c'est la société civile qui est privilégiée (cf. P. Bernardet, V. Lassailly, M. Massard, F. Ruf ou A. Schwartz), le jugement porté se fait beaucoup plus nuancé. Les logiques perverses de l'économie de développement n'apparaissent plus comme toutes-puissantes et les sociétés qui leur sont soumises se révèlent capables de les retourner en fonction de leur propre logique.

En somme, tout se passe comme si plus notre analyse porte au coeur même du dispositif du développement, plus notre condamnation est sévère ; à moins que ce ne soit nous - les anthropologues - qui ne parvenions à nous défaire de nos a-priori critiques que sous l'influence de ceux-là mêmes à la place desquels nous voulons nous placer, lorsque nous prononçons ces condamnations ?

Quoiqu'il en soit, c'est dans presque toutes les contributions que l'on voit le chercheur ne pas hésiter à prendre position, à dire ce qu'il conviendrait de faire - répondant ainsi aux voeux d'A. Bourgeot - ou, à tout le moins, ce qu'il ne faut pas (ou ce qu'il aurait fallu ne pas) faire. Une exception, pourtant, digne d'être notée : l'anthropologue qui, comme M.F. Lange ou C. Quiminal ou également comme M.P. Darré ou W. van Schendel, analyse les transformations impulsées par les sociétés elles-mêmes, et qui ne trouve pas, en face de lui, de "développeurs" au sens habituel du terme (économistes, experts, politiques...) semble alors ne se sentir capable que d'apporter des analyses sur les contradictions dans lesquelles ces populations se débattent, mais non plus du tout de prendre parti, de proposer une solution, ou en tout cas fort peu désireux de se le voir demander...

Mais, dans l'ensemble, la façon dont on a répondu me conforte bien (1) dans l'idée selon laquelle se dessine depuis quelques années un mouvement vers un engagement de l'anthropologue - comme on peut le voir dans les communications de A. Bourgeot, bien sûr, mais aussi de G. Courade, P. Couty, ou C. Robineau. Quoi d'étonnant à cela, d'ailleurs ? L'urgence dramatique de certaines situations ne nous oblige-t-elle pas, moralement, à quitter ou,

plus exactement : à prolonger notre mission première - la production de connaissances - (préalable évidemment indispensable) pour entrer dans la recherche des alternatives politiques auxquelles notre détention d'un certain savoir peut nous conduire ? Ne faut-il pas chercher alors par quels moyens l'on pourra influer sur les politiques mises en oeuvre ? N'est-il pas, en un mot, nécessaire d'accepter de "se salir les mains" ? D'autant que, sans le savoir, inconscients que nous étions d'être lus, précisément par les décideurs, nous avons déjà les mains sales, comme nous le rappelle Gérard Roy (2), malgré notre insupportable prétention d'être les seuls détenteurs d'un savoir vrai.

Si donc (et seulement si) s'affirme bien un tel mouvement vers l'engagement du chercheur, qui veille désormais à ce que ce savoir qu'il détient soit au moins utilisable, sinon utilisé (en connaissant et en acceptant d'en prendre les risques), alors je voudrais insister sur ce point : il ne faudrait pas que soit poussé trop loin le mouvement de balancier.

Car - il n'est peut-être pas inutile de le rappeler - le mouvement inverse, le mouvement de réticence a longtemps prévalu vis-à-vis d'un tel engagement ; il reposait sur une expérience historique amère. L'anthropologie appliquée n'est pas, en effet, une idée neuve. Si l'anthropologie française s'en est tenue plutôt à l'écart (à l'exception notable des travaux sur le droit foncier traditionnel en Afrique noire), l'anthropologue britannique n'hésitait pas à se mettre au service de l'administration coloniale ; et celle-ci le lui réclamait, consciente que sa politique du "find the chief" et de l'indirect rule exigeait de sérieuses enquêtes ethnographiques - ne serait-ce que pour trouver le bon chef et tracer de bonnes limites au respect du droit coutumier. Et dans le procès fait à l'anthropologue, celui-ci, "valet de l'impérialisme", est toujours coupable soit d'avoir occulté la politique d'asservissement coloniale, quand il restait aveugle aux transformations en cours, soit d'en avoir pris sa part, quand il se mêlait de donner des conseils. B. Moizo nous montrera que le procès est toujours d'actualité, en Australie. Il se pourrait bien qu'ailleurs, il soit réactivé...

L'on répondra que les choses ont changé, que ce n'est pas la même chose de se mettre au service du colonisateur, ou de se mettre au service du "développement", de chercher les moyens d'accroître le bien-être, la

croissance économique et le progrès social des populations du Tiers-Monde. Plus de problème moral, donc, plus de cas de conscience. Voire... Le colonisateur s'est trouvé bien rapidement - et avec une unanimité bien suspecte - accusé de tous les péchés du monde. En chargeant ainsi ce bouc émissaire commode, ne s'est-on pas débarrassé un peu facilement du "fardeau de l'homme blanc" ? ("L'homme blanc ne pleure plus" nous rappelle C. Condamines...). Or, il faut bien voir que l'anthropologue ne s'est jamais mis au service du colon, dont le seul but était effectivement de tirer au plus vite profit de son exploitation - c'est-à-dire de l'exploitation de ses travailleurs -, mais au service de l'administrateur colonial. Celui-ci était loin de poursuivre toujours la même politique de rentabilisation à court terme. Les archives en apportent maintes fois la preuve : la politique de l'administration des colonies n'était pas tant tournée vers l'enrichissement du colon que, le plus souvent, vers celui de son Territoire, vers la mise en valeur de la colonie dans son ensemble et à long terme ; il s'agissait même parfois d'aboutir à son autonomie économique vis-à-vis de la métropole.

Le procès de la colonisation étant déjà instruit, à quoi bon rappeller ces nuances ? A montrer qu'on peut légitimement se demander : quelle différence fondamentale sépare la "mise en valeur" de l'administrateur colonial et le "développement" de l'expert FAO ? Laquelle distingue le mot d'ordre de "développement auto-centré" de celui "d'auto-suffisance de la colonie" ? J.P. O. de Sardan le dit également : "Le mot "développement" n'existait pas encore, mais c'était bien de cela qu'il s'agissait" ; et la "récurrence" dont parle M.J. Jolivet (3) ne prend pas seulement place en Guyane : elle est de partout. Certes, la bonne foi et la sincérité du plus honnête des administrateurs coloniaux étaient très systématiquement battues en brèche par des contraintes économiques et des enjeux stratégiques (et des groupes de pression efficaces !) qui le dépassaient. Mais qu'y a-t-il là de changé ? Les relations Nord-Sud seraient-elles basées sur le désintéressement le plus altruiste et n'achopperaient-elles que sur des malentendus et des contraintes techniques ?

La première communication que nous ayons reçue après l'annonce de ce colloque - celle de Georges Courade - le rappelait d'entrée de jeu : le problème que nous posions reste une question "lancinante", peut-être "peu branchée dans le milieu scientifique, mais toujours remise sur le métier". Certes, et il ne cessera pas d'en être ainsi, car le problème posé ne comporte

pas de réponse simple ni universelle, qui fait donc se mêler considérations scientifiques et considérations éthiques, argumentaire fondé sur des connaissances empiriques et argumentaire fondé sur des convictions personnelles. Le "développement" est ainsi entendu tantôt comme un objet de l'étude, voire comme l'objet de l'étude, tantôt comme constituant sa finalité. Problème insoluble, donc ? Sans doute, mais cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas, périodiquement, le reposer ; et le contexte politique dans lequel le débat se déroule aujourd'hui lui confère, au contraire, me semble-t-il, une actualité nouvelle.

Car ce qui est en cause, ici, ce n'est pas tant la relation anthropologues / développeurs, la contribution de Gérard Roy le montre bien. Ce qui est en cause, c'est la dialectique qui lie et oppose le savant et le politique ou, si l'on préfère, les rapports qu'entretiennent (que pourraient, ou que devraient entretenir) la communauté scientifique, détentrice - et productrice - d'un certain savoir et savoir-faire spécialisé, et les détenteurs du pouvoir, à qui il incombe (sauf à critiquer la légitimité de leur pouvoir, ou la validité du système qui le leur a accordé) d'effectuer les choix et de les mettre en oeuvre, en fonction du projet qui est le leur.

Or, cette relation n'est nullement symétrique.

Que demande le chercheur, au pouvoir ? Une politique de la recherche qui lui procurerait les moyens matériels (des crédits, des labos, etc...) et psychologiques (la responsabilité de son travail, la liberté d'entreprende sans être certain d'un résultat - et de persévérer !, la faculté d'échanger et de critiquer les résultats avec l'ensemble de la communauté scientifique, quelles que soient les frontières, etc...) qu'il estime nécessaire pour mener à bien son travail. Plus amples seront ces moyens, mieux sera comblée l'attente du chercheur. Mais celui-ci, *en tant que chercheur*, se limite à ce type de demande, n'attend rien de plus. (En tant que chercheur, car le chercheur est aussi un citoyen comme les autres, avec ses attentes propres ; et ses options personnelles peuvent fort bien, quel que soit son accord ou son désaccord avec la politique de *la recherche* mise en oeuvre, être en concordance ou en opposition avec celles du pouvoir. Mais c'est là un autre problème, qu'il me paraît important de distinguer, l'on verra pourquoi).

A l'inverse, que demande le pouvoir, au chercheur ? A l'évidence, non pas tant de chercher, que de trouver ! Cette boutade n'est pas si simpliste. Car elle ne signifie pas seulement que le pouvoir espère du chercheur des techniques plus performantes, plus économiques, etc : des résultats concrets. Il attend beaucoup plus : un ensemble cohérent lui offrant les moyens -*et la justification*- de sa politique. Ce n'est donc pas tant la définition d'une nouvelle politique pour la recherche que le pouvoir se propose aujourd'hui de revoir, que l'inverse : une nouvelle recherche pour le politique, l'orientation de la recherche en fonction d'une nouvelle politique. Le détenteur du pouvoir étant un homme qui, en fonction des fins qu'il poursuit (de ses valeurs), détermine l'avenir en opérant des choix, il est, à l'évidence, davantage tenté par ce que Max Weber appelait "l'éthique de conviction" - orientée selon la primauté des fins poursuivies - que par "l'éthique de responsabilité" - orientée selon la primauté des moyens mis en oeuvre. L'avenir étant imprévisible, il lui faut justifier ses choix : la science, dans ce rôle, a remplacé la religion, et plus le pouvoir se soumet à l'éthique de conviction, plus il cherchera à se soumettre la science ; jusqu'à proclamer la seule validité de la science aryenne, ou de la science prolétarienne...!

Or, à cette attente du pouvoir - la justification de ses choix -, la science ne peut pas réponde. Pour reprendre les exemples extrêmes que je viens de rappeler, aucun savant n'a jamais justifié, en tant que savant, les choix politiques du nazisme ou du stalinisme. Et surtout, même parmi ceux qui l'ont tenté en tant que citoyens convaincus, peut-on croire qu'un seul ait réellement tenu les théories d'Einstein pour infondées *parce qu*'enjuivées, ou Wiener pour un huluberlu *parce que* bourgeois ? Au-delà des moyens d'une maîtrise technologique accrue sur les déterminismes naturels et, plus profondément, d'une méthode, d'une discipline de pensée, tout ce que la science, ce que la communauté scientifique peut encore offrir (mais elle a le droit - et le devoir - moral d'exiger de pouvoir le faire !), c'est un éclairage *non pas sur la valeur* d'un choix, mais sur ses conséquences : ses implications pour l'avenir et sa cohérence avec les valeurs qui sont à l'origine du choix. Elle peut parfois répondre à la question "comment faire ?", ou "qu'est-ce que ça va faire ?", jamais à la question "pourquoi le faire ?". Le physicien peut remplacer la lampe à pétrole par l'électricité, l'électricité par l'atome, et le sociologue, analyser les

conséquences, passées ou prévisibles, de ces choix. Mais non pas établir, *en tant que scientifique*, quelque corrélation que ce soit entre progrès technique et progrès humain (historique, philosophique, moral, religieux...), la mesure de celui-ci ne relevant d'aucun critère rigoureux. Pour prendre un autre exemple, très clair mais qui, pourtant, risquera de choquer : contrairement à une opinion répandue dans les milieux "éclairés", la science ne saurait condamner le racisme : elle condamne seulement la prétention des théories racistes à être fondées scientifiquement, elle peut affirmer qu'il n'en est rien. Mais aller, de dire que le racisme n'a aucun fondement scientifique, à dire que le racisme doit être condamné, c'est passer de la constatation de faits scientifiquement établis à une prise de position personnelle, sur le plan des valeurs, du sens, justement, que l'on veut donner à l'histoire de l'humanité. (Il reste par contre possible de démontrer que toute société basée sur le racisme va à sa propre perte, mais ce n'est là que l'analyse des implications prévisibles d'un choix : à la société qui l'aurait fait sien d'assumer ou non ce risque d'auto-destruction).

Or, vouloir dire - ou faire dire au chercheur - plus que cela, c'est creuser le fossé qui existe entre le discours scientifique et le sens commun. C'est parce qu'il y a confusion entre le plan scientifique et le plan moral - aussi bien de la part des chercheurs que de la part du public - que ce dernier remet en cause non seulement les hypothèses que ceux-là formulent, mais tout autant *les données mêmes* qu'ils auront établies. C'est, bien entendu, particulièrement vrai pour les sciences humaines, mais ça l'est également pour les disciplines exactes : le lauréat du prix Nobel qui a accepté de cautionner l'entreprise de "bébés-Nobel" (une banque de sperme sélectionné selon le Q.I. des donneurs) a davantage fait pour discréditer la science et les scientifiques que Louis Pauwels et Jean de Fontbrune réunis ! Le mouvement anti-science ne saurait se développer dans la clarté ; cette confusion, au contraire lui sert de terreau. Là réside la plus haute responsabilité du chercheur.

Je suis très loin du thème du colloque ? Je n'en suis pas si sûr.

Si le chercheur réclame -en tant que citoyen et que citoyen particulièrement concerné, de par son métier- de participer à la définition

et à l'organisation de la recherche ou du développement, je veux bien reconnaître qu'il ne lui appartient pas de se substituer au politique, dont c'est la responsabilité de, finalement, trancher, en fonction d'un choix de société. Mais alors, si le chercheur, en tant que scientifique, ne saurait être *seul* juge de la valeur de telle ou telle option mise ou à mettre en oeuvre, s'il faut rejeter la tentation technocratique (la République des savants est un rêve dangereux...) et admettre le privilège du pouvoir, alors, du même coup, faut-il admettre la nécessité de garde-fous, permettant au chercheur, en tant que citoyen, de ne pas se voir, totalement démuni, au service d'un choix qui lui paraîtrait inadmissible, comme de sauvegarder, sous sa seule responsabilité, les acquis d'un travail dont l'orientation déplairait à tel ou tel décisionnaire. Le problème est tout particulièrement aigu en anthropologie, car le chercheur se trouve confronté, dans son travail, à deux sociétés, la sienne et celle du pays hôte, dont les choix politiques peuvent amener chacune à vouloir peser sur l'orientation de sa recherche.

NOTES

(1) Cf. B. Schlemmer, "Des Hautes Terres de Madagascar et des réformes qu'il conviendrait d'y mettre en oeuvre", *Cahiers d'Etudes Africaines, in* n° spécial "Ségrégation sociale, ségrégation spatiale", Paris, 1985, n° 99, vol. 23,3
(2) Dans une communication que je trouve particulièrement importante, et je le dis d'autant plus volontiers que je tombe, comme lui-même, sous le coup de l'auto-critique qu'il annonce en conclusion : oui, l'on peut dire que c'est sur les analyses que nous faisions, "anthropologues progressistes" des années 65-75, que se fondent pour une part les politiques mises en oeuvre aujourd'hui à Madagascar ; et oui, l'on est en droit de penser que les résultats obetnus n'ont pas apporté la preuve de notre supériorité en la matière...
(3) Le cas des Antilles françaises n'est nullement spécifique... au vocabulaire près : dans les "pays-hôtes", on "aide", on "coopére", on "développe" ; on ne saurait "mettre en valeur" : cela vous aurait un de ces relents colonialistes... Dans un département français, l'on "met en valeur", bien sûr, l'on ne saurait "développer" : cela vous aurait un de ces relents paternalistes...

Chapitre I

OPERATIONS D'INTERVENTION, INTENTIONS ET RESULTATS, EFFETS INDUITS

LA CULTURE DE RENTE SE NOURRIT-ELLE DE LA FAMINE EN AFRIQUE ?
L'exemple du coton au Togo.

Alfred SCHWARTZ
ORSTOM - Département H

La culture du coton connaît depuis quelques années un essor spectaculaire au Togo. La lecture des séries statistiques montre une évolution impressionnante : au cours des dix dernières années, de la campagne 1976-77 à la campagne 1985-86, le nombre des producteurs de coton est passé de 17 226 à 118 401, les superficies cultivées de 8 351 hectares à 68 343 ; au cours des deux dernières campagnes en particulier, c'est à une véritable "explosion" de la culture cotonnière que nous avons assisté. L'explication de cet attrait croissant pour une culture de rente que ni le colonisateur allemand ni le colonisateur français n'étaient vraiment parvenus à faire admettre par le passé est incontestablement à chercher dans le fait que le paysan y trouve aujourd'hui son compte : quelques 5 milliards de francs CFA ont ainsi été distribués au cours de la dernière campagne, intrants déduits, aux producteurs de coton togolais, ce qui représente un revenu moyen net par producteur de quelques 42 000 francs CFA.

Comment la culture vivrière subit-elle le "choc" cotonnier ? En souffre-t-elle, comme on pourrait le craindre a priori -et comme le voudrait en bonne logique l'idéologie "Tiers-Mondiste", pour laquelle la culture de rente ne peut se faire qu'au détriment de la culture vivrière-, ou profite-t-elle au contraire de la dynamique impulsée par le coton, culture "locomotive", aux systèmes de production qui

l'ont adopté ? C'est à ce débat que nous proposons ici d'apporter des éléments de réponse.

I. La culture du coton : des conditions de production engageantes.

Depuis une dizaine d'années, la culture du coton est l'objet, de la part des responsables de l'économie togolaise, d'une attention toute particulière, tant au plan de la mise en place du cadre institutionnel le plus adapté à sa promotion que de la définition du cadre technico-économique le plus favorable à la production.

1. Le cadre institutionnel.

L'encadrement de la production cotonnière est assuré depuis 1974 par une société d'Etat, la Société Togolaise du Coton, SOTOCO. Cette société est aujourd'hui le principal intervenant en milieu rural : dans le domaine de la culture cotonnière bien sûr, mais aussi, depuis 1980, très timidement d'abord, puis de façon plus affirmée, dans le domaine de la production vivrière. Structure d'intervention de type "vertical", la SOTOCO prend en charge la totalité de la filière "coton", de la production paysanne à la commercialisation primaire et, depuis 1981, à l'égrenage. Son action s'étend à toute la "zone cotonnière", c'est-à-dire à l'ensemble du pays à l'exception de la zone caféière et cacaoyère des plateaux humides du Sud-Ouest et de la partie méridionale de la région maritime -Préfecture du Golfe, de Vo et des Lacs-, où la densité du peuplement ne permet plus guère le développement de cultures autres que vivrières. Elle contrôle cet espace à travers un système d'encadrement de type pyramidal, fortement hiérarchisé, reposant sur le découpage du pays (organigramme 1984-85) en 5 régions "cotonnières" -Savanes, Kara, Centrale, Plateau-Nord et Plateaux Sud-, 18 secteurs, 92 sous-secteurs, 682 zones -la zone, qui comprend de un à plusieurs villages, étant l'unité géographique de base de l'intervention, au niveau de laquelle opère un personnage clé de la structure, l'encadreur. Quelques 1 500 personnes constituent en 1986 l'armature humaine de l'édifice. Quant aux moyens financiers engagés par l'Etat togolais pour promouvoir la culture

du coton, ils sont considérables : un premier crédit, de 6,5 milliards de francs CFA, est mis à la disposition de la SOTOCO en 1977, fourni à raison de 54% par un prêt de l'Agence Internationale de Développement (AID) de la Banque Mondiale, de 19% par une subvention du Fonds -français- d'Aide et de Coopération (FAC), de 27% par une contribution du Budget d'Investissement togolais, pour la réalisation d'un programme d'action de 5 ans (communément appelé SOTOCO I) ; un second crédit, de 16,6 milliards de francs CFA, en 1982, fourni par les mêmes opérateurs, Caisse Centrale de Coopération Economique (CCCE) en plus, pour un nouveau programme d'action de 5 ans (communément SOTOCO II), incluant cette fois-ci un volet important d'appui à la culture vivrière.

2. Le cadre technico-économique.

En 1985-86, le paysan togolais qui décide de faire du coton bénéficie de la part de l'Etat ou de la SOTOCO des aides et prestations suivantes :

- les semences lui sont fournies gratuitement ;
- l'engrais (engrais-coton -NPKSB- et, dans la partie méridionale du pays, urée), obligatoire, lui est avancé par la SOTOCO sous forme de crédit en nature, remboursable, sur la base de 115 francs CFA/kg, lors de la commercialisation de la production ; l'engrais est acheminé par la SOTOCO au niveau de chaque zone, où il est tenu à la disposition du paysan dans un magasin de stockage ;
- l'insecticide lui est fourni gratuitement ; un pulvérisateur à piles de type ULV (Ultra Low Volume) est mis à sa disposition pour le traitement ; une participation forfaitaire de 600 francs CFA/ha lui est toutefois demandée pour l'amortissement des piles, retenue elle-aussi sur le montant de la vente de la production ;
- la commercialisation du coton-graines est assurée partout où le coton est produit, le paysan étant néanmoins tenu d'acheminer sa production jusqu'en un endroit fixé par la SOTOCO, appelé "marché", où se fera la commercialisation (aucun producteur n'est en principe éloigné de plus de 10 kilomètres d'un marché cotonnier) ;
- en cas d'option pour la culture attelée, un prêt sur 5 ans couvrant

les 5/6èmes du coût de l'opération (environ 300 000 francs CFA pour une paire de boeufs, un omniculteur, une herse, un semoir et une charrette) lui sont accordés par la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA), la traite annuelle étant recouvrée par la SOTOCO sur le montant de la vente de coton ; une initiation à la culture attelée lui est assurée par des encadreurs spécialisés ;

- l'encadreur de la zone est évidemment en permanence à sa disposition pour tous conseils techniques relatifs aux opérations culturales.

La réalisation d'un hectare de coton entraîne ainsi pour le paysan les dépenses incompressibles en moyens de production "obligatoires" suivants :

- dans la partie septentrionale du pays (Régions de la Kara et des Savanes) :

* frais d'engrais-coton : 200 kg à 115 francs CFA/kg, soit 23 000 francs CFA ;
* frais de piles pour pulvérisateur : 600 francs CFA ;

soit un total de 23 600 francs CFA ;

- dans la partie méridionale du pays (Régions des Plateaux Sud, des Plateaux Nord et Centrale) :

* les mêmes frais d'engrais-coton et de piles, soit 23 600 francs CFA ;
* des frais d'urée : 50 kg à 115 francs CFA/kg, soit 5 790 francs CFA .

soit un total de 29 350 francs CFA.

A un prix d'achat du coton au producteur de 105 francs CFA/kg, et avec un rendement moyen pour la campagne 1985-86 de 925 kg/ha, soit avec un produit brut de 97 125 francs CFA/ha, le paysan peut donc théoriquement espérer tirer de la culture cotonnière un produit net de 73 525 francs CFA/ha dans la partie nord du pays, 67 775 francs CFA/ha dans la partie sud du pays.

Aux yeux du paysan togolais, le coton apparaît aujourd'hui comme une culture attrayante. La rentabilité intrinsèque de l'activité peut certes être discutée -nous avons montré ailleurs (1) qu'en termes strictement financiers, c'est-à-dire en ne prenant en considération que les flux monétaires mis en oeuvre, la culture du coton était rentable. Il est un constat cependant qui témoigne sans équivoque

de l'intérêt que suscite actuellement cette culture : en 10 ans, le nombre des producteurs de coton a été multiplié par 7.

II. La culture vivrière : un univers de production resté très largement traditionnel.

Etiré sur 5 degrés de latitude -du 6ème au 11ème Nord- le Togo offre des conditions de production favorables à une gamme étendue de cultures vivrières. Le climat d'une part, l'histoire des populations d'autre part, y déterminent à l'échelle locale des combinaisons qui sont pratiquement aussi nombreuses que les grands groupes ethniques -une vingtaine- qui en constituent l'armature humaine.

Le pays connaît deux types climatiques majeurs, se situant approximativement de part et d'autre du 8ème parallèle : le climat subéquatorial ou guinéen au sud à deux saisons des pluies -une grande qui dure de mars à juillet, une petite qui s'étale sur septembre et octobre ; le climat soudanien au nord, à une saison des pluies -de mars à octobre dans la Région Centrale, d'avril à octobre dans les Régions de Kara et des Savanes.

A ces deux régimes climatiques correspondent deux grands types d'agriculture : une agriclture à deux saisons au sud, une agriculture à une saison au nord. Chaque régime climatique permet à une gamme spécifique de cultures, parmi lesquelles le paysan opère un choix.

Ce choix est en fait celui que ses ancêtres ont réalisé pour lui depuis des générations : en fonction des aptitudes du milieu bien sûr, mais aussi de l'héritage historique du groupe ethnique. Cet héritage, dans un pays comme le Togo, est d'une très grande hétérogénéité, le peuplement s'étant fait à partir d'apports de toutes provenances -actuels Nigéria, Bénin, Burkina, Ghana et même Côte d'Ivoire. Il explique en particulier pourquoi, dans le même contexte écologique, deux peuples ne mangent -donc ne produisent- pas forcément la même chose.

La convergence des facteurs climatiques et historiques a ainsi donné le jour, très schématiquement, à trois grandes "aires" de culture vivrière, par référence à la culture dominante qui y est

pratiquée : une aire du maïs (au sud), une aire de l'igname (au centre), une autre du mil (au nord), avec des plages de recouvrement bien entendu d'une aire sur l'autre, la transition n'étant jamais brutale.

Quelle que soit l'aire culturale de référence, l'organisation de la production vivrière reste très largement de type traditionnel. Les systèmes de production paysans sont fonction du type d'organisation sociale (ils sont fondés tantôt sur la famille restreinte, tantôt sur la famille étendue), de la disponibilité en terre (ils sont extensifs dans les zones à faible pression démographique, hautement intensifs dans les zones à forte pression démographique), du rapport à la terre du chef de l'exploitation agricole (qui peut être autochtone ou allochtone, la migration rurale étant un phénomène important au Togo)...

Un certain nombre de "projets" de développement ont bien essayé, au cours des deux dernières décennies et un peu partout dans le pays, de transformer cette agriculture traditionnelle en agriculture "moderne". Ils n'ont généralement guère affecté en profondeur l'organisation ancienne de la production. Les structures d'encadrement de toutes sortes qui oeuvrent aujourd'hui à la promotion du monde rural togolais -étatiques, telles les Directions régionales du développement rural (DRDR), para-étatiques, tels les "projets" de développement, qui continuent à être nombreux, ou privées, telles les organisations non gouvernementales (ONG) - poursuivent le même objectif. Leur appui se limite malheureusement trop souvent à la seule fourniture aux paysans de facteurs de production (intrants, équipements de culture attelée ou motorisée...), le volet "formation" (mises à part quelques tentatives récentes) laissant encore très largement à désirer. Chargées, nous l'avons vu, d'intervenir elle aussi dans le domaine de la culture vivrière, la SOTOCO n'a elle-même fourni en 1985 aux agriculteurs qu'elle a encadrés que 99 tonnes de semences sélectionnées de vivrier proprement dit -63 de maïs, 30 de niébé, 3 de sorgho et 3 de riz-, auxquelles il convient toutefois d'ajouter -aussi paradoxal que cela puisse paraître- 292 tonnes de semences d'arachide, culture de rente à même de concurrencer le coton qu'elle a pour mission de promouvoir, ainsi qu'un appui dans l'approvisionnement en engrais...

La production vivrière togolaise est par ailleurs essentiellement une production d'autosubsistance. Seule la culture de l'igname dégage un surplus régulier à fin de commercialisation. Maïs et mil restent étroitement dépendants des aléas climatiques, qui font se succéder années excédentaires et années déficitaires.

III. Culture cotonnière et culture vivrière : la réponse du paysan.

Faire ou ne pas faire du coton, telle est la première question à laquelle le paysan doit répondre. Comment fera-t-il son choix ? En cas de réponse positive, comment intégrera-t-il la culture cotonnière à la culture vivrière ? L'adoption de la première se fera-t-elle alors vraiment au préjudice de la seconde ? Si une réponse d'ensemble se dégage sans équivoque du sud au nord du pays à la première question, des réponses spécifiques sont apportées selon l'aire culturale à la seconde, réponses qui permettront pour chaque cas de figure d'éclairer le débat posé par la troisième.

1. La réponse d'ensemble.

Pour comprendre le comportement du paysan à l'égard de la culture du coton, il faut partir d'une donnée fondamentale : le coton, culture de rente, est une culture *en plus*. Pour la pratiquer *en plus* des cultures qu'il pratique déjà, qui lui assurent sa nourriture quotidienne et dont il ne peut accepter, sans risque, de réduire le niveau de production -le paysan fait en effet toujours passer la culture vivrière avant la culture cotonnière, c'est là une règle absolue-, il lui faut arriver à "caser" cette culture dans son système de production traditionnel : dans le temps tout d'abord (en fonction des données climatiques, qui déterminent à la fois le rythme de l'activité agricole et la nature des cultures possibles), dans l'espace ensuite (en fonction de la disponibilité en terre, liées aux contraintes à la fois du milieu naturel -relief et sols- et du milieu humain -conditions d'accès à la terre, densité démographique-), par rapport à la force de travail qu'il peut mobiliser enfin (main d'oeuvre familiale, entraide traditionnelle, main d'oeuvre salariée, force de travail animale ou mécanique).

Cette insertion de la culture supplémentaire dans le système de production s'avère-t-elle impossible, le paysan s'abstiendra de s'y engager. Ne fait pas, en effet, du coton qui veut, en fait qui peut.

2. Les réponses spécifiques.

a) Le coton dans l'aire du maïs.

Dans l'aire du maïs, l'intégration de la culture cotonnière à la culture vivrière se fait incontestablement de façon tout à fait harmonieuse. Dans cette aire, où le système agricole est à deux saisons, la culture du maïs (cycle de 4 mois) et la culture du coton (cycle de 5 à 6 mois) se combinent en effet remarquablement à l'intérieur de la même année agricole : en première saison, le paysan emblave sa parcelle en maïs ; en fin de première saison, en cohabitation avec le maïs pendant trois semaines, il plante le coton, qui sera la culture de deuxième saison. Combinaison répétée sur plusieurs années, sur fond le plus souvent d'une troisième culture, le palmier à huile, que le paysan introduit sur la parcelle quelquefois dès la première année, plus généralement la deuxième ou la troisième année, et dont la présence limite à 4 ans environ la culture de la même parcelle en maïs et en coton qui, passé ce terme, ne trouvent plus suffisamment de lumière sous la palmeraie grandissante. L'intérêt de la formule est multiple : la préparation du terrain (défrichement, labour...) profite à trois cultures ; l'engrais que le paysan met sur le coton aura, l'année même, un effet également sur le palmier, l'année suivante, un arrière-effet sur le maïs resemé en première saison sur la même parcelle (2) ; après 4 ans environ de culture, la parcelle est obligatoirement laissée en jachère, et qui plus est en jachère cultivée ; le produit de cette culture, le palmier, alimente une économie de haut rapport (3), fondée sur la production d'huile dans un premier temps (à partir de la 6ème ou 7ème année), mais surtout, dans un deuxième temps (à partir de la 15ème année environ), de vin et d'alcool de palme (le sodabi), l'abattage des arbres étant alors suivi, sur une terre qui a retrouvé toutes sa fertilité, de la reprise du cycle.

Il n'y a pas de mystère : l'énorme succès que connaît la culture du coton dans la région des Plateaux-Sud (43,2% de la production nationale), entièrement dans l'aire du maïs, est à inscrire au crédit de cette possibilité de combinaison parfaitement heureuse entre culture du coton et culture du maïs, le tout sur fond de culture du palmier à huile. Dans un tel système, par ailleurs, non seulement la culture du coton ne se fait pas au détriment de la culture vivrière, mais elle entraîne également quasi automatiquement un accroissement des superficies cultivées en vivrier par l'instauration d'une véritable relation dialectique entre les deux cultures : plus le paysan envisage de mettre en place de coton en seconde saison, plus il mettra en effet en place de vivrier en première saison, puisque c'est la même parcelle qui portera l'une et l'autre cultures. D'une étude réalisée récemment sur un terroir de l'aire du maïs (4), il ressort ainsi que le coton succède à peu près systématiquement au maïs en deuxième saison.

b) Le coton dans l'aire de l'igname.

Dans l'aire de l'igname, la culture du coton se pose par contre véritablement en concurrente de la culture de l'igname. Culture vivrière, celle-ci est aussi une culture de rente, qui peut être de haut rapport (5), d'une part ; d'un cycle de 8 mois, elle mobilise à elle seule, que le système agricole soit à une ou à deux saisons, la parcelle qui la reçoit pendant la totalité de l'année agricole, sans possibilité donc de combinaison avec le coton comme celle qui fait la fortune de cette culture dans l'aire du maïs, d'autre part. Le coton se présente ici vraiment comme une culture EN PLUS, et le paysan doit faire un choix.

Ce choix se fera suivant des critères d'ordre essentiellement économique, sur la base du raisonnement suivant : faire du coton signifie faire moins d'igname ; pour que cela "vaille le coup", il faut que la superficie plantée en coton rapporte plus que la superficie d'igname sacrifiée. Un critère nous semble déterminant dans ce choix : les conditions de commercialisation de la production. Celles du coton, nous l'avons vu, sont les mêmes en tout point du pays, la commercialisation étant assurée par la SOTOCO partout où du coton est produit.

Celles de l'igname par contre, dont le marché n'est encadré par aucune structure, varient considérablement en fonction de la distance du lieu de production au principal lieu de consommation, Lomé, le cours au producteur étant inversement proportionnel au nombre de kilomètres (et la difficulté de ceux-ci) parcourus par le camion de l'acheteur. L'igname a ainsi l'avantage le long de l'axe routier (bitumé) Atakpamé-Sotouboua-Sokodé, le coton dans les zones plus éloignées de Bassar et de Kabou... Le tout n'est pas de produire, encore faut-il pouvoir vendre.

La culture de l'igname a-t-elle régressé avec le développement de la culture du coton ? Cela est peu vraisemblable. Le coton nous semble avoir plutôt draîné ici des producteurs qui avaient la possibilité de s'investir dans un surplus de travail agricole, surplus qu'ils se refusaient jusque là d'affecter à l'igname, dont ils savent que le niveau des cours est fonction du niveau de production.

c) Le coton dans l'aire du mil.

Dans l'aire du mil (6), où cette culture est essentiellement produite à fin vivrière, l'intégration du coton dans le système cultural contraint également le paysan à un choix. La réponse s'est très nettement faite ici en deux étapes. Dans un premier temps, le coton a été surtout adopté dans les zones à faible densité démographique, là où le facteur "terre" n'était pas limitant et où la culture nouvelle pouvait véritablement être introduite *en plus*, c'est-à-dire sans prendre la place de la culture vivrière. Dans un deuxième temps - depuis deux ans seulement en fait-, le coton s'est massivement étendu également aux zones à forte densité démographique (dans la Région des Savanes, près de 80% des exploitations agricoles ont fait du coton en 1985-86). Que s'est-il passé ? L'agriculture de l'aire du mil est une agriculture de quasi-monoculture céréalière. Le paysan semble avoir aujourd'hui admis que l'intégration dans une telle agriculture du coton pouvait avoir un effet doublement bénéfique. Celle-ci introduit, d'une part, une rupture dans la rotation à base céréalière, contribuant ainsi très positivement à rompre un cycle qui auparavant voyait se succéder sur la même parcelle petit mil et sorgho

5 ou 6 années de suite, avec les conséquences que l'on peut imaginer sur les sols ; elle fait profiter, d'autre part, l'année suivante, la culture vivrière de l'arrière-effet de l'engrais-coton, ce qui permet en grande partie à celle-ci de récupérer en rendement ce qu'elle a perdu en superficie. L'espace consacré au coton reste de toutes les façons modeste - 30 ares par producteur dans la Région des Savanes en 1985-86.

Conclusion.

C'est en définitive sous le signe d'une incontestable prudence et d'une parfaite rationalité que le paysan togolais intègre la culture du coton dans son système de production traditionnel. En 10 ans, les superficies cultivées ont certes été multipliées par 8, mais la superficie par tête de producteur n'est passée que de 48 ares en 1976-77 à 58 ares en 1985-86. Pas d'abandon significatif d'une culture vivrière au profit du coton, ni encore moins d'émergence d'une monoculture cotonnière : en 1982, par exemple, une enquête effectuée auprès d'un échantillon d'exploitations cotonnières à l'échelle de l'ensemble du pays a montré que la superficie occupée par le coton ne représentait que 21% du total des superficies cultivées (7). Un effet par contre incontestablement positif de la culture du coton sur la culture vivrière, par le biais à la fois des techniques culturales mises en oeuvre -travail important de la terre- et de l'arrière-effet de l'engrais utilisé -obligatoire.

La culture du coton n'a jamais eu bonne presse auprès des paysans d'Afrique Noire. Introduite comme culture de rente par le colonisateur, elle évoque la coercition... Dans certains pays, et même à une époque plus récente, elle fut effectivement imposée aux paysans. Qu'elle s'y réalisât alors pour les producteurs les plus marginaux, incapables de l'intégrer, au détriment de la culture vivrière est une donnée que l'on ne peut nier. Tirer des conclusions générales de ces exemples, et les appliquer à des situations actuelles, risque cependant d'être abusif et dangereux. Dans le cas du Togo, le coton nous apparaît aujourd'hui comme une culture parfaitement intégrée à la culture vivrière : l'adoption massive qu'en ont fait

les paysans, et sans contrainte aucune, plaide à elle seule en sa faveur ; il serait bon que tout continue à être mis en oeuvre pour que la place importante à laquelle il vient d'accéder reste une constante de l'économie agricole de ce pays.

NOTES.

(1) Cf. A. SCHWARTZ, *Le paysan et la culture du coton au Togo*, Travaux et Documents de l'ORSTOM, n° 186, 185.
(2) L'arrière-effet de l'engrais-coton sur la culture vivrière a été mise en évidence par de nombreux travaux de l'IRCT. Cf. en particulier G. PARRY, *Le cotonnier et ses produits, techniques agricoles et productions tropicales*, Maisonneuve et Larose, 1982, p. 394 ; L. RICHARD, "Valorisation de la fertilisation vulgarisée", IRCT, Togo, février 1982, p. multigr.
(3) Une enquête faite en 1985 par l'unité de suivi-évaluation du "Projet de développement rural de Notsé", qui couvre les deux secteurs cotonniers de Haho-centre et Haho-Est (Région des Plateaux-Sud) a permis d'estimer le produit de cette économie, pour l'année de référence à 1 milliard de francs CFA, soit l'équivalent de l'économie cotonnière. Communication orale de Trévor SWEETMAN, alors responsable de cette unité de suivi-évaluation.
(4) Le terroir du village de Kpové, à 15 km à l'est de Notsé (secteur cotonnier de Haho-Centre). Enquête effectuée avec B. TRIOMPHE, agronome, en cours d'exploitation.
(5) A 10 tonnes de rendement minimum à l'hectare et à 20 francs CFA le kilo au producteur, ce rapport est de l'ordre d'au moins 200 000 F. CFA/ha, soit plus du double du coton.
(6) Au sens générique du terme, qui désigne ici à la fois le petit mil -hâtif et tardif-, ou mil à chandelle, et le gros mil, ou sorgho.
(7) A. SCHWARTZ, op. cit., p. 78.

ESSAI SUR LES CONDITIONS DE RESTRUCTURATION DU MODE DE PRODUCTION D'UNE POPULATION DE REFUGIES TIBETAINS.

Jean-Luc CHEVANNE
Université Paris VIII

L'approche analytique que nous proposons est celle de la reconversion du mode de production des populations nomades d'éleveurs du Jhantang sédentarisés dans les camps de réfugiés tibétains du Ladakh. En prenant pour point de départ l'étude du mode de production (force de travail, objet sur lequel elle s'exerce et moyens mis en oeuvre pour les transformer en produits), et les rapports de production spécifiques qui en déterminent l'appropriation sociale, cette analyse permet d'atteindre un double objectif : déterminer d'une part la forme et le niveau d'existence matérielle d'un groupe humain considéré en tant qu'unité de production, et dévoiler d'autre part les rapports sociaux cachés entre producteurs et non producteurs que ce mode de production implique.

Envisagée du point de vue de la seule division du travail, l'analyse comparée d'une société d'éleveurs nomades et d'une société d'agriculteurs sédentaires ne permettrait de mettre en évidence que la seulde différence des chaînes opératoires impliquées par deux procès de travail différents et les formes de coopération, simple ou complexe, qu'elles sous-tendent. Du point de vue du mode de production par contre, cette même analyse mettra également en évidence des interactions entre les formes du travail et les structures sociales telles que, par exemple, leur limitation à des formes compatibles

avec deux modes de production distincts : alors qu'à l'économie nomade correspondent des rapports sociaux lâches et discontinus entre les différentes unités de production que constituent les familles claniques de la tribu et des formes spécifiques de propriété, de coopération ou d'habitat, des rapports sociaux étroits, stables et prolongés correspondent par contre à l'économie agricole sédentaire.

La reconversion dans la sédentarisation agricole des tribus d'éleveurs nomades du Jhantang ne se limite donc pas à celle des différents procès de la vie matérielle, mais elle implique également celle du mode de production en tant que combinaison des facteurs de production et des rapports sociaux de production et de circulation des biens matériels.

Alors que dans l'économie agraire l'objet du travail est la terre, dans l'économie nomade, l'objet de travail est le bétail (yaks, dzoz, chèvres et moutons), dont le produit (lait, viande, laine, peaux et bouses) est transformé en valeur d'usage par le procès de travail. Cette relation des individus dans leurs rapports matériels avec leur environnement sur la base d'une technologie déterminée comporte dans le cas présent deux types d'activités distinctes : d'une part l'accompagnement des troupeaux sur les herbages en vue d'en tirer des produits et, d'autre part, la transformation de ces produits en valeurs d'usage pour la satisfaction des besoins de consommation de la tribu, qui peut être soit directe (lait, bouses), soit différée. Dans ce dernier cas, la valeur d'usage est acquise par un procès de travail spécifique qui permet d'y ajouter une plus-value avec la préparation de fromages, de conserves de viande congelée ou séchée, de peaux et la fabrication de tissus ou de couvertures de feutre. Tous ces produits constituent à la fois des provisions pour la consommation familiale et des valeurs d'échange en vue de l'acquisition, sur le marché annuel des foires, de biens de consommation qui ne sont pas produits par les unités de production domestiques : céréales, fil et aiguilles pour la couture, bijoux, ustensiles de cuisine, outils, etc...

Le mode de production des éleveurs nomades se caractérise donc par une coopération directe et étroite des différents membres de la famille clanique qui fonctionne comme une unité indépendante de production et de consommation directe au sein de la tribu de février à septembre, pendant toute la saison des transhumances. D'octobre à janvier par contre, l'hivernage forcé impose la cohabitation des familles claniques et le mode de

production de la tribu ne repose plus exclusivement sur les procès de travail individuel des familles, mais également sur le procès social de production qui suppose la coopération entre les différentes unités de production domestique de la tribu, les agriculteurs sédentaires et les commerçants caravaniers en vue d'une satisfaction commune des demandes respectives de biens de consommation.

Actuellement, 2000 nomades seulement continuent de vivre traditionnellement de leurs troupeaux sur les herbages du Jhantang indien, et leur mode de production tend à se transformer en raison des conditions nouvelles liées à leur statut de réfugiés. Ils se trouvent en premier lieu confrontés à des rapports viagers nouveaux fondés sur l'antériorité de l'occupation des sols ; bien que relevant des compétences du "District Commissionner" de Leh qui en assure la répartition administrative, l'accès aux pâturages est en fait le plus souvent subordonné à l'autorisation préalable des éleveurs Ladakhis qui peuvent l'interdire ou le monnayer. En second lieu, ils se trouvent dans des structures sociales nouvelles, alors que les tribus traditionnelles d'éleveurs nomades du Jhantang tibétain ne reconnaissaient d'autre autorité que celle du Conseil des Anciens (les fonctions de chef de tribu, ou "Gowa" étant purement honorifiques puisqu'elles se limitaient à la collecte de l'impôt pour le compte du Seigneur et au rôle de porte-parole du Conseil des Anciens qui le désignait), les différentes tribus ont désormais chacune à leur tête un représentant chargé des questions administratives, dont les relations locales avec les éleveurs Ladakhis et avec les camps de l'armée indienne. Ces représentants sont eux-mêmes placés sous l'autorité d'un Délégué aux affaires des réfugiés tibétains du Jhantang, chargé des relations officielles avec le Gouvernement indien et avec les autorités du Ladakh. Enfin, leur mode de vie se modifie sensiblement ; actuellement les populations nomades se concentrent l'hiver dans les principaux villages (Nyima, Hranley, Hrasund, Kasung, Same et Karnack), où se développent de petites cultures d'appoint d'orge et de pois. Elles perdent ainsi leur statut de "brog-pa" (nomades des pâturages) et se rapprochent de celui de "rong-pa" (fermiers des vallées cultivées pratiquant l'élevage sur pâturage d'été).

L'habitat hétérogène y est un compromis entre la maison traditionnelle de briques crues de l'agriculteur et la tente en poils de yak du nomade, entre lesquelles prennent place des cabanes faites de bâches militaires ou de parachutes réformés. Contrairement également aux "brog-pa" leur prinicpale ressource n'est plus le gros bétail (yaks, dzoz), mais la vente de la laine des petites chèvres naines pashimina aux commerçants du Kashmir : un kilo de laine vendu au prix approximatif de 120 à 130 roupies (70 F. environ en 1981) nécessite la tonte de 5 à 6 chèvres.

Les 2 000 autres réfugiés, qui ont perdu leur cheptel dans l'exode ou du fait des rigueurs de l'hiver au Jhantang indien, se sont regroupés dans le district de Leh où le gouvernement indien tente de les sédentariser dans 10 camps d'accueil : après leur avoir fourni l'assistance et les matières premières pour la construction de leurs maisons dans le périmètre des camps, il leur a distribué des terres afin de leur permettre d'accéder à l'autosuffisance alimentaire en les reconvertissant à l'agriculture.

Mais dans cette région le sol est constitué d'immenses cônes de déjection stériles et arides appuyés aux contreforts montagneux : blocs de rochers désintégrés par le gel, gravier, sable, poussière que seul un travail considérable de préparation des sols permet de mettre en valeur.

A l'exception de deux larges bandes d'herbages traditionnellement réservées au pâturage du cheptel ladakhi qui bénéficie d'une irrigation naturelle par le lit de l'Indus, le profil de la vallée est impropre à la submersion des terres.

Le problème du contrôle de l'eau est donc vital, car rien ne pousse naturellement en dehors de l'étroit cordon fertile des berges de l'Indus sur lesquelles se groupent des propriétés foncières des premiers occupants du sol, les Ladakhis : l'affleurement de la nappe phréatique et la fertilité des limons alluviaux y assurent de très bons rendements pour le seigle, l'orge, les légumes, pommiers, abricotiers et saules ; les mêmes conditions favorables se retrouvent dans les villages ladakhis établis de part et d'autre de la vallée au pied des montagnes où de vastes réservoirs recueillent les eaux des sources et les redistribuent aux champs par un important réseau de canaux d'irrigation.

La maîtrise de l'eau constitue dans ces conditions le principal sujet de conflit entre les populations autochtones et les Tibétains ; mais le statut de réfugiés ne permet pas à ces derniers de contester aux Ladakhis le

contrôle de points d'eau. Aussi l'armée indienne n'eût d'autre solution au problème de l'approvisionnement en eau des camps que de creuser sur plusieurs kilomètres de longueur un canal d'adduction prélevant l'eau en amont de l'Indus. Mais le débit de ce canal, nettement insuffisant du fait de l'extension des camps, ne permet aux paysans que d'irriguer leurs champs à tour de rôle pendant quelques heures trois ou quatre fois par mois. La première irrigation a lieu en principe lorsque les pousses ont atteint 2 ou 3 cm et devrait normalement être suivi d'irrigations quotidiennes.

L'orge noir tibétain ("ne-kar-mo"), appelé "gris" en ladakhi, est la seule céréale susceptible de pousser à des altitudes supérieures à 3 500 mètres et constitue la principale ressource alimentaire de la région. Sa croissance est toutefois subordonnée à la combinaison judicieuse de trois facteurs : l'eau, le soleil et la qualité de la terre.

Or la fûmure des champs fait comme l'eau cruellement défaut dans les champs des réfugiés, du fait que les rares bouses qui pourraient servir d'engrais sont détournées de cette fonction pour servir de combustible en une région où le bois de chauffe est inexistant.

La forte chaleur du soleil estival compense la courte durée de la saison et conduit normalement le grain à une prompte maturité : MOORCROFT signale que du seigle semé près de Leh un 10 mai fut moissonné dès le 12 septembre. A cette période en effet le développement des épis s'achève et la moisson se prépare car, si elle est laissée sur pied après son plein développement, les épis ont tendance à s'égrenner.

Les moissons auxquelles nous avons participé en 1979 dans les champs tibétains étaient mauvaises, comme chaque année, et certains champs, véritables glacis de terre désséchée d'où n'émergeaient que quelques rares épis rabougris, ne permettaient même pas de récupérer les semences. Alors que dans les champs ladakhis une dizaine de moissonneurs par parcelle étaient mobilisés pour faucher les gerbes à la base avec leurs fauçilles, un homme et deux femmes achevaient la moisson d'une parcelle tibétaine en moins d'une heure.

C'est pourquoi depuis 1959 des rations trimestrielles de riz, de farine d'orge, de thé, de sucre et de sel continuent d'être régulièrement distribuées aux réfugiés par les autorités indiennes. Pourtant l'échec apparent du programme dit "de réadaptation" par lequel d'anciens nomades se voyaient remettre une parcelle de terrain à cultiver pour subvenir aux

besoins de leurs familles et accéder à l'indépendance alimentaire ne saurait être totalement imputable à l'absence de savoir-faire, à la mauvaise qualité des sols ou à un manque chronique d'eau, mais à la conjugaison de ces différents facteurs que vient encore d'aggraver certaine politique inconsciente des organisations non gouvernementales d'aide au développement. Nous y reviendrons.

Les autorités indiennes s'efforcent également de développer une activité artisanale dans les camps : un "handicraft center" y a été construit, qui abrite une dizaine de métiers à tisser verticaux sur lesquels les femmes confectionnent des tapis de laine qui sont vendus sur place aux touristes de passage ou expédiés à Delhi. Dans un autre local les peintres de Tankas exercent leur art de reproduction minutieuse des grandes scènes lithurgiques bouddhistes.

Bien que précaire, l'accueil dans les camps ne présente toutefois aucun caractère contraignant et ceux des réfugiés qui souhaitent les quitter sont libres de tenter leur chance dans une autre région de l'Inde, sous réserve toutefois de renoncer définitivement à toute forme ultérieure d'assistance. Compte-tenu de la situation générale de l'emploi en Inde, le risque est énorme et la plupart d'entre eux se résignent à leur sort, encouragés en cela par leur philosophie religieuse. Certains trouveront à s'employer comme coolies à la construction des routes de montagne, d'autres vivront de petits emplois d'intendance dans les camps voisins de l'armée indienne, tel ce garçon de cuisine payé en nature avec les restes de nourriture de la garnison. Parallèlement se développe une économie domestique de survie par laquelle chaque famille s'efforce de gérer la pénurie : vente sur le marché de Leh des derniers bijoux, objets de culte ou objets domestiques traditionnels, comme les barattes à thé (indomo) et les réserves d'eau en bois ou en terre (som) aujourd'hui remplacés par de vieux jerrycans et offerts à l'avidité des touristes de passage.

La forte concurrence de produits de fabrication industrielle a également fait disparaître de nombreuses activités villageoises qui permettaient aux familles de tirer quelques ressources complémentaires : jadis des mortiers en pierre d'usage collectifs, installés aux deux extrémités de chaque village, propriétés de la communauté, permettaient aux femmes de moudre la pierre à chaux destinée au chaulage extérieur des habitations, d'écraser les graines de colza ou de moutarde pour en extraire

l'huile servant à alimenter les lampes et à oindre le corps des petits enfants de la paysannerie, de pulvériser les noyaux d'abricots pour en extraire l'huile parfumée très prisée pour le lissage des cheveux, de moudre les racines de la garance sauvage pour en extraire un suc qui, mélangé à de la poudre d'alumine et de pyrite, fournissait une teinture brune pour les lainages, etc..., toutes activités aujourd'hui disparues faute de débouchés, au même titre que les outils et techniques correspondants. Partout, par contre, la lampe à kérosène a remplacé le foyer traditionnel, dans laquelle se consument les maigres ressources des réfugiés.

Le manque chronique de matières premières les plus élémentaires constitue un obstacle insurmontable au développement économique des populations réfugiées et à l'innovation endogène. Si la plupart des rapports concernant des opérations de développement autocentré s'étendent avec complaisance sur les brillantes réalisations "pilotes" menées à l'échelon local afin d'augmenter la productivité du travail sans passer par le processus coûteux du transfert de technologie, ils n'en font pas moins l'impasse sur l'expression réelle des besoins, sur la manière appropriée de les satisfaire endogènement et sur le problème pourtant fondamental des ressources disponibles ; quels que soient l'habileté, le savoir-faire ou l'ingéniosité d'un artisan, celui-ci restera totalement impuissant s'il ne dispose au préalable d'un minimum d'outils et de matières premières à un coût compatible avec ses ressources. Or toutes les matières premières doivent être acheminées au Ladakh depuis le Kashmir.

Cette situation est doublement contraignante :

- d'une part, du fait du niveau de vie de ses populations et de sa position de monopole dans les échanges avec le Ladakh, le Kashmir pratique des prix élevés, qu'augmentent encore les frais de transport par camion en 2 ou 3 jours. Mais la rareté des matières premières est encore accrue par la fermeture pendant 7 mois de l'année de l'unique route reliant Leh à Shrinagar : de ce fait, le tonnage le plus important du trafic est constitué de produits vitaux pour la survie des populations pendant la longue période hivernale : kérosène, tissus, céréales, riz, légumes et fruits frais, bétail...
- d'autre part, les prix des matières premières sont artificiellement entretenus par les commandes importantes passées par certaines ONG qui contribuent à faire monter le cours des matières premières en assurant une

forte consommation de produits rares comme le bois de charpente, et en les achetant, du fait de leur statut, à des prix nettement plus élevés que ceux normalement pratiqués dans le commerce local. Ainsi, lorsqu'une association internationale d'aide aux enfants fait construire pour son village d'accueil une maison d'un seul étage d'environ 14 mètres sur 10, comportant une grande entrée et six pièces, un plancher et un plafond en bois, une porte et six baies vitrées, cette maison revient à 26.000 F. (coût 1980) bien que les murs soient de briques crues blanchis à la chaux et le toit en terrasse selon la technique tibétaine. Ce coût est à comparer au produit de la tonte de 5 petites chèvres naines, qui se vend 70 F environ.

De ce fait, les seuls investissements productifs consentis sont ceux de l'aide internationale, avec les errements qu'ils supposent.

Un premier exemple en est donné par la construction d'une "maison solaire" pour le compte du village SOS KINDERDORF INTERNATIONAL de Cholamsar ; il s'agit en fait d'une véranda vitrée composée de grandes plaques de verre acheminées à grands frais, fixées sur un bâti en bois rapporté sur l'avant d'une maison traditionnelle : le soleil se borne à chauffer l'intérieur de la serre ainsi constituée, mais aucun dispositif n'est prévu pour permettre la circulation par convention de l'air chaud, dont le gradient de température est d'ailleurs limité par le volume important de la véranda et par l'absence de tout artifice destiné à absorber la chaleur (murs peints en noir par exemple).

Un autre exemple est fourni par l'installation d'un panneau solaire photovoltaïque qui recharge une batterie destinée à assurer l'éclairage de l'hôpital. Cette installation séduit à première vue par sa simplicité et par la souplesse de son exploitation. Mais ses perspectives d'avenir dans le contexte socio-culturel local ne résistent pas à un examen attentif ; il est en effet nécessaire de respecter un minimum d'observations garantes du bon fonctionnement du système : orienter quatre fois par jour le capteur pour garantir la charge optimale de la batterie, en limiter les rythmes de décharge pour prévenir tout risque de détérioration fatale des éléments et la garantir contre les rigueurs hivernales. Enfin, qu'en est-il du service après-vente susceptible d'être assuré dans les Himalayas par un fabricant implanté dans le sud de l'Inde lorsqu'un composant électronique est grillé ? Sans vouloir critiquer le niveau de compétence technique des populations tibétaines, force est de constater l'impossibilité de dépanner de telles installations

avec les moyens du bord, qui se limitent le plus souvent à un vieux tournevis tordu.

Citons enfin pour mémoire les programmes d'équipement en éoliennes : l'utilisation de cette forme d'énergie semblait théoriquement vouée à un brillant avenir dans cette haute vallée balayée par les vents, aussi deux éoliennes ont-elles été installées ; or, malgré un vent fort, la première tournait lentement, dans l'impossibilité de prendre correctement le vent qui changeait régulièrement de direction, et la seconde était à l'arrêt, une pale brisée depuis longtemps semblait-il par une tempête.

Malgré ces échecs, une troisième éolienne a été installée depuis notre dernier séjour grâce aux fonds collectés par une ONG catholique...

En fait, l'aide internationale accentue la paupérisation des réfugiés :

- d'une part, les investissements énormes qu'elle consent dans le domaine de l'habitat épuisent les disponibilités locales du marché des matières premières et provoquent une flambée des prix du fait des augmentations brutales de la demande, avec la contrepartie de l'alignement des prix du marché sur le pouvoir d'achat le plus élevé.
- D'autre part, les investissements dans les technologies dites "appropriées" sont totalement improductifs dans la mesure où ils ne satisfont pas des besoins pressentis par les populations, mais correspondent bien plutôt à l'image narcissique que certains technocrates de la charité se font de ces besoins, et où ils ne représentent au mieux que les vestiges des coups de coeur de la bonne conscience universelle.

Enfin, certaines politiques de charité contribuent même à l'endettement chronique des populations assistées : lorsqu'en décembre 1978, un grand magazine allemand publie en pleine période de fêtes de fin d'année un article sur les "conditions pitoyables" dans lesquelles vivent les enfants des réfugiés tibétains du Ladakh, l'émotion suscitée en Allemagne est telle qu'elle s'épanche dans l'équivalent en Deutschmark de 1.760.000 F. Or, si une grande partie de cette somme est consacrée à la construction de nouvelles maisons dans le village d'enfants, une autre partie est distribuée sous forme de prêts aux réfugiés selon la logique suivante : partant de l'idée selon laquelle la situation des parents conditionne celle des enfants, ces prêts sans intérêt (heureusement !) sont destinés à permettre aux parents

d'acheter des semences à heut rendement et des engrais. D'un montant total de 200.000 roupies (108.000 F. 1979), pour les dix camps, ce prêt ne fait l'objet d'aucune demande de remboursement avant 1983, mais après cette date il doit être remboursé à l'ONG à raison de 25% par an sur quatre ans. Le mobile invoqué pour ce prêt est navrant : "La raison pour laquelle nous avons effectué cette aide sous forme de prêt, c'est (sic) que l'argent collecté grâce au (nom du magazine) est avant tout destiné aux enfants et que c'est une façon de les aider"... Sans doute en endettant leurs parents !...

Cette somme, minime par rapport à la somme totale recueillie, aurait pu être distribuée sous forme de dons ou pour financer des investissements productifs tels des travaux d'irrigation. Mais l'ONG préfère dans le cas présent agir comme une institution financière et ne fait en conséquence qu'augmenter sa pression sur les populations des camps :

- En premier lieu, l'introduction désordonnée de nouvelles semences à haut rendement qui requièrent des doses massives d'engrais est totalement néfaste en raison d'un manque d'eau chronique lié à une infrastructure hydraulique inadaptée ; d'autre part, alors que l'utilisation des céréales traditionnelles résulte d'un processus de lente adaptation de la variété végétale au milieu, les nouvelles semences obtenues à partir des nouvelles récoltes requièrent à leur tour une dose massive d'engrais et d'eau, avec pour conséquence l'accroissement de la dette.
- En second lieu, nous voyons mal comment ces prêts "accordés aus plus pauvres des réfugiés" pourront jamais être remboursés du fait de ce cercle vicieux : tout au plus cette pratique inepte généralise-t-elle une politique d'assistés, avec les conséquences économiques, sociales et culturelles que ce choix implique.

La question de l'expression des besoins réels est ambigüe dans la mesure où les populations ne s'expriment pas directement, mais par l'intermédiaire de leurs représentants chargés de la direction des camps et des relations avec les autorités administratives, des représentants de la planification de la bonne conscience universelle, mais surtout au travers de l'autorité spirituelle et temporelle du Dalaï-Lama.

Les discours prononcés par ce dernier lors de sa visite dans les camps en 1980 ont principalement porté sur la situation désastreuse de la religion bouddhiste au Tibet chinois et sur le rôle futur que les réfugiés seraient amenés à jouer dans l'avènement d'un Tibet nouveau, du fait qu'ils sont

considérés comme les derniers détenteurs de la tradition culturelle et religieuse.

La préservation de cette identité culturelle constitue la principale préoccupation des hautes autorités tibétaines en exil ; encore certaine ambiguïté plane-t-elle sur ses motifs profonds : lors d'une précédente recherche, nous avons en effet échangé pendant près d'un an une correspondance suivie avec un ministre délégué du Gouvernement Tibétain en exil à Dharansala (Himachal Pradesh), qui était notamment chargé de la réalisation d'un programme filmique sur les réfugiés Tibétains en exil. Mais notre problématique concernant la simple préservation par l'image et par le son des coutumes et traditions populaires des réfugiés tibétains du Ladakh cadrait mal avec les objectifs politiques de la demande : "être en mesure de montrer après notre retour aux Tibétains restés en Chine ce que nous avons réalisé pendant notre exil".

Les projets d'ordre économique semblent plus sérieux : la jeune soeur du Dalaï-Lama souhaite monter au Jhantang un centre d'apprentissage où les jeunes Tibétains pourraient apprendre les techniques de fabrication du fromage, de la tonte du bétail, du filtre, du tissage et du tricot. Actuellement, en effet, les produits bruts tels la laine, les peaux et le lait sont directment vendus aux commerçants Kashmiri sans qu'aucune plus-value ne puisse être dégagée. A titre d'exemple, nous avons acheté sur le marché de Shrinagar (Kashmir) un châle de laine pashmina pour 360 Rs. Or sa fabrication avait nécessité l'utilisation d'environ 100 g de laine acheté 120 Rs le kilo au producteur. La plus-value brute apportée par le travail de la laine, son tissage et la confection était donc de trente fois le coût des fournitures.

Ce projet présente d'autre part l'intérêt d'utiliser la main d'oeuvre sédentaire des camps à des tâches de production, ce qui contribuerait à réduire la dépendance des populations vis-à-vis de toutes les formes d'aide charitable, tout en affirmant leur dignité.

Dans un secteur différent, celui de la santé, la demande est distincte selon qu'elle émane du patient, du corps médical ou des organisations d'aide aux réfugiés d'obédience internationale. Elle peut même entraîner certains heurts entre ces deux dernières instances, comme nous avons pu le vérifier à l'hôpital (qui n'est en fait qu'un dispensaire) de Choglansar, au milieu des dix camps de réfugiés : la représentante d'une association d'aide aux réfugiés nous a interdit de nous entretenir avec le

médecin tibétain responsable de cet établissement de soins qui ne partageait pas ses points de vue, nous menaçant même de faire saisir l'enregistrement de l'entretien que nous avions eu malgré son interdiction, sous prétexte qu'il était préjudiciable à l'image des réfugiés.

ETRE AGRICULTRICE DANS UNE EXPLOITATION SEMI-MECANISEE EN SAVANE (Côte d'Ivoire Centrale).

Véronique LASSAILLY-JACOB
CNRS - Laboratoire de Sociologie
et Géographie Africaines

Cette communication présente les résultats d'une mission réalisée cette année dans la région du Bouaké en pays Baoulé. Elle eut lieu dans le cadre d'une intervention du Projet Motorisation Paysanne (PMP), projet de recherche-développement rattaché au Centre Ivoirien du Machinisme Agricole (CIMA). Cette mission avait pour objectif d'analyser les répercussions socio-économiques d'un nouveau système de culture semi-mécanisé sur les agricultrices concernées et d'évaluer le bien-fondé des efforts tentés par les responsables pour réhabiliter les femmes dans le Projet.

En effet, le PMP s'était lancé en 1983 dans une opération de reprise de blocs culturaux presque intégralement en jachère à cette époque. Ils avaient été défrichés et mis en valeur par une société d'Etat dissoute en 1980 (1). Cette opération consistait à créer sur ces blocs des exploitations motorisées de cultures annuelles sous pluie (2) gérées par des groupements de producteurs villageois devenant propriétaires de leurs moyens de production (un tracteur de 45 chevaux avec ses équipements) (3). La campagne agricole de 1986-87 touchait 8 villages de la région de Béoumi, Bodokro et Botro c'est-à-dire 65 exploitations de 5,6 ha en moyenne. Les deux premiers groupements

avaient acquis une chaîne mécanisée complète et commençaient à rembourser leurs emprunts auprès de la BNDA, Banque Nationale du Développement Agricole.

Face aux résultats encourageants de ces premières années, les responsables avaient pour objectif de passer dès 1987 du stade "Expérimentation" à celui de "Projet de Développement" : ils souhaitaient élargir progressivement leur aire d'intervention à l'ensemble des villages de la savane possèdant des blocs culturaux de taille suffisante. Leur programme avait toujours fait une large place à la formation agrotechnique des exploitants mais, en 1986, il s'élargissait à l'étude de l'intégration des femmes : une nouvelle responsable de l'animation féminine était chargée d'étudier "les conditions d'intégration des épouses des paysans à la mise en culture des parcelles et leur réelle participation aux travaux du bloc mis en valeur par le groupe" (4).

Nous devions apporter notre contribution à cette étude par une triple analyse, celle du rôle économique des femmes dans le système traditionnel, celle des conséquences du Projet sur la situation des femmes et les attitudes qu'elles adoptaient en réponse à cette situation et enfin celle des tentatives de réhabilitation des femmes au sein du Projet. Notre enquête s'est déroulée dans 4 villages (5) sélectionnés en fonction de leur degré d'ancienneté dans le Projet : Komo, Kongossou, Yobué Nzué et Guienzoukro, villages de 1ère, 2ème, 3ème et 4ème année. Les exploitants de Guienzoukro avaient donc acquis leur chaîne mécanisée.

Etre agricultrice dans une exploitation traditionnelle en savane.

Outre la responsabilité des tâches domestiques quotidiennes, (approvisionnement en eau, en bois, entretien de la cour, soins aux enfants, préparation des repas) les femmes sont chargées également de l'approvisionnement en vivres de leur famille. Leur rôle dans la production, la transformation et la circulation des produits vivriers est essentiel. Elles mettent à la disposition des leurs une partie de cette production et s'attribuent les revenus des surplus qu'elles se chargent de commercialiser. Mais, dépourvues de droits fonciers coutumiers, elles sont toujours dépendantes des hommes quant à leur accès à un facteur de production primordial qui est la terre et cette dépendance entrave leur liberté

d'action.

C'est au chef de famille qu'il incombe de défricher la terre car lui seul dispose de droits fonciers coutumiers. C'est lui qui décide de l'emplacement de son exploitation, de la superficie des parcelles et du choix des variétés d'igname cultivées. Il doit également préparer le sol pour la plantation des ignames en confectionnant des buttes.

Les femmes de sa famille (épouses, mère, veuve, filles à partir de 13-14 ans et tant qu'elles logent sous son toit) reçoivent alors un droit d'usage de quelques années (3 à 4 ans) d'une portion, d'un ou de plusieurs champs d'ignames. Lorsqu'il y a division d'une parcelle, les limites entre les attributaires sont bien visibles dans le paysage, matérialisées par une rangée de pieds d'ananas ou par une rigole, transformant chaque lot en une véritable petite propriété privée.

Les attributaires deviennent alors seuls "maîtres à bord" pour la conduite de leur exploitation. Elles s'emparent de l'espace resté libre entre et sur les pentes des buttes pour y semer successivement des condiments (gombo, piment, aubergines, tomates) puis du maïs et du manioc lorsque les grimpants de l'igname sortent de terre. Les plantes à épices arrivent à maturité à diverses périodes de l'année et leur durée de production ou de reproduction s'échelonne sur plusieurs mois. Elles assurent ainsi une petite production quasi-journalière dont une partie, gombo et piment, est conservée au sec en perspective des périodes creuses. Les femmes sont ainsi assurées de pouvoir préparer chaque jour la sauce qui doit accompagner le repas du soir.

L'homme retourne sur les parcelles pour récolter les ignames et construire les abris (coucous, fongo) qui serviront à stocker la récolte. Puis, il prépare le sol pour les cultures suivantes, billons pour l'arachide ou ameublissement de la terre pour le ouré-ouré (6) et le maïs. Les femmes sont ensuite responsables du semis, de l'entretien puis de la récolte de ces trois cultures. Les autres plantes, manioc, ananas, maïs, condiments sont soigneusement conservées, entretenues et parfois même multipliées. A la suite des récoltes de l'arachide, du maïs et du ouré-ouré, l'homme peut intervenir à nouveau pour préparer le sol en vue du semis du riz ou du coton dont il sera chargé ; parfois aussi, la parcelle n'est plus consacrée qu'au manioc et aux condiments.

La femme vient se servir presque chaque jour sur l'un ou l'autre de ses champs traditionnels qui font quasiment office de "garde-manger"

familial. La diversité de ces petites productions vivrières est à la fois source de sécurité et d'un régime alimentaire équilibré. Quant aux surplus, ils sont commercialisés par les femmes et les revenus qu'elles en tirent leur assurent une certaine autonomie économique.

En effet, il n'y a pas un seul mais deux budgets familiaux dans l'unité de production ; mari et femme pourvoient chacun avec leurs propres ressources à l'entretien de la cellule familiale. En général, le mari prend à sa charge les gros frais du ménage (scolarisation des enfants, construction, médicaments) tandis que la femme affecte plus volontiers ses propres ressources au bien-être familial (achat de poisson, savon, pétrole, huile) et en particulier à l'entretien des jeunes enfants. Elle tire des petits revenus de la commercialisation de ses productions (condiments frais ou secs, maïs, manioc, arachide, ouré-ouré, riz, ananas) ou bien de celle des produits de la cueillette (graines de palme, fruits, fagots, balais) ou encore de la vente d'un petit bétail.

Ces petites sommes d'argent acquises tout au long de l'année lui permettent de bien tenir son rôle de "maîtresse de maison".

Etre agricultrice dans une exploitation semi-mécanisée en savane.

Devenues co-responsables, du fait de leurs époux, d'exploitations semi-mécanisées de 5 ha en moyenne, les femmes étaient tenues d'assumer des travaux manuels agricoles plus diversifiés, plus importants et plus pénibles qu'auparavant. Hormis le buttage et la récolte de l'igname, l'ensemble des traitements phyto-sanitaires et la moisson du riz, elles participaient à tous les travaux manuels effectués sur les blocs : épandage d'engrais et d'herbicide, sarclage et récolte de toutes les cultures, démariage et resemis du maïs et du coton, surveillance du riz.

Ces travaux étaient très accaparants (superficies nettement plus grandes que dans le système traditionnel) et effectués dans des conditions particulièrement pénibles en l'absence de tout ombrage sur ces vastes étendues intégralement défrichées. Cette réflexion sur la dureté du travail assumé sur les blocs nous a été faite à plusieurs reprises. Il est sûr que les parcelles traditionnelles parsemées d'arbres ou d'arbustes représentent un milieu plus frais et plus accueillant.

Si les femmes étaient désormais largement mobilisées par les travaux culturaux à effectuer sur le bloc, elles ne contrôlaient plus en outre ni la conduite de cette exploitation ni le produit de leur travail. L'exploitant était le seul interlocuteur des animateurs du PMP pour la gestion de son exploitation mécanisée (choix des assolements, respect des calendriers culturaux, etc...). L'intégralité des revenus, une fois déduits les charges et l'épargne, revenaient à l'homme qui disposait seul de l'utilisation de cet argent. Il en remettait parfois une partie à sa ou ses épouses mais les sommes que nous avons pu connaître pour la dernière campagne agricole se situaient toutes entre 10.000 et 15.000 F.CFA ce qui paraissait très modique aux yeux des bénéficiaires. Dans ce nouveau système de culture, les femmes devenaient une main d'oeuvre agricole bénévole et suremployée sur les exploitations de leurs époux.

Elles étaient toutefois assurées d'une autonomie vivrière plus grande qu'auparavant puisqu'une part des productions du bloc était réservée à la consommation : igname, riz, maïs, arachide, ouré-ouré assuraient un appoint substantiel à l'alimentation de la famille. Toutefois, cet appoint n'était que partiel puisque ces productions ne représentaient qu'une partie des aliments de la famille ; les ignames Lokpa et Krenglé, le manioc, les condiments et tous les produits de la cueillette (graines de palme, bananes, ananas, papayes ou mangues) étaient absents de l'assolement des exploitations sur blocs. Les femmes avaient bien essayé d'introduire la culture des tomates et du gombo sur les parcelles d'igname mais l'épandage d'herbicide tout de suite après le semis puis le labour des parcelles juste après la récolte réduisaient considérablement la période de maturation et donc de production de ces plantes.

Stratégies féminines en réponse au système semi-mécanisé.

Ces stratégies étaient diverses selon qu'il s'agissait des épouses des exploitants PMP ou des autres femmes du village. Les premières tournaient ostensiblement le dos au bloc en s'efforçant de conserver une petite exploitation marginale, les secondes s'employaient volontiers sur le bloc pour en tirer des revenus souvent conséquents.

Malgré les réticences de l'encadrement et celles de leurs maris,

toutes les femmes des exploitants PMP parvenaient à disposer de l'usage d'au moins une parcelle traditionnelle consacrée surtout à l'igname Lokpa ou au manioc, deux cultures absentes de l'assolement du bloc. Arachide et ouré-ouré n'occupaient qu'une place très minoritaire sur ces parcelles, les femmes faisant état d'un manque de temps pour la conduite de ces cultures. L'importance de ce secteur traditionnel variait selon la durée de participation des exploitants au Projet.

C'est à Komo, village de 1ère année et à Guienzoukro, village de 4ème année, que la place occupée par les parcelles traditionnelles était la plus faible et que les femmes de ces deux groupements étaient les plus insatisfaites. A Komo, 5 femmes sur les 11 interrogées n'avaient pas reçu cette année le droit d'usage d'un champ d'igname car la totalité des stocks avaient été utilisés comme semenceaux sur les parcelles du bloc. Elles ne disposaient que de parcelles de 2ème année. Les 6 autres femmes ne bénéficiaient que d'une petite parcelle d'igname de variété Lokpa et Krengle.

A ce problème de pénurie en semences, s'ajoutait à Guienzoukro celui de la disponibilité des hommes qui se prétendaient trop débordés par les travaux culturaux à assumer sur le bloc pour disposer du temps nécessaire à l'ouverture de parcelles traditionnelles. Cette affirmation s'accompagnait d'un désir aisément perceptible de ne pas favoriser une dispersion de l'effort de leurs femmes pour le consacrer en priorité aux travaux du bloc. Ce sont donc les femmes nouvellement intégrées dans le Projet et celles dont les époux venaient d'acquérir une chaîne mécanisée qui se sentaient les plus lésées dans leurs droits, droits à un "espace de liberté" leur assurant autonomie économique et rôle de "soutien de famille" pour les vivriers. Cette dégradation se faisait également sentir chez les femmes habitant des villages réinstallés comme ceux de Guienzoukro et de Yobué Nzué. Au manque de disponibilité des hommes s'ajoutait le problème d'accès au droit de cultiver sur les terres situées en marge des blocs et qui étaient toujours la propriété des villages d'accueil (7). Ces derniers continuaient d'exiger des prestations en nature (travail et cadeaux) en échange d'un droit de culture qui devait être renégocié chaque année et ces tracasseries incessantes décourageaient les exploitants. De plus, les femmes de ces villages étaient déjà appauvries par l'absence de ressources extra-agricoles dont elles auraient pu tirer de petits revenus (vente de bois, de balais, graines de

palme ou petit bétail). Installées sur les terroirs des villages voisins, elles n'avaient qu'un accès très limité à ces ressources. Cette baisse de revenus féminins liée à celle des productions vivrières commençait à avoir des répercussions néfastes sur la situation nutritionnelle de ces familles ; lors de notre passage, quelques femmes n'avaient quasiment plus de réserves de condiments et ne pouvaient en acheter.

Certaines d'entre elles n'acceptaient pas cette situation vécue comme une déchéance. Elles avaient pris l'initiative d'obtenir coûte que coûte l'usage de vraies parcelles traditionnelles malgré les réticences conjugales. Elles avaient fait appel à un fils, à un gendre ou à une main d'oeuvre extérieure pour se faire défricher et butter des parcelles d'igname. D'autres s'étaient fait "prêter" des parcelles où l'igname avait déjà été récolté par le propriétaire pour y implanter des cultures de 2ème années (maïs, arachide, ouré-ouré) et du manioc. D'autres enfin avaient acheté des champs de manioc sur pied pour leurs besoins de consommation. Les femmes habitant les villages réinstallés tentaient de se faire attribuer l'usage des terres vancantes situées sur les blocs et en particulier, celles des "andains". Ces bandes de végétation naturelle de 5 m de largeur, parallèles aux courbes de niveau, avaient été conservées pour leur rôle anti-érosif et étaient dépourvus de droits fonciers. Malgré la désapprobation de l'encadrement qui craignait la perte du rôle anti-érosif de ces andains, les femmes y cultivaient de petits champs d'igname ou de manioc.

Les autres femmes du village impliquées dans l'opération PMP vivaient cette expérience d'une façon totalement opposée. Elles n'en tiraient que des bénéfices à la différence des épouses PMP qui en subissaient surtout les contraintes.

Certaines d'entre elles étaient actuellement les grandes bénéficiaires de ces exploitations mécanisées. En effet, la main d'oeuvre familiale des exploitations PMP, même augmentée d'apports extérieurs occasionnels, ne suffisait pas à assumer l'ensemble des travaux manuels du bloc d'autant plus lourds que l'exploitation était plus grande (celle-ci peut atteindre 11 ha). Toutes les exploitations que nous avons enquêtées faisaient appel à une main d'oeuvre extérieure, composée de jeunes du village, Dioulas de passage et surtout de femmes. A l'exception de la récolte de l'igname, ces femmes étaient sollicitées pour tous les travaux d'entretien et de récolte des cultures et les tâches qu'elles effectuaient

dans l'igname, le maïs ou le riz étaient rétribuées en nature au moment des récoltes : les dons de cuvettes de riz, de maïs et d'igname représentaient un appoint substantiel à l'alimentation de leurs familles. Les travaux manuels dans les cotonniers étaient assumés également en grande partie par les femmes et étaient rémunérés en espèces. La main d'oeuvre féminine travaillait le plus souvent sous contrat (5.000 F pour un carré sarclé ou récolté) ou comme journalière (500 F par jour). Certaines femmes pouvaient obtenir jusqu'à 40.000 F.CFA ce qui représentait un appoint monétaire non négligeable.

Nous avons rencontré des groupements féminins d'entraide ou "Mgbli", constitués d'une dizaine de femmes qui travaillaient ensemble sur les parcelles les unes et les autres ; elles se louaient également sur des exploitations extérieures et en particulier sur les parcelles de coton du bloc dont les travaux agricoles étaient rémunérés. L'argent gagné était soit redistribué entre les femmes, soit conservé dans une cagnotte qui pouvait servir à financer des fêtes comme des funérailles qui exigent de grosses dépenses. Un système d'amende, instauré pour pénaliser les "mauvaises têtes", et une entraide très diversifiée (approvisionnement en semences) assuraient une grande cohésion entre les femmes d'un "Mgbli".

Conscients de l'existence d'un malaise grandissant chez les épouses des exploitants PMP, qui menaçait le bon fonctionnement du nouveau système, les responsables du Projet tentèrent donc de trouver des solutions pour valoriser le travail des femmes sur le bloc.

Les tentatives de réhabilitation des femmes dans le Projet.

Animateurs et responsables du Projet s'efforcèrent de rétablir les épouses PMP dans leurs droits traditionnels sur les blocs, droits à des productions vivrières et à des revenus propres. La première tentative fut celle d'introduire sur le bloc des cultures de premier cycle, maïs, arachide, ouré-ouré, qui sont des cultures de femmes dans le système traditionnel.

Maïs à cycle court, arachide et ouré-ouré furent introduits sur les blocs sur de petites surfaces comme cultures de 1er cycle avant le riz. Elles devaient permettre à la fois l'économie d'un labour pour la culture de 2ème cycle, un meilleur contrôle de l'enherbement et surtout une valorisation du

travail des femmes sur les blocs par des cultures dont les revenus leur sont traditionnellement attribués. Toutefois si les deux premiers objectifs se réalisèrent, le troisième fut détourné de son but initial : non seulement ces nouvelles spéculations augmentèrent le travail des femmes sur le bloc mais encore les revenus de la vente furent récupérés par les hommes. Intégrées dans l'assolement, ces cultures furent tout naturellement inscrites "au nom des hommes" qui prenaient à leurs charges les intrants et les prestations mécanisées. Ils s'estimèrent donc propriétaires du produit, de la vente. A Yobué-Nzué, l'intégralité du revenu tiré du ouré-ouré de la campagne 1985, pourtant récolté, transformé et vendu par les épouses, fur récupéré par les maris. Les femmes qui s'étaient consacrées à cette culture ne reçurent comme rétribution qu'une cuvette de ouré-ouré pour la consommation familiale.

Les encadreurs ont semble-t-il échoué dans cette tentative de réhabilitation des femmes qui fut "récupérée" à leur insu par les hommes. Cet exemple démontre bien que les exploitants tendent à se substituer à leurs femmes dès qu'un revenu agricole, de quelque origine soit-il, atteint une certaine importance dans le circuit moderne. Ils peuvent s'approprier ce revenu d'autant plus facilement qu'ils sont toujours les seuls à avoir accès aux moyens de production ; c'est à ce niveau que les encadreurs auraient dû intervenir en permettant aux femmes de contrôler conjointement aux hommes la conduite de leurs exploitations et donc d'avoir accès à une part des revenus. Cela supposait des actions de formation et de vulgarisation auprès des femmes afin qu'elles soient capables de gérer au même titre que les hommes une exploitation moderne.

Une nouvelle tentative débuta lors de la campagne 86-87, se concrétisant par l'ouverture d'un "Trofié" sur le bloc. "Trofié" signifie en Baoulé "champ pour la sauce" c'est-à-dire condiments. Celui-ci existe dans le système traditionnel, les femmes consacrant parfois intégralement une parcelle à des cultures de gombos, piments, tomates ou aubergines.

Cette initiative, prise par les responsables du Projet, de réserver une portion du bloc au "Trofié" reçut un accueil très favorable de la part des femmes et même des hommes. Ces derniers acceptèrent volontiers de faire une place à leurs épouses sur le bloc en leur donnant l'usage exclusif d'une portion, considérant cette action comme un cadeau offert à leurs femmes mais un cadeau intéressé car ils seront sûrs de cette façon de garder leurs épouses à proximité de l'exploitation moderne.

Seuls, les hommes de Kongossou refusèrent d'accorder à leurs épouses un "Trofié" sur le bloc. Ils jugeaient que la surface défrichée était tout juste suffisante pour leurs cultures.

Il s'avéra d'après notre enquête que les femmes de ce village traditionnel disposaient de parcelles vivrières de taille suffisante pour satisfaire leurs besoins et que la présence d'un "Trofié" sur le bloc était moins nécessaire que dans les villages transférés connaissant des problèmes fonciers.

Chaque femme reçut en moyenne 5 ares d'une parcelle labourée qu'elle sema en gombo et en piment. A Yobué Nzué seulement, les femmes du groupement se constituèrent en "Mgbli" derrière un président dynamique et décidèrent de mettre en valeur un "Trofié" collectif.

Cette opération avait pour objectif de concentrer et valoriser la force de travail féminine sur le bloc en y introduisant des cultures exclusivement féminines. Cela supposait donc la disparition du secteur traditionnel marginal qui n'avait plus de raison d'exister. Or, celui-ci s'est maintenu fermement pour trois grandes causes : tout d'abord par la garantie de sécurité alimentaire qu'il représente au cas où les productions du bloc seraient mauvaise, ensuite par la présence de cultures essentielles dans l'alimentation Baoulé que sont l'igname Lokpa et le manioc, absents des spéculations du nouveau système ; et enfin par sa fonction d'"espace de liberté" où l'agricultrice est seule maître à bord et contrôle le produit de son travail.

Conclusion.

"Bien que l'on parle de plus en plus de leurs rôles, ni le plan de Lagos, ni le rapport Berg, ni les nouveaux accords de Lomé III pour n'en citer que quelques-uns, ni les différentes stratégies alimentaires nationales ne prennent sérieusement les femmes en compte comme agents économiques pertinents. Cécité culturelle ou cécité politique" (8).

Les efforts du PMP en faveur des femmes doivent être soulignés car celles-ci sont généralement absentes des politiques et des projets de développement. Toutefois, ces efforts n'ont pas eu les résultats escomptés :

les revenus monétaires des cultures de 1er cycle, traditionnellement attribués aux femmes, ont été détournés par les hommes à l'insu de l'encadrement et l'introduction d'un "Trofié" exclusivement féminin n'a pas fait disparaître le secteur vivrier marginal, jugé préjudiciable au bon fonctionnement du Projet.

Les actions entreprises par les aménageurs en faveur des femmes sont trop partielles pour atteindre leur but. Introduire des cultures "féminines" ne représente qu'un maillon d'une chaîne qui comprend action de formation et accès aux facteurs de production. La non prise en compte de l'ensemble des maillons de cette chaîne conduit à la "récupération" de l'intervention par les hommes.

NOTES.

(1) Ces blocs culturaux furent ouverts dans les années 80 à proximité des villages reconstruits en savane pour les déguerpis du barrage de Kossou. Ils représentent une superficie de 9.000 ha de terres, intégralement défrichées, de bonne qualité agronomique et encore peu embroussaillées en raison de leur jachère récente.
(2) La portion de bloc mise en valeur couvre en moyenne 50 ha divisés entre 10 exploitants. Les cultures principales sont l'igname, le riz, le maïs et le coton. Des cultures de 1er cycle, telles que l'arachide, le ouré-ouré ou le maïs à cycle court sont en train de se généraliser.
(3) Chaque groupe d'exploitants utilise en gestion commune pendant 3 ans le matériel fourni par le CIMA. Au terme de chacune des trois campagnes agricoles, "les paysans doivent non seulement assurer l'équilibre financier de l'exploitation (paiement de toutes les charges inhérentes à cette exploitation) mais son devenir par le dépôt d'une épargne annuelle d'un montant de 1,5 à 2 millions de F. CFA. Au terme de la troisième campagne, un dossier de prêt est introduit par le groupe auprès d'un organisme bancaire et l'épargne est mobilisée en vue de l'acquisition d'une chaîne neuve qui sera la propriété du groupe. La chaîne expérimentale est alors retirée pour être attribuée à un nouveau groupement assurant ainsi la reproduction du système" (réhabilitaion des blocs de l'A.V.B. dans la région de Béoumi, PMP, 1986, pp. 15-16).
(4) "Notes relatives à l'exécution de la campagne agricole 1986-87", PMP, p.8.
(5) Nous avons procédé par questionnaires individuels soumis directement à chacune des épouses des exploitants PMP de ces quatre villages soit 44 femmes représentant environ la moitié des épouses impliquées actuellement dans le Projet. Cette enquête s'est tout naturellement élargie par des entretiens au hasard des rencontres avec d'autres femmes concernées par le projet.
(6) Le ouré-ouré ou Citrillus sp. est une cucurbitacée rampante dont les graines sont utilisées pour la confection d'une sauce.
(7) Installés sur des terres déjà appropriées, les déguerpis de la savane n'obtinrent de droits fonciers que sur des "mini terroirs" constitués en

grande partie des blocs culturaux qui furent mis à la disposition de quelques familles volontaires. Les autres familles, soit plus de la moitié de la population villageoise, devinrent des paysans sans terre, obligés de négocier chaque année des droits de culture avec les détenteurs coutumiers de la terre.
(8) BISILLIAT,Jeanne, in *Femmes et politiques alimentaires*, ORSTOM, 1985, p. 27.

BIBLIOGRAPHIE

CORREZE, Annette, "Stratégies alimentaires, stratégies féminines, interventions de développement", in *Femmes et politiques alimentaires* pp. 309-404, ORSTOM, Colloques et Séminaires, 1985.
DROY, Isabelle, "Femmes et projets de développement rural en Afrique sub-saharienne". Thèse pour le doctorat de 3ème cycle, Université des Sciences Sociales de Grenoble, 533 pages, 1985.
KERMAN, Claude, "Profession : Agricultrice" in *Inter Tropiques* n°3, février 1984, pp. 8-11.
LASSAILLY, Florence, "L'autosuffisance conjuguée au féminin", in *Inter Tropiques*, n° 10, avril 1985, pp. 18 et 27.
"Réhabilitaion des blocs de l'A.V.B. dans la région de Béoumi". Projet Motorisation Paysanne, document interne, 28 pages, 1986.
"Notes relatives à l'exécution de la campagne agricole 1986-87". projet Motorisation Paysanne, document interne, 53 pages, 1986.

DU VILLAGE A LA PLANTATION, QUI S'ADAPTE ?

J. MASSARD
CNRS - E.R. 297

Sans franchir les frontières d'un pays - la Malaisie -, ni même celles d'une ethnie - les Malais -, je suis passée d'un contexte dit traditionnel, le village, à celui, plus contemporain, d'un centre de migration planifiée, et je me suis crue forte d'une expérience. La pratique de la langue et la familiarité culturelle m'ont certes aidée, mais je me suis trouvée privée du confort de la monographie. L'objet-village se laisse appréhender en partie grâce à la masse de littérature accumulée par d'autres chercheurs, en partie grâce à la "cohérence" qu'on attribue à ce type de formation sociale, cohérence qui apparaît bien vite liée au fait qu'on immobilise l'objet d'étude dans le temps et qu'on l'isole du tissu global du pays. On se conforte quant à l'authenticité des observations en se glissant dans le rôle bien rôdé de l'"observation participante".

Un historique rapide de la démographie villageoise et le relevé de trois généalogies détaillées avaient montré qu'entre 1968 et 1978 (date du début de la première enquête), la communauté avait perdu un tiers de ses habitants. Ils étaient partis dans différents "projets" (en malais *rancangan)* pour la plupart situés dans leur Etat d'origine, le Pahang. J'ai voulu savoir ce qu'il était advenu d'eux, et je les ai suivis dans un centre de migration planifiée.

Jusqu'à une date récente, les acquis cités au début ont été davantage un obstacle qu'une aide dans la compréhension de la situation nouvelle où je me trouvais plongée. Confrontée à un groupe constitué de

toutes pièces pour répondre à des objectifs politiques (ROKIAH TALIB, 1983) et macro-économiques (Mac ANDREWS, 1982) qui le dépassent, et formés de cellules familiales coupées de réseaux villageois, je l'ai supposé par voie de conséquence privé de cohérence et de dynamisme internes, maintenu en "respiration artificielle" par la présence et l'action coercitive de l'agence organisatrice. Mes a-priori se nourrissaient aussi du constat d'absence de la totalité de l'organisation socio-économique et du recul de certaines des pratiques rituelles que je connaissais. En sus des obstacles résumés ci-dessus, il en est d'autres inhérents à la situation : alors qu'au village, j'avais pu réellement *participer* des activités de production économique ou rituelle parce que celles-ci étaient le fait d'une complémentarité des genres, l'observation participante est quasiment exclue des centres de migration. En effet, la discrimination hommes/femmes devient rigide, les femmes sont confinées à la sphère domestique et, par la faible latitude d'action qu'il leur reste en matière d'échanges ou de rituels, elles ont un impact réduit sur la vie communautaire. Les hommes sont les seuls producteurs, et contrôlent aussi toute la sphère politique et religieuse : il est hors de question que je trouve ma place dans l'un ou l'autre de ces domaines d'activité. Je me trouve refoulée dans le domaine féminin, une source alternative d'informations étant les entretiens assez formalisés avec les colons de sexe masculin, ou avec les représentants (masculins) de l'agence de développement.

Au fil de sept mois (1) de présence relativement marginale mais obstinée, ma maigre expérience me conduit d'une part à admettre le succès global de cette opération de développement, d'autre part à élaborer de nouveaux outils méthodologiques pour rechercher les bases de ce qui apparaît comme des formations sociales originales : tout en étant classés dans le monde rural, ce ne sont plus des villages, et ce ne sont pas non plus des noyaux de peuplement urbain.

Cette recherche est encore en cours mais je pense être entrée dans une phase où je la conduis de manière plus efficace, parce que plus modeste, mais aussi plus ouverte. Je suis consciente de mes limites, et de celles propres à une micro-étude menée par un représentant d'une seule discipline. Il y manque la coopération d'autres intervenants à diverses échelles, non seulement des observateurs formés à d'autres méthodes, mais d'autres informateurs que les colons eux-mêmes (les concepteurs du projet, les

décideurs de l'Etat et des personnages-clés à l'échelon régional). C'est seulement alors qu'on pourrait prétendre évaluer l'impact tous azimuts de ces formes de développement. On aura compris que l'exposé qui suit n'est pas un bilan d'une intervention étatique dans l'agriculture malaisienne, mais la présentation encore partielle de données ethnographiques relevées dans un centre de migration ; elle associe un double itinéraire, le mien propre et celui des colons.

I. L'ORGANISATION D'UN CENTRE FELDA.

1. Historique.

La Malaisie est une fédération de treize Etats répartis sur deux territoires, la Malaisie occidentale ou péninsulaire qui en compte onze, et la Malaisie orientale comprenant les Etats de Sabah et Sarawak sur la partie nord-ouest de l'île de Bornéo. Sur les 14 millions d'habitants du pays, la moitié correspond à la population considérée comme autochtone (Aborigènes, mais surtout Malais), l'autre moitié aux communautés dites étrangères (Indiens et surtout Chinois) bien que certains groupes se soient installés dans le pays dès le XVIIIème siècle.

Jusqu'à l'indépendance en 1957, l'économie reposait essentiellement sur l'exportation de produits bruts (étain et caoutchouc naturel). Pendant les trente dernières années, le pays a amorcé une industrialisation et a diversifié les bases agricoles (COURTENAY, 1984) par un effort double, renforcement de l'agriculture *in situ* visant à un accroissement de la production vivrière, et mise en place d'une agriculture de rente avec introduction de nouvelles espèces (palmier à huile, cacao, café). Les Malais sont peu représentés dans le secteur industriel mais dominent les secteurs tertiaire et primaire. Ils sont donc les bénéficiaires exclusifs des stratégies fédérales en matière foncière et agricole (ABU HASSAN OTHMAN, 1985).

La création de FELDA (Federal Land Developement Authority) en 1956 répondait à une situation foncière bloquée (RUDNER, 1979:30-31) : retard dans l'attribution des titres de propriété, accroissement du faire-valoir indirect, et à une pauvreté rurale aigüe. En trente ans, l'agence -

s'inspirant d'une expérience africain (GAITSKILL, 1959) - a ouvert près de 250 centres de colonisation agricole couvrant plus de 600 000 ha, et y a installé près de 100 000 familles. Sélectionnés par un système de points (en fonction de l'âge, du nombre d'enfants, de l'absence de potentiel foncier, et d'une éventuelle expérience dans l'agriculture) dans le cadre d'entretiens, les colons proviennent des différents Etats de Malaisie occidentale, et sont surtout d'origine rurale.

A leur arrivée dans le centre, ils se voient attribuer par tirage au sort un lot de 4 ha planté en palmiers à huile (2) et une maison construite par les soins de l'agence sur un lot de 2000 m2. L'agence a également veillé à la mise en place de branchements d'eau et, dans un nombre de plus en plus fréquent de cas, d'électricité. La zone résidentielle est équipée d'écoles (primaire, et parfois secondaire), d'un centre de soins avec une sage-femme en résidence (et parfois des infirmiers), d'une mosquée, d'une salle de réunions et d'une épicerie coopérative. Une autre agence fédérale a construit une rangée de magasins loués et gérés par des colons comme petits cafés ou épiceries. FELDA est représenté dans chaque centre par une équipe d'encadrement d'environ quinze personnes : un directeur, un sous-directeur, des techniciens et des employés.

Bukit Kuantan, le centre où je travaille, compte 449 familles de colons, réparties en deux phases. La phase I (328 colons) couvre 1320 ha et est divisée en quinze blocs (groupes de production et de résidence) ; le défrichement a commencé en 1969, la plantation des arbres en 1970, et l'installation des colons en 1973. Pour la phase II, les chiffres et dates sont les suivants : 121 colons, 493 ha, 6 blocs, défrichement en 1970, plantation en 1971, installation en 1974.

2. L'organisation du travail.

Chacun des 21 blocs compte de 19 à 26 lots (un par exploitant) ; chaque colon est responsable de l'exploitation et de l'entretien de sa plantation, selon un calendrier planifié et affiché par les techniciens FELDA. La cueillette des régimes de fruits implique deux à trois passages par mois selon la saison, et l'entretien exige l'épandage d'engrais et de pesticides livrés par l'agence mais débités sur le compte des colons. Le

chargement des fruits et leur transport à l'usine de traitement sont faits par petites équipes de trois ou quatre exploitants. L'entretien des routes d'accès est fait sur la base du bloc, avec la participation obligatoire de tous les membres.

Selon les colons, l'exploitation de 4 ha de palmiers à huile exige de 15 à 17 journées de travail pendant les quatre mois de forte production (octobre à janvier), de 8 à 10 journées pendant les huit autres mois. Les techniciens de l'agence, se basant sans doute sur des journées de travail plus longues, affirment que 12 et 7 jours suffisent respectivement.

Les lots d'un bloc forment une zone continue et la redistribution des profits est faite sur une base collective : la totalité des fruits collectés est pesée puis divisée en autant de parts qu'il y a de membres dans le bloc, sans compenser individuellement la qualité et la quantité de travail investies dans chaque lot. Cette égalisation du revenu à l'intérieur de chaque bloc repose sur un système de discipline collective que j'ai développé par ailleurs (MASSARD, 1984).

En s'installant dans le centre, les colons s'engagent à rembourser à l'agence une dette qui en 1984 s'élevait à 51.000 dollars malaysiens (environ 150.000 Fr.) et qui couvre les frais de défrichement, de mise en culture, et de construction des maisons. A ces mensualités s'ajoutent des frais permanents comme la taxe foncière et le coût des intrants. Chaque mois le colon encaisse le solde diminué du crédit consenti à l'épicerie coopérative et de sa contribution aux frais de fonctionnement du bloc.

A la création de FELDA, il avait été annoncé que les colons constitueraient un groupe de petits propriétaires terriens (cf. par exemple, SINGH, 1968). Un nombre grandissant de conditions est venu nuancer l'intention initiale : la terre ne peut être ni vendue, ni louée, ni divisée. Dans quelques uns (3) des deux cents centres existants, les colons se sont vus attribuer un titre de "propriété" (ainsi restreinte) collective, sur la base du bloc ; dans l'ensemble des centres, ce qui est actuellement un droit d'exploitation peut être transmis à un fils (biologique ou adopté) ou à un gendre.

II. LES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES.

Nous avons évoqué les exigences en temps-travail de l'exploitation. Il en découle un surplus de temps libre (4) qui s'avère être utilisé de diverses manières mais dont le résultat global est un plus pour les colons et pour l'agence. Précisons tout d'abord que plus de la moitié des colons (environ 60%) se satisfont des revenus de leur lot, certains épargnant pendant la période de forte production pour alimenter le budget domestique pendant le reste de l'année, d'autres faisant de la précarité un mode de vie. Parallèlement, parmi ceux qui s'adonnent à d'autres activités, certains le font par choix (notamment pour ne pas accomplir eux-mêmes le travail de plantation), d'autres le font comme un pis-aller pour consolider leur budget.

Parmi les 180 maisonnées qui ajoutent d'autres revenus à celui de la plantation, les combinaisons sont variées et d'autant plus difficiles à observer qu'elles n'ont pas forcément une régularité dans le temps (l'éventail est néanmoins limité par le manque de spécialisation professionnelle des colons et leur faible degré de scolarisation) ; certaines impliquent un revenu mensuel régulier ; c'est le cas pour les 12 colons occupant des emplois de gardiens de nuit dans des entreprises commerciales ou industrielles de Kuantan, la ville voisine. La plupart d'entre eux continuent à assurer leur travail de plantation. Il en est de même pour les 13 colons qui travaillent régulièrement dans des chantiers de construction de la région (5). Quant aux 41 commerçants installés sur le projet, ils délèguent souvent l'exploitation de leur lot à une main d'oeuvre qui, lorsqu'elle n'est pas familiale (fils adolescents ayant abandonné leurs études), est recrutée parmi d'autres colons, ou parmi des travailleurs migrants indonésiens ; les services sont rémunérés à la pièce. C'est le même type de main d'oeuvre qui permet aussi à certains colons (24 au total) d'être chauffeurs de camions ou d'autobus, ou à 3 autres de continuer à occuper un emploi de mineur à la mine d'étain voisine. Quelques colons -7- ont aussi acheté, soit individuellement soit en coopérative, des camions servant au transport des fruits à l'usine de traitement. A cela, il faut ajouter les 25 colons qui retirent un revenu complémentaire de l'élevage (6), soit en faire-valoir direct, soit en métayage. Enfin, 32 femmes de colons apportent des ressources annexes en assistant le commerce familial, en prenant des travaux de couture à domicile ou en s'employant comme ouvrières d'usine, ou comme

journalières dans des plantations privées.

Cette multiplicité de travaux complémentaires a diverses conséquences. Elle permet tout d'abord l'expression de penchants individuels : les moins ambitieux sont assurés de ressources suffisantes, les plus dynamiques peuvent exploiter leur potentiel d'énergie (7). Elle induit aussi une insertion plus profonde dans l'économie régionale (accroissant le potentiel de consommation des colons), et fournit aussi une raison supplémentaire de rester à ceux qui ne se satisfont pas des revenus officiels du projet. Elle aide à traverser la période de moindre production aux moins prévoyants, et surtout elle contrebalance en partie le risque inhérent à une monoculture menacée par les aléas du marché mondial.

Notons cependant que pour un certain nombre de maisonnées, cela n'implique pas un niveau de vie supérieur à celui des "colons-seulement" qui gèrent bien les revenus de la plantation, l'excédent de revenus parvenant tout juste à compenser des habitudes dispendieuses (8). Pourtant, pour la plupart des familles disposant de ressources complémentaires, il en résulte une relative aisance qui se matérialise notamment par des travaux d'amélioration du domicile. Quand on sait que le colon qui abandonne le projet ne peut prétendre ni au remboursement des mensualités déjà versées à l'agence ni à une compensation des frais d'aménagement investis dans la maison, on comprend que les raisons de rester dans le centre sont plus fortes.

La possibilité de sous-traitance entraîne en outre l'apparition d'un groupe de colons non exploitants, certains engagés, dans le commerce, depuis leur installation dans le projet dans le commerce n'ayant jamais exploité leur lot. Cela va de pair avec l'établissement de rapports employeur/employé entre certains colons qui diversifient le tissu socio-économique et annulent l'uniformité et l'égalité initiales : les colons retrouvent une situation de dépendance et de hiérarchie qui leur est familière. Enfin, grâce aux plus motivés d'entre eux, les colons disposent sur place de services qui facilitent leur vie de tous les jours dans le centre.

III. ADAPTATION ET INNOVATION.

Je voudrais tout d'abord revenir ici sur certains principes de l'organisation d'un centre FELDA qui me semblaient être au départ des sources

sinon de faiblesse, au moins de vulnérabilité parce qu'ils faisaient appel à des valeurs soit totalement absentes de la société villageoise, soit contradictoires avec des conceptions qui y ont cours.

Ces principes relèvent en premier lieu de l'organisation du travail ; qu'il s'agisse d'activités individuelles ou collectives, elles présentent un caractère coercitif absolument inconnu de l'économie villageoise et impliquent un système de sanctions que doivent s'imposer les colons entre eux ; on s'attendrait à voir là un fort potentiel de conflit. Elles reposent en outre, nous l'avons dit, sur une monoculture exclusive également étrangère aux traditions villageoises, et dont les observateurs se plaisent par ailleurs à souligner le danger en termes économiques. L'économie du centre exclut les productions vivrières (9) dont l'obtention est sous-tendue par des pratiques multiformes d'entraide spontanée. L'exploitation du caoutchouc naturel et plus encore de l'huile de palme supposent un travail essentiellement solitaire ; or les tendances individualistes du villageois malais lui laissent, nous venons de le dire, l'*option* du partage du travail. Le calendrier de travail du centre contraint à la régularité et à l'assiduité, comportements dont l'absence a été souvent notée dans l'agriculture villageoise (Syed HUSSEIN ALATAS, 1977). Comme nous l'avons souligné plus haut, la nature et l'organisation du travail marginalisent les femmes qui, dans le contexte villageois, ont une part importante, sinon prépondérante dans la vie économique et rituelle, notamment par le biais des échanges.

L'accès à la terre, sans être encore clairement défini, est loin d'équivaloir au titre de propriété que les colons étaient venu chercher. Comme le notait J.P. RAISON (1968), le foncier est "immobilisé". Plus généralement, la notion d'une égalité de départ (même surface pour chaque colon) est tout à fait absente du foncier traditionnel.

Quant au mode de recrutement des colons, il ne s'apparente en aucune façon au processus historique de constitution des colonies spontanées qui mettaient en jeu 1) la personne d'un leader et 2) des liens de parenté, et prenait en compte des facteurs topographiques et écologiques (vallées fluviales ou zones côtières). L'implantation d'un centre FELDA dépend de données physiques, mais elles sont généralement subordonnées à des éléments politiques et économiques ; de plus, elle rassemble des familles atomisées liées apparemment par la seule décision de migrer. Enfin, la présence de

de l'agence ne se manifeste pas seulement dans les contraintes de production, mais aussi par une omni-présence générale ; d'une part, l'agence est l'arbitre d'éventuels conflits entre les colons, et d'autre part elle réduit considérablement l'autonomie politique du centre. Les colons ne sont pas majoritaires dans les organes consultatifs qui président à la vie du projet, et jouissent de peu de voix officielles pour exprimer leurs demandes et griefs.

Pourtant, les signes apparents de réussite et de stabilisation sont indéniables. Tout d'abord, les colons restent : les abandons peu nombreux (10) sont largement compensés par un nombre toujours croissant de postulants (11). Le modèle FELDA exerce une forte attraction sur les foyers démunis. Il est intéressant de constater que les colons eux-mêmes contribuent à diffuser une image de bien-être dans leur entourage familial : sur un échantillon de 65 maisonnées de Bukit Kuantan, 13 % seulement ne comptaient aucun membre de leur proche parentèle (germains, ascendants ou descendants directs de l'un des conjoints) installé dans un centre FELDA.

L'observation des conditions matérielles d'existence montre une amélioration sensible du niveau de vie ; arrivés avec une ou deux valises il y a une dizaine d'années, tous les colons ont aujourd'hui une moto, près de 14 % d'entre eux ont une voiture, les maisons ont été agrandies, leur confort amélioré, et toutes comptent du mobilier et un téléviseur (couleur dans la plupart des cas). Certaines cuisines sont équipées d'une cuisinière, d'un réfrigérateur et d'une machine à laver, toutes commodités absentes de l'écrasante majorité des maisons villageoises. Là ne résident pas les seuls acquis : bien que les revenus souffrent de variations saisonnières, les colons sont assistés notamment par la possibilité d'obtenir les nécessités de base à crédit à l'épicerie coopérative ; ces marchandises sont d'ailleurs parfois re-négociées par des voies officieuses et apportent ainsi la liquidité qui fait souvent cruellement défaut entre deux récoltes villageoises. On comprend ainsi que la culture de plantes vivrières cesse de devenir une nécessité : tout (ou presque) peut s'acheter.

Le flou maintenu par FELDA quant à la situation foncière ne semble pas préoccuper les colons : assurés qu'ils sont d'un revenu, sinon régulier, du moins confortable, ils n'exigent aucune certitude concernant l'appropriation de la terre.

Bien que l'encadrement fasse lourdement sentir sa présence, il est

toléré comme une condition nécessaire à la réussite économique ; l'agence délègue d'ailleurs une partie de son autorité aux colons eux-mêmes. La surveillance collective que cela implique est exercée avec une relative souplesse -en vertu des normes qui président traditionnellement aux rapports sociaux, les affrontements directs sont évités, épargnant ainsi les susceptibilités- et une efficacité certaine : les colons par trop réfractaires à la discipline inhérente au système n'ont d'autre alternative que l'abandon, et le consensus se trouve ainsi maintenu.

L'absence de représentation politique officielle n'a pas les conséquences qu'on pourrait redouter, est palliée là encore par des formes traditionnelles de pression, quand ce n'est pas de résistance : les griefs éventuels sont transmis aux responsables de l'agence en respectant les relais hiérarchiques que sont les représentants de bloc (colons eux-mêmes), et les employés et techniciens FELDA. C'est seulement quand la gravité du problème empêche les échelons intermédiaires d'y apporter une solution qu'il est exposé au directeur du centre. Les conflits, sans être toujours résolus, sont canalisés et mettent rarement en danger les rapports sociaux ou les objectifs économiques. Les colons disposent d'ailleurs d'une arme de poids auprès des dirigeants : c'est leur potentiel électoral. Bien que FELDA ait des liens très étroits avec le parti au pouvoir, le parti d'opposition a des moyens de s'approprier les voix des colons, numériquement non négligeables.

Si l'installation dans le centre implique des rôles économiques clairement définis pour les colons de sexe masculin, la conception du projet est moins explicite quant à la place des femmes : on s'attend à ce qu'elles remplissent leurs fonctions stabilisatrices, et qu'elles assurent la reproduction biologique et sociale du groupe. L'agence s'efforce de les enrôler dans des activités collectives (religieuses, artisanales ou ménagères) pour en faire de meilleures Musulmanes et de meilleures femmes au foyer : le fait qu'elles soient des participantes réticentes est dû au rejet de la formule "cours", mais n'implique pas une remise en question des rôles dans lesquels on veut les cantonner. Le fait d'être écartées des activités de production de par la nature du travail, ou des instances consultatives, n'est pas perçu comme une régression par rapport à la situation villageoise : les femmes de colons sont satisfaites de ne pas avoir à travailler (personne ne regrette le travail de la terre toujours vécu comme dégradant), et de bénéficier d'un niveau de vie supérieur à celui de leurs parentes restées au

village. Elles sont de fait enviées par celles-ci qui aimeraient pouvoir passer de longs moments à bavarder ou à regarder la télévision !

De plus, le recul statuaire et la minorisation religieuse accrue des femmes ne doivent pas être attribués à la volonté de l'agence de développement ; ils sont bien davantage le produit d'une poussée fondamentaliste qui traverse l'ensemble de la société malaise. Cette poussée, canalisée par le parti d'opposition, n'est pas encouragée par le parti au pouvoir qui essaie en réalité de la contenir ; elle est reçue à Bukit Kuantan comme dans le reste du pays, c'est-à-dire comme l'expression de l'identité ethnique malaise et se manifeste dans un nombre encore minoritaire de familles par un retour à des pratiques islamiques rigides. Elle se combine à une ségrégation des genres introduite plus ou moins volontairement par l'agence pour produire de nouveaux rapports sociaux qui semblent satisfaire les colons et leurs compagnes.

Quant à l'absence de liens de parenté entre les maisonnées, elle a certes des répercussions sur le tissu social, mais celles-ci ne sont pas forcément déstabilisatrices ; les rapports avec la parentèle proche, toujours très valorisés verbalement, tendent à se distendre dans les faits (12). Ils sont en grande partie relayés par deux types de liens, le voisinage immédiat, et l'appartenance au bloc. Dans la vie de tous les jours, c'est vers les voisins qu'on se tourne en cas de besoins, c'est avec eux qu'on échange de la nourriture, même si ce type d'échanges est beaucoup moins développé qu'au village. Le bloc intervient comme soutien moral en cas de crise, et comme soutien financier et comme source de main-d'oeuvre lors des rituels de mariage.

De fait, l'expérience ayant rapidement montré qu'un tel support pouvait ne pas suffir, les colons ont spontanément constitué des associations de mariage qui se chargent, par des modalités nouvelles, d'aider à franchir cette étape cérémonielle. Il apparaît par ailleurs que certains personnages émergent rapidement pour remplir des fonctions communautaires essentielles. Il s'agit de la "sage-femme de village" (par opposition à la sage-femme du gouvernement en poste au projet), du *bomoh* (chamane), des hommes pieux, et des "hommes forts" -*orang kuat*- ces derniers étant souvent des "colons-ayant-réussi".

Ces individus sont comme au village bénéficiaires d'invitations, de dons de nourriture, ou de services à sens unique, certains d'entre eux (en

particulier les "hommes forts") étant sollicités pour des prêts -pas toujours honorés par la suite-, ou pour des intercessions auprès de politiciens influents.

Les objectifs et les activités économiques partagés et la cohabitation semblent recréer un ciment complexe car les fonctions officieuses s'articulent avec celles de fonctionnaires postés dans le centre (professeur de religion, sage-femme du gouvernement, enseignants laïcs, cadres FELDA, et *imam*, lui-même un colon) et qui, eux aussi, jouissent d'un statut valorisé. Cette nouvelle communauté semble se passer fort bien des liens intégrateurs de la parenté (13), tout en respectant des valeurs traditionnelles telles que la hiérarchie, le pouvoir de la parole, le rayonnement de certaines fonctions, la solidarité communautaire et l'islam.

COMMENTAIRE.

En résumé, les centres de migration FELDA présentent des signes de dynamisme économique et de stabilité sociale. Ils montrent que les colons ont pu intégrer des éléments de la culture malaise pour recréer un nouveau tissu social ; bien qu'une certaine littérature ethnographique dépeigne la société rurale malaise comme paralysée par son attachement à la tradition, les migrants font preuve d'une grande capacité d'adaptation et d'innovation. Il n'empêche que des ombres viennent nuancer l'image du succès. Certaines tiennent à la conception des projets, d'autres surgissent si on considère le rôle des projets dans la vie nationale.

Parmi les problèmes propres à l'organisation des centres, le mode de transmission du droit d'exploitation fait qu'un seul descendant -sur une moyenne statistique de 4- pourra en bénéficier, d'où ce qu'on appelle déjà le problème de la deuxième génération de colons. La succession n'en est qu'un volet ; les études récentes (MacANDREWS, *op. cit.* p. 16) montrent que la majorité des enfants d'exploitants ne terminent pas leurs études secondaires, et que rares sont ceux qui entreprennent une formation professionnelle. Ils viennent donc gonfler la masse des chômeurs alphabétisés (14), et sont souvent dans les projets à la source d'une délinquance pas toujours dissociée de la toxicomanie.

De plus, alors que l'encadrement était présenté initialement comme

une présence nécessaire mais temporaire, aucun des deux cents centres existants ne semble à ce jour pouvoir s'en dispenser. On voulait constituer un groupe d'exploitants autonomes, ils ne sont encore que des assistés installés dans la dépendance (MacANDREWS, *op. cit.* ; YUI HUEN KWAN, 1980). Cette situation n'est pas nouvelle, elle reproduit en réalité un rapport de la paysannerie malaise à l'Etat qu'on peut qualifier de traditionnel : observé dans les sultanats, il a survécu à la période coloniale et à l'indépendance (TUNGKU SHAMSUL BAHRIN, 1981 : 137). Dans le cas des centres FELDA, son impact politique et financier doit être souligné ; consciente du problème, l'agence n'a pu jusqu'ici trouvé de solution viable, c'est-à-dire qui assure la réussite économique. L'installation et le maintien des colons dans les centres FELDA continuent à coûter fort cher aux finances fédérales, mais compte tenu des options idéologiques des dirigeants malaysiens, un tel coût reste préférable au coût politique d'une réforme agraire. Le caractère dispendieux atteint d'ailleurs d'autres domaines : l'agence doit puiser dans des ressources foncières finies, donc précieuses, et la déforestation à grande échelle et la pratique d'une monoculture qui y fait suite ont des conséquences écologiques graves qui n'ont pas encore été enrayées fautes d'avoir été évaluées avec précision.

Enfin, la mise en place des centres a entraîné la formation d'un groupe socio-économique privilégié (15) si on le compare au reste - numériquement majoritaire- de la paysannerie : non seulement il correspond à un modèle élitiste de développement (JONES et RICHTER, 1982 : 4-5) que les pouvoirs publics ne peuvent par reproduire *ad finitum* mais il se manifeste comme un groupe de pression actif (PEACOCK, 1979 : 385) qui se fait entendre sur la scène politique. Les colons FELDA sont conscients de leur pouvoir et en usent pour exprimer des exigences que les dirigeants n'ont pas toujours les moyens de satisfaire ; les actions communes contribuent à renforcer un esprit de corps, et donc à assurer la cohésion du groupe.

NOTES

(1) Répartis sur 3 périodes d'enquête, en 1982, 84 et 85, toutes financées par le CNRS, en partie dans le cadre de l'Action Thématique Programmée sur "Mutations paysannes en Malaisie", dont je suis responsable.
(2) 60% des projets FELDA sont plantés en palmiers à huile, les autres sont encore tournés vers la production de caoutchouc naturel, la culture du cacao entrant pour moins de 10% dans les surfaces cultivées.

(3) Il s'agit de centres implantés à la fin des années cinquante et où le capital a été remboursé par les colons.
(4) La limite de 4 ha par exploitant a été fixée par l'agence car elle permet un revenu suffisant s'il est géré rationnellement, et parce que la disponibilité du pays en terres inoccupées est relativement limitée.
(5) 50 colons disent en outre travailler de manière temporaire dans de tels chantiers.
(6) L'ensemble du cheptel compte à Bukit Kuantan 210 bovins et 85 caprins.
(7) Cet esprit d'entreprise a été noté dans d'autres centres (HO, 1965:II).
(8) Dont le jeu -fléau culturel- n'est pas le moindre.
(9) Bien que les femmes de colons soient encouragées à cultiver un jardin potager sur le lopin attenant à la maison, elles le font rarement. Par contre, elles sont nombreuses à cultiver des plantes d'agrément.
(10) Alors que l'agence donne le pourcentage de 4,8% pour l'ensemble des projets, l'histoire courte de Bukit Kuantan donne 13%.
(11) Je n'ai pas pu obtenir de chiffres récents, mais en 1975, les listes d'attente totalisaient 20 000 dossiers.
(12) Les femmes de colons rentrent chez leur mère pour accoucher du premier et parfois du deuxième enfant, mais pour les naissances suivantes, elles restent au projet, invoquant la difficulté de laisser les aînés scolarisés.
(13) Dans un autre travail (MASSARD, sous presse), nous avons d'ailleurs montré que le rôle de la parenté ne devait pas être surestimé, même en contexte villageois.
(14) ... et exigeants, car habitués dans leur enfance à une relative aisance.
(15) Rappelons aussi que seuls les Malais sont bénéficiaires et que cela pourrait aviver certaines frictions inter-ethniques (ABU HASSAN OTHMAN, op. cit.).

BIBLIOGRAPHIE

ABU HASSAN OTHMAN, "Land Development, Ethnicity and Positive Discrimination in Peninsular Malaysia : the case of FELDA", *Nusantara*,N° 9, juillet 1982:85-103.
COURTENAY, P.P., "The diversification of Malaysian Agriculture, 1950-80 : objectives and achievements", *Journal of Southeast Asian Studies* XV, 1, Mars 1984:166-181.
GAITSKILL, A., *A story of development in the Sudan*, Londres, Faber and Faber, 1959.
HO, R., "Land Settlement projects in Malaysia : an assessment of the role of FELDA", *Journal of Tropical Geography*, XX, juin 1965:I-15.
Syed HUSSEIN ALATAS, *The myth of the Lazy native* Frank Cass, Londres, 1977.
JONES, G.W. et RICHTER, H.V. (eds), "Population resettlement programs in South East Asia", *Development Studies Center Monographs*, N° 30, Australian National University, Canberra 1982.
Mac ANDREWS, C. "Land settlement policies in Southeast Asia", in Jones et Richter 1982:9-23.
MASSARD, J., "De l'économie de subsistance à l'agro-industrie : les projets FELDA en Malaisie de l'Ouest", *Archipel* 27 (1984):31-44.
"Kinship and exchange practices in a Malay village", in *Cognation and Social organization in Southeast Asia*, Kemp, J, & Hüsken, F., (eds), Verhandelingen, Royal Institute of Linguistics and Anthropology, Leiden, sous presse.
PEACOCK, F., "The failure of rural development in Peninsular Malaysia", in JACKSON, J.C. & RUDNER, M., ASAA, *Southeast Asia Publications Series*,

Heinemann Educational Books, Kuala Lumpur, 1979:375-395.
RAISON, J.P., "La colonisation des terres neuves intertropicales", *Etudes rurales*, 31, juillet 1968:7-112.
ROKIAH TALIB, "The politics of land development in Malaysia", *Manusia Dan Masyarakat*, nouvelle série 4: 1-12, 1983.
RUDNER, M., "Introduction : Values and Issues in malaysian Development", in JACKSON & RUDNER, 1979: 30-45.
TUNGU SHAMSUL BAHRIN, "Review and evaluation of attempts to direct migrants to frontier areas through land colonization schemes" in Population Distribution Policies in Development Planning, *Population Studies* N° 75, United Nations, New York, 1981: 131-143.
SINGH, S., "An evaluation of three land development schemes in Malaya", *The Malayan Economic Review*, XIII, I: 99-100 (1968).
YUI HUEN KWAN, A., "Rural Development in Malaya. Issues and Problems Confronting MADA, FELDA and RISDA", *Southeast Asian Journal of Social Science* 8, 1&2, 1980: 64-86.

DIFFERENCIATIONS SOCIALES ET ENCADREMENT AGRICOLE : L'exemple du Centre-Ouest Ivoirien.

François RUF
IRAT - CIRAD.

Des hectares et des hommes... Toujours plus de terre et de force de travail... Ainsi pourraient se résumer la dynamique de l'économie de plantation ivoirienne et la pensée de la majorité de ses acteurs, les paysans, ivoiriens ou étrangers,. En l'absence d'outils de production susceptibles d'entraîner de grandes économies d'échelle, les productions de café et de cacao de chaque planteur dépendent fondamentalement de ses facilités d'accès à la terre et à la main d'oeuvre. Et de ce fait, toute l'économie de plantation ivoirienne peut s'analyser à travers l'histoire des "négociations" entre les autochtones qui contrôlent ou auraient dû contrôler le foncier et les allogènes qui maîtrisent l'accès à la force de travail. C'est dans un certain contexte historique (1920-1950) que les Agni, autochtones du Sud-Est, réussissent, au moins pendant un certain temps, à ne pas céder leurs terroirs tout en utilisant la force de travail allogène et à s'imposer économiquement dans leur région. C'est dans un autre contexte historique (1970-1980) que les allogènes Baoulé contrôlent les deux facteurs de production, terre et main d'oeuvre, et deviennent les grands planteurs de l'Ouest forestier.

Comprendre le développement économique d'une ou plusieurs régions de la zone forestière ivoirienne revient, pour une grande part, à analyser les conditions historiques des rencontres migrants/au-

tochtones. Or, tant l'Etat, colonial ou indépendant, que les structures d'encadrement ont été confrontés aux problèmes issus de ces rencontres et de ces conflits. Si de nombreux chercheurs s'accordent à qualifier les migrations en Côte d'Ivoir de "spontanées", beaucoup reconnaissent également le rôle incitatif joué par l'Etat.

Les chocs migrants-autochtones et les conséquences sur leur insertion dans une formation sociale multi-ethnique constituent des domaines de recherche privilégiés pour analyser la part éventuelle de l'Etat et des structures d'encadrement agricole dans l'évolution de la société paysanne et de ses productions. Faut-il voir dans la zone forestière de Côte d'Ivoire -premier producteur mondial de cacao- un exemple étonnant de réussite de politique économique, le lieu d'un effort et du succès de l'encadrement agricole ou plus simplement un dynamisme spontané de planteurs ivoiriens et étrangers ? Comment ces différents pouvoirs construisent-ils le "développement" ?

I. Quelques exemples des effets des migrations sur la stratification économique des exploitations agricoles.

1. Dans le Centre-Ouest : la Sous-Préfecture d'Ouragahio.

Pour l'essentiel, la différenciation des unités de production peut se représenter par les résultats moyens des grand groupes ethniques : autochtones, allogène du Nord (ivoiriens et étrangers) et allogène du Centre, les Baoulé. Si ces derniers se hissent en quinze ans au sommet de l'échelle sociale avec des exploitations de 8-9 ha, voire. 14 ha dans le Nord-Ouest de la Sous-Préfecture, les autochtones (Bété) ne trouvent guère d'opportunité pour réagir sur le plan agricole : leurs exploitations stagnent à des dimensions modestes de 3 à 5 ha de plantations. Enfin, les allogènes du Nord, longtemps cantonnés par les autochtones au statut de fournisseurs de main d'oeuvre, "s'émancipent" progressivement au point que leurs exploitations dépassent désormais celles de leurs anciens employeurs. Cette différenciation globale entre groupes ethniques s'explique par des facilités inégales d'accès à la terre et à la force de travail, et donc par tous les facteurs susceptibles de jouer sur cet accès : manque de main d'oeuvre familiale liée à la stratégie de scolarisation chez les autochtones, capital préalable favorisant l'achat de terre

et le recrutement de salariés chez certains allogènes, rythme de migration, éléments de politique économique favorables à la migration vers la zone forestière... Ces facteurs se hiérarchisent et pèsent sur l'histoire de façon différente selon les régions et les époques comme le montre une lecture de plusieurs études régionales ou comparatives (1). Mais descriptions et analyses n'abordent généralement pas la différenciation intra-ethnique. Raulin (1957) évoque bien des différences entre villages Bété mais ne propose guère d'explications. En 1981, nous avons donc lancé une enquête de type statistique pour tenter d'analyse cette stratification intra-ethnique.

L'enquête porte sur 175 exploitations Bété réparties dans quatre villages du canton de Nékéidé : Zahibohio, Blouzon, Tiégbahi Nékéidé. Ces quatre villages, distants de quelques kilomètres, partagent une histoire commune sur bien des points, tels que l'introduction simultanée du riz, du café et du cacao, de la matchette, même administration coloniale relayée par le chef de canton... Pourtant ces villages connaissent des réussites inégales.

Les Bété de Tiégbahi obtiennent 418.000 F CFA de produit brut avec 4,35 ha et 97.300 F de main d'oeuvre. Les Bété de Zahibohio se contentent de 194.000 F avec 2,42 ha et 33.900 F. de main d'oeuvre. Tant pour le produit brut café-cacao que pour les facteurs de production, les exploitations autochtones de Nékéidé et de Tiégbahi dominent de 50 à 150% celles de Zahibohio et de Blouzon. Comment expliquer cette opposition ?

La situation des deux premiers villages à la lisière de l'ancienne forêt classée, disposant d'un vaste terroir, contraste avec celle de Zahibohio et Blouzon qui se contentent d'un patrimoine foncier étriqué en bordure de l'axe Gagnoa-Sinfra. Or, la forêt de Bayota est déclassée en 1969-1970, au moment où les Baoulé arrivent massivement dans la région. Ceux-ci s'installent généralement au coeur de la forêt, à distance des villages autochtones, laissent de grands espaces sous le contrôle des villages Bété situés à proximité de la zone déclassée. Cet espace va être utilisé entre 1970 et 1985 par les autochtones... et par les allogènes du Nord que les premiers attirent grâce à cette réserve foncière. Encore aujourd'hui, les

maisons des allogènes du Nord restent pleines de frères et de cousins à la recherche d'une forêt... lesquels travaillent comme manoeuvres chez les autochtones en attendant l'occasion d'une acquisition foncière. Rien de tel dans les villages de Zahibohio et Blouzon qui, par manque de terre, attirent moins la force de travail étrangère.

Les niveaux différenciés de développement de ces villages Bété montrent bien les liens historiques entre l'accès au foncier, les migrations, l'accès à la force de travail. Ces exemples montrent néanmoins une certaine suprématie du foncier, indispensable pour attirer la main d'oeuvre tout en la contrôlant partiellement. L'accès à la terre apparaît ici comme le déterminant essentiel de la variabilité de la résistance et des résultats économiques des autochtones face aux allogènes. Plus de surface disponible a permis de capter plus de travail et de sur-travail, ce qui ne signifie pas nécessairement que les prélèvements se font sous forme de rente foncière. Le facteur terre joue surtout par sa capacité à multiplier les prélèvements de plus-values.

2. Dans le Sud-Est : en pays Abbey.

Nous emprunterons un exemple à J.F. Chaleard (1979) dont l'étude du pays Abbey apporte également des éléments sur la différenciation économique intra-ethnique des autochtones. Pour expliquer cette différenciation, l'auteur insiste moins sur l'accès au foncier que sur le rythme de migration et la capacité des autochtones à contrôler le flux des arrivées. En effet, selon l'auteur, "le dynamisme autochtone dépend de la mise à l'écart des allochtones (au moins en ce qui concerne l'accès à la propriété du sol), facilitée par l'éloignement du chemin de fer".

L'exemple d'un petit village (20 exploitations Abbey de 10 ha en moyenne, deux allogènes avec 3,3 ha) est ainsi opposé à d'autres villages situés près du chemin de fer où les allogènes possèdent 7,64 ha en 1976 contre 5,13 pour les autochtones. En inversant le rapport démographique en faveur des allogènes, le chemin de fer condamne la capacité de contrôle du foncier des autochtones. Or, sur ce plan, routes et pistes du Sud-Ouest ne jouent pas d'autre

rôle... mais à l'échelle d'une région de 40.000 km2 ! Les travaux de A. Schwartz (1982) ne montrent-ils pas que les autochtones (Bakwé) ne perdent la maîtrise de leur terroir qu'à partir d'un certain seuil de fréquence des arrivée de migrants sur leur territoire ? Du moins l'auteur observe que les Bakwé réussissent à contrôler le foncier tant que le rapport démographique autochtones/allogènes reste en leur faveur. Alors, la différenciation inter et intra-ethnique des exploitations relèverait-elle surtout d'un rapport de force démographique ? En ce cas, où se situerait l'influence de l'Etat et de ses politiques agricoles ?

II. Démographies et migrations : spontanées, contrôlées, orientées ?

L'explication démographique est intéressante dans la mesure où elle souligne le caractère progressif des migrations dans le Sud-Est (sauf exception du type de chemin de fer) par rapport aux déplacements massifs des populations que connaissent le Centre-Ouest et le Sud-Ouest depuis l'Indépendance. Un faible rythme migratoire facilite la mise en place de pratiques destinées à contrôler la main d'oeuvre sans s'aliéner le foncier. Les problèmes de recrutement des grands planteurs Agni et leur organisation dans les années 1940 pour détourner la force de travail Mossi du Ghana en témoignent. Mais apparaît alors l'aspect tautologique de l'explication démographique (le nombre d'allogènes augmente parce que les autochtones ne contrôlent plus le foncier...) si l'on oublie de la relier aux conditions historiques. Certes, les infrastructures telles que les routes et le chemin de fer paraissent des facteurs objectifs qui définissent sans ambiguïté le déterminisme. En favorisant la circulation des hommes, les infrastructures entraînent une pression migratoire dont la force entame la capacité de contrôle du foncier par les autochtones au profit des migrants. Mais ce déterminisme ne peut-il s'intégrer parmi les moyens d'une politique économique ? Certes, en 1970, l'infrastructure du Sud-Ouest répond plus aux besoins de l'agro-industrie qu'à ceux des migrants. De même, la dépossession des terres des autochtones est également programmée à l'intention de cette agro-industrie : plantations d'hévéas, palmiers à huile, cocotiers, projets de pâte à papier.... On peut alors considérer que les migrants ont su utiliser

les objectifs et les moyens de l'Etat en fonction de leurs propres intérêts, tout en échappant à son contrôle. En ce cas, le développement agricole peut être qualifié de "spontané" ou d'"endogène" pour reprendre les termes de J.P. Dozon et J.P. Chauveau sur des travaux en cours (cf. Chauveau J.P., 1985). Ces infrastructures, conçues pour d'autres acteurs sociaux (agro-industrie, forestiers) auraient donc eu une "efficacité" inattendue, celle de profiter à une migration incontrôlée mais très productive sur le plan agricole. C'est une première hypothèse et une analyse qui ne manque pas de cohérence. Mais sans nécessairement tout finaliser, et sans contredire cette première hypothèse, on peut souligner la convergence d'intérêts entre l'Etat et une majorité de migrants pour mettre en valeur le Sud-Ouest. Une politique de prix relativement rémunérateurs pour les producteurs, l'absence de code domanial et des arbitrages administratifs en faveur d'allogènes témoignent alors d'autant plus d'un certain contrôle de l'Etat sur le développement et l'orientation de la petite production marchande.

Une autre approche , liée au rôle du foncier, consiste à étudier les stratifications sociales en fonction des stratégies foncières des groupes de migrants. Par exemple, pourquoi les premiers Mossi se condamnent-ils, dans les années 1950-1960, à rester de petits planteurs en s'installant dans les villages sous le contrôle direct des autochtones ? Comment changent-ils de stratégie à l'image des Baoulé qui se constituent de vastes domaines dès 1965-1970, loin des villages Bété ?

Dans le Centre-Ouest, dans les années 1950-1960, bien des allogènes du Nord (essentiellement les Mossi) arrivent comme commerçants ou manoeuvres. Ils s'installent donc dans les villages et restent sous le contrôle des autochtones lorsqu'ils commencent à créer des plantations. Mais à partir des années 1970-1980, dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest, la grande majorité des allogènes du Nord viennent avec l'idée préalable d'obtenir une "forêt". Cette différence d'objectif est liée, mais n'est pas due, à une plus grande propension des autochtones à céder leur foncier. Les conditions créées par les politiques agricoles après l'Indépendance prennent une certaine part dans ce changement de stratégie des migrants Mossi. Certes,

la loi de "la terre appartient à celui qui la travaille" favorise en priorité les Baoulé, dès les premières années 1960 dans les zones disponibles. De 1962 à 1970, le Sud-Ouest n'étant encore guère accessible, le Sud-Est s'avérant déjà bien développé et contrôlé par les autochtones, les Baoulé se dirigent plutôt vers le Centre-Ouest. Mais de 1970 à 1982, les dernières Sous-Préfectures "vides" du Centre-Ouest et le Sud-Ouest deviennent la cible des migrants et pas seulement à l'avantage des Baoulé. Les allogènes du Nord vont pouvoir bénéficier du processus d'aliénation du foncier. Comme pour les Baoulé, une partie d'entre eux vont devenir de grands planteurs parce qu'ils contrôlent simultanément les deux facteurs de production essentiels : la terre et la main d 'oeuvre.

Que les stratégies paysannes s'établissent en partie en fonction des effets des politiques agricoles paraît banal... Mais ces stratégies s'écartent-elles fondamentalement des axes prévus par ces politiques ? La loi de "la terre appartient à celui qui la travaille" n'a-t-elle pas modifié les règles du jeu de l'accès au foncier et à la main d'oeuvre dans le sens souhaité ?

Compte-tenu du développement de l'économie de plantation dans le Sud-Est en 1960, le double contrôle de la terre et de la force de travail par les autochtones, bien qu'ébranlé par la loi slogan, a pu se maintenir mieux qu'ailleurs. Dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest, les autochtones n'avaient aucun moyen de maintenir un rapport de force en leur faveur. Certes, la course de vitesse entreprise par les migrants dans le Sud-Ouest a probablement débordé les objectifs initiaux puisque des domaines annexés par l'Etat en vue de projets agro-industriels se trouvent déjà entamés. La stratégie des autochtones de vendre les domaines annexés est un bon exemple d'adaptation dont les effets contrecarrent directement les objectifs de l'Etat. Néanmoins, à ce stade de l'analyse, il nous semble que les politiques agricoles de la Côte d'Ivoire sont de grands déterminants de sa réussite économique. De fait, l'essor de la petite production marchande correspond à des choix et à des stratégies que l'Etat mène ou prétend mener depuis 1945.

Cette réflexion a son importance pour le développement. Elle amène à poser le problème du rôle de l'encadrement et de la vulgarisation agricole. Face à une telle "efficacité" des incitations du "libéralisme ivoirien", que peuvent faire de plus les structures de développement ?

III. Les structures de développement.

· 1 . Quelle fonction pour les structures de développement en économie de plantation ?

La Côte d'Ivoire donne l'opportunité de s'interroger sur les différences d'encadrement et de finalité de sociétés de développement aussi opposées que la CIDT (Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles) et la SATMACI (Société d'Assistance Technique pour la Modernisation Agricole de la Côte d'Ivoire). Si la première maîtrise directement l'approvisionnement, la production et la commercialisation du coton, la seconde n'exerce quasiment aucun contrôle sur le café et le cacao. Ces différences ne sont-elles pas liées à des options politiques précises ?

Dans un environnement international relativement favorable (la Côte d'Ivoire a des avantages comparatifs sur le cacao), une politique agricole peut assurer au producteur des prix garantis et rémunérateurs et se passer d'un encadrement rigoureux. Ainsi, la SATMACI a pu fonctionner de nombreuses années en encadrant moins de 20% des nouvelles parcelles de café-cacao (1). 80% des extensions témoignent d'un développement "spontané" dans la mesure où elles échappent au contrôle de l'encadrement. Mais cet effet des rationalités paysannes, cette course aux revenus et au capital foncier, se maintient dans le cadre d'une politique agricole et d'un environnement international. En revanche, dans des situations moins favorables, en particulier dans les cas de moindre rémunération du travail des paysans, l'Etat tente de compenser ces insuffisances de sa politique agricole par un resserrement parfois énergique des conditions d'encadrement. Cette situation peut dépendre du marché international comme pour le coton et la CIDT. Bien que la fonction de la CIDT soit essentiellement de contribuer à une redistribution des revenus du Sud vers le Nord du pays et que les subventions et les prix aux producteurs soient

fixés dans cette perspective, le niveau des prix sur le marché international ne permet guère d'aller très loin. Des conditions de faibles rémunérations du travail des paysans peuvent aussi dépendre d'options politiques nationales de pays qui n'ont pas admis qu'une accumulation agricole passe par une rémunération correcte des agriculteurs. A titre d'exemple, nous pourrions citer le Togo et sa société de développement du café et du cacao dont les efforts et les contrôles s'acharnent à contrebalancer les effets de l'insuffisance des prix aux producteurs.

Cette relation entre une politique agricole nationale et l'organisation d'une société de développement régionale mérite naturellement une étude plus approfondie pour définir sa nature, ses cohérence et ses contradictions. Notre objectif se limite ici à montrer la logique d'une telle relation.

L'Etat peut essayer d'orienter son développement agricole par des moyens indirects au niveau de sa politique générale (prix aux producteurs, organisation de marchés, développement des infrastructures...) ou par un contrôle et un appui direct à la production dans le cadre des sociétés de développement. Dans les cas où l'Etat peut et veut se donner les moyens d'une politique générale efficace, nous posons l'hyptohèse du rôle secondaire de l'encadrement, ou du moins d'une finalité dont le développement agricole ne serait pas la composante essentielle. Dans le cas de la Côte d'Ivoire dont la politique économique apparaît "efficace" (2) sur la zone forestière, une telle hypothèse nécessite une confrontation avec un bilan de quelques opérations de la SATMACI.

2. Les apports de ce bilan à une réflexion sur le développement

Cette analyse, aussi sommaire soit-elle (3), nourrit, à propos du rôle des structures de développement une réflexion similaire à celle amorcée précédemment sur les politiques agricoles.

a) L'efficacité "sociale".

Le comportement autochtone doit-il s'interpréter comme un excellent exemple d'utilisation d'une société de développement par des paysans en fonction de leurs intérêts et objectifs que celle-ci ignore ? Ou n'est-il pas assigné à l'encadrement un certain rôle

de soutien, voire de contrôle des autochtones ? Il y a indéniablement un détournement des moyens mis en oeuvre par le développement et ses financiers à des fins insoupçonnées par eux. De ce point de vue, cette utilisation de l'encadrement SATMACI présente des similitudes étonnantes avec celle de la SODERIZ (Société de Développement de la Riziculture). J.P. Dozon (1979) montre parfaitement comment la SODERIZ a été manipulée par les autochtones à l'encontre de ses "objectifs égalitaires".

Néanmoins, le fait que la SATMACI encadre préférentiellement les autochtones plutôt que les allogènes, tant au niveau des parcelles individuelles qu'à celui des blocs, ne démontre-t-il pas qu'au-delà de la bonne foi et des certitudes des agents du développement, il est assigné à la structure de jouer un rôle d'équilibrage et éventuellement de contrôle auprès des autochtones. Ne s'agit-il pas en partie de contre-balancer la pression migratoire ou de détourner l'attention des effets de celle-ci ? Si la réponse s'avérait positive, elle renforcerait l'hypothèse du rôle particulier de la structure de développement dans le cadre d'une politique agricole "efficace". Il s'agirait moins de contribuer à augmenter la production que de limiter les risques sociaux inhérents à une croissance agricole trop rapide. Car cette croissance se produit au détriment d'une partie de la population qui risque de se condamner à long terme par son adaptation à court terme (ventes de terres, faute de moyens de les mettre en valeur ou de les faire mettre en valeur...). En ce cas, le "détournement" des interventions de la société de développement, bien qu'il pose des problèmes, ne s'oppose pas fondamentalement aux objectifs de l'Etat. En quelque sorte, les blocs cacao de la Banque Mondiale, même s'ils échouent économiquement, contribuent à maintenir une certaine paix sociale...

Plusieurs entretiens avec les planteurs nous permettent de dire que certains allogènes ont eux-mêmes bien analysé le rôle stabilisateur des agents SATMACI auprès des autochtone. Tout se passe comme si certains allogènes évitent de travailler avec la SATMACI pour ne pas briser un certain équilibre, pour laisser l'illusion d'une relatif monopole de l'encadrement aux autochtones...

Ces stratégies paysannes, tant autochtones qu'allogènes, débouchent sur un compromis, sur une paix sociale favorable au développement économique. Ces stratégies vis-à-vis de la SATMACI relèvent-elles d'un efficace imprévu ou camouflé mais espéré par l'Etat,

- b) L'efficacité économique.

10 à 20% des plantations se créent avec l'appui de la SATMACI mais 60% des exploitations autochtones sont encadrées : les chiffres montrent qu'un faible encadrement des plantations en termes de superficies est compatible avec un contrôle social important...

Sur le plan strictement économique, il est vrai que la majorité des plantations encadrées débouchent sur un échec. Les plantations individuelles primées ne se distinguent guère des autres plantations, tandis que certains blocs deviennent difficiles à identifier sous le recru arbustif... Mais là encore apparaît un "efficace" probablement non attendu. D'une part, la dissémination des plantations créées avec la SATMACI a permis de faire connaître un matériel végétal performant, surtout sur le plan de la précocité. C'est l'effet classique de la "tâche d'huile", bien réel en ce cas.

D'autre part, la SATMACI a contribué à déclencher un processus de "modernisation" par la technique des traitements anti-mirides. Ce n'est pas un hasard si cette pratique se diffuse relativement bien en milieu paysan : c'est une des rares techniques qui permette d'intensifier (à l'unité de surface) sans augmenter le temps de travail. Dans un contexte de "course à la terre" et de contrainte relative en travail (au regard des terres disponibles), ces techniques économisatrices de main d'oeuvre étaient les seules à pouvoir passer. Lorsque l'innovation résoud une contrainte et permet de revaloriser le facteur limitant (le travail), les planteurs l'adoptent assez vite.

Bien que les planteurs maîtrisent encore imparfaitement la méthode des quatre traitements annuels, on peut affirmer que la SATMACI a joué son rôle d'information et de formation.

Quant aux autres techniques ou voies d'intensification, elles ne pouvaient guère passer dans un contexte d'abondance du facteur terre. C'est sans doute l'erreur de la SATMACI de n'avoir pas su identifier les types d'exploitations qu'elle encadrait et de n'avoir

pu analyser les causes de ses échecs" ou de ses "réussites". Mais dans l'ensemble, la SATMACI n'est redevable que pour une bien faible part de la "non-intensification" de l'économie de plantation ivoirienne durant les décennies 1960 et 1970. Dans le cadre d'une véritable course à la terre, alimentée par le drainage d'une force de travail venue des savanes, elle-même favorisée par une politique économique stable, l'intensification par augmentation du temps de travail était impossible au-delà d'un certain seuil.

En revanche, depuis les premières années 1980 et surtout depuis 1985, la raréfaction du facteur terre commence à produire ses effets. L'optimum économique se déplace vers l'intensif lorsque la terre devient le nouveau facteur limitant (au regard de la force de travail disponible). La crise économique des secteurs secondaires et tertiaires a également provoqué un phénomène très intéressant de retour à la terre. Des actifs étrangers mais également ivoiriens, y compris parmi les jeunes scolarisés reviennent comme manoeuvres, aides familiaux et chefs d'exploitation.

Le contexte socio-économique devient donc favorable pour une nouvelle insertion d'une structure de développement dans le processus de modernisation de l'agriculture de forêt. Or, c'est précisément à cet instant que des bailleurs de fonds participant au financement de la structure soulignent ses échecs passés pour la réformer et pour la remplacer. Bien qu'une refonte de la structure apparaisse effectivement nécessaire, la démarche est criticable. Certes, les structures de développement ont souvent tendance à s'approprier a posteriori des "réussites" ou un "efficace" et à rejeter sur les paysans la responsabilité des "échecs". Mais les structures peuvent également subir les mêmes types de déformation des réalités et de reconstruction de l'histoire. Décideurs et financiers peuvent rejeter la responsabilité d'un "échec" sur la structure de développement... Sur ce plan, les exemples historiques ne manquent pas...

A cet égard, les agro-économistes ont une certaine responsabilité. Souvent appelés comme évaluateurs d'une structure pour légitimer sa mise à mort, ils doivent s'attacher à maintenir une approche scientifique faisant la part de l'"échec" attendu ou imprévu et de l'"efficace" perçu ou ignoré, prévu ou approprié...

c) Appareils d'encadrement et stratification sociale.

Nous reconnaissons à la SATMACI une fonction effective de régulation sociale, de soutien aux petits paysans. Au regard d'autres situations historiques, notamment européennes, cette réalité peut surprendre. La plupart des analyses scientifiques montrent que derrière cet objectif affiché, l'action effective des appareils d'encadrement contribue à accélérer le processus de différenciation sociale.

Cette réflexion sur le rôle de l'encadrement permet de souligner la différence historique entre les situations européennes d'après-guerre (1945) qui constituent nos références habituelles et les phases de développement que connaissent les zones tropicales humides d'Afrique de l'Ouest.

En Europe, le développement agricole s'appuie sur une profonde transformation des moyens de production, sur une substitution très rapide de main d'oeuvre par du capital et ce dans un contexte de propriété foncière construite et reconnue.

En Afrique de l'Ouest, ce processus n'est qu'à peine entamé pour différentes raisons. On peut y voir un effet des prélèvements des caisses de stabilisation ou des "marketing boards". Des prix garantis mais trop faibles auraient bloqué les tentatives d'investissement des planteurs. Mais c'est surtout l'objectif d'appropriation de la terre.... et l'absence de techniques disponibles qui expliquent la faible capitalisation des exploitations de café-cacao.

Dans tous les cas, cette faible capitalisation pose des problèmes d'interprétation de la "différenciation sociale". Le fait que cette stratification s'appuie essentiellement sur la multiplication de plus-values de travail direct, la rend fragile et réversible.

Par conséquent, l'analyse du rôle de l'encadrement vis-à-vis du processus de différenciation sociale, doit rester très dynamique. La structure a joué un rôle "tampon" et modérateur à une phase historique du développement agricole des zones forestières : une phase de peuplement massif dont la dimension sociale est la construction de la propriété foncière et au cours de laquelle le processus de substitution de main d'oeuvre par du capital ne fait que s'amorcer timidement. C'est aussi une phase où les planteurs ne se sont pas encore organisés en groupements ou en syndicats pour influencer les

centres de décision politiques et leurs relais. (N'était-ce d'ailleurs pas une des fonctions implicites de la SATMACI que se substituer à toute organisation de type syndical ?).

Si le progrès technique et l'environnement socio-économique conduisent à une reconnaissance de la propriété (désormais construite), s'ils permettent une pénétration plus importante de capital, et la constitution de groupements ou de syndicats, la stratification sociale devrait s'accentuer, soutenue cette fois par les structures de développement. D'ailleurs les espoirs des bailleurs de fonds, quant à la refonte de la SATMACI visent l'objectif, déjà ancien, de constituer une classe de planteurs modernisés parmi les "grandes" exploitations.

Conclusion.

De ce survol d'éléments de politique agricole et des interventions d'une société de développement, il ne semble pas trop présomptueux de retirer deux idées-forces, qui restent des axes de recherche.

A propos du partage des tâches entre l'Etat (par le biais de politiques économiques) et ses sociétés de développement vis-à-vis des orientations à insuffler aux structures de production paysannes, nous avons étudié une situation où, en schématisant à l'extrême, les politiques économiques paraissent "efficaces" au point de ne confier implicitement qu'une fonction socio-politique à l'encadrement. L'Etat peut-il, pour autant, faire l'économie de telles structures ? Par ailleurs, il serait intéressant, notamment dans le même pays, d'analyser ce partage des tâches avec d'autres sociétés de développement dont la fonction économique semble plus affirmée parce que les politiques agricoles sont moins "efficaces" ou l'environnement international moins favorable.

Le second thème abordé dans cette communication, complémentaire du précédent, pose la question de savoir si l'Etat intègre très tôt les stratégies paysannes dans la formulation de sa politique agricole, ou s'il ne fait que les récupérer tardivement. Car nous avons relevé des stratégies paysannes apparemment contradictoires avec les objectifs déclarés de politiques agricoles ou de sociétés

de développement, mais finalement tout à fait acceptables et bénéfiques pour les intérêts de l'Etat. Faut-il pour autant tout finaliser ?

L'exemple ivoirien laisse parfois penser que les effets possibles de ces stratégies paysannes ont été en certaines occasion pris en compte très tôt par l'Etat... ce qui expliquerait en partie le succès relatif de ses politiques.

NOTES

(1) En termes de superficies et non d'exploitations. Chiffres établis sur la base d'enquêtes dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest. Il est possible qu'ils soient plus élevés dans le Sud-Est. Au niveau national, d'après les chiffres du Ministère de l'Agriculture, en 1978-1979, la prime cacao aurait permis d'atteindre 25 à 30% d'encadrement sur les nouvelles plantations de cacao.
(2) "Efficace", au moins dans le sens où la politique économique soutient plus qu'elle n'affronte les dynamiques paysannes, ce qui est loin d'être le cas de bien d'autres pays. Au cours du Colloque "Etat, structures de développement et paysans" organisé en septembre 1985 par le CIRAD à Montpellier (actes à paraître), J.P. Chauveau a proposé de bien différencier "l'efficacité" (au regard des moyens engagés et des objectifs) et un "efficace" qui représente plutôt des effets induits imprévus. Dans l'ensemble, les termes "efficacité" et "efficace" souvent employés dans cette communication, se réfèrent à ces définitions.
(3) Si sommaire soit-elle, elle ne pouvait prendre place ici, sans peine d'augmenter indûment le volume de cette contribution. Nous renvoyons le lecteur à la bibliographie de l'auteur (N.d.E.).

BIBLIOGRAPHIE

CHALEARD J.M., 1979, "Structures agraires et économies de plantation chez les Abbey", Thèse de 3ème Cycle, spécialité Géographie, Université de Paris X-Nanterre, Tome I, 296 p
CHAUVEAU J.P., RICHARD J., 1977, "Une périphérie recentrée". *Cah. Et. Afr.*, 17(4), p 485-523
CHAUVEAU J.P., 1985, "L'économie de plantation villageoise caféière et cacaoyère en Côte d'Ivoire : les leçons de l'histoire", *Cah. Recherche-Développement*, (8), p 46-49
DOZON J.P., 1975, "La problématique rizicole dans la région de Gagnoa", Abidjan, SODERIZ-ORSTOM, 154 p
DOZON J.P., 1979, "Impasses et contradictions d'une société de développement", *Cah. ORSTOM, Série Sciences Humaines*, 16 (1-2) p 37-58
DOAON J.P., 1981, "Ethnicité et Histoire", Thèse de 3ème cycle, spécialité Sociologie, Paris, ORSTOM, 627 p
FORGET M., 1982, "1981 : année zéro du projet Centre-Ouest. Les résultats de la Sous-Préfecture de Daloa", Daloa, STAMACI-PACO, fascicule II, 22 p et annexes
FORGET M., 1982, "1981 : année zéro du projet Centre-Ouest. Des relations de production à la typologie des exploitations", Daloa, SATMACI-PACO, fascicule III, 33 p et annexes

LENA Ph., 1978, "Perspectives de l'aménagement de l'espace rural sur le front pionnier du Sud-Ouest ivoirien", in *Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale*, Ouagadougou, Paris, ORSTOM, p. 155-158

LENA Ph., 1979, "Transformation de l'espace rural dans le front pionnier du Sud-Ouest ivoirien", Thèse de 3ème Cycle, spécialité Géographie, Abidjan, ORSTOM, 345 p

LENA Ph., 1981, "Quelques aspects du processus de différenciation économique en zone de colonisation récente", Abidjan, *Cahiers du CIRES*, (30) p 65-95

LIABEUF J., 1979, "Rapport de mission sur les problèmes posés par le développement des productions de cacao et de café dans la région du Projet Centre-Ouest", Paris, IFCC, et Abidjan, IRCC, BIRD, 116p

PONTIE G., RUF Th., 1985, "L'opération de rénovation de la caféière et de la cacaoyère togolaises", in *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire*, Paris, Karthala, p 102-131

RUF F., 1982, "Les règles du jeu sur le foncier et la force de travail dans l'ascension économique et la stratification sociale des planteurs de Côte d'Ivoire", *Economie rurale*, (14 6148), p 111-119

RUF F., 1984 a, "Evolution des derniers fronts pionniers du Sud-Ouest ivoirien", Tome I : Structures de production et stratification sociale, Bouaké, IDESSA, 93 p

RUF F., 1984 b, "Quelle intensification en économie de plantation ivoirienne ?" I. Histoire, systèmes de production et politique agricole. *Agronomie tropicale*, 39 (4), p 367-382

SCHWARTZ A., 1973, "peuplement autochtone et immigration dans le Sud-Ouest ivoirien", Abidjan, ORSTOM/BNETD/ARSO, 145 p + cartes

SCHWARTZ A., 1982, "Grands projets de développement et pratique foncière en Côte d'Ivoire. L'exemple de l'opération San Pedro", in *Enjeux fonciers en Afrique noire*, E. LE BRIS, E. LE ROY et F. LEIMDORFER edit., Paris, Karthala, p. 293-300

DE LA VAISSIERE P., 1981, *Structures et typologie des exploitations agricoles de la zone forestière de Côte d'Ivoire*, Dijon, ENSAA, fascicule II, 71 p + tableaux

STRATEGIE LIBERALE OU STRATEGIE AUTO-CENTREE : LA GUINEE PEUT-ELLE CONTINUER A NEGLIGER SON AGRICULTURE ?

Annie CHENEAU-LOQUAY
CNRS - CEGET

Cette question n'a rien de paradoxale, même au moment où se crée en Afrique un consensus pour admettre qu'il faut enfin accorder une priorité à l'agriculture sans laquelle il n'y a de développement que de façade (1). Dans le cas de la Guinée où le "naufrage" de l'économie est patent (2), le secteur agricole a subi le plus cuisant échec de la période Sékou Touré. Mais la priorité effectivement affirmée depuis deux ans en faveur du développement rural ne se traduit pour l'heure par aucune politique concrète. Il fallait, il est vrai, dresser l'état des lieux dans un domaine particulièrement méconnu. On peut douter néanmoins de la réelle volonté politique des nouveaux dirigeants et de leurs conseillers, car même si l'agriculture guinéenne est dans un état déplorable par rapport à ce qu'elle était au moment de l'Indépendance, sa situation est meilleure que dans bien des pays du Sahel, et même si la production a régressé, des conditions naturelles relativement favorables permettent à la population rurale de se nourrir et de produire toute une variété de denrées.

Et puis, Conakry est alimentée par les importations payées grâce à la bauxite, puisque la Guinée dispose de richesses minières considérables et équilibre sinon sa balance des paiements, du moins sa balance commerciale. La tentation est forte pour les dirigeants d'"oublier" que le pays est avant tout agricole et le choix d'investir d'abord en faveur des paysans pourrait être

douloureux pour la population urbaine, clientèle politique fort sensible. Le risque d'une dépendance accrue, et d'une coupure accentuée entre la ville et la campagne nous paraît dans le droit fil de la nouvelle politique libérale mise en oeuvre sous la coupe du FMI et de la Banque Mondiale (3).

Le poids du passé.

La population de la Guinée est estimée à 5,5 millions d'habitants (pour 250 000 km2) en 1985, dont 75 à 80% vivent de l'agriculture. La croissance démographique moyenne se situerait entre 2,5 et 3% par an, mais Conakry avec déjà 13% de la population (700 000 habitants) va voir son poids augmenter encore (16,5% en 1995 avec 5,6% de croissance annuelle). C'est la seule grande ville du pays (la deuxième, Kankan, ne compte que 80 000 habitants) et le déséquilibre entre la capitale et les régions intérieures est accentué par sa situation côtière. Le relief montagneux du pays, sa forme même, la détérioration du réseau routier ne favorisent pas non plus les échanges et l'intégration nationale. La Haute Guinée et la zone forestière sont plus orientées vers les pays voisins, Mali, Côte d'Ivoire, Liberia ou Sierra Leone que vers la capitale.

En outre, la politique de l'ancien régime a conduit à une centralisation excessive sur Conakry et à un abandon du paysannat.

Après la mort de Sekou Touré, et l'instauration d'un nouveau régime en avril 1984, les observateurs étrangers s'étonnèrent de découvrir un pays laissé quasiment en friche pendant un quart de siècle, où tout était à reconstruire de fond en comble (4). On s'interrogeait sur le contraste inquiétant entre les images du président guinéen en 1958 et en 1984 alors qu'il avait fallu moins d'une semaine pour que tout l'édifice politique qu'il avait établi "s'écroule comme château de cartes" (5). Le remarquable talent oratoire de Sékou Touré avait en effet servi à dissimuler le marasme croissant où s'enfonçait le pays. La "prometteuse" Guinée de 1958 (6) se retrouve aujourd'hui au rang des pays les moins avancés, les PMA, avec un PNB de l'ordre de 300 $ par habitant. Que Sékou Touré ait eu la volonté de faire triompher et coïncider indépendance nationale et libération sociale, et qu'il ait été contré par une "néo-bourgeoisie" utilisant l'appareil politique et administratif comme moyen de pouvoir, comme le pense Jean SURET

CANALE, ou, au contraire, qu'il se soit servi de cette clientèle et du clan familial pour asseoir une dictature sanglante, comme l'affirme pour sa part Ansoumane DORE (7), universitaire guinéen en exil, l'histoire politique de cette période trouble restera à écrire une fois les passions apaisées. Ce qui par contre est indéniable, c'est bien le délabrement de ce pays où un Etat, une société civile, une économie licite sont à créer et qui de ce fait, présente un champ expérimental sur lequel s'affairent les "experts internationaux".

Sous "l'ancien régime", le système coercitif imposé dans les campagnes est largement responsable du déclin de l'agriculture. Toute une cascade d'institutions collectivistes inefficaces se sont succédées. Les coopératives agricoles de production, centres de modernisation rurale, brigades motorisées de production et depuis 1978, à plus large échelle, les fermes agro-pastorales d'arrondissement, pour lesquelles fut créé un ministère particulier, ont mobilisé la quasi-totalité des investissements consacrés au secteur agricole. Il s'agissait de créer une agriculture d'Etat, mécanisée, totalement en dehors des organisations traditionnelles locales et devant le stimuler. Les paysans fournissaient la main-d'oeuvre "volontaire" de ces organismes, gérés par des jeunes formés à la hâte, pseudo-ingénieurs affectés d'office et salariés de l'Etat. Sekou Touré avait pourtant reconnu qu'on ne faisait pas de l'agriculture avec des fonctionnaires... Le matériel standard livré par les pays de l'Est, était mal adapté aux conditions locales et mal utilisé. La production de ces fermes devenait très vite plus faible que celle des exploitations paysannes environnantes.

Cette politique a eu pour résultat un gaspillage financier et humain et a provoqué chez les paysans une profonde défiance qui risque de durer, vis à vis de toute forme d'organisation collective et à l'égard de l'administration.

Le bas niveau des prix fixés par l'Etat, l'obligation de livrer une certaine quantité, même faible, de leur production, les normes (disparues les dernières années contre un prélèvement en argent), n'incitaient pas les paysans à produire de surplus pour les vendre aux magasins d'Etat. Les producteurs se sont repliés sur l'autoconsommation familiale, et le marché noir s'est développé surtout à proximité des frontières, ainsi que la recherche d'activités non agricoles et donc l'exode rural.

On retrouve ainsi en Guinée le schéma très africain d'une paysannerie que le discours désignait comme la première bénéficiaire du développement,

qui fut sacrifiée aux intérêts de la nouvelle classe gestionnaire mais qui n'est pas soumise à cette classe puisqu'elle s'est retirée du marché officiel, a conservé sa propre organisation de production et a créé ses propres circuits d'échange (8).

Ce repli de la paysannerie a provoqué un effondrement de la production agricole : celle des produits d'exportation d'abord, avec la chute de la banane après le départ des planteurs (de 100 000 t. à presque rien aujourd'hui) et celle du café, qui existe encore mais qui fuit à travers les frontières. Les exportations agricoles ne représentent plus que 3 % en valeur contre 68 % en 1958, différence compensée par le fort développement du secteur minier. Mais surtout, le plus inquiétant est la forte progression des importations d'aliments de base. La production des cultures vivrières aurait à peine suivi le rythme démographique dans les campagnes. Les importations de riz sont passées de 7 000 t. en 1958 à 90 000 t. en 1982 et dépassent 100 000 tonnes en 1985 selon les chiffres officiels sous-évalués. Au printemps de 1986, les barrières à la sortie de Conakry étaient supprimées, le riz pouvait s'écouler légalement à l'intérieur du pays. En juillet 1986, 40 000 tonnes étaient attendues des Etats-Unis. En période de soudure, il ne devrait pas y avoir de pénurie. Cette politique d'importations massives est destinée à contrer les spéculateurs mais ses dangers sont connus, trop de riz à un prix trop bas peut décourager la production locale.

Riz et autosuffisance alimentaire.

En Guinée, le problème du riz ne se pose pas de la même manière que dans des pays également gros consommateurs mais avec moins d'atouts pour la production : le riz n'est pas comme au Sénégal consommé surtout en ville, et cultivé traditionnellement dans une seule région. C'est l'aliment de base dans presque toutes les régions et la principale culture avec quelque 45% de la superficie cultivée. La production nette, estimée entre 280 et 300 000 tonnes en 1985, suffirait à nourrir la population rurale. Il n'a pas été constaté à travers le pays de signes évidents de sous-nutrition : à peine un léger déficit en protéines (9).

Par contre, pour les années à venir, il serait nécessaire d'améliorer les rendements de culture du riz, mais aussi des autres denrées

pour produire davantage et faire face à l'accroissement démographique. L'élevage devrait être particulièrement intensifié. Mais le problème le plus difficile à résoudre est celui de l'approvisionnement de Conakry qui consomme actuellement quelques 75.000 tonnes de riz et verra ses besoins augmenter de 50 000 tonnes d'ici à 1995.

Le débat qui se déroule en Guinée pour élaborer une politique agricole tourne autour de la question de savoir s'il faut ou non viser l'autosuffisance rizicole du pays alors que la situation excentrée de la capitale est un handicap pour la production nationale, que les importations se font à des prix particulièrement bas (200 à 250 $ la tonne à Conakry, 70 à 90 000 F. guinéens), et qu'il faudrait accorder une priorité à la promotion de la petite exploitation paysanne.

Les estimations effectuées dans une étude pour la Banque Mondiale se basent sur une période très courte (dix ans) trop courte en tout cas pour parvenir à l'objectif envisagé : résorber le déficit avant 1995 impliquerait un effort considérable, il faudrait accroître la production de 47 %, soit 4 % par an. Cet accroissement devrait être obtenu surtout dans la région côtière, proche de la capitale, pour minimiser le coût du transport, et parce que cette région a les meilleures aptitudes pour le riz. Mais alors, estiment les auteurs, une simple élévation de la productivité des systèmes paysans ne suffirait pas, il serait nécessaire de réaliser des aménagements nouveaux de production intensive. Et dans ce cas, en dépit du potentiel national de production, l'objectif d'autosuffisance peut s'avérer anti-économique, dans un contexte de cours mondiaux particulièrement bas.

Ainsi, si la règle d'or est de ne pas soustraire le pays du marché international, comment pourrait-on mener une politique en faveur du paysannat, donc plus auto-centrée, sans mettre en valeur le potentiel national ? Il y a là une incompatibilité.

Dans une conjoncture d'assainissement.

Ce raisonnement s'inscrit dans la logique de la Banque Mondiale, logique uniquement économiste selon laquelle le rétablissement des grands équilibres globaux restructurerait par voie de conséquence l'offre de produits vivriers. Dans une stratégie agricole fondée, bien entendu, sur la

promotion de la petite exploitation paysanne, la Banque préconisait dès 1983 d'améliorer tout d'abord les incitations économiques à la production grâce à un environnement de pluralisme commercial où les prix seraient progressivement fixés par le jeu des forces du marché (10). Désormais, c'est chose faite, la politique d'"assainissement" appliquée en Guinée depuis le début de l'année 1986, associe librement circulation des marchandises, privatisation, austérité et liberté (mais encore partielle) des prix.

Le suivi des activités paysannes dans la zone côtière pendant cette "ère des réformes" (6) montre que si, au début, les mesures prises ont eu des effets positifs, les problèmes structurels demeurent, voire s'aggravent, avec plus de libéralisme et risquent de compromettre tout développement du secteur agricole.

Avec la disparition des FAPA dès avril 1984, 12 000 jeunes se retrouvent un peu plus inoccupés qu'avant dans les sous-préfectures. La disparition du parti et des sociétés commerciales d'Etat ont eu des effets directement bénéfiques pour les paysans, en supprimant des sources essentielles de prévarication.

Avec la libéralisation des prix, les denrées agricoles et les produits de consommation courante se sont retrouvés à leur niveau le plus élevé du marché noir, ce qui a ouvert le marché. Puis la dévaluation du syli, son remplacement par le franc guinéen (F.G.) ont fait un peu monter les prix, ceux des légumes, du manioc, des fruits, de l'huile de palme. Dans un contexte de pénurie, le marché est très ouvert, ce dont profitent davantage les producteurs situés au-dessus des plaines alluviales, sur les plateaux, ceux qui ont l'agriculture la plus diversifiée.

Le relèvement des prix des produits d'exportation, le café et, pour la côte, le palmiste (de 15 à 60 FG. le kg) provoque un afflux du produit chez les commerçants alors qu'auparavant, les palmistes n'étaient ni utilisés, ni vendus.

Mais le prix du riz, comme celui de l'essence, étant donné leur impact sur le niveau de vie, restent fixés. L'augmentation du riz a cependant été forte pour le consommateur, de 20 FG en janvier, à 80 FG en avril et 100 FG le kg en juillet. Cependant, le prix du riz local, bien que très variable selon les lieux et les périodes, a tendance à dépasser celui du riz importé. Il dépend en fait d'un contexte très local. Ainsi, en février, en pleine période de récolte, le riz qui arrivait à Conakry depuis les îles proches coûtait

très cher, le double du riz importé. Par contre, en juillet, en période de soudure, on trouvait le riz local au même prix que le riz importé dans un village éloigné de Conakry au nord de la côte. Ces anomalies semblent signifier que la disponibilité en riz importé à un moment donné, en un lieu donné, régule bien les cours. Si les importations sont trop importantes, le risque de voir disparaître le riz des marchés locaux est réel.

A la périphérie de Conakry, en pleine période des travaux rizicoles, les producteurs ne nous ont pas semblé très motivés, ils étaient peu nombreux dans les champs et souvent occupés à tout autre chose qu'à cultiver la terre, commerces divers, ou activités sociales. Dans cette partie de la côte très influencée par la ville, l'exode des jeunes est généralisée, ils ne savent plus, dit-on, prendre la houe, les déplacements vers la ville sont fréquents et puis tous les autres produits se vendent facilement, en particulier le sel plus rémunérateur que le riz, et d'importantes superficies de rizières ont été reconverties en salines. Par contre, dans la partie nord de la côte où les traditions rizicoles sont plus élaborées et la capitale plus éloignée, les producteurs sont plus intéressés par une augmentation de la production et moins sensibles aux variations de prix.

Mais ce qui est étonnant en Guinée côtière, par rapport à d'autres régions traditionnellement productrices comme celles des Diolas de Casamance, c'est l'importance de la commercialisation du riz. Alors que les Diolas répugnent à vendre du riz qui est destiné avant tout aux greniers familiaux, les Bagas, eux, avec des méthodes de culture semblables, et les Soussous plus encore, n'hésitent pas à vendre leur riz : il y aurait plutôt surcommercialisation. Le riz est vendu dès la récolte même si on sait très bien qu'il faudra en racheter au moment de la soudure à des prix beaucoup plus élevés. L'endettement paraît très généralisé. On emprunte du riz pour pouvoir se nourrir et nourrir les associations de travail surtout, quitte à rembourser une quantité plus importante à la récolte d'après. Bien des paysans sont la proie des commerçants locaux, mais ne se rendent pas très bien compte de la spéculation qui s'exerce contre eux.

Ainsi, le marché du riz en milieu rural est extrêmement complexe, des flux existent dans les deux sens, vers la ville et depuis la ville. Dans ce contexte, trois types de problèmes sont à résoudre. Produire des quantités croissantes, à un coût qui soit suffisamment rémunérateur pour les producteurs et pas trop élevé pour les consommateurs, réguler les quantités

et les prix au cours de l'année en créant au niveau local les capacités de stockage qui n'existent pas ; ne pas inonder les campagnes de riz importé à bas prix car les producteurs se replieraient sur l'autoconsommation alors qu'ils ont actuellement la volonté de produire davantage, et pas toujours la possibilité de substituer le riz à autre chose (dans l'avenir, si la palmeraie était renouvelée, ce qui est aussi à envisager dans une politique de recentrage alimentaire, l'huile pourrait concurrencer le riz, c'est déjà la principale source de revenus au nord de Conakry).

Mais dans tous les cas, produire davantage n'implique pas seulement d'agir sur les prix, mais aussi et surtout de réaliser des investissements pour résoudre les problèmes structurels.

Maîtriser l'eau est le premier souci des paysans pour qui la présence des Blancs signifie la reprise des aménagements commencés au moment de l'Indépendance et qui partout sont détruits. Leur seule référence est la période coloniale et ils comprennent mal qu'il ne soit pas possible de mener la même politique. Les superficies qui pourraient être gagnées avec des aménagements importants sont considérables et il est envisagé de reprendre certains travaux si les financements sont obtenus ; mais les coûts s'avèrent prohibitifs, ainsi d'ailleurs que certains problèmes techniques.

Une préférence devrait être accordée à des aménagements partiels de bas fonds, moins coûteux, plus facilement maîtrisables par les producteurs.

Mais les agriculteurs préfèrent les plaines les plus basses où le sel limite la pousse des herbes, surtout quand ils savent, comme les Bagas, construire de véritables polders et contrôler l'eau par des digues qu'ils ouvrent ou ferment selon les besoins. Le désherbage est un écueil fondamental qui explique que des petites vallées apparemment très favorablement situées soient délaissées.

Ces vallées ont été accaparées par les planteurs de bananes dans le sud et ces "domaines" repris par l'Etat sont vacants ou attribués à des fonctionnaires. Ce mouvement d'accaparement des terrains les meilleurs risque de s'accélérer avec la réforme administrative qui veut licencier des fonctionnaires volontaires en leur donnant des moyens financiers pour créer leur entreprise. La proximité de Conakry et le mythe guinéen du planteur font que ces terres sont très convoitées et que les conflits existent déjà entre paysans et nouveaux arrivants.

Maîtriser l'eau résoudre les problèmes fonciers ne suffit pas. Les

semences manquent et des intrants sont nécessaires, produits phytosanitaires pour lutter contre les prédateurs, herbicides, engrais. Car les rendements sont faibles, plus faibles au sud, autour de 700 kg, qu'au nord autour de 1,5 tonne avec d'importantes variations. Or, actuellement, les prix des intrants sont totalement hors de portée des paysans. L'engrais, qui n'est plus subventionné, est passé de 18 à 150 F. le kg.

Il paraît dans un premier temps du moins plus facile et moins coûteux d'intensifier la culture que d'augmenter de façon conséquente la superficie.

L'importance du travail requis avec des techniques manuelles limite les superficies cultivables. L'accès à la terre n'est pas, sauf exception, une contrainte. La disponibilité en travail est par contre un problème clef et un clivage s'établit au niveau des revenus entre les familles qui peuvent avoir accès à de la main d'oeuvre additionnelle, et celles qui ne le peuvent pas (est riche celui qui possède des travailleurs dans sa famille et peut participer aux associations d'entraide, celui qui peut inviter les groupes rémunérés parce qu'il cultive davantage, ou possède des ressources provenant souvent d'activités non agricoles).

Pour lever cette contrainte, les paysans réclament des tracteurs. Car même si ces machines ont été peu ou mal utilisées, la mécanisation est connue. Mais les prix sous l'ancien régime étant totalement déconnectés d'une quelconque "vérité" économique, louer un tracteur coûtait moins cher que de nourrir un groupe de travail. Aujourd'hui, les tracteurs rouillent au bord des routes, rares sont ceux qui fonctionnent encore. Et même si on importait du matériel à des prix accessibles, il n'y a pas d'expérience, dans des types de sols lourds fluvio-marins, en matière de préparation mécanisée des sols. La formule d'une aide directe en matériel, que préconise le dernier rapport de la FAO, n'a pas fait ses preuves en Guinée.

Au-delà de la production, un petit matériel pour transformer les produits est unanimement souhaité. Décortiqueuses à riz, concasseurs à palmistes permettraient de libérer de la force de travail féminine, la plus sollicitée ici comme partout en Afrique.

Et au-dessus de toutes ces contraintes, il en reste une, fondamentale : l'état du réseau de communications qui n'a pratiquement pas été entretenu depuis trente ans ; et bien sûr, il n'existe plus de dispensaires corrects dans la campagne guinéenne...

On le voit, les obstacles se situent à tous les niveaux de la filière

vivrière et seule une approche intégrée pourrait permettre une amélioration de la production des exploitations paysannes.

La structure la plus appropriée pour que se développe ce type d'action pourrait être celle du district, si la politique de décentralisation devenait effective. Le district, nouvelle entité territoriale de base, regroupe un millier de personnes, est géré par un conseil élu, dispose d'une large autonomie financière et de décision, quatre vingt pour cent de l'impôt devrait lui revenir, mais beaucoup n'ont encore rien perçu. Le début de l'expérience est bien considéré par les paysans qui redoutent par dessus tout qu'on leur impose une organisation collective et un encadrement rigide.

Stratégie "libérale" ou autocentrée ?

Mais une stratégie qui placerait en priorité le développement paysannal et pas seulement le développement de la production, est-elle compatible avec la voie libérale choisie ?

On indique dans les rapports déjà cités qu'une stratégie purement paysannale, bien que plus porteuse à long terme, implique des temps de réponse très longs et d'importantes difficultés de mise en oeuvre du fait de la prise en compte d'activités très diverses. Il est recommandé en fait, pour préparer l'avenir sans oublier le présent, de combiner deux formules, mettre en oeuvre des mesures concrètes motivantes par des structures spécialisées tout en prenant en compte la globalité des systèmes paysans.

Il est vrai que les systèmes paysans sont bien complexes, les "experts" les connaissent mal, ils répondent mal et il est plus facile de continuer à faire ce que l'on sait déjà faire, c'est-à-dire l'approche du développement rural par des projets, pré-établis d'en haut, dans lesquels les paysans doivent entrer automatiquement. Le projet vitrine actuellement en Guinée, celui cité en exemple, mais qui démarre à peine, est le projet coton de la CFDT qui applique en Haute Guinée les mêmes modalités que dans les pays voisins, développement de la culture cotonnière et vivrier associé (maïs, arachide). Mais le marché du coton est fort étroit, et on sait ailleurs que les incitations à la production du coton sont beaucoup plus fortes que celles concernant le vivrier. Progressivement, la paysannerie perd sa position de repli dans l'autoconsommation et devient de plus en plus dépendante d'un

système de prix, que le Projet coton ou l'Etat peuvent manipuler selon leurs besoins (13).

La Banque Mondiale, plutôt que d'aider le vivrier, cherche à mettre l'accent sur les cultures d'exportation mais le pays, arrivé le dernier sur le marché et dans une conjoncture de prix bas, a bien peu d'atouts.

Il n'est pas question de relancer la production de bananes, ce que souhaitent les rares planteurs, qui vivent encore avec ce mythe des années cinquante, le marché est totalement saturé. Les mangues auraient plus de chances, mais se posent des problèmes de calibrage, de conditionnement, de transport, de partenariat... Le café pourrait atteindre 15 000 tonnes, c'est bien peu.

En fait, le meilleur atout pour la Guinée est encore son climat humide, ses sols variés, ses traditions paysannes, ses aptitudes pour la production vivrière nationale.

Mais si l'objectif retenu est bien le rétablissement d'une structure naturelle des prix intérieurs et des coûts de production par une libéralisation complète des prix, en autorisant le secteur privé à importer tous les produits, et en appliquant des prix réels sur le marché intérieur, les paysans ne pourront pas s'intégrer à un tel système, d'autant moins que le prix du riz sera limité par le protection des consommateurs urbains et que les producteurs du Nord font pression pour écouler leurs surplus.

En fait, si la "stratégie alimentaire" était réellement à l'ordre du jour en Guinée,

> "la logique du raisonnement devrait être strictement inversée, définir au préalable les objectifs internes d'un développement réellement autocentré et tournée vers la satisfaction de besoins locaux et, ensuite seulement, examiner les directions vers lesquelles il faudrait orienter l'organisation des relations extérieures afin de favoriser la réalisation de ces objectifs" (14).

Un premier pas en ce sens pourrait être cependant de profiter des bas prix actuels du riz sur le marché international pour mettre en place un système de taxation, relever le prix du riz importé au niveau du riz local et affecter les ressources ainsi dégagées pour subventionner le prix de l'engrais et réaliser des aménagements dans les zones les plus favorables. Le blé serait taxé de la même manière pour éviter un report de consommation. On produirait davantage et on protégerait le marché intérieur contre une éventuelle hausse

des cours mondiaux. Un tel type de politique a eu de bons résultats en Inde.

Mais l'objection à une telle politique est évidemment le risque de voir monter le mécontentement urbain, elle impliquerait une révision des alliances de classe, et aussi une vue à plus long terme. La classe au pouvoir peut-elle se suicider ?

SURET-CANALE montre que le nouveau pouvoir en Guinée issu de la même catégorie sociale que l'ancien, s'inscrit davantage en continuité qu'en rupture avec le précédent régime (15). Les réformes de structure effectuées récemment sembleraient bien lui donner tort alors que l'austérité s'applique en ville et que l'on prévoit de licencier quelque 10 à 15 000 fonctionnaires. Mais d'autres signes laissent penser le contraire, comme l'enrichissement brusque de privilégiés. Les prochains mois apporteront des réponses plus concrètes sur la place accordée au développement rural.

La Guinée, arrivée plus tard sur la scène du développement libéral, aurait plus que d'autres pays d'Afrique la possibilité de s'inspirer de l'expérience acquise, c'est peut-être justement pourquoi elle risque de s'engager dans les mêmes ornières, et de continuer à négliger son agriculture.

NOTES

(1) En mai 1985, à la session spéciale de l'ONU sur l'Afrique, ce consensus s'est affirmé dans le discours mais le développement s'est traduit surtout par un décor de "façade", routes, ponts, bâtiments, etc..
Cf. J. GIRI, *L'Afrique en panne,* Paris, Karthala 1986, 200 p.
(2) Cf. l'article du directeur de la FAO, E. Saouma, "Afrique, éviter le naufrage", *Le Monde Diplomatique* septembre 1986
(3) Cf. F. Gaulme, "La Guinée à l'heure des réformes", *Marchés Tropicaux* 13 juin 1986
(4) Cf. M.A. Barry, "Rien à reconstruire, tout à bâtir", *Jeune Afrique Plus* n° 8, juin 1984 et la série d'articles de C. Pomonti, "La Guinee en convalescence", *Le Monde,* 24, 25, 26 mai 1984
(5) Y. Benot, "Sekou Touré : essayer de comprendre", *Politique Africaine* n° 14, La paysannerie et le pouvoir en Afrique, juin 1984
(6) Les travaux effectués dans les années cinquante montrent que le colonisateur considérait la Guinée comme le pays d'Afrique ayant les plus riches potentialités à la fois agricoles et minières et prévoyait d'importants investissements
(7) A. Doré, *Economie et société en République de Guinée, 1958 - 1984 et perspectives* Chenove, Bayardère, 1986, 504 p.
(8) Les société rurales africaines sont moins "capturées" que ne l'étaient les sociétés rurales européennes au siècle dernier. Cette non-intégration des paysans empêche le développement de l'agriculture et le développement tout court. Cf. J. Giri, *op. cit.*

(9) On utilise cette partie des documents inédits élaborés par un bureau d'études à la demande de la Banque Mondiale. Les auteurs ont eu beaucoup de difficultés à estimer la production et les besoins, en l'absence de toute donnée fiable sur l'agriculture, ils ont parcouru le pays, confronté diverses sources et fourni ainsi des ordres de grandeur qui sont les seuls existants.
(10) Banque Mondiale "Guinée, étude du secteur agricole", Rapport n° 4672 GUI., multigraphié 1983, 87 p.
(11) Cette partie s'appuie sur les recherches en cours que j'effectue dans une équipe qui associe des chercheurs du CEGET-CNRS et des chercheurs guinéens sur la contribution de la zone côtière à la sécurité alimentaire du pays.
(12) Si tant est que l'aide alimentaire puisse être remplacée par une aide directe en matériel, ce qui léserait les agriculteurs du Nord, encore faudrait-il que cette aide soit adaptée aux contextes locaux.
(13) Cf. chap. III p. 57, "Une culture en voie d'intensification : le coton", in *Un bilan de l'aide au développement*, Ministère des Relations Extérieures, Série évaluations, Août 85
(14) p. 215, P. Jacquemot, M. Raffinot, *Accumulation et développement : 10 études sur les économies du Tiers-Monde* Paris, L'Harmattan, 1985, 390 p.
(15) J. SURET CANALE, Chronique de Guinée II, Cultures et développement, décembre 1983

DEVELOPPEMENT ET ENJEUX DE POUVOIR : REFLEXIONS SUR LE ROLE DE L'ANTHROPOLOGIE SOCIALE DANS LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Fabrizio SABELLI
IUED - Genève

Introduction.

L'objectif principal de ce texte est de fournir une modeste contribution au débat actuel sur le rôle ou la fonction du savoir anthropologique dans le domaine des interventions dites "du développement".

Ce texte n'a pas l'ambition de proposer un quelconque "modèle alternatif" dans le domaine des recherches sur la participation des populations rurales africaines à la gestion de leurs ressources. La raison est simple. Les agriculteurs comme les éleveurs africains n'ont nullement besoin de "modèles" puisqu'ils vivent et ont toujours vécu en partageant selon des principes et des règles élaborés au cours de l'histoire, les tâches nécessaires à la gestion des ressources indispensables à leur survie physique et sociale.

Je ne livrerai ici que quelques réflexions nées d'une expériences de recherche liée à la mise en oeuvre d'un vaste programme de soutien aux agriculteurs du OuaddaÏ, une région montagneuse de l'Est de la République du Tchad.

Au départ, les opérations d'aide auraient dû toucher environ 3.000 personnes faisant partie, dans leur presque totalité de l'ethnie Maba. Le programme prévoyait l'association d'une dizaine de villages situés dans les cantons d'Abéché et de Biltine.

L'initiative d'une telle opération revenait à un jeune ressortissant de la région, agronome de formation, fonctionnaire du Ministère tchadien du Développement rural. Le soutien financier était assuré par une organisation non gouvernementale suisse de coopération sur la base d'un accord établi avec le gouvernement tchadien.

Quels étaient les objectifs concrets du programme ? A l'origine, ils étaient aussi flous et indéterminés que ceux de la majeure partie des projets dits "de développement rural intégré" et que l'on pourrait résumer ainsi : augmentation de la production agricole et d'élevage conjointement à la reconstitution d'une infrastructure de services, notamment dans le domaine de la santé et de l'éducation. Les populations situées à l'Est du Tchad avaient été victimes des ravages provoqués par la guerre civile ainsi que de plusieurs années de disette due principalement à la très faible pluviométrie qui caractérisa les années 1981-1982-1983. En dépit d'une situation politique encore "instable", plusieurs organisations de coopération "prirent le risque d'investir" leurs énergies dans le pays afin d'appuyer le gouvernement d'Hissene Habré dans l'oeuvre de reconstruction.

Pour des raisons d'espace, je ne présenterai que les problèmes posés par la mise à disposition des populations d'un minimum de moyens nécessaires à la construction de trois retenues d'eau dans des bas-fonds occasionnellement inondés pendant la saison humide.

Anthropologue et non technicien dans le domaine des aménagements hydrauliques, je me limiterai donc ici aux questions relatives à l'organisation de la population ainsi qu'au rôle joué par les "promoteurs" (chef de projet et son équipe, organisme de coopération), responsables du démarrage et de la poursuite du programme.

Dans une première partie je présenterai, synthétiquement, les caractéristiques du programme ainsi que sa "philosophie" ou sa conception. Je passerai ensuite en revue les principales difficultés qui sont apparues dans la phase de "démarrage" et terminerai par quelques réflexions de type théorique sur les rapports entre recherche anthropologique et intervention.

1. De la conception d'un programme dit "de développement".

Tout programme ou projet de "développement", quelle que soit sa dénomination (projet d'appui, programme d'aide, intervention de coopération, etc) ou sa dimension, possède sa propre "philosophie" se fonde sur une "conception". Celle-ci est le plus souvent l'expression d'une vision plus élargie des problèmes que partagent généralement ceux que l'on qualifie d'"experts du développement", d'une vision reconnue comme étant "correcte" ou "juste" par les organismes (en principe, les grands organismes internationaux) "qui font autorité en la matière".

Parfois -exceptionnellement- certains programmes se situent, partiellement ou entièrement, en dehors de la vision dominante du "développement". Ce sont, pourrait-on dire, des "conceptions expérimentales" -et celle que je présente ici en est un exemple- caractérisées par une certaine dose d'utopie, ou mieux, d'idéalisme, essentiellement marquées par la volonté de respecter au maximum les caractéristiques socio-économiques des populations concernées ainsi que leur autonomie décisionnelle. Deux conséquences d'ordre pratique en découlent. Tout d'abord la nécessité de connaître les caractéristiques fondamentales des groupes en question en termes d'idéologie, d'organisation sociale, de savoir technique, afin d'inscrire le programme dans une continuité historique en le concevant ainsi comme le programme de la population elle-même, engendré par son histoire. Deuxièmement, il s'agit de confier aux mêmes agriculteurs, organisés selon les règles et principes hérités de ce que l'on appelle "la tradition", le rôle d'acteurs principaux aussi bien sur le plan des décisions concernant l'orientation du programme que sur celui de la mise en oeuvre ou de l'exécution des réalisations.

Ces soucis étaient dans l'esprit du jeune Tchadien responsable du programme, et partagés par les responsables de l'organisme de coopération lorsqu'ils ont préconisé le financement d'une étude préalable du milieu, confiée à une équipe de jeunes Tchadiens sous ma supervision pour démarche méthodologique.

Il est ici opportun d'énumérer quelques-unes des spécificités de cette étude préalable car à mon sens elle a joué un rôle fondamental

non seulement au sein du processus de décision -rôle qui est généralement et "naturellement" attribué à la plupart des études de ce genre et qui consiste à fournir des indications utiles au choix des actions, aux priorités, aux coûts, à la programmation des "phases" d'intervention, etc- mais aussi et surtout, sur le plan de la création d'un "esprit collectif" favorable à une mobilisation massive autour des actions à entreprendre.

Ainsi que je l'ai dit, l'équipe chargée de l'enquête était composée de jeunes originaires de la région, à l'exception du sociologue qui venait d'une région du sud du pays. Leur maîtrise de la langue et surtout leur insertion dans les structures de parenté et des autres réseaux sociaux a grandement facilité une des tâches les plus difficiles de toute enquête : la mise en confiance des interlocuteurs.

L'équipe des chercheurs était censée poursuivre son mandat -ce qui a été le cas- dans la deuxième phase du programme, assumant la responsabilité de la coordination et du soutien technique. Ainsi les informations recueillies, les relations établies avec la population ont-elles constitué un capital d'une extrême importance pour la mise en oeuvre du plan des interventions. En d'autres termes, on a évité l'inconvénient qu'il y a à introduire dès l'origine du programme une forme -toujours dangereuse- de division technique du travail ; d'une part les "experts" de la connaissance du milieu et d'autre part les "praticiens" de l'intervention. Une telle division du travail -qu'on peut malheureusement trop souvent constater- risque d'aboutir à un rapport qui se veut "objectif" mais qui sera peu ou mal compris des responsables de la phase "opérationnelle", réunissant des informations en grande partie éloignées de la conception fondamentale du programme. Dans un tel cas, l'étude préalable du milieu sera peu ou non utile dans les phases successives et ne servira que de "caution" à l'ensemble des opérations.

Sur quels aspects, sur quel type d'information cette enquête avait-elle été centrée ? L'équipe a tout d'abord procédé au recueil des données historico-sociologiques dans les domaines suivants : les formes d'entraide et de collaboration agricole, les

connaissances locales et les expériences faites en particulier en matière d'aménagements hydrauliques (puits, diguettes, retenues d'eau, irrigation des jardins de contre-saison), les structures politiques locales (hiérarchies, compétences relatives aux décisions politiques, rapports entre structures de parenté et statuts de pouvoir, rôle de la religion islamique dans ce domaine, relations entre pouvoir villageois et représentants de l'Etat,etc), les conceptions de la population en ce qui concerne la transmission du savoir (rôle et fonction des écoles coraniques, attitudes vis-à-vis de l'instruction "moderne"), la maîtrise du savoir thérapeutique pour les maladies les plus répandues dans la région. Le rapport d'enquête des membres de l'équipe ne restitue malheureusement qu'une petite partie des informations recueillies. Ses auteurs n'ayant pas été préalablement formés pour une recherche de ce genre, le rapport présente des lacunes sur le plan de la présentation et de sa cohérence interne. Cependant, l'objectif principal a été atteint : les responsables du programme d'intervention ont acquis, grâce à cette expérience, une connaissance approfondie de leur propre environnement socio-économique en "objectivant" -si je puis dire- les problèmes qui jusqu'ici leur étaient trop familiers pour qu'ils fassent l'objet d'une analyse et donc inspirer les différents types d'actions destinées à les résoudre.

Même si la phase d'enquête préalable n'a pas été achevée dans les délais prévus en raison des difficultés qu'a entraînées la grave période de sécheresse de 1984, il était évident que le problème majeur était celui de la maîtrise des cours d'eau temporaires par la construction de retenues d'eau permettant le redémarrage de la culture des céréales même dans les cas de très faible pluviométrie.

Fidèles à la conception de départ, les membres de l'équipe ont procédé, vers la fin de la phase d'étude, à la récolte des informations sur les connaissances locales des techniques de construction des retenues d'eau. Dans leur esprit il s'agissait, dans la mesure du possible, d'éviter de faire appel à des techniciens ou à des entreprises étrangères pour que la population ait vraiment le sentiment de maîtriser leurs réalisations. S'agissant des travaux de grande envergure (construction des murs du barrage, de déversoirs, aménagement

du lit du bas fond, etc), la participation massive des villageois était une condition fondamentale de la réussite du programme. Je partageais ce souci d'envisager une prise en charge presque totale des réalisations par les villageois, d'autant qu'il était apparu que la construction des barrages n'était pas une entreprise nouvelle dans la région et que les agriculteurs avaient déjà expérimenté des techniques rudimentaires dites "soudanaises" parce qu'elles sont pratiquées "depuis toujours" au Soudan où elles donnent de bons résultats. Je pourrais résumer ainsi l'alternative face à laquelle le responsable du programme et son équipe étaient confrontés à ce stade de leur recherche : 1/ proposer aux populations un projet que je qualifierais d'"ordinaire" consistant à confier la réalisation technique de ces retenues d'eau à de "vrais experts" en principe expatriés et ne faire appel à la population que comme "main d'oeuvre" éventuellement rémunérée en nature ou en espèces ; 2/ répondre aux voeux des villageois en les soutenant dans l'ensemble des opérations en leur laissant la responsabilité du choix de certaines "techniques", compter sur l'"investissement humain", faire fonctionner les formes locales ou traditionnelles d'encadrement, compter sur l'auto-organisation à partir des règles sociales qui sont les leurs, fournir un soutien technique et parfois matériel par le truchement des organismes étatiques concernés.

Conscients des risques que ce choix comportait, le responsable et son équipe optèrent pour la deuxièle formule et obtinrent les fonds nécessaires de la part de l'ONG helvétique.

Entre la phase d'étude proprement dite et celle de la mise en oeuvre des réalisations, l'équipe a procédé à une série de consultations avec les autorités "traditionnelles" et les assemblées villageoises dans le but de "restituer" les résultats de l'enquête, de vérifier leur pertinence et d'obtenir des engagements formels en ce qui concerne la mobilisation de la population.

Le programme n'était pas dépourvu d'originalité et semblait caractérisé, d'après quelques "experts" qui en avaient eu connaissance, par une remarquable dose d'utopie. Chose rare en Afrique, le contrôle politique de l'ensemble des opérations était censé appartenir aux

populations s'exprimant par la voix de leurs représentants désignés selon les principes d'une "tradition" établie depuis des siècles ; le responsable du programme et ses collaborateurs, intégrés au sein des réseaux claniques régionaux, assumaient la coordination entre unités villageoises ainsi que celui d'intermédiaires entre l'organisation donatrice et la population. Une sorte d'association intervillageoise existait dans les faits même si elle n'avait pas encore trouvé son expression juridique. La liaison avec l'Etat (Ministère du Développement Rural) était assurée par le responsable lui-même, fonctionnaire de ce Ministère et affecté dans sa région d'origine.

2. Difficultés, obstacles, problèmes.

La grave période de sécheresse et de famine survenue dans la région en 1984 a failli définitivement compromettre la réalisation du programme. Etant donné la précarité des conditions socio-économiques de la population, l'étude a été interrompue. Une grande partie des habitants de la région était descendue vers le sud ou s'était rapprochée du Soudan, à la recherche de nourriture.

Conjointement avec l'organisme donateur, le responsable du programme décida dès lors de mettre sur pied un dispositif d'aide alimentaire d'urgence en collaboration avec les autorités administratives du pays et avec l'unité du Programme Alimentaire Mondial présente dans la région.

En raison des remarquables capacités d'organisation de l'équipe et de l'esprit de collaboration des villageois déjà engagés dans le programme, les opérations de distribution des aliments se sont parfaitement déroulées, ce qui n'a pas été le cas dans d'autres régions du pays. Une très grande partie de la population revint dans les villages et parallèlement les responsables du programme encouragèrent et soutinrent la mise en valeur des zones humides pour la culture de légumes de "contre-saison".

L'aide alimentaire (distribuée pendant environ 4 mois) et les premières récoltes de légumes ayant rétabli un certain équilibre en ce qui concerne la santé physique de la population, les grands travaux de construction des retenues d'eau furent entrepris, quoiqu'avec un certain retard par rapport au calendrier initialement prévu.

Les efforts des villageois (hommes, femmes, enfants) pour rattraper le "temps perdu" furent remarquables. Des groupes de 300-400 personnes alternèrent jour après jour sur les trois chantiers parfaitement coordonnés par les autorités "traditionnelles", en l'absence d'"animateurs" ou d'"encadreurs", contrairement à ce qui se passe généralement dans les projets "ordinaires". Une certaine supervision technique a été assurée par les responsables du programme ainsi que par le service tchadien des travaux hydrauliques.

Malheureusement "la course contre le temps" ne fut pas gagnée pour autant. L'hivernage s'annonça précoce et, pour la première fois depuis une douzaine d'années, de violentes pluies s'abattirent sur la région et les retenues non achevées s'écroulèrent en partie sous l'impact des masses d'eau provenant des vallées en amont.

Néanmoins le bilan n'a pas été catastrophique car une partie du "réservoir" resta inondée ce qui permit la mise en valeur de trois grandes surfaces cultivables. Certains "observateurs-experts" considérèrent cependant que ce programme avait échoué.

Sur place, les responsables tentèrent d'achever la réparation des trois ouvrages avant la nouvelle saison des pluies. L'étude technique d'un expert européen a été imposée par l'organisme donateur afin de prévenir les risques de nouveaux éboulements des murs, premier pas vers la "gestion technique globale" des réalisations. Rien de plus "logique", en apparence, car "si la population et les techniciens locaux ne sont pas *techniquement* compétents, il faudra bien que des ingénieurs-experts prennent la relève". Ainsi s'opère, "par la force des choses" -dans ce cas il vaudrait mieux dire "par le déchaînement des éléments"- un dérapage dans la conception originelle d'un programme de développement, même si, dans l'optique et dans le langage des organismes de coopération, il ne s'agit que de "nouvelle phase", de "reconversion" ou de "redémarrage"...

Ce qui, en effet, apparaissait comme de simples mesures destinées à résoudre un problème technique se transforma dans la réalité en dispositifs tendant à modifier graduellement la conception politique du programme.

3. "L'échec-prétexte" et le retour à la conception "développementaliste" ordinaire.

Qu'est-ce qu'un échec ? Sur quels indicateurs fonde-t-on un jugement sur la faillite d'un programme de coopération ? En l'absence de recherche sociologique ou anthropologique rigoureuse sur les effets sociaux et économiques résultant d'une défaillance technique, il me paraît difficile de se prononcer. C'est pourquoi l'étude préalable du milieu aurait dû être poursuivie sous forme d'étude anthropologique des phénomènes du changement, une étude consacrée avant tout aux situations conflictuelles engendrées par la faillite des infrastructures techniques ainsi qu'aux représentations sociales de ce même évènement. Dans l'optique clairement exprimée par Boirol, Lanteri et Olivier de Sardan, il aurait fallu entamer une recherche parallèle sur les rapports de cohabitation de plus en plus conflictuels entre les deux logiques du programme : celle des agriculteurs et de l'équipe responsable d'une part et celle de l'organisme "donateur" d'autre part. Les enjeux, les intérêts, les rapports de force entre acteurs principaux de cette opération resteront à jamais dans l'ombre car "l'ensemble développeurs-développés" -pour reprendre l'expression des auteurs de l'ouvrage "Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire"- ne peut constituer un "objet scientifique légitime" (p. 8) pour les sciences sociales que dans les rêves des chercheurs. Il n'y a pas de légitimité dans l'abstrait, une légitimité qui serait séparée des conditions sociales et surtout politiques qui en permettent l'existence. Bourdieu a raison d'affirmer que "est légitime une institution, ou une action, ou un usage qui est dominant et méconnu comme tel, c'est-à-dire tacitement reconnu". (*Questions de sociologie* , p. 110). Ainsi, une "étude anthropologique préalable" ou "étude de milieu" est légitime alors qu'une recherche sur "les situations de changement", changement du contrôle politique du programme, par exemple, ne l'est pas. Bref, dans le champ des organismes d'intervention "pour le développement" seule "l'anthropologie-caution" peut avoir sa petite place (l'étude préalable) puisqu'elle est tacitement reconnue comme légitime ; une anthropologie des conflits et des enjeux de pouvoir sort de la normativité, elle aussi méconnue quoique depuis longtemps consolidée dans et par la pratique des institutions professionnelles du développement.

Conclusion.

Une anthropologie politique des changements provoqués reste à faire. Son objet d'étude est certainement plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. Il ne suffit plus de "dénoncer" les effets de domination induits par les projets ou de "révéler" les inégalités sociales émergeant des opérations de développement. Le renouveau de l'anthropologie politique passe par l'étude rigoureuse de l'univers hégémonique -dans le sens gramscien du terme- des institutions de coopération quels que soient leur nature et leur statut.

Les pratiques du changement provoqué, vulgairement dites de "développement", se présentent avant tout comme des pratiques idéologiques et symboliques dont le contenu "humanitariste" n'est pas sans coloration religieuse. Cette hégémonie s'est consolidée au cours de l'histoire récente au détriment d'une connaissance rigoureuse des réalités des pratiques du "développement" envisagé comme ensemble "développeur-développés".

Le travail anthropologique dans ce domaine ne peut être que recherche sur la pensée en acte dans les opérations de développement, l'étude des formes de pouvoir dans leur dimension symbolique.

L'AMBIVALENCE DU PROGRES.
Contradictions dans le développement économique et social aux Iles Tonga en Polynésie Occidentale.

Paul Van Der GRIJP
Université de Nimègue
Pays-Bas

Tonga est un petit royaume polynésien de 150 îles dont 36 sont habitées par une population d'environ 100.000 personnes. Les îles tongiennes, situées entre Fidji, Samoa et - à plus grande distance - la Nouvelle Zélande, ont une superficie totale de 649 km2. Ces petites îles sont très dispersées sur une grande étendue d'océan ; les îles septentrionales, par exemple, se trouvent à une distance de 600 km de l'île principale, Tongatapu. Actuellement, les deux tiers de la population tongienne habitent sur Tongatapu, où se trouve également la capitale Nuku'alofa. Sous protectorat britannique entre 1900 et 1970, et actuellement membre du Commonwealth, Tonga reste le seul survivant des royaumes polynésiens du Pacifique.

Dans cet article, on montrera quelques unes des contradictions qui se sont développées à Tonga lorsqu'on a tenté d'implanter dans cette société polynésiennce des éléments d'un autre système économique, l'économie capitaliste, et d'un autre système de pensée, celui du libéralisme occidental. Le progrès, qui est toujours lié avec le concept de développement, est ici considéré en tant que notion idéologique (1).

Développement des équipements primaires.

Sur un plan administratif, le royaume de Tonga est divisé en trois groupes d'îles : le groupe de Tongatapu, celui de Ha'apai et celui de Vava'u. Le groupe de Tongatapu, au sud, est appelé du nom de l'île principale Tongatapu (superficie : 260 km2). A ce groupe appartiennent aussi l'île de 'Eua (89 km2) au sud-est de Tongatapu et quelques petites îles (superficie totale : 119 km2) dispersées sur une grande surface d'océan. Le groupe de Vava'u, dans le nord, consiste en 34 îles (superficie totale : 181 km2) et porte le nom de l'île principale 'Uta Vava'u, où se trouve le port de Neiafu.

En ce qui concerne les équipements d'énergie, de transport, de communication, etc..., les différences sont entre, d'un côté les trois îles principales, Tongatapu, 'Uta Vava'u et Lifuka et, de l'autre, les petites îles avoisinantes. Dans ces domaines, Tongatapu vient en tête devant Vava'u, puis Ha'apai.

Pour le développement socio-économique du pays, la navigation est essentielle. Les produits d'exportation (surtout agricoles) doivent être rassemblés à partir des différentes îles avant d'être exportés et les produits d'importation (industriels) doivent être à leur tour distribués dans les îles. Dans le passé, le transport entre les îles était problématique, mais la mise en place, il y a environ dix ans, d'une navette hebdomadaire, assurée par le "inter-island ferry", le *Olovaha*, a beaucoup réduit les difficultés. Cependant, les communications à l'intérieur des archipels de Ha'apai et de Vava'u laissent encore beaucoup à désirer, car le *Olovaha* ne s'arrête que dans les ports de Tongatapu, 'Uta Vava'u et Lifuka ainsi qu'à une centaine de mètres devant la côte de l'Ile de Ha'afeva (dans l'archipel de Ha'apai), d'où le transport est repris par de petites embarcations. Nuku'alofa et Neiafu sont les deux seuls ports pour les bateaux d'outre-mer et seule, la capitale, Nuku'alofa, a un port suffisamment profond pour les bateaux-containers et les grands paquebots de croisière ; à Vava'u, ces derniers doivent jeter l'ancre dans le bras de mer situé en avant de l'entrée du port. Il y a plusieurs sociétés de navigation tongiennes et étrangères qui entretiennent la circulation des marchandises entre Tonga, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et les autres pays du Pacifique Sud.

Sur l'île de Tongatapu existe un réseau routier étendu ; à 'Uta Vava'u, c'est beaucoup moins le cas et à Ha'apai il n'y a pratiquement aucune

infrastructure routière. S'il y a des chemins sur les petites îles, ils ne sont pas pavés. A Tongatapu, et récemment à 'Uta Vava'u, des liaisons régulières sont assurées par des cars. Il y a plusieurs sociétés d'aviation qui relient Tongatapu avec le reste du Pacifique. Depuis 1972, de petits avions atterrissent à 'Uta Vava'u et depuis quelques années aussi sur les îles 'Eua, Lifuka et Niuatoputapu.

Les télécommunications nationales et internationales se font par radio-téléphone et par radio-télégraphe. A l'exception de Tongatapu, où quelques particuliers ont le téléphone, on ne peut téléphoner que des bureaux de poste des villes et grands villages. Il existe d'ailleurs un grand nombre de villages et d'îles où n'existe aucune liaison téléphonique. Dans ces endroits-là, on peut passer des messages urgents par l'intermédiaire de la radio nationale, "Radio Tonga".

Dans la plupart des îles, il n'y a ni rivière, ni ruisseau, ni lac d'eau douce. Dans le passé, on obtenait l'eau potable par des puits peu profonds et des sources, mais en raison des maladies qui se multipliaient dans ces endroits le gouvernement tongien a stimulé ces dernières années la distribution centrale des eaux par des conduites ainsi que la capture d'eau par les toits des maisons individuelles. L'eau est capturée par des gouttières et enfermée dans des réservoirs en béton. Il arrive que cette méthode pose quelques problèmes, en particulier dans les mois d'octobre à décembre, lorsqu'il ne pleut pas pendant des semaines. Dans plusieurs villages, il existe un système de conduites d'eau, mais beaucoup de Tongiens préfèrent quand même l'eau du toit pour boisson en raison du goût de corail pris par l'eau de conduite.

Aux îles de Tonga, il n'existe pas de système de conduites de gaz, ni de réseau d'électricité, sauf dans les villes. En général, on fait la cuisine au feu de bois, parfois sur un réchaud à alcool. Pour le feu de bois, on utilise les branches et les troncs des arbres mais aussi les cosses des noix de coco. Le recensement de 1976 montre que sur les 13.728 unités domestiques tongiennes, 278 utilisent, pour la cuisine, l'électricité, 556 le gaz, 4505 l'alcool à brûler et 8389, c'est-à-dire une majorité, le bois. La plupart des unités domestiques dans lesquelles on fait la cuisine à l'électricité, au gaz ou à l'alcool à brûler se trouve sur l'île principale de Tongatapu (*Tongan Government*, 1983a :16). Ces chiffres ne sont d'ailleurs basés que sur les réponses des chefs des unités domestiques aux questionnaires

gouvernementaux et non sur les observations faites dans les cuisines concernées. Il faut noter que certaines des unités domestiques utilisatrices de gaz, d'électricité ou d'alcool à brûler se servent aussi, pour des raisons économiques, du feu de bois.

Pour l'éclairage, on utilise dans presque tous les cas des lampes à pétrole. Il n'y a pas de système d'égoûts. Les toilettes consistent en de petites constructions en bois ou en tôle autour d'un trou dans la terre, recouvert d'une planche. Une autre construction du même type sert de "salle de bain", dans laquelle on se lave avec des cuvettes d'eau. Le "mobilier" consiste surtout en nattes : on est assis sur une natte, on mange sur une natte et on dort sur une natte. Dans le passé, les murs et les toits des maisons étaient également confectionnés avec des nattes.

Sur les 13.320 maisons recensées en 1976, 2128 avaient des murs en pierre et/ou béton, 6316 en bois, 1367 avaient des murs en bois et des toits en tôle, 801 étaient faites en bois et feuilles de cocotier et 2708 étaient entièrement en feuilles de cocotier (*Tongan Government* 1976 : 205). Dix ans auparavant, il y avait encore 4294 maisons tout en feuilles de cocotier (*Tongan Government* 1983a : 14). Mes propres observations, entre autre enregistrées dans une série de photographies aériennes, ont montré que, dans les années 1982-5, la plupart des toits des maisons étaient en tôle. Mais les cuisines et les autres petites constructions étaient encore en grande majorité fabriquées avec des feuilles de cocotier.

A l'intérieur des villes et des villages, les maisons sont très espacées les unes des autres. Dans les villages, on trouve de petites boutiques où on vend surtout de la lessive en poudre, des boîtes de "corned-beef" et des poissons en conserve. Dans la capitale Nuku'alofa et dans la ville principale du nord, Neiafu, il y a des magasins plus importants où on vend une grande quantité de produits industriels importés des pays occidentaux.

La plupart des villages ont des écoles primaires. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, il y a 19 écoles à Tongatapu, 2 à Ha'apai et 3 à 'Uta Vava'u. La plupart des élèves qui veulent continuer leurs études après l'école primaire le font à Tongatapu. Il y a des hôpitaux dans les capitales des trois archipels, mais l'hôpital Vvaiola" à Tongatapu possède un encadrement médical et un équipement technique supérieurs à ceux des hôpitaux de Ha'apai et de Vava'u.

Conditions écologiques et moyens d'existence.

La production agraire est l'activité économique principale. Il y a plusieurs raisons à cela : un climat relativement stable, une terre fertile et l'absence d'autres ressources économiques d'importance équivalente.

Le climat des îles est de type tropical maritime, avec peu de différences entre l'été et l'hiver. La saison de décembre à avril, l'été, est relativement chaude et humide, avec des températures moyennes de 25 jusqu'à 26°2, une hygrométrie de 75 % et une pluviosité mensuelle qui peut monter, surtout en janvier, février et mars, jusqu'à 250 millimètres. La saison de mai jusqu'à juillet, l'hiver, est fraîche et sèche, avec des températures moyennes de 21°7 à 24°, une hygrométrie de 67% et une pluviosité mensuelle qui reste au-dessous de 130 millimètres (Crane 1979 : 25). Certaines années, il y a des sécheresses en octobre et novembre, mais qui durent rarement au-delà de quatre à six semaines. Ces circonstances climatologiques sont très avantageuses pour l'agriculture.

La fertilité de la terre a une cause d'ordre géologique. Selon leurs caractères et origines, on peut distinguer à Tonga deux types d'îles réparties nord-est, sud-ouest, et qui correspondent aux crêtes de chaînes sous-marines. Sur la ligne occidentale se trouvent de hautes îles volcaniques, sur la ligne orientale des îles coralliennes. La majorité de la population tongienne habite sur les îles coralliennes. Les éruptions volcaniques qui se sont succédées depuis des millénaires ont été accompagnées d'émission de poussières qui se sont déposées sur les îles coralliennes, y compris les plus orientales, donnant ainsi des sols particulièrement fertiles.

En dehors de son potentiel agraire, Tonga ne possède pas de richesse minière importante. La superficie de la forêt subtropicale couvre environ 1000 hectares, c'est-à-dire 15% de la superficie totale (Baker 1977: 229). A cause de la croissance démographique et des besoins en terres et en bois à brûler, les forêts sont de plus en plus réduites. le bois est utilisé dans la construction des maisons et jusqu'à une date récente, dans la fabrication des caisses pour exporter les bananes (aujourd'hui, on utilise de plus en plus des cartons). La pêche, à l'intérieur et à l'extérieur des récifs, reste une activité d'appoint très importante. La pêche commerciale reste encore de

petite dimension et s'oriente surtout vers les marchés locaux. Les principales ressources monétaires proviennent de l'artisanat domestique, du tourisme et de l'argent envoyé par les 20.000 à 30.000 travailleurs tongiens d'outre-mer (Bollard 1976, 1977 ; Popper 1980).

Grâce aux reconstructions archéologiques et anthropologiques, on peut voir au cours des siècles un glissement dans le poids relatif des deux moyens d'existence les plus importants : l'agriculture et la pêche. Depuis l'arrivée des premiers habitants, il y a à peu près trente siècles, Tonga aurait vu se développer : 1/ une société de pêcheurs ; 2/ une société de pêcheurs-agriculteurs, la pêche demeurant l'activité essentielle ; 3/ une société d'agriculteurs-pêcheurs, l'agriculture ayant pris le pas sur la pêche ; 4/ enfin, aujourd'hui une société d'agriculteurs, la pêche devenant une activité de plus en plus marginalisée (Bataille-Benguigui 1986 : 6 ff).

En ce qui concerne la partie statistiquement visible de l'économie, on peut constater qu'aujourd'hui, les 3/4 de la population active travaillent dans l'agriculture et que la plupart des exportations consiste en produits agricoles : huile de noix de coco, vanille et bananes (*Tongan Government* 1983a : 216 ; 1984 : 3). La part de la production agricole commercialisée soit sur les marchés locaux soit vers la Nouvelle-Zélande, l'Australie, les Etats-Unis ou l'Europe, est relativement faible mais augmente de manière significative (Rathley 1984). Cependant, la production agricole est encore utilisée principalement pour l'autoconsommation (surtout manioc, taro, patates douces, arbres à pain, bananes et, bien sûr, cocotiers) et pour les échanges cérémoniels (surtout cochons, poules et ignames).

L'intervention de l'Etat dans les processus de production.

Malgré l'importance du cocotier pour l'économie tongienne les producteurs directs se sont toujours montrés assez négligents en ce qui concerne les soins à donner à cet arbre. Souvent, le sous-bois n'est pas entretenu, le bas des troncs est abîmé pendant le défrichage sur brûlis, les vieux arbres ne sont pas remplacés par de nouveaux, les noix, abandonnées sur le sol, sont rongées par les rats et fort peu de mesures sont prises pour lutter contre les insectes qui parasitent le bois ou les feuilles.

A partir des années soixante le gouvernement tongien, qui coopérait

à cette époque avec le Ministère britannique du "Overseas Development", pris la décision de commercialiser de manière plus intensive la production agricole et la pêche et entrepris alors de remédier à la situation décrite ci-dessus. Il y était poussé par le surpeuplement relatif, la pénurie foncière, le déséquilibre de la balance commerciale et par l'idéologie du "progrès". Par exemple, en 1966, le gouvernement a mis en oeuvre un projet de replantation des cocotiers. Les Tongiens intéressés pouvaient emprunter gratuitement à l'Etat des machines agricoles pour dégager le sous-bois, enlever les mauvaises herbes et labourer la terre.

L'Etat a également distribué gratuitement et à grande échelle des semences de qualité, des pesticides et du compost. Depuis 1970, on a planté environ 1 100 hectares de cocotiers à partir de ces semences. Ceux qui réussissaient à maintenir leur plantation nouvelle au niveau des critères exigés par l'Etat obtenaient en outre une aide financière annuelle pendant les deux premières années. L'ensemble des subventions qui était de 21 000 dollars tongiens par an en 1970 (Crane 1979 : 31), s'élevait à 100 000 dollars par an au début des années 1980 (commentaire personnel de l'agronome du gouvernement tongien, février 1983) (2).

Des projets comparables étaient mis en oeuvre pour la vanille et d'autres cultures commerciales. Depuis 1979, le gouvernement investit de plus en plus d'argent dans la recherche scientifique sur la vanille et dans les conseils aux producteurs. Entre les années qui précèdent 1979 et les années 1980-1982, le montant annuel de ces crédits a été multiplié par dix (*Tongan Government* 1983b : 7). L'Etat donne également des subventions pour la construction et l'amélioration des séchoirs et reçoit en outre une aide au développement sous forme de conseillers agronomiques de la part de l'Australie, de la France, de l'Allemagne, et surtout de la Nouvelle-Zélande.

Pour ce qui est de la plantation des nouveaux cocotiers, les Tongiens étaient en fait plus motivés par l'aide financière que par le désir de produire davantage de copra. Une des raisons réside dans les fluctuations des prix du copra et de l'huile de coco sur le marché mondial et dans les incertitudes permanentes qui en résultent pour les producteurs. Autre raison, la plantation systématique de cocotiers est un élément nouveau dans le contexte culturel tongien. En ce qui concerne la vanille, plante complètement exogène, on peut remarquer que les paysans tongiens savent maintenant comment la faire pousser mais qu'ils ne savent pas exactement ce

qu'ils produisent, les Tongiens n'utilisant pas la vanille dans leur propre cuisine. Aujourd'hui, s'ils connaissent bien la valeur d'échange de cette denrée - une valeur qui est d'ailleurs aussi instable que celle de l'huile de noix de coco - ils n'en ont pas l'usage. C'est un des aspects aliénants de cette nouvelle production commerciale.

L'Etat a également entrepris de commercialiser les produits de l'élevage. En raison du fait que les animaux domestiques, surtout cochons et poules, sont consommés en grande quantité au moment des fêtes cérémonielles - et cela depuis longtemps (cf. Gifford 1929)- et qu'un nombre de plus en plus important d'unités domestiques ne disposent pas d'une terre en propre, on importe chaque année de grandes quantités de viande en conserve ou congelée, en provenance de Nouvelle-Zélande ou d'Australie. Pour endiguer quelque peu le flux qui draine ainsi l'argent de l'autre côté de la frontière, l'Etat a mis en place un programme d'aide financière pour l'élevage des cochons (1968), de la volaille (1971) et des bovins (1972). Les Tongiens qui installaient sur leur terre les équipements recommandés, c'est-à-dire des enclos, des poulaillers, des palissades, des auges, des mangeoires, pouvaient obtenir des indemnités pour l'achat des animaux concernés.

Là aussi, on a dû faire face à des problèmes imprévus. Ce projet à grande échelle du programme gouvernemental, décidé avec la participation des coopérants occidentaux, ne correspondait pas avec l'élevage à petite échelle qui caractérise la pratique des Tongiens dès l'origine. Ces derniers ne voyaient pas l'intérêt du parquage des animaux et l'obligation corollaire de les nourrir et de nettoyer les soues ou les poulaillers. Les cochons roses importés de Nouvelle-Zélande, plus gros que les cochons tongiens mais moins résistants à l'insolation en raison de leur manque de pigments, devaient être abattus prématurément. Les difficultés sont venues ainsi de l'irrégularité de la nourriture disponible pour les animaux et du manque d'installation de congélation en quantité suffisante pour conserver la viande jusqu'à la vente. Les projets furent un échec complet et en 1977, ils durent être stoppés dans leur forme originelle. D'autres projets ont eu un peu plus de succès parce qu'ils furent élaborés à petite échelle et avec moins de hâte que ce qui était au départ envisagé par les agents gouvernementaux et leurs conseillers d'outre-mer.

Le gouvernement tongien a également voulu jouer un rôle actif dans le processus de commercialisation des produits de pêche. Il intervient au niveau

de la recherche, conseille les pêcheurs et prévoit la mise en place de projets de conservation du poisson. Les abus de la pêche autour des îles obligent les pêcheurs à s'éloigner de plus en plus en haute mer. Cependant, les recherches faites par la FAO ont démontré que, sur le plan commercial, la pêche tongienne est encore trop peu développée (SPEC 1982 : 9), ce que reconnaît par ailleurs le gouvernement tongien (*Tongan Government* 1981 : 176 ff). A une profondeur de quelques centaines de mètres sous le niveau de la mer, il existe pourtant un grand potentiel de poissons mais, pour les attraper, il est nécessaire de disposer d'appareils de sondage et de grands chaluts, c'est-à-dire de techniques de pêche encore inconnues à Tonga.

Enfin, il ne s'agit pas seulement de technologie. Les bateaux taiwanais ou coréens qui viennent pêcher dans les eaux tongiennes restent souvent plusieurs mois en mer jusqu'à ce que leurs gigantesques congélateurs soient remplis de poissons. Pour les Tongiens, même pour les plus "mordus" d'entre eux, il n'est pas question de rester plus de quelques jours en mer ; "il leur manque des impératifs économiques suffisants" comme le disait un fonctionnaire du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Même les pêcheurs professionnels, qui ne représentent qu'un faible pourcentage de l'ensemble de ceux qui pêchent, ne sont pas complètement dépendants de leur pêche : ils peuvent toujours, pour se nourrir, avoir recours au réseau de parentèle.

Il existe une deuxième raison, d'ordre idéologique. Dans les groupes de production tongiens celui qui, de l'avis des participants, travaille trop, est appelé *ma'anumanu* ; par ce terme péjoratif, on désigne, comme l'écrit un économiste tongien : "an insatiably materialistic attitude or an excessively mercenary attitude towards work" (Halapua 1982 : 60). Ce type de comportement culturel, totalement opposé à l'idéologie productiviste et compétitive du capitalisme, freine le développement de l'économie telle que l'envisage le gouvernement tongien et la plupart des coopérants d'outre-mer ; développement qui, dans la pratique, prend la forme d'une intensification croissante de la commercialisation et d'un abandon progressif des pratiques d'autosubsistance.

Conclusions.

Aux îles de Tonga, on observe ainsi qu'une part croissante de la production (agriculture, élevage, pêche et artisanat domestique) est orientée vers le marché et qu'elle correspond à une hausse accrue du niveau des forces productives. Cependant, la reproduction de ces forces productives dépend de plus en plus des pays d'outre-mer, en particulier des Etats occidentaux et donc aussi des moyens de communication et de transport. La part de la production d'autosubsistance diminue quelque peu, en particulier en raison du nombre croissant d'unités domestiques qui n'ont plus accès au moyen de production principal, la terre. Globalement cependant, cette part de la production d'autosubsistance est encore considérablement plus grande que la part de la production commerciale. Ceci varie, bien sûr, suivant les secteurs. C'est particulièrement vrai pour l'élevage et les activités halieutiques sur le récif, qui sont moins sujettes aux processus de commercialisation.

La hausse du niveau des forces productives dans le domaine du travail, de la technologie, de la santé publique, de la communication, etc... C'est-à- dire la hausse du niveau de développement aux îles Tonga, s'accompagne d'une idéologie du progrès (et dans ce sens là, Tonga n'est pas du tout un cas unique dans le monde) qui, dans la pratique, a cependant des effets négatifs. En ce qui concerne l'écosystème, on peut donner comme exemples : la déforestation progressive, la disparition d'espèces végétales et animales et la diminution drastique de la population piscicole dans un rayon de plusieurs kilomètres autour des îles.

Ces processus ont un caractère irréversible. Aux Iles Tonga, on ne connaît pas d'exemple d'un retour à une agriculture extensive sur les parcelles où on a pratiqué une agriculture intensive. Ce n'est pas étonnant. L'utilisation de la charrue à traction mécanique et l'usage de produits chimiques divers dans l'agriculture intensive ont tellement perturbé le potentiel de terres en friche, inhérent à l'agriculture extensive, qu'un retour aux méthodes d'agriculture précédentes devient pratiquement impossible.

D'un point de vue historique, les changements qui affectent les besoins humains sont également irréversibles. Dès qu'on s'est habitué à une maison en bois à toit de tôle, avec, parfois l'eau courante, l'électricité,

un réfrigérateur, une radio, etc..., il devient très difficile de vivre dans une maison en feuilles de cocotier en renonçant du même coup à toutes ces commodités. Le désir de partir en voyage avec une tente pendant quelques semaines pour "renouer avec le contact perdu avec la nature" n'existe que dans les têtes et coeurs de certains Occidentaux qui se sentiraient sûrement bien malheureux s'ils devaient vivre ainsi le restant de leur vie. Il faut aussi regarder la transition du "traditionnel" au "moderne" à la lumière de considérations de ce genre. Pour un anthropologue, un refus arrogant de toute forme de modernisation démontre à mon avis tout aussi peu d'esprit critique qu'un emprunt sans réserve de l'idéologie du "progrès", généralement adoptée par les élites autochtones.

NOTES

(1) Travaillant pour l'Université de Nimègue aux Pays Bas, j'ai fait un an de recherche anthropologique aux Iles de Tonga en 1982-83, suivi de quatre mois en 1984-85. Une monographie sur la relation entre production et modes de pensée à Tonga paraîtra cet été (cf. van der Grijp 1987). Pour ses commentaires critiques et constructifs sur le manuscrit de cet article, je remercie Françoise Marsaudon.
(2) Le taux du dollar tongien est équivalent à celui du dollar australien. En 1982-83, un dollar tongien valait environ sept francs français.
(3) Le développement aux Iles de Tonga s'accompagne également de changements fondamentaux dans les rapports sociaux de production. Pour une analyse des continuités et des discontinuités dans la propriété foncière, voir : van der Grijp 1984 ; pour une analyse de la circulation des dons : van der Grijp 1986. Les aspects féminins de la division sexuelle du travail ont été examinés dans : Marsaudon 1986.

BIBLIOGRAPHIE

Baker, John, "Contemporary Tonga: An economic survey", pp. 228-46, in Noël Rutherford (éd.), *Friendly Islands. A history of Tonga* Melbourner, Oxford University Press, 1977
Bataille-Benguigui, Marie-Claire, *Les Polynésiens des Iles Tonga et leur représentation du milieu marin*, 2 vol., Thèse de doctorat en ethnologie, Université de Paris X, 1986
Bollard, Allan, "Dualism in Tongan commerce", *Pacific Viewpoint* 17(1): 75-81, 1976
-"Role of money in development : The Tongan experience", *New Zealand Economic Papers* 11: 122-34, 1977
Crane, E.A., *The geography of Tonga. A study of environment, people and change*, Auckland: Heinemann, 1979
Gifford, Edward, *Tongan Society* Bernice P. Bishop Museum Bulletin 61, 1929
Grijp, Paul van der, "Bezit en gebruik van de grond in Tonga, Polynesië", pp.

68-98, in Arie de Ruijter (éd.) : *Orde en verandíng. Studies over wisselwerking,* Utrecht: Huisdrukkerij Universiteit, (édition spéciale de "Antropologische Verkenningen", vol. 3, n° 2), 1984

-(Continuïtet en veranding in het Tongaanse giftenverkeer", pp. 193-222 in Martin van Bakel e.a. (éd.) : *Traditie in veranding. Nederlandse bijdragen aan antropologisch onderzoek in Oceanie* Leiden: DSWO-Press, 1986

- *Produkti en denkwijzen in Polynesië. Sociale asymmetrie, dieologie en vearanding op de Tinga-Eilanden,* Nijmegen: Sociaal-Antropologische Cahiers, (à paraître), 1987

Halapua, Sitiveni, *Fishermen of Tonga. Their means of survival,* Suva: Institute of Pacific Studies, USP, 1982

Koch, Gerd, *Südsee -gestern und heute. der Kulturwandel bei den Tonganern und der Versuch einer Deutung dieser Entwicklung* Braunschweig: Albert Limbach Verlag, 1955

Marsaudon, Françoise, "Le travail des femmes dans le royaume polynésien de Tonga", pp. 175-92, in Dominique Champault et Jean Jamin (éd.) : *Côté femmes, Approches ethnologiques* Paris, L'Harmattan, 1986

Popper, Jonathan, "Recent developments and problems in the financial sector in Tonga", Nuku'alofa : Central Planning Department, (occasional paper), 1980

Rathley, Rainer, *Agriculture in the economy of the Kingdom of Tonga. Constraints, resources, farm economics* (Final report of the agricultural economist), Nuku'alofa : Ministry of Agriculture, Fischeries and Forestry & Tongan-German Plant Protection Project, 1984

SPEC (South Pacific Economic Commission), *Trade and investment guide to Tonga* Wellington: Asia and Pacific Research Unit, 1982

Tongan Government

1976, *Census of population and housing. Administrative reports & tables* Nuku'alofa: Department of Statitics, (ed.: Arnold Gould)

1981, *Fourth five year development plan : 1980-85,* Nuku'alofa: Central Planning Department.

1983a, *Statistical abstract 1983* , Nuku'alofa: Department of Statistics

1983b, *Tonga Vanilla development sub-project. An appraisal for the Asian development Bank second multi-project loan to Tonga,* Nuku'alofa: Ministry of Agriculture, Fisheries and Forests & Treasure Department

1984, *Key statistics and indicators, 1979-1983,* Nuku'alofa: Department of Statistics

Chapitre II

LE DEVELOPPEMENT A L'INITIATIVE DES POPULATIONS INTERESSEES

DU FOYER AU VILLAGE :
ENQUETE SUR LES PROJETS DE TRANSFORMATIONS VILLAGEOISES.

Catherine QUIMINAL
Université Paris VIII.

Aujourd'hui, dans les foyers d'Africains noirs, une interrogation nouvelle : comment utiliser, gérer au mieux le séjour en France pour le village, voire le pays ?

Ce texte s'attache à retracer le parcours, le va et vient du foyer au village, de l'usine aux champs. Ce chemin, nous l'avons nous-mêmes emprunté aux côtés des intéressés : des discussions liminaires aux projets de développement dans les foyers, jusqu'aux réalisations dans les villages.

Une première section reconstitue l'origine de ces projets et s'efforce de les définir plus précisément. Enfin nous tentons d'en proposer une première caractérisation d'ensemble.

I. LES PROJETS COLLECTIFS DE DEVELOPPEMENT : ORIGINE, CONDITIONS DE L'ENQUETE, DEFINITION.

1. Origine des projets collectifs de développement.

Une mutation centrale se déroule sous nos yeux en ce qui concerne le comportement des étrangers résidant sur le territoire français.

Brièvement, elle peut être résumée comme suit :

- Dans une première phase, lorsqu'il pensait venir en France pour une période

de courte durée, l'immigré occupait en quelque sorte la place qu'on entendait lui assigner en tant que simple force de travail. Il intériorisait une prolétarisation intensive temporaire grâce à un projet d'épargne, gage de sa sortie ultérieure du salariat. Il mettait entre parenthèses, ailleurs et/ou plus tard, dans le temps et dans l'espace, ses exigences de "citoyen", d'où un certain type de rapport au travail, à la société française et au pays d'origine.

- Dans la deuxième phase, celle de la rupture de la chaîne migratoire, plusieurs facteurs se cumulent, infléchissant les centres de préoccupations, créant un nouveau rapport au travail, au pays d'installation et au pays d'origine.

Les projets collectifs de développement entrent dans ces nouvelles préoccupations. Ils sont des témoignages particulièrement significatifs de ces changements de comportement. Les facteurs présidant à la naissance de ces projets sont de plusieurs ordres.

- L'immigré africain noir au coeur de deux crises.

Au Mali, particulièrement dans la région qui nous intéresse, région de Kayes, l'incapacité des familles à assurer sur leurs propres récoltes la survie de leurs membres a été accrue par la sécheresse de 1974. Le recours à un apport monétaire devient de plus en plus nécessaire et important.

En France, dans le même temps la crise resserre les espaces ouverts de travail et d'accès au salaire.

Au coeur de la crise, homme de deux espaces, l'immigré en supporte les conséquences diversifiées et contradictoires : une demande monétaire à son égard de plus en plus forte de la part de sa famille (1) - des possibilités de plus en plus aléatoires offertes à son exil.

Au village plus il y a besoin d'argent, plus il faut de départs, plus il y a d'absents, moins il y a de force de travail, plus il faut d'argent...etc.

En France, plus il y a d'immigrés, plus la proportion de chômeurs parmi eux est grande, moins d'argent on peut envoyer, etc...

- Des réponses progressives pour sortir de l'impasse.

1975 - Réduire les dépenses en France : c'est la grève de loyers - dite grève de la SONACOTRA

. Mais également une organisation de plus en plus poussée de la vie en foyer.

. Prise en charge collective des repas : un repas vaut aujourd'hui (1986) 5F dans un foyer.

. Caisse de chômage - Caisse maladie pour les clandestins.

Parallèlement à ce phénomène d'auto-organisation dans les foyers, la grève donne le signal de l'ouverture des foyers.

De nombreux contacts furent établies par les résidents avec des associations diverses et plus particulièrement en ce qui concerne notre objet avec les ONG.

Enfin, à l'occasion des licenciements notamment dans l'automobile, deux thèmes furent à nouveau débattus : celui du retour et celui de la formation.

C'est sur la toile de fond de l'ensemble de ces éléments que l'idée d'intervenir collectivement non seulement ici mais dans les villages d'origine est née. Intervenir collectivement mais en essayant d'utiliser au maximum le séjour en France.

Dans cette optique, le séjour est considéré comme de longue durée, de même le retour, lorsqu'il est envisagé, ne l'est que sur la base de transformations préalables dans le village d'origine.

2. Quelques remarques sur les conditions de l'enquête.

Ce texte n'est qu'un aspect d'un travail en cours qui a été entrepris avec et à la demande d'ouvriers immigrés, vivant dans des foyers, eux-mêmes à l'initiative de projets collectifs de développement.

Ces projets ont déjà une histoire, sinon toujours celle de leurs échecs du moins celle des fortes contradictions qu'ils suscitent.

La demande porte sur le repérage systématique et la compréhension des problèmes ici et là-bas que font naître ou révèlent ces projets désormais au coeur des préoccupations des immigrés. Nous insistons sur ce point, car les

"échanges d'expériences", s'ils ne sont pas toujours des pratiques systématiques, sont toujours pratiqués.

Ce travail, commencé il y a un an, n'est pas achevé.

La participation d'immigrés responsables de projet aux enquêtes a, par certains côtés, facilité ces dernières ; elle n'est pas pour autant sans effet.

De même nos informations, à l'heure actuelle, proviennent principalement des acteurs impliqués dans ces projets. Associations dans les foyers, réalisateurs au Mali, mais également villageois hostiles ou favorables.

Une enquête auprès des ONG parties prenantes, des experts et dans certains cas des autorités maliennes est en cours.

Notre enquête au Mali a porté sur cinq projets. Trois projets agricoles de périmètres irrigués au bord du fleuve ayant pour objectif l'autosubsistance soit du groupe, soit du village : un projet coopérative d'achat, initiative visant à résoudre un double problème, celui de l'achat de pain par les familles au moment où les prix sont les plus forts, le contrôle de l'envoi d'argent ; un projet santé qui consiste en la construction d'une maternité et la formation d'une infirmière conçu, explicitement comme moyen d'intervenir sur la reproduction. Tous ces projets sont conçus comme moment d'un processus (2).

Enfin, il est impossible dans ce texte de rendre compte, projet par projet, de l'ensemble des éléments d'analyse dont nous disposons. Nous avons donc choisi de ne donner par projet que les informations nécessaires à une caractérisation d'ensemble ou à l'ouverture d'un débat sur les hypothèses avancées.

Les projets auxquels nous nous référons ont pour lieu de réalisation de gros villages Soninké (mille à deux mille habitants) dans la région de Kayes Mali et sont à l'initiative de Soninké (une exception).

Il va sans dire que les nombreux travaux concernant la société Soninké, notamment l'ouvrage d'Eric Pollet et Grâce Winter nous ont été d'un précieux secours.

Signalons enfin que nous reprenons à notre compte la notion de communauté domestique dans la même acceptation que celle établie par C. Meillassoux (3). Ce sont certes des communautés domestiques en péril ; toutefois, l'agriculture y reste dominante et détermine encore

l'organisation générale à laquelle les autres activités restent subordonnées. La terre est utilisée comme moyen de travail, l'énergie humaine comme source énergétique dominante...

3. Définition des projets collectifs de développement.

Ce sont des projets conçus collectivement par des immigrés originaires d'un même village (une exception) regroupés dans des associations créées à dessein.

Ces projets ont pour objectif explicite d'intervenir sur des problèmes qui mettent en crise les communautés d'origine, par le transfert organisé dans ces communautés de ressources accumulées dans le pays d'immigration.

Il s'agit donc de stratégies de longue durée qui utilisent sciemment un double espace de références (4) sans pour autant maîtriser l'ensemble des tenants et des aboutissants de ces stratégies, et à plus forte raison leur retombée sur l'espace d'origine.

II. PREMIERES CARACTERISATIONS.

1. Des projets collectifs et organisés.

Si ces projets sont souvent à l'initiative d'un petit groupe d'immigrés anciens captifs, ils ont comme caractéristique centrale de ne pouvoir exister que sur la base d'une dynamique collective. La première étape est donc le rassemblement d'immigrés intéressés. Les palabres quant à la nature exacte du projet sont longues. Il faut recenser les immigrés du village, faire le tour des foyers où ils résident, réunir des assemblées générales, attendre les avis des aînés ou des diverses personnes autorisées du village. C'est à l'issue de ce travail qu'une association formelle est créée - en général association loi 1901. Dans tous les cas, les statuts de l'association sont eux-mêmes collectivement discutés.

En ce qui concerne les projets 2, 4 et 5, un lien avec le village d'origine est simultanément établi sous la forme d'assemblée générale

convoquée par le conseil du village à la demande des immigrés.

Seront membres des associations ceux qui acceptent les statuts votés, veulent participer au projet sous sa forme collective et acceptent de cotiser.

Les cotisations sont égales pour tous, évaluées en fonction du coût estimé du projet. Les chômeurs peuvent différer le temps de leur cotisation.

Les membres de l'association discutent de toutes les décisions concernant le projet : nature, coût, droits auxquels donne l'appartenance à l'association, type d'organisation à mettre sur pied au village.

Le caractère formel des associations se marque dans le fait que, chaque fois, un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier sont élus. Ils sont en général choisis parmi le groupe plus restreint chargé de prendre contact avec des ONG, avec des responsables gouvernementaux. Les membres de ce dernier groupe ont la plupart du temps fait leurs preuves dans la gestion-animation des foyers.

Nous faisons l'hypothèse, étayée sur un certain nombre d'observations, que le caractère collectif, organisé est inscrit dans une stratégie complexe des éléments "captifs" du groupe d'initiative. En introduisant des éléments démocratiques et égalitaires dans les associations, ils en attendent ici et là-bas des effets quant à la modification des rapports d'autorité.

Ce qui ne veut pas dire, bien au contraire, que les structures collectives de ces associations fonctionnant sur une base égalitaire ne se heurtent pas aux structures villageoises et familiales.

Elles sont toutes, à leur manière, et c'est là un fait remarquable à approfondir, en relation avec les structures villageoises, s'appuyant sur elles et les transformant dans un processus complexe et plus ou moins maîtrisé. les niant de par leur existence, leur redonnant vie en atténuant certaines contradictions au village.

2. Des stratégies de transfert de ressources.

Au coeur de ces projets, une dynamique de contact entre société capitaliste moderne et communauté villageoise est mise en oeuvre. Elle repose sur une stratégie de captation et transfert multiformes des ressources

de la France au village. Il s'agit d'exploiter un espace pour valoriser l'autre.

Ces ressources sont de natures différentes.

1/ Une captation de fonds.

Ils proviennent de l'épargne des immigrés et d'apports financiers d'ONG. Dans les projets que nous avons présentés les cotisations jouent un rôle fondamental. Les projets agricoles ont tous recours à des aides, voire même des prêts des ONG. Les projets maternité et coopérative d'achat sont autonomes financièrement.

2/ Acquisition de moyens de production.

Les trois projets agricoles ont nécessité un groupe moto-pompe sur bac-flottant, un véhicule pour le transport, jusqu'au marché de Kayes, des produits réservés à la vente.

Dans la mesure où les projets dépendent de la maîtrise de l'eau, les trois coopératives se sont dotées d'un profil pour canaux et d'une boîte à outils.

Pour la culture proprement dite, les instruments traditionnels restent de mise.

3/ La formation.

Il convient de noter que si les projets se sont donnés un programme de formation, les différents stages proposés ne correspondaient pas à l'attente.

Un immigré nous disait : "Dommage que la France n'ait pas eu besoin de paysans".

L'autre : "Tout ce que nous avons appris, c'est qu'être un paysan c'est un "métier", mais il est très différent en France et en Afrique".
La coopérative d'achat a mis sur pied un programme d'alphabétisation pour tous.
Le projet maternité, outre la formation de deux infirmières, travaille à faire un petit manuel de santé avec un groupe de médecins spécialistes des maladies tropicales.

Aujourd'hui existe un groupe de réflexion comprenant les associations de 3 des 5 projets sur la manière d'utiliser les formations proposées lors des licenciements.

En somme, les stratégies ici visées consistent à partir

d'associations dûment constituées, à acquérir puis transférer :

1. des ressources monétaires dans les villages d'origine aux fins de les doter de certaines infrastructures minimum (maternité, retenue d'eau, greniers) ;
2. des ressources en petit capital technique (camionnettes, pompes) ;
3. à utiliser des dispositifs de recyclage et formation de la main d'oeuvre aux fins d'acquérir les qualifications et les compétences techniques jugées utiles.

Intégration de deux espaces à fonction différenciées, exploitation de l'un pour la valorisation de l'autre, c'est ce que nous avons nommé ailleurs la noria complexifiée (5).

Ces stratégies supposent toujours un va et vient, une circulation des hommes.

Si la problématique introduite par C. Meillassoux des rapports entre production et reproduction a permis une avancée dans la prise en compte du jeu entre les deux espaces, il nous semble aujourd'hui nécessaire de ne pas assigner la référence à l'espace d'origine à la sphère de la reproduction, et celui de la France à lasphère de la production. La double référence joue tant au niveau des comportements dans la production qu'au niveau des stratégies à l'égard des communautés villageoises.

3. Des projets longs à visées cumulatives.

Ces projets s'inscrivent tous dans une durée relativement longue - temps de constitution des associations, temps d'élaboration des projets, temps de la formation, temps de la réalisation.

Ils sont pensés comme :

- Un moment d'une stratégie plus complexe

Le projet agricole n°1 oeuvre à la multiplication des expériences du même type.

Les projets maternité et coopérative d'achat visent l'unité du village autour de projets intéressant immédiatement l'ensemble de la

communauté, laquelle devrait permettre de s'engager pas à pas dans des projets plus ambitieux : aujourd'hui, une école pour le projet coopérative d'achat, un barrage pour le projet maternité.

Les projets agricoles entendent intégrer de plus en plus de paysans.

A chaque fois est mise en avant une logique particulière des priorités.

- Des stratégies cumulatives

Par là, nous entendons l'intérêt que chacun des projets porte aux autres projets, intérêt qui va du bilan intégré d'une expérience antérieure à la constitution d'association visant à faire le point sur les problèmes apparus, de manière à gérer les problèmes à venir.

- Appropriation du bilan des expériences passées

En ce qui concerne l'appropriation des terres, le projet agricole, dernier en date, a tenu compte d'une part, des nombreuses expériences malheureuses ayant donné lieu à des conflits villageois ou inter-villageois -en trouvant le moyen de respecter l'organisation foncière Soninké tout en imposant son mode d'exploitation collective de la terre et son mode de distribution du produit- tout en se préoccupant de faire reconnaître officiellement par l'Etat cette même attribution.

Le projet maternité a pris en compte le fait que la construction de bâtiments n'est pas chose suffisante. Elle peut être pure perte s'ils restent vides. Il a donc pris en charge la formation du personnel minimum d'une part, et a mené une longue lutte afin de se voir intégrer dans le plan santé de l'Etat malien. Et si la maternité n'a pas encore au jour d'aujourd'hui de médecin, les discussions portent ici et là-bas sur les moyens d'en avoir un.

S'adresser à des étudiants en médecine ? Ne plus payer d'impôts ? se payer un médecin ?

- Des structures de coordination

Nous avons signalé l'URCAK, organisation à laquelle adhèrent tous les projets agricoles présentés dans ce texte (19 en tout).

Les problèmes des prix, de la saturation des marchés, donc du type de production souhaitable, du rapport à l'Etat, des transports y sont débattus.

Des équipes enquêtent ici et là-bas sur les projets.

Le débat organisé ici sur tous les projets santé "là-bas" est destiné à coordonner les projets santé.

La création d'une association particulière est en cours. Des réunions regroupant des représentants de divers projets ont lieu, mais elles sont encore pour le moins conflictuelles.

4. Des objectifs qui visent des blocages des communautés domestiques.

On touche là au point le plus éminemment contradictoire des projets.

S'ils se pensent tous comme introduisant un élément de transformation dans le village (à l'exception du projet n°1 qui s'est créé ex-nihilo), cet élément de transformation a pour but de remédier à un dysfonctionnement qui menace la communauté en tant que communauté domestique. Ainsi, ce qui est visé dans le projet n°2, c'est explicitement "l'auto-subsistance" du village et ce n'est pas un hasard si ce terme est employé. (Calcul a été fait de la consommation actuelle du village. C'est en fonction de cela qu'a été calculée la surface nécessaire du périmètre irrigué). Dans le projet n°3 est visée l'auto-subsistance du groupe impliqué. Par auto-subsistance, ils désignent le fait que le groupe puisse subvenir à ses besoins sur sa propre production sans avoir recours à l'échange équivalent, l'échange équivalent restant extérieur et ne jouant que pour l'accumulation strictement nécessaire à l'entretien du matériel. De même, ils se refusent à parler de division du travail. Ils sont tous paysans, même si tel ou tel a une spécialité : à savoir réparer une pompe, négocier avec l'Etat, etc...

Dans le projet coopérative d'achat, c'est permettre aux familles de surmonter le temps de soudure, de plus en plus long, c'est-à-dire de pallier à l'incapacité des familles à produire suffisamment pour se reproduire ; jouer sur les prix pour que l'écart entre les capacités de production des familles et les besoins strictement nécessaires à la reproduction soit supportable ; en définitive, permettre à l'économie domestique bien essoufflée de perdurer.

Dans le projet santé, il s'agit, encore en-deçà, de garantir la reproduction biologique et physique de la force de travail à venir.

La contradiction entre des éléments de transformation et le simple objectif de survie, de reproduction est sans doute à la fois la plus redoutable mais aussi la plus intéressante.

Elle pose la question "de quoi ces nouveaux aménageurs sont-ils les aménageurs ?"

Conclusion.

Ces projets témoignent d'une identité immigrée reconstituée, non divisée, puissante, qui se manifeste dans des dynamiques complexes variées.

Cependant ils doivent faire face à des forces externes, les Etats, les communautés villageoises.

Ils sont situés dans une région pour laquelle l'Etat malien ne fait pas grand chose (pistes non entretenues, moyens de transports inexistants, hôpital délabré, nombre d'écoles en diminution, etc...), ce qui leur laisse une certaine marge de manoeuvre. Cependant, c'est une région où l'Etat a des projets notamment par le biais de l'aménagement du fleuve Sénégal. Il peut à tout moment, en fonction de ses objectifs, casser les dynamiques en cours. Il possède pour cela des moyens multiples : ne pas attribuer les terres, intervenir sur les prix ou la nature des produits à cultiver, refuser le mode d'organisation, etc... En ce qui concerne les projets écoles-maternité, s'ils pallient à certaines carences de l'Etat, ils peuvent être considérés par ce dernier comme porteurs de conflits à venir d'autant plus inquiétants qu'organisés.

Dans les villages, les projets touchent aux formes de pouvoir traditionnelles (reconnaissance d'un nouveau type de savoir - distribution). Celles-ci, pour affaiblies qu'elles soient, ne sont pas sans moyen d'action. L'exemple de Tanima (Mali) est éloquent. Les terres une fois irriguées, cultivées, un notable a réussi à s'approprier les récoltes et expulser les "aménageurs" qui n'étaient pas du village.

Ces difficultés sont d'autant plus redoutables que la démarche propre à ces projets n'est pas exempte de contradictions.

En effet, *ces projets relèvent d'une logique interne paradoxale.* Par l'investissement, ils visent l'auto-subsistance par l'accumulation, ils visent la reproduction des communautés d'auto-subsistance.

La logique de l'investissement -transfert monétaire, de matériel technique, etc.- ne peut vivre qu'en s'accumulant comme toute logique du capital et de ce fait ne peut que miner toujours davantage l'économie de subsistance, sans pour autant assurer le passage à l'entreprise capitaliste. Dès lors peuvent-ils échapper à cette alternative qui les nierait et qui les guette : être un nouvel avatar des communautés domestiques adapté au nouveau type d'immigration requis dans les pays capitalistes ?

A moins que, et c'est là une perspective envisageable, tout ce mouvement ne consiste finalement qu'en la réalisation de conditions originales d'une dissolution organisée, mesurée, des communautés domestiques.

Plaide aussi dans ce sens le fait que l'introduction d'éléments démocratiques et égalitaires dans ces projets modifie (souvent comme résultat d'une stratégie implicite des initiateurs) les rapports traditionnels d'autorité.

NOTES

(1) On assiste dans cette période à une augmentation des transferts monétaires. Ces transferts seraient équivalents à 1/8 du budget malien.
(2) La version intégrale de ce texte donnait pour chaque projet les éléments nécessaires à la compréhension de la caractérisation faite plus loin. Nous nous en sommes tenue ici à la désignation de leur nature socio-économique -ce qui ne se justifie aucunement, si ce n'est par le manque de place.
(3) C. Meillassoux, *Femmes, greniers et capitaux*, p. 59 et 60
(4) Sur la problématique du double espace de référence, cf. Cordeiro, Gonin, Quiminal, Colloque AFA. "Les positivités de la mise en contact de cultures différentes". Dans ce texte, l'accent est mis sur les retombées en France.
(5) Recherche "sur les nouveaux comportements immigrés dans la crise". C. Quiminal, A. Cordeiro.

DYNAMISME ECONOMIQUE ET REVIVISCENCE SOCIALE ET CULTURELLE CHEZ LES ADJA-EHOUE DU MOYEN)MONO (Togo). QUEL PROJET DE SOCIETE ,

Marie-France LANGE
ORSTOM - Département H

Les Adja-Ehoué ont longtemps été méconnus puis ignorés aussi bien des chercheurs que des développeurs. La région du Moyen-Mono, conincée entre le Mono à l'ouest et la frontière béninoise à l'est, se caractérisait, il y a quelques années encore, par une infrastructure routière quasi-inexistante, une absence de centre médical et une pénurie d'écoles publics. Aucun projet de développement de quelque origine qu'il soit (FAC, Banque Mondiale, ONG, gouvernement togolais, etc) n'a jamais été réalisé.

Une région oubliée des développeurs.

Le colonisateur allemand ne trouva aucun intérêt à cette région, peu peuplée à l'époque, et d'accès très difficile. Son intervention se limita à la construction d'une piste de Notsé à Tététou, et à planter le long de cette piste des teckeraies que les Français, puis le gouvernement togolais, allaient par la suite continuer d'exploiter.

La région ne retint pas plus l'attention des Français, qui se contentèrent de construire le premier radier sur le Mono au moyen du travail forcé. Ainsi, lorsque le Togo devint français, les frontières avec le Dahomey n'étaient toujours pas délimitées.

Depuis l'indépendance, les interventions de l'Etat togolais furent limitées, malgré un effort au niveau de la scolarisation, effort cependant relatif par rapport à d'autres régions. Ce n'est qu'en 1981 que le pont permettant de franchir le Mono à toute époque de l'année fut achevé, ce qui facilita les relations entre Notsé, chef-lieu de préfecture, et les cantons de Tohoun et de Kpekpleme, en évitant les attentes de plusieurs jours au bac ; c'est aussi à partir de cette année que la SOTOCO lance son programme de diffusion de la culture du coton. La SOTOCO se mit à construire et à entretenir de nombreuses pistes, ce qui permit à la région du Moyen-Mono de posséder enfin un réseau important de voies de communications praticables la majeure partie de l'année. En 1985, la construction d'un pont métallique sur le Mono au nord d'Ountivou, nécessaire à l'aménagement du barrage Nangbéto, désenclava encore plus la région en établissant la liaison avec Atakpamé en saison des pluies (auparavant le radier était inondé de trois à quatre mois par an).

Les prémices d'un développement (décennie 1970-1980).

Durant la période antérieure à ces premières interventions étatiques, la région tenta en vain un décollage économique. L'impossibilité de commercialiser les produits agricoles constitua un frein indéniable. Des notables et des chefs de village essayèrent d'impulser une dynamique en créant des marchés (une quinzaine entre Tohoun et Ahomma), qui périclitèrent et fermèrent, pour la plupart d'entre eux, les uns après les autres (trop de vendeurs de produits agricoles en l'absence d'acheteurs, ce qui induit une circulation monétaire trop faible pour le commerce des produits manufacturés). Seul le marché de Kpekpleme échappa à ce sort. Vers 1940, un Libanais s'est installé à Kpekpleme pour commercialiser l'arachide. En situation de monopole, il put imposer des prix dérisoires ; mais la vente des arachides procura aux agriculteurs des revenus monétaires, lesquels attirèrent tout d'abord quelques Nago (Yoruba), puis des Haoussa, qui assurèrent l'essor du marché de Kpekpleme ; certains d'entre eux s'installèrent définitivement au village en ouvrant les premiers ateliers et boutiques.

Quelques agriculteurs commencèrent alors à faire fortune grâce aux revenus procurés par la vente des arachides. Les premières

maisons "en dur" se construisent ; les premières boutiques appartenant à des Adja-Ehoué s'ouvrent ; les premiers camions achetés par ces agriculteurs commencent à circuler ; des taxis sont acquis en ville. Les achats de biens de consommation "évolués" font leur apparition, quelques investissements immobiliers ont lieu à Lomé.

Durant cette période, la demande scolaire est très forte ; les Adja-Ehoué se décident à envoyer leurs enfants à l'école primaire (de nombreuses écoles "clandestines" voient le jour), puis au collège (ouverture des collèges de Tohoun, de Tado et de Kpekpleme), et enfin, pour un nombre restreint, au lycée de Notsé. L'espoir d'une réussite sociale et économique n'apparaît plus comme vain. Cependant, cette réussite semble devoir emprunter le chemin de la ville et de l'assimilation ethnique et religieuse aux groupes économiquement prédominants : les Ewé et les "Mina". Ainsi, le parler adja est supplanté par l'éwé ; les vodu sont un peu oubliés au profit de conversions au christianisme ; le départ des jeunes scolarisés vers Lomé ou à l'étranger (essentiellement vers le Nigéria, mais aussi vers la Côte d'Ivoire ou le Gabon) est encouragé, les alliances matrimoniales semblent échapper aux chefs de famille (les jeunes trouvent plus "valorisant" d'épouser une Ewé).

Cependant, dès 1975, la crise financière et économique s'installe au Togo. Les cours du phosphate (principale source de revenu au Togo) s'effondrent et les répercussions de la crise mondiale se font également sentir. La situation semble se maintenir malgré quelques signes croissants de récession. 1981 apparaît comme l'année décisive du changement qui était en train de s'opérer. Le FMI intervient et obtient du gouvernement togolais des mesures radicales. Certaines sociétés d'Etat ou mixtes qui accusaient de lourds déficits furent dissoutes, ce qui eut un impact certain sur le volume de l'emploi. Mais surtout, ce dernier s'est trouvé brutalement rétréci du fait des mesures conseillées par le FMI et mises en application par le gouvernement togolais, tels que blocage des salaires de la fonction publique -sur lesquels fut prélevé un impôt de solidarité de 5%-, l'arrêt des recrutements dans la fonction publique, l'alignement des salaires du secteur para-étatique sur ceux de la fonction publique (les réductions de salaire varient entre 30% et 50% selon les cas).

Ces mesures touchent tout particulièrement les salariés (baisse du niveau de vie) et les jeunes à la recherche d'un premier emploi (la fonction publique absorbe presque 50% des emplois salariés du secteur moderne au Togo).

La remise en cause.

La réaction des agriculteurs Adja-Ehoué est immédiate. Elle s'exprime à la fois dans le domaine scolaire où le refus de l'école s'exprime brutalement (1), dans le domaine économique par la prise en charge par les villageois du développement de la région (essor spectaculaire de l'agriculture -vivrier, coton, arachide,etc- du commerce, des transports ; transformation du cadre de vie (construction de maisons, de citernes, achats de motos, de groupes électrogènes); dans le domaine social, par la revivification des structures sociale et culturelle traditionnelles, qui s'observe au niveau de la revalorisation des cérémonies d'initiation et des cultes vodu, par l'essor des couvents "animistes", lieux de formation des jeunes antérieurs à l'école de type moderne, par la reprise en main par les chefs de famille des alliances matrimoniales, enfin, par le succès des cérémonies et des fêtes autrefois délaissées. Il ne s'agit absolument pas d'un "simple retour en arrière" ; bien au contraire, toutes ces instances de la vie sociale ont connu de profondes modifications, tout en conservant leurs armatures traditionnelles.

A l'origine de ce revirement, se trouve le constat d'échecs aussi soudains qu'inattendus pour la majorité des agriculteurs, pour qui l'école, le départ en ville et le statut de salarié devaient conduire à une réusite certaine.

Le premier constat d'échec fut provoqué par le retour massif des jeunes de Lomé, Lagos ou Abidjan,,"sans un sou en poche", en situation d'échec et humiliés vis-à-vis de ceux qui étaient restés au village, retours qui posèrent d'énormes problèmes de réinsertion aux chefs de famille. Dénommés "didono" (2) ou "intellectuels râtés" par les agriculteurs alphabétisés, ils commencèrent à "hanter" les villages de leur présence inutile, se faisant inviter pour trouver leur nourriture quotidienne. Certains recoururent au vol, dévalisant les greniers à maïs, subtilisant le petit bétail ou les volailles D'autres encore, et plus redoutés, se spécialisèrent dans le "rensei-

gnement en tout genre", touchant des primes à chaque dénonciation. Or, dans un milieu où il est impossible de ne pas être en infraction, les paysans aisés, ou les agricultrices-commerçantes, deviennent vite la proie des militaires, des douaniers ou des gardes forestiers, en poste dans la région, alliés aux "didono". Il devint alors urgent pour l'ensemble des communautés, d'une part d'éviter la prolifération des "didono" en ne scolarisant qu'un nombre limité d'enfants, d'autre part d'assurer la réinsertion des jeunes. Celle-ci fut entreprise par les chefs de famille selon différentes étapes. Tout d'abord, dans les cas où l'échec était perçu de façon dramatique, il fallait "laver" le jeune de son échec en imputant la nature de celui-ci à des étrangers, de préférence aux urbanisés de longue date. Les cérémonies vodu de "réinsertion" se multiplièrent. Beaucoup de ces jeunes se plaignaient d'ailleurs d'avoir été empoisonnés ou ensorcellés. Pour d'autres, l'échec ou leur attitude marginale constatée à leur retour furent imputés au fait qu'ils n'avaient pas subi les cérémonies d'initiation réservées aux garçons, que leur famille avait eu tendance à négliger du fait de leur scolarisation. Ces cérémonies connurent un nouvel essor d'autant qu'elles assurèrent aux jeunes l'irresponsabilité de leur échec ou l'impunité des actes répréhensifs commis, et aux "anciens" le bien-fondé de leur rôle de dépositaire des règles sociales. La seconde étape de la réinsertion, une fois le jeune guéri, s'effectua par le mariage. L'âge au mariage des garçons diminua, entraînant une forte demande de filles qui provoqua la renaissance du mariage entre cousins, et surtout l'inflation de la dot. le mariage doit être considéré comme un élément important de la réinsertion, d'une part parce qu'il permet aux jeunes d'accéder à l'univers des hommes, mais surtout parce qu'il assure dans un proche avenir l'indépendance économique du jeune. En effet, les garçons sont complètement "détachés" du groupe familial dès la naissance de leur second enfant ou lorsque le premier enfant marche. Ils deviennent alors chefs d'exploitation à part entière, ne devant que rarement des prestations à la cellule familiale d'origine, prestations qui, de toutes façons, s'établiront selon un échange de réciprocité établi de manière scrupuleuse. Or, dans cette région où les revenus des agriculteurs sont souvent supérieurs à ceux des salariés de Lomé, les jeunes peuvent

entrevoir l'avenir de façon positive. On note ainsi que la réinsertion des jeunes Adja-Ehoué titulaires du BEPC ou même du Bac, ainsi que des salariés devenus chômeurs, est souvent réussie, contrairement à celle des jeunes d'ethnies différentes où la dépendance vis-à-vis des aînés crée un obstacle à leur réinsertion difficilement franchissable. L'abaissement de l'âge au mariage des garçons se généralise et constitue un handicap pour les chefs de famille, qui voient ainsi le nombre de leurs dépendants diminuer. Les agriculteurs aisés compensent ces pertes en se procurant de jeunes épouses dont la descendance masculine assurera la relève des garçon détachés, ce qui n'est pas sans influence sur l'inflation de la dot que nous mentionnions précédemment. De fait, les agriculteurs sont enclins à augmenter leurs revenus monétaires, et donc contraints à un dynamisme économique qui leur fournira les moyens d'acquérir les femmes et donc les enfants, de telle façon que la quantité de main d'oeuvre disponible reste constante pour maintenir une exploitation agricole importante.

La renaissance de certaines coutumes adja-éhoué et la place retrouvée de certains notables (chefs de cérémonie ou du culte vodu) n'est pas seulement imputable à la nécessité de faire face à une situation sociale difficile créée par les jeunes ex-scolarisés. D'autres facteurs sont intervenus tels que les "retombées" des recherches entreprises par les historiens sur l'origine adja du peuple éwé, recherches vulgarisées et diffusées par l'enseignement scolaire ou la radio. Le peuple adja, autrefois méprisé, devint de fait le symbole de l'ancêtre des Ewé d'avant la diaspora, et cette nouvelle interprétation de l'histoire favorisé très certainement la revalorisation du système culturel adja.

Le deuxième constat d'échec se situe au niveau de la "faillite relative" des premiers riches agriculteurs, dont nous notions l'avènement. La plupart de ces agriculteurs ne sont pas parvenus à consolider leurs investissements. Les boutiques, confiées aux fils ayant fréquenté l'école, furent souvent mal gérées et fermèrent. Les camions ou les taxis aux mains de conducteurs Ewé, qui s'enrichirent en profitant de l'inexpérience de leurs propriétaires, furent bientôt vendus, car non rentables. Enfin, le patrimoine immobilier situé à Lomé ne produisit pas de revenus, car les enfants scolarisés à

Lomé y logèrent ou gardèrent les revenus des loyers pour payer leurs frais de scolarité. Les agriculteurs qui avaient investi dans les études de leurs fils perdirent une partie de la main d'oeuvre familiale, ce qui les obligea à réduire leur exploitation, et n'eurent pas les compensations monétaires qu'ils espéraient une fois le jeune devenu salarié. L'école apparut alors comme un investissement non rentable. La certitude que le fait d'avoir fréquenté les bancs de l'école ne permettait pas de trouver un emploi, ni de "réussir mieux" dans le commerce ou l'agriculture, s'imposa. C'est ainsi que la non-productivité des investissements entrepris incita la communauté adja-éhoué à repenser le développement économique en d'autres termes. Si la réussite ne pouvait pas avoir lieu à l'extérieur de la communauté, ne valait-il pas mieux tenter un "développement endogène" ? Ne fallait-il pas compter sur ses propres forces sans se référer à un modèle, qui, certes, avait réussi à d'autres, mais qui leur semblait désespèrément stérile ?

Il ne fait aucun doute que la revitalisation des coutumes sociales et religieuses permettant aux Adja-Ehoué de reprendre confiance en leur système culturel, qui fut longtemps dominé et méprisé, participa à cette évolution de la conception de la réussite sociale et économique. Il semble en effet que le développement économique, que nous allons décrire maintenant, ait pu se réaliser grâce au contexte social et idéologique. S'il est difficile de saisir le sens des relations qui se sont créées entre la situation économique nationale et internationale, le refus de l'école, la revivification des instances sociales et religieuses, la revendication ethnique et politique, l'évolution de l'idéologie et le développement économique, on est en droit de supposer que l'ensemble de ces facteurs ont donné naissance au dynamisme économique de la région du Moyen-Mono.

L'ampleur du développement.

Dès les premiers séjours dans la région, on peut observer les transformations que subit ce milieu rural au niveau du bâti (construction de maisons en dur avec de grandes fenêtres selon le modèle urbain), ou de l'apparition de mobilier "évolué" ; au niveau des achats de biens de production ou de consommation (tracteurs, moulins à maïs, mini-bus, bâchées, camions, motos, etc), de l'ouverture de

nombreuses boutiques ; on note aussi la présence de blocs électrogènes, de télévisions, la construction de citernes ou de puits individuels. Toutes ces transformations tendent à donner aux villages du Moyen-Mono l'illusion d'une mode de vie urbain.

Si l'enrichissement de la région atteint l'ensemble des agriculteurs, des agriculteurs aisés se dégagent cependant, dont les revenus monétaires dépassent souvent la somme d'un million de francs CFA par an ; c'est-à-dire que les revenus de ces agriculteurs sont supérieurs à ceux des cadres de la fonction publique (universitaires, ingénieurs, directeurs...), en tenant compte des avantages en nature (habitation, nourriture, charbon, bois...). Pour comprendre comment de tels revenus peuvent être obtenus, il nous faut décrire l'organisation d'une exploitation agricole, les surplus monétaires dégagés et leur utilisation.

1. L'accès à la terre.

Il n'y a pas de terres lignagères et chaque chef de famille (homme marié détaché) possède en milieu adja-éhoué "traditionnel" (3) un droit réel et définitif sur la terre qu'il a reçu de son père. Nous estimons que le droit réel et définitif est acquis lorsque le propriétaire peut effectuer en toute indépendance la série d'opérations suivantes : donner la terre, la louer, la prêter, la vendre, la laisser en jachère et la complanter. De même, il n'existe pas de terre communautaire, et même les points d'eau en saison sèche sont soigneusement délimités et appropriés par les chefs de famille Cet individualisme poussé à l'extrême permet cependant à chaque chef de famille de gérer son exploitation en toute indépendance, l'incite à innover, et crée un climat de "course à la réussite".

L'accès aux terres conquises sur la forêt, en milieu adja traditionnel, ne pose aucun problème. Il suffit de déclarer au chef de village l'appropriation de celle-ci et d'effectuer quelques cérémonies qui se termineront par un grand "pot" collectif, où le sodabi (alcool de vin de palme) et la bière seront offerts à volonté. Des problèmes se présentent cependant lorsque les Adja-Ehoué demandent de la terre aux ethnies limitrophes. Autrefois la terre était attribuée gratuitement ; maintenant les dons de terre ont disparu et laissé place à la location, et l'on enregistre de nombreux conflits du fait

que le prix de la location évolue en fonction de l'enrichissement des agriculteurs Adja-Ehoué. Ceux-ci préfèrent parfois acheter la terre n'hésitant pas à faire appel à un géomètre d'Atakpamé et à enregistrer légalement cette acquisition.

Lorsqu'un Adja prête une terre, il y plante souvent des palmiers qui rappellent ainsi son droit de propriété et surtout assure le retour de la terre dans un temps proche, quatre à cinq ans, lorsque les palmiers devenus grands ne permettent plus de cultiver les plantes saisonnières. D'ailleurs, dans la majorité des champs, les agriculteurs plantent des palmiers en association avec les cultures saisonnières (maïs, arachide, coton, ...) et de ce fait les terres ne sont jamais utilisées plus de cinq années, période à partir de laquelle l'ombre des palmiers nuit aux autres cultures. Ainsi, les Adja-Ehoué se déplacent volontiers à la recherche de nouvelles terres. Il y a quelques années encore, ceux-ci n'hésitaient pas à abandonner leurs villages pour s'installer ailleurs tout en conservant leurs palmeraies dans le village d'origine. Maintenant, les constructions de maisons en dur et surtout l'achat de vélos ou de motos les incitent à rester au village tout en cultivant des champs distants de ce dernier, parfois de plus de trente kilomètres.

C'est ainsi que les conditions d'accès à la terre rendent possible la croissance des exploitations agricoles, d'autant que la descolarisation libère une quantité de main d'oeuvre importante. Il faut noter aussi que le défrichage des forêts permet de constituer, à la marge des terroirs, de grandes exploitations d'un seul tenant qui favorisent l'introduction et l'utilisation de petits tracteurs.

2. L'organisation de la production.

Les Adja-Ehoué se situent dans une région qui bénéficie de deux saisons de pluie et dans ce qu'il est convenu d'appeler "l'aire du maïs", mais la première remarque que nous pouvons faire porte sur la diversité des espèces cultivées parmi lesquelle nous pouvons citer le maïs, l'arachide, le coton, le manioc, l'igname, le haricot, le pois d'angole, le gombo, la tomate, le piment, le tabac, la patate douce, l'oignon, et les nombreux légumes surnommés "légumes-sauce". Il convient d'ajouter à cette liste les cultures pérennes telles

que le palmier à l'huile, le manguier, le bananier, le papayer, le citronnier, l'oranger et le cocotier. Autrefois, la plupart de ces produits étaient destinés exclusivement à la consommation familiale ; ils sont désormais commercialisés du fait du développement spectaculaire des transports. Les cultures secondaires (tomate, piment, gombo, etc...) peuvent ainsi être source de revenus monétaires non négligeables, qui varient entre dix mille francs et soixante mille francs CFA par an.

Les cultures telles que le maïs (cultivé en première saison) et le palmier à huile sont celles que les agriculteurs considèrent comme primordiales. Le maïs, parce qu'il est à la base de la nourriture quotidienne et le palmier à huile, non pour les noix ou l'huile que l'on pourrait en tirer, mais pour le vin de palme qui, distillé, donnera le sodabi. Les palmiers assurent aux agriculteurs des revenus stables -la demande de sodabi est toujours très élevée- souvent importants (de 50.000 francs à plus de 600.000 francs CFA par an) chez les agriculteurs âgés qui possèdent de nombreuses palmeraies, mais surtout, ils constituent une épargne, une réserve monétaire de secours sur laquelle on peut compter. Qu'une difficulté survienne, plusieurs mauvaises récoltes successives, la maladie d'un membre de la famille, des funérailles ou une dot urgente à payer, le chef de famille sait qu'il peut soit vendre ses palmiers sur pied à un agriculteur aisé (il percevra tout de suite une somme modeste), soit les couper et vendre le sodabi (la somme perçue sera importante, mais plus longue à obtenir).

En seconde saison agricole, le maïs n'est que très rarement cultivé (les agriculteurs estiment que le maïs "ne donne rien" lorsqu'on le cultive sur les deux saisons), ce qui laisse la place aux cultures destinées à la vente qui se concurrencent alors entre elles. Le choix s'effectue entre l'arachide et le coton, et se réalise selon de nombreux critères (possibilités de commercialisation, main d'oeuvre disponible, revenus escomptés, etc). Les revenus procurés par la vente de l'arachide ou du coton varient en fonction des exploitations et se situent entre 50.000 et 1 million de francs CFA par an. Ainsi, un agriculteur qui désire obtenir des revenus monétaires importants devra cultiver de grandes parcelles d'arachide ou de coton en seconde saison, ce qui

l'amène à cultiver de plus en plus de maïs en première saison. En effet, il est plus rationnel au niveau de la gestion de la force de travail d'emblaver une parcelle dès la première saison, car les gros travaux de défrichage et de labours servent alors pour les deux saisons. C'est dire que le développement des cultures de rente, loin de concurrencer la culture céréalière, crée des excédents importants de maïs. Les agriculteurs construisent alors de grands greniers à maïs, soit en prévision d'une éventuelle sécheresse, soit dans l'attente de la montée des cours du maïs. La constitution de stocks importants de maïs leur permet aussi de maîtriser la commercialisation de ce dernier en louant des camions qui effectuent le transport de leur champ à Lomé, où le maïs sera vendu à un prix de 50 à 70% supérieur à celui en vigueur dans la région du Moyen-Mono.

3. La gestion de la force de travail.

Le développement des exploitations agricoles a pu se réaliser grâce, d'une part aux conquêtes de nouvelles terres, d'autre part à l'accroissement de la main d'oeuvre disponible. Le retour des jeunes du Nigéria, de certains salariés ou chômeurs de Lomé, a constitué un apport non négligeable. Mais le facteur le plus important de l'accroissement de la main d'oeuvre disponible est indéniablement le retrait de l'école -ou la non-scolarisation- d'un grand nombre d'enfants ou de jeunes.

Du fait des règles qui régissent la gestion de la force de travail familiale, les garçons ont été, dans un premier temps, tout particulièrement "atteints" par la descolarisation, car il était important pour les hommes de se procurer une main d'oeuvre nécessaire à l'extension de leurs exploitations agricoles. Ces règles peuvent être résumées comme suit :

-1/ Les garçons travaillent exclusivement sur les champs de leur père. Il faut donc la permission du père pour qu'ils puissent aider leur mère.
-2/ Les filles travaillent avec leur mère ; les femmes gèrent d'ailleurs la main d'oeuvre féminine en toute indépendance. On note ainsi que les petites filles "circulent" entre les femmes d'une même famille, de façon à pallier aux aléas démographiques, de sorte qu'aucune femme ne se retrouve seule à travailler dans son exploitation agricole.
-3/ Le mari ne cultive jamais le champ de sa femme. Les seules exceptions admises sont la construction des greniers à maïs et la mise en forme des poquets, ces deux travaux étant considérés comme masculins.

-4/ Les femmes doivent à leur mari deux prestations de travail : le semis (en fait elles se contentent de déposer les graines dans les poquets agencés par les hommes) et la récolte. Cette seconde prestation constitue la charge en travail la plus lourde que les hommes exigent de leurs femmes, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de la récolte du coton.
-5/ Il revient aux femmes de préparer les repas ; les corvées d'eau et de bois leur incombent également.

Ainsi l'on comprend que les exploitations masculines aient été les plus perturbées par l'essor de la scolarisation lors de la décennie 1970 (les filles étant très peu scolarisées dans la région du Moyen-Mono), mais aussi par le départ des jeunes pour Lomé ou le Nigéria. Il n'était d'ailleurs pas rare, durant cette décennie, de voir des exploitations féminines beaucoup plus florissantes que celles des hommes. Ceci ne se vérifie plus désormais, car les hommes semblent mieux maîtriser à la fois l'accès aux nouvelles terres et la gestion de la main d'oeuvre, c'est-à-dire les deux facteurs essentiels à la croissance des exploitations agricoles. De plus, le développement de la culture du coton se fait également à l'avantage des hommes qui bénéficient du travail féminin pour effectuer la récolte, opération culturale qui nécessite beaucoup de main d'oeuvre.

Hormis la force de travail familiale, il n'existe pas d'autres modes de travail en vigueur, les "invitations de culture" et le travail salarié restant très marginaux. La gestion de la force de travail repose donc essentiellement sur la main d'oeuvre familiale malgré une forte demande de manoeuvres agricoles, demande non satisfaite du fait des facilités d'accès à la terre qui incitent à cultiver son propre champ. Les enfants et les jeunes célibataires effectuent rarement plus de deux ou trois journées de "manoeuvrage" par mois, car leurs aînés les incitent à rester sur l'exploitation familiale en leur distribuant des cadeaux (habits, vélos,etc) lors de la commercialisation des produits agricoles.

4. L'utilisation des "surplus" monétaires.

Souvent le développement des cultures de rente, propices à améliorer rapidement les revenus monétaires des agriculteurs, incite ces derniers à opter en faveur d'une agriculture plus "extensive", qui détériore le milieu naturel, ou à négliger les cultures céréalières. Les agriculteurs Adja-Ehoué ont pu se protéger de ce "fléau" en augmen-

tant leur production de maïs et en conservant leurs nombreuses palmeraies, qui assurent à la terre une longue jachère et permettent un assolement très performant. Le maintien des palmeraies s'explique au niveau économique par des revenus au moins aussi importants que ceux du coton ou de l'arachide, et au niveau social par le rôle que joue le palmier, symbole de la propriété de la terre et de la réussite sociale de l'homme d'âge "respectable" (15 à 25 années sont nécessaires pour posséder de nombreuses palmeraies).

La place primordiale accordée au maïs et au plamier au sein des exploitations agricoles (les autres cultures n'intervenant dans le cycle cultural que lorsque le maïs et le palmier le leur permettent) est ainsi dû au rôle social et culturel que remplissent ces deux produits. On ne s'étonnera donc pas de retrouver le maïs et les noix de palme toujours présents dans les cérémonies traditionnelles, que ce soit pour celle de l'enfant qui vient de naître, où les noix de palme prédisent l'avenir de celui-ci (parfois, selon les clans, ce sont les grains de maïs qui jouent ce rôle), pour les cérémonies d'offrande aux ancêtres, pour la cérémonie des jumeaux, ou tout simplement pour les libations qui ont lieu lors de tout rite religieux où l'on verse à terre la farine de maïs mélangée à l'eau (on y additione souvent l'huile de palme) en signe de "fraîcheur" ou de paix.

C'est ainsi qu'une partie des revenus monétaires sera consacrée à l'achat d'engrais destiné au maïs ou à l'achat de palmeraies afin d'accroître le "patrimoine" familial. Viennent ensuite les vélos et les motos qui, loin de constituer de simples biens de prestige ou de consommation, doivent être considérés comme des biens de production qui facilitent l'accès aux terres éloignées du village dont le défrichage permet ainsi d'augmenter les superficies cultivées. Les motos servent aussi au transport des intrants (semence, engrais) ou des produits agricoles (coton, arachide), et des agriculteurs eux-mêmes. S'il est difficile de mesurer le temps de travail que les hommes économisent ainsi, il est certain que les motos participent à l'amélioration de la productivité des exploitations agricoles. De même, la construction de puits ou de citernes (récupérant l'eau de pluie qui s'écoule des toits en tôle par les gouttières fabriquées à cet effet) libère les femmes des longues heures quotidienne de

marche pour se rendre au marigot. Enfin, l'achat de tracteurs (à ce jour, huit tracteurs ont été achetés par des agriculteurs adja-éhoué) constitue la dernière tentative d'accroître la productivité agricole.

Nombreux sont les agriculteurs pouvant acquérir financièrement ces tracteurs mais qui, compte-tenu des incertitudes pesant sur les revenus agricoles (augmentation du prix des intrants, variations des cours des produits agricole), préfèrent diversifier les investissements dans le transport, le commerce ou l'immobilier. L'achat de camions, de mini-bus ou de "bâchées" est cependant très souvent destiné au transport des personnes et des marchandises du Moyen-Mono vers Atakpamé ou vers Lomé, ce qui favorise l'écoulement des produits agricoles et leur vente à un prix plus élevé. Hormis les Adja-Ehoué eux-mêmes, peu de transporteurs osent risquer leurs camions ou leurs bus sur les pistes du Moyen-Mono, du fait du mauvais état de celles-ci, tout particulièrement en saison des pluies.

Le développement économique de la région a favorisé la réinsertion de certains "urbanisés" qui peuvent par conséquent exercer leur métier au village. Si les menuisiers, les tailleurs ou les réparateurs de motos, qui pour la plupart ont effectué un long apprentissage en ville et possèdent un excellent niveau technique, exercent leur métier à mi-temps et continuent leur activité agricole, les chauffeurs et les maçons ont délaissé le travail de la terre, tout en conservant des champs qu'ils font cultiver par leurs jeunes apprentis.

Les Adja-Ehoué contrôlent ainsi toutes les activités économiques de la région, exceptés certains métiers ou secteurs (boucherie, vente des habits, des motos, etc) encore aux mains des habitants des quartiers "Zongo" (Nigériens, "Nago"), contrairement à ce que nous avions pu observer lors du développement de la décennie 1960-70, où les investissements étaient soit réalisés à l'extérieur de la région, soit gérés par des étrangers.

Les limites au développement.

Pour autant que l'essor économique de la région du Moyen-Mono soit spectaculaire, on ne peut que constater la fragilité de cette réussite économique, et les limites à ce développement se dessi-

nent à l'horizon. Il nous faut distinguer deux sortes de limites selon qu'elles se développent au sein même du système de production en vigueur, ou qu'elles relèvent de facteurs extérieurs à ce système.

1. Les limites internes

Le développement agricole repose, nous l'avons décrit, sur l'accroissement conjugué des terres cultivées et de la main d'oeuvre disponible. S'ajoutent à ces deux facteurs, les possibilités de commercialisation accrues dues d'une part à l'intervention de la SOTOCO, en ce qui concerne le coton, d'autre part aux stratégies commerciales de certains agriculteurs (achats de camions ou de bâchées), pour ce qui concerne le vivrier.

Le système d'assolement actuel engendre une expansion territoriale dont les limites commencent à se préciser. Les terres disponibles se situent désormais à plus de 30 km des villages, au nord d'Ahomma ou vers Nangbéto. Les forêts proches du Mono, réputées insalubres (présence d'onchocercose), sont maintenant défrichées par les habitants de Tado, la SOTOCO ayant construit des pistes qui facilitent l'accès des motos et des camions aux champs proches du Mono.. Dans la plupart des villages situés entre Tohoun et Katome, il n'existe plus de terre disponible, les palmeraies occupant une grande partie des terroirs villageois. Il ne semble pas, dans l'immédiat, que les agriculteurs soient décidés à renoncer à leurs nombreuses palmeraies. Les plus "dynamiques" d'entre eux continuent à rechercher de nouvelles terres, construisent un apatam au sein du champ, et n'hésitent pas à quitter le village pour rester plusieurs semaines dans leurs champs lointains et cultiver des surfaces dépassant parfois dix hectares. Les terres disponibles vont cependant, dès la prochaine décennie (1990-2000), faire défaut, et le système d'assolement risque d'en être perturbé.

Le problème de la main d'oeuvre se pose du fait que les autorités togolaises semblent décider à lutter contre la descolarisation. De nombreux recrutements forcés ont ainsi permis de maintenir cette année les effectifs scolaires et, compte-tenu des "pressions exercées", une augmentation de ceux-ci s'effectuera, certainement, dès la rentrée 1986-87.

2. Les limites externes.

Bien plus que les contraintes climatiques auxquelles les agriculteurs savent pallier, les interventions publiques risquent à tout moment, de remettre en cause le développement de la région. Si les années de sécheresse ne restent pas toujours gravées dans la mémoire des agriculteurs, aucun d'entre eux, par contre, n'a oublié l'année et le déroulement de ce que l'on pourrait dénommer les "catastrophes politiques" qui sont le fait d'agents subalternes de l'Etat (militaires, douaniers, gardes forestiers), des spoliations dues à des interventions étatiques (loi de TOGOGRAIN, barrage de Nangbéto).

Dans le premier cas, bien que créant un climat d'insécurité et de méfiance (du fait des dénonciations) au sein des villages, elles ne remettent pas en cause le développement économique de la région, mais constituent une ponction effectuée par les fonctionnaires sur les agriculteurs, ponction qui se fait de plus en plus importante du fait de l'enrichissement des agriculteurs et de la baisse du pouvoir d'achat des salariés.

Dans le second cas, certaines interventions peuvent bouleverser l'économie de la région (loi sur le maïs, interdiction de couper les palmiers). Ainsi, l'aménagement du barrage de Nangbéto et le projet de culture irriguée qui doit être réalisée d'ici cinq ans risquent de saper les fondements de la réussite économique que l'on observe aujourd'hui dans la région du Moyen-Mono.

Conclusion.

La région du Moyen-Mono connaît un développement économique spectaculaire dû au dynamisme de ses agriculteurs. La reviviscence sociale et culturelle, que nous avons décrite, a donné naissance à l'élaboration d'une nouvelle conception de la réussité sociale et économique qui permet, justifie et amplifie ce dynamisme. Autrefois, la réussite ne pouvait se concevoir que par l'intermédiaire des enfants scolarisés qui obtiendraient un poste important à Lomé, reviendraient au village pour construire une maison en dur et assumer financièrement le bien-être de la famille. Les "enfants" sont revenus de Lomé, en situation d'échec, marginalisés, et "sans un sou en poche". Le métier d'agriculteur s'est ainsi vu revalorisé et la certitude de ne pouvoir réussir ailleurs que chez soi a permis de concentrer tous les efforts sur le développement de la région. La baisse du niveau de vie des

salariés, que les agriculteurs peuvent aisément constater (les instituteurs, infirmiers, encadreurs ou autres fonctionnaires en poste dans la région disposent de revenus inférieurs à ceux des agriculteurs, et la quasi-totalité d'entre eux demandent de la terre à ces derniers pour cultiver afin "d'arrondir les fins de mois"), a remis en cause le mythe du fonctionnaire qui "travaille peu et touche beaucoup".

Cependant, le développement n'a pu se réaliser que grâce au désenclavement de la région, amorcé par la construction des ponts sur le Mono, l'ouverture et l'entretien des pistes par la SOTOCO, et réalisé grâce à l'organisation des transports effectuée par les agriculteurs eux-mêmes. Si ce désenclavement n'avait pas eu lieu, les efforts des agriculteurs eussent été vains.

De même, les encadreurs de la SOTOCO assurant la vente des engrais pour le coton et le vivrier, des semences "améliorées", diffusant des techniques culturales plus performantes (techniques de semis en ligne, de démariage, etc) ont accompagné le développement souhaité par les agriculteurs. On peut noter qu'à aucun moment la SOTOCO n'a fait preuve de coercition, et la réussite que connaît cet organisme, sur l'ensemble du Togo, doit beaucoup au fait qu'il s'est contenté d'offrir des services, contrairement aux actions spoliatrices de TOGOGRAIN qui se sont révélée néfastes au développement agricole, et ont été très vite abandonnées par les pouvoirs publics.

NOTES

(1) Effectifs du primaire, Préfecture du Haho 1980-81 = 15.302 ; 1984-85 = 11.985. Effectifs du secondaire (6è, 3è), Préfecture du Haho 1980-81 = 3.857 ; 1984-85 = 1.776.
(2) Littéralement : qui ne sait rien faire, ne fait rien de bon.
(3) C'est-à-dire lorsque ces derniers sont considérés comme autochtones et donc "légitimes détenteurs" de la terre, ou qu'ils ont acquis ce droit depuis plusieurs générations.

MORPHOLOGIES SOCIALES LOCALES ET CAPACITES D'INITIATIVES.

Jean-Pierre DARRE
CNRS - GERDAL

Nous nous plaçons dans une perspective d'étude des techniques et des changements techniques dans l'agriculture et nous voulons essayer de comprendre pourquoi certains agriculteurs pratiquent d'une certaine façon et d'autres non, pourquoi dans une telle commune on fait comme ceci, alors que dans une commune voisine on fait comme cela, pourquoi les agriculteurs réagissent de façons différentes aux propositions de nouvelles techniques, comment s'opèrent, dans la vie quotidienne, le passage d'un état technique local à un autre état.

En termes d'action de développement, cela revient à se demander s'il est possible -et comment- d'augmenter l'aptitude des agriculteurs à donner, face aux changements de situation, des réponses adaptées à leurs propres buts. C'est-à-dire en particulier à augmenter leur aptitude à tirer parti des nouveautés techniques qui leur sont proposées, en les adaptant ou en les rejetant, et à inventer des solutions pour résoudre leurs difficultés ou améliorer leur sort.

Avant de savoir comment on peut aider les agriculteurs à "produire des réponses" aux situations, il importe de savoir comment les idées sont ou peuvent être produites, et surtout où réside, pour les agriculteurs, la liberté de produire des idées -ou même de savoir si une telle liberté existe.

Savoir "où" le phénomène que nous voulons étudier peut se produire,

savoir s'il peut se produire, ces questions impliquent des décisions portant sur la définition de l'objet de notre recherche.

Les agriculteurs ou les groupes d'agriculteurs que nous étudions en France sont en relation constante et proche avec d'autres groupes sociaux, ils sont soumis de façon quotidienne aux pressions de l'environnement social.

De la sorte, les normes, ou modèles culturels de ces groupes doivent toujours quelque chose à des effets de diffusion : les machines, les races, le crédit, le compte en banque, les produits de traitement ou les médicaments sont reçus d'ailleurs et par ce fait le sont aussi certaines façons de concevoir les choses qui leur sont associées. L'origine de certains composants des normes ou modèles est donc évidente. Mais pas plus que pour n'importe quel autre "produit", plat cuisiné, chaussures ou vélomoteur, il n'y a lieu de tenir comme allant de soi que le lieu de production du produit final soit le même que le lieu d'origine de certaines ou mêmes de la totalité des composants.

Qui donc est producteur des normes qui guident et régissent les pratiques d'ensilage de fourrages des éleveurs de la Margeride ou du Ternois ? (1)

La réponse va de soi pour la plupart des techniciens-conseils et des chercheurs et, sans doute, pour la plupart des gens : ces normes ont été produites par l'ensemble des agents scientifiques-techniques, de la même façon que les normes de travail mises en oeuvre dans un atelier semblent être, de toute évidence, celles qui ont été prescrites par les services spécialisés de l'entreprise.

Dans les sciences sociales aussi, le schéma de la conformité à une norme extérieure subie est bien installé. Ce schéma nous échoit d'une longue tradition des sciences sociales, qui établit de fait une séparation entre les sociétés où les paysans agissent selon les normes ou modèles culturels propres à la société locale et celles où leurs actes sont régis par des normes extérieures, imposées par la "société globale".

Dans cette voie on est conduit à opposer, s'agissant des agriculteurs dans une société comme la nôtre, les traces d'un passé de culture technique, qui aurait donc été créatif, aux techniques récentes, qui ne seraient que subies, purs effets de colonisation culturelle.

On ne peut que répéter indéfiniment les schémas d'analyse imposés par

la division du travail conception/exécution dans nos sociétés, si l'on ne critique pas de façon sérieuse l'indécision sur les lieux de production des normes, et en particulier, si l'on n'établit pas que les normes (ou modèles) qui guident et règlent les actes techniques d'un groupe local, groupe d'agriculteurs, mais aussi bien équipe dans une entreprise, sont nécessairement le fait de ce groupe.

Tant que subsistent des réseaux de dialogues relativement stables, il n'y a de "colonisation culturelle", y compris dans le domaine des techniques d'élevage (et nous laissons de côté le fait de savoir si les effets de cette "colonisation" sont bons ou mauvais), qu'à travers une activité propre des intéressés, activité pour se constituer des "normes-en-réponse" à une situation. Ceux des éleveurs du Boischaut (Indre) qui mettent de l'azote sur leurs prairies n'agissent pas conformément aux normes (ou modèles) qui leur seraient plus ou moins imposées par les techniciens. Ils agissent conformément à la norme qu'ils se sont construite à ce sujet, en particulier dans les dialogues entre eux, norme qui intègre cette technique à l'ensemble de leurs idées actuelles sur l'herbe et la conduite des prairies, des surfaces fourragères et des troupeaux de vaches allaitantes.

Les normes ou modèles techniques sont toujours locaux et ils sont toujours, nécessairement, à la fois règles contraignantes et ressources pour comprendre la réalité et savoir quoi faire (Giddens 1981).

Selon qu'on étudie les techniques matérielles et les systèmes de connaissance technique des éleveurs du Haut-Atlas ou ceux des éleveurs de la Planèze du Cantal, la différence ne réside donc pas dans le fait que les uns agiraient selon leurs normes propres (ou devenues telles depuis longtemps...) et les autres selon des normes extérieures, mais dans le fait que les seconds doivent revoir les leurs beaucoup plus souvent, pour répondre aux pressions de leur environnement socio-économique.

Les éleveurs "n'appliquent" pas les techniques nouvelles ; à proprement parler, ils les construisent. Les techniques, telles qu'elles sont mises en oeuvre dans les exploitations sont le fruit du travail de conception accompli localement et il ne peut en aller autrement (Cahiers du GERDAL, n° 2 - 1984).

Ceci nous conduit à nous poser à la fois la question de l'unité sociale sujet de cette activité, et celle des formes d'accomplissement de

cette activité : "qui" produit ces normes, de quoi est constitué ce réseau d'influences réciproques, que nous prétendons substituer à l'influence directe des normes techniciennes, ou du moins, interposer entre le technicien-conseil ou le vendeur et l'agriculteur individuel ?

Cette exigence de définition de l'unité sociale est liée au fait que ces influences ne peuvent pas être analysées comme scènes indépendantes - elles s'exercent dans la durée de rencontres répétées- et qu'elles ne concernent pas seulement deux ou trois personnes, mais tout un réseau de personnes qui se rencontrent, qui interagissent jour après jour. Ce qui nous intéresse, ce n'est pas seulement la façon dont A influence B lorsqu'il le rencontre, mais la façon dont s'entrecroisent les influences, les interactions et la façon dont B va parler à C et D, après son dialogue avec A.

Cette histoire des dialogues est aussi une histoire de positions plus ou moins changeantes des individus ou des familles les uns par rapport aux autres. Histoire qui crée et qui exige pour les sujets la délimitation d'un espace social, la définition d'une frontière entre un dedans et un dehors, de telle façon que, quel que soit le nombre des relations "au dehors", elles soient perçues comme différentes des relations "au dedans" et qu'on puisse légitimement attribuer aux uns et aux autres des fonctions différentes.

Cette unité sociale, c'est, dans la plupart des cas individuels, l'ensemble des agriculteurs qui travaillent dans des conditions semblables et qui ont des occasions nombreuses et répétées sur des périodes longues de se rencontrer, de parler, de coopérer à des actions diverses. Nous l'appelons groupe professionnel local (G.P.L.) (2).

Ce terme vise à souligner la simultanéité des deux conditions, avoir des activités techniques voisines, dans des conditions proches, et résider et travailler sur une aire géographiquement assez étroite pour que les rencontres y soient fréquentes et qu'une "histoire des rencontres" s'y établisse au fil des jours. Pour beaucoup d'agriculteurs, cette histoire récente, propre aux individus qui composent actuellement le groupe, se superpose à une histoire familiale et locale antérieure. C'est sans doute cet ancrage dans la durée qui, associé à des facteurs actuels, explique que les expériences du GERDAL aient pu vérifier à l'envi l'importance des limites communales dans la constitution et la morphologie intime de ces groupes (Cahiers du GERDAL, n° 6 - 1985).

Bien entendu, les agriculteurs d'une commune ont chacun d'autres

réseaux de dialogues, appartiennent à d'autres groupes que leur groupe professionnel local : groupement de vulgarisation, réseau des responsables professionnels du département, société de boules ou de chasse, joueurs de belote, habitués d'un café, membres ou amis d'un parti politique, famille étendue, etc.

Mais le G.P.L. joue pour ses membres, nous l'avons dit, une fonction particulière, et il importe de préciser la nature de cette fonction.

Les agriculteurs partagent leur temps de travail entre deux types d'activités : activités normalisées d'une part, activités de production des normes ou schémas de connaissance de la réalité, de l'autre.

Par activités normalisées, nous entendons les activités exécutées selon des schémas établis. Ces schémas indiquent à la fois comment évaluer, caractériser une situation et comment agir, selon les caractères qui auront été attribués à la situation.

Un agriculteur breton énonce par exemple la règle : "Quand on voit l'avoine commencer à retomber, là on dit que c'est mûr". (Etant entendu : quand c'est mûr, on moissonne). Ou un éleveur du Ternois : "L'ensilage d'herbe (...) pour avoir du lait, directement d'herbe ensilée, plutôt que le maïs (qui est) plutôt pour les entretenir que pour avoir du lait, (pour) en mettre davantage sur le dos".

Ces phrases contiennent, à la fois, des indications sur la façon dont ces éleveurs conçoivent les choses (les stades végétatifs et la façon de les reconnaître, les catégories d'aliments "pour le lait" ou "pour les entretenir") et sur les actes qui doivent s'en suivre (quand récolter, que donner aux vaches en lactation, ou aux vaches taries).

Mais ces situations ne restent pas immuablement identiques à elles-mêmes. Des techniques nouvelles apparaissent, des entreprises commerciales ou des organisations cherchent à promouvoir des produits ou des techniques, les agriculteurs eux-mêmes ont des projets ou des désirs nouveaux. Prenons l'exemple de l'apport d'azote sur les prairies (Borel-Trunner). Le premier effet de la pression exercée par le développement en faveur d'une technique nouvelle telle que celle-ci, c'est la naissance de discussions entre agriculteurs à son propos. L'objet de ces discussions, c'est de savoir s'il est envisageable ou non de le faire et chacun cherche auprès des autres des aliments pour sa propre réflexion : il prépare son "dialogue intérieur" pour

décider en dialoguant avec ceux qui sont dans la situation la plus proche de la sienne et qui sont quotidiennement accessibles.

Cette discussion aura donc un effet sur les comportements individuels. Mais elle aura aussi un effet sur l'ensemble des façons de voir les choses dans le groupe au sujet de la conduite de l'herbe et des troupeaux, élaborée par les discussions précédentes, au cours des mois et ans.

Certains sont plutôt portés à faire ce que conseille le développement, d'autres non. Des deux côtés, des arguments vont s'échanger, une réflexion va être conduite, à partir des façons de voir les choses habituelles.

Au bout du compte, soit on maintient dans le G.P.L. que "ça ne se fait pas ici" -c'est le cas par exemple à propos des fongicides dans une commune bretonne en 1982- soit il est admis que certains peuvent décider de le faire - exemple de l'azote dans l'étude Borel-Trennec.

Dans les deux cas, à la suite du dialogue sur le thème, on ne voit plus les choses tout-à-fait comme avant : quelque chose a changé dans la façon de concevoir la conduite des prairies ou la culture des céréales, même si l'on n'a pas changé de pratique matérielle, par le seul fait de la mobilisation des arguments pour ou contre, et par le fait que l'apparition d'une nouvelle alternative a modifié l'ensemble du paysage. Aux termes, le débat sur la lentille a modifié les façons de penser locales à la fois sur les systèmes de production à base laitière et sur les origines acceptables d'innovation (Girard-Yverneau).

Cette activité est celle qui occupe la deuxième partie du temps de travail des agriculteurs. Activité de recherche de solutions qui conduit à revoir, à réajuster la conception qu'on s'était constituée auparavant sur les choses, activité de production de connaissance : connaissance propre au point de vue des membres du groupe et sans prétention à l'universalité (3).

Les études sur les activités normalisées, sur la première part du temps de travail, sont très nombreuses, tant du côté de la recherche agronomique que de celui de l'ethnologie. La recherche ethnologique en particulier s'est attachée, durant les deux ou trois dernières décennies, à la description des systèmes de connaissance associés aux opérations matérielles.

Mais la recherche sur "la deuxième part du travail" elle-même, c'est-

à-dire non pas seulement sur les idées, sur les systèmes de connaissance, mais sur la façon dont ils s'élaborent et se transforment, sur la façon dont les praticiens produisent de la connaissance technique, ce domaine de recherche est encore très peu exploré.

Où et comment s'accomplit cette deuxième part de travail ?

Fort peu dans la solitude d'un bureau, et en manipulant du papier, comme le suggèrent les stéréotypes relatifs à la réflexion. Elle s'accomplit essentiellement dans le dialogue avec les autres agriculteurs, en particulier au sein de ce que nous avons défini comme groupe professionnel local.

Etudier cette deuxième part du travail, c'est donc pour l'essentiel sortir de l'exploitation -où s'observe une bonne partie des activités normalisées- et étudier des rencontres et des dialogues, et les traces que ces rencontres et ces dialogues laissent chez les individus sous forme d'expressions plus ou moins durables de façons de voir les choses, de façons de parler des actions.

Les agriculteurs d'une commune se rencontrent, se parlent, discutent, échangent des informations sur une chose dont ils ont entendu parler, ou qu'ils ont faites, ou qu'un tel a faites, sur les évènements de la commune ou d'ailleurs, ils cherchent à se convaincre les uns les autres, à se renseigner, à se faire valoir, à faire plaisir, à mettre un interlocuteur dans une mauvaise situation, à se faire des alliés...

En certaines occasions, le dialogue peut être mené de façon directe. Mais les choses vont en général d'un pas lent : on parle du sujet avant d'émettre un avis, on affirme sa position quand on est sûr de ne pas être seul à l'avoir, on se replie si l'accueil semble trop réservé, on prêche le faux pour savoir le vrai, ou l'on prête à un autre ce qu'on veut affirmer soi-même, bref, on fait usage de tous les procédés de dialogues possibles dans le cadre des formes admises dans le groupe.

Chacun n'agit pas cependant de la même façon avec tous les interlocuteurs dans la commune. S'il est vrai qu'il existe ce qu'on peut appeler un "flux dialogique", qui traverse l'ensemble du G.P.L., ce flux n'est pas partout identique à lui-même et il suit certaines voies privilégiées, de telle sorte qu'il est fort peu probable que dans telle partie de ce réseau de dialogue, les gens partageront une opinion, alors que dans telle autre tout le monde sera d'accord sur l'opinion contraire (4).

Si nous interviewons l'ensemble des agriculteurs d'une commune, à un moment donné, sur un ensemble technique (une production, une culture, une chaîne d'opérations, etc.), nous constaterons les phénomènes suivants :

- leurs discours respectifs abordent le domaine technique selon un certain nombre de thèmes dont une partie centrale est la même pour tous et varie, non d'un individu à l'autre, mais d'un G.P.L. à l'autre ;

- cette partie commune ne se caractérise pas seulement par les thèmes et leur hiérarchie, mais aussi par les "dimensions" selon lesquelles ces thèmes sont traités, et qui sont, à la fois, communes à tous et tenues par tous comme allant de soi, comme évidentes.

Par exemple, dans la commune du Lauragais, le choix des variétés est le thème dominant à propos de la culture du blé. Et tous les agriculteurs de la commune classent les variétés selon la dimension ancienne/nouvelle, associée à un certain nombre de caractéristiques opposées (fragilité, rendement) et tous font passer la coupure au même endroit (Top est la dernière ancienne, Gala et Pursan sont les premières nouvelles).

- Ces deux premières caractéristiques du discours constituent le fond commun du groupe. Sur ce fond commun, les positions divergent, selon ce qu'on fait (on en reste aux vieilles variétés, on est passé aux nouvelles, etc.) selon les opinions ou les façons d'organiser, conceptuellement, les traits ou catégories communs (les nouvelles variétés exigent des traitements fongicides : est-ce-que ça ne pourrait pas se dissocier, à quelle condition, dans quelle conception de la culture des céréales ?).

- Chacun dans la commune connaît les différentes positions existantes dans le G.P.L., et sait, de façon plus ou moins détaillée, les attribuer à des individus ou à des groupes ou catégories d'individus (les jeunes, ceux de tel hameau, de telle famille, etc.). Chacun sait donc situer dans le réseau local sa propre position dans le débat local. Ainsi, non seulement les différentes façons de penser ou de faire considérées comme possibles dans le G.P.L. sont situées dans le groupe, mais encore, pour chacun, sa façon de penser se décrit, ou se définit en termes de la position dans le groupe.

La norme uniforme ("ici on ne fait pas le semis direct -Lauragais) est donc un cas particulier. En d'autres cas, la norme (ou le système de normes) est faite du jeu, techniquement et socialement intelligible, de variantes individuelles ou de sous-groupes.

En résumé, ce que dit un agriculteur dans un entretien avec un étranger au G.P.L. est un écho des dialogues en cours dans le G.P.L.

De la sorte, les différents enregistrements d'entretiens avec les agriculteurs d'une même commune semblent se répondre, en donnant à la fois les positions dans le débat, la nature des relations entre ces positions, et les correspondances entre ces positions et les positions sociales, entre le système des idées locales et le système social local.

Chaque façon de voir individuelle, comme chaque façon de faire, se définit donc de deux façons, prend place dans deux systèmes. D'un côté, elle est un élément qui occupe une place déterminée dans le discours de l'individu, et par là dans le discours local. De l'autre, elle est l'un des éléments qui caractérisent la position de l'individu dans le réseau local.

Les idées n'appartiennent pas seulement à un ensemble d'idées à débattre, mais aussi à l'ensemble des gens qui débattent.

Le système des idées et le système social sont donc en correspondance. Cela signifie en premier lieu que les façons de penser ou de faire de chacun dans le groupe sont une marque de sa position dans le réseau, et que la position de chacun dans le réseau permet de prévoir quelles sont ses façons de voir et de faire. Mais cela signifie aussi que les mouvements d'un côté et de l'autre sont indépendants.

Tout changement technique qui intervient dans le groupe local modifie le rapport des positions dans le réseau, soit en renforçant une position, soit en la déplaçant. Chaque fois qu'un individu ou un groupe d'individus dans le G.P.L. prend une initiative -refaire des lentilles dans le Cantal, désherber les prairies dans la Haute-Saône, traiter les blés en Bretagne- il joue sur deux tableaux simultanément : il cherche à modifier les façons de faire et de voir, d'un côté, et de l'autre il modifie, délibérément ou non, sa position. A l'inverse, les positions commandent les stratégies, indiquent les risques et les possibilités : chacun agit dans le groupe en cherchant à en tenir compte.

Le cas analysé par M.C. Girard et I. Yverneaux, montre très bien comment des agriculteurs mal placés socialement dans le G.P.L. peuvent jouer à la fois sur le plan des avantages techniques et par des habiletés diplomatiques, et modifier ainsi, à la fois, le discours local et la configuration des positions dans le réseau.

Etudier la production de connaissance dans un groupe, cela suppose donc qu'on puisse décrire, non seulement les systèmes de pensée et leurs évolutions, mais le système social qui permet de comprendre comment se place les idées et comment s'opèrent les évolutions. Au sujet de cette forme, à la fois durable et changeante, des relations sociales, nous utilisons la notion de réseau.

Nous parlons plus précisément de réseau de dialogue, c'est-à-dire du dessin des liens entre les gens qui nous permet de prévoir qui parle à qui le plus probablement, entre qui et qui les idées ont le plus de chances de se transmettre et d'être transformées (5).

Nous partons de l'hypothèse générale qu'il existe des relations entre la morphologie et les modes de fonctionnement des réseaux, d'une part, et de l'autre la forme des systèmes locaux de normes et la façon dont ils se transforment -leurs possibilités de s'ajuster en particulier.

Nous faisons en particulier l'hypothèse qu'il existe une relation positive entre le niveau d'activité des échanges, la densité des "connexions" (notamment par l'existence de connexions nombreuses entre les grappes) et la tolérance du système de normes. En gros, plus les échanges sont actifs dans le local, plus il est probable que le système de normes est tolérant aux variantes.

Cette dernière hypothèse s'oppose à un présupposé couramment accepté selon lequel la densité des échanges dans un groupe devrait plutôt être associée à un niveau de cohésion élevé et de là, à un contrôle social fort et recherchant l'unicité de la norme. Une recherche pionnière sur les réseaux (E. Bott 1957) qui semblait confirmer cette hypothèse a été très contestée depuis sur ce point (Kapferer 1973).

A partir de ces hypothèses nos moyens de recherche ont pris deux formes. D'une part, nous cherchons à préciser, par des études de cas, les formes des relations entre la morphologie des réseaux et les manières locales de traiter les situations, de modifier les façons de voir pour "répondre" aux changements de situation (Granovetter avait posé à ce sujet des questions qui sont aussi les nôtres). Ces recherches portent en particulier sur le degré d'ouverture du G.P.L. à l'introduction de variantes d'origines diverses (seuil minimum : seule la technique officielle est une source admise, dans le cas d'une structure de groupe locale très hiérarchisée selon la position des individus à l'égard de cette technique) et sur le degré d'acceptation des

initiatives individuelles. Par exemple : seul un très petit nombre ou sous-groupe peut prendre des initiatives ou au contraire, beaucoup de gens, les rôles sont établis et figés ou non, les possibilités d'initiative de chaque individu sont très spécialisées ou non, les chemins que peuvent suivre des variantes nouvelles sont strictement balisés ou non, etc.

Nous avons d'autre part mis en place un dispositif conçu à partir d'une hypothèse complémentaire, formulée en termes de développement, et qui vise, en créant des possibilités nouvelles de traiter des problèmes actuels, présents dans les dialogues au sein du G.P.L., à augmenter de façon plus ou moins durable les échanges au sein du G.P.L. et à élargir sa capacité à accepter des intiatives d'introduction de variantes...

Ce dispositif, en place depuis trois campagnes dans une quinzaine de communes (sur cinq départements), confirme de façon manifeste les possibilités non seulement d'aider des groupes locaux à traiter des problèmes qui soient les leurs, au lieu d'être ceux des organisations de développement, mais aussi leur aptitude collective à prendre des initiatives, à rechercher des solutions, à examiner celles qui leur sont proposées.

Nos expériences ont en particulier permis d'élargir sensiblement le cercle de ceux qui, dans certaines structures locales, sont seuls à pouvoir se faire entendre, et d'augmenter l'aptitude (ou plutôt : d'accumuler le potentiel) du groupe à accueillir des variantes d'origine diverses, y compris internes au groupe, au lieu de se limiter aux variantes proposées par des organisations de développement, et relayées par un cercle restreint dans le G.P.L. (Cahier du GERDAL, n° 3 et 4, 1984 ; n° 6 1985 ; n° 7 et 9, 1986 et "Dossier GERDAL", Agriscope n° 7, 1986).

NOTES

(1) Dans cet article, nous nous référons à un certain nombre d'études de cas dans plusieurs départements : Plaines et côteaux de l'Ariège (Chevron et L'Hostos, 1986) ; Margeride et Planèze, Cantal (Girard et Yverneau, 1986 ; Bataille, thèse de 3ème cycle en préparation, Université de Lyon-Bron) ; Boischaut, Indre (Borel et Trennec, 1984) ; Maine-et-Loire (Larcher, 1985) ; région de Vesoul, haute-Saône (Fraslin, thèse de 3ème cylce en préparation, Université de Paris X-Nanterre). Ces études ont donné lieu à des articles réunis dans un "Dossier GERDAL", (Agriscope, n° 7, 1986). A ces études, il faut ajouter nos propres publications concernant le Ternois, Pas-de-Calais

(Darré, 1985a) ; le Lauragais, Haute-Garonne et la Bretagne-Sud, Ille-et-Villaine (Darré, 1983 et 1985b).
(2) Plus précisément, "la condition d'existence du G.P.L. est constituée à la fois par un domaine minimum de coactivité -celui de la production d'idées et de normes- et par l'existence d'une chaîne -ou mieux d'un réseau- de coactivité". (Darré, Dossier GERDAL :24-35 et 1985a).
(3) Cette connaissance est rapportée au point de vue des acteurs, socialement et "techniquement" situé. Sur la question du point de vue, cf. Priéto 1975 et Darré 1985a.
(4) Les notions de "flux dialogue", de "dialogue" au sens élargi de circulation de la parole entre plusieurs personnes, sont empruntées à M. Bakhtine.
(5) Sur les réseaux, outre les travaux fondateurs de Bott (1971) et de Barnes (1954) voir Granovetter (1973) et Rogers et Kinkaid (1981). Pour les travaux de notre groupe, voir Darré (1983, 1985a et b) et Agriscope, n° 7, 1986, où on trouvera en outre une bibliographie sur ce sujet.

BIBLIOGRAPHIE

BAKHTINE, M. (VOLOCHINOV, V.N.), 1929)1977, *Le marxisme et la philosophie du langage* Paris, Ed. de Minuit, traduction française de M. YAGELLO.
BARNES, J.A., 1954, *Class and Comittes in a Norvegian Island Parish* Human Relations, vol. 7 : 39-58.
BOREL, H., TRENNEC, R. 1984, *Les façons de parler de l'élevage et des fourrages*, Angers : ESA-ITEB-EDE (Mémoire de fin d'étude).
BOTT, E., *Family and social network. Roles, norms and external relationship in ordinaray urban families*, London, Tavistock 1957 (2ème édition 1971).
Cahiers du GERDAL, n°1, Mars 1984, Le programme du groupe : projet initial et état des recherches, 30p.
Cahiers du GERDAL, n° 2, Mars 1984, La diffusion des connaissances scientifiques. propositions pour se débarrasser du consensus empiriste, 26 p.
Cahiers du GERDAL, n° 3, Mars 1984, LE GUEN, R., Conditions d'existence et de durée. Effets du dispositif de recherche-action : notes de recherche, 35 p.
Cahiers du GERDAL, n° 4, Avril 1984, Expérimentation du dispositif. Campagne 1983-84, 31 p.
Cahiers du GERDAL, n° 5, Janvier 1985, FAYE, F., La diffusion des connaissances scientifiques en agriculture. Significations sociales et transmission des savoirs, 51 p.
Cahiers du GERDAL, n° 6, Mai 1985, Eléments pour un bilan de l'expérience GERDAL (campagne 84-85).
Cahiers du GERDAL, n° 7, Janvier 1986 : voir GIRARD, M.C., YVERNEAUX, I., 1986.
Cahiers du GERDAL, n° 8, Mars 1986, Recueil d'articles récents (Diffusion interne au GERDAL).
Cahiers du GERDAL, n° 9, Avril 1986 : voir CHEVRON, M.J., L'HOSTIS, M.A., 1986.
CHEVRON, M.J., L'HOSTIS, M.A., 1986, "Analyse des effets du dispositif sur les pratiques des conseillers", *Cahiers du GERDAL*, n° 9 (mémoire de fin d'étude, ESA Angers-GERDAL).
DARRE, J.P., 1983, "La culture du blé. Système de pensée et élaboration des normes dans les groupes locaux (Bretagne-Sud et Lauragais)", Paris, CAESAR-ONIC-Comité de Pilotage Blé-Conseil.

DARRE, J.P., 1985a, *La parole et la technique. l'univers de pensée des éleveurs du Ternois*, Paris, L'Harmattan.
DARRE, J.P., 1985b, Les dialogues entre agriculteurs. Etude comparative, *Langage et Société*, n° 33, Paris, MSH, : 43-64.
Dossier GERDAL, *Agriscope* n° 7, Avril-Mai 1986, Angers : ESA.
GIDDENS, A., 1981, Agency, Institution and Time-space analysis, in KNORR-CETINA, K., CICOUREL, A.V., ed. *Advances in social theory and methodology toward an integration of micro and macro-sociologies* Boston, Routledge and Kegan Paul.
GIRARD, M.C., YVERNEAUX, I., 1986, Réflexion collective et action locale. Deux ans d'expérience dans trois communes du Cantal, *Cahiers du GERDAL* n° 7, (mémoire de fin d'études ESA-GERDAL), 212 p.
GRANOVETTER, M.S., "The strength of weak ties", *American Journal of Sociology*, 1973, 73 : 1361-1380.
LARCHET, B., 1985, "Un réseau peut en cacher un autre", Angers : ESA-CEDAG (mémoire de fin d'études).
PRIETO, L.J., 1975, *Pertinence et Pratique*, Paris, Editions de Minuit.
ROGERS, Ed., KINCAID, D.L., *Communication Networks. Toward a new paradigm for research* New York Free Press, 1980.
SIMMEL, G., 1922, 1964, *Conflict and the web group affiliations* New York, Free Press, traduction américaine de R. BENDIX.

Chapitre III

LOGIQUES DES DEVELOPPEURS ET LOGIQUES PAYSANNES

"LA CONSTRUCTION DE LA FORET OU LA FORET IMAGINAIRE"
Analyse d'un fragment d'un discours d'expertise sur la forêt en Haute-Volta (Burkina-Faso) (1)

François LEIMDORFER
CNRS - CECOD (Centre d'Etudes Comparatives sur le Développement)

Forêt (étymologie) :
Du b.lat. (silva) *forestis* (de forum "tribunal"),"forêt relevant de la cour de justice du roi", puis "territoire soustrait à l'usage général et dont le roi se réserve la jouissance" (dep. 648 ds NIERM.) ; sens également attesté en a.fr. (XIIè s. ds T.-L.). La valeur jur. du mot qui apparaît dès les premiers textes appuie l'hypothèse de l'étymon lat. *forestis* plutôt que le frq. *forhist* "futaie de sapins".

Le trésor de la langue française, Paris, CNRS, 1980, t. VIII, p. 1076

L'objet de cette étude est d'analyser les rapports entre l'espace et le discours à partir de la problématique de *l'annonciation*, dans un texte d'un genre particulièrement important dans le domaine du "développement", *le discours d'expertise*. Plus exactement il s'agit ici d'essayer, d'une part de déterminer quelles sont les marques formelles qui pourraient caractériser un discours d'expertise en sciences sociales, et d'autre part d'examiner la structuration de l'espace dans le discours. Celle-ci s'appuie dans le texte analysé sur la différence de sens entre la "forêt" telle qu'un lecteur "occidental" peut se l'imaginer en partant de sa connaissance implicite de la notion, et la "forêt" effectivement décrite. Pour nous, cette différence de sens est l'indice d'une différence culturelle (i.e. l'inexistence du terme de

forêt en langue moore, d'après nos informations, ainsi que dans de nombreuses langues ouest-africaines, mais aussi l'indice d'un rapport social en filigrane entre le pouvoir d'Etat et la paysannerie.

1. Le discours d'expertise.

Le discours que nous allons analyser ici et qui met en jeu un certain nombre d'opérations discursives pour constituer un espace est un discours appelé généralement "discours d'expertise". Il a été choisi parce que rédigé en français, dans une situation où l'utilisation du français est institutionnelle et donc, d'une certaine manière, "normale". Il émane du "Club du Sahel", organisme international de "réflexion", patronné par le "Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel" (CILSS) et l'"Organisation de coopération et de développement économique" (OCDE). Le titre en est : "Analyse du secteur forestier et propositions, la Haute-Volta" (provisoire/provisional, nov. 1982, 122 p. + 34 p. d'annexes).

Comment caractériser d'un point de vue général la situation d'expertise ? Celle-ci suppose une situation de demande, réelle ou présumée, entre un sujet social désirant savoir et un sujet social supposé pouvoir savoir. Ceci implique que le "sujet désirant savoir" ne sait pas et souhaite que ce savoir s'élabore en dehors de lui. En posant une demande d'expertise, le sujet "désirant savoir" constitue un rapport dual d'internalité et d'externalité, esquisse ses propres limites, et ouvre une place sociale à un sujet externe "pouvant savoir". Et peu importe que les acteurs *réels* (les locuteurs de la demande et de l'expertise) soient internes ou externes à l'acteur social réel demandeur, il suffit qu'ils puissent occuper légitimement des places discursives différenciées.

Cela veut donc dire que le demandeur doit être légitime en tant que demandeur sujet social, et que "l'expert" possède une compétence discursive particulière (disciplinaire, pratique, etc) pour produire ce savoir. Cette situation a bien entendu l'avantage de pouvoir prétendre neutraliser les partialités ou les incompétences de points de vue particuliers internes, et de s'appuyer sur une logique d'opérations (la maîtrise du discours disciplinaire par exemple) *extérieure* aux opérations discursives que pourrait produire le sujet demandeur.

Par ailleurs, ce savoir doit s'exercer sur un "problème" dont on demande un diagnostic et pour lequel on réclame des propositions. Or, le problème est d'abord problème pour le demandeur, c'est-à-dire manque à savoir, savoir présumé nécessaire au maintien ou à la production future de sa propre place sociale. Le discours d'expertise doit donc prendre en charge le point de vue qui est à l'origine de la constitution d'une situation en "problème" tout en parlant au nom d'un discours universel de la connaissance qui a sa logique propre, différente de la logique des discours produits par le demandeur. Si nos hypothèses sont justes, nous devrions trouver dans le discours des marques de prise en charge du problème du demandeur, donc une conjonction de places discursives entre demandeur et expert, et des marques de différenciation entre les places, qui fondent la possibilité de deux lieux discursifs distincts.

Tout d'abord, le discours de l'expertise doit se fonder sur un savoir, et un savoir légitime. Les marques en sont la description d'une situation et la possibilité de donner un sens à cette situation par comparaison avec d'autres et par plongement de cette situation dans un discours général théorique. La description doit également exhiber, plus ou moins explicitement selon le savoir supposé partagé entre énonciateur et énonciataire, les instruments nécessaires à celle-ci (comptages, statistiques, délimitation des catégories etc...). Sur ce point, le discours d'expertise ne se différencie pas fondamentalement du discours scientifique. Mais l'appel à un discours général universel et à ses procédures d'analyse permet de poser, pour l'énonciateur, la légitimité du discours produit (voir exemples plus loin dans la partie analyse).

Ce qui fonde à notre avis la spécificité du discours d'expertise, c'est la disjonction entre le discours et l'action ou, pour être plus précis, entre un discours d'analyse et de comparaison et un discours qui se veut agissant (comme la différence entre l'expertise auprès d'un tribunal et les jugements de ce dernier). De plus, ce "discours agissant" est d'une certaine manière présent et pris en charge dans le texte, à la différence du discours scientifique qui n'a pas de visée opératoire autre que cognitive. Dans notre texte, nous avons des "mises à distances" entre termes de "dire" et termes "d'action".

"*L'idée a fait son chemin* jusqu'aux dirigeants : au forestier d'en profiter *pour transformer en actions positives et utiles* cet élément

encore émotionnel" (p. 19, les soulignés sont de nous).

La mise à distance entre dire et faire est posée ici par la prise en charge par l'énonciateur de la description d'une situation discursive ("l'idée fait son chemin jusqu'aux dirigeants"), opposée à une représentation d'acteur ("forestier") distanciée par le "deux points", qui introduit une implication de la première phrase sur la seconde. Celle-ci place l'acteur en position de choix ("*au* forestier *d'*en...", et non pas " *le* forestier *doit*") d'un "devoir faire" ("en profiter poour transformer"). Cette possibilité de choix instancie ici les places différentes d'expert et de demandeur, mais en même temps convie ce dernier à prendre en charge le discours d'expertise ("au forestier d'*en* profiter pour...").

Le discours d'expertise se différencie également du discours scientifique par son aspect diagnostic, c'est-à-dire par la relation signifiante établie entre une analyse et un problème "en situation" (ce qui est différent des "problèmes scientifiques"). Ceci se marque dans le discours par le rapport entre la prise en charge du problème, le bilan d'une situation qui est une *évaluation* et le futur projeté ou possible. Exemples :

"titre VII - Bilan et propositions.

8.1. Le bilan des facteurs généraux environnant la situation forestière : 8.1.1. Les points négatifs. 8.1.2. Les points positifs(...) 8.2.3. : Premier bilan national offre/demande : en 1980/en 1990/en l'an 2000".

Cependant le discours d'expertise ne se limite pas la plupart du temps à un simple diagnostic, mais comprend une dimension importante de prescription, de conseil. En français, la marque du conseil est une "modalité", c'est-à-dire renvoie à la posture d'énonciation et au dire : "je conseille de ...", "je suggère de ...", qui peut aller jusqu'au "devoir faire" (cf. ex. supra) : "il faut/faudrait faire/dire...", etc. Dans le même temps, cette posture de "conseil" est un acte langagier performatif, dans le sens où, pour conseiller, il faut énoncer effectivement le conseil, et que celui-ci est impossible hors langage. Dans notre texte, nous trouvons bien sûr les termes "propositions", "solutions" (qui renvoient à la prise en charge "du problème"), mais également des utilisations d'infinitifs (2) qui ouvrent une place possible à une modalité de devoir faire. Par exemple : "Un tel calcul nous semble *métiter* la plus grande réflexion" (p. 104).On trouve également l'utilisation très fréquente du conditionnel : "Le ravitaillement de

secteur renvoie lui-même à un paradigme, à un ensemble pouvant être divisé (remarquons en passant la métaphore spatiale), qui est bien évidemment le domaine économique ; la clôture de l'ensemble se fait sur l'espace national ("la Haute-Volta"), car vouloir parler du secteur forestier en général supposerait, soit une spécification "dans le monde" ou "dans la théorie économique", soit un implicite permis par une situation d'interlocution particulière (colloque de théoriciens ou d'économistes mondialistes, par ex.).

"La Haute-Volta" en sous-titre permet de renforcer la position d'expertise du texte, en donnant à imaginer une classe de textes tels que : "Analyse du secteur forestier au Sénégal, en Côte d'Ivoire" etc, où l'expert passe différents pays en revue. Un texte produit par une instance voltaïque aurait sans doute donné "Analyse du secteur forestier". De même, un titre de thèse aurait pu être : "Analyse du secteur forestier voltaïque", en renforçant le centrage conceptuel sur "le secteur".

Les grands titres du sommaire sont les suivants :

"Titre I. Données générales sur la Haute Volta
Titre II. Potentiels actuels de la forêt : ce qu'elle offre actuellement
Titre III. Demandes actuelles en produits de la forêt : ce que l'homme lui demande actuellement
Titre IV. Production et commercialisation
Titre V. Les structures
Titre VI. Législation forestière et appropriation du domaine forestier
Titre VII. Les projets
Titre VIII. Bilan et propositions".

(en annexe du rapport : descriptions de projets).

Quelques remarques. Tout d'abord la position d'expertise du texte se trouve confirmée par le titre I ("Données générales sur la Haute Volta") devant permettre la constitution d'une classe de pays comparables les uns aux autres, et par les titres VII et VIII (projets, bilan, propositions), avec un parcours temporel sous-jacent allant du diagnostic aux propositions.

Les termes utilisés sont du domaine économique (offre, demande, production, commercialisation), ou juridique (législation, appropriation) avec un implicite sur les "structures" (de fait : étatiques). "Secteur forestier" n'est pas repris dans les titres de parties, ce qui confirme son caractère de symbolisation globale de l'ensemble.

Ouagadougou *pourrait* être assuré..." (p. 92) ,qui marque une mise à distance entre l'énoncé et l'énonciation : soit en ouvrant une possibilité de choix pour des acteurs (donc ici encore la différenciation entre dire et faire), soit une possibilité de divergences dans le futur projeté. Par contre l'utilisation du futur, plus rare, semble être plutôt réservé au "diagnostic" : "Donc vers l'an 2000, ... 5 départements sur 10 *n'auront*plus de réserves de terres,..." (p. 81. Les soulignés sont de nous).

Ajoutons enfin, avant d'aborder l'analyse proprement dite, que le texte choisi n'est pas exhaustif d'une quelconque "représentation de la forêt" en Afrique. Il n'est pas représentatif d'une idéologie globale, mais est utilisé ici comme un exemple, comme un point d'appui d'élaboration d'hypothèses, comme une symbolisation parmi d'autres possibles de rapports sociaux à propos d'un espace. Cette analyse n'est pas non plus une "critique" d'un texte ou d'un auteur, mais une recherche sur les opérations constitutives d'espace dans un discours particulier.

2.2. Le secteur forestier.

Essayons de caractériser tout d'abord ce texte par son titre et par ses titres de rubriques.

Le titre est un indicateur intéressant, non pas du contenu effectif d'un discours mais comme marque de symbolisation, ou si l'on préfère de "condensation" d'un texte. Il assure d'autre part une articulation avec un champ sémantique supposé connu du lecteur, disciplinaire dans le cas qui nous occupe. Le lecteur compétent est donc en situation de reconnaissance non pas de ce qui va être dit, mais de ce dont on parle, le titre pouvant être assimilé à la forme "thème" (3).

"Analyse du secteur forestier et propositions. La Haute-Volta".

Les termes "analyse" et "propositions" peuvent être considérés comme une modalité de l'énonciation (en fait une pseudo-modalité, le renvoi ne se faisant pas à l'énonciateur mais au texte) et coïncident très exactement à la fonction diagnostic-propositions du discours d'expertise. La forêt est ici en position d'adjectif, l'objet étant "secteur". Le terme

Les titres II et III *"Potentiels actuels de la forêt : ce qu'elle offre actuellement" ; "Demandes actuelles en produits de la forêt: ce que l'homme lui demande actuellement"*, sont particulièrement intéressants, pour plusieurs raisons. D'abord parce que les "deux points" opèrent un renvoi entre les deux parties de l'énoncé situé avant les deux points. Or, la partie située après les deux points est en quelque sorte une paraphrase de celle située avant les deux points. Mais cette paraphrase est décalée :
- on passe d'un énoncé nominal (assertion d'existence d'un objet) centré sur "Potentiels" à un énoncé verbal où la forêt est en position d'agent ;
- l'anaphorique "ce" ne renvoie pas à "potentiels" mais à un objet implicite et forme un écart dans la phrase entre un "pouvoir faire" futur (mais que l'on peut mettre en oeuvre au présent puisqu'il s'agit de "potentiels actuels"), et un faire présent ("ce qu'elle offre actuellement").
Une paraphrase plus redondante aurait donné par exemple : "Potentiels actuels de la forêt : ce qu'elle *pourrait offrir* actuellement" ou *"offres* actuelles de la forêt : ce qu'elle offre actuellement". L'utilisation du "deux points" et la reprise anaphorique de "la forêt" et de "actuels/actuellement" permet un effet de sens qui donne une apparence d'équivalence entre la première et la deuxième partie, tout en posant un écart, un manque. C'est ce manque qui est, à mon avis, le lieu ici de la constitution d'un problème et de sa prise en charge par le discours d'expertise.

De même, le titre III produit un effet de sens analogue, avec cependant quelques différences intéressantes :
- l'introduction du terme "produits" qui était implicite dans le titre II (on ne sait pas a priori ce qu'est l'offre de la forêt : produits, air pur, promenade, terres, etc.) ;
- l'introduction du terme "l'homme" (notion générique et destinataire implicite de l'offre dans le sous titre II) qui est ici l'agent de la phrase verbale, et non plus la forêt qui devient destinataire de la demande ;
- le décalage ne se fait plus sur la différence potentiels-offre, mais sur l'explicitation et l'implication inverse de chaque côté de la phrase du sujet et de l'objet de la demande ("l'homme", "produits"), et sur le passage d'un nom au pluriel ("demandes" : une classe d'objets présumés existants grâce à l'utilisation de la phrase nominale) à un verbe. Ici, ce verbe peut être considéré comme une *modalité d'énonciation* et du même coup produit un effet

de sens attaché au sujet (l'homme) et à ses "postures". On pense à la notion de "besoin" qui est de fait le thème des sous-titres : *"3.1. Les besoins en bois : besoins énergétiques/en bois de service/en bois d'oeuvre. 3.2. Les besoins en terres agricoles : les besoins villageois-réduction des jachères/les besoins des sociétés pour les cultures industrielles".*

Une paraphrase qui voudrait poser une plus forte équivalence entre les deux parties de l'énoncé devrait : soit "casser" la modalité d'énonciation et revenir au plan du factuel (en implicitant le sujet de la demande) : "demandes actuelles en produits de la forêt : *les produits demandés* actuellement" ou "*ceux* que l'homme lui demande actuellement", soit rétablir le niveau notionnel général (en implicitant l'objet de la demande) : *demande* actuelle **à** la forêt : ce que l'homme lui demande actuellement".

On voit donc dans ces deux sous-titres, au-delà d'une intuition de paraphrase redondante, un double écart posé entre un offrir et un pouvoir offrir, et entre une demande "réelle" et une demande potentielle. Bien entendu, "offre" et "demande" forment un écart dans le discours économique, dont le texte du rapport aura à traiter.

3. La forêt imaginaire.

Nous allons essayer à présent de faire une analyse "intensive", sur un court fragment, de la structuration discursive de l'espace "forêt", en reprenant notamment les concepts mis en oeuvre par DERVILLEZ-BASTUJI (cf. bibliographie).

Après la première partie sur "les données générales sur la Haute-Volta", le titre II du texte ("Potentiels actuels de la forêt : ce qu'elle offre actuellement") aborde la définition de la forêt (pp. 7-8, voir photocopie en annexe) :

"2.1. Forêts naturelles et arbres en zones agricoles".

Si l'on classe les termes de ce paragraphes en "topologiques", "topographiques", "toponymiques", nous obtenons :

topologiques (relationnels ou opératoires)	topographiques (notions d'espaces)	toponymiques espaces nommés
dans	*pays*	*Haute-Volta*
où	*forêt*	
près de	*forêt naturelle*	
par ailleurs	*"forêt claire"*	
entre	*"forêt sèche climax"*	*(faciès) méditerranéen*
isolé	*terre de culture et*	
(intermédiaire)	*de parcours*	
(milieu)	*milieu forestier naturel*	
y	*terroir agricole*	
se trouver	*formations intermédiaires*	
introduire	*formations végétales*	
sud, sud-ouest	*originelles*	
fermé	*climax*	
pénétré	*les pays tropicaux du*	
sous	*monde*	*sin*
(central)	*forestières (reliques)*	
introduction locale	*savanes*	
parmi	*couvert*	
rencontrer	*zones agricoles*	
	zones	
	plateau central	
	strate arborée	
	paysage sylvo-agricole	
	faciès	

Voyons à présent le premier paragraphe :

2.1. Forêts naturelles et arbres en zones agricoles.
Dans un pays où l'agriculture et l'élevage accaparent près de 90% de la population active qui recherche, par ailleurs, ses terres de culture et de parcours dans le milieu forestier naturel, il serait, en effet, impensable de séparer brutalement le terroir agricole où subsistent de très nombreux arbres isolés et les forêts naturelles, ne serait-ce que parce qu'il existe entre les deux des formations intermédiaires que sont les jachères".

1) Forêts naturelles et arbres en zones agricoles.

Le titre pose un espace inclusif "zones agricoles". S'il est clair que les "arbres" font partie des "zones agricoles", l'ambiguïté subsiste quant à l'inclusion des "forêts naturelles" dans ces zones. Nous aurions dans un cas une opposition entre "forêts naturelles" et "arbres", tous deux inclus dans des espaces englobants "zones agricoles", et dans l'autre une opposition entre "forêts naturelles" et "arbres en zones agricoles". Le pluriel de "zones agricoles" n'est pas anodin (cf. la possibilité "... en zone agricole") et nous indique la constitution d'une classe d'objets discontinus opposables entre eux et non d'une catégorie (opposable à "zone

urbaine", "zone sahélienne", "zone pastorale", etc.). L'indéfini marque une distance à la situation "concrète" (cf. "dans la zone.../dans les zones"). Cette ambiguïté ne sera pas véritablement levée dans la suite du texte, pour des raisons qui tiennent à la structuration particulière de l'espace dans ce paragraphe. De plus, le paragraphe 2.2. est intitulé "les reboisements en Haute-Volta", ce qui semble indiquer que "forêts et arbres en zones non agricoles", ou en "zones urbaines" etc, n'est pas constitué en thème global, n'est pas problématique ou est sans objet (on ne trouve pas non plus mention de "zones urbaines" dans les titres du sommaire).

2) Dans un pays où...

- "Dans" constitue l'objet "pays" (ici topographique-notion d'espace) comme lieu inclusif. "Dans" forme également une clôture relative de l'espace, mais les modalités de cette clôture (par quoi, comment, accès pour qui, etc.) restent implicites ;
- "un" : l'utilisation de l'indéfini permet de constituer énonciativement une classe de pays dont on extrait et désigne un élément particulier, et renforce ainsi la position évaluative d'expertise de l'énonciateur. La reconnaissance d'un tel pays par l'énonciataire exige que celui-ci sache de quelle classe il s'agit, mais demande également un supplément d'informations sur le pays désigné ;
- "où" : ce supplément va être fourni par l'opération d'inclusion des actants "l'agriculture et l'élevage" dans l'espace pays. L'énoncé "l'agriculture... population active" lui donne sa signification et son contenu. En d'autres termes, il s'agit de n'importe quel pays tel que l'agriculture et l'élevage y accaparent près de 90% de la population active. Si le texte n'a pas commencé par "En Haute-Volta, il serait impensable de...", c'est qu'il était nécessaire, comme nous le verrons plus loin, de renforcer l'argumentation centrale ("il serait impensable de séparer"...) par un appel au discours du savoir et à sa légitimité. Nous sommes ici en présence d'une opération énonciative généralisante, du niveau de la théorie, par la constitution d'une classe et l'extraction de l'un de ses éléments, et non d'une opération de fléchage vers une situation concrète ;
- *"l'agriculture et l'élevage accaparent près de 90% de la population active..."*. Les objets qui se situent dans l'espace pays et qui lui donnent sens sont des objets constitués dans le discours économique, sous l'aspect

d'activités globales. Des paraphrases déplaçant les registres de sens sont bien entendu possibles, comme par exemple : "dans un pays où les propriétaires accaparent près de 90% des terres disponibles...", etc. Il n'est pas nécessaire d'insister, mais il faut bien comprendre que l'espace "pays" qui est signifié ici n'est pas seulement la représentation imaginaire globale que chacun peut se faire d'un "pays", mais un espace particulier dont le *sens* (le contenu, si l'on veut) est économique et nécessite une prise en charge du point de vue "économique" du texte ;

- "près de 90% de la population active" pose, par métaphore spatiale sur une échelle de quantités, un paradigme (100% de la population active) dont on ne sait rien des 10% restants. Le côté implicite non marqué dans un tel paradigme est généralement considéré comme le signe, dans le discours, d'un pôle dominant (celui dont on ne parle pas, mais qui est à l'origine du point de vue) ;

- *"qui recherche, par ailleurs, ses terres de culture et de parcours dans le milieu forestier naturel.*. La population active, objet dans le discours économique, est ici agent de la recherche, celle-ci s'effectuant "par ailleurs". C'est-à-dire que la recherche de terres est placée, *par l'énonciateur* comme activité se situant dans un lieu différent des lieux (habituels ?) de l'activité agricole et pastorale. "Le milieu forestier naturel" est le lieu inclusif ("dans") où l'opération de quête des objets terres de culture et de parcours prend son sens.

3) "il serait, en effet, impensable..." :

Il s'agit ici de l'opération majeure de l'énonciation, caractérisée par :

- un impersonnel (il est impensable) qui est un appel à l'évidence, à l'autorité légitime du discours universel ;
- un conditionnel (serait) qui implique que dans d'autres circonstances, ailleurs, ou à un autre moment "il serait pensable de..." ;
- "impensable" situe l'énoncé dans le cadre du discours et introduit une distance par rapport à l'action discursive qui va suivre ("séparer"). Le terme impensable est donc ici une modalité de l'énonciation, une position de l'énonciateur par rapport à un "faire" discursif ;
- "en effet" pose ici un problème. En théorie, "le 'en effet' doit, comme toujours, être interprété comme rétroimplication de la principale de la

seconde phrase sur celle de la première" (4). Or, ici, il n'y a pas de première phrase, car l'énoncé "dans un pays où..." peut être considéré comme faisant partie de la même phrase : "Il serait impensable, dans un pays où..., de séparer..." (5). Mais le passage de l'indéfini "un" (pays) aux définis "l'agriculture", "l'élevage", "la population active", "ses terres", "le milieu forestier naturel" avait permis de plonger l'espace théorique "pays" en situation. Selon nous, le "en effet" renvoie ici non à une phrase antérieure mais à une énonciation implicite d'expertise : "définir une classe de pays tels que..., me permet d'affirmer qu'il serait, en effet, impensable de séparer...". Si cette interprétation est exacte, le "en effet" aurait pour objectif de présenter une proposition de l'énonciateur ("il serait impensable de séparer") comme une conséquence d'une proposition plus forte, où l'énonciation, bien que présente, n'est pas apparente et se fait au nom du discours de la compétence sur une classe générale d'objets. De fait, c'est parce que l'énonciateur définit le pays d'un point de vue très particulier qu'il se permet d'affirmer qu'il est impensable...etc. Un déplacement de point de vue donnerait des résultats très différents : "Dans un pays où la population agricole fait de fréquentes incursions dans le domaine forestier de l'Etat, il serait, en effet, impensable de *ne pas* séparer brutalement le terroir agricole et les forêts naturelles". (Remarquons que le "en effet" continue dans cet exemple à jouer son rôle de pourvoyeur d'évidence, et que la "clôture" de la forêt est assurée dès le départ par le sens de "incursions", "domaine").

Mais voyons la suite :

> *4) "(il serait, en effet, impensable) de séparer brutalement le terroir agricole où subsistent de très nombreux arbres isolés et les forêts naturelles" :*

- "brutalement" est une modalité de l'énonciation (manière) qui indique qu'il serait pensable de séparer... à condition que cela se passe sans brutalité. Ce qui émerge ici, c'est la présence sous-jacente des acteurs sociaux, représentés et légitimés en termes économiques globaux par leurs activités (agriculture, élevage, population active) face à un X qui pourrait penser (ou ne pas penser) séparer (ou ne pas séparer) avec (ou sans) brutalité ;
- "séparer le terroir agricole et les forêts naturelles". Séparer est ici l'opération spatiale centrale du paragraphe. Elle constitue deux lieux,

terroir agricole et forêts naturelles. La question qui se pose dès lors est la suivante : comment constituer deux espaces distincts sans les séparer ? Il est nécessaire dans le discours, pour établir la distinction de ces deux espaces *sans les séparer*, de les différencier par des traits sémantiques.

Remarquons tout d'abord que l'utilisation du singulier défini pour "terroir agricole" indique que l'on est en présence d'un objet unique ou d'une catégorie, donc d'un continu, alors que le pluriel défini de "forêts naturelles" renvoie à une pluralité d'objets dans une classe, donc à un discontinu. Par ailleurs, "terroir" et "forêts" peuvent être considérés comme des termes topographiques dont le sens est préconstruit : or, le texte précise "terroir *agricole* et forêts *naturelles*", et spécifie par là la différenciation des termes par une opposition entre agricole et naturel, ou, si l'on veut, par une opposition sémantique entre une activité humaine volontaire et un milieu situé en extériorité de la volonté de l'homme. On peut penser qu'il s'agit ici de construire des objets relevant de la "géographie humaine", comme discours sur les *activités* de l'homme sur le *milieu*.

Le texte a donc à opérer une ouverture de lieux dont la clôture est assurée dans d'autres discours : ceux de la géographie humaine (9), ceux que pourraient tenir l'"X" qui pense "séparer", ou l'"X qui sépare". La non clôture se posait déjà dans la phrase précédente : "population active qui cherche *ses* terres de culture et de parcours dans le *milieu* forestier naturel", par l'utilisation de "ses" (relation d'appartenance à la population) et de "milieu" (espace ouvert).

"Terroir agricole" est défini comme lieu "où subsistent de très nombreux arbres isolés". Ce fragment pose plusieurs problèmes :
- la relation au temps : "subsistent" qui introduit un thème très important dans la suite du texte (7), le thème de l'atteinte, du dommage, de la dégradation de la forêt et des arbres ;
- le problème du rapport entre la quantité d'arbres ("très nombreux") et de leur densité relative ("isolés") pour la constitution d'une forêt acceptable.

La combinaison des rapports entre quantité d'arbres et forêt, et de l'arbre comme subsistance d'une forêt imaginaire, produit un effet de sens où l'existence d'arbres isolés est un argument de la non séparation.

5) "Ne serait-ce parce qu'il existe entre les deux des formations intermédiaires que sont les jachères".

- "Ne serait-ce parce que" intervient comme condition minimale de la non séparation. N'y aurait-il qu'une seule bonne raison, ce serait celle-là. Mais en même temps, il y a une pluralité de bonnes raisons possibles ("ne serait-ce ... que"), la raison choisie se fondant sur l'assertion d'existence d'un objet ("il existe") et renforçant l'énonciation de "il serait impensable de séparer" par l'appel à un autre registre disciplinaire que celui de l'économie (agronomie et géographie), par l'utilisation des termes "formations intermédiaires" et "jachères".

Remarquons ici que les deux registres n'ont pas, du point de vue de l'énonciation, le même statut. Le registre économique sert à constituer une classe d'objets, à signifier et à plonger en situation l'un de ces objets, alors que le registre de la géographie humaine se place sur le terrain des faits et des espaces désignés ("il existe", "sont"). L'implicite de la légitimité de l'énonciation économique est fort (nous avons vu plus haut qu'un changement de point de vue ne modifiait pas la force d'évidence du "en effet"), alors que l'énonciation géographique tire sa légitimité de l'argumentation explicite.

En d'autres termes, s'il existait un X pour lequel il *ne* serait *pas* impensable de séparer brutalement terroir agricole et forêts naturelles, *bien que* se situant dans un pays où l'agriculture et l'élevage accaparent près de 90% de la population active, cet X serait au minimum obligé de reconnaître que l'existence de formations intermédiaires est un argument de non séparation.

Conclusion.

Essayons à présent de faire la synthèse de la structuration discursive de l'espace de ce court paragraphe.

Reprenons la constitution des différents espaces :

1) La première partie du texte pose deux espaces inclusifs : "pays" et "milieu forestier naturel". Le *pays* est signifié par des objets construits dans le discours économique sous l'aspect activités et globalisation d'acteurs. *Milieu forestier naturel* opère un déplacement vers le registre de

la géographie humaine. La clôture relative de "milieu forestier naturel" est assurée par la différence de localisation induite par "par ailleurs" dans le faire de la population active (être accaparé/rechercher par ailleurs). Mais l'ouverture (l'accès en quelque sorte) se fait sur l'introduction dans un espace non clos (rechercher dans et milieu), et l'appropriation d'objets ("ses terres de culture et de parcours").

2) La deuxième partie du texte pose un rapport de non séparation entre deux espaces différenciés :"terroir agricole" et "forêts naturelles". Or, la clôture de terroir agricole (sa différenciation en tant qu'espace) est signifiée par son aspect d'activité humaine en opposition à la naturalité de la forêt. L'ouverture réciproque des deux espaces se fait ici, cette fois en termes de géographie humaine, entre l'existence d'une *forêt passée* (ancienne) dans le terroir ("où subsistent...") et d'une *activité passée* de l'homme dans la forêt, activité qui est l'objet du paragraphe suivant :

> *"En Haute Volta, l'influence de l'homme sur la forêt s'est, en effet, exercée de deux manières :...".*

3) La troisième partie du paragraphe pose un lieu intermédiaire (le lieu de la frontière) entre forêt et terroir, participant sémantiquement des deux ("formation" : il se forme, par l'action de la nature et de l'homme, etc.).

4) L'espace de l'énonciation : l'opération majeure de l'énonciation est, comme nous l'avons dit, l'impensabilité conditionnelle de séparer avec brutalité deux espaces.

Cette impensabilité se soutient sur trois registres :

- le registre de l'expertise économique présupposé, et dominant quant à la légitimité dans la théorie,
- le registre de la géographie humaine, registre en articulation entre l'économie (les activités) et l'organisation spatiale (la géographie) et justificatif quant aux raisons objectives ("ne serait-ce que parce qu'il existe..."),
- un registre sous-jacent politico-juridique : l'appropriation des terres pour la population active *versus* un X qui, malgré le nombre (90%), l'accaparement de la population par des activités agricoles et pastorales et la recherche de terres pourrait bien penser séparer brutalement forêts et terroir, et ne pas admettre, qu'après tout, la "forêt" est du domaine de l'agriculture et de l'élevage.

Ce que le texte essaie de gérer c'est, selon nous, la contradiction entre la clôture et l'ouverture d'un espace :

- La clôture sémantique qui existe en français d'un objet "forêt", objet qui n'est pas seulement "beaucoup d'arbres, plus ou moins densément plantés", mais une globalisation originale. Cette globalisation a été introduite par la colonisation (les forêts classées, protégées, le statut de l'indigénat réprimant les brûlis, etc.) dans des sociétés où le terme n'existait pas (8) et poursuivie par les Etats actuels.
- La clôture issue des rapports sociaux comme nous l'indique l'étymologie du mot et ces deux citations de Marc Bloch que je trouve particulièrement intéressantes : "Quand évoquant tour à tour la forêt du temps de Charlemagne, dont les dimensions s'appréciaient d'après le nombre de porcs qu'elle pouvait nourrir, celle du XVIIIè siècle, convoitée par les maîtres de forges et les verriers, celles de nos jours enfin, le même mot nous vient forcément aux lèvres, nous représentons-nous toujours bien exactement combien son contenu, physique et humain, a varié en âge ? C'est le sort de plus d'un élément de notre vocabulaire historique" (9). "Que les rois, notamment dans les espaces qualifiés "forêts", aient favorisé les défrichements, d'accord. Ce n'est pas une raison pour nier que le mot de forêt, dont le sens premier, chacun le sait, était "territoire en défens", ait de bonne heure tendu à s'appliquer, de préférence, aux étendues boisées. Car un défrichement, par définition, ne saurait avoir lieu que là où il n'y a pas encore de cultures..." (10).

Ceci ne veut pas dire qu'en l'absence d'un rapport entre "pouvoir central" et "paysannerie" une globalisation "forêt" ne peut pas apparaître dans le langage, mais que l'on doit probablement supposer un rapport d'opposition (nature/culture par exemple) pour qu'une telle globalité se forme. En tout état de cause, les deux principaux termes en français opérant cette globalisation sont "forêt" dont on peut penser qu'elle s'est construite dans un rapport social précis, et "bois" qui est une métonymie de la matière naturelle.

En grossissant le trait, on pourrait dire que le texte doit, dans le discours, à la fois assurer l'existence de la forêt comme espace global (ce qui peut ne pas être une évidence pour "90% de la population active") et préserver ainsi la place d'un pouvoir, et assurer un accès à cet espace pour la "population active" (ce qui peut ne pas être une évidence pour le

pouvoir), en arguant une impensable séparation entre forêt et terroir (11).

TITRE II - POTENTIELS ACTUELS DE LA FORET : CE QU'ELLE OFFRE ACTUELLEMENT

2.1. Forêts naturelles et arbres en zones agricoles.

Dans un pays où l'agriculture et l'élevage accaparent près de 90% de la population active qui recherche, par ailleurs, ses terres de culture et de parcours dans le milieu forestier naturel, il serait, en effet, impensable de séparer brutalement le terroir agricole où subsistent de très nombreux arbres isolés et les forêts naturelles, ne serait-ce parce qu'il existe entre les deux des formations intermédiaires que sont les jachères.
En Haute Volta, l'influence de l'homme sur la forêt s'est, en effet, exercée de deux manières : - par les cultures et l'élevage qui s'y trouvent et par les feux qui y sont introduits, il a remanié les formations végétales originelles climax, comme dans tous les pays tropicaux du monde. Il est certain, par exemple, que les "forêts claires" et savanes très arborées du sud et sud-ouest du pays constituent des types de dégradation des anciennes "forêts sèches" climax à base d'Albizzia, Afzelia, Kahya, etc..., à couvert pratiquement fermé que le feu pénétrait difficilement et qui poussaient sous une pluviométrie de 1.200-1.400 mm/an.
- par la sélection intensive qu'il a faite par contre de deux espèces d'intérêt nutritif : le Kariké (Vitelleria - Butyros - permum paradoxa) et le Néré (Parkia biglobosa). Cet apport extrêmement positif s'est exercé dans plus de la moitié du pays et il a été si bien conservé au titre de la tradition coutumière qu'il constitue actuellement les seules reliques forestières dans les zones du plateau central où la pression agricole extrêmement forte a détruit toute la strate arborée ; il y a créé un paysage original de type sylvo-agricole qui n'est pas sans faire penser à certains faciès méditerranéens, oliviers/cultures sèches.

.../...

NOTES

(1) Voir aussi sur ce point P. Achard, "Le développement ou l'école des nations", in *Revue Tiers-Monde*t. XXV, n° 100, oct-déc 1984, pp. 845-846
(2) Sur les relations entre modalités et infinitifs, voir Maingueneau D., *Approche de l'énonciation en linguistique française*, p. 40
(3) Voir à ce sujet F. Leimdorfer, "Analyse sociolinguistique des titres d'écrits académiques et sociologie de la science", in *Langage et Société* n° 31, mars 1985, pp. 39-61
(4) P. Achard, "La préface de R. Boulin au premier numéro de la revue "Economie et Santé". Essai d'analyse exhaustive", Note MSH, juil. 1976, p. 4
(5) Remarquons cependant que la mise en début de phrase de "dans un pays" a un effet de thématisation
(6) Encore que "forêts naturelles" doit poser problème aux géographes ; aussi n'est-ce pas un hasard si la suite du texte renvoie la naturalité de la forêt à un passé lointain dont "l'homme" était absent
(7) Et dans toute la littérature actuelle, scientifique, journalistique, écologique.

(8) A l'exception de "bois sacré" qui est également une globalisation et une clôture et qui implique des modalités de constitution et d'accès. Je serai par ailleurs enclin à faire l'hypothèse que les nominations de "forêt" dans les langues des sociétés... forestières africaines renvoient à un espace non clos, ou à tout le moins général.
(9) Marc Bloch, *Annales*, avril 1940, t. II, n°2, p. 166
(10) Ibid., *Mélanges d'histoire sociale*, t. VI, 1944, p. 123
(11) Cette non clôture relative a des effets tout à fait pratiques dans la suite du texte : pp. 10 et 11 le concept de "forêt disponible" est élaboré en additionnant "savane arborée", "strate arbustive", "jachère forestière" et "arbrisseaux", ainsi qu'en ajoutant les "réserves relevant de la protection de la nature et de la faune" et les "jachères en culture disposant de boisement en karité/néré". Ce qui donne un "taux de boisement théorique" de la superficie totale de la Haute-Volta... de 54% !

BIBLIOGRAPHIE

ACHARD, P., "La préface de R. Boulin au premier numéro de la revue Econoie et Santé. Essai d'analyse exhaustive", *Note MSH*, juillet 1976, 41 p.
ACHARD, P., "Le développement ou l'école des nations", in *Revue Tiers-Monde*, t. XXV, n° 100, oct-déc 1984, pp. 845-846
BLOCH, M., "Comptes-rendus" in *Annales*, t. II, n°2, avril 1940, p. 166
Mélanges d'histoire sociale t. VI, 1944, p. 123
DERVILLEZ BASTUJI, J., *Structures des relations spatiales dans quelques langues naturelles. Introduction à une théorie sémantique*, Genève, Paris, Droz, 1982, p. 199 (à propos de Jean Piaget
CHAUMIE, J., Extrait de thèse sur *Les conflits d'espace au Burkina*
GREIMAS, A.J., "Pour une sémiotique topologique", in *Sémiotique et Sciences Sociales* Ed. du Seuil, Paris, 1976, pp. 129-157
GRUENAIS, M.E., "Territoires autochtones et mise en valeur des terres", in B. CROUSSE, E., E. LE BRIS, E. LE ROY, *Espaces disputés* Paris, Karthala, 1986, pp. 283-298
KINTZ, D., *La perception de leur environnement par les populations sahéliennes*, UNESCO, MAB, projet 13, oct. 1981, 106 p.
MAINGUENEAU, D., *Approche de l'énonciation en linguistique franç.*, Paris, 1981, Hachette Université, 314 p.
MILNER, J.C., (entretien avec) "L'espace, le temps et la langue", in *L'espace et le temps aujourd'hui*, coll. Points, Le Seuil, 1983, pp. 221-231
NUUGAREDE, O., "L'administration forestière face à une société montagnarde (150 ans de soumission au régime forestier et reboisements artificiels en Margeride Lozérienne)", in *La Margeride, la montagne, les hommes* Paris, INRA, 1983, pp. 177-225
OUEDRAOGO, A.S., "Les actions forestières. Programmes bois village et aménagement des forêts classées et les pratiques foncières en Haute-Volta", in *Pratiques foncières locales en Af. Noire*, dossier des contributions au Colloque international de St Riquier, 3-9 déc. 1983 (AFIRD, CESAO, DGRST, LAJP, ORSTOM), 10 p
PELISSIER, P., "L'arbre en Afrique tropicale : la fonction et le signe", *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, Paris, vol. XVII, n° 2-4, 1980
POURTIER, R., "La dialectique du vide : densité de population et pratiques foncières en Afrique centrale forestière", in *Pratiques foncières locales en Af. Noire*, 13 p.

LE PAYSAN DANS LA LOGIQUE DE L'EXPERT.

Pierre ACHARD
"Langage et Société".

1. Un monde sans paysan ?

Commençons par une citation :

.1. "La mise en place de centres "d'éducation rurale" offrirait à des effectifs croissants de jeunes gens n'ayant pas accédé à l'enseignement secondaire la possibilité de devenir des agriculteurs de bonne productivité et de travailler à la rénovation du monde rural".

Cette citation est tirée d'un échantillonnage de textes d'économie de l'éducation, d'une longueur d'environ 20.000 mots, constitué il y a une quinzaine d'années et dont j'ai analysé par ailleurs divers aspects de construction discursive. Ce passage ne présente rien de spécialement remarquable, à l'exception de la présence du mot "agriculteur" qui se trouve ne figurer que dans cette unique phrase. Quant au mot "paysan", il est carrément absent du corpus (ainsi, d'ailleurs, que le mot "ouvrier"). Sans vouloir trop inférer d'un corpus aussi court, cette absence pose néanmoins quelques problèmes qu'il est utile de cerner pour comprendre comment la logique d'expert contribue à définir et catégoriser ces "paysans" dont les textes parlent pourtant, mais sans les désigner par ce terme.

Un autre passage du corpus utilise les termes "cultivateur" et "éleveur", dans la phrase suivante :

.2. "Par contre, une simple estimation, en fonction des objectifs du plan, du nombre respectif de cultivateurs, éleveurs, artisans et commerçants traditionnels que l'on a les moyens de faire accéder à une qualification et, par conséquent, à une productivité plus grande, suffit".

Une lecture intuitive de ces deux citations donne une impression de similitude qui repose sur une série d'équivalences implicites qui ne sont pas faciles à cerner rigoureusement. Il est clair que nous avons rapproché ces deux passages en supposant une certaine équivalence entre "paysans" qui nous manque et "agriculteurs", "cultivateurs", "éleveurs" qui figurent chacun une fois. A ce niveau d'informalité, il est licite de rapprocher "nombre" et "effectif". Les deux citations ont peu de vocabulaire commun : quelques formes de mots grammaticaux (à, des, l', de), deux verbes dont un auxiliaire (avoir, accéder) et un seul substantif, "productivité".

On mettra en parallèle "devenir des agriculteurs de bonne productivité" et "accéder à une qualification et, par conséquent, à une productivité plus grande. Considérant ces deux syntagmes comme en relation de paraphrase, on peut faire un certain nombre de remarques :

a) "accéder à une productivité plus grande" et "devenir des agriculteurs de bonne productivité" sont proches ; il y a cependant un problème au niveau des actants subissant le procès. Ceux qui "accèdent à une productivité plus grande" sont des "cultivateurs, éleveurs, artisans et commerçants traditionnels", alors que ceux qui "deviennent des agriculteurs de bonne productivité" sont des "jeunes gens".

b) ni "accéder", ni "devenir" ne sont présentés comme actes directs des "agriculteurs, etc." ou des "jeunes gens", mais comme actes indirects de l'énonciateur qui "met en place" quelque chose qui "offrirait la possibilité de" ou qui, en tant que "on", "a les moyens de faire...".

c) les jeunes gens qui ont la possibilité (grâce aux "Centres d'Education Rurale") de "devenir des agriculteurs de bonne productivité" sont ceux qui n'ont "pas accédé à l'enseignement secondaire". Ceci peut se mettre en parallèle avec le fait que les "cultivateurs, éleveurs, artisans et commerçants" sont "du secteur traditionnel". Il y a bien sûr ambiguïté textuelle concernant la portée de ce complément : complète-t-il les seuls "commerçants" ou les quatre catégories mentionnées ? Il est cependant clair à l'intuition du lecteur que si ambiguïté il y a, elle ne porte pas sur l'applicabilité du complément mais sur le caractère redondant ou non de la précision : opter pour un rattachement étroit (seuls les "commerçants" étant du secteur "tradi-

tionnel"), c'est considérer que tous les "cultivateurs" s'y rattachent, alors que le rattachement "large" implique simplement que les "cultivateurs" ne sont pas tous traditionnels (1).

En forçant un peu les textes, on peut ainsi induire que ceux qui "restent" (le terme n'est pas attesté ici) agriculteurs sont ceux qui n'accèdent pas à l'"enseignement secondaire". Que, par contre, ceux qui "accèdent à une qualification" cessent d'être des "cultivateurs du secteur traditionnel", ceux-ci n'ayant pas une bonne productivité. Pour accéder à une "productivité plus grande", ils doivent passer ("par conséquent") par une "qualification" qui reste cependant de niveau intermédiaire entre le primaire et le secondaire.

Notre ensemble de deux citations s'organise donc peu à peu dans une logique où :

- ne pas accéder à l'enseignement secondaire implique (dans un contexte particulier) devenir agriculteur;
- pour les jeunes gens (dont il est question) les centres d'éducation rurale offrent la possibilité de devenir des (agriculteurs) de bonne productivité;
- pour des (paysans) traditionnels, accéder à une qualification entraîne une productivité plus grande;
- (à partir du point de vue qui implique les jeunes gens) il y a une relation de consécution ordonnée ("et") entre "bonne productivité" de certains et "rénovation du monde rural";
- l'initiative de cette rénovation trouve sa source dans l'acte d'énonciation de l'expert : c'est l'énonciateur du texte .2. représenté par "on". ("On a les moyens de faire accéder...") ou celui du texte .1., supposable par la nominalisation initiale ("la mise en place" implique un metteur en place), mais où l'écart entre l'expert et le politique se trouve explicité par l'usage du futur distancié de l'irréel ("offrirait") (2);
- du point de vue de l'expert, et par conséquent, du point de vue que l'expert assigne au politique, les (paysans), si l'on retient ce mot comme méta-terme pour "jeunes gens", "agriculteurs", "cultivateurs, éleveurs, artisans et commerçants traditionnels", sont avant tout à saisir comme "effectifs", ou "nombre". De plus, cette opération de (décompte) ne s'exerce ici que par rapport à une (frontière) : celle qui sépare le "traditionnel" de la "rénovation" ;

- par un saut que d'autres passages du corpus justifient, on peut alors voir que pour les experts du sous-domaine d'où le corpus a été tiré, les (paysans) constituent bien une "ressource humaine" et n'accèdent à un statut économique qu'à travers un processus de (modernisation) ici désigné comme "rénovation" ;
- pris dans la quantité en amont par le nombre, les (paysans) le sont aussi, en aval, par la "productivité" ;
- dans ce double mouvement de réduction comptable (lié bien entendu aux techniques de la comptabilité nationale), les (paysans) ne perdent pas totalement leur statut agentif, se trouvant à la source de "devenir" dans la citation .1. et d'"accéder" dans la citation .2.. Mais ce statut agentif ne porte ni sur la gestion du nombre (faisant écran par enchassement entre l'énonciateur et le (paysan), ni sur la productivité (liée dans le premier texte au type de place dans la nomenclature que peuvent "devenir" les "jeunes gens", et dans le second à la "qualification" à laquelle les (paysans) pourront "accéder").

Nos inférences ne traitent cependant que la notion de (paysan), dont les parenthèses notent qu'il s'agit ici d'un terme de métalangage introduit par moi, à travers un réseau de synonymie très restreint. Il est clair que le corpus de mon sous-domaine travaille de préférence par branches et secteurs, ne s'intéressant à l'individualisation des agents que dans la perspective du système scolaire au sens large. On peut se demander dans quelle mesure l'extrapolation à la logique d'expert est une généralisation licite.

Il existe, bien sûr, d'autres experts que les économistes. Me restreignant cependant à ce domaine, j'ai pris, à titre de comparaison, et au hasard, le n° 30 d'une revue trimestrielle consacrée à l'éco-développement, et dans laquelle figurait un dossier sur le développement local. Une lecture "manuelle" du texte offre moins de sécurité que les concordances établies mécaniquement. Dans ce numéro, à part dans un texte très particulier sur lequel nous reviendrons, on ne trouve que neuf occurrences du mot "paysan". C'est peu par rapport à ce qu'on attendrait compte tenu du thème. C'est infiniment plus que la fréquence zéro de mon corpus.

Voyons ces neuf occurrences, réparties en trois et six :

.3."Cette recherche s'est centrée sur les possibilités d'augmenter les rendements agricoles. On s'est appuyé sur les opinions des paysans en cherchant à les intégrer dans les recommandations de changement agro-écologiques que l'on a testés en insistant sur le contrôle de l'érosion. Faute de temps sur le terrain, on a centré l'évaluation économique sur les inputs et l'acceptabilité des mesures proposées par les paysans et par les vulgarisateurs (...). Malgré la rapidité de l'enquête, les paysans et les bureaucrates ont été intéressés par le "paquet" de méthodes écologiques pour la prévention de l'érosion (...)."

.4."C'est sous la direction d'un anthropologue, le Dr. Gerald Murray, et non d'un forestier spécialiste, qu'a été créé le "projet agro-forestier de Haïti" réalisé avec succès là où tous les projets du même genre avaient échoué. Ce programme avait pour but d'aider Haïti, dont l'environnement est complètement dégradé, dans sa politique de reboisement. Paradoxalement, le programme encourage les
à abattre les arbres et à les vendre. 4.000 "paysans" ont planté 1,75 millions d'arbres, avec un faible pourcentage de perte, entre avril et décembre 1982 (...)."

"Murray a étudié, en utilisant les méthodes de l'anthropologue, les sources réelles de revenus des paysans "Il décida qu'un paysan qui voulait participer au projet devait mettre en terre au moins 500 plants et obligatoirment sur son propre sol. Avec un intervalle de deux mètres, 500 arbres ne couvriraient seulement qu'un cinquième d'hectare. Le paysan moyen haïtien possède 1,5 hectare, si bien que les arbres ne priveraient pas le fermier d'une grande superficie de terre (...)". Les arbres plantés peuvent être coupés au bout de 4 à 5 ans. Les fermiers étant propriétaires des arbres, et 500 arbres pouvant produire en 4 ans du charbon de bois pour la valeur de 750 dollars US, les fermiers étaient très motivés et ne considéraient pas ces arbres comme une végétation étrangère risquant même de les faire exproprier (...) (Timbergen (Lloyd), Earthscan London et "Apprendre aux paysans à couper les arbres", "Mazingira" Dakar vol. 7 n° 3, 1983 pp. 69-70 (...).

Toutes les occurrences sont dans des compte-rendus de travaux extérieurs. Pour la citation .4., il est en outre manifeste

que les formulations (dont une partie est directement citée) sont influencées par la discipline voisine de l'anthropologie. Dans la citation .3., l'ouvrage dont il est rendu compte comporte le terme anglais "peasant" dans son titre (on peut penser que la distribution du terme n'est pas le même en français et en anglais, mais qu'en traduction, le terme anglais peut "attirer" le terme français - pas au point cependant de faire passer le terme français pour un anglicisme !).

La citation .3. confirme en partie l'analyse des citations .1. et .2. : il y a récurrence de la "productivité", cette fois sous la forme "rendementé. Dans mon corpus, le terme "rendement" ne porte que sur le système scolaire. Son emploi ici serait l'indice d'un simple déplacement de sous-domaine.

Il y a cependant un déplacement notable : la troisième occurence de la citation .3. place les "paysans" non seulement en position agentive, mais en position d'énonciataires ou, pour le moins, d'allocutaires du texte rapporté : ils "ont été intéressés". "Paysan" apparaît donc comme le terme utilisé par les économistes pour désigner les agriculteurs traditionnels lorsqu'on les considère comme des interlocuteurs. L'aspect vaguement négatif du terme (ce que certains appellent "connotation") n'est pas annulé pour autant, ainsi qu'en témoigne le rapprochement avec le terme "bureaucrate", qui a rarement une valence positive. "Paysans et bureaucrates" s'opposerait alors à "agriculteurs et responsables administratifs" ; de même peut-on penser que "paysans et vulgarisateurs" s'opposerait sur le même axe à "agriculteurs et techniciens").

Ces deux textes (3 et 4), en même temps qu'ils utilisent le terme habituellement banni de "paysans", et tout en leur gardant leur valence de sous-producteurs à mettre en valeur, romprait donc la norme du discours économique en s'adressant directement à eux au lieu de ne diriger le discours qu'à l'intention des "bureaucrates". Un passage du texte .3. permet cependant d'être sceptique sur ce point : "faute de temps sur le terrain (sic !) on a centré l'évaluation économique sur les inputs et l'acceptabilité des mesures proposées par les paysans et les vulgarisateurs". En s'éloignant du texte, on peut penser que le problème est que les mesures proposées par

les "vulgarisateurs" tendent à être trop coûteuses en "inputs" et peu "acceptables" par les "paysans". A noter que les "mesures proposées" par les "paysans" ne sont, dans la phrase précédente, que des "opinions", et que pour les "intégrer dans des recommandations", l'expert compétent (qui se place de ce fait au-dessus du simple "vulgarisateur") doit le "chercher". On ne peut sous-entendre avec un paternalisme plus gentil que les propositions des paysans ne valent rien, mais peuvent aider à faire accepter celles des techniciens. Comme le disait un autre texte que nous avons analysé par ailleurs (Achard, 1984), "les projets de développement doivent engager la participation aussi active que possible des paysans concernés".

On peut aussi remarquer, dans le texte .4., que, lorsque l'on passe de la première à la seconde partie du texte, le "paysan" se transforme en "fermier". Les paysans interviennent avant la réalisation du projet : le programme les encourage à abattre les arbres ; on leur apprend à les couper ; ils les plantent ; on étudie (avant le projet) leurs "sources réelles de revenus" ; ils disposent de terre et les arbres ne les priveraient (noter le temps du verbe) pas de terre. Une fois les arbres passés à l'état productif, le "paysan" devient "fermier".

Comme les agriculteurs et autres éleveurs des citations .1. et .2., le paysan des citations .3. et .4. est pris dans l'univers du nombre et de la quantité ("4.000 paysans", "500 arbres", "750 dollars US", "augmenter les rendements agricoles", "évaluation économique", "inputs"). La perspective pédagogique de l'accès à la qualification ("apprendre", "acceptabilité") n'est pas non plus absente.

Malgré le décalage produit, la distribution du terme "paysan" dans les textes .3. et .4. confirme donc sa relative synonymie avec les "traditionnels" et autres "jeunes gens" des textes .1. et .2.. Ce décalage manifeste tout au plus l'écart du vocable à la discipline, qui ne l'y introduit que rarement, par "rafales" et en relation avec un fonctionnement extra disciplinaire, socio-anthropologique et soutenu par une psychologie sociale implicite de la manipulation.

2. Dieu, Empereur et Paysan.

Le discours d'expert, la posture d'expertise sous-tend l'ensemble du discours économique, ainsi que j'ai essayé de le montrer dans d'autres articles (Achard, 1977, 1982, 1984). Il suppose une articulation entre deux temps, et la finalisation de l'un par l'autre : un temps d'examen objectif de la situation, un temps de la prescription. Seul le second de ces temps suppose la visée d'un co-énonciateur, mais cependant le choix du point de vue du premier temps peut être interprété en termes de diagnostic, qui anticipe, à un niveau non énonciatif, les points de l'intervention efficace. Dans les faits, on n'observe pas une séparation des points de vue aussi nette dans le discours que dans son appareil analytique. Ainsi, dans la citation .2., les éléments de diagnostic ("une simple estimation... suffit", "une qualification, et par conséquent, une productivité plus grande", "les moyens de faire accéder") sont pris dans le temps de la prescription par enchassement grammatical, explicite ("on a les moyens") ou implicite (la valeur estimative de "suffit" implique le conseil de réaliser cette "simple estimation"). La subordination du diagnostic à la prescription est ici presque explicite ("une simple estimation, en fonction des objectifs du plan") et suppose une certaine subordination du savoir technique à la légitimité politique.

Or, il se trouve que le hasard du texte complémentaire sur lequel je m'appuie permet de mettre en évidence une valence très particulière du terme "paysan" dans cette articulation. En effet, le premier texte publié dans ce numéro de "Nouvelles de l'Ecodéveloppement" reprend de "larges extraits" du discours d'ouverture du Président Nyerere au séminaire "compost and organic farming methods". Dans ce texte, traduit, il est vrai, de l'anglais -mais publié en français- qui fait quatre pages et demie, nous avons relevé 10 occurrences de "paysans" et 1 occurrence de l'adjectif "paysanne", soit davantage que dans les 55 autres pages du document. Mais cette différence quantitative ne serait qu'anecdotique (on sait bien que les mots arrivent en rafales), sans une spécificité frappante de distribution : 7 occurrences sur les 10 sont sous la forme "nos paysans". Sur ces 7 occurrences, ce syntagme est 4 fois en position sujet, et les quatre fois, dans une proposition non enchassée où le verbe à un mode personnel

est complété par une proposition infinitive dont le "sujet profond" est "nos paysans". Les trois occurrences où le syntagme est en position complément comportent toutes trois un infinitif dont le sujet profond est "nos paysans". Dans deux des trois cas, cet infinitif est dominé par un syntagme verbal dont le sujet est "nous".

Soit sous une forme réduite :

.5."nos paysans doivent maintenant faire vivre beaucoup plus de personnes"

.6."nos paysans ne peuvent plus se déplacer"

.7."nos paysans ont continué à sarcler à la main"

.8."nos paysans faisaient traditionnellement pousser...."

.9."Nous avons appris à nos paysans à convoiter aussi ces machines"

.10."Nous laissons nos paysans continuer comme avant".

La forme de la dernière occurrence est un peu divergente :

.11."Ce principe de l'assolement est très facile à comprendre pour nos paysans".

Les trois dernières occurences de "paysan" sont les suivantes :

.12."Il y a un rapport indien récent (...) qui a révélé les effets néfastes sur la santé des fermiers et de paysans qui ne participent pas eux-mêmes aux bénéfices des nouvelles méthodes (...)"

.13."Il est maintenant évident -une fois de plus- que les "paysans" savaient mieux faire que les experts"

.14."L'utilisation du compost, du fumier, de l'assolement et des cultures associées est la réponse aux questions des paysans sur la façon dont ils peuvent augmenter leurs revenus sans devenir indépendants d'un approvisionnement incertain en engrais ou autres inputs coûteux n'existant pas dans leurs villages et leurs fermes."

L'occurrence de l'adjectif "paysanne" précède immédiatement cette dernière citation :

.15."Rappelons-nous que notre déclaration de politique agricole récemment publiée met fortement l'accent sur l'amélioration de notre agriculture paysanne -augmentation du rendement par acre, et par heure de main d'oeuvre."

La place nous manque pour élaborer le lien entre ces aspects linguistiques et l'interprétation sociologique de ces citations. Pour aller vite, on en retiendra que, si le discours politique intègre le "paysan" (ou, plus exactement "les" paysans, la récurrence obstinée du pluriel confirmant la priorité du quantitatif sur le qualificatif en ce qui les concerne) dans son champ (si j'ose dire) -ce que manifes-

tent avec une particulière évidence le syntagme "agriculture paysanne" et l'insistance sur "nos" paysans- ce fait n'annule pas l'opposition fermier/paysan, particulièrement clair dans l'exemple .12. Le lien du "paysan" au politique se trouve à l'état de trace dans le texte économique lui-même, par l'agentivité plus grande dont ce terme est porteur par rapport à "agriculteur", "éleveur", etc. C'est bien le fonctionnement des mots qui est donc le support du rapport social, et non leur référent, qui n'est pas différent.

D'autre part, l'inclusion du texte politique dans le document économique manifeste bien, et le profond écart énonciatif entre les deux registres, et le rapport indissoluble qui les unit. Mais si le discours politique relève dans un sens de l'interprétation idéologique tri-fonctionnelle (G. Dumézil), le discours économique lui est effectivement hétérogène : s'il se met au service du politique, c'est avec forclusion du pouvoir en tant que tel, et en le soumettant à une logique d'expert supposée rationnelle.

3. Le Paysan du Danube.

Ce qui n'apparaît pas au premier regard, dans une telle liste d'occurrences, c'est le caractère contextuel du sens d'un terme comme "paysan", c'est-à-dire son lien avec une formation culturelle d'origine, et le coup de force qui s'exerce sur une société lorsqu'on désigne par le terme "paysan" une fonction sociale qui fait sens dans notre organisation idéologico-politique et, d'une certaine façon dans nos conceptualisations économiques, mais non nécessairement en Inde, en Tanzanie ou au Pérou. Ou, plus exactement, qui y font sens en tant que partie du processus par lequel les colonisés ou anciens colonisés sont pris dans les rapports sociaux du colonisateur.

Si le paysan le plus célèbre en France est celui du Danube, c'est bien que le paysan doit être d'un pays. Certains dictionnaires (p.e. le petit Larousse dans son édition de 1967) définissent ce mot comme "homme de la campagne" alors que d'autres (grand Larousse de la langue française de 1976) donne "personne qui vit à la campagne et tire ses seules ressources d'une activité agricole". Il n'est donc pas évident à ce niveau que le paysan soit toujours pris comme cultivateur. Il n'en reste pas moins que le terme reste marqué par

par l'histoire française et européenne, suppose une nette opposition entre ville et campagne et une agriculture sédentaire. L'allusion littéraire au paysan du Danube évoque aussi le contexte colonial : dans la fable de La Fontaine, c'est un "colonisé" qui s'adresse au Sénat romain. La mythologie du monde paysan est très riche en France, et il serait illusoire de penser que l'usage du terme ne se reporte pas sur les situations exotiques ou universalisantes où on le transporte.

Il serait vain de chercher un terme neutre pour reconstruire autrement cette situation qu'on crée en la parlant : ce qui se passe autour du terme paysan est lié à la dynamique de mise en place de rapports sociaux dits "modernes" partout dans le cependant on peut soupçonner que les personnes concernées ne pensent pas les rapports sociaux dans lesquels ils sont pris dans ces termes, pour eux exogènes. A ce titre, il ne peut y avoir de logique "paysanne" que là où la tradition lui donne un ancrage.

Le renvoi dans le passé du "paysan" en France, qui s'oppose à l'agriculteur strictement repéré en termes d'activité professionnelle, travaille l'emploi du terme en contexte colonial (ou, si l'on préfère, néo -ou post-), en faisant du paysan la base politique du citoyen (assurant l'ancrage de l'Etat sur son territoire) tout en le cantonnant, comme rôle socio-anthropologique, à la marge de l'économique, où commence la modernisation. S'il a parfois raison contre celle-ci (citation 13), c'est au passé (il est maintenant évident qu'il savait mieux que l'expert) et au profit des experts présents qui restent ceux qui peuvent savoir s'ils ont raison ou tort. Le savoir "paysan", ou "traditionnel" est, pour l'économiste comme pour le politique, un savoir en quelque sorte naturel, extérieur au sujet universel, qui peut avoir ses raisons, voire avoir raison, mais le "paysan" n'a que des "opinions". C'est dire que la logique paysanne n'est pas prise en compte, mais que des énoncés isolés en sont extraits pour être reformulés dans la logique d'expert.

Il est clair que cette démarche conjointe et complémentaire du savant et du politique n'assure nullement son articulation avec la sociologie propre de ceux que la sphère moderne s'approprie : leurs mots, leur logique interne sont ignorés, seul un "contenu" reformulé en est retenu. Si ce "contenu" qui leur est renvoyé comme

émanant d'eux, ils le reprennent dans ses formes planifiées, ce sera alors comme "fermiers" (cf. citation 12).

Les mots ne sont pas des classificateurs neutres et extérieurs, ils sont formés de rapports sociaux. Leur emploi en situation décalée a des effets qui anticipent sur la réalité et contribue à la créer. Comment les "paysans" africains, indiens de l'est ou de l'ouest et autres haïtiens s'approprient ou décalent ce discours dans lequel ils sont pris de l'extérieur est un autre problème, sur lequel nos textes ne nous renseignent pas. Pour le savoir, il reste, pour ceux que cela intéresse, à aller les écouter vraiment, sans l'objectif parasite de vouloir insérer leur parole dans une visée (que celle-ci soit développementiste, folkloriste ou révolutionnaire).

NOTES

(1) Cette constatation basée sur l'intuition ne dérive cependant pas directement d'une propriété linguistique simple : on pourrait avoir une opposition "paysan traditionnel/exploitant agricole moderne". On peut simplement dire, ici, que l'interprétation distributive ne s'impose que pour les termes de l'énumération dont l'interprétation ne renvoie pas implicitement au dit secteur. L'interprétation de "traditionnel" en terme de "secteur" s'appuie sur le contexte des deux occurrences de "traditionnel" dans le corpus, et indirectement sur les deux occurrences de "traditionnelles" ("activités traditionnelles").

(2) Il y a ici un phénomène de concordance comme le montre la paraphrase étagée : "la mise en place des CER offrirait..." ; "la mise en place des CER offrira" ; "les CER offrent". L'écart "expert/politique" n'est porté que par l'irréel, non par le "futur".

BIBLIOGRAPHIE

ACHARD Pierre, CHAUVENET Antoinette, LAGE Elisabeth, LENTIN Françoise, NEVE Patricia, VIGNAUX Georges, *Discours biologique et ordre social*, Seuil, Paris, 1977

ACHARD Pierre, "Sociologie du développement" ou sociologie du "développement", *Tiers-Monde*, Tome XXIII, n° 90, avril-juin 1982

ACHARD Pierre, "Le développement ou l'école des nations", *Tiers-Monde*, Tome XXV, n° 100, octobre-décembre 1984, pp. 843-854

EVALUATION, AVEC LES MOYENS DONT DISPOSENT LES DEVELOPPEURS DE LA COHERENCE DE LEURS PROJETS AVEC LES ATTENTES ET LES POSSIBILITES D'UNE POPULATION LOCALE (L'étude d'un cas en Argentine).

Christophe ALBALADEJO
INRA-SAD Toulouse

La présente étude a été menée à Misiones, province du Nord-Est de l'Argentine, située entre le Brésil et le Paraguay. Elle concerne des paysans pauvres, pour la majorité d'origine brésilienne, et tous occupants sans titre des terres de l'Etat. Ces derniers associent la culture du tabac à un système vivrier de polyculture-élevage plus ou moins itinérant.

Dans le cadre d'une mission de six mois, j'ai été chargé par le Ministère de l'Agriculture de la Province d'évaluer quelle forme pourrait prendre un projet de développement pour cette catégorie d'agriculteurs qui a été jusqu'à présent délaissée par les pouvoirs pblics bien que représentant près de 60% du total des exploitations agricoles de la Province. Le partenaire financier de ce programme est la Banque Interaméricaine de Développement à travers sa ligne de crédits "petits projets" (maximum de un demi-million de dollars par projet). Le problème de développement que se pose le Ministère est principalement de savoir dans quelle mesure ces producteurs peuvent faire l'acquisition des terres qu'ils occupent et d'estimer quelle serait alors la viabilité des systèmes de production pratiqués ; autrement dit quels seraient leur pérénnité et le niveau de vie assuré aux populations locales. Plus précisément, les autorités de la Province se demandent si, dans une premiée étape, l'élevage bovin pourrait constituer un bon support pour une aide technique et financière de l'Etat et amorcer des relations suivies et construites entre les

producteurs et les institutions et entre les producteurs eux-mêmes, pour la mise en place d'un développement "cohérent".

Comme chercheur, une part de mon questionnement scientifique était de savoir justement ce qu'est un "développement cohérent". Un aspect de mon travail a donc été de mettre au point des méthodes rapides de caractérisation des intentions officielles de développement par rapport à la dynamique d'évolution des systèmes agraires concernés. Appliquer le mot développement à une société et à son territoire suppose que l'on dispose d'échelles de valeur permettant de juger l'évolution de ces deux éléments dans leurs interrelations. Ce jugement doit permettre de concevoir des modes d'intervention aptes à orienter l'évolution en question dans un sens estimé plus favorable. De quelle logique sont issues ces échelles de valeur ?

Malgré les nombreux travaux qui ont été menés au nom du développement, principalement après la deuxième Guerre mondiale, non seulement les réponses à cette question sont souvent floues, mais encore elles sont divergentes et même contradictoires dans certains cas. Cette ambiguité n'est pas seulement le fait des décideurs, mais elle a ses prolongements dans la recherche. Bien que ne soit pas systématiquement précisée la logique d'organisation d'une société et d'utilisation du territoire à laquelle nécessairement chaque recherche se réfère, elle n'en structure pas moins les approches scientifiques. L'examen des grands courants de recherche sur le développement montre une certaine correspondance entre "idéologies" et "méthodologies" (Albaladejo C., 1987). Le débat d'idées au sein de la recherche divise grossièrement d'une part, les auteurs qui prennent comme référence les logiques techniques élaborées par les développeurs, et d'autre part, les partisans d'une recherche sur les logiques techniques paysannes. La comparaison entre ces deux types de logiques a été peu abordée et moins encore la recherche des compatibilités ou des divergences. Or, ces logiques font souvent partie d'une même opération de développement et la proximité particulière des partenaires au sein d'un petit projet, comme celui qui sert de cadre à cette étude, donne plus d'importance encore à la recherche d'une éventuelle cohérence entre elles. A l'image des préoccupations de nombreux sociologues, mais avec les moyens matériels et de temps dont disposent les développeurs, notre

intention est également de mettre en relation les raisonnements techniques des agriculteurs et des développeurs avec les objectifs et les perceptions des populations locales et des institutions.

Les orientations méthodologiques utilisées (développées dans d'autres travaux : Albaladejo C., 1987) peuvent être résumées brièvement par les deux aspects suivants. Premièrement nous considérons le développement comme une notion subjective à rattacher à chaque acteur intervenant directement (agriculteurs, forestiers,...) ou indirectement (développeurs, chercheurs,...) sur un territoire. A la perception profonde que chacun d'eux a du progrès ("attentes de développement") et qui relève (à l'échelle des individus) du domaine de la psychologie et (pour les organisations) de la recherche institutionnelle, correspondent des objectifs conçus en fonction des situations particulières de chacun. Ces objectifs se concrétisent à travers des projets concernant les activités de chaque acteur et établis selon une logique technique plus ou moins précise, plus ou moins explicite. Deuxièmement l'espace, support des projets, permet d'en comprendre la logique et de les comparer entre eux (c'est pourquoi j'ai réalisé une cartographie exhaustive des "paysages-projets"). Les pratiques agricoles "s'inscrivent dans une cohérence globale" et "concrétisent des choix qui eux-mêmes procèdent d'objectifs et de projets plus ou moins hiérarchisés" (Blanc-Pamard C., Milleville P., 1985 ; 121). Nous les avons donc utilisés pour décrire les projets. Les options méthodologiques précédentes ramènent l'objectif de cette étude à la compréhension et à la comparaison des logiques de développement en présence, à travers la mise en valeur d'une même ressource : l'espace, pour laquelle s'exerce une concurrence.

I. Un mode d'approche approprié. Implications pour la prise de données.

De quelle façon caractériser les modes d'occupation de l'espace pour disposer d'un bon révélateur des objectifs de développement et des raisonnements techniques auxquels ils sont associés ? Quel protocole s'ensuit-il pour la prise de données sur le terrain ?

1. Identification des difficultés d'ordre méthodologique.

Le paysage traduit, lorsqu'il est étudié à une échelle où sont représentables les pratiques agricoles, des éléments de base des gestions mises en oeuvre par les agriculteurs. Ces gestions prennent en compte des objectifs de production. Or, en plus de l'hétérogénéité dans la réceptivité du milieu aux différentes cultures, la variabilité des cours des produits et des prix des intrants agricoles, les différent circuits de commercialisation, la législation et les aides de l'Etat différentes selon les cultures, les facilités de crédit créent des opportunités d'assolement très variables. Celles-ci sont d'autant plus difficiles à raisonner qu'elles mettent en jeu à la fois des cultures annuelles (maïs), puriannuelles (manioc), et pérennes (thé, maté). Entrent en compte également des préoccupations de conservation du capital exploité : maintien de la fertilité des sols, contrôle des adventices, bon état des troupeaux. De plus les assolements mis en oeuvre sont en partie le résultat de choix culturels. La pénibilité du travail, les habitudes alimentaires, les conditions de vie recherchées, les techniques bien connues de chacun sont autant d'exemples d'éléments culturels pouvant justifier des mises en valeurs différentes de l'espace. A cela il faut également ajouter des faits qui ne prennent un sens qu'au regard de l'avenir. Il s'agit par exemple de la préparation de l'installation d'un fils, d'un projet d'agrandissement de l'exploitation ou au contraire de la préparation de son abandon progressif. Plus couramment l'agriculteur modèle constamment le paysage de son exploitation en fonction d'une anticipation personnelle des changements du milieu socio-économique (et même du milieu naturel dans certains cas).

Notre question est donc de savoir comment il intègre tous ces éléments de décision au sein d'un même système d'exploitation. Quelle utilisation s'ensuit-il de l'espace parfois restreint dont ils disposent ? Quels choix dans les cultures, dans leur répartition spatiale ? Quelles rotations ? Il serait intéressant de pouvoir déterminer quels sont les seuils dans les éléments de prise de décision des agriculteurs au-delà desquels il y a des changements importants dans les systèmes de production mis en oeuvre. Cette connaissance

peut servir à mieux évaluer l'impact éventuel des propositions des développeurs.

2. L'approche adoptée.

Ne s'agissant pas d'une recherche de longue durée, j'ai préféré faire porter les imprécisions sur la quantification des éléments qui président aux logiques d'utilisation du territoire plutôt que sur les interactions qui existent entre eux (c'est un point de vue systématique).

Une portion d'espace a été étudiée de façon continue et exhaustive (1). En effet, non seulement toutes les exploitations d'un même territoire ont été prises en compte mais plus généralement tous les acteurs ayant à y intervenir directement ou non (installations présumées, artisanat, Ministère, forestiers, organismes financiers...). Les limites de ce territoire ("site d'aménagement") sont définies d'une façon telle que la majeur partie des dynamiques sociales et écologiques s'y inscrivent et y sont compréhensibles.

Un autre niveau important d'organisation des activités agricoles est l'exploitation (Osty, 1978). C'est le maillon essentiel dans l'emboîtement d'échelles de cette étude pour la mise en évidence des logiques paysannes et pour donner une réalité aux logiques des développeurs. Pour les comprendre dans leurs évolutions, la technique employée a été d'établir une typologie des systèmes de production en projet. L'idée n'est pas de faire de l'agriculture-fiction ni même de la prévision mais d'estimer une logique de progrès (de changement plus exactement) à un moment donné ; c'est donc une "dynamique de développement instantanée". Le recueil des projets concerne non seulement les agriculteurs en place mais également ceux qui comptent s'installer dans un avenir proche. C'est en effet la dynamique du site dans son ensemble qui est recherchée au travers des interactions entre projets. Conformément aux options méthodologiques annoncées en introduction, les systèmes de production ont été décrits par la valorisation qu'ils font de l'espace. C'est plus particulièrement la gestion de la fertilité organique des sols qui s'est imposée, étant donné l'urgence des problème d'érosion hydrique et la particularité des pratiques locales.

Aucun organisme local de recherche ou de développement n'a établi de références techniques permettant d'évaluer l'impact des pratiques des agriculteurs sur la fertilité du sol et inversement quel effet sur les rendements et à terme sur les pratiques peut entraîner la baisse de la fertilité. J'ai supposé, encouragé par les travaux de J.P. Darré (1985), qu'il existait, malgré la jeunesse de la société locale (2), un référentiel technique local empirique par rapport auquel se basent les agriculteurs pour faire leurs anticipations agronomiques et donc mettre en oeuvre leurs pratiques actuelles. Cette logique technique de référence a été recherchée, ainsi que l'avait fait Chantal Blanc-Pamard à Madagascar (1985), grâce à l'étude des pratiques de mise en valeur du territoire agricole. Ce sont donc plus particulièrement les pratiques liées au raisonnement de l'assolement qui ont été enregistrées : défrichements, rotations, successions, fertilisation, place des jachères et des prairies. M. Sebillotte (1985) a montré l'importance des surfaces en jachère pour les systèmes agraires utilisant peu ou pas d'engrais minéraux et notamment pour les régions tropicales humides. Dans la même ligne de pensée les activités d'élevage des ruminants ont été étudiées par rapport à la gestion d'un territoire afin de mettre en évidence des raisonnements techniques concernant l'ensemble du système agraire et leur adéquation ou inadéquation à des objectifs socio-culturels.

Les "attentes de développement n'ont pas été caractérisées grâce au seul recueil des projets. Les enquêtes étaient également destinées à faire apparaître plus directement les objectifs de la population locale au travers de la "demande de développement *exprimée*" autrement dit les objectifs exposés par chaque famille rurale au cours de l'enquête. La mise au clair, pour ce petit projet, des conceptions officielles du développement a permis d'établir un guide d'enquête et d'observations pour la caractérisation de la "demande de développement *constatée*" autrement dit les objectifs que les développeurs prêtent aux familles rurales (ou estiment qu'elles devraient avoir...).

Au-delà, il fallait mettre en évidence de quelle façon les objectifs de la population locale expliquent, ou non, les choix techniques de mises en valeur du territoire. A cette étape il devient

possible de mieux évaluer comment les projets des développeurs peuvent s'insérer dans un système d'interrelation entre des raisonnements techniques et des objectifs prioritaires.

Cette approche n'a sans doute pas le mérite de la précision mais présente l'avantage de juger des cohérences de mises en valeur de l'espace par rapport à un mode de pensée et à des connaissances techniques locales. Par conséquent, elle correspond, lorsqu'elle est utilisée pour juger les propositions des développeurs, à une évaluation de la réceptivité locale à ces propositions sans toutefois se prononcer sur le bien fondé de celles-ci par rapport au référentiel technique des développeurs. Pour être complète, cette étude doit également se poursuivre par une analyse des changements possibles ou probables dans la réceptivité locale aux innovations venues de l'extérieur.

En tant que travail de recherche-développement, celui-ci devait respecter un code d'éthique vis-à-vis des développeurs. Destinée à élaborer des méthodes qui puissent être reprises par les administrations mandataires, cette étude a été soumise à des contraintes qui se sont révélées être une garantie de conformité à cet objectif. En effet, l'étude a été réalisée dans les conditions des développeurs en temps, argent et mobilisation de compétences et matériel localement disponibles. J'ai travaillé en étroite collaboration avec les institutions locales de développement, les agents en poste dans la zone du projet ont été informés et sensibilisés aux méthodes employées, ils m'ont tous accompagné au moins une fois chacun en enquête).

II. Résultats, Interprétation, Discussion. Les logiques locales de mise en valeur de l'espace et l'insertion des projets des développeurs.

Il faut mettre en forme les données précédemment collectées et établir des relations de façon à mieux comprendre, à travers l'utilisation de l'espace, comment les agriculteurs raisonnent leurs problèmes et dans quelle mesure les projets des développeurs peuvent les y aider.

A. Existe-t-il une logique locale de mise en valeur de l'espace ?

1. Les stratégies au niveau de chaque exploitation.

Il a été demandé aux producteurs quels seraient leurs projets d'assolement une fois devenus propriétaires des lopins qu'ils occupent et si un organisme financier leur proposait un prêt pour n'importe quel type de production, prêt qui serait établi et remboursé en "équivalent produit" sans intérêt, sur un maximum de 20 ans. La même question a été faite aux jeunes désirant s'installer dans les six années à venir. Une typologie des systèmes de production projetés a été réalisée selon les différentes façons de gérer les successions culturales et principalement en fonction de la place donnée à l'élevage, ces deux aspects étant très liés.

Mais il ne faut pas perdre de vue que les systèmes décrits n'existent pas actuellement, peut-être même ne seront-ils jamais mis en oeuvre... Ils représentent une dynamique instantanée, une volonté de progrès ou plutôt une direction de développement adoptée par les acteurs les plus directs sur le territoire. Au moment de l'enquête, toutes les exploitations relevaient du type premier, avec la seule différence que ce système était clairement raisonné comme itinérant (cinq à six années de stabilité, défrichements quasi-permanents). Quels sont les seuils de passage d'un système à un autre ? Qu'est-ce qui préside au choix d'un système plutôt qu'un autre ? Les systèmes en projet que nous avons classés sont-ils représentatifs d'un stade de maturité recherché ou bien sont-ils transitoires ? Une vision plus globale au niveau du site peut donner les premiers éléments de réponse.

2. Les stratégies d'utilisation de l'espace au niveau du site.

Les systèmes ainsi mis à jour doivent être comparés et analysés dans l'espace et dans leurs interrelations. Il faut évaluer en quoi la typologie précédente est pertinente pour une compréhension de l'utilisation du territoire à l'échelle non plus des exploitations mais à l'échelle du site.

L'établissement d'un référentiel technique local.

L'enquête sur les passés culturaux de chaque parcelle et l'enregistrement des intentions de successions culturales pour

chaque agriculteur en exercice a permis de dégager un certain savoir collectif au sujet de ce qu'en première hypothèse nous appellerons peut-être improprement la gestion de la "fertilité du sol" (3). D'une façon tout à fait empirique, les agriculteurs ont constaté que la baisse de la fertilité du sol (4) à la suite du défrichement et de mise en culture atteignait des seuils dans ses répercussions sur les rendements, après une durée variable de mise en culture selon la culture pratiquée et la pente du terrain. Au-delà de ces seuils, il faut s'attendre à des rendements très nettement plus bas, même pour le tabac qui est pourtant la seule culture à recevoir des engrais minéraux. Jusqu'à présent, grâce à un prélèvement régulier sur la forêt originelle, les agriculteurs abandonnaient à la friche les terres devenues les moins fertiles après une utilisation extensive par le bétail. La perspective de se fixer sur des lopins parfois assez restreints (24 ha en moyenne avec souvent de fortes pentes) modifient les stratégies d'utilisation de l'espace. La seule production preçue comme véritablement régénératrice de la fertilité est l'élevage. Celle-ci passe, dans les projets, d'un statut d'utilisatrice de la fertilité résiduelle des parcelles à celui de pièce maîtresse dans le maintien de la pérénnité des systèmes de production.

La question de la longévité des systèmes de production en fonction d'une urgence.

A cette étape, il faut rechercher quels sont les principaux facteurs de décision qui sont communs à l'ensemble des producteurs de la zone d'étude. Dans un premier temps, il m'a semblé que de nombreux éclaicissements sur les logiques paysannes d'utilisation de l'espace pouvaient provenir de la comparaison entre d'une part la baisse de la "fertilité des sols" et d'autre part l'évolution de la disponibilité en terre cultivable par habitant.

Au cours des enquêtes nous avons évalué quelle serait, pour chaque famille, l'évolution démographique dans les six années à venir : naissances, morts, flux migratoires, etc. Le taux d'accroissement démographique du site est élevé : 5,7% (moyenne nationale : 1,7%). Le calcul de la pression démographique, ramené à chaque exploitation pour la situation actuelle et la situation projetée, a un sens d'autant

plus réel que les installations pour les six à dix prochaines années au moins étaient toutes connues au moment des enquêtes. En effet, une loi interdit le morcellement de la propriété agricole à Misiones si bien que la population locale, confrontée à un problème de partage définitif (5) de l'espace a dû prévoir elle-même les installations qui doivent se faire prochainement en fonction de l'évolution démographique des familles (mariages notamment).

Alors que la situation actuelle ne permet pas de bien différencier les multiples systèmes d'utilisation de l'espace, la ségrégation entre eux est plus nette dans la situation en projet. Il semblerait que le choix d'un type de système soit raisonné, d'une façon plus ou moins consciente, en fonction de la pression démographique et d'une durée de vie du système lui-même. Peu de terre cultivable par membre de la famille à faire vivre sur l'exploitation conduit à installer plus d'annuelles (plus érosives que les pérennes) et à diminuer l'importance des prairies qui sont immédiatement moins productives. De surcroît, plus de main d'oeuvre par unité de surface permet d'augmenter la superficie cultivée en tabac (et donc les pertes de fertilité organique et l'érosion).

Pour la zone étudiée, il semblerait qu'il y ait une gestion minière de l'espace, la longévité des systèmes de production pratiqués peut être mise en correspondance avec la pression démographique, ce qui suppose que les agriculteurs aient déterminé d'une façon relativement homogène l'équilibre "risque agronomique - niveau de vie de leurs familles" qui apparaît comme une importante base de la gestion des ressources espace et travail. Selon le référentiel technique des agriculteurs eux-mêmes, la majorité des exploitations vont atteindre avant dix ans un seuil critique pour les rendements des cultures annuelles. Quelles seront les conséquences : quels changements dans les niveaux de vie, dans les formes d'utilisation de l'espace ? Dans les projets, la forêt garde plus que jamais son rôle de réservoir de fertilité mais les défrichements, rendus possibles par l'accession à la propriété, ont singulièrement diminué sa superficie. La répartition de cette ressource sur chaque lopin, relativement homogène actuellement, peut poser rapidement d'importants problèmes, dans la situation en projet, à nombre d'exploitations pour lesquelles toute cette ressource

a été consommée. On peut en effet se demander comment l'acquisition de la propriété a été perçue par les agriculteurs. Alors que les autorités locales veulent favoriser l'accession à la propriété pour tenter de fixer les familles rurales et leur faire adopter une gestion pérenne de leurs exploitations, la population concernée semble avoir des conceptions différentes. N'y a-t-il pas, sous-jacentes, des stratégies de spéculation foncière ? Les systèmes de production ne sont-ils pas condamnés à disparaître au profit d'exploitations ayant pu installer très tôt des cultures pérennes ? Si cette évolution doit finalement avoir lieu, n'est-il pas plus logique pour le Ministère d'organiser d'emblée un remembrement plutôt que de favoriser des exploitations non viables qui, à terme, fourniront l'espace pour un remembrement désorganisé et ceci après dilapidation, peut-être, de la fertilité des soins ?

B. Quelle place pour les projets des développeurs ?

Cette question doit s'appuyer à la fois sur l'outil de compréhension des logiques paysannes rapidement exposé dans le paragraphe précédent et sur d'autres méthodes qui ont été présentées en début de ce texte : comparaison des demandes de développement exprimées et constatées, évaluation de l'élasticité dans les projets de la population locale et des développeurs. Mon propos n'est pas de faire l'exposé complet des éléments de réponse qu'il est possible de faire mais seulement montrer grossièrement comment peut servir l'outil précédent pour évaluer les distances entre les projets officiels et les dynamiques et inerties locales.

Bien qu'il y ait une certaine proximité de points de vue entre les développeurs de ce petit projet (Ministère, banque, recherche), les divergences restent importantes. Les critères de développement vont de l'élévation du niveau de vie à une plus grande participation aux échanges marchands en passant par la reproductibilité des exploitations... Dans tous les cas, c'est l'insertion de l'élevage au sein des modes de mise en valeur de l'espace qui est discutée. Dans un deuxième temps de l'enquête, nous avons demandé aux agriculteurs quels seraient leurs projets si les aides bancaires et techniques ne pouvaient concerner que l'élevage bovin. Deux d'entre eux seulement ont changé de type de système en projet. Par contre, les superficies

à consacrer en prairies ont généralement été augmentées. L'incidence directe du projet des développeurs est donc assez faible, ce qui est un élément d'appréciation de la cohésion des logiques paysannes. Bien entendu, cette observation n'a de sens que doublée d'une évaluation de la réceptivité de la population aux innovations exogènes : niveau d'éducation, ouverture à la discussion, réseaux d'information, leaders.. En effet il est possible de penser que les propositions du Ministère étaient peut-être trop mal connues pour être bien intégrées ou bien que les gens ont disposé de trop peu de temps pour adapter leurs projets au nouveau contexte technique et financier.

En marge de cette analyse, le travail précédent permet d'évaluer, par rapport aux pratiques paysannes, quelle est la faisabilité "socio-technique" des intentions des développeurs. Les recouvrements entre les plages de mise en oeuvre des systèmes ne donne-t-elle pas une idée de la liberté de décision des agriculteurs ? Dans quelle mesure introduire plus d'élevage dans ces systèmes n'est pas obliger les producteurs à faire beaucoup de sacrifices sur leurs niveaux de vie à court ou moyen terme ? Cette introduction ne va-t-elle pas compromettre toute une gestion minière de l'espace qui a sa logique et sans pour cela introduire de véritable stabilité ou reproductibilité?

Quelles stratégies possibles pour les développeurs, quels enseignements ?

Une première remarque est qu'il n'y a pas beaucoup de convergences entre les points de vue des développeurs et ceux de la population locale malgré une volonté affichée des développeurs de servir les intérêts des familles rurales. Ce sont, en effet, deux conceptions du progrès et des urgences assez différentes, ce qui se traduit par des projets sur l'espace encore plus dissemblables (gestion minière, place des cultures de vente, place des productions animales).

L'idée d'un tel type de travail est toutefois de donner des éléments pour la détermination des plages de prise de décision qui fasse jouer les élasticités des projets et/ou objectifs de chacun, autrement dit permettre l'action de la façon la moins gênante pour tous. Il faut toutefois se demander si ce genre de conclusions est

possible, et même souhaitable. En effet, les partenaires d'un tel projet s'achemineraient vers des objectifs distincts qui risqueraient, à terme, d'amener une rupture dans les utilisations de l'espace et l'abandon, ou la régression des objectifs de certains d'entre eux. Ne serait-il pas possible de mieux gérer ces contradictions ?

Conclusion

Pour mener à bien cette étude de façon complète, il m'a manqué des collaborations indispensables. Celle d'un sociologue tout d'abord pour la caractérisation des attentes de développement et le relevé des projets de chacun pour lesquels les méthodes d'enquêtes comptent beaucoup. Egalement les objectifs des organisations mandataires auraient dû être étudiés par quelqu'un de compétent en matière de recherche institutionnelle.

Il m'a manqué également un jugement objectif (scientifique en fait) sur les formes d'utilisation de l'espace dans lequel un écologue aurait pu prendre une large part.

Et cela aurait été d'autant plus intéressant que ce jugement fait partie du système de pensée de la majorité des organisations (la recherche en tout cas). Egalement l'apport d'un écologue aurait été hautement souhaitable par rapport à la méthodologie utilisée : espace continu et établissement des dynamiques d'évolution des interactions homme-milieu.

Malgré ses imperfections, cette étude montre les différences qu'il peut y avoir entre les logiques des différents intervenants, directs ou indirects, sur un même espace. Il se pose donc le problème de savoir quelle place donner à la réalisation des projets de chacun d'eux, quels sont les fondements de chaque projet et quelle sera l'évolution des projets eux-mêmes. D'où l'intérêt de disposer d'un outil capable de comparer entre elles les différentes dynamiques de développement en présence sur un même territoire et les différentes logiques techniques et sociales auxquelles elles se rattachent. C'est un outil de prise de décision qui, à terme peut-être, pourrait contribuer à l'élaboration d'un mode de prévision de l'évolution de l'utilisation d'un territoire.

NOTES

(1) Alabaladejo C., Ellsâsser K., 1983 ; Deffontaines J.P., Petit M., 1985.
(2) Les plus anciennes occupations datant d'il y a 15 ans.
(3) Il serait intéressant justement de savoir s'il y a une relation entre ce concept paysan et la fertilité au sens des agronomes.
(4) Les travaux de différents auteurs sur ls sols des régions tropicales humides (Webster C.C., Wilson P.N., 1980;65-67 ; Casas R.R., Michelena R.O., Lacorte S.M., 1983;7-12) nous font penser qu'il existe une certaine correspondance entre ce concept empirique et la fertilité organique.
(5) D'un point de vue légal, les partages de fait pouvant exister bien entendu comme c'est déjà le cas sur les parcelles cadastrées.

BIBLIOGRAPHIE

ALBALADEJO C., 1987, Thèse en cours à l'Institut de Géographie Alpine, Université des Sciences Sociales de Grenoble
ALBALADEJO C., ELSASSER K., 1983, "Des échelles de travail adaptées à l'étude systémique d'un territoire. L'exemple des Cévennes-Sud et des activités d'élevage de la vallée de Taleyrac", INRA-SAD, Colloque de Viens, janvier 1983, à paraître aux éditions de l'INRA, Paris
BLANC-PAMARD C., MILLEVILLE P., 1985, "Pratiques paysannes, perception du milieu et système agraire", pp 101-132. In *A travers champs, agronomes et géographes,* Ouvrage collectif, coll. colloques et séminaires, ORSTOM, Paris, 297 p
CASAS R.R., MICHELENA R.O., LACORTE S.M., 1983, "Relevamiento de propiedades fisicas y quimicas de suelos sometidos a distintos usos y manejos en el sur de Misiones y Corrientes", INTA, *Nota técnica* n° 35, Misiones (Argentine), 18 p
DARRE J.P., 1985, *La parole et la technique,* Ed. L'Harmattan, coll. alternatives paysannes, Paris, 192p
DEFFONTAINES J.P., 1973, "Analyse du paysage et étude régionale des systèmes de production agricole", *Economie rurale,* n°98, pp 13
DEFFONTAINES J.P., PETIT M., 1985, "Comment étudier les exploitations agricoles d'une région ?", *Etudes et Recherches,* n°4, avril 1985, INRA, Paris, 47p
LACOSTE Y., 1985, *Géographie du sous-développement,* 6ème édition, PUF, Paris, 228p
LIZET B., KANTE I., de RAVIGNAN F., 1981, *Comprendre une économie rurale. Guide pratique de recherche,* Institut Panafricain de Développement, Ed. L'Harmattan, coll. alternatives paysannes, Paris, 170p
OSTY P.L., 1978, "L'exploitation agricole vue comme un système. Diffusion de l'innovation et contribution au développement", *Bull. techn. d'Inform.,* n° 326, pp 43-49
SEBILLOTTE M., 1985, "La jachère. Eléments pour une théorie", pp 175-229, in *A travers champs, agronomes et géographes,* ouvrage collectif, coll. colloques et séminaires, ORSTOM, Paris, 297 p
TRICARD J.L., 1979, "Paysage et écologie", *Revue de géomorphologie dynamique,* t. XXVIII, n°3, pp81-89
WEBSTER C.C., WILSON P.N., 1980, *Agriculture in the tropics,* 2ème édition, ed. Longman, Londres, 640p

LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT EN GUYANE : RECURRENCE ET POINT DE RUPTURE.

Marie-José JOLIVET
ORSTOM - Département H

En tant que Département d'Outre-Mer, la Guyane fait partie intégrante du territoire français, au même titre que n'importe quel département de l'hexagone, mais n'en dépend pas moins d'un Ministère particulier, celui des DOM-TOM, dont l'un des rôles est d'être, si l'on peut dire, son "développeur" privilégié.

En 1975, la Guyane a fait l'objet d'un vaste projet de développement, dit "plan vert", ou "plan Stirn" -du nom du Ministre des DOM-TOM de l'époque. Désigné alors par ses auteurs comme "le plan global de mise en valeur de la Guyane", ce projet comportait un important volet "immigration" qui ne pouvait aller sans faire immédiatement surgir de vieilles réminiscences. La reprise de l'expression "mise en valeur" suffisait d'ailleurs à évoquer la période coloniale.

On pourrait fort bien mettre en oeuvre une approche tout à fait cohérente de la Guyane, à partir de la seule étude comparative des plans de développement successivement connus par ce pays depuis le XVIIIème siècle. Le caractère répétitif, tant dans la conception que dans l'échec, de plusieurs d'entre eux -les plus connus car les plus à même de frapper les esprits- est assez étonnant. Il oblige, même s'il faut aussi savoir faire la part du contingent, à s'interroger en termes de logiques.

Mais il faut tout d'abord distinguer, dans cette série, deux types de plan, que l'on peut schématiquement définir en fonction de la place qu'ils réservent, respectivement, au problème du (sous-)

peuplement. Dans un cas est posée l'équation peuplement = développement, c'est-à-dire que le peuplement est donné comme la condition sine qua non du développement, son préalable en quelque sorte ; dans l'autre cas, c'est le développement qui est premier, ce qui toutefois n'implique pas le retournement de l'équation car le problème du peuplement, s'il n'est plus posé comme préalable, n'en demeure pas moins envisagé comme moyen et non pas comme effet.

90.000 kilomètres carrés (dont 80.000 de forêt amazonienne) et 73.000 habitants au dernier recensement (1) : telles sont les données actuelles du sous-peuplement guyanais. On pourrait évidemment discuter longuement cette notion de sous-peuplement (2). On se contentera ici de noter qu'elle figure, sous des formulations certes diverses, dans tous les écrits cherchant à définir la Guyane depuis son avènement au rang de "possession française", et qu'elle alimente un double leitmotiv, intégrant également la notion, non moins diversement formulée, de sous-développement (3). On ne s'étonnera pas, dès lors, que ce leitmotiv soit ponctué de (ré)actions répétitives.

I. Où l'histoire paraît se répéter.

En prenant connaissance des grandes lignes du "plan vert" en 1975, il était difficile -à moins que de tout ignorer de la Guyane- de ne point songer un peu à certains précédents notoires. L'expédition de Kourou est l'un d'entre eux.

L'affaire commence en 1763. Le traité de Paris vient d'être signé : la perte de l'Inde et du Canada marque la fin du premier Empire colonial français. Parmi les colonies occupées par les Anglais, seules la Martinique et la Guadeloupe sont restituées à la France : elles n'en prennent que plus d'importance. La prospérité règne sur leurs plantations mais s'accompagne de difficultés d'approvisionnement en vivres. Louis XV et son Ministre Choiseul pensent alors que le rôle de la Guyane pourrait être de soutenir l'économie antillaise : il suffirait d'y développer les cultures vivrières. Mais la colonie est pauvre et faiblement peuplée : il faut donc y conduire une opération de colonisation. Ainsi est décidée l'expédition de Kourou.

Le plan arrêté par Choiseul a sa logique. Les révoltes d'esclaves qui ne cessent d'agiter le Surinam voisin n'incitent

guère à accroître la main d'oeuvre servile ; au demeurant, il ne s'agit pas d'affermir l'économie de plantation. L'extension de la production vivrière pourra être assurée par des petits colons blancs, envoyés pour ce faire. Mais Choiseul a pour tâche première de restructurer au plus vite le domaine colonial de la France : aussi choisit-il d'organiser une immigration massive et immédiate. Faute de préparatifs suffisants, l'expédition tourne vite au désastre. Dès la fin de l'année 1763, la situation est critique. Les immigrants continuent néanmoins d'affluer : en quelques mois, il en viendra plus de 10.000 (4). L'opération fera plus de six mille morts, pour l'implantation de quelques centaines de colons seulement. La Guyane n'y aura gagné qu'une fâcheuse réputation dont elle subira longtemps les conséquences (5)...

Tout plan d'immigration massive en Guyane évoque également, inévitablement, le bagne. L'affaire est trop connue pour qu'il soit nécessaire de l'exposer (6). Je me contenterai donc d'en rappeler les principes, et, tout d'abord, celui de la colonisation par le bagne posé en 1850 par Napoléon III qui estime que les condamnés des bagnes français coûtent cher et menacent la société, et envisage alors de "rendre la peine des travaux forcés plus efficace, plus moralisatrice, moins dispendieuse et plus humaine, en l'utilisant au progrès de la colonisation française". La charte du bagne pose ensuite les règles de ce nouveau type de colonisation, à partir notamment du "doublage" qui oblige le condamné à rester sur place après libération.

Reprise sous la IIème République qui va même lui donner une extension considérable, la transportation ne cessera définitivement qu'en 1937. Elle aura concerné, depuis son instauration, environ 80.000 condamnés, dont seuls quelques uns auront fait souche. La Guyane y aura gagné une route, sans doute, mais dont le coût en vies humaines n'aura pu que renforcer sa réputation d'"enfer vert".

Aux deux expériences qui viennent d'être résumées et qui relèvent du type de mise en valeur par immigration "organisée", peuvent être opposées les tentatives de mise en valeur par aménagement agricole préalable. C'est ici la question des terres basses qui est d'abord en jeu. Elle est posée pour la première fois par V.P. Malouët,

lorsqu'il arrive en Guyane comme intendant en 1776. En effet, une inspection minutieuse du littoral lui fait vite remarquer la pauvreté des terres hautes, dégradées par les pluies, en regard des terres basses, "plaines d'alluvions profondes, au limon gras, inondées par les grandes marées" (7). A ses yeux, seul l'aménagement des terres basses, à l'instar des polders surinamiens, peut assurer l'avenir de la Guyane. Aussi charge-t-il l'ingénieur Guisan d'entreprendre des desséchements modèles. Rentré à Paris, il fonde en 1780 une compagnie de "douze capitalistes", dans le but de créer, sous la direction de Guisan, une vingtaine d'habitations disposées le long d'un canal qu'il souhaite faire ouvrir entre les rivières d'Approuague et de Kaw, dans une zone de terres basses jugée propice. Mais les "capitalistes" ne sont pas prêts à prendre en charge les frais d'établissement; il est donc demandé au Roi d'en faire l'avance, contre remboursement progressif.

Ce vaste projet ne fera l'objet que d'une réalisation très partielle. Dans ses "Mémoires", Malouët jugera l'affaire comme un échec dont il imputera la responsabilité à l'hostilité du Baron de Bessner.

Futur gouverneur de la Guyane, ce dernier est arrivé dans le sillage de l'expédition de Kourou. Témoin du désastre, il n'en est pas moins demeuré partisan d'une mise en valeur par immigration européenne. Mais l'échec de deux tentatives, modestes, en ce sens l'amène à concevoir un vaste plan de colonisation à partir d'une main d'oeuvre diversifiée, constituée d'Amérindiens, d'esclaves fugitifs du Surinam et d'esclaves de traite (8). C'est pour juger du bien fondé de ce projet que Malouët est envoyé en Guyane : il s'oriente immédiatement, on l'a vu, vers un choix plus étroitement circonscrit. Bessner relance alors une proposition de sucreries sur terres hautes. A Paris, chacun des deux hommes a ses partisans, mais le Ministre des Colonies ajourne sans cesse le moment de trancher. En fait, la mise en valeur de la Guyane n'est plus vraiment d'actualité.

Elle revient à l'honneur un demi-siècle plus tard, avec la colonisation de Mana, confiée par le Gouvernement à la Mère Javouhey, fondatrice de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny. Celle-ci

présente un projet ambitieux axé sur l'immigration d'orphelins destinés à apprendre le métier d'agriculteur. Mais il s'agit d'une immigration progressive, selon l'avancement d'aménagements exécutés par des "engagés". Le plan est accepté par le Gouvernement, et c'est ainsi que Mana peut voir le jour (1828-1829). Mais l'indécision et la rivalité vont ici encore intervenir : malgré (à cause de) ses débuts prometteurs, Mana voit bientôt son développement compromis par la suspension des crédits que lui allouait l'Etat qui, sous la pression des colons en place, revient sur son accord. Même les "engagés" doivent repartir au terme de leur contrat de trois ans. Seuls restent à Mana quelques soeurs de la Congrégation et une trentaine d'esclaves.

En 1836, l'établissement se voit toutefois confier les 500 esclaves "libérables" (9) que compte la colonie. Au cours des dix années suivantes, les "libérables" seront progressivement établis sur les desséchements qu'ils auront eux-mêmes préparés pendant leur engagement. Mana subsistera donc, mais sans jamais connaître l'essor qu'escomptait au départ la Mère Javouhey (10).

II. Le "plan vert" comme élément de série.

L'intérêt de remonter dans l'histoire aussi loin que nous portent les exemples qui viennent d'être résumés est d'aider à mettre en relief toute la pérennité des manières de faire, c'est-à-dire de penser les plans et de les mettre en oeuvre. On pourrait citer des plans plus récents : ils s'inscrivent dans le droit fil des précédents, et annoncent tout autant le "plan vert". Pour ne pas trop alourdir le propos, signalons simplement trois d'entre eux.

Il y a tout d'abord le plan d'aménagement des terres basses bordant le fleuve Mahury, au début des années 1960 : axé sur le développement d'une culture d'exportation, la banane, il prévoyait l'immigration de 500 familles. Seule, la phase expérimentale du polder Marie-Anne a été réalisée : elle s'est soldée par un échec coûteux (11).

Rappelons, pour mémoire, l'installation de la base spatiale de Kourou : elle a été présentée, au tout début, quand il fallait entraîner l'adhésion des Guyanais, comme "un catalyseur puissant du développement de la Guyane" (12). Elle s'est accompagnée d'une

immigration organisée, qu'on voulait temporaire, sans doute, pour les manoeuvres et ouvriers qu'on allait recruter en Colombie et surtout au Brésil, mais durable pour les ingénieurs et techniciens européens. Quelques années plus tard, quand la base spatiale est clairement apparue comme l'enclave qu'elle était, le Président du CNES a alors tenu à affirmer que ce dernier n'avait jamais eu pour mission de "sauver la Guyane" (13).

Il faut évoquer enfin, quoiqu'il soit de nature un peu différente, le plan centré sur l'exploitation de la bauxite, qui a suscité beaucoup d'espoirs au début des années 1970. Il s'agissait d'une initiative privée, due à la société américaine ALCOA qui exploitait déjà, par le biais d'une filiale, la bauxite du Surinam (14), et qui, associée à Péchiney, envisageait de s'installer en Guyane où auraient alors été mises en oeuvre des mesures d'accompagnement en matière d'infrastructures. Ce projet n'a jamais dépassé le stade des études préliminaires. Mais en faisant resurgir le secteur minier comme atout majeur de l'avenir de la Guyane (15), en se donnant comme la réplique du modèle surinamien, il a un moment accrédité l'idée de l'imminence, certaine cette fois, pensait-on, du "décollage économique" sans cesse annoncé depuis trente ans. L'abandon de ce projet en 1974, pour rentabilité insuffisante selon les critères d'ALCOA, en a été d'autant plus douloureusement ressenti.

C'est alors qu'intervient le "plan vert". Tout comme autrefois l'expédition de Kourou, il est d'abord marqué au sceau de l'urgence. Il est en effet désormais publiquement reconnu que la "départementalisation économique", c'est-à-dire le "décollage" -le "rattrapage", dit-on également- comme achèvement nécessaire du processus de départementalisation, ne viendra ni des effets induits de la base spatiale, ni de l'exploitation de la bauxite. A la suite de ces deux déceptions, le climat social s'est sensiblement détérioré par rapport à l'époque où il était jugé assez serein pour jouer en faveur du choix de Kourou comme lieu d'implantation de la base spatiale. Cette dernière est alors en sommeil, mais il apparaît nécessaire, pour préserver l'avenir, de restaurer ce climat. Par ailleurs, la France connaît au même moment un taux de chômage déjà préoccupant.

Un plan de développement de la Guyane incluant une forte immigration peut alors sembler doublement adapté aux besoins de la situation.

Il y a toutefois un point de départ plus strictement économique : c'est l'intérêt nouveau que la hausse des prix du papier permet de porter à la forêt guyanaise. Jusqu'alors, l'exploitation forestière est restée enfermée dans des limites modestes : malgré l'indéniable richesse qui la fait périodiquement désigner comme la grande ressource guyanaise, cette forêt regroupe des essences trop variées, dont chacune est trop disséminée, et dont la plupart sont très difficiles d'accès pour être aisément exploitables, au moins selon les critères de rentabilité auxquels sont habitués les forestiers qui travaillent, par exemple, au Gabon. Sans doute l'industrie de la pâte à papier est-elle moins exigeante en matière d'essences que l'exploitation du bois de déroulage ou du bois en grumes. On laisse donc deux sociétés privées, l'une française, constituée pour l'occasion de plusieurs groupes et l'autre américaine, effectuer sur place les études préliminaires. Mais trop d'échecs ont précédé ; le Gouvernement estime nécessaire d'organiser autour des projets concernant la pâte à papier un plan beaucoup plus vaste.

Le 1er août 1975, le Ministre des DOM-TOM est à Cayenne pour annoncer ce plan. Dans un premier temps est prévu le développement rapide de l'exploitation forestière, grâce à des mesures immédiates d'aide financière et technique, dont doivent aussi bénéficier les familles d'agriculteurs allant s'installer, au fur et à mesure de l'avancement du front de déboisement, sur les terres défrichées. Ainsi sera préparée l'articulation, à plus long terme, de l'industrie papetière qui pourra bénéficier des meilleurs conditions de démarrage. Des aides sont en outre prévues pour promouvoir l'artisanat et la pisciculture. L'ensemble peut par conséquent être désigné par le Ministère comme "le plan global de mise en valeur de la Guyane". Mais pour ses auteurs, une entreprise d'une telle envergure nécessite bien évidemment plus de bras que n'en compte la Guyane dont la population totale vient d'être chiffrée à 55.000 habitants : le plan de développement doit donc être aussi un plan de peuplement. C'est pourquoi est parallèlement annoncée l'immigration de quelques 30.000 Français, originaires d'Europe ou d'autres DOM (16), dont la venue sera organisée

selon un mouvement progressif qui s'étendra sur les dix années à venir.

Avant d'examiner les réactions que ne manque pas de susciter l'annonce de cette immigration massive, comparons ce plan à tous ceux qui l'ont précédé. On y retrouve tout d'abord le rôle primordial du Pouvoir Central. Il s'exerce en l'occurrence sur deux registres : par rapport à l'initiative privée, et par rapport aux intérêts locaux.

Il est certain que la récente défection d'ALCOA pour l'exploitation de la bauxite peut rendre prudent quant à la viabilité d'un projet purement privé. En effet, parmi les raisons avancées par cette société pour expliquer son retrait, ne figure pas seulement la qualité relativement médiocre du minerai guyanais : c'est plus exactement en regard du coût élevé de la main d'oeuvre -départementalisation oblige- et de l'insuffisance des avantages fiscaux consentis (17) qu'est aussi appréciée cette qualité, sans oublier le handicap que constitue la grande faiblesse du réseau de communication. Le Gouvernement peut donc craindre qu'avorte, pour les mêmes raisons, le projet d'industrie papetière, s'il n'est pas encadré par tout un ensemble d'aides financées par l'Etat. Soulignons au passage que la "nécessité" de l'appui financier de l'Etat n'est pas aussi nouvelle que voudraient le faire croire ceux qui l'argumentent à partir de la seule cherté de la main d'oeuvre introduite par la départementalisation. En fait, nulle initiative privée d'envergure n'a jamais été conçue sans faire appel aux subsides de l'Etat, y compris à l'époque coloniale. La compagnie de "douze capitalistes" fondée par Malouët pour construire des habitations sur terres basses ne demandait-elle pas que le Roi fasse l'avance des frais d'établissement, en plus de la prise en charge des dessèchements modèles et de l'ouverture d'un canal ?

Placé le plus souvent en position de décideur par les intérêts privés, le Pouvoir Central impose a fortiori ses choix aux intérêts locaux. Le passage au statut départemental n'a pas fondamentalement modifié la situation de ce point de vue. On pourrait dire, sans outrer considérablement le propos, que la Guyane voit sans cesse resurgir, sous divers avatars, le mercantilisme d'antan, tel que le concevait notamment Colbert. Il s'avère que la situation départemen-

tale assure un lien privilégié avec la France, à certains égards plus puissant que ne l'était autrefois l'Exclusif (18). Dans le cadre du "plan vert", si la mise en valeur agricole du pays est à l'ordre du jour, sa principale raison d'être, sous la forme choisie, est de faciliter l'implantation de l'industrie papetière dont la métropole a besoin ; si l'on définit l'entreprise comme "le développement de la Guyane par et pour les Guyanais", la devise n'empêche pas que l'on envisage en même temps l'immigration de 30.000 personnes...

Quant à la manière dont est conçu le "plan vert", elle n'est pas sans rappeler certains caractéristiques de l'expédition de Kourou. J'ai déjà signalé l'urgence préludant au projet : elle s'accompagne d'une semblable précipitation. Préparé dans l'intimité des cabinets ministériels parisiens, le "plan vert" est annoncé publiquement avant même que ne soient consultés les divers organismes -dont l'ORSTOM- auxquels il va pourtant être demandé de fournir un appui scientifique et technique. Le choix d'une politique de peuplement est d'ailleurs si bien arrêté que c'est au BUMIDOM (Bureau des Migrations) qu'est confié le soin de lancer l'appel d'offres pour "l'opération Guyane", destiné à ces organismes auxquels on demande de rendre leurs résultats dans un délai inférieur à trois mois. Pendant ce temps, la presse écrite, la radio et la télévision se sont emparées de l'affaire. La Guyane y est présentée comme une sorte de terre promise, où l'Etat distribue des terres et des aides à tous les migrants de bonne volonté. Dès le mois de septembre, des milliers de candidats métropolitains à l'émigration se pressent aux portes du Ministère des DOM-TOM : certains viennent se renseigner, mais d'autres sont déjà prêts à partir, le lendemain même, ou après qu'ils auront touché l'argent des biens qu'ils ont mis en vente. Le bagne est oublié, semble-t-il, la Guyane est au contraire devenur la part du rêve dans la grisaille du chômage effectif ou menaçant...

Mais pour les Guyanais, le rêve est un cauchemar toujours hanté par le spectre du bagne. Le plan a beau prévoir 60 à 70 millions de francs d'investissements entr 1975 et 1976, et quelques 15 milliards dans les 5 ans à venir, il a beau annoncer la création immédiate de 5.000 emplois suivis un peu plus tard par 5.000 autres, il ne peut entraîner l'adhésion à l'idée d'une immigration massive : c'est

le tollé général. Dépassé par des réactions dont il n'avait pas prévu l'ampleur, tant dans l'enthousiasme en France que dans la protestation en Guyane, le Gouvernement français devra faire marche arrière. Et "l'opération Guyane", après avoir fait si grand bruit, se soldera par une implantation limitée de cultivateurs français sur des déboisements qui n'ouvriront pas la voie à l'industrie papetière. En revanche, l'accueil de 1.000 Hmongs sera organisé en deux étapes (1977 et 1979) correspondant à l'ouverture de deux villages qui leur sont réservés.

III. Les logiques à l'oeuvre.

La caractéristique la plus étonnante, peut-être, dans la série qui vient d'être présentée, est la répétition sans fin de l'incroyable écart entre l'ambition des projets et la médiocrité des résultats -par échec de l'entreprise, ou par renoncement à la tenter vraiment. Une telle répétition ne saurait être le fruit du hasard. Il convient de s'interroger sur les raisons qui conduisent toujours la Puissance tutélaire (ou les personnalités qu'elle pressent pour ce faire) à ne concevoir pour la Guyane que de vastes plans de mise en valeur, dès lors nécessairement assortis, comme préalable ou comme moyen, d'un vaste plan de peuplement (19).

J'ai signalé plus haut que l'on pouvait envisager la question sous l'angle des avatars du mercantilisme. C'est un point de vue, mais partiel. La logique du "développeur" qu'est en l'occurrence l'Etat français, est en fait plus complexe. En effet, le maintien du lien exclusif, l'interventionisme étatique et la primauté des intérêts métropolitains ne font pas de la Guyane un lieu d'où la métropole tire un réel profit économique. Au mieux a-t-on ainsi obtenu la transformation des Guyanais en consommateurs de produits importés de France (20). Cette consommation n'est toutefois possible que par le jeu d'une économie de transferts ; au surplus, la faiblesse démographique du pays réduit sensiblement l'intérêt de cette clientèle. Il est vrai que l'on peut la comprendre comme une partie du tout, beaucoup plus attrayant, que constitue l'ensemble des DOM-TOM. Est-ce suffisant pour expliquer la politique de ce qui serait alors un non-développement voulu ? Certains Guyanais en sont hautement convaincus.

On peut cependant prendre la question autrement, même en restant dans le cadre de la situation départementale où se situe l'explication par la consommation. Depuis 1947, les diverses ressources naturelles de la Guyane ont été successivement désignées comme la clef d'un "décollage" imminent ou, à tout le moins, certain. L'or, le bois, la bauxite ont eu, notamment, leurs heures de gloire. Peut-on réellement considérer que les subventions et les avantages fiscaux accordés, par exemple, aux forestiers dans les années 1960, l'ont été dans le seul but de voir lesdits forestiers repartir en emportant tout leur matériel, une fois le temps des subventions passé (21) ? A l'inverse, était-il a priori totalement exclu qu'autour de la bauxite ou de la pâte à papier puisse se construire une économie tout aussi dépendante, mais infiniment moins coûteuse, que l'économie de transferts ?

Certes, les divers projets de développement ont tour à tour avorté. Comment l'expliquer ? Sans doute faut-il d'abord reconnaître que la "raison économique" n'est pas le principal ressort de la politique de développement appliquée à la Guyane : elle est entièrement prise dans le processus de la départementalisation et ses contradictions. Il faut rappeler que la départementalisation entend se présenter comme étant par nature synonyme de progrès, de développement : c'est la seul manière qu'elle a de concilier les élements apparemment paradoxaux d'une décolonisation dans le sens d'une dépendance accrue -et désignée comme telle sous le vocable d'intégration. Mais si la "départementalisation administrative" d'abord, la "départementalisation sociale" ensuite, ont pu s'efectuer par lois et décrets, la "départementalisation économique" ne dépend pas, quant à elle, d'une pratique aussi mécanique : du fait de l'intégration, elle doit s'inscrire dans le cadre d'une économie libérale dont la planification n'est jamais qu'indicative. Quelle que soit sa volonté d'intervention, l'Etat ne peut en l'occurrence procéder que par mesures incitatives. C'est en grande partie en ces termes qu'il faut comprendre les projets de développement.

Doit- on pour autant expliquer leur échec par les problèmes de non-rentabilité dont arguent les entrepreneurs après étude ou

expérience ? On en reviendrait alors à l'argument, sinon unique, du moins central, du coût des salaires et des charges en situation départementale. Il est vrai qu'on a là l'une des contradictions de cette dernière : la "départementalisation sociale" a été enclenchée à partir de 1960, précisément pour pallier les carences d'un "rattrapage" économique qui s'avérait peu évident, contrairement aux espoirs fondés dix ans plus tôt sur les possibilités de reprendre l'exploitation aurifère à l'aide de nouvelles techniques ; en accroissant sensiblement le coût de la main d'oeuvre, cette "départementalisation sociale" a rendu plus problématique encore le "décollage" économique, et par conséquent plus nécessaire sa propre systématisation...

Toutefois, l'exemple des projets du passé est là pour rappeler que les contradictions de la départementalisation n'expliquent pas tout. Au demeurant, il faudrait immédiatement y ajouter les contraintes du milieu naturel : la difficulté des communications, la faible fertilité du sol, la dissémination des essences forestières ou la médiocre qualité de la bauxite ont évidemment leur rôle ; mais n'oublions pas non plus qu'autrefois, on se retranchait derrière le climat et l'insalubrité pour ramener, après chaque échec flagrant, la Guyane à un "enfer vert". Ce dernier semble aujourd'hui définitivement conjuré ; le souvenir de ce type de rationalisation invite néanmoins à être prudent quant à la part à attribuer aux contraintes naturelles.

En réalité, si ces contraintes sont indéniables, c'est peut-être dans la manière de les apprécier, et plus généralement de prendre en considération l'ensemble des réalités locales, que se joue très largement le sort des projets de développement. Et l'on retrouve ici l'aspect récurrent des plans successifs. Que ce soit l'expédition de Kourou, le bagne ou le "plan vert", le développement de la Guyane, ou plutôt sa mise en valeur, n'est pas la véritable fin de l'opération : base d'appui pour les Antilles dans le cadre d'une restructuration de l'Empire colonial français dans le premier cas, moyen de résoudre les problèmes liés à la surpopulation des bagnes de France dans le second cas, souci de la présence française dans la Caraïbe dans le dernier cas, telles sont les motivations déclenchantes des plans considérés ; à l'inverse, l'indécision relative

à l'aménagement des terres basses au XVIIIème siècle peut s'expliquer par le fait que rien ne vient alors propulser l'idée de la mise en valeur de la Guyane.

Il y a cependant un niveau auquel les réalités locales peuvent sembler étroitement prises en compte : quand est affirmée la nécessité de peupler pour développer. Mais on réduit alors la spécificité guyanaise à son sous-peuplement. Cette réduction est l'un des éléments clefs de la logique des décideurs successifs. Systématiquement reproduite, malgré l'chec répété des entreprises de peuplement, elle montre que la Guyane est toujours considérée -à cause de et par-delà ces échecs- non pas comme une entité en devenir, mais comme une sorte d'ouvrage inachevé que chaque décideur croit être enfin en mesure de finir. C'est pourquoi toute oeuvre de développement paraît ne pouvoir être conçue, dès l'instant où elle prend quelques envergure, que comme oeuvre de colonisation -au sens premier du terme, impliquant l'idée de peuplement, que l'on retrouve notamment utilisée par les Brésiliens à propos de l'Amazonie (22).

Or, c'est à ce niveau que la récurrence a trouvé récemment son point de rupture. Toute politique de peuplement, en effet, se heurte désormais à la logique nouvelle de la population réceptrice.

Longtemps la Guyane est restée le creuset qu'elle était, par force, au temps de l'esclavage, quand la créolisation était le seul devenir possible, à la seconde génération, des Africains transplantés. Les capacités de la population guyanaise créole à assimiler les migrants se sont particulièrement illustrées à l'époque de l'or, où n'échappaient au processus que ceux qui voulaient conserver une identité propre et avaient, par le nombre et l'implantation, les moyens de le faire (tels les Amérindiens ou les Noirs réfugiés) ; contrairement aux Antilles, les Blancs créoles eux-mêmes se sont fondus par métissage dans l'ensemble guyanais (23).

Jusque dans les années 1960, la tendance à l'européanisation, désignée par la "loi d'assimilation" (24) comme seule voie de progrès, a servi de catalyseur au sentiment d'appartenance identitaire. Ce catalyseur a opéré aussi longtemps qu'est demeurée crédible la croyance en la départementalisation comme voie de progrès c'est-à-dire de promotion sociale au niveau individuel- et ce, malgré l'échec

des plans de développement, toujours assurés d'une relève il est vrai. Il a fallu que se révèlent conjointement la faillite des projets liés à la bauxite et les limites des effets induits de la base spatiale de Kourou, pour que l'adéquation postulée entre départementalisation et progrès commence à être remise en cause. L'assimilation a alors cessé de faire l'objet d'une adhésion générale, et les certitudes identitaires s'en sont trouvées ébranlées. Peu propices à une ouverture aux autres, et par là-même à une dynamique de créolisation, ces doutes ne pouvaient qu'entraîner l'amorce d'un mouvement de repli : l'identité ayant cessé d'être pleinement assurée par l'adhésion à un modèle extérieur, il fallait maintenant la chercher au-dedans.

L'annonce, dans ce contexte, de l'immigration de quelques 30.000 personnes originaires de métropoles ou d'autres DOM ne devait dès lors qu'engendrer une profonde inquiétude. "Ce sera un véritable ethnocide" a immédiatement dit le Président du Conseil Régional, pourtant connu pour sa modération. Quant aux indépendantistes, nouveaux-venus sur la scène politique guyanaise mais néanmoins jusqu'alors dispersés entre plusieurs tendances, ils ont rapidement décidé de regrouper leurs efforts pour lutter contre le "plan vert". Ils n'étaient pas les seuls à y être hostiles : malgré l'importance des investissements annoncés, nul Guyanais ne pouvait envisager sereinement l'idée d'être submergé par une population allogène, pas même la bourgeoisie départementaliste de Cayenne qui craignait de perdre ainsi sa position de classe dominante.

Ce rejet, presque général, s'est accompagné d'un retour sur les grandes affaires du passé (expédition de Kourou, bagne) dont certains rappelaient qu'elles avaient été conçues au mépris des réalités et des intérêts locaux. Soudain, apparaissait à tous -y compris ceux qui restaient par ailleurs largement favorables au statut de DOM et même au parti alors au pouvoir- le danger des décisions "planifiées de Paris", pour reprendre la formule du Maire de Cayenne. Sans être pour autant forcément dénoncé en tant que tel, le lien privilégié avec la France était désormais regardé avec plus de circonspection.

Ainsi, pour la première fois de leur histoire peut-être, les Guyanais créoles venaient de trouver le terrain d'une véritable cohésion, à travers la quasi-unanimité contre un projet gouvernemental

qui menaçait une identité sur laquelle ils ne s'étaient guère interrogés auparavant.

On peut donc dire qu'en faisant sonner l'heure de la question identitaire, la logique du développeur s'est en fait entièrement retournée contre elle-même...

En dehors de la spécificité que constitue le fait que le "développeur" est en l'occurrence l'Etat français et que ce dernier est conduit par sa politique d'intégration "départementale" à envisager le devenir de ce DOM en termes de "mise en valeur" (malgré la charge du passé colonial) plutôt que de développement, n'y a-t-il que situation d'exception dans le cas qui vient d'être présenté ?

Pour renouer avec le propos initial du colloque, expressément centrés sur les transformations des sociétés rurales, je noterai simplement ici, en guise de conclusion, la question que m'inspire à cet égard l'exemple offert par la Guyane.

On y voit en effet clairement apparaître le débordement immédiat du processus enclenché par le "plan vert" hors des frontières du monde rural pourtant concrètement concerné au premier chef. Petit pays faiblement peuplé où la concentration urbaine est, toutes proportions gardées, particulièrement importante, la Guyane est sans doute un lieu où les problèmes se situent plus facilement, plus naturellement même, à l'échelle de la globalité. Est-ce à dire qu'ailleurs un plan de développement rural peut n'être analysé qu'au niveau d'un monde rural dont on poserait dès lors, au moins implicitement, la coupure d'avec le monde urbain ou plus généralement l'univers national ?...

NOTES

(1) INSEE, 1982. Le recensement précédent (INSEE, 1974) faisait état de 55.000 habitants.

(2) Par rapport à quelle définition de l'optimum ? En fonction de quel devenir économique ?... Nous verrons plus loin que ces questions rejoignent celle des logiques à l'oeuvre.

(3) Au XVIIIème siècle, on disait : "La pauvreté de la colonie". La correspondance établie entre sous-développement et sous-peuplement était alors évidente, puisque la richesse se mesurait surtout au nombre d'esclaves. Mais lorsque le gouverneur se plaignait du faible peuplement de la colonie, c'était le faible nombre d'"habitants" (ou colons) qu'il déplorait aussi.

(4) C'est-à-dire plus que l'ensemble de la colonie ne comptait préalablement d'habitants, toutes classes confondues.
(5) Sources : Arch. Nat., sous-série C14, années 1763 à 1765.
(6) Cf. Londres (A), *L'homme qui s'évada,* Paris, rééd. UGE 1975, et Devèze (M), *Cayenne, déportés et bagnards,* Paris, Julliard, 1965.
(7) Malouët (VP), *Collection de mémoires et correspondances officielles sur l'administration des colonies et notamment sur la Guyane Française et hollandaise,* Paris, imp. Baudoin, An X (1802), Bibl. Nat.
(8) Sources : Arch. Nat., sous-série C14, année 1774, série de "Mémoires" écrits par Bessner.
(9) Saisis de traite après l'interdiction de celle-ci en 1831, mais soumis à un engagement de sept ans avant libération.
(10) Sources : archives locales de la Congrégation et correspondance officielle de la Mère Javouhey.
(11) Alors que le coût prévu était de 2,3 millions de francs ("lourds", des années 1960), le coût effectif a été d'au moins 5 millions. En 1973, le polder a été vendu 0,3 million.
(12) Aubinières (R), Préface à *Kourou, ville spatiale,* plaquette réalisée et éditée par le CNES en 1967.
(13) Levy (M), Lettre adressée au journal "Le Monde", et parue dans le n° du 03/09/1974.
(14) Ce pays exploite la bauxite depuis 1916. Il en a même été le premier producteur mondial vers 1950.
(15) Entre 1880 et 1940, l'or a focalisé toute la vie économique de la Guyane. En 1950, l'organisation d'une prospection systématique prouvait qu'on y fondait encore des espoirs. Les résultats ont été décevants.
(16) Il court un moment la rumeur qu'on va envoyer en Guyane 40.000 réfugiés vietnamiens. Cette rumeur est-elle fondée, comme certains l'affirment ? Elle est en tout cas vite démentie.
(17) Quoiqu'importants, ils ne compensent pas, du point de vue d'ALCOA, le "surcoût" salarial.
(18) Monopole du pavillon français pour le commerce avec les colonies. A cause de sa pauvreté et de son sous-peuplement, la Guyane a bénéficié, à diverses reprises, de la levée de l'Exclusif.
(19) L'exception que constitue a priori le plan de Malouët concernant les terres basses n'est qu'apparente : esclavagiste notoire, il n'envisage la mise en valeur de la Guyane qu'accompagnée d'un accroissement approprié de la main d'oeuvre servile, selon un mécanisme d'enrichissement "naturel".
(20) Aussi bien alimentaires que manufacturés.
(21) Tel a été le cas, en particulier, des Etablissements Rougier, qui ont fermé en 1969, après cinq années d'un fonctionnement "accompagné", déclaré en fin de compte non rentable.
(22) Cf. "Les fronts de colonisation", *Cahiers de Sciences Humaines de l'ORSTOM,* n° 3-4 1986.
(23) L'économie de plantation n'ayant jamais connu une réelle assise en Guyane, les colons blancs n'ont pu se maintenir en tant que classe dominante, après que l'émancipation a permis la fuite des esclaves libérés vers les terres inoccupées.
(24) Nom officiellement donné, en 1946, à ce que l'on appelle aujourd'hui la loi de départementalisation.

DIFFUSION DES TECHNIQUES ET INNOVATIONS PAYSANNES EN MILIEU TRADITIONNEL.
La rotation du parc à bétail et la fumure des champs dans le Nord de la Côte d'Ivoire.

Philippe BERNARDET
CNRS - Laboratoire de Sociologie
et Géographie Africaines

En partant d'un exemple concret et tout à fait ponctuel nous voudrions nous interroger ici sur divers problèmes posés par le développement rural en Afrique. Les diverses tentatives d'associer l'élevage et l'agriculture dans le Nord de la Côte d'Ivoire, menées tant par l'encadrement des programmes de développement que par les éleveurs et les agriculteurs eux-mêmes, nous serviront d'exemples.

La première constatation qui s'impose en la matière est que les solutions trouvées et mises en oeuvres par certains agriculteurs diffèrent de celles initialement proposées par les développeurs. Elle conduit par conséquent à s'interroger sur les causes de cette disjonction.

La seconde constatation est que, contrairement à ce que nous propose l'encadrement, le monde rural n'adopte pas une seule et même solution, mais en expérimente plusieurs à partir d'un même thème. Elle est par conséquent l'occasion d'un questionnement sur le mode d'innovation en milieu paysan.

La troisième constatation est que l'innovation paysanne intègre -le plus souvent en partie- certains aménagements et thèmes techniques élaborés par les développeurs, en sorte qu'il n'y a pas véritablement refus du programme, mais bien plutôt déviation et appropriation de certains de ses objectifs. La question qui se pose

alors est celle des modalités de cette appropriation. Qui s'approprie quoi, et comment ? Le développement ainsi "approprié" bénéficie-t-il à toute la communauté ou bien seulement à quelques uns ? Et, dans ce dernier cas, pourquoi cette appropriation est-elle sélective ou privée ?

Répondre à ces questions, c'est définir en fait les logiques paysannes du développement et c'est, par conséquent, rendre possible leur confrontation avec celles des développeurs. C'est s'interroger sur les voies alternatives possibles et sur les motivations du développement.

I. Expériences d'association de l'agriculture et de l'élevage.

1/ La voie des programmes de développement.

Le développement de l'agriculture et de l'élevage dans le Nord de la Côte d'Ivoire a, pour l'essentiel, été confié à deux organismes distincts : la CIDT d'une part (Compagnie Ivoirienne de Développement des Textiles), initialement responsable du développement de la culture du coton ; et d'autre part, à la SODEPRA (Société de Développement des Production Animales). Jusqu'à ces dernières années (1984), chacune d'elles relevait d'un Ministère spécifique. La première du Ministère de l'Agriculture, la seconde du Ministère de la Production Animale. C'est donc dire combien élevage et agriculture se trouvaient, à l'origine, disjoints dans l'esprit des planificateurs. Cependant, en promulguant l'usage de la culture attelée pour la sole cotonnière, la CIDT ne tarda pas à mettre en oeuvre un schéma de développement intégrant l'élevage à l'agriculture. Pour améliorer l'affouragement des boeufs de culture attelée, et surtout pour mettre en valeur les défrichements des blocs cotonniers, représentant un lourd investissement, la CIDT tenta, après exploitation, l'implantation de cultures fourragères. De son côté, en suscitant la complémentation des animaux afin d'accroître la production de viande, la SODEPRA en vint à vouloir intégrer l'agriculture à l'élevage par la mise en place de soles fourragères dans les exploitations les plus dynamiques.

L'association proposée par l'encadrement technique des programmes de développement repose, on le voit, sur la vieille idée tendant à substituer les cultures fourragères (légumineuses, graminées

et plantes sarclées) à l'exploitation fourragère de l'inculte (jachères et communaux) et des sous-produirs de culture, qui caractérise la première phase de la seconde révolution agricole européenne.

Si la solution technique ainsi proposée avait historiquement fait les preuves de son efficacité, les conditions sociales et économiques de sa mise en oeuvre en furent toutefois curieusement ignorées ; et c'est finalement à l'échec qu'aboutirent l'ensemble de ces tentatives d'exportation de modèles européens de développement.

2/ La voie paysanne.

A l'inverse, les agriculteurs ivoiriens expérimentèrent, dans le même temps, divers modes d'association de l'élevage et de l'agriculture dont la caractéristique commune est la récupération des déjections animales afin de fumer les champs, notamment vivriers.

L'innovation paysanne bénéficia pour cela de diverses expériences et utilisa divers moyens tant traditionnels que modernes.

Depuis 1960, et plus particulièrement depuis la sécheresse des années 70, l'afflux régulier dans la région de Peuls soudaniens fut l'occasion pour nombre d'agriculteurs ivoiriens de constater que ces éleveurs, perçus par la population hôte comme de riches personnages par l'importance du troupeau qu'ils possèdent, parvenaient, en utilisant la poudrette de leurs parcs, à une production nettement plus importante de maïs, de mil et de sorgho, que n'importe quel exploitant autochtone, sans pour autant investir davantage de travail dans la terre. Bien au contraire, le système de rotation des parcs de nuit et des cultures, mis en oeuvre par les Peuls, permettait une exploitation permanente des parcelles durant plus de dix à quinze ans parfois, et limitait ainsi le travail de défrichement sans provoquer ni enherbement ni épuisement du sol. Le caractère bonifiant des fécès et de la poudrette de parc ne manqua pas, dès lors, de susciter l'intérêt.

Sur la base de ces observations, diverses innovations furent spontanément introduites par le milieu paysan ; innovations négligées, voire totalement ignorées par l'encadrement technique des programmes de développement :

- implantation des parcs à bétail SODEPRA en amont des cultures de bas fonds, afin que celles-ci bénéficient des écoulements ;

- mise en culture systématique des anciens parcs SODEPRA (1 ha environ à l'origine du projet) ;
- mise en place d'un parcellaire par la juxtaposition de plusieurs parcs SODEPRA, et mise en rotation des animaux sur ce parcellaire.

Curieusement, l'encadrement technique ignora pendant plus de dix ans ces diverses expériences et innovations qui constituaient pourtant une appropriation des aménagements proposés et dont les modalités sont connues depuis de nombreuses années dans les régions soudano-sahéliennes plus septentrionales. Par contre, la mise en place de soles fourragères, sans essuyer de refus catégorique de la part des paysans, ne suscita aucune dynamique, tant l'investissement en travail, notamment pour l'entretien de la culture, et les difficultés de gestion du pâturage paraissaient importants à l'agriculteur comme à l'éleveur. A l'inverse, les solutions trouvées par le monde paysan consistent à accroître notablement la production non pas de viande mais de céréales, par l'utilisation raisonnée des déjections animales, sans accroître la charge de travail, voire même en la diminuant ; et, pour cela, les agriculteurs redécouvrent et réinventent ce qui se pratique ailleurs depuis des décennies et ce que l'Europe développa largement avant même sa première révolution agricole qui, du XIIème au XVIIème siècles associa la jachère labourée, la culture attelée et la production de fumier.

Faisons ici deux remarques développées ailleurs par Alfred Schwartz et Philippe Couty dans leurs contributions respectives.

Tout d'abord, par un "détournement" du programme initial, la culture vivrière bénéficie ici du développement non pas seulement de la culture de rente, comme dans le cas analysé par A. Schwartz, mais du développement de l'élevage encore conçu comme moyen d'épargne et d'accumulation, plus que comme moyen de production ou de spéculation.

Ensuite, à l'instar de Philippe Couty, il convient de souligner la priorité que les paysans "accordent au maintien ou à l'accroissement de la productivité du travail", plutôt qu'au simple accroissement des rendements ; bref, à l'importance que représente pour eux toute innovation technique en regard de la dépense de travail qu'elle suscite et de la répartition de cette charge de travail dans le calendrier agricole.

II. Logiques paysannes et "rationalité économique" des développeurs.

1/ Les causes du décalage entre projet et réalisation :

A l'évidence, deux conceptions économiques s'affrontent ici. L'une, paysanne, qui repose sur deux exigences essentielles. Elle vise ainsi prioritairement l'augmentation des productions vivrières sans accroissement proportionnel de la charge de travail. L'innovation n'est acceptée et recherchée que dans la mesure où elle aboutit à une augmentation de la productivité du travail. L'autre condition est la minimisation des risques en prenant pour référence les années de plus mauvaise production.

A l'inverse, les développeurs visent à accroître principalement la production de produits non vivriers, voire d'exportation, sans toujours tenir compte du coût de la main d'oeuvre, précisément parce que, comme on le verra plus loin, ils n'en ont pas encore la maîtrise. A cette fin, ils se réfèrent à des années moyennes ; ce qui accroît les risques en cas d'année déficitaire.

Cette différence de point de vue implique la mise en place de mesures incitatives dès le lancement de l'opération de développement pour susciter son adoption par la population cible : prise en charge, par exemple, par la CIDT, des frais relatifs aux défrichements des blocs cotonniers, au bull ou au treuil ; la culture attelée nécessitant un déssouchage au moins partiel de la végétation ligneuse. Toutefois, au grand dam des développeurs, la culture attelée sert encore, dans ce Nord ivoirien, à implanter la sole cotonnière et à accroître les surfaces cultivées en vivriers dans le cadre d'un système agricole extensif. Aussi les blocs, dont la destinée devait être de permettre la mise en oeuvre d'une agriculture intensive associant cultures commerciales et vivrières, s'intègrent-ils en fait au système traditionnel impliquant leur abandon cyclique après quelques années d'exploitation. Le coût du défrichement, pris en charge par le maître d'oeuvre du projet, dût alors être lui-même renouvelé et devint considérable.

La SODEPRA se heurta à des problèmes similaires. Le rassemblement des animaux, la nuit, dans des parcs de vastes dimensions, ne fut accepté par les agriculteurs-éleveurs ivoiriens que dans la mesure où l'essentiel de l'investissement fut initialement pris en

charge par la société de développement. De même, les traitements sanitaires ne furent entrepris que dans la mesure où ils étaient gratuits et pour l'essentiel pris en charge par l'encadrement ; rappelons en effet que, pour le paysan ivoirien, le bétail demeure encore un moyen d'épargne plutôt qu'un moyen de production.

La société de développement voulait ici accroître la production de viande alors que pour l'essentiel, le monde paysan cherchait, dans le bétail, un moyen de thésauriser les surplus agricoles, sans grande dépense de travail supplémentaire.

Dès que les subventions diminuèrent et que la gratuité des services fournis par l'encadrement fut remise en cause, ne tendirent à subsister dans l'encadrement que les parcs devenus productifs ; c'est-à-dire ceux détenus par quelques propriétaires individuels visant à faire de leur bétail un moyen de spéculation commerciale au même titre que le coton ; et, d'autre part, ceux éventuellement communautaires, intégrés d'une façon ou d'une autre à l'agriculture vivrière par l'utilisation des déjections animales, faisant du bétail un moyen de production agricole. Cette promotion du bétail au rang de moyen de production passe alors par diverses innovations issues directement du monde paysan et dont nous avons rendu partiellement compte.

2/ Les conditions de l'innovation paysanne et ses bénéficiaires.

Mais il convient de souligner que cette redécouverte et ces innovations supposent remplie une condition essentielle : la concentration relative du bétail, non seulement sur la région, mais aussi et surtout, dans l'unité de production.

Dans la mesure où le rôle d'épargne du bétail dans l'économie paysanne fut renforcé, voire dépassé, et dans la mesure où l'encadrement eut un rôle non négligeable sur le plan sanitaire, la première exigence fut remplie par le développement du cheptel villageois. L'afflux massif d'éleveurs Peuls venus des régions septentrionales plus touchées par les sécheresses successives en renforce considérablement l'effet au niveau régional. La seconde exigence résulte davantage de l'action de l'encadrement qui, pour faciliter le traitement du bétail, suscita son regroupement en parcs communautaires subventionnés, débordant le cadre strictement familial. Aux petits parcs familiaux,

rassemblant 10 à 20 têtes, succédèrent ainsi des parcs beaucoup plus vastes regroupant plusieurs dizaines d'animaux (fréquemment plus d'une centaine) dont la mise en culture ultérieure, après abandon, pouvait être envisagée, compte-tenu de la surface fumée et de la quantité de poudrette accumulée. Toutefois, les limites d'une telle production impliquaient encore que cette exploitation soit réservée seulement à quelques agriculteurs. L'institution de parcs communautaires, dans lesquels chacun place ses animaux et sur lesquels chacun conserve d'ailleurs l'intégralité de ses droits de gestion, conduisit à la création d'une fonction nouvelle : celle de chef de parc chargé de l'organisation des travaux de construction et d'entretien de l'enclos comme du rassemblement de la main d'oeuvre nécessaire aux divers traitements du bétail.

C'est bien évidemment aux notables, jouissant d'une autorité politique certaine, qu'une telle fonction fut habituellement dévolue. C'est par conséquent également à eux que revient le choix des emplacements des parcs à bétail. Aussi est-ce principalement à eux que bénéficie l'utilisation des déjections animales à des fins agricoles, même s'ils n'en sont pas les bénéficiaires exclusifs. La fonction qu'ils remplissent dans la conduite de l'élevage villageois, tout comme l'autorité politique dont ils disposent à l'échelon local, leur permettent ainsi de s'approprier aisément l'engrais animal produit par un bétail qui ne leur appartient qu'en partie. De même constatera-t-on que les cultures de bas-fonds, fumées par les écoulements d'un parc communautaire villageois situé en haut de versant appartiennent généralement au chef de parc et à certains autres notables locaux. Enfin, c'est encore aux plus gros propriétaires des parcs communautaires que bénéficie la mobilisation de la main d'oeuvre pour les traitements sanitaires du bétail, dans la mesure où cette mobilisation ne saurait être proportionnelle aux possessions de chacun.

Comme l'a souligné Jean-Loup Amselle (1986), l'image "d'organisations subissant de façon purement passive l'intervention des opérations de développement", tout comme "celle de structures communautaires réagissant de façon globale et indifférenciée aux actions venant de l'extérieur", ne saurait s'appliquer aux "villages africains confrontés au problème du développement".

La "communauté villageoise africaine" n'est ni homogène, ni égalitaire. Elle est au contraire fondée sur des principes de différenciation sociale qui traversent l'ensemble du champ économique et investissent les thèmes de développement, suscitent des innovations techniques susceptibles d'en détourner les objectifs, les rendant ainsi compatibles avec ceux de la société paysanne.

J.P. Olivier de Sardan (1986) a insisté sur le fait que "les aménagements sont toujours l'occasion d'une concurrence entre des stratégies locales d'appropriation foncière, et constituent donc un enjeu pour différents groupes sociaux internes à la société rurale, dans leurs tentatives d'acquérir, d'agrandir, de confirmer, de réaliser ou de valoriser un patrimoine foncier". L'utilisation des déjections animales à des fins agricoles assure en ce sens la permanence et la valorisation des soles cultivées par ceux qui parviennent ainsi à associer élevage et agriculture. Elle renforce l'appropriation des bas-fonds ; elle pérénnise l'établissement d'un parcellaire ; bref, elle concourre à l'appropriation privée du sol. Certes, la mise en oeuvre de cultures fourragères conduit à un résultat similaire ; mais elle n'y parvient que par un investissement en travail nettement supérieur et se trouve de ce fait refusée par les agriculteurs.

3/ Les propriétaires du développement.

Le décalage qui s'observe ainsi entre le projet d'un programme de développement et sa réalisation effective, joint aux observations précédentes concernant les bénéficiaires, nous amène à nous interroger sur la propriété réelle de tels programmes.

Le moins que l'on puisse dire est que cette propriété est complexe ; car les fonctions de propriété sont largement partagées entre les promoteurs du programme, le maître d'oeuvre et certains chefs d'exploitation.

Tony Andreani (1986) a rappelé que la propriété n'est ni un simple rapport de force, ni un pur rapport de droit. "Elle est une manière de se rapporter aux éléments matériels et aux résultats de la production" (t.I:458). Elle consiste en un ensemble de fonctions qui sont d'abord de répartition. Le travail "général" de propriété consiste ainsi à répartir la valeur en trois grands fonds : le fonds de remplacement des moyens de production, le fonds de consommation du travail productif et le fonds excédentaire ; ce dernier correspondant

au surproduit et devant couvrir les frais relatifs au travail improductif comme servir à la constitution du fonds de réserve, du fonds d'accumulation et du fonds pour les inaptes au travail.

Dans les sociétés de classe s'y ajoute un fonds spécial d'exploitation, pris sur le fonds excédentaire, et qui comprend le fonds de consommation extra de la classe dominante et de ses divers agents et le fonds nécessaire à la production et à la reproduction des moyens de domination et d'exploitation.

Comme le souligne encore l'auteur : "la répartition serait une fonction complètement aléatoire si elle ne supposait une connaissance des quantités de travail vivant et de travail mort dépensées, et une comptabilisation des conditions et des résultats du procès de production de la valeur à venir" (t.I:418).

D'autre part, en déterminant la grandeur de la valeur du fonds de consommation du travail productif, les propriétaires "déterminent les besoins des travailleurs, leur importance et leur ordre de nécessité" (ibid., p. 431). "Cette première répartition, conclut-il, est la plus importante : c'est elle qui décide de l'étendue du travail nécessaire et du surtravail" (ibid. p. 454). La détermination des conditions et des résultats de la production implique enfin que les propriétaires soient à même de "déterminer quels moyens de production seront utilisés et de quelle façon, quelle sera la valeur et quelle sera la dépense de travail à fournir" (ibid., p. 453).

Dans les programmes de développement servant ici d'exemples, force est de reconnaître que ces fonctions sont réparties de diverses manières entre les différents agents et que s'observe un certain nombre de chassés-croisés susceptibles d'expliquer les dysfonctionnements et les ratés du développement. Ceci n'est toutefois pas spécifique de ce type d'opération. Dans cette société où existe une "spécialisation des unités de production et un échange entre elles, c'est à travers un nombre plus ou moins grand de répartitions particulières que se réalise la répartition globale, à l'échelle de la formation sociale dans son ensemble. Une telle répartition ne peut (donc) s'effectuer sans heurt ni accident" dès lors qu'il n'existe pas de planification consciente (Id. p. 454).

Les "ratés" du développement s'expliqueraient ainsi en grande partie par la répartition particulière des fonctions de propriété à laquelle conduit la réalisation de tout programme de développement, au moins dans sa première phase.

En la circonstance, le pouvoir de déterminer la dépense de travail -pouvoir qui est essentiel- appartient encore aux divers chefs de famille, propriétaires de bovins, et, plus particulièrement à ceux qui ont une position de notable. A ce niveau, si la position du chef de parc est importante, elle n'est cependant pas déterminante. On a souligné également combien l'encadrement technique des projets de développement faisait peu de cas de la dépense de travail qu'implique l'innovation technique externe qu'il promeut. N'est-ce pas précisément parce qu'il ne dispose pas -encore- du pouvoir d'en déterminer la dépense ? De ce fait également, il ne peut pas remplir la fonction de répartition du produit qui reste aux mains des propriétaires de bovins bénéficiant de l'encadrement ; que ce produit soit ici la viande, le coton ou les fécès.

A l'inverse, ceux-ci tendent à perdre la détermination des moyens de production utilisables (parcs, blocs culturaux, produits vétérinaires, engrais minéraux, etc), comme le pouvoir d'en déterminer la valeur.

En vérité, l'encadrement technique ne fait actuellement, dans ce genre de programme, que participer à certaines fonctions de propriété ; par exemple celle consistant à déterminer le nombre et la valeur des moyens de production. Il influe par là sur la définition du fonds de remplacement comme sur l'affectation des produits obtenus à des utilisations données. Enfin, par l'aide qu'il apporte en cas d'épizooties, de sécheresses, etc, il intervient dans la définition du fonds de réserve. Diminuant ce dernier, accroissant le fond de remplacement des moyens de production, il influe enfin indirectement sur le fonds excédentaire. Ce n'est que secondairement, et à une étape ultérieure de l'intervention, qu'il peut influer sur la définition du fonds de consommation du travail productif, relevant encore du pouvoir exclusif des notables et des chefs d'exploitation. Or, ce dernier est principal, en sorte que la propriété détenue par les

maîtres d'oeuvre des programmes de développement n'est ici encore que secondaire. On aboutit alors à ce paradoxe que les principaux propriétaires, dans ce genre de système, ne disposent plus des moyens d'en assurer la reproduction, tandis que ceux qui, par leur intervention externe, agissent sur la reproduction n'en sont pas encore les principaux propriétaires. Les "ratés" du système sont donc inévitables quel que soit l'objectif du programme de développement et quelles que soient les bonnes intentions de ses promoteurs (ONG, etc). Il demeure en outre que tout programme de développement, dès lors qu'il comporte l'apport d'une technologie étrangère et la diffusion de nouveaux moyens de production, conduit à l'appropriation progressive de la production par les tenants du programme en question. Cela est fatalement ressenti par la population cible qui met en oeuvre diverses stratégies de résistance et de détournement. Cette attitude ne peut être déjouée que dans la mesure où est occultée, la plupart du temps, la masse de l'investissement consacré au "développement".

Ainsi, les propriétaires "traditionnels" se trouvent-ils abusés sur la valeur réelle des biens d'équipement qu'ils ont acquis ou qui leur ont été concédés, dans un premier temps, grâce à diverses subventions et donations de toutes sortes ; et se trouvent-ils ultérieurement contraints, pour pourvoir à leur remplacement, de redéfinir le fonds de consommation du travail productif et celui de leur consommation extra, compte-tenu des exigences des maîtres d'oeuvre et des promoteurs du projet. Ainsi ces derniers peuvent-ils, dans un second temps, fixer indirectement la dépense de travail et accroître la dépendance des premiers à leur égard. Ainsi parviennent-ils progressivement à les dépouiller de leurs pouvoirs de propriété.

Le remplacement de ces moyens nouveaux, initialement distribués quasi "gratuitement" par les agents de développement, impose désormais une rentrée d'argent régulière. C'est alors que les paysans peuvent être sensibles aux innovations qu'apportent les vulgarisateurs et techniciens. Mais pour qu'ils en arrivent là, il faut que leur survie dépende, au moins en partie, de l'argent des cultures de rentes et des spéculations commerciales ; bref, que leur mode de production ait été profondément altéré par l'action de développement.

Le passage de la première phase à la seconde dépend bien évidemment des objectifs politiques des promoteurs du projet. S'agit-il simplement de promouvoir de nouveaux rapports de production, ou biens 'agit-il de soumettre l'ensemble de la formation sociale à des intérêts qui lui sont étrangers ?

Dans le premier cas, les "ratés" et les détournements du programme de développement sont inévitables, compte-tenu du caractère contradictoire des rapports de propriété. Dans le second, l'unification de ces rapports de propriété par les promoteurs et les maîtres d'oeuvre du développement permet de résorber ces dysfonctionnements. Mais cela suppose une désappropriation complète de la société rurale des modalités de son fonctionnement et de son devenir par une fragilisation croissante des termes de sa reproduction.

Questionnement en guise de conclusion...

Entre ces deux écueils, y a-t-il une troisième voie possible ? Nous ne le pensons pas dès lors que tout programme de développement, issu de l'extérieur, s'accompagne non pas seulement d'un transfert de valeur, mais aussi et surtout, d'un transfert de technologie qui implique toujours, au moins, une modification de la définition du fonds de remplacement des moyens de production et déplace, vers le bailleur de fonds et ses agents les pouvoirs de propriété ; à moins de ne considérer les possibilités de développement dans le cadre d'apports extérieurs limités en se contentant, à l'instar des tenants de l'approche horizontale pour reprendre la formulation de Philippe Couty "d'inflexions prudentes et révisables" pour tenter, comme le souligne abruptement cet auteur, de "faire du développement ce qu'il n'est pas et n'a jamais été - un processus harmonieux et bénéfique pour tous".

BIBLIOGRAPHIE

AMSELLE, Jean Loup, 1986, "Le développement vu du village". Communication au 13ème Congrès Européen de Sociologie Rurale, Université de Minho, Braga, Portugal, 1-4 avril 1986, 5 p.

ANDREANI Tony, 1986, *De la société à l'Histoire,* Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris X-Nanterre, 2 vol. 900 et 639 p.

BERNARDET Philippe, 1984, *Association Agriculture-Elevage en Afrique. Les Peuls semi-transhumants de Côte d'Ivoire,* Paris, L'Harmattan, 238 p.

BERNARDET Philippe, 1984, "L'association agriculture-élevage en Côte d'Ivoire septentrionale. Utilisation des déjections animales à des fins agricoles", Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée, XXXI, 3-4:187-210.

BERNARDET Philippe, 1986, "Eleveurs, agriculteurs et assistance technique en Côte d'Ivoire. Les épreuves d'une rencontre". Communication au 13ème Congrès Européen de Sociologie Rurale, Université de Minho, Braga, Portugal, 1-4 avril, 23 p.

BERNARDET Philippe (à paraître), *Vache de la Houe, Vache de la Dot. Rapports sociaux et rapports de production liés à la pratique de l'élevage bovin en Moyenne et Haute Côte d'Ivoire*, 359 p.

DELGADO, C., 1978, *Le système d'exploitation agricole des Peuls du Sud de la Haute-Volta : une nouvelle forme d'un ancien modèle d'intégration de l'élevage et de l'agriculture dans la savane de l'Afrique occidentale*, Michigan : CRED,191 p.

LANDAIS Etienne, 1983, "Analyse des systèmes d'élevage bovin sédentaire du Nord de la Côte d'Ivoire", Maisons-Alfort, IEMVT, 2 vol.:334 et 759 p.

MILLEVILLE P., COMBES J., MARCHAL J.Y., 1982, *Systèmes d'élevage sahéliens de l'Oudalan*, Paris, ORSTOM, 127 p.

OLIVIER DE SARDAN, J.P., 1986, "Logiques, détournements, dérives : les sociétés paysannes face aux projets de développement", Communication au 13ème Congrès Européen de Sociologie Rurale, Université de Minho, Braga, Portugal, 1-4 avril 1986, 5 p.

SCHLEICH Karl, 1985, *Beitrag der Bäuerlichen Rinderhaltung zur Ländlichen Entwicklung in Norden der Elfenfeinküste*, Hamburg, Studien zur Integrierten Ländlichen Entwicklung, n° 5, 282 p.

Chapitre IV

NOUVELLES FORMES DE DEVELOPPEMENT: MYTHES ET REALITES DE LA PARTICIPATION

ELEMENTS POUR UNE TYPOLOGIE DES ONG.

Charles CONDAMINES

L'on trouvera ci-dessous deux documents :

- le premier est un texte plutôt journalistique (et polémique). Il est intitulé "Une charité souveraine" et a été ou sera publié dans Le Monde Diplomatique ;
- le second se lit comme un tableau synoptique : à partir d'un certain nombre d'éléments, il présente les caractéristiques de trois types d'ONG. Il s'agit d'une sorte de grille de lecture. Aucun de ce type n'a d'existence réelle. Aucune ONG ne coïncide avec l'un ou l'autre.

Enfin, il peut être utile de le rappeler, je suis, en ces matières juge et partie (*). Et il s'agit des ONG du Nord.

UNE CHARITE SOUVERAINE.

Le Président de la Banque Mondiale les a récemment appelées "les Robins des bois du développement". Ministre, J.P. Cot a estimé nécessaire de les encourager. Et Michel Guillou, le spécialiste RPR des questions de coopération a récemment conclu qu'"un parti pris idéologique avait conduit à surestimer leurs potentialités" (1). La vague libérale qui submerge la plupart des pays occidentaux devrait, après coup, permettre le renforcement des organisations privées de coopération internationale. Pour les ennemis du tout à l'Etat, par l'Etat et pour l'Etat, les organisations qui se définissent comme non gouvernementales (ONG, NGO en anglais) devraient jouir d'un grand capital de prestige et de sympathie. Et le refus partagé de s'inscrire dans la logique du pouvoir et de la puissance, devrait fonder une

sorte de solidarité entre toutes les composantes de la société civile qui, sans but lucratif, veulent oeuvrer dans le champ de la coopération internationale. Il n'en est rien.

Le "parti pris idéologique" avec lequel M. Guillou nous dit qu'il faut "en finir", c'est le tiers-mondisme. Dès lors, il y a les bonnes ONG : elles sont à la fois "concrètes et pragmatiques". Et il y a les autres ; celles que "sans aucun parti pris idéologique", la Fondation Liberté Sans Frontière a accusé de "faire de la politique" et décidé de combattre. Et il est vrai que certains portes-paroles de la dite Fondation n'y sont pas allés de main morte : les termes de l'échange ? une imposture. Le Tiers-Monde ? une illusion, un non-être ou un bon jeu de mots à la tragique et regrettable destinée. L'Occident ? un précieux et fragile modèle à imiter par tous. Les coupables de la faim et de la guerre ? les tiers-mondistes parisiens et les dirigeants du Sud qui appliquent leurs recettes.

Un moment, on a pu croire que la robe sans couture de l'humanitarisme allait se déchirer au grand jour. Rapidement, il est apparu que, dans ce jardin préservé où ne doivent pousser que les bons sentiments, il ne fallait pas jeter trop de pierres. Sous peine de suicide collectif. Personne ne voulant porter ce chapeau là, la polémique est devenue plus feutrée. Les derniers documents publiés par LSF sont plus tempérés. Certains de ceux qui avaient pris le départ de la croisade n'ont pas tardé à refuser "de servir aussi naïvement la droite la plus conservatrice" (2).

Yves Lacoste (3) a maintes fois invité les parties en présence à s'unir contre l'extrême droite raciste. B. Kouchner s'est fait encore plus conciliant : les ouvrages de Bruckner ou de Rangel ne sont en rien contradictoires avec ceux de Cot ou Pisani (4). Tous comptes faits, personne ne sait ce qu'il faut faire. Et pourtant, il faut faire quelque chose. Seule nous reste donc la charité. A condition toutefois qu'elle soit vigoureusement modernisée. Au diable donc les quêtes dans les églises et puisqu'il n'y a plus guère de paroissiens pour écouter les sermons, vivent les mailings et la télé.

S'il me paraît inintéressant d'aviver d'inutiles polémiques, il serait tout aussi décevant de noyer le poisson. Sans vouloir aucunement reprendre l'ensemble du dossier, je voudrais ici avancer quelques

remarques. On va le voir, les façons de dire et de faire peuvent aussi permettre de mieux comprendre le fond du nécessaire débat.

Une querelle de générations ?

Du point de vue historique, on peut grosso modo distinguer deux générations d'ONG. La plus ancienne date de la première décennie du développement. L'impulsion de départ vint, le plus souvent, d'instances tout à fait officielles : pour le Comité Français contre la Faim, c'est la FAO (1960) ; pour l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP), le Ministère de la Coopération (1963). Pour le CCFD, le Pape Jean XXIII (1961). La section française de Terre des Hommes est créée en 1963 et c'est en 1965 qu'A. Marquiset fonde Frères des Hommes.

La deuxième génération date de la deuxième décennie du développement. C'est celle des "Sans Frontière". Avec les médecins et en l'espace de quelques années, presque toutes les professions ont adopté le label.

"Lorsque je vaux informer l'ensemble des associations tiers-mondistes de mon département, je dois envoyer plus de 60 lettres" me disait récemment un ami angevin. Petites ou grandes, anciennes ou nouvelles, nationales ou locales ; confessionnelles ou laïques, indépendantes ou rattachées à un syndicat, une municipalité, un parti politique, une église ou une entreprise ; avec ou sans volontaire de courte ou de longue durée ; tirant de leurs fonds propres l'essentiel de leurs moyens d'action ou émergeant largement aux budgets officiels de la Rue Monsieur ou de Bruxelles ; spécialisées ou non sur un village, un pays ou un continent du Sud, concentrant ou non leurs efforts sur un domaine particulier (santé, éducation, agriculture, enfance, alimentation...), les ONG en France sont aussi nombreuses que les sujets de mécontentement ou les variétés de fromage. Il y en a des milliers. Le volume d'activités salariées ou bénévoles qu'elles canalisent est très considérable (5) : des réunions internes ou publiques par dizaines de milliers. Des bulletins par millions. Des mailings par dizaines de millions et le montant cumulé de leurs ressources financières s'élève à un milliard trois cent millions de francs (6).

Et autant qu'on peut en juger dans l'état actuel de la recherche, la tendance est à la hausse. Comparé aux performances

des partis, syndicats, associations de culture populaire, mouvements écologistes ou féministes, le tiers-mondisme semble plutôt bien se porter. Puisque nous sommes en démocratie, il est normal que ce milieu soit aussi un lieu de lutte pour le pouvoir ; et donc que les hommes et/ou les appareils politiques élaborent des stratégies spécifiques pour en capter le potentiel symbolique ou électoral. Lorsque Christian Nücci rassemble sous la houlette de son Ministère les proches des ONG pour les présenter aux collectivités locales, la question se pose de savoir qui manipule qui. Et notamment si les ONG ont besoin de passer par le ministre pour atteindre les maires et les conseillers généraux.

De même, ceux qui avaient soupçonné d'arrière-pensées politiciennes certains promoteurs de LSF ne s'étaient sans doute pas trompés. Le Dr Malhuret est aujourd'hui membre du gouvernement de J. Chirac. Cela prend pour certains l'allure d'une récompense et pour d'autres, celle d'une trahison. Et dire que Paris-Match nous l'avait présenté comme "un homme à la sensibilité de gauche" (7). Avant les élections de mars 86.

Nul doute que l'offensive aujourd'hui menée contre le CCFD n'obéisse aussi à des préoccupations hexagonales et électoralistes. A force d'entendre les interpellations des églises du Tiers-Monde et notamment d'Amérique Latine, le centrisme démocrate chrétien de chez nous s'était laissé contaminer par la gauche. Il fallait donc réagir. C'est actuellement chose faite.

L'argent des autres.

En France, il semble que le volume des transferts privés en direction du Zambèze soit en augmentation. Mais le marché de collecte de fonds est un marché comme tous les autres : il n'est pas extensible à l'infini. Pour l'ensemble des pays de l'OCDE, l'évolution est plutôt décevante : en monnaie constante, les ressources propres des ONG n'ont pas augmenté. Au cours des dix dernières années, elles ont même diminué de 200 millions de dollars. Ce qui a beaucoup augmenté, par contre, c'est le volume des subventions accordées aux organisations bénévoles par les gouvernements des pays riches.

Le cas des Etats-Unis est particulièrement significatif de ce phénomène et sans doute annonciateur d'un retournement de tendance en Europe (voir tableau joint). Dans la maison mère du libéralisme, 1 franc investi dans un premier envoi postal destiné à récolter des dons ne rapporte plus que 25 centimes. Les prévisions de ceux qui vont à New York prendre des leçons de "fund raising", sont en tout cas unanimes dans le pessimisme : sur le marché de la faim, la concurrence va devenir plus féroce. Chez nous aussi les fonds collectés auprès des particuliers vont coûter de plus en plus cher. Seuls ceux qui auront pris de l'avance et acquis une taille suffisante pourront survivre. La révolution industrielle est en marche. Malheur à tous ceux qui en seront restés au stade de l'amateurisme et de l'artisanat. Il est donc absolument vital d'occuper de bonnes positions. Le vent est encore porteur mais pas pour longtemps. Tout récemment, une ONG, et non des moindres, a investi dans un seul publipostage une somme largement supérieure à son chiffre d'affaire annuel. Dans un tel contexte, la collecte de fonds se professionnalise et tend à imposer sa logique à toutes les autres activités : la propagande prend le pas sur l'information et au niveau du fonctionnement, le modèle entreprise étouffe la vie proprement associative.

A l'aide de tests comparatifs, d'études de marché et autres techniques éprouvées, les spécialistes du marketing et de la communication ont vite fait de démontrer que, s'il s'agit d'obtenir de l'argent, ce sont la physionomie et les attentes des éventuels donateurs qui doivent dicter la conduite à tenir. C'est au donateur et du donateur qu'il faut d'abord parler. Et, pour cela, d'abord bien le connaître. Alors seulement, on pourra déterminer le contenu du message, son illustration, son degré de personnalisation... etc. Il faut le traiter comme une entreprise traite un client ; c'est-à-dire lui proposer un produit spécialement conçu pour le séduire. L'offre du don doit être ajustée à la propension à donner. La demande à prendre en compte est donc celle du donateur désireux de donner et non pas d'abod celle exprimée par les partenaires du Sud. Comme à La Redoute, l'essentiel de la transaction se passe par correspondance. Mais la science et la technique du marketing sont en passe d'ajouter

un nouveau fleuron à leur déjà prestigieuse couronne : le commerce du don.

Bien entendu, le rendement de chaque opération dépend de la notoriété de l'opérateur. Emportera les plus grosses parts du marché celui qui fera davantage parler de lui, sera mieux connu et aura su se construire la meilleure image de marque. Dès lors, chaque association a tendance à croire et surtout à faire croire qu'elle est la meilleure, la plus efficace, la plus économe et la plus moderne. La preuve de sa supériorité étant avant tout constituée par le nombre de ses passages à la télé. C'est là une affaire de cartes de visite et de relations essentiellement parisiennes ; une affaire d'argent : pour payer la publicité non rédactionnelle et les frais de co-production ou de co-reportage ; une affaire d'opportunité aussi : par exemple, lorsque se produit un accident aérien, il peut être utile d'annoncer de toute façon qu'un volontaire se trouvait à bord. Quitte à devoir démentir par la suite. Deux mentions valent mieux qu'une. Enfin, il est des opérations qui "se vendent" mieux que d'autres ; c'est notamment le privilège des secours d'urgence.

La primauté accordée à l'efficacité financière tend à écraser la vitalité associative. Le statut juridique le plus souvent emprunté à la loi 1901 devient une coquille vide. Les donateurs remplacent les cotisants et les directions nationales travaillent de plus en plus avec l'argent des autres. S'agissant de "collecter des fonds", les performances réalisées par les membres actifs à la base sont évidemment dérisoires par rapport à celles des staffs nationaux mieux équipés. Il en va de même pour les campagnes d'information visant un large public. Certains militants de base continuent cependant à "galérer" dans leur coin. D'autres se découragent. Beaucoup tentent de freiner une modernisation souvent jugée indispensable par les dirigeants. Un certain nombre enfin s'investissent dans l'éducation au développement, la multiplication de liens interpersonnels avec des partenaires du Sud ou encore le lobbying auprès des décideurs politiques ou économiques.

Pour ceux-ci, le Nord n'est pas seulement un lieu d'approvisionnement logistique. Il n'est pas peuplé que de donateurs réels

ou potentiels. Ses habitants sont aussi des consommateurs, des producteurs, des citoyens et des contribuables.

On peut évidemment rêver d'un monde idéal, mais il est probable qu'un gouvernement subventionne une ONG qui se mêlerait de critiquer sa politique de coopération. Au Canada, le Suco en a récemment fait la douloureuse expérience. De même, si une entreprise est dénoncée pour avoir exporté vers les pays en développement des médicaments ou des pesticides interdits chez nous, il est prévisible qu'elle ne donnera ni argent ni fertilisant à ses détracteurs. C'est la règle du jeu.

Le don est par essence désintéressé et libre. Comme Dieu lui même. Il peut tout au plus être attendu ou demandé. Personne n'y a droit sous peine de voir anéantie la souveraineté du donateur. Si le don est exigé, alors la justice pointe le bout de ses griffes, les mains se ferment et ce sont les poings qui se lèvent. Chez nous, ça fait un peu vieux jeu de s'exprimer ainsi. Mais, en Afrique, en Asie ou en Amérique Latine, c'est notre modernité à nous qui, pour beaucoup, semble avoir subitement perdu le nord et la mémoire..

Là-bas, la faim continue d'être un fléau à combattre. Ici, elle a tendance à devenir un instrument de notoriété. Une sorte de valeur à faire fructifier. La faim, ça marche et ça fait marcher. Au hit parade du bruit et des images, elle atteint aujourd'hui des sommets. Et il n'est sans doute pas très éloigné le jour où l'on verra des volontaires vêtus aux couleurs d'Adidas ou Coca Cola distribuer des tablettes protéinées offertes par Nestlé ou des jouets militaires frappés aux insignes de Dassault. Décidément, les temps changent. Hier encore, certains tiers-mondistes avaient, non sans succès, accusé la firme suisse de "tuer des bébés" (baby killer). Ceux-là appartenaient à la première génération d'ONG. Celle qui avait commencé par transférer des couvertures et des boîtes de lait à Recife ou Calcutta, soucieuse de ne pas retomber dans les "errements colonialistes", avait rapidement renoncer à intervenir dans le Tiers-Monde comme dans un espace libre offert aux généreuses entreprises des Blancs. Dans cette évolution, l'épreuve du terrain avait souvent été décisive. Les actions ponctuelles, les secours d'urgence avaient donc été quelque peu délaissés au profit du développement. La deuxième génération a remis au premier

plan les brigades d'intervention sanitaire.En faisant ou en laissant croire que ce type particulier d'action était l'alpha et l'omega de toute aide au Tiers-Monde.

Ambulanciers et cantonniers.

Des catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations, sécheresses, etc) ou politiques (guerres, déplacements de population...), il y en a toujours eu et il y en aura sans doute toujours. Pour continuer à intéresser un public menacé d'accoutumance, les reporters rivalisent d'audace et l'on ne sait plus jusqu'où peuvent reculer les limites de l'horreur. On se l'est récemment demandé par exemple avec la mort en direct sur nos écrans d'une petit fille colombienne. Ceux qui ont la chance, les relations ou l'à-propos nécessaires pour faire incruster leur numéro de CCP sur de telles images, recevront des milliers de chèques. Surtout s'ils sont les premiers. Des volontaires blancs s'activant parmi les décombres, les cadavres et les blessés, augmenteront encore le rendement financier de l'annonce. Le processus d'identification si cher aux publicitaires peut alors jouer à plein ; il n'y a ni rupture de continuité, ni frontière entre ceux qui partent et ceux qui restent. Ils sont du même monde et par leur effort commun, ce monde devient le monde entier. Quand les nouveaux missionnaires sont sur place, ils sont la courroie de transmission, le prolongement de la générosité de ceux qui sont restés : "C'est moi qui les ai envoyés et me suis envoyé avec eux. Sans bouger de mon fauteuil, j'accomplis finalement le miracle de la multiplication des pains et des médicaments. J'en ai la preuve documentaire irréfutable : je sauve d'une mort certaine. Je donne la vie". Quoi de plus gratifiant !

Lorsqu'à la suite d'un accident, un homme est en train de mourir dans un fossé, il est par définition incapable de se sauver lui-même. S'il n'est pas sauvé, s'il n'y a pas d'intervention extérieure si les secours n'arrivent pas à temps, il est perdu. Il importe donc que l'alarme soit donnée, les voies d'accès impérativement dégagées et les sirènes assez bruyantes pour être entendues. Il est vital que les ambulanciers ne perdent surtout pas de temps à discuter du pourquoi et du comment de l'accident. A la limite, s'ils arrivent à temps, qu'importe que les "commandos" soient blancs ou noirs ? L'important, c'est qu'ils ne soient pas retardés par aucune frontière.

S'agissant de l'aménagement pour ne pas dire l'ouverture des voies du développement, les choses sont bien différentes. Tout d'abord, les médias n'en parlent guère. Trop banalement quotidien. La création d'une coopérative de pêcheurs, l'inauguration d'une banque de céréales ou la constitution d'une centrale d'achat par des artisans ruraux ne font pas un scoop. Ni même un titre. Surtout, le développement n'est pas comme un objet qu'on déplace sur une table ou sur une carte. Il ne peut être amené de l'extérieur. Un groupe humain n'est pas un négatif photographique. Il ne peut être développé. S'il n'est pas lui-même le maître d'oeuvre de son devenir, il n'y aura pas de développement. Cela, les ONG les plus anciennes l'ont découvert et cette découverte est devenue l'une de leurs convictions les plus chères. La pratique du partenariat est, à leur niveau, ce que la revendication d'indépendance nationale est aux Etats. Certes, il y a faute à ne pas porter assistance à personne en danger. Mais, s'agissant du développement, il importe aussi de ne pas faire comme si l'on était partout également chez soi. Dès lors, il y a au moins deux acteurs et initiatives séparées par de nombreuses frontières. Et elles ne sont pas seulement étatiques. En tout cas, le partenaire du Sud n'est pas seulement un corps sous perfusion, un tube digestif à remplir ou une main tendue, ni non plus une victime muette à force d'être exsangue et décharnée. Sur le pourquoi et le comment de sa situation à lui, il a des tas de choses à dire et il est indispensable de prendre le temps de l'écouter. Parfois même, il arrive qu'il demande des comptes : "Si vous devez nous vendre pour avoir de l'argent, nous ne voulons pas de votre argent", me confiait récemment un ami indien. Ou encore tel évêque brésilien, au plus fort de la sécheresse du Nordeste et à propos de l'aide alimentaire : "Nous ne sommes pas des cochons dont il suffirait de remplir les auges. Ce que nous voulons, c'est la réforme agraire" (8). Bien sûr, ils ne sont pas non plus des anges. Et il arrive que certains discours d'ONG donnent à penser qu'en dehors des paysans organisés à la base, il n'y ait que des démons. Ce culte là ne vaut guère mieux que celui du prolétariat, du progrès technique ou du marché.

Il reste que les sirènes des pompiers font parfois beaucoup de bruit, beaucoup plus que les pelles et les pioches des cantonniers

du développement. Il reste surtout que la coopération pour le développement n'est pas une succession de cris, images choc ou opérations commandos. Comme la faim qu'il s'agit de vaincre : elle ne se réduit pas à une succession de famines ou d'accidents climatiques. Fussent-ils spectaculaires.

Si le Sud n'est pas encore, Dieu merci, un immense camp de récupération nutritionnelle, s'il est réellement habité par des gens, il n'est plus un terrain d'aventures, d'évasion, d'exercice ou de dévouement pour les enfants gâtés de la planète. Et, au sens strict, il n'y a pas des milliards d'hommes entassés dans la salle d'attente de nos médecins. Par sa nature même, l'aide d'urgence tend à faire croire le contraire. Ecouter et aider ceux qui, là-bas, revendiquent pouvoir, dignité, égalité et liberté n'est pas chose facile. Manifestement, le champ de la nécessaire éducation au développement ici n'a pas été labouré dans toutes ses profondeurs et largeurs. Mais le peut-il et le doit-il ?

En cas d'urgence, la motivation a la force de l'évidence catégorique. Elle est indiscutable. On ne peut pas ne rien faire. S'agissant du développement, les choses se compliquent : la politique, la culture, l'histoire, l'économie, la démographie et bien d'autres disciplines se conjuguent sans jamais venir à bout d'une réalité concrète irrémédiablement complexe ; la charité s'y perd ou en tout cas, elle éprouve le sentiment de s'y perdre elle-même avec sa pureté et l'évidence de sa motivation. Mais justement, la théorie sous-jacente indique clairement qu'elle n'a rien à faire là-dedans.

L'économie (de marché) a ses règles. La politique aussi. Il ne faut pas vouloir changer le monde. Le conserver est déjà bien assez. Et, à la limite, il se conserve tout seul ; à la condition évidemment que les partisans du changement soient empêchés de nuire. Laissez librement jouer les mécanismes propres à chacun des secteurs de la vie sociale et tout ira bien. Ces secteurs sont étanches. Rien n'est pire que de vouloir mélanger la morale ou la religion (charité privée) avec la politique ou l'économie. De ce point de vue, rien n'est plus aberrant ou dangereux que les fondamentalismes et intégrismes en tous genres, qu'ils soient musulmans ou catholiques (théologie de la libération, etc). Gare aux ONG qui, par ingéniosité, aveuglement,

générosité mal comprise, confusion des genres ou culpabilité morbide continuent à vouloir se mêler de ce qui ne les regarde pas, ou à soutenir ceux dont l'histoire enseigne qu'ils deviennent demain autant de tyrans.

Vouloir aller au-delà de l'aumone ponctuelle ou en tout cas de l'organisation minimale de la charité privée, c'est s'exposer à de monstrueux accouchements. Mais encore une fois, il faut être moderne.

Il n'y a plus de Tiers-Monde.

Le marketing est la clé de la réussite et les entreprises privées doivent trouver dans ces pratiques humanitaires copieusement affichées de quoi améliorer leur image de marque. La modernisation de la charité, c'est comme le progrès. On ne l'arrête pas. La troisième décennie du développement n'a pas encore enfanté une nouvelle génération d'ONG. Peut-être est-elle en train de les soumettre toutes à la loi du spectacle et aux ordres de ceux qui le font. Des sous-traitants en quelque sorte ; en attendant peut-être de devenir de simples prétextes.

Il y a quelques mois, la direction de la troisième chaîne de télévision et celle de RTL se sont unies pour lancer "les camions de l'espoir" en faveur du Sahel. Plus récemment, un chanteur de rock, Bob Geldof a défrayé la chronique internationale en organisant les concerts de Wembley et de Philadelphie. En France, l'idée a été reprise par les "chanteurs sans frontière" et nous avons eu le disque pour l'Ethiopie et le concert de La Courneuve. D'autres émules, français, du même Bob Geldof ont ensuite décidé de frapper un grand coup en direction des enfants. Tout devait être bouclé en un mois. Au café du commerce, on en a sans doute moins parlé que des restaurants du coeur de Coluche, mais l'opération "School aid" est déjà annoncée comme un succès. En 15 jours, quelques 750.000 jeunes scolaires se sont mobilisés pour remplir et envoyer en Afrique des sacs de lentilles, de farine et de sucre. Pour Bob Geldof, "la seule question est de savoir si nous sommes prêts à regarder de nos fauteuils des enfants mourir de faim. Si oui, nous n'appartenons pas à une société humaine". Comment ne pas être d'accord ?

Coluche était un homme de coeur et au sens noble du terme, un bon amuseur public. Il n'était pas ce qu'il est convenu d'appeler un spécialiste des problèmes sociaux. Pas plus que Bob Geldof n'est ni un praticien ni un expert en matière de développement. Mais pour lui, "l'idée de donner à ceux qui ont faim est une idée excitante ; on peut la vendre comme un bon disque de rock". Les responsables de FR 3 et de RTL ont dû tenir un raisonnement à peu près semblable ; et, en l'espace de quelques heures, ils ont collecté plus de 50 millions de francs. Peu de chose en vérité en regard des millions de dollars rassemblés par Band Aid.

Les pauvres ne sont la propriété de personne, sauf des dictateurs et des dames patronnesses. Pour intervenir dans le domaine de la nécessaire charité, il n'est pas besoin de montrer patte blanche aux professionnels de la chose ou de demander un visa à leurs bureaux d'études. Les besoins sont immenses et les bonnes volontés finalement peu nombreuses. Mais est-ce seulement par jalousie ou pour préserver leur "fromage" que certaines ONG affirment qu'ici comme ailleurs, la bonne volonté ne suffit pas. Bob Geldof se dit encore préoccupé par l'idée que la dynamique lancée pourrait un jour s'institutionnaliser. Il tient absolument à ce que tout cela reste "une idée fugace, mais très belle". Un miracle en quelque sorte ! Un instant d'absolue pureté à l'irrévocable efficacité !

Assez de discours et de raisonnements, semble-t-on dire. Ce qu'il faut, c'est faire quelque chose et tout de suite. C'est cela qui compte. C'est évident. Vouloir poser des questions sur le pourquoi de la pauvreté et le comment de sa disparition, c'est perdre un temps précieux, briser l'élan du coeur et dangereusement compliquer les choses simples. De tout cela, on a assez parlé. La justice ? ça divise et on sait où ça mène. Quand il devient langage articulé, le cri perd de sa force. Des parlotes insipides ou de l'intellectualisme, voilà ce que cela produit ! Si la charité cherche à être lucide, si elle s'organise, si elle se donne les moyens de durer, elle se dévalue en incitation à la paresse et à la passivité. Elle y perd spontanéité et ferveur. Si elle cherche à être une réponse à des besoins exprimés par d'autres, elle se dilue en d'interminables auscultations. Si elle se soucie de tirer des leçons du passé, elle se

décourage en d'interminables recherches et vérifications. Au diable donc les experts et les compétences. Ce qui compte, ce n'est pas de savoir où ça va, c'est que ça parte. Et vite ! Il ne faut pas que ça dure. Si ça dure, cela devient très rapidement ennuyeux. L'ennui, voilà l'ennemi !

Même modernisées, même spécialisées dans les secours d'urgence ou l'envoi de volontaires de courte durée, même obnubilées par la chasse au donateur, les ONG restent, malgré tout, "branchées" sur le Tiers-Monde, et donc finalement ennuyeuses. C'est pour cela qu'elles risquent d'être laissées de côté ou en tout cas au second plan, et le Tiers-Monde avec. En ce sens, Liberté Sans Frontière a raison d'affirmer que le Tiers-Monde n'existe plus. Les caméras doivent surtout intéresser le public et, c'est bien connu, rien ne l'intéresse davantage que lui-même. Lorsque la troisième chaîne a lancé les camions de l'espoir, nous en avons appris bien davantage sur nos tablettes protéinées, l'adresse de nos conducteurs au volant et la générosité de certains constructeurs de poids lourds que sur les espoirs des habitants du Sahel : ils sont trente millions d'affamés errant dans le désert, et voilà tout ! TF1 a consacré tout un dimanche après-midi à la promotion de Care, une puissante ONG nord-américaine récemment installée en France (9). On peut bien sûr s'interroger sur les raisons qui ont conduit la chaîne à choisir une ONG inconnue chez nous. Mais plus fondamentalement, qu'avons-nous vu et entendu ? Eh bien, nous nous sommes regardés en train de faire le compte de nos bonnes oeuvres et de soupeser affectueusement le poids de nos largesses. Pendant 5 heures, l'information concernant les activités de l'association n'a pas pris plus de 5 minutes. Elle a dû être raccourcie pour permettre à G. Bécaud d'enlever son costume et de le mettre aux enchères ; le fruit de la vente devant servir à soulager la misère du monde. Mais il était arrivé en retard et les protagonistes du show étaient des vedettes sportives. A. Prost, Y. Noah, J.P. Rives, M. Platini, B. Borg et beaucoup d'autres ont offert certains de leurs prestigieux équipements. Un maillot de D. Rocheteau a battu tous les records : 310.000 FF. Tous les chèques étaient évidemment les bienvenus de même que certaines publicités ; j'ai notamment retenu celle des saucissons Bridou et celle de Milk Way "Le chocolat qu'on mange sans faim".

Quand il était à son apogée, le tiers-mondisme politique avait sommé le Nord de se mettre à genoux devant le Sud. Là-bas, allait se lever le soleil des lendemains qui chantent. Là-bas allait naître l'homme nouveau. Là-bas, dans le sang des guerres de libération, l'humanité définitivement humaine se donnait à elle-même le baptême de tous les renouveaux. Tous les habitants du vieux monde étaient invités à se repentir et à faire pénitence, et plus encore à hâter de leurs discours, dévouements, sacrifices et deniers ce nécessaire avènement.

Aujourd'hui, nous sommes les meilleurs. Pères nourriciers et bienfaiteurs de la planète, c'est fou ce que nous savons donner et le plaisir que nous y prenons. L'homme blanc ne sanglote plus sur le malheur des noirs, ni sur le sien. Il se regarde et, comme Dieu après la création, il se trouve bien, lui et ce qu'il fait. Il jouit et il est seul.

NOTES

(*) Ch. Condamines a été responsable de "Frères des Hommes". Il mène aujourd'hui une recherche sur le phénomène ONG dans le cadre du Département H de l'ORSTOM (NdE).

(1) In *Une politique africaine pour la France,* Ed. Albatros, 1986, p. 78.

(2) Jean-Luc Domenach, *La Croix* du 15/3/86. Voir sa mise au point in comte-rendu du 1er colloque de LSF *Le Tiers-mondisme en question,* Ed. Orban, 1986, p. 153.

(3) Y. Lacoste, *Contre les anti-tiers-mondistes et contre certains tiers-mondistes,* La Découverte, Paris, 1985.

(4) B. Kouchner, *Charité Business,* Le Pré aux Clercs, Paris, 1986.

(5) Voir par exemple Vaccaro, *La bataille pour la générosité, in* Thèse de 3ème cycle, Paris Dauphine, 1985.

(6) Estimation effectuée après enquête par la Commission Coopération-Développement, Paris, 1986.

(7) Forestier P., Document *Paris-Match* "Les impostures du tiers-mondisme" Février 1985.

(8) Dom Fragoso, 16 novembre 1983, (voir par exemple l'"hebdomadaire *La Vie.*

(9) Le 21 avril 1986.

EVOLUTIONS DES RESSOURCES DES ONG : FONDS PROPRES ET SUBVENTIONS RECUES DES GOUVERNEMENTS
millions de dollars constants de 1982
(1973 - 1983)

Pays	Fonds propres		Subventions publiques		Total des ressources	
	1973	1983	1973	1983	1973	1983
Australie	30	38	0,75	12	30	50
Belgique	21	35	10	32	31	67
Canada	123	125	20	118	143	243
France	12	44	"	17	12	62
RFA	287	398	"	190	287	588
Japon	15	27	1	28	16	54
Hollande	30	120	--	97	30	217
Royaume Uni	101	106	6	5	107	121
Suède	34	83	11	40	45	123
USA	1760	1272	--	573	1760	1845
Total OCDE	2550	2408	72	1217	2621	3624

De 73 à 83, la part des subventions dans les recettes totales des ONG des pays de l'OCDE est passée de moins de 3% à 34%
La part des ONG dans l'aide au développement a baissé de 14 à 11%
Source : CAD - OCDE

	Type A	Type B	Type C
Maîtres mots	Aide - Secours - Type	Développement - partenariat	Maldéveloppement - Interdépendance
L'espace ici	Lieu d'approvisionnement logistique peuplé de donateurs réels ou potentiels.	Idem et en plus lieu d'information éducation au développement.	Lieu d'approvisionnement logistique + théâtre d'opérations visant à transformer mentalités, comportements et décisions politiques et/ou économiques (Lobbying). Donateurs mais aussi citoyens, consommateurs, producteurs.
L'espace là-bas	Vide. Peuplé de sinistrés sans parole. Espace offert à libre entreprise de la générosité extérieure. Espace à "conquérir" parfois à l'encontre des Etats locaux qui dévient ou empêchent le libre-cours de cette générosité (Ethiopie, Afghanistan, Nicaragua...).	Peuplé d'initiatives et organisations qui conçoivent et réalisent des projets de type social ou micro-économique : ce sont les partenaires. Le contexte plus global (national ou international) les aspects plus politiques ou culturels sont peu pris en compte.	Peuplé d'organisations sociales tendant à augmenter leur pouvoir politique, économique et culturel à l'encontre des pouvoirs établis. La nature de l'organisation importe autant que le projet (densité populaire). Problème du débouché proprement politique.
Rapport ici/là-bas	Juxtaposition géographique (Voyage). Du plus et du moins Du vide et du plein. Transfert.	Effort pour dépasser la juxtaposition géographique sur la base d'analogies démographiques (age, sexe) professionnelles (les paysans avec les paysans) ou organisationnel (les mairies avec les mairies).	Maldéveloppement international. Interdépendance. Les échanges se multiplient ; réseaux de causalités (filières) qui interconnectent des situations ici et là-bas différentes mais reliées les unes aux autres.
Motivations	Humanitaire. Ce qui est à faire à l'évidence de la chose à faire, sous peine de barbarie...	L'injustice, l'inégalité, l'arbitraire sont partout les mêmes. Les valeurs sont aussi universelles. Peu de préoccupations pour les relations concrètes Nord-Sud en tant que telles.	Plus politique : la justice, la liberté, la démocratie sont produites par des groupes humains. Elles sont le résultat de rapports sociaux.

	Type A	Type B	Type C
Modèle de fonctionnement	Entreprise. Organisation charité privée.	Association.	Mouvement social (Problème des alliances avec d'autres forces sociales ici).
Etat et entreprises	Ne peuvent et doivent faire que ce qui est dans leur nature. Concurrence, profit Peuvent donner aux ONG.	Peuvent et doivent coopérer Devraient donner aux ONG les consulter ou en tout cas les informer (ceci vaut surtout pour les gouvernements).	Au vu des intérêts des partenaires du Sud, les décideurs politiques et et économiques du Nord devraient décider autrement : Accords de Lomé, dette extérieure, importations, exportations, prix, politique agricole commune, etc.
Etats là-bas	Les dénoncer (droits de l'homme) dans la mesure notamment où ils empêchent libre exercice générosité internationale.	Pas de position tranchée. Nécessité et volonté de continuer à soutenir oblige à certaines retenues. Zone d'action privilégiée sinon exclusive : secteurs marginaux (surtout ruraux africains).	Même impératif de retenue. Ce sont les partenaires du Sud qui décide de la conduite à tenir. Cependant, en principe, les ONG du Nord s'abstiennent de soutenir lutte armée, mouvements ouvertement politiques.
Composantes principales ONG du Nord	Dirigeants. Volontaires, anciens volontaires.		Membres actifs organisés ici en parité voulue avec partenaires là-bas) critères relativement clairs d'appartenance, A.G. régulières, électives et statuantes...
Centre d'initiative	L'ONG du Nord.	L'ONG du Nord et celle du du Sud. Seul le Sud est théâtre d'opérations.	Au Nord, c'est l'ONG du Nord Au Sud, c'est l'ONG du Sud. Le hic : la concertation Et dans tous les cas, les fonds et les personnes transitent essentiellement du Nord vers le Sud.

	Type A	Type B	Type C
Ce qu'il faut faire	Collecter des ressources ici (argent, marchandises, volontaires...). Les transférer. En assurer la gestion directe là-bas. Ou en tout cas, en contrôler très étroitement l'usage.	Collecte et acheminement de ressources. Les mettre à la disposition de l'organisation locale de là-bas qui les a demandées. Tisser des relations suivies avec le partenaire (échange d'informations, liens interpersonnels...).	Dans certains cas exceptionnels, il peut ne pas y avoir de collecte ni de transfert de ressources... Recherche de convergences entre des actions à mener de concert ici et là-bas.
	L'information vise surtout à mettre en évidence nécessité du don et bon usage des fonds déjà reçus. Recours massifs à la publicité et au publipostage.	L'opinion publique est perçue comme importante. L'information et l'éducation au développement font l'objet d'un budget distinct de la promotion ou récolte de fonds. L'information diffusée porte sur des réalités de là-bas. Le plus souvent locales. La parole est donnée au partenaire...	L'info doit servir à transformer les mentalités, les comportements et les macro-décisions politiques ou économiques. Et aussi à récolter des ressources. Elle porte sur des aspects internationaux.
	La formation et l'information internes des membres sont peu importantes (sauf dans le cas des volontaires).	Densité associative un peu plus forte.	Moyens humains et financiers consacrés à l'animation, formation, information interne sont relativement importantes
		L'action plus précise de transformer certaines réalités ici est laissée à d'autres (syndicats, mairies, partis politiques...). Chez les catholiques : théorie du renvoi.	Lobbying en direction des gouvernements et entreprises du Nord pour que leurs décisions n'hypothèquent pas les efforts des partenaires du Sud. Ceux-ci étant responsables de définir ce qu'ils ont à faire vis-à-vis de leurs décideurs à eux.

LE DISCOURS A L'EPREUVE DU TERRAIN
OU L'INTERVENTION D'UNE ONG EN MILIEU RURAL AFRICAIN.

Emmanuel GREGOIRE
CNRS - Université Paris I
Laboratoire de Géographie Humaine.

Ces dernières années ont été marquées par la prolifération d'organisations non gouvernementales intervenant dans des domaines aussi variés que l'aide alimentaire, le développement rural et pastoral, la santé, l'éducation, etc.

Cette "vogue" en faveur des ONG est largement orchestrée par les médias (la télévision a remplacé les quêtes du dimanche matin) et curieusement encouragée par les milieux du spectacle et du sports: des campagnes publicitaires menées à grand tapage permettent ainsi de collecter des sommes considérables auprès du public. A ces dons, s'ajoutent certaines subventions de l'Etat, le Ministère de la Coopération et du Développement ayant récemment soutenu plusieurs organisations.

Face à la lourdeur des grands projets et opérations de développement, les ONG se présentent comme une alternative mettant en oeuvre des petites opérations conduites de manière intensive par un encadrement motivé et désintéressé.

Ces quelques pages se proposent d'une part de retracer la démarche qui a amené l'une d'entre elles, Frères des Hommes, à intervenir en milieu rural africain, et d'autre part d'évaluer l'impact et les conséquences de son action. Frères des Hommes a en effet mis en place, de 1971 à 1979, un projet de développement dans l'est du

Burkina Faso dont l'objectif était d'apporter un minimum de technique et d'investissement à deux communautés villageoises alors très touchées par la sécheresse.

Frères des Hommes s'étant à présent retiré, nous nous efforcerons de faire un bilan critique de son projet notamment au regard des intentions initiales de ses instigateurs et examinerons plus particulièrement ses incidences sociales : l'idéologie, aussi généreuse soit-elle, a-t-elle résisté à la dure épreuve du terrain ?

La démarche de Frères des Hommes.

Comme beaucoup d'organisations non gouvernementales, Frères des Hommes (FDH) est passé progressivement d'une action fondée sur la charité à un programme axé sur le développement. Créé en 1965, FDH, organisation sans appartenance politique ni religieuse, manifestait son désir de partager avec les populations les plus défavorisées du Tiers-Monde. Des volontaires étaient envoyés en Inde, au Brésil et au Burkina Faso où ils distribuaient, chaque jour, des milliers de repas aux plus démunis grâce à des dons recueillis en Europe.

Lors de la sécheresse qui se produisit en 1966 dans le Bihar (Inde), certains animateurs constatent que l'aide alimentaire ne suffit pas, qu'elle exerce des effets pervers (migration vers les villes) et qu'il est préférable que les habitants du Tiers-Monde trouvent par eux-mêmes les moyens de se nourrir et de vivre sur leurs terres. Les actions caritatives qui se situaient essentiellement dans le domaine de l'aide alimentaire, prirent donc de plus en plus la forme de projets de développement.

Le développement est conçu par FDH comme un processus qui doit se dérouler "au ras du sol". Il s'agit de vivre avec les victimes du sous-développement et de partager leur sort. En effet, le Tiers-Monde subit une situation de "mal développement", pour reprendre une expression de René Dumont, qui accentue les différences entre le Nord et le Sud par le biais de l'échange inégal et de la domination matérielle et culturelle.

Le Tiers-Monde est vu par FDH comme un ensemble relativement homogène : s'il existe des minorités privilégiées notamment dans les villes et parfois même dans les campagnes, l'immense majorité

de la population de ces pays est cependant composée de paysans pauvres, les deux termes étant d'ailleurs partiellement synonymes. Ces paysans pauvres ou ces pauvres paysans sont regroupés en communautés que ne traverse aucun clivage fondamental. Bien qu'il n'y ait pas lieu d'opposer des paysans riches et des paysans pauvres par exemple, il faut "repérer" des "paysans dynamiques" qui seront les vecteurs du développement. En effet, si les paysans du Tiers-Monde ont été capables pendant des siècles d'assurer leur subsistance, ils sont actuellement soumis à toute une série de blocage au développement et de freins à l'innovation. Il convient donc de les "éveiller".

A ces paysans pauvres, mal nourris et analphabètes, FDH se propose d'apporter une dynamique, un esprit d'entreprise et un minimum de technique et d'investissement : il s'agit de leur faire sentir la nécessité et les avantages du développement. Cette tâche est d'autant plus ardue que les structures communautaires s'opposent à l'émergence de "leaders" susceptibles d'entraîner l'ensemble de la communauté derrière eux. Cette oeuvre de sensibilisation et de conscientisation est censée amener les plus faibles et les plus démunis à prendre en mains leur destin. Logiquement, les remèdes proposés pour mettre fin à cette pauvreté tournent autour de quelques grands axes : formation, alphabétisation, développement agricole et pastoral, santé, coopération, etc.

Pour promouvoir ce développement, des volontaires soigneusement sélectionnés (agriculteurs, médecins, instituteurs, ingénieurs, mécaniciens, gestionnaires, etc) sont envoyés dans les pays du Tiers-Monde. Ils partent presque bénévolement pour une durée de deux ans et demi renouvelable et s'efforcent de partager le mode de vie des populations locales tout en essayant de se rendre inutiles le plus rapidement possible. Ils interviennent soit en collaboration avec des organismes privés autochtones et des communautés de base, soit par le travail collégial au sein d'un programme regroupant secteur public et communauté de base, soit enfin en occupant des postes de soutien technique spécialisé dans une structure officielle.

Bien que se présentant comme une organisation non gouvernementale à l'avant-garde des organisations internationales, FDH participe donc à des projets gouvernementaux. Ce fut notamment le cas au Burkina

Faso où FDH mit en place un projet de développement qui s'insérait dans celui d'un organisme public : l'Organisme Régional de Développement de l'Est.

Présentation du projet.

Il avait pour cadre le pays gourmantché, plus précisément ce que l'on appelle le Gourma du Nord. Cette zone, située dans la partie Est du Burkina Faso, est caractérisée par une faible densité de population (11 habitants au km2) et un fort enclavement particulièrement durant la saison des pluies où des cours d'eau temporaires l'isolent du reste du pays.

Du point de vue climatique, le Gourma appartient à la zone soudanienne. Si la pluviométrie était autrefois suffisante pour garantir de bonnes récoltes, on assiste, depuis quelques années, à une diminution des précipitations et à une augmentation de leur irrégularité. Cette irrégularité des pluies a aussi une dimension spatiale, les quantités de pluies tombées variant sensiblement d'un village à un autre.

FDH a choisi de concentrer son action sur deux villages de cette région : Piéla et Tibga. Mais, bien qu'appartenant à un même ensemble géographique, ils présentent des traits assez différents notamment au niveau des structures sociales : éclatement des exploitations en petites unités de production à Piéla, persistance d'exploitations composées de familles élargies (chef de famille + frère et/ou fils) à Tibga.

Outre cet aspect, il convient de noter, à propos de ces deux villages, l'existence d'une différenciation sociale : elle oppose les paysans riches aux paysans pauvres sans que ces deux couches soient unies par des rapports de production. Elle repose, entre autre, sur les meilleures performances de certains dans l'agriculture, mais aussi sur la possession de bétail et d'une façon plus générale sur la capacité d'avoir d'autres ressources que celles fournies par l'agriculture (exercice d'un métier artisanal, d'un commerce, rente des anciens combattants, etc). Cette différenciation sociale, antérieure à l'intervention de FDH, est un élément important de la structure sociale de ces deux villages.

Les principaux thèmes vulgarisés par le projet de FDF (1971 à 1979) étaient les suivants :

- Diffusion de la culture attelée
- Installation d'une unité artisanale de fabrication de matériel agricole
- Regroupement des paysans en coopératives (Groupements Villageois)
- Lancement d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle en langue locale.

L'impact du projet.

Sans en faire une évaluation technique précise (1), il convient ici d'en examiner les résultats au regard des intentions initiales de ses instigateurs et de tenter de répondre aux questions suivantes : comment ces différents thèmes ont été "reçus" par les agriculteurs ? quelles ont été leurs incidences sociales ?

1/ La diffusion de la culture attelée.

Parmi les quelques deux cents agriculteurs ayant acheté une charrue auprès de FDH, une cinquantaine d'entre eux ont été interrogés, lors de notre séjour dans les villages. Parmi eux, figuraient d'anciens acquéreurs de charrue (années 1972 à 1976), des acquéreurs plus récents (années 1977 à 1979) et de nouveaux acquéreurs (postérieurs à l'intervention de FDH). Ce choix raisonné d'individus a permis de mieux mesurer l'impact du projet (les paysans utilisent-ils toujours leur matériel ?) et sa dynamique (des cultivateurs se sont-ils équipés depuis le retrait de FDH ?).

Une des premières questions posées était relative au statut social. Les réponses font ressortir que bon nombre d'acquéreurs de charrue ont d'autres revenus que ceux fournis par l'agriculture.

Statut / Village	Simples Agriculteurs	Agriculteurs ayant d'autres ressources
Piéla	14 soit 46,5%	16 soit 53,5%
Tibga	3 soit 13,5%	19 soit 86,5%
Total	17 soit 32,5%	35 soit 67,5%

Ces revenus extra-agricoles ont bien souvent permis l'achat de matériel et proviennent de l'exercice d'un commerce, d'une activité artisanale, d'activités liées au transport à la charette (2), de vente de bétail, de rente (pension des anciens combattants versée par la France) etc... Ils peuvent enfin provenir d'une situation privilégiée au sein de la société locale (membre de la chefferie) ou particulière (catéchistes, marabouts, griots).

La diffusion de la culture attelée semble donc avoir touché une population plutôt favorisée. Cette observation n'est guère surprenante dans la mesure où le matériel vulgarisé est relativement coûteux (environ 15.000 francs CFA) au regard du pouvoir d'achat des agriculteurs (même si des facilités de crédit sont accordées) et se trouve de ce fait hors de portée des "paysans pauvres" qu'une ONG telle que FDH entend encourager (3). Enfin, il convient de remarquer que les agriculteurs qui possèdent des charrues les prêtent parfois mais surtout les louent en hivernage à d'autres paysans dépourvus de matériel ou à des femmes qui, en raison des tâches ménagères, ne disposent pas de suffisamment de temps pour travailler leur parcelle. Cette location de matériel, attelé ou non attelé, peut constituer un revenu non négligeable (les gains relevés se situent entre 2.500 francs CFA et 12.000 francs par hivernage).

Sauf cas particulier (maladie du chef d'exploitation, décès d'un animal de trait), les cultivateurs utilisent chaque année leur matériel. On peut estimer que dans ce domaine FDH a atteint son objectif : une dynamique a été créée et demeure puisque de nouveaux agriculteurs achètent du matériel. Ce succès s'explique par la bonne conception du projet et l'énorme travail effectué par les volontaires chargés de la vulgarisation. Il s'inscrit, sans doute aussi, dans un mouvement plus vaste de pénétration de la culture attelée, au Burkina Faso, entrepris par les organismes non gouvernementaux et les opérations de développement. Enfin, il faut noter que FDH est intervenu à une époque favorable : les agriculteurs éprouvés par la sécheresse du début des années soixante-dix ont en effet été sensibles à tous les thèmes techniques leur permettant d'améliorer leur production et d'atteindre l'auto-suffisance alimentaire.

L'utilisation de la culture attelée a eu un impact surtout au niveau du labour ; la pratique du semis en ligne, du sarclage et buttage attelés n'ont été, au contraire, que faiblement adopté. Si le labour attelé permet aux paysans de résoudre un certain nombre de problèmes (il leur permet de cultiver des étendues plus grandes et d'augmenter ainsi leur production), il n'en demeure pas moins qu'il accentue les phénomènes d'érosion et les dispositions prises pour les enrayer semblent très insuffisantes.

Le projet de FDH a donc encouragé une agriculture extensive. Même si le pays gourmantché, contrairement à d'autres zones sahéliennes, disposent encore de réserve de terres, ce type d'agriculture paraît cependant dangereux à moyen terme étant donné la raréfaction des terres et la nécessité de préserver le mécanisme de la jachère pour régénérer les sols.

Pour mieux apprécier l'impact de la diffusion de la charrue à Piéla et à Tibga, quelques entretiens ont été menés auprès de paysans cultivant encore à la houe. Selon eux, l'acquisition d'une charrue a permis aux paysans aisés de bénéficier de conditions favorables et d'accroître davantage encore l'écart qui les sépare des autres agriculteurs. La charrue confère à leurs yeux les avantages suivants :

- possibilité d'accroître la production agricole grâce à l'extension des superficies emblavées,
- travail moins pénible,
- sarclage plus facile,
- revenus tirés de la location du matériel.

Si les paysans démunis ne tarissent pas d'éloges sur l'utilisation de la charrue -au point d'en minorer sans doute les inconvénients sur le plan de l'érosion- c'est que leur situation n'est pas des plus enviable. L'ensemble de cette catégorie de paysans n'est pas en effet capable de parvenir à l'auto-suffisance alimentaire et est, au contraire, contrainte de se livrer à d'autres activités pour acheter le mil manquant à l'alimentation de leur famille.

On assiste donc à un renforcement de la différenciation sociale opposant les possesseurs de charrue à ceux qui n'en ont pas, renforcement pouvant même déboucher sur un processus de prolétarisation. Certes, ce processus est pour le moment limité car la terre demeure abondante, et l'extension des surfaces cultivées du fait des premiers

ne contraint pas ceux qui cultivent à la houe à leur louer ou à leur céder leurs terres. Toutefois, un phénomène d'endettement se fait jour et conduit certains paysans à emprunter du mil au moment de la soudure et à le rembourser avec des intérêts énormes lors de la récolte. De même, des paysans sans charrue se rendent à des invitations de culture chez des paysans aisés sans qu'il y ait réciprocité de la part de ces derniers.

Par l'introduction de la culture attelée, FDH a consolidé les positions de ce qui n'est pour l'instant qu'une "petite bourgeoisie agraire" et ceci au détriment d'une paysannerie pauvre qui arrive péniblement à satisfaire ses besoins alimentaires. Ce résultat est évidemment contradictoire avec les objectifs proclamés de FDH qui vise le développement des communautés dans leur ensemble.

2/ Installation d'une unité artisanale de fabrication de matériel agricole.

La création de l'atelier de forge dans le village de Piéla, reconstituée à partir d'entretiens avec les forgerons et de l'analyse des documents internes à FDH, et son évolution sont également significatives des actions entreprises par FDH et de leur détournement par certains et à leur profit. Sur l'initiative de FDH, le forgeron de Piéla a suivi un stage de formation à Ouagadougou. En 1973, il revient au village et fabrique alors une quinzaine de charrues qui sont toutes vendues ce qui lui permet de rembourser un emprunt de 100.000 francs CFA contracté auprès de FDH. Ce forgeron est alors encadré par les volontaires qui avancent l'argent nécessaire à l'achat du fer, assure son transport, commercialisent les charrues et se chargent de la comptabilité.

En 1973-74, la fabrication des charrues passe à 25 unités par an. Elle n'est plus le fait d'un seul individu, car, au cours de cette période, le forgeron embauche quatre ouvriers. Dans le même temps, il forme son frère et un autre forgeron qui part ensuite s'installer dans la région de Tibga. Après avoir acheté un poste à soudure grâce à un crédit substantiel de FDH, le forgeron de Piéla ouvre un autre atelier de soudure à Pouytenga (1981), grosse bourgade rurale

au marché important, où il s'installe. Quelques temps plus tard, il retourne à Ouagadougou pour se perfectionner à nouveau. Depuis lors, il n'est pas revenu à Piéla et s'est fixé à Ouagadougou. En 1979, son jeune frère part également se perfectionner à Ouagadougou, à son retour il prend la succession de son frère à Piéla. Depuis cette date, il a fabriqué une trentaine de charrues dont 24 en 1982. Ce faible résultat s'explique par les difficultés qu'il rencontre pour se procurer le fer. Un autre forgeron a été envoyé par l'Organisme Régional de Développement à Ouagadougou afin d'y recevoir une formation. Il fabrique les mêmes charrues que celles introduites par FDH et a initié également son frère. L'ensemble de ces forgerons est à présent regroupé au sein du centre artisanal de Piéla qui abrite également d'autres artisans.

Bien qu'il soit difficile en l'absence de statistiques précises d'évaluer le nombre total de charrues produites (les estimations varient de 160 à 250), il reste que ce thème a connu un succès réel qui est à mettre à l'actif de FDH. Ce succès, basé sur la production de charrues par des forgerons locaux à partir de fer importé et des modèles venant de Ouagadougou, a plusieurs causes :

- l'encadrement poussé des forgerons par les volontaires,
- la qualité des charrues : le modèle vulgarisé était solide, bien adapté et moins coûteux que celui de l'ORD,
- l'enclavement de Piéla, coupé du reste du Burkina Faso pendant l'hivernage et très éloigné de centres tels Ouagadougou et Fada N'Gourma.

Le projet forge, comme l'introduction de la culture attelée, a eu des conséquences sociales. Contrairement à l'idéologie du développement communautaire prônée par FDH, la production locale de charrues a entraîné l'enrichissement des forgerons. Le premier forgeron formé par FDH qui n'était au départ qu'un simple villageois, avait, en 1978, trois épouses, une belle demeure, une moto et employait quatre apprentis. Il est donc devenu progressivement un "petit entrepreneur" dont l'activité s'est d'abord étendue à Pouytenga puis à Ouagadougou. Le cas du forgeron de Piéla est à ce titre plus significatif d'une certaine promotion sociale que celui de Tibga qui n'a pas connu la même réussite, étant notamment gêné par la proximité de Fada N'Gourma où il y a un important atelier de forge.

3/ Regroupement des paysans en coopératives (Groupements Villageois).

Cette action a été entreprise à partir de 1976 à l'instigation de l'ORD et grâce au travail des volontaires. Par l'intermédiaire de ces Groupements Villageois, les thèmes suivants étaient proposés aux agriculteurs :

- travail collectif sur des champs; la commercialisation de la production doit permettre d'entreprendre des actions bénéficiant aux membres du Groupement;
- possibilité de bénéficier de crédit pour s'équiper en matériel agricole;
- caisse populaire et banque de céréales.

Il serait trop long de retracer ici l'histoire de ces groupements villageois ; retenons simplement que cette expérience s'est traduite par un échec : sur les huit groupements de la zone de Piéla, un seul fonctionnait encore en 1983 grâce à la personnalité dynamique de son chef, ancien collaborateur de FDH, qui réussit à maintenir une mobilisation des paysans. Les autres groupements ont cessé toute activité ou n'ont qu'une existence formelle due à l'attachement des villageois au système des titres (Président, Secrétaire, Trésorier). Dans la région de Tibga, P. Darnaud (4) prévoyait, en 1978, que sur les dix sept groupements existants la moitié se dissoudrait d'office car "les paysans n'étaient pas motivés au départ". En 1982, l'activité des huit groupements encore en vie était presque nulle.

Cet échec des Groupements Villageois apparaît comme étant celui du développement communautaire, thème central de l'idéologie de FDH et de nombreuses organisations internationales et bilatérales. Ce thème fondé sur les traditions communautaires des villages africains s'est révélé inefficace en raison de l'absence d'enquêtes dans les communautés rurales et de la mauvaise perception de la coopération dans le travail qui en a résulté. L'existence d'invitations de culture rémunérées en argent ou en nature ou de corvées effectuées sur le champ du chef n'ont rien à voir avec la conception d'une communauté villageoise homogène et harmonieuse mobilisant l'ensemble de ses membres pour des travaux d'intérêt collectif, conception qui est pourtant à la base du développement communautaire.

Il convient toutefois de souligner que si ces Groupements Villageois ont, dans un premier temps, rencontré un certain succès,

cela est dû en grande partie au fait que les paysans ont tout de suite su qu'en y adhérant, ils pourraient obtenir un crédit pour s'équiper en traction animale. Dès qu'ils ont obtenu satisfaction, ils se sont retirés. Par contre, d'autres, mécontents de n'avoir pu accéder au crédit, se sont également retirés voyant qu'ils ne pouvaient tirer parti de ces Groupements.

Le travail de commercialisation entrepris par les Groupements Villageois s'est également soldé par un échec : l'argent injecté par FDH et l'ORD n'a pas été utilisé correctement pour plusieurs raisons. Tout d'abord à cause de l'absence de formation comptable et économique des responsables ; ensuite, certains encadreurs et trésoriers se sont livrés à des malversations, ont détourné de l'argent de la caisse et provoqué ainsi le mécontentement et la méfiance des paysans. Cependant, ces pratiques n'ont pu se produire que parce que les villageois ne portaient pas un intérêt réel à ces organisations et n'y participaient que dans la mesure où cela leur permettait d'avoir accès au crédit. Ce désintérêt est également à l'origine de l'échec des champs collectifs et des travaux communautaires. Certes, la sécheresse et l'épuisement des terres sont souvent invoqués pour expliquer les mauvaises récoltes mais il reste que le manque de soins apportés aux cultures est sans doute la cause principale du rendement médiocre des champs collectifs.

4/ Programme d'alphabétisation fonctionnelle en langue locale.

En 1975, les volontaires constatent que de nombreux villageois souhaitent suivre des cours d'alphabétisation en français, langue officielle du pays et outil de promotion sociale. Des discussions entre les jeunes, les vieux et les animateurs des villages sont organisées : les premiers veulent apprendre le français pour aller travailler en ville tandis que les vieux désirent qu'ils restent au village et voient dans l'alphabétisation fonctionnelle en Gourmantché un moyen de résoudre le problème. Finalement leur opinion l'emporte. Cette expérience d'alphabétisation fonctionnelle en langue locale s'est également traduite par un échec complet : en 1982, plus aucun centre ne fonctionnait et seule la mission catholique de Tibga poursuivait un enseignement (5).

Les causes de cet échec sont multiples : tout d'abord il y a l'absence de motivation des paysans, notamment à Piéla où une fraction importante des villageois voulait être alphabétisée en français. Il est certain que de ce point de vue, l'alphabétisation en langue locale peut être perçue comme une alphabétisation au "rabais", puisque les documents officiels sont rédigés en français et que la connaissance de cette langue est indispensable à celui qui veut accéder à des postes de responsabilité.

Cette réticence à l'égard de l'alphabétisation fonctionnelle a sans doute été renforcée par la faiblesse du matériel pédagogique mis à la disposition des centres où l'on ne trouvait que peu d'ouvrages. A ceci s'ajoute la déficience de l'encadrement due, en premier lieu, à l'intervention de l'ORD qui avait affecté certains alphabétiseurs à d'autres tâches. Enfin, il était impossible de trouver des alphabétiseurs bénévoles et les villageois de leur côté, sans doute par manque de motivation, refusaient de les rémunérer.

A partir de 1977, l'arrivée massive de l'aide internationale provoque un affrontement entre deux conceptions de l'alphabétisation : d'une part celle de l'ORD centrée sur les thèmes de l'augmentation de la production, de l'intensification des cultures de rente, de la commercialisation et d'autre part, celle de FDH privilégiant la lutte anti-érosive, le reboisement, l'utilisation du copost et du fumier, les problèmes de l'eau et de l'hygiène. Cet affrontement, qui se produit à propos de plusieurs autres actions, sera en partie à l'origine de la crise que connaît FDH à cette époque, du retrait des volontaires de la structure de l'ORD et de la démission de certains animateurs de FDH.

Conclusion.

Cette étude du projet de FDH montre que les thèmes qui ont "pris" (diffusion de la culture attelée, atelier de forge) ont encouragé la promotion individuelle (celle de quelques agriculteurs et des forgerons) et que ceux qui ont échoué, sont des actions liées au développement communautaire (Groupements Villageois) ou qui ne pouvaient avoir d'utilité véritable pour les individus (alphabétisation fonctionnelle en Gourmantché).

Ces remarques rejoignent celles développées par Judith Tendler (6) dans son rapport sur les ONG : elle notait en effet, à propos des cinquante projets qu'elle avait étudiés, que les seuls thèmes permettant la promotion individuelle avaient un impact réel et que les autres échouaient le plus souvent ou n'entraînaient qu'une faible adhésion des personnes concernées.

Cette observation va à l'encontre de l'idéologie avancée par les ONG dont l'objectif est de venir en aide à l'ensemble des populations et non à une couche privilégiée : FDH a touché les paysans qui avaient les moyens de suivre les progrès techniques proposés, et a accentué les différences sociales qui existaient au sein des villages. Mais pouvait-il en être autrement ? On peut en effet penser avec Jean-Loup Amselle (7) que les ONG se trouvent en matière de développement face à l'alternative suivante : "ou bien celles-ci s'occupent des "pauvres" et le projet échoue, ou bien elles font en sorte qu'il réussisse et alors il faut passer par les couches privilégiées".

FDH a sans doute favorisé sans le vouloir l'émergence en quelque sorte de paysans "pilotes", objectif avoué de nombreuses organisations internationales telles que la Banque Mondiale qui rêvent de voir apparaître en Afrique des "petits entrepreneurs agricoles" et dont l'idéologie est à l'opposé d'une ONG comme FDH qui s'est donné pour tâche d'aider les plus pauvres. Les volontaires prirent progressivement conscience de ce décalage entre leur idéologie (développement communautaire) et les résultats obtenus sur le terrain : "nos actions ne touchaient que des marginaux (commerçants, paysans aisés, anciens combattants, catéchistes, etc). On croyait ces gens dynamiques, mais à cause de leur marginalité, ils n'avaient aucun poids dans le village. Au contraire, ces paysans nous coupaient du milieu" (8).

Cette prise de conscience des volontaires d'avoir favorisé davantage la promotion individuelle que le développement communautaire les amena à remettre en cause leur action et finalement à mettre un terme à leur participation au projet. Elle entraîna, en outre, un vaste débat au sein de FDH qui se traduisit par une redéfinition de la politique générale suivie par l'ONG et par un redéploiement de son activité vers des pays progressistes (Mozambique) où les organi-

sations internationales interviennent moins massivement qu'au Burkina Faso et où les conceptions du développement sont plus proches de celles de FDH. Là encore, il serait intéressant de voir si le discours et les opitions idéologiques ont résisté à l'épreuve du terrain...

NOTES

(1) Voir à ce sujet JL. Amselle et E. Grégoire, Action Frères des Hommes dans l'Est de la Haute-Volta, Ministère des Relations Extérieures Coopération et développement, Paris, Août 1983.
(2) Dix agriculteurs de Piéla (soit 33%) et quinze de Tibga (soit 68%) possèdent également une charrette. Etant donné son prix (87.500 francs CFA), celle-ci, comme la charrue, n'est qu'à la portée des paysans aisés.
(3) L'auteur d'un rapport interne à FDH note que figurent, parmi les cinq premiers acquéreurs de charrue, un commerçant et quatre paysans aisés.
(4) P. Darnaud, Sur le programme de Tibga, 1978, ronéo.
(5) Pour une étude détaillée, voir J.L. Amselle et E. Grégoire, op. cit.
(6) J. Tendler, Turning Private Voluntary Organization into development agencies : questions for evaluation. AID Program Evolution Discussion Paper n° 12, US Agency for International Development 1982.
(7) J.L. Amselle, Le développement vu du village, XIIème colloque Européen de sociologie rurale, Braga, avril 1986.
(8) Anon, Rapport d'évaluation du programme Piéla, s.d., manuscrit.

IDEOLOGIE ET DEVELOPPEMENT.
LES MEDECINS AUX PIEDS NUS PORTENT-ILS DES CHAUSSURES ?

Bernard HOURS
ORSTOM - Département H

A partir de l'étude d'une organisation non gouvernementale Bangladeshi, le centre de santé populaire de Savar, on se propose d'analyser la part de l'idéologie dans le processus de développement.

Longtemps considéré comme une somme de techniques autant que comme une idéologie occidentale exportée, le développement n'existe pas indépendamment des représentations qu'il produit et qu'il véhicule, aussi bien chez les développeurs que chez les développés.

Ainsi les concepts de développement autocentré, de participation paysanne, s'inscrivent dans une histoire récente où l'idéologie du développement semble se déplacer des administrations nationales ou internationales vers des organisations non gouvernementales dont l'importance est appelée à croître sensiblement dans les années à venir. Leur nombre, les capitaux qu'elles drainent pour certaines d'entre elles, n'autorisent plus, comme dans un passé récent, les chercheurs en sciences sociales à se contenter d'un sourire entendu ou de quelques préjugés à leur égard. Hors de toute critique systématique ou de toute apologie, les sciences sociales trouvent là un objet actuel, au même titre que les grands projets de développement d'il y a quinze ans qui ont permis la production d'analyses

utiles et fouillées.

On ne va pas "vers le peuple" sans représentation, pas plus que le peuple n'est lui même vierge de représentations. L'ignorer conduit à parler naïvement d'obstacles au développement, comme des technocrates déçus ou des militants frustrés dans leurs espérances.

L'idéologie du développement n'est pas concentrée dans les appareils, mais elle est diffuse et diverse dans toutes les sociétés. Il n'existe aucun développement qui serait spontané grâce aux bons vouloirs de paysans qui seraient naturellement démocrates, bien qu'ils soient dans la plupart des contextes cyniquement exploités.

C'est pourquoi, en sciences sociales, on ne peut faire l'économie d'analyser les groupes sociaux investis, leurs mobiles et les microstratégies cachées derrière les discours. Pour la même raison on ne peut se satisfaire d'affirmations à l'emporte pièce sur la démocratie locale ou l'absence de démocratie locale, où les chercheurs n'apparaissent plus que comme les porte-voix des idéologies dominantes.

Tel est l'arrière plan de notre question concernant le type de chaussures, c'est-à-dire d'idéologie, que portent les médecins aux pieds nus du centre de santé de Savar. On présentera brièvement l'organisation de Gonoshasthaya Kendra, ses moyens et ses objectifs, ainsi que ses résultats. On envisagera ensuite la nature et la forme de l'intégration des agents de santé dans la population, avant d'analyser le degré de participation de cette population dans le "projet". On essaiera de définir la nature et la forme de l'intégration des agents de santé dans la population, avant d'analyser le degré de participation de cette population dans le "projet". On essaiera enfin de définir la nature de l'idéologie communautaire mise en oeuvre, la communauté étant plus constituée par les membres du centre que par la population paysanne extrêmement divisée, comme la société du Bangladesh. En conclusion, on insistera sur la place centrale de l'idéologie dans le développement. Celle-ci n'est pas un élément parasite ou superflu. Elle exerce un rôle déterminant dans ce qu'on appelle le succès ou l'échec d'un projet.

Dès lors, existe-t-il un discours scientifique sur le développement qui ne prendrait pas en compte les logiques politiques macro-sociales, et une partie des recherches sur le développement ne se contente-t-elle pas de

trouver ce qu'elle cherche, en occultant l'idéologie (y compris celle des chercheurs, qui n'est pas le degré zéro de l'idéologie) ? Les études de cas ou de projets doivent donc s'articuler avec l'étude des idéologies actuelles (telles que l'anti-tiers mondisme ou le tiers-mondisme mieux connu) et des sociétés politiques locales. Ainsi, sans exclusive et sans préjugé, les sciences sociales sont alors en mesure d'analyser les nouvelles formes de développement, leurs limites avec leurs perspectives, en échappant à l'alternative simpliste et périmée entre le rouleau compresseur des grands projets ou le bricolage communautaire auto-centré.

Le Centre de Santé Populaire de Savar.

Gonoshasthaya Kendra est une importante ONG Bangladeshi qui emploie actuellement près de 1.000 salariés et touche une population d'environ 200.000 personnes. Outre sa taille, c'est une ONG exclusivement nationale, sans expatrié à plein temps, et auto-financée pour les 3/4 de ses activités. Celles-ci s'exercent depuis 1972, date à laquelle, après la guerre de libération, quelques médecins qui s'étaient connus sur le terrain décidèrent de mettre en place un système de soins accessible aux paysans pauvres.

Près de qinze années ont passé et aujourd'hui les activités de GK se sont multipliées puisqu'elles couvrent la santé, l'éducation (école et alphabétisation), l'industrie pharmaceutique, quelques ateliers et coopératives (petite mécanique, plastiques, textiles), enfin l'agriculture.

Ces réalisations sont d'importance inégale et l'on évoquera ici celles qui touchent à la santé en citant, pour mémoire, les résultats enregistrés par GPL. Cette usine moderne emploie 300 salariés, en majorité des femmes et produisait en 1985, 34 médicaments essentiels distribués dans 5 centres par 60 visiteurs médicaux.

L'objectif de GPL est la fabrication de médicaments dans le Tiers-Monde, à des prix inférieurs et avec une qualité égale ou supérieure à celle des produits des multinationales pharmaceutiques. Plus précisément, il s'agit d'être compétitif sur 6 des 12 médicaments les plus essentiels, de concurrencer les monopoles étrangers, de remplacer des importations par des productions locales.

La production de GPL couvre une moyenne de 5% du marché national,

dont 40% des sachets de réhydratation orale (3,6 millions de sachets) et 35% de l'ampiciline (soit 31,4 millions de capsules).

La recherche entamée en 1985 porte sur les activités des "paramédics".

Ces médecins aux pieds nus parcourent les villages lors de tournées quotidiennes où ils suivent, en passant chaque semaine, les femmes enceintes et les jeunes enfants. Outre cette surveillance régulière, ils assurent la couverture vaccinale systématique sur la base de fichiers constamment remis à jour. Les rappels de vaccination sont rigoureusement effectués. Dans chaque famille visitée, ils expliquent la mise en oeuvre simple d'une réhydratation par voie orale fabriquée dans la maison, ainsi que des éléments d'éducation nutritionnelle et, très discrètement, de contrôle des naissances.

En plus de leur régularité, ces tournées hebdomadaires dans les mêmes villages, mettant en rapport les mêmes personnes, se caractérisent par l'absence quasi totale de soins curatifs. Ceux-ci sont dispensés dans un sous centre ayant sous sa responsabilité sanitaire 20 à 30 villages. C'est là que résident les "paramédics", à raison de 6 ou 7, et c'est de là qu'ils partent chaque jour en tournée. Le sous centre abrite chaque semaine une journée de clinique durant laquelle sont soignés les malades identifiés durant les tournées des "paramédics". Là, les patients accèdent à des soins simples, voire à de la petite chirurgie, toujours distribuée par les "paramédics", supervisés par un médecin qui intervient en cas de difficulté. Le sous centre dispose d'un petit stock de médicaments (30 produits génériques), de matériel élémentaire pour les examens.

La troisième pièce de ce dispositif est constituée par l'hôpital de Savar. Cet hôpital de 30 lits dispose d'un bloc opératoire moderne, d'une importante pharmacie. C'est là qu'aboutissent les malades référés par les sous-centres. Les "paramédics" sont toujours en première ligne dans cet hôpital, mais ils sont appuyés par 5 médecins.

Ainsi, du village à l'hôpital, en passant par les sous-centres qui servent de relais, une bonne couverture spatiale est en théorie réalisée. Avant d'observer ce qu'il en est dans la réalité, essayons de caractériser les "paramédics" qui réalisent un travail de prévention dans les villages ou de

soins à proximité des villages.

Les "paramédics" sont des jeunes gens (3/4 de femmes) de 17 à 30 ans. Ils sont en grande majorité issus de familles nombreuses, modestes ou pauvres. Pour des raisons économiques ou familiales, ils ont souvent interrompu leurs études vers 14 ans. Au nombre de 46 pour le projet Savar, (il existe d'autres projets GK) leur formation dure un an, (dès 6 mois ils vont sur le terrain, encadrés). La rémunération des "paramédics" est faible puisqu'ils reçoivent en moyenne 600 takas, soit 200 FF environ. Engagés pour deux ans renouvelables, on constate un fort turn over parmi les "paramédics" (20% la première année, puis 5% chaque année).

Mentionnons enfin le système de couverture sociale dispensé. Moyennant une cotisation mensuelle, nulle, infime ou faible (maximum 6 FF), des consultations à 50 centimes et des médicaments gratuits, une sorte d'assurance sociale est proposée aux villageois par les "paramédics". Plus de 5.000 cartes sont ainsi utilisées ; la population est divisée par GK en trois groupes, dits "pauvres", "moyens", ou "riches", selon les terres dont dispose la famille considérée. Ce sont les "paramédics" qui proposent l'appartenance de telle famille à telle catégorie et leur appréciation est parfois contestée. Il reste que la propriété foncière semble à leurs yeux le critère le moins injuste et le plus facile à vérifier, puisqu'il est public.

Une étude sur l'intégration des agents de santé villageois et la participation de la population.

La recherche a porté sur les représentations de la santé des "paramédics" et des patients. On a analyse les représentations croisées des deux groupes : les prestataires de soins, et les villageois ; en soulignant plus particulièrement deux indicateurs sociaux qualitatifs ; l'intégration des agents de santé et la participation de la population.

L'intégration des "paramédics" de GK a été observée en suivant leurs tournées quotidiennes pendant deux mois. Les matériaux recueillis permettent de qualifier de positive l'intégration des "paramédics" dans les villages. A l'opposé de nombreux infirmiers du secteur public qui affirment en permanence une distance avec les patients, ou de certains infirmiers des structures privées qui sont paternalistes avec les malades, les jeunes

"paramédics" de Savar sont proches des villageois. Leur discours est plus démonstratif qu'éducatif, dans le sens où il n'implique pas une quelconque infériorité de ceux qui ne savent pas. La culture des villageois n'est jamais jugée ou remise en question, car la distance culturelle est faible entre les soignants et les soignés. Leurs genres de vie sont proches, similaires, et ils dispensent leurs connaissances simples sans en faire le support d'un statut social à affirmer, car ils sont aussi démunis que les paysans. Un rapport fonctionnel d'une grande neutralité sociale peut s'instaurer. Les "paramédics" répètent les mêmes geste d'hygiène, les mêmss conseils alimentaires sans impatience, ni agressivité. Ainsi la conviction d'avoir raison en terme de pratique de santé, n'entraîne aucun effet secondaire. Le message sanitaire est délivré de l'intérieur et à l'intérieur de la société. Il n'est plus message publicitaire télévisé, ni le discours prosélyte d'un expert face à des ignorants, virtuellement condamnés. Les "paramédics" de GK manifestent une remarquable capacité d'adaptation qui amène beaucoup d'ONG du Bangladesh à leur proposer des salaires supérieurs pour les débaucher. Elles y parviennent parfois dans la mesure où une dialectique naturelle s'installe, dans le temps, entre la conviction militante et une pauvreté économique sans perspective. La plupart des "paramédics", au terme de quelques années à GK, investissent leurs capacités et leurs qualités dans des emplois plus rémunérateurs. D'autres les remplacent. Ils gardent alors une qualité dans les rapports humains qui est particulièrement appréciable dans un pays aussi violent et inégalitaire que le Bangladesh.

A l'inverse de cette forte intégration, largement liée à une formation courte et à une pédagogie appropriée, la participation de la population apparaît modérément développée. Après avoir parcouru les mêmes villages, hors de la présence des "paramédics", l'anthropologue constate la prégnance des modèles culturels et sociaux antérieurs à l'action de GK. Comme dans tout projet de développement appelé nécessairement à modifier la société concernée, pour le meilleur et pour le pire, quelques riches propriétaires se sont avisés de la qualité des soins dispensés par GK, du faible coût de l'assurance sociale, et de la gratuité de plusieurs prestations.

Un praticien local (grame doctor), pharmacien à ses heures, autorise et encourage sa première épouse à utiliser les services de GK ;

alors que de son côté il exploite la crédulité des patients en leur vendant des produits inutiles ou dangereux. De quelques cas similaires, où c'est "l'intelligence des riches" qui prévaut, on ne saurait affirmer que GK ne profite qu'aux riches. Dans la région considérée, 86 propriétaires assurés à GK, ne sauraient faire oublier les 1.632 paysans moyens et les 3.559 paysans pauvres ou sans terre porteurs de cartes. Chaque carte permet la couverture de toute la famille.

Entre la stratégie économique de quelques nantis et les mobiles très passifs de quelques-uns des paysans sans terre qui n'ont aucun choix réel, ni aucune alternative, la plus grande part de la population manifeste que les service de GK se situent à l'intérieur d'une somme de choix thérapeutiques et elle revendique ce choix comme une forme de dignité sociale. L'achat d'une carte d'assurance médicale GK n'est un choix politico-social ou idéologique que chez quelques paysans pauvres selon la classification en usage. Pour la quasi totalité des paysans moyens et de nombreux "pauvres", les choix thérapeutiques se situent dans une stratégie familiale, sociale, économique. Le coût est rarement le facteur déterminant : habitudes familiales, relations de voisinage ou de dépendance vis à vis d'un propriétaire, déterminent fréquemment l'itinéraire thérapeutique à son début. C'est seulement pour des maladies graves que le choix médical prend en compte le coût et la qualité du service.

Le reproche le plus fréquemment formulé dans la population à l'encontre du système sanitaire de GK porte sur l'insuffisance de curatif et plus particulièrement l'absence de distribution de médicaments dans les villages. Comme ailleurs, le médicament est une valeur déterminante, autant symbolique que réelle. De là à déduire que GK distribue une "médecine de pauvres", c'est ce qu'affirment quelques villageois, qui présentent leurs choix thérapeutiques comme plus "distingués" au sens où l'entend Bourdieu.

L'extrême pauvreté de la plupart de ces paysans ne détermine donc pas sommairement des représentations sans rapports avec les valeurs de la société globale, sauf quelques familles, au seuil d'une sorte de déchéance radicale. Cette "option prioritaire pour les pauvres" qui constitue le choix idéologique de nombreuses actions engagées dans le Tiers-Monde de la part de théologiens de la libération aussi bien que chez des socialistes non chrétiens comme à GK, s'affronte à la réalité de conduites et de représentations sociales et culturelles qui résistent aux changements

proposés.

Ainsi, même soumis à une action sanitaire déterminée, répétée et suivie, il apparaît que les progrès en termes de prise de conscience des problèmes et de leurs solutions, sont très lents. La société globale pèse du poids de toute son histoire. Les modèles inégalitaires, les valeurs qu'elle prône, demeurent vivaces dans une population visitée quotidiennement par les "paramédics". Ces résistances sont l'occasion pour le chercheur en sciences sociales de réfléchir sur les conditions d'apparition de soit disant succès ou de soit disant échecs, plus exactement d'évaluer des réalisations et des difficultés concrètes.

A GK, comme dans toute forme de développement, l'idéologie joue un rôle déterminant. Ce sont évidemment des analyses partagées sur la société nationale, plutôt que des salaires de 250 FF par mois, qui motivent les "paramédics". Animée et fondée par le Dr. Zafrullah Chowdhury, figure politique majeure au Bangladesh, les membres de cette ONG partagent des convictions socialistes et s'appuient sur un marxisme de type maoïste. Envisagé à l'étranger comme une expérience de soins de santé primaires pour l'OMS, de santé communautaire pour les ONG chrétiennes, de médecine aux pieds nus pour d'autres, le centre de santé populaire de Savra est un cas d'une pertinence particulière pour s'interroger sur la notion de communauté et les idéologies participatives.

L'idéologie communautaire.

La société Bangladeshi est l'une des moins égalitaires qui soit. Où faut-il chercher plus d'inégalité et de violence, plus de corruption et de rapports de force, en un mot, moins de démocratie ? On assassine des paysans pour un lopin de terre, on tue son voisin pour les mêmes motifs, avec une déconcertante impunité pour peu que l'officier de police ait reçu un "bakchish". C'est dire que la vision idyllique des communautés rurales propre à certains militants européens n'entretient à peu près aucun rapport avec la réalité. De cette cruelle et évidente banalité, les membres de GK font leur affaire puisqu'ils travaillent dans leur propre société et ne sont pas victimes des stéréotypes dont les expatriés sont en général porteurs lorsqu'ils parlent de la société des autres.

La pièce la plus saillante du dispositif en place semble constituée à Savar par l'existence d'une communauté de membres du projet, engagés dans les activités sanitaires, éducatives, industrielles... Outre une "pédagogie propre" dans laquelle le savoir est perpétuellement transmis et jamais capitalisé (pour éviter de créer des statuts) et qui joue un rôle déterminant dans la qualité humaine des "paramédics", la communauté de Savar se caractérise par une position spécifique vis à vis de la société externe. Animés d'un nationalisme extrêmement vif, issu de la guerre de libération, les acteurs y apparaissent comme des combattants porteurs d'une critique social et historique. Il en résulte une certaine discipline qui permet d'obtenir certains résultats, dans une société globale livrée à l'anarchie. Beaucoup plus pragmatiques qu'idéalistes, les travailleurs de GK ne font pas des discours politiques dans les villages, convaincus qu'ils sont que l'amélioration de la santé, l'alphabétisation, sont la condition de toute "prise de conscience" de la part des paysans. Cohérents et efficaces en termes de pratiques, (les taux de mortalité et de morbidité sont sensiblement meilleurs dans cette zone que dans le pays), leur organisation communautaire semble la condition de leur dynamisme, tout comme elle trouve sa limite dans une société externe incontournable autant qu'animée par des valeurs différentes et contradictoires.

C'est justement là l'intérêt de cette organisation pour l'anthropologue et l'intérêt de la sociologie des ONG en général. Elle oblige à éviter les poncifs de l'angélisme ou du scepticisme. Elle amène à s'interroger à partir de matériaux concrets, sur la dialectique du micro social et de la société globale au-delà des approches formalistes telles que celles qui se fondent sur la dichotomie du haut et du bas ou du vertical et de l'horizontal. Elle nous invite à réfléchir sur le rôle et la place de l'idéologie dans le développement, une place probablement aussi importante que celle de la croissance économique longtemps seule considérée.

DEVELOPPEMENT INTEGRAL : LES EGLISES DU ZAIRE.

Susan ASCH
Université Paris V
Groupe de Sociologie des Religions

L'objet de cette communication sera a) d'établir le contenu de ce qu'il convient d'appeler la "logique chrétienne" pour b) situer celle-ci par rapport à une "logique du développeur" et à une "logique paysanne" et enfin, pour c) définir les paramètres qui permettraient de différencier entre "logiques chrétiennes" de formations religieuses, telles que sont les trois principales Eglises du Zaïre : "l'Eglise catholique" (romaine), l'"Eglise du Christ au Zaïre" (ECZ) (fédération de communautés protestantes) et l'"Eglise de Jesus-Christ sur Terre par le Prophète Simon Kimbangu" (EJCSK) (kimbanguiste) (1).

La "logique chrétienne" du "développement intégral".

Souvent négligée en raison de la portée parfois limitée des actions entreprises "au nom de l'Eglise", la "logique chrétienne" occupe néanmoins une place importante parmi les idéologies actuelles de développement. Elle se caractérise au Zaïre par la notion de "développement intégral", couramment employée dans les milieux chrétiens pour désigner leur approche "holistique" des problèmes de la promotion humaine, par opposition à une approche "matérialiste" réduite aux problèmes d'équipement et d'accumulation de biens.

Bref, le "développement intégral" se définit comme suit pour les trois grandes formations religieuses du Zaïre :

1/ L'Eglise catholique :

"Le développement ne se réduit pas à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme".
Pape Paul VI (2)

"Pour le chrétien, le développement doit être conçu comme "intégral", c'est-à-dire visant à promouvoir tout homme et tout l'homme".
P. René Beeckmans, s.j. (3)

2/ L'Eglise du Christ au Zaïre :

"This doctrine is none other than the salvation of the whole man in Christ with his soul, mind and body..."
Documents d'archives (4)

"Pourquoi le développement ?... L'Eglise, qui a le devoir d'apporter le salut à l'homme tout entier, ne peut pas rester inerte en s'occupant uniquement de la vie spirituelle, en négligeant ainsi une partie de l'homme que Dieu a créé et aime..."
H.M. Scholl,
Secrétaire, Bureau des Projets (5)

3/ L'Eglise de Jesus-Christ sur Terre par le Prophète Simon Kimbangu :

"Le développement, c'est l'homme. Et quand nous parlons de développement, il nous faut être conscient que ce qui prime, c'est le développement moral et spirituel, le développement intégral de tout l'homme et de toute l'humanité".
S.E. Diangienda Kuntima
Chef Spirituel (6)

Le "développement intégral" comporte ainsi toutes les dimensions complémentaires de la vie économique et sociale, politique et culturelle, morale et spirituelle (7), qui se recoupent avec les différents domaines d'activités où interviennent les Eglises du Zaïre : éducation, médecine, formation professionnelle, agriculture, élevage, etc.

Citons par exemple :

-a) les réseaux d'enseignement conventionnés : les Eglises initient la construction et sont chargées de la gestion des écoles primaires et secondaires, lycées, collèges, facultés théologiques et séminaires ;

-b) les réseaux sanitaires : catholiques, protestants et kimbanguistes, ils comportent des nombreux dispensaires et postes de secours, hôpitaux et cliniques ;

-c) les centres de formation professionnelle : des foyers sociaux avec cours d'alphabétisation, cours d'économie ménagère, des centres professionnels de vulgarisation agricole, de formations techniques ;
-d) les micro-projets de développement : quasi-innombrables en milieu rural où s'organisent projets pilotes, fermes agricoles, aviculture, pisciculture, élevage de bétail, etc, ainsi que des initiatives assez originales telles un centre de technologie intermédiaire, ou une force aérienne pour l'évacuation médicale de malades en brousse ;
-e) l'animation de la vie culturelle : maisons d'édition, librairies, livres, revues, bandes dessinées, disques, cassettes, émissions à la radio, à la télévision, etc, à travers laquelle s'exprime notamment la lutte contre la décadence des moeurs en milieu urbain, la psychose de la sorcellerie omniprésente, et la fatalité de la corruption dite "mal zaïrois" (8) ;
-f) l'animation de la vie sociale : réaffirmation de la morale chrétienne (9), organisation de communautés écclésiales de base, d'associations et de divers groupes d'activités paroissiales ;
-g) l'animation de la vie spirituelle : séances de prière, cultes, rites de passage, retraites, ainsi que toute la journée de dimanche qui est généralement réservé "pour l'Eglise" (10).

Quoique les chiffres disponibles au Zaïre ne peuvent qu'être présentés "sous toute réserve", à titre indicatif, en voici quelques uns :

Eglises du Zaïre :
Statistiques officielles et points de repère
(sous toute réserve)

1960 (population totale : 14.000.000)	Catholiques	Protestants (CPC - ECC - ECZ)	Kimbanguistes (EJCSK + div)
Adeptes	5.000.000	2.500.000	1.000.000
Education	1.200.000	350.000	15.000
Début d'activités (présence)	1880 (1491)	1878	1959 (1921)
Subventions aux écoles	1906	1948	1962
Bureau de développement	1969	1970	1970

(suite)

1980 (Population totale : 28.000.000)	Catholiques	Protestants	Kimbanguistes
Adeptes	13.000.000	6.000.000	3.000.000
Education	2.000.000	1.000.000	250.000
Santé	49 hôpitaux 199 maternités 61 dispensaires	60 hôpitaux + dispensai.	60 dispens. + sec.
Micro-projets (en cours) (1969-1980)	140 2.300 (total)	50 (est.) inconnu	100 (est.) indéterminé
1985 (Population totale : 35.000.000)			
Adeptes	16.500.000	12.000.000	5.000.000

Témoin de la tradition, porteur de la modernité, le "développement intégral" serait un véritable mot d'ordre de la "logique chrétienne".

Chrétiens, développeurs, paysans.

Or, la "logique chrétienne" se superpose à une vision du monde traditionnaliste (11), qui sous-tend la "logique paysanne", en même temps qu'elle se superpose à une vision du monde moderniste, qui caractérise la "logique du développeur". En fait, elle tente de s'imposer à tous, comme arbitre, par l'équilibre qu'elle établit entre besoins corporels et spirituels, entre approches matérialistes et idéalistes, entre conceptions modernistes et traditionnalistes.

Plus précisément, selon la "logique chréteinne", la vision du monde traditionnalistes de la "logique paysanne" insisterait sur l'importance du monde des forces invisibles qui régissent le monde des êtres visibles, tandis que la vision du monde moderniste de la "logique du développeur" renverserait ce déterminisme, pour remettre le pouvoir entre les mains des êtres qui, eux, manipulent les forces dans le monde.

Autrement dit, il s'agit ici d'une tentative de dépassement des déterminismes "de dernière instance" par la "logique chrétienne", qui schématise la "logique paysanne" réduite à un idéalisme simpliste, la "logique du développeur" étant à son tour réduite à un matérialisme vulgaire.

Selon la "logique chrétienne", la formation religieuse entend s'imposer non seulement dans ce que nous appelons le domaine de la superstructure idéologique (ce que d'autrs appellent le monde des forces invisibles) à travers son discours (doctrine, rite, symbole, cérémonie, morale), mais elle entend, tout autant, s'imposer dans le domaine de l'infrastructure socio-économique (le monde des êtres visibles) à travers sa pratique (écoles, dispensaires, projets agricoles).

Quoi qu'il en soit, la "logique chrétienne s'apparente à la fois à la "logique paysanne" et à la "logique du développeur" tout en conservant son identité propre. Il en est ainsi à cause de la double nature de l'Eglise, qui s'exprime ou agit tour à tour, voire simultanément selon les circonstances, comme "développeur" : institution dotée d'un pouvoir financier, ou "paysan" : communauté d'individus dotée d'une force de travail. En tant que "développeur", l'Eglise cherche à créer des activités rentables tandis qu'en tant que "paysan", elle cherche plutôt à renouveler sa force de travail.

Or, afin de tenir compte de cette double réalité, j'étais amenée à dédoubler mon regard pour considérer l'Eglise tour à tour comme institution religieuse en tant que telle, ce que j'appelle "Eglise-institution", et comme communauté d'adeptes, ce que j'appelle "Eglise-communauté" (12); En somme, la "logique chrétienne" est l'expression d'un processus dialectique qui implique à la fois "l'Eglise-institution", en fonction de ses intérêts propres et selon des critères modernistes de rentabilité financière propres à la "logique du développeur", et aussi "l'Eglise-communauté", en fonction des intérêts de ses membres et selon des critères traditionnalistes de la "rentabilité" sociale (individuelle, familiale ou communautaire) propres à la "logique paysanne".

Or, la "logique chrétienne" de ce qu'il convient d'appeler une "formation religieuse" (terme qui désignera l'ensemble : institution + communauté), ne saurait être identique selon qu'il s'agit d'une "formation religieuse" catholique, protestante ou kimbanguiste, et ceci, malgré les convergences inévitables ; d'où, l'exigence de parler désormais, dans chaque domaine d'activité et sans perdre de vue la profondeur du champs historique, de "logiques chrétiennes" au pluriel.

Logique(s) chrétienne(s) au Zaïre.

Au-delà de leurs convergences certaines, pour tenir compte de leurs divergences éventuelles, comment différencier entre les "logiques chrétiennes" catholique, protestante et kimbanguiste ?

Je propose d'adopter une triple démarche historique (constitution d'un fonds d'archives de publications, de documents inédits et d'entretiens in situ), empirique (collecte ou établissement de données chiffrées) et analytique (définition de certains paramètres capables de mettre en relief ces divergences éventuelles).

Or, il s'est avéré que si la première (en cours) est ardue mais réalisable (mais trop vaste pour qu'il en soit question ici), la deuxième ne pourrait guère s'envisager que sous réserve et d'une façon incomplète. Car si l'Eglise catholique publie régulièrement un bilan de toutes ses réalisations (13), et qu'en ce qui concerne l'EJCSK, il suffirait de comptabiliser et de mettre à jour des données constituées au cours de mes propres recherches (14) ; par contre, il serait actuellement impossible de réunir des données comparables pour la soixantaine de communautés membres de l'ECZ, dont les services ne comptabilisent actuellement que certains projets en cours (15).

Quant à la démarche analytique, je propose d'ores et déjà d'entamer la définition des premiers paramètres, qui pourraient servir à différencier entre "logiques chrétiennes" catholique, protestante et kimbanguiste : échelle d'intérêt (individuel - collectif), origine de ressources (exogène - endogène), modes de travail (entrepreneuriat - salariat - bénévolat) et rentabilité finale (économique - sociale) :

LES TENDANCES DE LA "LOGIQUE CHRETIENNE"
DES PRINCIPALES FORMATIONS RELIGIEUSES AU ZAIRE
(C = Catholique, P = Protestant, K = Kimbanguiste)

	"logique du développeur"		"logique du paysan"
Echelle d'intérêt	individuelle P	- mixte - C	collective K
Origine de ressources	exogène C, P--I	- mixte - (P) (K)	endogène I---K
Mode de travail	entrepreneuriat C, (P)	salariat I---P (K)	bénévolat I---K
Rentabilité finale	économique P	- mixte - C	sociale K

Remarquons d'abord ceci, qui concerne la "logique kimbanguiste" l'EJCSK serait la formation religieuse qui détient le maximum de projets communautaires collectifs dans tous les domaines, animés par telle ou telle association, telle ou telle mission, au niveau des collectivités locales. La plupart de ses ressources sont d'origine endogène, générées ou "récoltées" par des cotisations mensuelles des adeptes ou des collectes compétitives, "nsinsani", lors desquels associations ou les paroisses rivalisent pour apporter les sommes les plus importantes. Toutefois, l'assistance financière et technique s'est sensiblement accrue au cours des années soixante-dix, esquissant une tendance vers une dépendance croissante vis-à-vis de ses ressources exogènes, ce qui risquait de porter atteinte à la réputation d'autosuffisance et d'autonomie dont l'Eglise pouvait légitimement se vanter. A l'intérieur de l'Eglise, le bénévolat quasi-généralisé parmi les kimbanguistes se fait progressivement remplacé par le salariat, en ce qui concerne surtout les hommes : maçons, charpentiers, enseignants, infirmiers, agronomes. Par contre, le bénévolat reste plutôt la règle en ce qui concerne le travail des femmes : animatrices de foyer, instructrices d'alphabétisation, cultivatrices (par équipes), main d'oeuvre de construction, qui gagnent leurs revenus ailleurs, dans l'agriculture et le petit commerce. Les tentatives de maintenir le bénévolat intégral se sont d'ailleurs heurtées à des plaintes émises par les intéressés dès que les ressources de l'Eglise le permettaient. Enfin, la finalité sociale de la quasi-totalité des projets kimbanguistes ne fait aucun doute ; d'ailleurs, même lorsqu'une rentabilité économique est visée, il n'y a guère de succès et la liste des échecs serait longue.

Par contre, pour cerner la "logique protestante", vaudrait-il mieux préciser que l'Eglise du Christ au Zaïre compte deux grandes tendances selon l'origine missionnaire ou locale de ses communautés membres, parmi lesquelles la première prédomine pour ce qui concerne la définition de la "logique protestante" de l'ensemble de la formation religieuse (l'ECZ). Par conséquent, celle-ci aurait nettement tendance à encourager le salariat au sein des projets pilotes protestants en vue de solliciter l'ambition individuelle de l'entrepreneur par

le biais d'un investissement exogène (75% des recettes globales de l'ECZ) destiné à générer du profit dans un but de rentabilité strictement économique.

Quant à la "logique catholique", rappelons que l'Eglise catholique est engagée dans un très grand nombre de projets divers, d'où le caractère mixte de ses objectifs sur l'échelle des intérêts et en ce qui concerne la rentabilité finale de ses engagements. Toutefois, il est de notoriété publique que ses principales ressources demeurent plutôt exogènes au Zaïre, bien qu'un tel constat soit invérifiable car la comptabilité catholique reste inaccessible. Par contre, un micro-projet catholique aurait tendance à favoriser l'initiative privée de l'entrepreneur individuel, qu'il soit en milieu urbain ou rural.

Par conséquent, d'après ces premiers paramètres, il paraît que la "logique kimbanguiste" se rapprocherait plus d'une "logique paysanne" que la "logique protestante", "catholique" ; et que celles-ci se rapprocheraient plutôt d'une "logique du développeur", ce qui correspondrait grosso modo à une prédominance relative de "l'Eglise - communauté" au sein de l'EJCSK, par rapport à celle de "l'Eglise - institution" au sein de l'Eglise catholique et de l'Eglise du Christ au Zaïre.

Conclusion.

La "logique chrétienne", qui pourrait se définir à travers le discours du "développement intégral", s'apparente à la fois, ou tour à tour, à une "logique du développeur" et à une "logique paysanne", bien qu'elle conserve son identité propre ; et la formation religieuse se présente comme un ensemble "d'Eglise-institution" et "d'Eglise-communauté". Tel est le cas des trois principales formations religieuses au Zaïre : catholique, protestante et kimbanguiste. Outre ces convergences, il y a des divergences entre "logiques chrétiennes" décelables à l'aide des paramètres d'échelle d'intérêt, origine de ressources, modes de travail et rentabilité finale, qui indique une nette prédominance de l'Eglise-institution sur l'Eglise-communauté dans la définition de la "logique catholique" et de la "logique protestante", tandis que la "logique kimbanguiste" présenterait la tendance inverse.

Or, ces premiers résultats analytiques confirment les premiers résultats historiques et empiriques, qui indiquent que le poids de l'héritage colonial continue à peser lourdement sur les trois grandes formations religieuses au cours des années soixante et soixante-dix, mais que leurs divergences, encore préservées au niveau de "l'Eglise-institution", ont plus récemment tendance à s'estomper au niveau de "l'Eglise-communauté" en faveur d'un nouvel oecuménisme, qui surgit au Zaïre sous les effets conjugués d'une revalorisation de la "tradition", face à une "modernité" tenue pour responsable de la crise (16), aux effets à long terme de la campagne nationaliste en faveur de l'"authenticité" (17), à un réveil de l'activité des sectes politico-religieuses illégales qui débordent le cadre des institutions officielles (18). Associées à la remontée de la "logique paysanne", ces tentatives de rééquilibrage comme réponses à la crise proviennent de l'échec subi par la "logique du développement" identifiée à divers degrés, à tort ou à raison, aux trois formations religieuses.

NOTES

(1) Voir S. Asch, *L'Eglise du prophète Kimbangu : de ses origines à son rôle actuel au Zaïre*, Karthala, Paris, 1983, 350 p. Ce texte contient notamment l'analyse d'un premier recensement des activité socio-économiques de l'EJCSK au Zaïre (pp 181-283) essentiellement réalisé sur place au cours de l'année 1976 à partir de recherches et d'enquêtes effectuées à l'origine dans le cadre d'une thèse de doctorat de 3ème cycle intitulée "Religion et Développement : l'exemple de l'IEJCSK au Zaïre", Université de Paris V rené Descartes (EHESS), 2 vol., Paris, 1980, 450 p. La présente s'inspire à la fois de ses travaux antérieurs ainsi que d'un projet de recherche comparative en cours, dans le cadre duquel s'est effectués en 1985 une étude préliminaire in situ auprès des trois Eglises.

(2) "Popularum Progressio" (14), le 26 mars 1967.

(3) *Le développement des peuples : Popularum Progressio, Lettre du Pape Paul VI, in* Notes et Commentaires du P.R. Beeckmans, Editions St Paul Afrique, Kinshasa 1977, p. 23.

(4) Eglise du Christ au Zaïre, Office of Projects, "Participation of the Church of Christ in Zaïre in the development of the Nation 1976-1980", Kinshasa, 1976.

(5) H.M. Scholl, "La participation de l'ECZ au développement du pays", 2-5 mai 1973, Secrétaire, Bureau des Projets, Kinshasa, p. 12.

(6) *Le racisme et le développement*, editions Kimbanguistes, Kinshasa 1972.

(7) Mgr. Bakola wa Ilunga, Archevêque de Kananga, *Conditions et voies du développement intégral du Zaïre,* coll. "Ponts", n° 1, Editions de l'Archidiocèse, Kananga 1985, 36 p.
(8) "Déclaration des Evêques du zaïre : appel au redressement de la nation", D.I.A. 5/11/78, *La Croix* 26/9/78 ; "Notre foi en l'homme, image de Dieu", déclaration du Comité permanent des Evêques du zaïre, session extraordinaire du 15-23 juin 1981, Conférence Episcopale du Zaïre, Kinshasa 1981, 29 p, *La Croix* 28/7/81, *Le Monde* 28/7/81.
(9) Parmi les plus strictes, la morale kimbanguiste, qui détermine un véritable style de vie, contient notamment l'interdiction de boire de l'alcool, de fumer du tabac ou du chanvre, de danser, de dormir nu, de se baigner nu, de mentir, de se mettre en colère, de commettre le vol ou l'adultère (voir les "Statuts" de l'EJCSK, faits à Kinshasa, le 5 mars 1960, art. 9 cités in Asch 1983 -op.cit.-, pp 11-2,139).
(10) C'est le samedi après-midi, qui est réservé "pour l'Etat", alors que toute circulation automobile est interdite, et se déroulent les travaux collectifs d'utilité publique bénévoles (le "salongo").
(11) J. Kimpianga Mahaniah, *La maladie et la guérison en milieu kongo,* Editions CVA, CEDI (Editions protestantes), Kinshasa 1982, 211p ; Mulago gwa Cikala M., *La religion traditionnelle des Bantu et leur vision du monde,* FTC, Kinshasa 1980, 240 p ; P. Tempels, "Bantu Philosophy", *Présence Africaine,* Paris 1959 (imprimatur 1945), 189 p.
(12) S. Asch, "Contradictions internes d'une institution religieuse : l'EJCSK au Zaïre", in *Archives de Sciences Sociales des Religions,* n° 52/1, Paris 1981, pp. 99-124.
(13) Service des Statistiques de l'Episcopat du Zaïre, *Annuaire de l'Eglise Catholique du Zaïre,* Editions du Secrétariat Général, Kinshasa.
(14) Outre des documents d'archives inédits, la partie de mon ouvrage (op. cit. 1983:183-283) traitant d'une partie de ces données, et la mise à jour, qui s'est amorcée au cours d'un dernier séjour en 1985.
(15) Groupement Technique Central de l'Eglise du Christ au Zaïre, "Rapport des Travaux", Secrétariat Général, Kinshasa.
(16) S. Asch, "Institution religieuse et religion populaire : l'exemple du kimbanguisme", 18ème Conférence Internationale de Sociologie des Religions, *Religion et Modernité,* Leuven/Louvain-le-Neuve, août 1985.
(17) Ngindu M., "Le propos du recours à l'authenticité et le christianisme au Zaïre", in *Cahiers des Religions Africaines,* vol. 8, n° 16, juillet 1974, pp. 209-230 ; Buakasa T.K.M., "Religions et projets de société" in *Authencicité et Développement,* Colloque national sur l'authenticité, 14-21 septembre 1981, *Présence Africaine,* Kinshasa 1982, pp. 271-286.
(18) S. Asch, "Zaïre : à la recherche d'un équilibre des forces", "Le religieux et le politique dans le monde contemporain", Colloque du Forum International du Politique, Paris, les 21-22 février 1986.

DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET MYTHE DE LA COMMUNAUTE ; MYTHE DE LA COMMUNAUTE ET MYTHE DE L'ANTHROPOLOGIE : L'EXEMPLE DE LA POLITIQUE COMMUNAUTAIRE MALGACHE DU FOKONOLONA DE 1973.

Gérard ROY
ORSTOM - Département H

Il y a une sorte de problématique-thèse sur le rapport entre développeurs et anthropologues, à propos de la relation des uns et des autres aux sociétés paysannes, aux politiques de développement dont elles sont l'objet, aux résultats de ces politiques, et à l'appréciation de ces résultats. Il existerait deux mondes séparés, le monde des décideurs-développeurs et le monde des anthropologues. Le premier serait ignorant des sociétés paysannes, le second en aurait le secret. Le premier construirait des projets et mettrait en oeuvre des politiques de développement dans une méconnaissance des populations rurales, et porterait en lui l'échec ; le second observerait ce que deviennent projets et politiques et aurait la compréhension des échecs... Et, semble-t-il, le secret d'un autre devenir, qui pourrait être utilisé pour une autre politique, pourvu qu'une collaboration s'établisse entre développeurs et anthropologues.

Est-il bien vrai qu'il existe deux mondes séparés, un monde des développeurs et un monde des anthropologues ? Est-il bien vrai que les relations entre eux "ont été dans l'ensemble lointaines" ? L'observation sur un temps court d'une politique de développement (projet, résultats, analyse) peut en effet justifier cette assertion, mais en se plaçant sur une période longue, ne peut-on trouver des arguments pour démontrer que la pensée des développeurs trouve à s'alimenter à une pensée anthropologique antérieure,

élaborée à partir d'analyses de terrain ? N'existe-t-il pas, non une pensée anthropologique, mais des pensées anthropologiques, c'est-à-dire des anthropologues ayant des lectures différentes d'une même réalité ? En conséquence, ne vaudrait-il pas mieux parler d'un monde d'anthropologues et de décideurs et d'un autre monde d'anthropologues et de décideurs, anthropologues et décideurs ayant, à l'intérieur du même monde, à voir les uns avec les autres, dans des relations à définir...?

Est-il réaliste cependant d'imaginer une collaboration entre décideurs et anthropologues, à partir d'une connaissance anthropologique ? Si la pensée des décideurs peut trouver à s'alimenter à des conclusions anthropologiques, faut-il en conclure que l'anthropologue peut influer de façon décisive sur le décideur ? Le politique ne décide-t-il pas selon des critères qui lui sont propres, à un moment donné ?

Quel est le rôle de l'anthropologue dans le développement ?

1. Développement communautaire et mythe de la communauté.

1. Le projet de développement communautaire de 1973.

Le projet est celui de la structuration du monde rural en vue de la maîtrise populaire du développement. La maîtrise populaire du développement, c'est le devenir de la société rurale entre les mains du "peuple", c'est le "peuple" organisé, dans une construction locale, régionale et nationale pour contrôler les différents secteurs de l'économie à tous les niveaux. La volonté est de faire en sorte que le pouvoir n'échoie pas "à une nouvelle minorité", mais "à la majorité, au peuple". Les mots d'ordre sont Malgachisation et Démocratisation.

La question centrale dans un tel contexte est celle de la définition du "peuple". Qu'est-ce que le peuple ? C'est le "Fokonolona", c'est-à-dire la population paysanne. Et qu'est-ce que le Fokonolona ? "C'est une communauté par essence" :

> "Il est manifeste que la nouvelle structure dont il s'agit, et puisqu'elle se fonde sur la communauté par essence qu'est le Fokonolona, sera également communautaire. Cette notion de communautarisme n'est pas un élément étranger à la nature et à la

forme de la société malgache. En fait, mises à part les enclaves urbaines, la vie communautaire constitue une des composantes fondamentales de la culture malgache..." (p. 54, Texte officiel).

Les discours officiels explicitent cette notion : il existe une unité essentielle entre les membres du même fokonolona, et entre les fokonolona, et de cette unité doit découler l'union. (l'unité : le partage des mêmes ancêtres et du même Dieu).

En application de cette définition, l'organisation de la population paysanne doit reposer sur les principes suivants : il appartient à la population Fokonolona de se déterminer elle-même quant au choix de ses responsables et quant à la définition du cadre de sa vie quotidienne (économique, juridique, sociale), à l'écart de toute intervention extérieure (de partis politiques ou de gouvernement).

L'attente est à la désignation des leaders "naturels" de la société villageoise et à la coopération des forces et des intérêts, dans des conventions librement établies. Au plan de l'économie nationale, l'attente est à une orientation socialiste, sous le contrôle des hommes choisis par les fokonolona.

2. Les résultats au lendemain immédiat de la mise en place de la politique Fokonolona dans une région des Hauts-Plateaux.

Dans le climat de liberté d'expression qui est celui qui découle du parti-pris de laisser faire la population Fokonolona, on voit apparaître non pas une conception de l'unité et de l'union mais deux. Cependant, l'une s'exprime en sourdine si l'on peut dire tandis que l'autre s'exprime avec force et est dominante. "Parole de pauvres est pointue mais non tranchante" dira-t-on sur le moment. Une minorité de la population fait référence à l'unité chrétienne "entre nous d'un même village" et voit dans les responsables de la paroisse, protestante ou catholique, les dépositaires "naturels" du nouveau pouvoir local proposé : ils se trouvent que ce sont les plus riches, au mépris de la position généalogique dans la famille élargie ancestrale, et aussi de la position de caste. La majorité de la population fait référence à l'unité ancestrale "entre nous même famille" et voit dans les plus âgés les dépositaires "naturels" du nouveau pouvoir local proposé,

tout en admettant que ce nouveau pouvoir puisse être délégué aux plus riches, mais par la famille élargie et sous l'autorité des aînés. Il se trouve que cette majorité, ce sont les plus pauvres.

Cette opposition prend toute sa force dans les discussions à propos de l'union qui doit s'inscrire dans les différents articles de la convention Fokonolona. La minorité aisée met en avant une union des intérêts privés, la majorité veut revenir à l'union des forces ; la minorité veut limiter la convention à une solidarité au moment de la mort, la majorité veut y inclure les festivités du moment du Retournement des morts (le Famadihina) ; la minorité veut inscrire le respect des droits de chacun (l'union entre nous c'est que chacun respecte les biens de chacun...) la majorité s'y oppose ; la minorité veut sceller la convention par la prestation de serment sur la Bible, la majorité veut le faire selon les coutumes ancestrales où le tombeau joue un rôle majeur...

Dans une liberté réelle de conclure ou de ne pas conclure une convention entre tous les villageois, il n'y aurait pas de convention possible entre tous les membres du Fokonolona. Mais il doit y avoir convention : les plus pauvres, les "ancestraux" se soumettent, dans une sorte d'acceptation passive. C'est dans le fonctionnement concret de la convention que vont apparaître les heurts et les désaffections.

On notera ici la contradiction qui existe à un autre niveau : l'économie villageoise est conservée dans sa consistance économique actuelle : petite propriété parcellaire et petite production marchande. Le pouvoir échoit "naturellement" à ceux qui le détiennent déjà sur le terrain économique et sociale... Les secteurs du transport, du commerce, de la transformation des produits, de la production industrielle, sont nationalisés, avec une intention socialisante sur le long terme... Ce qui brise la possibilité d'une accumulation marchande capitaliste... tandis que le pouvoir échoit à ceux qui sont le moins bien placés pour contrôler une économie étatisée... L'idéologie communautaire et l'idéologie socialiste mariées ensemble engendrent une situation curieuse...

3. Une analyse anthropologique de la communauté Fokonolona et la compréhension de la politique fokonolona et de ses résultats.

A la veille de la révolution de 1972, un travail anthropologique construit d'abord sur le recueil de la conscience de la population fokonolona de la situation vécue aboutit à ceci : toute la société paysanne, dans chacun de ses membres, est parcourue par le leit-motiv de la crise de la communauté "entre malgaches". Cette crise de la communauté s'exprime en relation avec le constat de la crise économique, dans la mesure où la crise économique se projette comme le résultat de la crise de la communauté, selon la logique suivante : l'unité crée l'union - il existe une séparation entre dirigeants et dirigés malgaches dont l'origine se trouve dans les partis politiques - il faut supprimer les partis pour retrouver l'unité, et par là l'union et, par l'union, le bien-être de tous. Il y a donc deux idées présentes :

1/ l'idée d'une communauté latente, présente, là entre malgaches, que l'on peut retrouver ;

2/ l'idée d'une relation entre unité et union : c'est l'unité qui crée l'union.

Sur le premier point, il y a donc une aspiration commune au changement qui s'exprime dans l'attente de la création d'une communauté. La question qui se pose est de savoir si cette aspiration commune chez tous est une aspiration identique en chacun. Une écoute plus attentive de la population villageoise montre qu'il n'en est rien. Pour les uns, qui sont minoritaires, la crise de la communauté se situe seulement sur le terrain politique, entre dirigeants et dirigés ; il n'y a pas crise de la communauté dans la société paysanne. Pour les autres, qui sont majoritaires, il y a crise de la communauté politique, mais il y a crise également de la communauté entre paysans, qui s'exprime comme une crise de la communauté familiale ancestrale. Et à la politique vient s'ajouter la religion comme élément diviseur entre malgaches.

C'est que les plus riches, la minorité, a rejeté les ancêtres comme médiateurs de la communauté pour ne plus reconnaître que le médiateur abstrait, Dieu. Pour eux, la communauté à créer entre malgaches est une communauté politique entre dirigeants et dirigés sur le modèle de la communauté chrétienne dont ils sont les adeptes dans la société villageoise. Tandis que pour les autres, la majorité, la communauté à retrouver est une communauté entre membres de la même famille construite sur les ancêtres,

communauté étendue à toutes les familles et, dans un englobement plus vaste, les dirigeants et les dirigés, par le truchement de médiateurs ancestraux de plus en plus lointains et unifiant.

Il y a donc deux conceptions de la communauté à l'oeuvre dans la société paysanne et non pas une seule. La communauté ancestrale, regroupant principalement les pauvres, est cependant dans une relation de dominée par rapport à la communauté chrétienne. Ce n'est que dans le contrepoids d'un pouvoir extérieur qu'elle pourrait trouver une expression égale. (Une analyse plus poussée montrerait le fondement de cette séparation : les plus pauvres trouvent dans la communauté ancestrale une existence sociale non liée à l'avoir mais à l'être généalogique, et une réciprocité directe, tandis que dans la communauté chrétienne la position en richesse détermine la place sociale, et le frère de sang devient interchangeable avec tous les frères en Jésus-Christ...).

Sur le second point, "l'unité crée l'union", le travail anthropologique permet la critique de cette idée selon laquelle c'est l'absence d'unité qui engendre l'absence d'union. En se plaçant dans une perspective historique, on mettra à jour que :

- l'absence d'union constatée dans la société paysanne est le résultat de la dissolution des conditions matérielles qui existaient dans le passé et la rendait possible ; moyens techniques et circulation de l'argent ont conduit à la séparation et à la différenciation : la communauté fokonolona ne se reproduit plus dans les mêmes conditions et la forme d'existence de la famille a changé ;
- l'unité, ou plutôt l'absence d'unité constatée, est l'expression d'un changement idéologique et social rendu possible par les transformations économiques de la famille et par la proposition d'un univers et d'une communauté religieuse nouveaux, le changement s'accomplissant selon une logique à expliciter (dans laquelle entrent en jeu l'économique, le religieux et le politique dans une périodisation déterminée.

Le moment actuel de la "communauté fokonolona", moment où la politique gouvernementale de la communauté fokonolona va être proposée, se caractérise donc par :

- la coexistence de deux communautés sur le plan idéologique, dans un rapport de soumission de l'une à l'autre ;

- une impossibilité du retour à une union et une unité anciennes.

Cette forme constitutive admet théoriquement plusieurs formes d'évolution possibles :

- l'approfondissement de la séparation et de la différenciation entre les familles restreintes par le développement de l'économie marchande et de l'émergence progressive de la communauté chrétienne comme seul cadre de communication et de regroupement des familles...
- le développement de la contradiction entre riches et pauvres par une organisation des pauvres sur la base d'une critique de l'idéologie de la communauté ancestrale et la proposition d'une modification des rapports de propriété et de production ;
- ou bien une politique "communautaire", niant l'existence de contradictions au sein de la société villageoise, reprenant le leit-motiv d'une communauté entre malgaches, et l'idée que l'unité crée l'union, et s'en remettant aveuglément à la pratique pour faire surgir une réalité dynamique originale...

Nous avons vu les conséquences de cette dernière hypothèse : le refus de choisir est un choix ; mais un choix qui n'est pas fait dans la lucidité de la forme constitutive concrète de la société fokonolona enferme la réalité dans tous les aléas de l'empirisme.

L'analyse anthropologique pourrait s'arrêter là, dans une position avantageuse de l'anthropologue face au développeur. On se trouve dans la logique de la problématique-thèse dont nous avons parlé dans contre introduction. Cependant des questions surgissent : n'existait-il pas des analyse anthropologiques de la société fokonolona dans le moment où les développeurs ont conçu leur projet de développement communautaire ? Ne trouve-t-on pas dans les années antérieures une pensée anthropologique, mettant en avant l'existence d'une "communauté fokonolona" essentielle, à laquelles les développeurs ont pu alimenter leur propre pensée. Par ailleurs, s'il existait d'autres pensées anthropologiques proches de celle qui vient de s'exprimer là pour critiquer la politique de 1973, pourquoi les développeurs y sont-ils restés étrangers ? Quel est donc le lien entre anthropologues et décideurs et quel est le rôle de l'anthropologie ?

II. Mythe de la communauté et mythe de l'anthropologie.

1. La politique communautaire des développeurs a pu trouver à s'alimenter à une pensée anthropologique "communautaire" pour le développement.

Le travail de l'anthropologue Georges Condominas sur le Fokon'olona en Imerina (*Fokon'olona et Collectivités rurales en Imelina*, Ed. Berger-Levrault 1960) est construit sur la démonstration qu'il existe une communauté opératoire dans la société paysanne, pour autant qu'on sache la discerner.

> "En fait, comme le démontre G. Condominas dans le présent ouvrage, le Fokonolona Merina lui-même, n'est pas cette assemblée de village à base territoriale que nos juristes assimilateurs ont voulu y voir, mais un système parental à base clanique, un Foko, comme partout ailleurs..." (2).
>
> "De notre enquête sur le terrain, c'est le lien de parenté, qui, unissant autour de la tombe d'un ancêtre commun, les habitants d'un même cillage ou de plusieurs villages, nous a paru marquer le trait essentiel, encore vivace du Fokonolona..."(3).
>
> "Les promoteurs du mouvement des Collectivités Autochtones Rurales (CAR) ont invoqué pour fondement de cette expérience l'antique institution merina du Fokonolona qu'ils prétendaient vouloir rénover. Malheureusement, leur point de départ reposait sur une erreur, ce qu'ils appelaient en effet Fokonolona n'était pas ce que celui-ci est en réalité, c'est-à-dire un clan, mais une création récente, le "quartier", partie du canton, c'est-à-dire une aire administrative. Le comportement des individus au sein des deux groupes est très nettement différent : dans le premier cas, les liens partent des relations primaires qui unissent les différents membres du groupe, ils apparaissent à ceux-ci comme "naturels" obligatoires, nés de l'appartenance à une "famille". Dans l'autre, le regroupement émane du pouvoir central : c'est en tant que "sujets" d'une administration qu'on fait partie de ce groupe ; le regroupement des gens du quartier vient de l'extérieur alors qu'on appartient à un clan par sa naissance. Or, l'expérience avait été lancée en invoquant "qu'ainsi on retrouverait l'antique "esprit du Fokonolona", esprit d'entraide et de coopération" (4).

"Etant donné l'ampleur des transformations que l'on espère obtenir dans ce domaine (la transformation du paysannat), il est indispensable d'envisager dès le début une action d'ensemble sur le milieu, bref de renforcer cette création d'un programme de développement communautaire ou de "collectivité" (community development)" (5).

L'idée d'une "unité" entre les membres du fokonolona, originelle, et d'une "union" découlant de cette unité est donc complétement présente dans l'analyse anthropologique ; ainsi que l'idée qu'il suffit au pouvoir politique de la laisser s'exprimer pour qu'elle devienne parfaitement opératoire...

2. De la relation entre anthropologues et décideurs à l'intérieur d'un même monde à l'existence de mondes séparés d'anthropologues et de décideurs...

Ainsi, l'idée de l'existence de deux mondes séparés, le monde des développeurs et le monde des anthropologues, si elle a quelque apparence de pertinence sur un temps et un lieu d'observation courts, en a beaucoup moins sur la longue période. Il y aurait donc des liens, il y a donc des relations entre anthropologues et décideurs, contrairement à la problématique-thèse que nous avons résumée en introduction de ce travail. Est-ce si simple cependant ?

Se pose en effet la question soulevée par l'analyse anthropologique critique de la politique de développement communautaire de 1973 : il s'agit bien d'une autre analyse anthropologique... Et nul doute qu'il pourrait exister, voir qu'il existe, une analyse anthropologique différente de cette même politique... D'autre part, l'analyse anthropologique critique de la "communauté fokonolona" que nous avons proposée existait au moment où les développeurs de 1973 ont élaboré leur politique de développement... (Voir le courant anthropologique progressiste autour de G. Althabe, dont nous faisions partie...). Qu'est-ce à dire ?

D'une part qu'il existe par rapport à une situation donnée, non pas une analyse anthropologique mais des analyses anthropologiques.

En second lieu, qu'il existe des affinités, des univers partagés entre des anthropologues et des politiques-développeurs.

En troisième lieu, que, face à des analyses anthropologiques différentes d'une même réalité, ce n'est pas l'anthropologue qui peut influer de façon déterminante, mais c'est bien le politique qui décide, en fonction de déterminations multiples, une certaine analyse anthropologique pouvant alimenter à un moment donné une certaine politique.

Une dernière question : l'analyse anthropologique "progressiste" est semble-t-il à l'oeuvre dans la politique malgache depuis 1975, quelle analyse l'anthropologue, progressiste ou non, en fait-il aujourd'hui ? Avant de désigner les développeurs comme responsables d'un devenir jugé "désastreux" des sociétés rurales malgaches ou non malgaches, n'avons-nous pas à nous interroger sur nos analyses et sur nous-mêmes ? Moins de certitudes et plus d'interrogations, telle est sans doute la leçon de l'histoire récente des analyses anthropologiques à propos du développement.

NOTES

(1) Pour la présentation de la population (familiale, religieuse, économique, etc) on se reportera à G. Roy, *Familles paysannes malgaches dans la tourmente coloniale et néo-coloniale*, ORSTOM, 98 p.
(2) H. Deschamps, in présentation de l'ouvrage, p. 6.
(3) op. cit., p. 24 et 112.
(4) idem, p. 191.
(5) idem, p. 187

IDENTITE DU DEHORS, IDENTITE DU DEDANS.
LES ABORIGENES DES KIMBERLEYS.

Bernard MOIZO
Université de Canberra
Australie

I. Politiques gouvernementales et aborigènes : définir quelle identité.

Avant d'évaluer les problèmes posés par la politique d'autogestion, il est nécessaire d'aborder dans une perspective historique les politiques gouvernementales élaborées en fonction de programmes précis destinés aux populations aborigènes. Il n'est pas dans mon intention de retracer l'historique des relations raciales en Australie, mais plutôt d'évoquer brièvement comment ont été perçus puis définis les Aborigènes au fil des programmes gouvernementaux. La différence raciale qui opposa deux peuples distincts, les colons anglo-saxons aux Aborigènes, fut combinée dès la fin du XIXème siècle avec une autre distinction établie cette fois-ci au sein même de la population noire. Cette distinction basée sur l'apparence physique ne reconnaît comme Aborigènes que les individus de pure race (full blood) par opposition à ceux appelés les sang-mêlés (half caste), issus d'unions entre femmes aborigènes et Européens. Cette différence arbitraire a servi de support à la politique d'assimilation officiellement en vigueur jusque dans les années 50 (Coombs 1978). Le problème des définitions et re-définitions successives des Aborigènes est très complexe mais le critère racial est sans doute celui qui engendra le plus de controverses tant au sein des populations concernées que parmi les milieux scientifiques où il fait encore couler beaucoup d'encre (Cowlishaw 1986).

Le but ultime de la politique d'assimilation était de fondre la totalité des Aborigènes à la population blanche, même si à l'origine un petit noyau d'individus de pure race fut volontairement préservé à des fins scientifiques. Pour parfaire la politique d'assimilation, les enfants métissés étaient enlevés à leur famille, placés dans des orphelinats à proximité des centres urbains, puis plus tard mariés avec d'autres sang-mêlés sous certaines conditions. Il sont à l'origine de la population urbaine aborigène.

Entre 1950 et 1960, même si la distinction pure race/sang-mêlés reste l'attitude officielle, le gouvernement lui adjoint une politique de protection. La majorité de la population de descendance aborigène (les sang-mêlés), perçue et décrite comme une population en "transition" (Weaver 1984:187-8) est toujours appelée à être intégrée ; cependant, les "vrais" Aborigènes -en fait, selon la distinction basée sur une idéologie raciste, les full-blood furent longtemps les seuls Aborigènes reconnus- dans le cadre d'une politique de protection issue du gouvernement central, sont marginalisés tant spatialement (réserves), qu'économiquement (rations alimentaires) (Altman 1984:24). C'est seulement au début des années soixante que la définition officielle des Aborigènes va changer. Il s'agit même d'un changement radical, en apparence, si l'on considère qu'au lieu de retenir les critères raciaux, cette définition fut basée sur des critères culturels. Les deux catégories devinrent alors : les Aborigènes culturellement traditionnels (tradition oriented Aborigines) d'une part, et les populations aborigènes urbaines (urbanised Aborigines) d'autre part.

On ne peut nier qu'il existe des différences entre les communautés aborigènes, mais une nouvelle fois le pouvoir de décision quant à l'appartenance d'un individu ou d'un groupe à la société aborigène se situe à l'extérieur du groupe concerné. Non seulement l'identité aborigène des populations urbanisées était niée physiquement, mais les groupes tribaux se voyaient marginalisés de plus en plus. On peut regretter que la plupart des ethnologues aient cautionné, intentionnellement ou non, cette dichotomie arbitraire des groupes aborigènes en concentrant leurs recherches anthropologiques dans le Nord de l'Australie parmi les groupes vivant le plus traditionnellement (Jones & Hill-Burnett 1982: 217, Langton 1978: 16). Pour les Aborigènes,

qu'il s'agisse d'assimilation ou de protection, et qu'on les définisse en fonction de la couleur de leur peau ou de leur fidélité aux coutumes ancestrales, leur situation ne changeait guère dans les faits (Biskup 1973).

Le réel changement survint au milieu des années soixante. Des organisations politiques attirèrent l'attention des pouvoirs publics sur certaines minorités urbaines à problèmes (jeunes, femmes et démunis). Le fait qu'ils aient été oubliés provoquer chez les Aborigènes un mécontentement qui se traduisit par une mobilisation politique autour d'idées relatives à l'auto-définition des populations aborigènes et à l'auto-détermination quant aux politiques futures destinées aux Aborigènes. Il ne s'agit pas là de la première tentative de mobilisation des Aborigènes, mais pour la première fois en Australie une minorité ethnique parvint à influencer une politique gouvernementale et obtint un changement de statut.

Ce changement fut concrétisé en 1967 par un référendum qui accorda la citoyenneté aux Aborigènes qui jusqu'alors n'étaient que des pupilles de l'Etat. Cependant, les politiques d'assimilation et de protection avaient établi les bases d'un système de dépendance à l'égard de l'Etat pourvoyeur de rentes, allocations et pensions. En effet, même s'ils étaient officiellement traités différemment, les groupes tribaux et les populations urbaines avaient subi un processus de marginalisation identique : exclusion du reste de la société, versement d'allocations et d'aides sociales diverses. Ils purent alors avoir libre accès à l'alcool, obtinrent le droit de vote, le droit à la libre circulation, ainsi que le paiement direct des bénéfices sociaux. La principale conséquence fut une nouvelle vague migratoire vers les centres urbains. Parallèlement à ce changement de statut, la politique officielle s'orienta vers l'autodétermination. Il est à noter que ce mouvement a été initié par ceux à qui l'appartenance au peuple aborigène était niée : les métis des milieux urbains. A la fin des années soixante, des groupes de soutien et des organisations pro-Aborigènes furent créées un peu partout en Australie. Il faut alors préciser qu'aucun de ces groupes n'était dirigé par un Aborigène.

Ces activistes aborigènes furent accusés d'être manipulés par des agitateurs politiques européens, et non représentatifs de la société aborigène (leur "aboriginalité" n'étant pas reconnue par les définitions gouvernementales) (1). Ils tentèrent d'une part d'évincer tous les non-Aborigènes des groupes de soutien et, d'autre part, de forcer le gouvernement à changer la définition officielle des Aborigènes. Ceux qui avaient été marginalisés par le gouvernement et arbitrairement présentés comme un groupe à part entière, (car les différences internes et locales parmi les populations aborigènes des villes ont toujours été ignorées), ont trouvé dans cette identité du dehors, définie pour eux par d'autres, les bases de leur cohésion.

C'est à ce niveau que certains chercheurs intéressés par l'ethnicité situent le développement de la conscience ethnique d'une population ; quand un groupe, pour être reconnu, doit se conformer à une identité imposée du dehors, en conflit direct avec une identité interne qui, elle, est niée, il trouve dans cette identité du dehors les bases, indispensables à sa cohésion, qui servent de catalyseur à un mouvement dont le but est de changer cette même identité.

C'est ce que tentèrent et obtinrent les groupuscules aborigènes qui, en 1972, organisèrent une protestation politique pour la première fois contrôlée par les Aborigènes. Une tente baptisée "l'Ambassade Aborigène" fut érigée au parlement australien à Canberra. Pendant plusieurs semaines, des groupes aborigènes d'origine sociale et culturelle les plus diverses vinrent apporter leur soutien aux contestataires en effectuant le voyage jusqu'à Canberra. Dans le même temps, les Aborigènes reprirent le contrôle des organisations sympathisantes à leur cause. Conséquence directe ou non, la première tâche du Département des Affaires Aborigènes (Department of Aboriginal Affairs), créé en 1972 fut de "redéfinir les critères d'appartenance à l'ethnie aborigène". Cette fois la notion d'identité, définie selon des critères aborigènes, fut prise en compte, tout comme la reconnaissance d'un individu en tant qu'Aborigènes par d'autres Aborigènes, et non plus selon des critères ou des éléments extérieurs à la société aborigène.

Dans ses grandes lignes, la définition qui ne sera légalement reconnue que dix ans plus tard , peut se résumer comme suit:

un(e) Aborigène est une personne de descendance aborigène qui se présente et s'identifie comme étant Aborigène et qui est reconnue comme telle par les individus de la communauté au sein de laquelle cette personne vit (Weaver 1984 : 190). C'est dans le cadre de la politique d'autodétermination que les revendications territoriales virent le jour et qu'une loi relative aux droits fonciers des Aborigènes fut établie pour le Territoire du Nord en 1976. Cependant, et pour différentes raisons, cette politique fut un échec tant pour les représentants aborigènes chargés de la définir que pour le gouvernement censé l'appliquer.

Un des problèmes fut la création de NACC (National Aboriginal Conference Council), composée dans sa majorité d'Aborigènes activement engagés dans des groupements autonomes qui se retrouvèrent tout à coup au sein d'une structure créée et contrôlée par le Gouvernement Central qui gérait administrativement et financièrement le NACC.

D'autre part, le NACC ne pouvait, par sa structure même, être représentatif des divers courants idéologiques, politiques et culturels présents dans les demandes des groupes aborigènes au niveau local.

Ce paramètre combiné avec le fait que la plupart des membres du NACC se révélèrent d'une part incompétents et, d'autre part, plus préoccupés de leur avenir personnel que de celui du peuple aborigène, conduisirent à la dissolution du NACC. Les conflits politiques (dès la fin des années soixante-dix, à propos des droits fonciers), contraignirent le gouvernement à concevoir une politique d'autogestion où non seulement les Aborigènes seraient consultés mais aussi disposeraient d'une plus grande autonomie financière. Une nouvelle assemblée représentative fut élue, la NAC (National Aboriginal Conference), qui cette fois entra en conflit avec le gouvernement et se dissout d'elle même en 1985.

Pour résumer l'ensemble de ce qui vient d'être évoqué, on peut dire tout d'abord que jusqu'à un passé récent l'identité aborigène -le fait d'être officiellement reconnu comme Aborigène- fut définie en fonction de critères choisis par des individus extérieurs à l'ethnie. Les différentes définitions du peuple aborigène énoncées par le gouvernement ont été libellées en termes raciaux

tout d'abord, puis culturels. Il est certain que ces distinctions existent mais elles ont été renforcées et fortement connotées jusqu'à nier l'identité d'une partie de la population aborigène. Face à cette négation de leur propre identité, les représentants d'une partie de la population aborigène ont cherché les bases d'une véritable unité, mouvement qui, à mon sens, a trop vite été présenté comme pan-Aborigène (Jones & Hill-Burnett 1972 : 229-232). En réussissant à faire incorporer dans l'identité imposée du dehors des éléments propres à leur identité perçue de l'intérieur (conscience ethnique, reconnaissance de l'appartenance à un groupe par les autres membres du groupe), les leaders aborigènes des années soixante-dix ont ainsi enclenché une dynamique interne qui a partiellement réussi dans un premier temps : formation des "Conseils de la Terre", politique des droits fonciers, restitution pour certains groupes des terres traditionnelles. Mais parce qu'ils ont été unifiés, puis intégrés dans une organisation contrôlée et financée par l'Etat, les leaders aborigènes ont été ensuite contraints de s'engager dans des politiques qui, de fait, reproduisaient le statu quo des politiques précédentes : "En Australie la politique des droits fonciers a tout simplement renforcé les distinctions introduites historiquement entre les Aborigènes reconnus comme traditionnels et les autres" (Weaver 1984 : 208).

Un aspect positif est cependant à dégager : le fait qu'une minorité ethnique soit traitée comme un groupe unique, permet de développer, en réponse, une conscience collective qui représente une force mobilisatrice (Langton 1978). Sa dynamique interne influe sur la façon dont cette minorité se perçoit et se définit.

II. Fitzroy Crossing 1976: limites et contradictions de la politique d'autogestion.

Lors d'un précédent séjour à Fitzroy Crossing (Décembre 1980/Février 1981), j'avais pu remarquer que les communautés aborigènes locales n'étaient pas engagées dans les revendications territoriales au même degré ni selon les mêmes principes. Je fais ici allusion à la crise de Noonkanbah. A l'origine du conflit, un forage pétrolier devait être effectué sur un site sacré. Après une mobilisation locale,

"l'affaire", relayée par les media et soutenue pour la première fois par les syndicats australiens, gagna le support d'une grande partie de l'opinion publique australienne. Une délégation aborigène fut reçue, de nouveau pour la première fois, à Génève, par les Nations Unies pour évoquer le problème. Cependant, à 150 km de Noonkanbah, à Fitzroy Crossing, peu d'Aborigènes de la communauté où je séjournais semblaient concernés.

Il m'est aussi apparu que le développement d'une identité régionale n'était pas aussi uniforme que cela avait été décrit. Il s'agit des travaux de Kolig, dont l'idée majeure est le développement d'une identité aborigène régionale, comme étape vers une aboriginalité au niveau national. Cette identité régionale résulterait d'emprunts culturels, linguistiques et religieux par les groupes locaux aux groupes d'origine du désert d'une part, et à une cohésion des Aborigènes (extension de la notion d'individu à d'autres, extérieurs au groupe), face aux Blancs en général, d'autre part (Kolig 1972, 1977, 1981). J'envisageais dès lors d'effectuer, en ce même lieu, une recherche de terrain de longue durée autour des thèmes suivants : quelles étaient les bases de la cohabitation qui permettaient à différents groupes aborigènes sédentarisés de vivre ensemble autour de cette bourgade du "bush" ? Quels types de rapports entretenaient les différentes communautés aborigènes entre elles ?

Je vais tenter ici de rapporter, dans le contexte d'une communauté aborigène fondée par des Européens dans les années soixante-dix, comment les populations locales participent à la politique de développement ainsi que les implications de cette politique sur la vie de la communauté. Il est primordial, pour bien comprendre la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui, de retracer les circonstances de sédentarisation des différents groupes aborigènes aux environs de Fitzroy Crossing. La ville de Fitzroy est géographiquement située au centre de la vallée formée par le rivière Fitzroy et ses affluents ; elle est administrativement englobée dans le canton des Kimberleys de l'Ouest. Cette vallée est une zone frontière tant au niveau géographique et écologique, qu'au niveau des territoires traditionnels. Au nord de la vallée, ce sont les massifs des Kimberleys, une des plus anciennes formations montagneuses du globe ; à l'est et surtout

au sud, le désert ; enfin, à l'ouest, l'Océan Indien. Les gens des rivières, comme s'appellent eux-mêmes les populations originaires de cette vallée, nomment "gens du désert" les groupes de l'est et du sud, et "gens de la mer" les groupes du rivage.

"Gens des rivières"...

Les populations de la vallée ont toujours eu un rôle important dans la transmission des rituels (selon deux axes nord/sud et est/ouest), la circulation et l'échange de biens (ouest/est : nacre, perles et coquillages, est/ouest : ocre rouge, ocre jaune). Les gens des rivières assumaient ce rôle de vecteur ou, plutôt, de relais économico-culturel, avec la distance qu'il convient : ils se sont toujours démarqués des peuples marins et de ceux du désert, tant au niveau idéologique que dans la pratique (cycles mythiques différents, technologie propre, ethnocentrisme) (Berndt & Berndt 1979). Ce sont justement les populations des rivières (Bunaba, Gunjan, Nyigina et Gidjia) qui subirent, avec la violence que l'on imagine, dans la dernière décennie du XIXème, l'intrusion des premiers colons européens sur leurs terres riches, fertiles et propices à l'élevage. Les massacres perpétrés, jusque dans les années 1920/1930, par la police et les colons, ont décimé un grand nombre de ces groupes ; aujourd'hui encore ces évènements sont relatés par des témoins -passifs mais chanceux- qui les vécurent.

Parmi les Bunaba il ne reste qu'une centaine d'individus, descendants d'un groupe originaire du nord du territoire bunaba, pour qui Fitzroy Crossing est tout ce qu'il reste des terres traditionnelles bunaba. Les Gunjan se sont regroupés et sédentarisés à proximité de Fossil Downs, ainsi que certains Gidjia. La majorité des survivants de ces populations convergèrent alors vers Fitzroy, centre d'approvisionnement pour les stations d'élevage des alentours, et s'établirent sur les stations d'élevage voisines.

...et "gens du désert"...

D'après les données ethno-historiques de la région (Kolig 1974, 1981), les groupes septentrionnaux de la zone désertique, située au sud de la Fitzroy, avaient amorcé, aux alentours de 1920, une poussée vers le nord et commençaient à se sédentariser sur les terres

des stations d'élevage les plus méridionales de la région. Ces groupes en provenance du désert et qui remontèrent vers Fitzroy se regroupent sous une dénomination unique : "Walmajarri", terme générique qui, en plus de représenter un groupe linguistique, définit des sous-groupes qui partagent de nombreux traits culturels, même si, par le passé, ces groupes vivaient dispersés sur un immense territoire (Berndt 1972).

Ils ont, semble-t-il, été attirés par la facilité d'obtention de nourriture auprès des stations d'élevage, même si certains de ces groupes ont été sédentarisés de force afin de constituer une réserve de main d'oeuvre bon marché. Dès à présent, il faut noter que, si ces Aborigènes du désert ont été de toute évidence aussi maltraités que les peuples des rivières à la suite de leur sédentarisation, ils n'ont sans doute jamais perçu les colons de la même façon.

En effet, ce n'était pas "leurs terres" dont les colons s'emparaient ; de plus, les peuples des rivières représentaient pour eux (pour des motifs autres, cependant) une menace toute aussi réelle que celles des colons. Les notions de territoire et de territorialité existent bien chez les Aborigènes (Stanner 1965), en particulier parmi des groupes si différents culturellement. Si un "étranger" est toléré sur un territoire qui n'est pas le sien, il doit obtenir cependant l'aval des groupes locaux pour séjourner sur le territoire. Ce n'est que plus tard, et sous la pression au sud d'un autre groupe linguistique lui aussi en provenance du désert (Wongkatjungka) qui migrait vers Halls Creek, que les Walmajarri traversèrent, avec l'accord des Bunaba et Gunjan, la Fitzroy. La plupart d'entre eux se sédentarisèrent autour de la mission (créée en 1950 pour succéder aux camps gouvernementaux fondés après la guerre) où des rations alimentaires étaient distribuées aux Aborigènes. Jusqu'en 1969 cependant, Bunaba et Gunjan continuèrent à vivre dans des conditions difficiles sur les stations d'élevage ; à cette date, une loi australienne fut adoptée stipulant que tous les individus travaillant dans une station d'élevage devaient percevoir un salaire sans considération de la couleur de

leur peau : les propriétaires et gérants de stations exclurent de leurs terres tous les Aborigènes non employés (femmes, enfants, vieillards), ce qui eut pour conséquence de provoquer un afflux de populations d'origine différente, autour des missions.

Les Walmajarri eurent l'expérience d'un tout autre type de contact avec les missionnaires. Leur culture n'a jamais été niée, leurs terres ancestrales jamais directement menacées, leur langue fut étudiée par les Blancs (une bible a été rédigée en Walmajarri). Dès 1970 débuta l'exode des populations aborigènes des missions vers les centres urbains. La population aborigène permanente de Fitzroy Crossing (environ 80 Walmajarri au camp de la mission en 1967), fut multipliée par dix en trois années.

Les conflits entre différents groupes étaient inexistants au niveau des stations d'élevage ; d'une part les groupes étaient dispersés et, d'autre part, ceux d'origine non locale avaient été intégrés dans le système de parenté à la suite de mariages intergroupes, où le plus fréquemment des femmes du désert avaient été mariées à des hommes des rivières (la transmission de l'appartenance tribale est matrilinéaire chez les Walmajarri, et patrilinéaire chez les Bunaba. Ainsi toute femmes Walmajarri épousant un Bunaba, voyait ses enfants devenir Bunaba, c'est-à-dire être en position de renvendiquer une appartenance au territoire).

...confondus.

A la suite de la concentration en milieu semi-urbain, les tensions entre groupe devinrent fortes et même plus saillantes que par le passé à cause de la différence de contacts avec les Européens. Les peuples des rivières étaient les perdants de l'affaire : numériquement minoritaires, ne possédant plus de territoire ou presque, plus d'activités rituelles, et une langue qui n'intéressait pas les Blancs.

Les Walmajarri, quant à eux, fortement christianisés après une période de tiraillement entre leurs traditions et la rigueur des missionnaires (la "United Aborigines Mission" établie à Fitzroy représente un courant fondamentaliste protestant), n'avaient jamais vu leur identité réellement remise en question au contact des Européens.

Leur territoire tribal n'avait jamais été menacé d'invasion, leur langue avait été promue véhicule du christianisme par les missionnaires sur l'ensemble des Kimberleys - il leur était toujours possible d'avoir une activité de nomades, même si cela était dans des conditions et pour des buts différents que par le passé, car leur sédentarisation s'était effectuée sur une région aussi vaste que leurs terres ancestrales (on trouve des Walmajarri sur toute la partie sud des Kimberleys).

De plus, leur culture a été présentée comme prenant le pas sur celles des groupes locaux, alors que d'un point de vue ethnologique les peuples des rivières ont été longtemps ignorés ; (en effet, par le passé, les ethnologues devaient le plus souvent s'en remettre aux missionnaires pour étbalir les premiers contacts avec les Aborigènes ; tout naturellement les missionnaires encourageaient les chercheurs à s'intéresser aux groupes walmajarri, qu'ils connaissaient mieux, d'un contact plus facile et pour lesquels une importante documentation était disponible). Il convient d'ajouter à ces deux groupes un troisième, formé de Wongkatjunga (et de quelques sous-groupes walmajarri), appartenant à la dernière vague migratoire en provenance du désert (1960/1965). Ceux-ci, plus orientés vers un mode de vie traditionnel (économique, technologique et religieux), ont joué un rôle-clef, soit en stimulant un retour à la tradition, soit en s'engageant à leur tour dans le christianisme. C'est en ignorant ces diversités et les antagonismes qui les accompagnent que le village de Junjuwa fut créé en 1975. Le village fut construit à l'initiative de la Commission d'Etat pour l'Habitat (State Housing Commission), qui répondait ainsi aux problèmes de surpopulation du camp de la mission.

Cette idée, alors expérimentale, de village communautaire fut un échec, dans le cas de Junjuwa. En effet, les institutions gouvernementales ont toujours considéré Junjuwa comme une entité à part entière, alors qu'il s'agit en fait de populations d'origines différentes, contraintes de se sédentariser et de cohabiter sur des campements créés par les Européens. Le village possède 56 maisons, il est situé sur une terre traditionnelle bunaba (Junjuwa est un terme bunaba), et est régi selon une constitution rédigée en faveur des Bunaba bien que ceux-ci soient minoritaires. La communauté ainsi formée fut reconnue légalement et officiellement déclarée communauté

aborigène, la même année. La concentration forcée des différents groupes, chacun avec différentes aspirations, la dépendance vis-à-vis du système d'assistance social, ainsi que la proximité du "pub" local sont les principales causes des problèmes que rencontre Junjuwa depuis sa création : alcoolisme, délinquance juvénile, rixes entre groupes, problèmes de cohésion au niveau des prises de décision et de leurs applications. Après avoir compté jusqu'à 600 habitants en 1984, la population de Junjuwa est aujourd'hui d'environ 350 individus. Ceux qui ont quitté Junjuwa sont en majorité des gens du désert (la plupart d'entre eux ont créé avec des groupes alliés leurs propres communautés, au cours des sept ou huit dernières années).

Les Bunaba sont les seuls à ne rien posséder, alors que, paradoxalement, ils sont les seuls à être sur leur territoire d'origine. Dans de nombreuses circonstances, ils expriment leur frustration et se posent en victimes d'une injustice flagrante. Le gouvernement a "donné" aux peuples du désert le "droit" de s'établir d'une façon permanente sur des territoires qui ne sont pas les leurs et où ils avaient été accueillis provisoirement, alors qu'eux, les Bunaba n'ont rien. Ainsi, probablement résignés et désillusionnés, les Bunaba sont peu actifs au niveau des revendications territoriales, ou plutôt inconsistants et confus dans leurs demandes, et refusent de s'impliquer avec une organisation quelle qu'elle soit.

Cette attitude est fidèlement reprise par l'ensemble de la communauté. Junjuwa entretient des relations distantes avec les autres communautés, et se trouve à la fois concernée par tout ce qui se passe au niveau régional, de par le nombre de différents groupes représentés au sein de la communauté, et paradoxalement jamais totalement impliquée, justement à cause de ces différences.

Voyons à présent, d'une façon concrète comment la communauté de Junjuwa est confrontée à la politique de développement : ses demandes ne trouvent un écho favorable que dans la mesure où elles sont formulées dans le sens de l'offre, c'est-à-dire si elles correspondent aux choix faits par le gouvernement, et non si elles reflètent un besoin réel ou une volonté d'autogestion. Un meeting s'est tenu à Fitzroy

Crossing en juillet 1986, à l'occasion d'une commission nationale de parlementaires élus, représentant tous les partis politiques, et visitant durant six mois toutes les communautés aborigènes (ne demeurant guère plus de deux heures à chaque endroit). Son rôle était de "rencontrer les populations aborigènes sur l'ensemble du continent, de dialoguer avec elles, de prendre note de leurs demandes les plus diverses, d'évaluer leurs besoins, et d'en rendre compte...".

Mais le meeting avait été présenté de telle façon que les individus concernés pensaient que leurs demandes seraient satisfaites la semaine suivante. La réalité est cependant toute autre : une communauté doit avoir au moins un an d'existence pour recevoir une aide financière gouvernementale (maisons, pompes à eau, générateurs électriques, véhicules, etc). Dans ces conditions, il semble peu probable qu'un petit groupe d'individus (une trentaine environ), puissent subsister pendant un tel laps de temps en investissant pour la réalisation de leurs besoins communautaires sur la seule base de leurs prestations sociales. Le plus difficile pour les groupes désireux de fonder de nouvelles communautés est de quitter les villes ; plus la sédentarisation est longue, plus leur dépendance est grande et plus la décision devient difficile à prendre. Dans la région de Fitzroy, les groupes aborigènes ne semblent pas déterminés à obtenir à tout prix une portion de leur territoire ancestral. Ils aspirent plutôt à vivre dans l'endroit de leur choix avec les individus de leur choix, et non plus dans les villages communautaires à la périphérie d'un centre urbain, basés sur des unités sociales artificielles.

Pour tenter d'enrayer la dépendance des Aborigènes vis-à-vis du système social, et pour développer les possibilités d'autogestion au niveau des communautés, le gouvernement a décidé de lancer un programme de CDEP (Community Development Employment Program). Il s'agit de verser à la communauté un montant identique à celui de l'ensemble des allocations de chômage perçues par ses membres, augmenté de 28% ; la gestion et la distribution de cette masse monétaire payée en trois versements annuels incombent à la communauté.

Seuls les individus qui travailleront seront rémunérés ; la communauté recevra en outre du matériel et des crédits supplémentaires pour développer ou créer des entreprises. Tout individu domicilié dans une communauté engagée dans un plan de CDEP, ne pourra percevoir d'allocations de chômage dans une autre communauté qu'après une période de huit semaines de résidence effective.

Si ce programme peut effectivement avoir des effets bénéfiques, il présente aussi plusieurs problèmes. Il est très difficile d'obtenir sa mise en oeuvre et deux conditions sine qua non sont requises : que la gestion de la communauté soit irréprochable, que la communauté compte moins de cent membres.

Il est certain que les anciens sont très favorables au projet, car ils y voient une possibilité de contrôler les jeunes générations (ceci était devenu impossible avec la consommation d'alccol et le versement individuel de prestations sociales). En revanche, je vois dans ce type de programme deux problèmes majeurs : tout d'abord une seconde sédentarisation forcée ou plutôt une fixation de fait, car se déplacer d'une communauté à une autre est une activité sociale importante pour beaucoup d'Aborigènes. Deuxièmement, les inégalités à l'intérieur des communautés risquent d'être amplifiées. Ce sont, en effet, les membres d'un même groupe linguistique (comme à Junjuwa), ou la famille du "chairman" qui cumulent les emplois et qui se rendent dans les meetings (frais de déplacement et séjour payés).

Mais le coeur du problème semble se situer à ce niveau : dans cette ville d'environ 1.000 habitants, où 80% de la population est aborigène, les Blancs possèdent tout (emplois, entreprises, commerces), et les Aborigènes dépendent totalement de la population blanche. Et, non contents de posséder l'intégralité de la ville, les Australiens blancs s'y livrent une lutte quotidienne pour le pouvoir ; ces conflits de pouvoir auraient quelque chose de dérisoire s'ils ne s'effectuaient aux dépens des groupes aborigènes. Pour une si petite ville, une multitude d'organisations existent : Fitzroy Valley Racecourse Association, Fitzroy Valley Golf Club Association, Parents and Citizens Association, Fitzroy Crossing Progress Association, Sport and Recreation

Progress Association, pour ne citer que les principales, dont, bien entendu, les Aborigènes sont absents (ceci même si la plupart de ces associations obtiennent des subventions gouvernementales en évoquant le problème des Aborigènes à Fitzroy Crossing !).

Chaque président d'association prend son rôle très au sérieux ; de nombreux meetings sont organisés, les demandes de fonds sont multiples, les pétitions pour accuser une autre organisation de racisme circulent, mais rien de positif n'est réellement tenté pour ébaucher une tentative de réponse aux problèmes les plus pressants: malnutrition, alcoolisme, délinquance juvénile, conditions sanitaires médiocres, surpopulation des communautés.

Si, malgré tout, la majorité des Australiens blancs locaux affirment volontiers que, grâce à eux, les Aborigènes vont peut-être devenir quelque chose, ils admettent très difficilement que sans les Aborigènes, ils ne seraient rien.

III. Aborigènes, ethnologues et développement.

Après avoir été à de nombreuses reprises critiqués par les Aborigènes (Langton 1978), ou même par leurs collègues en des termes parfois plus violents (Cowlihaw 1986), les ethnologues sont à présent mis sur la sellette par le gouvernement australien (2). Le rôle de l'ethnologie, ainsi que les problèmes d'éthique relatifs à la discipline, sont au centre d'un débat parmi les ethnologues travaillant en Australie (Australian Aboriginal Studies 1986). Les ethnologues ont travaillé dans une indépendance quasi-totale vis-à-vis du gouvernement (Palmer 1986 : 30) jusque dans les années soixante dix, période où une nouvelle option apparut dans la discipline : "ethnologue-conseil". D'une façon brutale, ces scientifiques, qui évoluaient quelque peu en marge de la société, se retrouvèrent confrontés à la relation recherche/politique, en particulier quand ils furent appelés à travailler dans le contexte des revendications territoriales (Horton 1986 : 1).

Le problème majeur de cette nouvelle branche de la discipline est que les ethnologues sont soit employés par les compagnies minières, soit par les Conseils de la Terre ou les communautés aborigènes. Si cette participation est sans doute, comme le souligne Palmer

(1986 : 31), "le résultat d'une nouvelle prise de conscience de leurs responsabilités scientifiques par les chercheurs", elle n'en fut pas moins une source de problèmes pour les ethnologues et une remise en cause de la discipline. En effet, et quel que soit leur "employeur", les "ethnologues-conseils" n'étaient pas à l'abri des pressions politiques ou/et financières, les buts des compagnies minières et des communautés aborigènes étant le plus souvent diamétralement opposés ; ainsi, la manipulation d'informations devint une pratique courante. Selon Palmer (1986 : 32), cette perte de crédibilité scientifique des ethnologues-conseils est due au fait que la plupart d'entre eux ont rompu avec les milieux universitaires ou ne sont pas reconnus scientifiquement par les mêmes milieux. Conjointement à la politique d'autogestion et de développement, les ethnologues s'efforcent de regagner leur indépendance ; et tant par rapport aux Aborigènes, par qui ils ont souvent été perçus comme partie intégrante de l'appareil gouvernemental qui les dominent, que par rapport au gouvernement, pour qui les ethnologues sous contrat avec les Conseils de la Terre ne sont que des agitateurs politiques engendrés par les mouvements hippies et dévoués corps et âmes à la "Cause Aborigène" (Sutton 1986 : 34).

Ces deux stéréotypes, que l'ensemble des ethnologues australiens combattent et tentent de détruire, viennent du fait que l'ethnologie a été pendant trop longtemps une discipline entourée de mystère (on y faisait référence sans cesse, sans trop savoir de quoi il s'agissait exactement), et ses représentants étaient affublés de l'étiquette "d'experts des populations Aborigènes" (Sutton 1986 35). La situation actuelle est telle que l'ethnologie ne peut plus se réfugier derrière un "jargon et une neutralité scientifiques qui n'ont plus lieu d'être", réalité que les ethnologues travaillant en Australie admettent et se disent prêts à assumer, mais dont les modalités restent encore à définir. Par une autre approche, qui rendrait compte non pas de la passivité des Aborigènes face à la domination économique et politique dont ils sont l'objet, mais se centrerait sur l'analyse de ce processus de domination, ainsi que sur la dynamique interne des sociétés aborigènes qui permet aux différents groupes de s'adapter et d'accepter cette domination en la normalisant (Rose 1986 : 28-29) ?

Cette perspective devrait s'intégrer au sein d'une approche multidisciplinaire qui s'attacherait, elle, à montrer les effets directs et indirects sur les populations aborigènes de l'industrialisation, du développement touristique et des exploitations minières, à partir de recherches menées dans des régions particulièrement sensibles (William 1986 : 42). Ainsi l'ethnologie pourrait avoir un rôle actif et non plus passif dans les politiques de développement. Pour l'instant, la lourdeur bureaucratique et la structure administrative compromettent toute chance de succès de la politique d'autogestion. L'administration australienne est trop polarisée sur la bonne tenue des livres de comptes des communautés aborigènes, comme condition à l'autogestion, et ignore trop les problèmes de base causés par les précédentes politiques : analphabétisation, alcoolisme, problèmes de santé, dépendance à l'égard du système social.

Devant ce nouvel échec, il semblerait qu'une perspective ethnologique qui serait capable de définir les bases d'un système, composé de groupes représentatifs, de groupes conseils, et de groupes chargés de définir les orientations politiques, mutuellement compréhensibles pour les deux sociétés (Sullivan 1986 : 23) est plus que jamais nécessaire dans le contexte australien.

NOTES

(1) Ces deux critiques parmi les plus classiques sont toujours d'actualité.
(2) Plusieurs ethnologues qui ont travaillé sur une revendication territoriale (Warumungu Land Claim), ont été sommés de présenter à la Cour leurs notes de terrain comme pièces à conviction ; il s'en suivit un épineux débat entre le droit et l'éthique des ethnologues (Bell 1985).

BIBLIOGRAPHIE

ALTMAN, J.C., "Hunter-Gatherers and the State : the Economic Anthropology of the Gunwinggu of North Australia", Unpublished Ph. D., ANU, Canberra 1982.

BERNDT, R.M. "The Walmajarri and Gugadja", in *Hunters and Gatherers today*, (ed. by M.G. Bicchieri), Holt, Rinehart and Winston, New York, 1972

BERNDT, R.M. & BERNDT, C.H. (ed.) *Aborigenes fo the West. Their Past and their Present*, University of Western Australia Press, Nedlands, 1979

BISKUP, P. *Not Slaves, not citizens*, University of Queensland Press, Brisbane, 1973

COOMBS, H.C., "Australian's Policy towards Aborigines. 1967-1977", *Australians Rights Group, Rapport 35*, London 1978

COWLISHAW, G. "Aborigines and Anthropologists", *Australian Aboriginal Studies*, 1986, 1

HORTON, D., Editorial, *Australian Aboriginal Studies*, 1986, 1

JONES, D.J. & HILL-BURNETT, J., "The political Context of Ethnogenesis : an Australian Example", in *Aboriginal Power in Australian Society*, (ed. by M.C. Howard), University of Queensland Press, St Lucia, 1982

KOLIG, E., "Bin and Gadeja : an Australian Aboriginal Model of the European Society as a Guide in Social Change", *Oceania*, 1972, 43

KOLIG, E. "Tradition and Emancipation : an Australian Aboriginal Version of "Nativism", *Aboriginal Affairs Planning Authority Newsletters* Supplement to Newsletter, 1974, 1

KOLIG, E., "From Tribesman to Citizen ? Change and Continuity in Social Identities among South Kimberley Aborigines", in *Aborigines and Change : Australia in the 70's*, (ed by R.M. berndt), Humanities Press, New York, 1977

KOLIG, E., *The Silent Revolution*, ISHI, Philapelphia, 1981

LANGTON, M. "Self Determination as Oppression", in Australian's Policy towards Aborigines. 1967-1977 (H.C. Coombs), *Australian Rights Group, Report 35*, London, 1978

LANGTON, M., "Urbanizing Aborigines : the Social Scientists Great Deception" *Social Alternatives*, 1981,2

PALMER, K. "Anthropologists in Bureaucracies : New Issues in the Post Land Rights Era", *Australian Aboriginal Studies*, 1986, 1

ROSE, D. "Passive Violence", *Australian Aboriginal Studies*, 1986,1

STANNER, W.H., "Aboriginal Territorial Organisation : Estate, Range, Domain and Regime, *Oceania*, 1965, 36

SULLIVAN, P., "The Generation of Cultura Trauma : what are Anthropologists for ?" *Australian Aboriginal Studies*, 1986, 1

SUTTON, P., "Anthropologists and development in Arnhem Land", *Australian Aboriginal Studies*, 1986, 1

WEAVER, S.M., "Struggles to the Nation-State to define Aboriginal Ethnicity : Canada and Australia, in *Minorities and Mother Counrty Imagery*, (ed. by G.L. Gold), Memorial University, Institute of Social and Economic Research, Social and Economic Papers 13, 1984

WILLIAMS, N. "Multi-disciplinary Research : the Anthropologists Prolegomenon", *Australian Aboriginal Studies*, 1986, 1

AN ANTHROPOLOGICAL PERSPECTIVE ON CULTURAL CHANGE AND DEVELOPMENT : A CASE STUDY FROM THE HIGHLANDS OF ECUADOR.

Eduardo P. ARCHETTI
Institue of Social Anthropology
Université d'Oslo - Norvège

It is commonly accepted that the traditional ceremonial system, the traditional way of allocating resources, the traditional kinship system, the traditional political alliances are obstacles to the growth of rational attitudes towards work and the acceptance of technological change. Therefore, if "tradition" is an obstacle to change and modernization, one of the implications of development projects must be to break down customs and values that hinder the acceptance of economic growth. In this connection rural development is intended to reduce poverty, to increase agricultural production and to raise productivity. An important dimension in the logic of rural development must be planned by some public agency. The hypothesis that lies behind is that cultural and social change can be rationally planned.

In the anthropological tradition the question of development has been related to two main areas of theoretical problems: the problem of cultural and social change and the existence of different rationalities. I will argue in my article that these two sets of problems are closely linked. In this direction, anthropologists and anthropological praxis have to do with understanding the knowledge and practices of other cultures, and not with defending a particular notion of rationality that is the product of modern experimental Western science.

Anthropologists, even when they are dealing with rural development and planned change, are always asking about cultural universes and how the intentions, meanings and objectives of actors are shaped by the existence of particular moral and social worlds. This implies that anthropologists assume as problematic the role of modernizers and modern scientific thought and knowledge. We confront "tradition" with "modernity" and out of this confrontations different truths can emerge, f.i. empirical truth, social truth (e.g. ceremonial value of guinea pigs in our concrete case study) and metaphoric truth (e.g. the identification of guinea pigs knowledge with "houshold" and "womanhood"). My paper will explicitily deal with this problem.

In relation to cultural change I will argue that social life and social processes take shape within a diversified frame of socially constructed meaning, elaborated continually over time. Culture is not a fixed system of classification and a timeless construct that is external to the way actors are involved in solving their daily problems. The analysis of culture is not a mathematical analysis. Values and meanings must be confronted with actions and the relevant positions of the actors. The role of social anthropology as discipline in the practical world of development is to point out that the acceptance of technological change must be seen in relation to the different contexts that condition the preferences of individual members of any target group. The social groups can not be constructed artificially though a project, they exist before and they will continue to reproduce themselves after the experts have left the field.

A last remark is needed. My paper will postulate that cultural analysis based on the axiomatic assumption that every society is culturally homogeneous can be misleading. My paper describes the "conflict" of women peasant culture in Ecuador with the culture of modernizers. In doing this I will show that there are different systems of symbolic representation in the same society. The decoding of such systems is the primary task of the social anthropologists.

In the concluding section of this paper I will discuss again the topics that I roughly mention in this short introduction.

I. The transformation of Guinea Pig production in the Highlands of Ecuador.

The Ministry of Agriculture of Ecuador, with the financial support of the World Bank, started in 1980 an ambitious project for modernizing peasant guinea pig production. The peasant population, and in particular the peasant women, breed guinea pigs and they have been doing so even before the Spanish conquest. Consequently, it was assumed that there exists a pool of "popular knowledge" on how to raise guinea pigs. Moreover, in the Highlands guinea pigs are an important element in the local diet, and there is a potential market for guinea pigs in the medium and large cities of Highlands. It was therefore assumed that the local population would be interested in a program that aims at increasing the productivity and production of guinea pigs. Following this logic, any increase in production implies on the one hand more animals for internal consumption, and on the other hand a surplus that could be sold on the local or regional markets. Furthermore, the project could reach the peasant woman, a long forgotten and ignored group in development policies, and its eventual success could bring about a better protein intake for the entire rural family while, at the same time, increasing cash income, in a context where money is a scare resource.

In order to implement the project two regional areas with guinea pigs production were selected. Integrated teams with agronomists, veterinary experts and extensionists began to work on the adaptation of appropriate technology. The need for technological change was based in the following assumptions:

1. The traditional breeding of guinea pigs was done in the houses, more precisely in the kitchen of the peasant huts. The reproduction process was not well controlled resulting in low fertility, high rate of mortality and a danger of genetical degeneration.

2. The feeding process was unsystematic because the guinea pigs were given the remains of dialy foods as fodder.

3. Control of diseases was sporadic and in most cases detection and intervention was too late. This fact increased mortality and, consequently, reduced fertility.

4. The combined effect of 1, 2 and 3, was an extremely low productivity. Any increase of the stock was severely limited by the way production was organized. In other words, the common way of raising guinea pigs was seen by the experts as irrational and impeding a potential transformation.

The solution depicted in the new technological package were the following:

1. The breeding of guinea pigs must occure separate and apart from the kitchen and living space of peasants.

2. Cages were designed, permitting a segregation of the guinea pig stock according to age and sex.

3. This enabled a more efficient control of the breeding process. The best breeders, both male and female, had to be selected and a genetical control had to be introduced in order to avoid a high-rate of inbreeding. This would limit the problem of genetical degeneration. In addition, new breeders ought to be introduced, especially the Peruvian type.

4. The feeding process had to be changed. Alfalfa was considered to be the best element in the diet of the animals. The amount of feed had to be controlled in order to secure a better and more rational diet for the guinea pig population.

5. It was assumed that with the animals in the cages the different diseases would be easy to identify, and it would be possible to rapidly isolate the sick members. A guideline for correct medical treatment was distributed. This manual included detailed instructions in how to maintain better higyenic conditions in the cages.

In the starting phase, the peasants that accept the new technological package were to get free of charge new breeders and materials for the new cages. In addition, the extensionist would work with the producers in a very intensive way as they were defined as participants members of the experimental pilot project.

The reason why social anthropologists were eventually contracted is simple: the project did not work at the speed expected, and after almost three years of operation less than twenty women had adopted the new technology (the exact figures were hard to get). Furthermore, the project was considered very expensive as the credit was given in dollars.* The teams were disappointed. Consequently, the Ministry decided that an analysis of the "cultural dimension" was urgently needed. The main hypothesis was that something was wrong with the target population and not with the philosophy of the project and the teams. Our research, therefore, was to focus on the target groups, and not on the way the extensionists have been working with them. We were not to evaluate the project as such or the way the teams organized their work. Neither were we to focus on the relation between the project team and its operationalization in relation to

the target group. This situation obviously put a severe limitation on many of our conclusions. Our research was thought to be an important input for the further implementation of the project and as well as for a possible expansion to other areas.

Our main task was to find out why Ecuadorian peasants prefered the traditional way of raising guinea pigs, or, in other words, why they did not accept the new technological package. The Ministry gave us total freedom for defining the best approach to be followed

II. The social and symbolic meaning of guinea pig.

The point of departure of the research was the consideration of guinea pigs as "food". Food is not only feed, i.e. goods to be consumed and that have a nutritional value for the social actors. Food reflects at the same time a code of behaviour, a system of communication and a body of images and symbolic processes. A food system is a system of classification, evaluation and consolidation of social positions and hierarchies. Therefore, a food system puts "order" in nature, though different taboos, and in social life, through rituals and ceremonies. Our main task was to find out which role the guinea pig "plays" in the Ecuadorian food system.

We discovered that the consumption of guinea pigs was defined by the actors as "extraordinary food". The Ecuadorian peasants do not eat guinea pigs daily. Furthermore, the cuisine of guinea pigs is rather sophisticated and is regulated through different ceremonial activities and within the context of important social events. Our finding shows that the consumption of guinea pigs is related to the following social processes:

1. In first place, *social events related to the development cycle of the family* being the important occasions birth, baptism, first communion, confirmation, marriage, birthdays and death.

2. In second place, *social events in general* like showing deference for friends, neighboors, "compadres" (godfathers), relatives, and authorities or important persons, for instance priests or lawyers; initiating new relations; consolidating contracts, and celebrating some family events that occurs besides the developmental cycle, like the return of a son from the military service.

3. In third place, *religious and civil ceremonies,* including all religious ceremonies and pilgrimages as well as important civil political ceremonies, for instance, the National day or an important political meeting with national politicians visiting the communities.

4. In fourth place, the curing processes. The guinea pig is eaten when someone is suffering from pneumonia, bronchitis or cold. During the period of pregnancy the woman must frequently eat guinea pig. It is also recommended that one week after birth of the child and for a period of three months, the mother should eat guinea pigs as often as possible and preferably as a soup.

The relationship between diseases, curing therapies and guinea pigs in related to a central dimension in any food system: the connection between food and helth. In Ecuador, the different rawstuff for making meals are classified according to the binary opposition cold/hot. This binary classification is functionally connected to the different organs of the human body, on the one side, and to changes of temprature in the environment, on the other. The main objective in Ecuadorian traditional cuisine is to reach a balance between cold and hot elements. The guinea pig is defined as the hottest element along the hot dimension. Consequently, diseases related to cold in general and to situations where a person has been drained of energy, as for example after childbirth, are codified as appropriate for the consumption of guinea pigs. In order to achieve the desired balance between hot and cold, each meal consisting of guinea pigs as the main ingredience, must also contain cold elements. Because potatoes are very cold they are the "natural" element to combine with guinea pigs. It is unthinkable to eat guinea pig with maize which is by definition a very hot rawstuff.

The relation hot/cold is thought of in terms of opposition and contrast, but as I have observed the main goal is to reach a stable balance between the elements combined in each meal. Any unbalance is considered potentially dangerous.

In this sense guinea pig play a central role for Ecuadorian peasants. It is easier to imagine that if the cuisine of guinea pig is perceived as very structured, in the sense that a concrete order of meals must be followed, and extraordinary, almost logically we can suppose that a daily or very frequent consumption of guinea pig will be difficult to achieve. The transformation of food from extraordinary to ordinary or daily implies changes in the perception of social

territories of meanings and its implicit frontiers. Food in this context is used in order to ritualize events and occasions.

Therefore, the frequency of guinea pig consumption is always related to ceremonial life. The amount of social ceremonies varies from family to family according to the internal development cycle and the type of social involvement. The production is highly regulated by these social processes. Any increase in production, according to our observation, is correlated with expectation of particular ceremonies or social events. Only rarely do the peasants sell their guinea pigs. This explains in part the "shortage" of guinea pigs in the Highlands and their relative high price when compared with the price of pork, a typical market meat all over Ecuador.

I can conclude by saying that guinea pig is a key element in the articulation of a complex system of social relations within both domestic and public domains. The circulation of guinea pig as food serves as a useful guide for depicting the degree of social involvement between different households. Therefore, according to the women that we interviewed, there is not only no household without guinea pigs, there is no woman without them. The guinea pig is by definition the domestic animal of the Highlands of Ecuador that, at the same time, is eaten. The qualities of domestic and edibility are not easy to find in other cultures and there are taboos that hinder such combination.

The guinea pig can also be seen as an element with symbolic efficiency in the sense that social actors believe in the strength of given signs that regulate rituals and ceremonies. This efficiency is closely related to the fact that guinea pigs are part of a household. To be in the kitchen of a peasant hut is to be close to the family, close to the stove. At the same time, this proximity permits the definition of the guinea pig as a full member of the household: it is the only domesticated animal that sleeps inside the huts.

The Ecuadorian peasant see guinea pig as oracles. Many natural events like rain or frost, social events, like a possible visit, or a disease of a close relative or friend, are interpreted though the behaviour and "utterances" (noises) of the animals, usually

the older ones. In this direction, the strategy is to have some old animals in the stock. The old guinea pigs are not systematically slaughter, and, therefore, many of them are not eaten until after their natural death.

It is easy to realize that guinea pig is conceptualized as a very sensible animal that like to protect their owners. In this direction, the traditional therapeutical devices are unconceivable without the presence of guinea pig. In this connection, the guinea pig is a central element in a very important ritual that is carried out by some of the traditional healers ("sobadores de cuy"). And when a member of the family is sick and after he/she has been treated without many success by the mother or the grandmother, he/she is taken to the traditional healer. A ceremony called "sobada de cuy" is performed. The ceremony is simple but it is saturated with meaning. The healer demands a guinea pig that lives with the family. The size and the color of the animal varies with the type of patient and the praxis of the healer. The healer takes the animal and vigorously rubs it over the body of the sick person. In the course of a few minutes the animal dies. Immediatly after, the healer opens it and begins a careful analysis of the organs. The hypothesis is that the guinea pig "absorbs" the disease of the patient and permit an identification of the sickness. This "absorption" is possible only if the guinea pig has had a close relation with the sick person. Furthermore, the very absorption in itself initiates the curing process.

The ritualization of the guinea pig consumption and use serves the goal of keeping alive "traditions". A cultural analysis of this tradition allows us to see the basic assumption behind the symbolism of guinea pig. I have tried to demonstrate how symbolic and social aspects articulate widely social relations, religious beliefs and magical practices. The culture of guinea pig is a kind of restricted code with a rather clear defined meaning. In this case, to actively choose and apply a new technology in the breeding of guinea pigs implies a change in the system of codification: a change from a restricted to an elaborated code.

III. The traditional khnowledge of raising guinea pigs: imperfections and discontinuties.

I have illustrated the social and symbolic significance of guinea pigs in the Highlands of Ecuador. Without doubt, the production of guinea pigs is an ancestral tradition and a vaste "popular" knowledge in this field exists in Ecuador. It is impossible to summarize and present it all in this short paper. Here, I will only indicate the type of knowledge the women are concerned with and how some divergences with "reality" can be depicted. In doing this I would like to emphasize that, contrary to the "belief" of modern agronomists and veterinary experts, the peasant women of Ecuador possess a complex knowledge embracing all the relevant items for production. Moreover, it is a knowledge that is rooted in an ancient practice that has remained almost intact until the present.

I will start by discussing the feeding practice of guinea pigs. The main fodder in many areas is straw ("paja" in the local expression in Spanish or "uksha" in Quechua). The peasants classify four different types of straw according to size, colour and nutritional properties (the most important is called "ranka uksha"). In addition, sixteen different types of grass are classified as "good food" for guinea pigs, and, among them, alfalfa, ray grass and clover. In many areas alfalfa is the main fodder. If they can choose between straw and alfalfa they will always prefer the latter. However, alfalfa is scarce, and, consequenly very expensive to buy.

In addition to grass the guinea pigs eat the remains of the daily food: the peels of potatoes, the shell of kidney beans and the husks of barley being the most common. It is considered ideal to combine these with appropriate portions of grass. In doing this, they will also try to avoid the feeding of what is considered very dangerous: the "bad grass". Ten different types of grass are put into this category. Furthermore, in the combination, they are very careful in not giving very fresh or very humid grass because both are considered to be cold food. Therefore, the straw or the grass is always partially dried under the sun for one or two hours.

This kind of knowledge can be considered very appropriate

even from the point of view of modern production. The women know that straw, alfalfa, and, in some areas, the leaves of maize are the best food. In modern feeding, both alfalfa and leaves of maize are defined as excellent fodder. In this respect, without many hesitations we can consider their knowledge as correct. I also mentioned above that the grass given is not completely dried. This practice is not only due to the idea that guinea pigs must not eat cold food but also because they do not give them water. They believe that "fresh water" can be the cause of diseases, especially diarrhoeas. This knowledge, however, goes against modern practices. The experts emphasize that guinea pigs can drink fresh water and that they are perfectly able to regulate the quantity that they want to drink. However, in a traditional context of production the quality of water is far from being good enough. This is even the case for the local population that is suffering from diarrhoeas and intestinal diseases. Therefore, an incorrect practice has, in many cases like this example, a correct consequence because by not giving fresh water to their animals they avoid the risk of diarrhoea. The problem is not water but its quality.

Another important area of knowledge is related to the identification and treatment of diseases. Contrary to the belief of the veterinary experts, the peasant women have in fact a broad knowledge of diseases that may affect their guinea pigs.

Unfortunately, I have no place here for examples, but they would have illustrated the kind of connection that exists between an old practice and clearly reveals that the women take care of their animals. They do not breed "naturally" and they are carefully treated when they are sick. The traditional medicines that they apply are in many cases very effective. In addition, the preoccupation for hygiene exists, and the different kinds of beds that they are able to make are a clear manifestation of it. The identification of diseases is correct and the only problem that remains is related to the effectiness of some treatments. Some of the traditional methods of curing cannot compete with sulfas and antibiotics.

I believe that regarding feeding and medical treatment in principle there is no contradiction between the local and the scientific knowledge. The popular knowledge is based on many correct

observations and on a sophisticated classification of plants, herbs and animal reactions. A "torsón" is a salmonellosis. The name is different but the same symptoms are identified in both systems. A treatment that entails a better recuperation of the animals can be accepted without major resistences.

The area in which contradictions are evident is related to the concepts and beliefs that sustain reproduction practices. The women do not consider as relevant for reproduction the degree of in-breeding in their stocks. This implies that a "father guinea pig" (a "tata cuy") will serve indiscriminately all the females. The only effective control is exercised through castration of all the young males of the stock. Moreover, they always prefer to eat or eventually to sell the young males, keeping as far as possible the female stock unchanged. There is no selection of able females, and the main consequence of this practice is that unfertile ones are in most of the cases noticed to late. Unfertile females are called "cold" or "machorras" which metaphorically alludes to masculinity. Many of the women producers explicitely stated that the reproduction process goes without much control. This attitude has negative consequences for fertility rates because in many instances the female guinea pigs are too young or too weak. A pregnancy under such conditions can be very dangerous. We calculated that on average birth rates are between one and two guinea pigs three times a year per mother. This is half the birth average considered as normal by modern standards. In addition, after birth the mothers do not get special care, they are not separated from the other members of the stock and they do not get extra food.

One of the most controversial issues is connected with the criteria for selecting the male reproducers. Colour, size and type of hair are important but the paramount criterion is the amount of fingers on one of the front legs. A male guinea pig that has more than five fingers is highly appreciated, because more fingers than normal is codified as a sign of "potency" and "real masculinity". Conversely when they have less than five this is seen as very negative. According to the veterinary experts the amount fingers, below or

above the normal, is an indication of genetical mutation that can be transmitted to other generations.

We can accept that these beliefs and practices imply that the reproduction process does not guarantee a better selection, a higher fertility and a higher overall productivity. The idea of moving guinea pigs from the kitchen to the outside cages, thus ensuring a better control of reproduction, enters into contradiction with a firm and established knowledge. This knowledge was not perceived as either problematic or irrational by the women producers. In a sense, this is an area of confrontation between different logics of reproduction and as we expected, the main resistance for accepting the implications of the new package were related to ideas about the reproduction process. The beliefs and concepts on reproduction that women accepted and put into practice are in conflict with the "reality of production", with a possible alternative for a better production of guinea pigs.

From this example, we can see how the cultural dimension lies behind preferences and want formation. The cultural dimension is not external to preferences and want. However, the possibility for cultural change can only be related to the concepts and beliefs that contradict a better management and control of production. The role of the anthropological analysis is related to the identification of these types of discontinuities that in many cases the actors themselves do not acknowledge in a precise and systematic way.

IV. On cultural change and development.

The reader of this paper must be aware that what I am describing is an encounter of cultures: the culture of peasant women of Ecuador with the culture of modernizers (experts, extensionists, World Bank in last instance). The first lesson to be learnt is that there are different cultures of guinea pigs in Ecuador. I cannot accept the assertion that all the Ecuadorians share the same general beliefs, the same overall world-view and the same ideas of how guinea pig production should be arranged. The local and popular knowledge and the new technological proposal are different systems of symbolic representation. I have tried to decode and point out in which areas

there are discontinuities and contradictions. The traditional holistic cultural perspective of anthropology sometimes obscures the fact that culture is always plural and that in any society there are subcultures and countercultures.

The second lesson is related to the idea of some social scientists that the culture dimension is a separate sphere. This idea is connected to the image of culture as an obstacle to modernization and change. I have tried to demonstrate that the peasant and the experts live within different frames of references and that they communicate with the help of their ideas, concepts and beliefs. These ideas are a part of production, they are not external to social and material production.. The question of cultural change remit us to the problem of confronting these conceptual artifacts with the tasks of production. Some concepts and beliefs are more effective than others for solving technical problems. Without accepting as possible this solution the alternatives to existing explanations and cultural practices cannot exist in society. What I have briefly presented are different "theories of knowledge" and their implications for the organization of production. Obviously, these different theories have a strong normative component, in the sense that once accepting the premises a given practice must be followed. The main difference lies in the way guinea pig is defined in the traditional system. For the peasant women the endorsement of concepts and beliefs related to production, circulation and consumption have social, symbolic and moral consequences that are not explicit in the modern definition. The modern system is represented as extraterritorial, as related to a given thruth that is valid in Ecuador, in Peru or in Zambia. This dimension is clear in the parts of the discourse related to genetics. Therefore, for many of the women producers the acceptance of the new technological package implies a break of the continuity of domestic closeness/magic element in curing/oracle that the guinea pig represents in their eyes and sentiments. The change is possible and perhaps will occure in the future in a rapid and massive way. But this transformation is dependent on the way individuals will be able to identify the implications of the new logic for some of their beliefs that must either be denied or replaced. If the cost is a significant cultural

disturbance and dislocation of fundamental assumprions the change will occur slowly. The individuals will fluctuate from one system to the other and perhaps will create a patch-work system of production in a transitional period. The peasant women of Ecuador have a long experience in doing this in other areas like health and education, in which "tradition" coexists with "modernity", the modern doctor with the traditional healer and the written culture with rich oral tradition. The example of guinea pigs is just only one more in a long and complicated history of social and cultural change.

The third lesson of the paper is related to the complexity of want formation and preferences. The consideration of the symbolic meaning of guinea pigs was combined with a sociological examination of the daily life of women. I emphasized that stress and competition with more fundamental activities were the most explicit consequences of the project. I think that this kind of argumentation is valid for any type of development project that is not only complex but also has a particular character of altering the daily routine of the local population. I have shown how sociological spaces are open, when the household enter the phase of fission giving women more independence permitting them to acquire a new status based on wisdom and mobility. This implies that the category women is not static. The status of women varies over time according to demographic and social changes. To identify the actores who are more available to the new discourse requires this kind of anthropological inquiry. But there is a long and complicated way from the identification of available individuals to the acceptance of a new model of production. The process of cultural change cannot be predicted with mathematical precision. The anthropological research permits the examination of discontinuities between paradigms and of some of the basic concepts and beliefs with the practical requirements of reality. This particular reality in Ecuador, like in any other underdeveloped society, is based on a model, the scientific explanation of reality, that has more power and legitimation than the traditional system of thought. The different ways of legitimating the contrasting models remit us to the chapter of power that lies beyond the scope of this paper. In cultural change

there is always a conflict between a "little" tradition that is oral and a "great" tradition that is scholarly and masterly written. The great advantage of any "great" tradition is the flexibility of its presentation, from scientific, esoteric, complicated books on genetics to the manuals that the extensionists distribute among the peasant women of the Highlands of Ecuador. This flexibility is a sign of power. Our example can be seen as an attempt to demonstrate the richness and complexity of a "little" tradition and the way their holders, the peasant women, agreable to use it, to resist, to compete and to survive in a context which ignores and despises their knowledge.

BIBLIOGRAPHY

ARCHETTI, Eduardo et alt.; 1984, "Analisis de la produccion, formas de consumo, comercializacion y simbologia del cuy en ocho comunidades de la Sierra Ecuatoriana", CEPLAES, Quito

BARAHONA, Claudio, 1982, "La soba de cuy" in José Sanchez Parga et alt.; *Politica de salud y comunidad andina*, CAAP Editores, Quito

BARTHES, Roland, 1979, "Toward a Psychology of contemporary food consumption", in R. Foster and O. Ranum (eds), *Food and drink in history*, The John Hopkins University Press, Baltimore.

DOUGLAS, Mary, 1975, *Implicit meanings: essays in anthropology*, Routledge & Kegan Paul, London

DOUGLAS, Mary, 1979, *Natural Symbol*, Penguin Books, Harmonsworth, Midlesex

GEERTZ, Clifford, 1984, "Culture and social changes: the Indonesian case", *Man*, Vol. 19(4):511-32

GELLNER, Ernest, 1970, "Concept and society" in Bryan R. Wilson (ed), *Rationality*, Blackwell, London

GELLNER, Ernest, 1974, *Legitimation of belief*, Cambridge University Press, Cambridge

GOODY, Jack, 1968, *Literacy in traditional societies*, Cambridge University Press, Cambridge

GOODY, Jack, 1982, *Cooking, cuisine and class: a study in comparative sociology*, Cambridge University Press, Cambridge

SAHLINS, Marshall, 1976, *Cultural and practical reason*, The University of Chicago Press, Chicago

STØLEN, Kristi Anne, 1985, "Control y dominacion en las relaciones de género: un estudio de caso en la Sierra Ecuadoriana", unpublished paper

WORSLEY, Peter, 1984, *The three worlds: culture & world development*, The University of Chicago Press, Chicago

Chapitre V

LE DEVELOPPEMENT EST-IL UN OBJET SCIENTIFIQUE? LE ROLE DU CHERCHEUR EN SCIENCES SOCIALES

DEMANDES SOCIALES, DEMARCHES SCIENTIFIQUES ET REPONSES AUX PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT.

Georges COURADE
ORSTOM, Département H

A question aussi lancinante, aussi peu branchée dans le milieu scientifique, mais toujours remise sur le métier, plusieurs embryons de réponses : des formules lapidaires et/ou provocatrices propres à rehausser la cote auprès des pairs ou des médias, des réinterpellations du concept de développement au deuxième ou au troisième degré, des justifications a priori ou a posteriori de pratiques coopérantes ou académiques accommodantes avec les pouvoirs politiques, économiques... et scientifiques. Et toujours la nécessité de répondre à tous - politiques, financiers, bureaucrates, militants, enquêtés - que la recherche scientifique en sciences "molles", dans des pays qui ne peuvent s'offrir le luxe d'une science vivant pour elle-même, n'est pas la danseuse que l'on croit et qu'elle peut jouer un rôle essentiel dans l'action aussi bien des acteurs dominants que dominés insérés dans les processus de développement. A condition que les producteurs de savoir ne s'oublient pas dans la république platonicienne ou dans les godillots rassurants de l'inventaire. A condition que l'on ne se trompe pas sur le mode d'emploi de la démarche scientifique comme sur l'indétermination des résultats à en attendre.

I. Des malaises révélateurs.

Une petite histoire révélatrice. Il apparaît toujours contraire aux usages qu'un organisme scientifique français puisse entamer ses premières relations avec un grand pays du Tiers-Monde par le biais des sciences sociales tant il est vrai que les vieux schémas persistent quant à la hiérarchie et à l'opérationnalité des différentes disciplines constituées (à rapprocher des corps constitués qui se désignent volontiers comme les **opérateurs** du développement au singulier). Soyons clair : l'offre de coopération scientifique en génétique (sélection variétale) ou dans le domaine de la défense des cultures eut été sans doute plus valorisante pour l'organisme en question, car plus susceptible de répondre aux problèmes de production agricole qu'une étude sur la formation des prix des céréales alimentaires ou sur l'analyse des systèmes agraires (au sens que lui donnent les sciences sociales !).

Ne récusons pas non plus les disciplines plus crédibles au plan du bon sens qui n'est - faut-il le rappeler - que le sens commun ! : des blocages et des goulots d'étranglement existent au plan technique que les sciences sociales gomment trop facilement pour ne retenir que les explications humaines. (Voir le débat Lacoste Philippon dans "Actuel Développement" sur le fameux programme onchocercose ! Au-delà de la polémique, y voir aussi un exemple de désaccord entre disciplines sociales et "exactes").

A ce premier signe qu'il faut répéter, malgré sa banalité, tant il traduit la représentation de la science et l'enfermement auquel il destine les sciences sociales qui finissent parfois par auto-entretenir cette idée au lieu de la combattre, il y a lieu d'ajouter un phénomène typique du Tiers-Monde : la pédagogie de l'urgence, la dramatisation médiatique des catastrophes et les leçons tirées des échecs de plusieurs décennies de développement.

Tout cela autorise les développeurs à s'interroger, en termes vifs, sur l'utilité de la recherche, ses résultats et l'adoption de ceux-ci par les populations, tant il leur paraît évident que "le développement n'attend pas". Ainsi la crise alimentaire de l'Afrique Noire a conduit à un constat d'une insuffisance de recherche dans des secteurs névralgiques ou supposés tels : qu'il s'agisse de la mise au point de variétés de céréales locales à haut rendement, de l'étude des politiques de prix ou de l'évaluation

scientifique des projets. D'une manière plus globale, ont été mises en cause les approches directives sectorielles et ponctuelles des interventions du développement, sans que se dégage pour autant une véritable méthodologie intégrée et participative, malgré les intentions.

2. Des développeurs moins sûrs d'eux.

Cette remise en cause des pratiques a suivi celle des savoirs, notamment dans les disciplines des opérateurs : les agronomes redécouvrant le milieu "réel" et les systèmes agraires, les médecins, les pratiques de soins communautaires ou soins de santé primaire. Sans remettre en question, en fonction des sociétés, les objectifs des interventions, certains ont cherché à promouvoir des recherches qualifiées de "recherche-développement" ou "recherche-action". Nouveaux vocables qui véhiculent différentes positions par rapport à l'action, mais tentatives de rapprocher de la "paillasse" le "terrain" et de faire accepter l'innovation technologique.

A développement plus adapté, d'autres ont opposé des "alternatives" au modèle de développement en partant des objectifs des sociétés et des nécessités de la reproduction écologique et socio-culturelle : d'où les concepts d'éco-développement et de développement communautaire. Retenant la vision forgée par les sciences sociales sur les savoir-faire locaux, les cohérences globales, les logiques et stratégies paysannes, ils proposent de mettre en oeuvre des actions de développement dont objectifs et moyens sont contrôlés par les intéressés. Développement "à la base" qui se veut technologiquement plus réaliste, prenant en compte réalités écologiques, sans exclure les laissés pour compte (les femmes par exemple).

Ces tentatives ont leur négatif dès lors que les "bons sentiments" ont tenu lieu de compétence. Tout cela reste cependant encore marginal et l'ingénieur béton se porte bien.

3. Un re-positionnement dans le champ académique.

Il n'empêche que cette crise du développement a obligé le chercheur à se re-positionner par rapport aux enjeux des interventions : au-dessus de

la mêlée, comptant les points entre "développeurs" et "développés", les "mains sales" engagées dans le conseil, le suvi, l'évaluation de projets qu'il fait modifier, ou soucieux de cette différence culturelle qu'il a contribué à révéler et refusant toute modernisation nécessairement destructrice et porteuse d'intégrismes divers. Bref, chacun a réagi selon ses motivations implicites et ses itinéraires scientifiques et personnels. Difficile de rester à l'abri dans sa tour d'ivoire.

Ces mouvements browniens des individus n'auraient sans doute pas eu cette ampleur si les institutions de recherche elles-mêmes n'avaient pas bougé au plan français et international : reformulation des approches, réorientation des priorités, recherche d'un meilleur ajustement des actions de recherche à cette perception repensée du développement et par là, renouvellement des détenteurs du pouvoir scientifique dans la nouvelle configuration. Ce mouvement en cours en France, avec les contradictions que l'on imagine - notamment dans les instituts nés de la nécessité de penser la "mise en valeur" des territoires coloniaux - a eu comme point focal le rapport Berque qui a donné naissance à un programme mobilisateur spécifique pour la coopération scientifique avec les pays en développement. Il s'inscrit bien évidemment dans une histoire des institutions, des relations Nord-Sud (en matière scientifique aussi !) comme des rapports entre chercheurs expatriés et scientifiques hexagonaux.

Celui-ci s'enracine toujours dans les corps d'idées et de doctrines élaborées plus particulièrement par la corporation des scientifiques du Nord travaillant au Sud dans les trois décennies précédentes : écoles tropicaliste et développementaliste après guerre, écoles dépendantiste et éco-culturaliste de la décennie soixante-dix, école néo-classique des années quatre-vingt avec des résurgences surprenantes. Il est enfin conditionné par une relation intime et privilégiée avec un "terrain", le pré carré de l'Afrique ex-française où travaille encore en 1985, l'essentiel du potentiel français.

Comment s'étonner alors de la survalorisation faite en France des aspects culturels (avec tous les sens que l'on peut donner à ce terme fourre-tout) du développement ?

Ces évolutions précèdent ou suivent, selon les disciplines, les révisions épistémologiques en cours dans le système des centres internationaux de recherche agronomique ou la recherche américaine, par

exemple.

4. Valeurs scientifiques en baisse et en hausse, débats et défense de territoires.

Les certitudes des années soixante-dix se sont effondrées, tout le monde en convient peu ou prou. S'il n'y a plus de modèle de développement exportable, on cherche difficilement une "conception française du développement" et l'on s'en remet volontiers à une pparoche plus empirique des stratégies du développement : recherche sur les indicateurs d'analyse, les outils de la prévision, analyse des expériences et des trajectoires, des pays à options semblables ou opposées. On observe un recul de la planification, un attrait de la géo-politique et de la politique "par le bas" (modes d'action politiques populaires), l'étude de l'économie souterraine, informelle, illégale, non structurée... avec l'espoir d'y déceler une approche nouvelle. Bref, la langue de bois des années soixante-dix se porte plutôt mal, même si elle persiste ici et là. L'Etat des PED subit la même critique qu'en Occident au nom des paysanneries ou des sociétés civiles : moins d'Etat ne peut que favoriser le développement, entend-on un peu partout.

L'approche sectorielle, statique, spatialement peu articulée, socialement homogénéisante, disciplinairement myope ne tient pas la route, convient-on de plus en plus. Le rapprochement, l'articulation avec les généralistes des sciences exactes, écologistes, médecins, nutritionnistes, agronomes-systèmes, semble indispensable aujourd'hui. Chacun s'interroge pour résorber le hiatus toujours constaté entre les études au niveau des Etats ou à l'échelle internationale, et celles qui sont réalisées à très grande échelle (liaison micro-macro). Question cruciale pour les opérateurs du développement et les politiques qui ne voient pas le mode d'emploi de telle ou telle monographie de village, ethnie ou quartier de ville, présentant pour le scientifique de "terrain" toutes les garanties de fiabilité au niveau des données patiemment collectées.

Les échecs du développement sont aussi compris comme des avatars de la monodisciplinarité, de l'absence d'expérimentation, de la reproduction d'erreurs connues des scientifiques. Ceci explique que la demande de science

dans le développement reste forte, encore aujourd'hui : multiplications des évaluations de projets faites par des scientifiques, intégration plus poussée de la démarche scientifique dans la conduite de projet comme dans le cursus des développeurs.

Si beaucoup reconnaissent l'exigence de cette approche globale, nombreux sont ceux qui accusent l'interdisciplinarité d'être un mythe dangereux n'additionnant au plus que les vernis de chaque discipline. Au mieux, ils proposent la création d'une discipline nouvelle type recherche-développement.... avec son orthodoxie, ses règles, ses cadres et ses aînés. Est-ce un mieux et y aurait-il une science du développement comme on a cru qu'il y avait une science tropicale ?

N'accuse-t-on pas enfin l'expert en développement de n'être qu'un vague socio-économiste sans identité disciplinaire précise parce qu'il travaille vite, touche à tout dans le cadre de contraintes précises ? Mais les détracteurs scientifiques de l'expert ne défendent-ils pas ici du haut de leur autonomie financière, une certaine orthodoxie disciplinaire ?

Il ne semble pas que ces interrogations aient modifié substantiellement la hiérarchie des disciplines avec des points forts pour la géographie ou l'économie rurales, l'anthropologie et l'émergence de quelques sous-disciplines nouvelles au contact des sciences exactes, dans le renouvellement de la science politique par exemple, dans l'apport de l'histoire sociale et économique dans l'ensemble du champ ou dans l'intérêt porté à de nouveaux thèmes (l'urbanisation des PED).

5. Ne pas confondre les interlocuteurs et les partenaires.

Nous avons plutôt défini le développement par le contenu que lui donnent les professionnels de l'intervention modernisante (sans vouloir discourir sur la réduction qu'on fait ainsi subir à ce qui est d'abord le mouvement de sociétés vers des formes améliorées d'existence dans la sauvegarde des "reproductions" nécessaires) et la prétention affichée, de canaliser cette dynamique. Au Cameroun, par exemple, ces interventions ne touchaient dans les années quatre-vingt que 10% de la population : est-ce à dire que 90% de ce pays était hors développement ?

Une raison essentielle à ce choix : ces professionnels traduisent le

plus gros de la demande sociale exprimée en termes opératoires et ils sont souvent directement ou indirectement commanditaires de recherche, avec la bénédiction des différentes instances de décision.

Ce cercle étroit peut-il être brisé pour toucher les acteurs sociaux engagés dans des processus de maîtrise des objectifs et des moyens du progrès ? Pas facile. On sait les limites et les écueils des recherches participatives (celles de l'UNRISD par exemple) ou conscientisantes (dans la ligne de P. FREIRE). Les rapports de forces existent toujours et le chercheur impliqué, s'il est étranger, ne peut transgresser certaines barrières - culturelles et politiques- même s'il apporte un regard distancié ou "éloigné". Il n'en reste pas moins que la recherche ne peut avoir pour fonction essentielle de fournir des instruments pour moderniser et parfois réprimer d'en haut. Les chercheurs en sciences sociales savent bien qui comprend leur langue et qui sait utiliser leurs travaux.

Comment sortir de ces différents dilemmes ? Plusieurs voies ont été explorées avec des succès variés :

- s'inscrire dans des processus de jumelage avec des partenaires scientifiques (les faire émerger là où ils n'existent pas, les conforter là où ils risquent de disparaître, les relier fortement aux différents pôles internationaux là où ils risquent un repli sur eux-mêmes) ;
- transmettre à des non-scientifiques le sens de la démarche de recherche dans l'exercice de leurs responsabilités ou de leurs engagements ;
- confronter notre regard sur l'autre (propos de l'anthropologue) avec le regard autre sur notre propre développement (donner accès à des terrains français à des chercheurs des PED), mieux relier recherches conduites dans les PED et en Europe, sachant que leur spécificité n'est pas aussi grande qu'on veut bien le dire ; développer les recherches comparatives tri-continentales.

Inutile d'insister sur la part d'utopie dans ces trois propositions. On se heurte ici aux héritages (quand va-t-on cesser de s'enrhumer à Abidjan quand Paris éternue ?), aux dominations scientifiques, aux verrouillages disciplinaires ou aux critères de scientificité, et à la sauvegarde de chasses gardées dans l'expertise ou la recherche.

En définitive, dans leurs rapports au développement, les sciences sociales ont compris qu'elles ne peuvent être crédibles qu'en s'affirmant comme "sciences" au plan des méthodes, soucieuses de la durée pour valider leurs hypothèses et porteuses de "demandes sociales" occultées.

Elles ne veulent ni cautionner, ni manipuler, ni réparer les erreurs commises. Elles ne peuvent se substituer aux acteurs pour la formulation des objectifs et le choix des moyens du développement même si elles sont en mesure de circonscrire précisément l'univers des contraintes, des goulots d'étranglement et l'éventail des options. La qualité de leurs travaux dépend aussi de leur "distance" à l'objet, même si l'implication est parfois inévitable. Dans nombre de cas, elles peuvent apporter des éléments de la prévision, une pédagogie dans la démarche d'action et des garde-fous dans la conduite ou la formulation de projet. C'est peu et sans doute aussi beaucoup pour éviter des catastrophes.

A son tour le monde du développement a quelques raisons de mettre en cause le nombrilisme de certains scientifiques, leur confort professionnel, leur souci de notoriété plus que leur volonté d'apporter leur pierre à la solution de problèmes qu'ils côtoient dans l'exercice de leur profession. Effets de désillusion ou volonté délibérée ?

BIBLIOGRAPHIE - LECTURES COMPLEMENTAIRES

1. L'énoncé des tendances de la coopération scientifique.

1.a. Actes des journées sur la recherche-développement (Montpellier, 8-9-10 Novembre 1982), in *Les Cahiers de la recherche-développement*, n° 1, juin 1983, p.

1.b. Archives des Sciences Sociales de la Coopération et du Développement (A.S.S.C.O.D.), 1985, *Des personnes, projets en recherche-actions* Paris, Centre de Recherches Coopératives, ASSCOD, n° 73, 163 p.

1.c. BERQUE (J.), 1983, *Recherche et coopération avec le Tiers-Monde* Paris, La Documentation Française, coll. des rapports officiels, 120 p.

1.d. GLEIZE (M.), 1985, *Un regard sur l'ORSTOM (1943-1983). Témoignage.* Paris, Ed. de l'ORSTOM, 122p.

1.e. GODELIER (M.) 1982, *Les Sciences de l'homme et de la société en France : analyse et propositions pour une politique nouvelle,* Paris, La Documentation Française, coll. des rapports officiels, 559 p. (voir contributions de M. Izard et D. de Coppet)

1.f. Technical Advisory Committee - Consultative Group on International Agricultural Research, 1985, *TAC Review of CGIAR priorities and future strategies,* Rome, Tac Secretariat, FAO (AGR/TAC : IAR/85/18), 120 p. + 5 annexes

2. Les discours et les pratiques scientifiques.

2.a. *Actuel Développement* n° 67 et 68
Dreyfus (F.), Recherche-développement : le terrain, nouveau laboratoire, n° 67, p. 21
Lacoste (Y.), Développement : la course d'obstacles (dossier Burkina Faso), n° 67, p. 38-41
Dozon (J.P.), Pontie (G.), Idées : le paysan, l'expert et le sociologue, n° 68, p. 25-27
Floury (B.), Stratégie : supprimez la mouche, n° 68, p. 33-34
Philippon (B.), Programme onchercose : réponse à Y. Lacoste, n° 68, p. 35
Richard (J.), Efficacité : petits projets, grandes ambitions, n° 68, p. 48-51
(et réponses dans le n° 69 : "Les associations plaident non - coupables", "Ne lapidez pas les petits projets", p. 21-23).

2.b. AMIRA (Groupe de recherche pour l'amélioration des méthodes d'investigation, en milieux informels et ruraux d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine), 1983
Etat des travaux sur les indicateurs detransition, (2ème édition, Paris, AFIRD (Association Française des Instituts de Recherche pour le Développement), 322 p.

2.c. Bourdieu (P.), 1984, *Homo Academicus*, Paris, Ed. de Minuit, 302 p.

2.d. Chatelin (Y.), Arvamitis (R.) et al., 1985, *Pratiques et politiques scientifiques. Actes du Fprum des 6-7 février 1984* Paris, ORSTOM, 192 p.

2.e. Gast (M.) et Panoff (N.) et al., 1986, *L'accès au terrain en pays étranger et Outre-Mer* Paris, CNRS, (Table ronde SHS du 7-8 février 1985), à paraître

2.f. Gentil (D.), Dufumier (M.) Macrae (J.), 1984, *Le suivi-évaluation dans les projets de développement rual : orientations méthodologiques*, Paris, AMIRA, n° 44, 174 p.

RAPPORTS DE PRODUCTION, MODES D'ACTION ECONOMIQUES ET LOGIQUES SOCIALES : QUELQUES INTERROGATIONS.

Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN
CNRS - CREC

En quoi une analyse en termes de rapports sociaux et de modes de production peut-elle permettre de comprendre ce qui se joue autour d'opérations de développement local ? Telle est notre question de départ. Ou encore : quelles sont les limites de l'anthropologie économique "marxiste" ou d'influence marxiste dès lors qu'il s'agit de rendre compte des réactions paysannes face au développement rural ?

Une telle question est bien sûr trop ambitieuse pour pouvoir recevoir une réponse définitive ou globale. Mais on conviendra qu'elle est bien réelle et que nombre d'entre nous, qui avons plus ou moins jonglé avec l'articulation des modes de production, nous la sommes posée : que reste-t-il aujourd'hui de ces paradigmes maintenant que la mode intellectuelle en est passée ? Quelle en est la valeur opératoire et renvoient-ils à autre chose qu'à eux-mêmes ?

Les réponses ne peuvent donc être, au moins dans un premier temps, que spécifiques, circonscrites, contextualisées : le recours à un "terrain" s'impose donc. La prudence aussi. Je me limiterai ici à quelques réflexions autour de ma propre expérience.

Mais on me permettra auparavant quelques généralités pour mieux préciser ma problématique.

Une opération de développement, au-delà des légitimations,

peut toujours être définie a minima comme une intervention volontariste sur un milieu social circonscrit, intervention impulsée de l'extérieur, visant à transformer les pratiques de tout ou partie des acteurs de ce milieu. Dans sa mise en oeuvre, toute opération de développement subit des dérives par rapport à son projet initial, dérives qui sont en grande partie l'effet des réactions spécifiques du milieu cible. "Appropriation" du projet, résistances, "détournement", désarticulation, adoption sélective, autant de figures possibles de ces réactions, autant de formes que peuvent affecter ces dérives.

Aussi, rendre compte des dérives et en analyser les raisons, telle est peut-être la principale tâche que l'on peut assigner à l'anthropologie et à la sociologie du développement, aussi bien du point de vue de la connaissance (recherche fondamentale) que du point de vue de l'action (recherche appliquée).

Du point de vue de la connaissance, en effet, on prend, avec une telle démarche, le développement comme objet, ce qui peut aider à rompre avec les considérations idéologiques et morales qui en ont freiné l'approche "scientifique". Que se passe-t-il lorsqu'une opération de développement "intervient" quelque part ? L'analyse des "développeurs", soit dit en passant, devient alors un thème de recherche complémentaire de celle des "développés".

Du point de vue de l'action (à condition que l'on estime légitime de donner aux sciences sociales une fonction de consultant), c'est là que se situe sans doute le créneau le plus opérationnel pour le sociologue ou l'ethnologue : le suivi d'une opération et l'analyse des inévitables dérives peuvent permettre à un projet de s'auto-adapter aux réactions du "milieu", et de se rapprocher des logiques des développés telles qu'elles se sont manifestées au cours de la première phase de sa mise en oeuvre. Ceci implique bien sûr que les organisations de développement intéressées soient prêtes à tenir compte d'un tel feed-back : on sait que c'est loin d'être le cas général... Mais il n'en reste pas moins que c'est à ce niveau que l'expertise anthropologique peut avoir une chance d'une quelconque efficacité : l'expertise ex-ante, aussi fine et rigoureuse soit-elle, ne peut avoir de réelle valeur prédictive (ce qui ne veut certes pas dire qu'elle ne soit pas souhaitable, ne serait-ce que pour "limiter

les dégâts"). La somme des variables mises en jeu par les réactions d'une population donnée à une intervention extérieure est trop grande et comporte trop d'inconnues... En particulier la morphologie sociale d'un groupe, qui constitue l'objet privilégié des "études de milieu", peut être décrite à l'avance : on ne peut en déduire a-priori les "modes d'action économiques" des individus qui y occupent des positions.

Par ce détour nous en sommes en fait revenu au problème de la pertinence d'une analyse en termes de rapports deproduction. Ceux-ci ne relèvent-ils pas en effet de la morphologie sociale ? En quoi les modèles décrivant l'organisation des rapports socio-économiques fondamentaux (et l'anthropologie économique française a produit à cet égard une "famille" de modèles à la fois cohérents et séduisants) permettent-ils de rendre compte des comportements effectifs des acteurs sociaux ?

Je partirai du "modèle" avec lequel j'ai décrit il y a quelques années (1) la structure socio-économique des sociétés songhay-zarma (Niger, Mali) sous la domination coloniale. Après un bref rappel de ce modèle, je tenterai de comprendre en quoi il pouvait être explicatif de pratiques paysannes. Puis, je questionnerai ce modèle à la lumière de la réalité contemporaine : peut-on encore aujourd'hui le considérer comme valable ? Peut-il servir à éclairer les comportements des agriculteurs face aux opérations de développement ?

On verra qu'une telle démarche implique le recours à d'autres paradigmes implicites. Peut-on les expliciter ?

1. Les sociétés songhay-zarma sous la colonisation : rapports de production et logique de la subsistance.

Dissolution des rapports "esclavagistes", dilution des rapports tributaires, réduction du système de production domestique aux rapports sexués de production par disparition ou érosion des rapports aînés/cadets et maître/captif (en tant que rapports de production internes à l'unité de production), ces différents traits qui signifiaient la rupture avec les structures sociales "traditionnelles" étaient déjà manifestes avant la seconde guerre mondiale. Un nouveau

mode de production était déjà en place, le mode de production paysan (ou tout autre nom par lequel on voudra désigner la petite production marchande agricole...), caractérisé par la famille nucléaire comme cellule élémentaire de production et de reproduction, la combinaison d'auto-subsistance et de vente des excédents comme forme de relation avec le marché agricole, et l'existence de ponctions en amont ou en aval du procès de production comme mode de prélèvement d'un "surplus" par les structures étatiques. Par ailleurs, les migrations temporaires jouaient déjà un rôle central dans la reproduction globale, avec l'entrée des migrants dans des rapports de production "urbains" (salariat, économie "informelle", sous-traitance, apprentissage, délinquance, sont autant de termes descriptifs de réalités qu'une typologie des rapports de production "urbains", curieusement absente du marché théorique, aurait à formaliser...).

Ce modèle évitait toute référence à la théorie de l'"articulation des modes de production", à la fois parce que les rapports de production pré-coloniaux avaient pour l'essentiel disparu (ou n'existaient plus que sous forme marginale), à la fois en raison d'une méfiance à l'égard des dangers mécanistes et formalistes du marxisme "structuraliste". Cependant, on peut parler, *en restant dans un registre empirique*, d'une "articulation" ou d'une combinaison entre le mode de production paysan (lui-même fondé sur le rapport de production homme/femme) et différents rapports de production ruraux "minoritaires" ou "secondaires" (en ce sens que leur présence ou leur absence ne modifiait pas le fonctionnement du mode de production paysan central) : métayage, salariat agricole temporaire, prestations tributaires résiduelles... Articulation aussi avec les rapports de production "urbains" évoqués ci-dessus. Articulation enfin avec les ponctions de la société englobante, en l'occurrence de l'appareil colonial, par le biais de l'"exploitation despotique" (ponctions en hommes, en produits et en numéraire), ou du marché (fixation du prix des produits agricoles entraînant un "échange inégal").

2. *Rapports de production et logiques d'action à l'époque coloniale.*

Peut-on mettre en rapport ce modèle et les comportements paysans sous la colonisation ? Il est un domaine où le lien est évident: il s'agit des multiples conflits qui ont opposé l'administration coloniale aux agriculteurs à propos de l'impôt, des réquisitions, du travail forcé, etc..."Stratégie de la dérobade" (2), "every day peasant resistance" (3) (4) ; on voit bien qu'il s'agissait là d'affrontements autour de l'ampleur de la ponction qui allait être opérée sur les unités domestiques.

Les formes de ces affrontements ne correspondent pas aux médiations habituelles par lesquelles les théoriciens marxistes classiques ont décrit le passage de l'appartenance de classe à la pratique de classe : "conscientisation", organisation, rôle d'une avant-garde... : de même que chaque exploitation agricole est isolée face au procès de production et face aux modes de ponction en amont ou en aval, de même les résistances à ces ponctions sont individuelles, éparses, inorganisées. Elles ne visent ni à "changer le système" ni à le réformer, elles cherchent simplement à minimiser la ponction, et ce au moindre coût, c'est-à-dire en minimisant aussi les risques dûs à la répression éventuelle ; d'où le recours à la ruse, à la dissimulation, au mensonge, à la fuite, à l'inertie...

Certaines opérations de développement (si le mot n'était pas encore employé, la réalité telle que nous l'avons définie au début existait déjà) menées par l'appareil d'Etat colonial se sont ainsi heurtées à des résistances de ce type, soit que ces opérations étaient partie intégrante de l'exploitation despotique (réalisation d'infrastructures avec le travail forcé), soit qu'elles en utilisaient les méthodes (greniers de réserve...), soit qu'elles étaient mises en oeuvre par les mêmes agents (cultures de traite, dans certains cas).

De façon plus générale encore, on pourrait parler d'une "logique de la subsistance" (voire parfois de la survie) qui caractérisait la plus grande partie de la paysannerie sous la colonisation. En parlant de logique de la subsistance, on met l'accent sur l'acteur social, mais on pourrait aussi parler d'une "logique de la reproduction"

dans une perspective plus structurale. Par subsistance il ne faut pas comprendre la subsistance alimentaire immédiate (théorie des "besoins primaires"...) ; il s'agit bien de la satisfaction des besoins sociaux nécessaires à la vie (à la "subsistance", à la reproduction sociale) d'un individu ou d'une famille dans un cadre donné. Il ne faut pas non plus entendre "auto-subsistance" au niveau de la production agricole, cette logique de subsistance ne s'oppose pas, contrairement à ce qu'on a souvent dit, à la vente des surplus (mil, riz) ou à l'introduction de cultures de traite (arachide) ; bien au contraire, la vente sur le marché elle-même correspond à une stratégie de subsistance (pour acquérir du numéraire indispensable à la reproduction sociale) (5) et se distingue par là des stratégies spéculatives (commerçants) ou "capitalistes" (accumulation pour l'investissement).

Sans possibilité de peser sur les cours, ne disposant d'autre part à l'époque d'aucun moyen accessible et ayant fait ses preuves pour améliorer la production, la masse de la paysannerie n'avait guère d'autres "modes d'action économique" à sa disposition que la stratégie de la dérobade d'un côté (face aux ponctions) et l'émigration de l'autre : celle-ci s'intégrait parfaitement dans la logique de la subsistance, en élargissant le champ d'application de celle-ci au milieu urbain, autrement dit en allant chercher à l'extérieur des ressources complémentaires.

De fait, la logique de la subsistance est transversale aux différents rapports de production dans lesquels les paysans sont engagés : on peut ainsi parler d'une "subsistance marchande" (la vente des produits agricoles), d'une "subsistance salariale" (la vente de la force de travail) ou d'une "subsistance d'autoconsommation", selon les secteurs où elle est engagée et les procédure économiques qu'elle suit. Un même acteur social "joue" sa subsistance avec des stratégies combinatoires. L'analyse des rapports de production fournit en quelque sorte la liste des solutions possibles, la carte des filières de subsistance disponibles pour une société donnée à un moment donné, et signale les points de passage obligés ou probables. Elle marque aussi les lieux d'affrontements possibles, les points sensibles où les intérêts des paysans engagés dans la logique de la subsistance

et ceux des groupes sociaux engagés dans d'autres logiques (bourgeoisie d'Etat, entrepreneurs, commerçant, etc...) peuvent s'affronter : le prix des produits, le niveau de la ponction, le montant du salaire... Mais elle ne dit rien ni des stratégies effectives des acteurs sociaux, ni des conflits réels.

On peut peut-être développer un peu ces deux points. Les stratégies des paysans restent largement individuelles ; l'action collective est l'exception rarissime. Grève de l'impôt ou manifestation pour la hausse des prix d'achat sont inexistantes, et les résistances atomisées à l'exploitation despotique ne sont pas le fruit d'un "complot". Il n'y a pas de "communauté villageoise" qui dicte à ses membres leur mode d'action économique. Cela ne signifie pas que, sur la base des contraintes définies par les modes ou rapports de production, les stratégies individuelles soient "libres" ou aléatoires. Ainsi l'agrégation des stratégies individuelles s'opère selon des lignes de force nettes. Les paysans ne se concertent pas pour dissimuler au "commandant" leur nombre d'animaux, mais la plupart le font... D'autre part,la circulation de l'information et l'existence de réseaux d'interaction canalisent les modes d'action individuels dans des limites compatibles avec les normes des groupes d'appartenance. Truquer les greniers de réserve et, dans certains villages ou dans certaines familles, "normal", dans d'autres, c'est peu "pensable"....

Enfin, l'état des rapports de force avec les "partenaires" (les groupes sociaux qui occupent le pôle opposé dans les rapports de production où sont engagés les paysans) intervient lui aussi. Face à la ponction coloniale, la ruse est possible, le refus ne l'est pas... Influer sur les prix du mil est envisageable pour un gouverneur, pas pour un paysan... Le stockage est accessible au commerçant, pas au paysan...

En définitive, la logique de la subsistance sous-tend les comportements "économiques" de la majorité de la paysannerie (6), mais à l'intérieur d'un système de contraintes. Elle constitue la "logique d'action" d'un jeu dont les règles sont définies à la fois par les rapports de production (contraintes structurales), à la fois par les systèmes normatifs locaux (contraintes dites "culturel-

les"), et à la fois par les rapports de force sociaux (contraintes que l'on pourrait appeler "politiques").

3. Rapports de production et transformations contemporaines.

Peut-on estimer que l'analyse des rapports de production à l'apogée de la colonisation devient obsolète si l'on considère la société contemporaine ? Rien n'est moins sûr. Le mode de production paysan régit toujours pour l'essentiel la production agricole ; quelques déplacements se sont certes opérés dans les rapports de production ruraux "secondaires" : érosion des derniers rapports tributaires, développement marginal d'une agriculture capitalistique. Les migrations ont changé de zones d'accueil, elles ont conservé leur importance.

Dans un domaine toutefois la situation s'est nettement modifiée : l'exploitation despotique a, pour l'essentiel, pris fin. A cet égard, la coupure n'est pas l'indépendance. Une première coupure intervient en 1945 avec la fin de "l'âge d'or colonial" et la suppression du travail forcé. Une seconde coupure intervient dans les années 1970 avec la rente uranifère et les sécheresses, concourrant à la diminution spectaculaire de l'impôt.

Mais il est d'autres changements qu'une analyse en termes de rapports de production ne permet guère d'appréhender : ceux qu'ont induit les diverses opérations de développement, soit directement (aménagements), soit indirectement (diffusion de techniques et de matériels) par le "libre jeu du marché" ou plutôt par la modification imperceptible des comportements "individuels"... En effet, tant les interventions lourdes que l'action sur les mécanismes "spontanés" peuvent se couler dans le moule des rapports de production sans les altérer réellement (du moins à l'échelle de temps qui est la nôtre).

Les aménagements hydro-agricoles le long du fleuve Niger représentent les plus imortantes opérations de développement dans l'Ouest du pays. Devenus un incontestable succès après des débuts timides, ils ont nettement amélioré le sort des paysans allocataires. Les structures "coopératives" qu'ils ont mis en place n'ont pas mis en question la prédominance du mode de production paysan (elles l'ont plutôt conforté face aux risques d'appropriation foncière "sauvage"

dûs à l'émergence d'un marché foncier le long du fleuve). Ce serait plutôt la dynamique des rapports de production "secondaires" qui en aurait été modifié : développement du salariat temporaire (alimenté par les régions de l'intérieur), rééquilibrage de la division du travail hommes/femmes plus particulièrement, mais sans modification profonde de la "nature" de ces rapports tels qu'ils étaient déjà inscrits dans la structure sociale.

Le développement du jardinage, la seconde récolte de riz, l'utilisation d'intrants et de matériels plus complexes n'ont par ailleurs rien de contradictoire avec la logique de la subsistance. Rien ne permet en l'état actuel des choses de parler d'un développement des "entrepreneurs" ruraux ou du capitalisme agraire...

La permanence des flux migratoires dans les zones aménagées permet toutefois de poser une série de questions relatives à cette logique de la subsistance. Pourquoi un accroissement des ressources agricoles locales ne se traduit-il pas par une réduction des départs ?

Un premier niveau de réponse ne met pas en doute l'hégémonie de la logique de la subsistance. Il suffit en effet que le travail sur place et la migration vers les villes ne soient pas exclusifs l'un de l'autre et puissent, même en cas d'extension de l'un, continuer à se combiner. Dans la mesure où la force de travail disponible sur les aménagements suffit à la tâche, celle qui est en excédent peut continuer à s'écouler vers l'extérieur. Diverses configurations sociales peuvent rendre compte d'un tel processus. On peut également faire l'hypothèse que la diversification des sources de subsistance est une des formes même de la logique de la subsistance. On peut enfin estimer que les gains à l'extérieur (au moins les gains anticipés) sont supérieurs aux gains locaux (le travail sur les aménagements).

Un second niveau de réponse oblige à faire intervenir d'autres paramètres. Certaines interprétations des phénomènes migratoires ont, dans le passé, mis unilatéralement l'accent sur les causes "culturelles" des migrations (7). Il ne faudrait pas commettre l'erreur inverse et n'y voir que l'effet de seuls mécanismes économiques (8). Des phénomènes sociaux complexes sont le produit de facteurs complexes... Les migrations sont aussi liées à des modes de reconnaissance sociale

ou à des réseaux de sociabilité... Une analyse des migrations ne peut être mono-causale. Mais la logique de la subsistance y a sa part.

Les migrations font partie de ces comportements économiques spontanés qui ne sont pas imputables directement aux interventions extérieures. Les politiques volontaristes des pouvoirs successifs ont au contraire cherché à les freiner. Certaines innovations techniques se sont ainsi diffusées dans les campagnes hors action de développement, en particulier via les migrants.

Mais le plus souvent la limite entre innovation spontanée et action de développpement est plus difficile à tracer, dans la mesure où les processus d'adoption/rejet des techniques proposées renvoient à des "décisions" relevant des producteurs eux-mêmes. Or, il faut bien reconnaître que nous ne savons rien des conditions sociales qui président à ces processus et à ces décisions. Ainsi, dans l'ouest du Niger, longtemps les opérations de vulgarisation des charrues et charrettes n'ont pas eu d'écho, alors que désormais la diffusion s'en étend de façon accélérée... Ni les rapports de production, ni la logique de la subsistance ne permettent de comprendre de tels phénomènes.

En fait, c'est le niveau même de généralité auquel se situent ces concepts qui en explique la faible productivité dès lors qu'il s'agit de rendre compte de ce qui fait la pratique quotidienne du développement. Les formes générales d'extorsion du sur-travail dans le procès de production, en amont et en aval, sont en fait en nombre limité. Celles qui m'ont semblé pertinentes au Niger occidental se retrouvent largement ailleurs et de nombreux chercheurs arrivent à des conclusions similaires dans d'autres terrains, au-delà des variantes de vocabulaires ou des subtilités d'analyse. On ne peut dégager qu'un nombre limité de structures, une dizaine de rapports de production fondamentaux environ entre lesquels se répartissent les producteurs africains contemporains. Ils ont déjà été pour l'essentiel "découverts", décrits, décortiqués. Aussi n'y a-t-il plus guère de place pour une activité novatrice de la recherche à ce niveau.

Quant à leurs potentialités explicatives, on a vu qu'elles étaient limitées du fait même du contenu essentiellement morphologique du concept... La compréhension des rapports sociaux de production est une donnée nécessaire à toute approche anthropologique d'une société quelconque, mais elle ne peut opérer la médiation entre les données macro-sociologiques et l'interprétation des comportements effectifs des acteurs (même agrégés en groupes sociaux).

Ne peut-on même penser que l'approche morphologique a été un frein à l'étude des logiques d'action, qui devrait pourtant en être le complément ? De ce point de vue, l'anthropologie éconoomique "marxiste" rejoint la tradition anthropologique plus large, en ce que leur penchant commun (et qui est le nôtre) à l'étude des structures et des formes (économiques, symboliques, sociales...) s'assortit d'un désintérêt quasi-total, au moins dans les études africanistes, à l'égard des approches interactionnistes et phénoménologiques. Une explication plus triviale s'ajoute peut-être à ce problème méthodologique : la méconnaissance des langues locales porte peu à conséquence pour des études morphologiques, elle handicape fortement toute analyse en termes de processus, de réseaux, de modes de construction du sens ou de renégociation des normes...

Si le concept de "logique de la subsistance" (ou de la reproduction) offre un caractère plus dynamique, en ce qu'il entend mettre en valeur la rationalité sous-jacente à tout un ensemble de modes d'action économiques (quels que soient les rapports de production où ils interviennent), il n'échappe pas à une critique du même ordre : son excessive abstraction le transforme facilement en explication "passe-partout". On a déjà signalé, et cela n'a rien d'une découverte, que d'autres logiques d'action (non "économiques") règlent aussi les comportements pertinents pour une analyse "économique". Or, le dire est une chose, dégager de leur matériau empirique les diverses logiques à l'oeuvre dans une même pratique sociale, et en "démonter" l'articulation, en sont d'autres....

Il est une difficulté supplémentaire : la logique de la subsistance n'est sans doute pas la seule "logique d'action économique" qui organise les comportements de la majorité de la paysannerie

face aux actions de développement. Des logiques de type "spéculatif" ou "capitalistique", même si elles sont au départ circonscrites avant tout à des groupes sociaux différents, peuvent parfaitement se développer plus largement, ne serait-ce qu'à titre épisodique...

Décidément l'anthropologie du développement n'en est qu'à ses début...

NOTES

(1) In *Les sociétés songhay-zarma*, Karthala, 1984.
(2) Idem.
(3) J. Scott, *The moral economy of the peasant*, Yale, 1976.
(4) G. Spittler, "Peasant and the State in Niger", *Peasant Studies*, 3-1-1975.
(5) Celle-ci inclut les dépenses liées aux échanges sociaux considérés comme nécessaires et correspond à ce que Marx évoquait avec la notion de "besoins historiquement déterminés"...
(6) Les propriétaires fonciers "accumulateurs" ne sont pas ici pris en considération dans la mesure où leur existence ne met pas en question à l'heure actuelle la prédominance du mode de production paysan.
(7) Rouch, "Migrations au Ghana", *Anal. Soc. Africanistes* 26, 1956.
(8) Painter.

FIGURES ET PRATIQUES DE DEVELOPPEMENT : L'ARTILLEUR ET LE TISSERAND.

Philippe COUTY
ORSTOM, Département H.

Dans cette communication, je voudrais apporter quelques éléments de réponse à l'une des questions posées par les organisateurs du colloque : le développement est-il un objet scientifique ? Toutefois, parce que le mot "objet" me semble équivoque, je dédoublerai aussitôt la question :

1/ En tant que suite historique de transformations sociales et économiques dotées d'un sens, c'est-à-dire conduisant de période en période à des situations meilleures, le développement peut-il être pensé et représenté de manière scientifique ? En d'autres termes, sommes-nous capables d'en donner une définition abstraite et générale satisfaisant une majorité d'esprits droits ? Pouvons-nous soumettre l'objet ainsi défini à des investigations méthodiques dont les résultats vérifiables seront soumis à examen et à débat, de manière à faire progresser la connaissance et la compréhension du phénomène étudié ?

2/ Considéré comme ce que certains agents, liés le plus souvent à la puissance publique, entendent instaurer par des interventions concertées, le développement peut-il être obtenu grâce à des manipulations scientifiques ? Pouvons-nous assurer à un agent ou à une autorité économiques qu'en prenant telle série de mesures, ils ont de bonnes chances de provoquer tel effet de développement ?

Dès qu'on y regarde d'un peu près, ces deux questions soulèvent des difficultés.

Le développement, objet de réflexion et de recherche scientifique ? Cela signifie qu'une corporation d'intellectuels s'estime en droit de construire cet objet, de se disputer à son propos, et de prononcer sur lui des arrêts, de préférence dans un langage ésotérique. Or, le développement, c'est aussi et surtout une multitude de sujets en action, dont la plupart se moquent bien des intellectuels et n'en finissent pas d'inventer des comportements et des combinaisons non prévus par les intellectuels. Autrement dit, et plus qu'aucune autre, la recherche sur le développement court après un objet qu'elle ignore parce qu'il se renouvelle sans cesse.

Le développement, objet d'interventions scientifiques ? Soit, mais qui ne voit que le contenu de ces interventions, les moyens utilisés, les mesures effectuées pour juger du progrès accompli, tout cela dépendra des conceptions et des représentations du moment, dont je viens de suggérer l'irrémédiable insuffisance ?

Dans la suite de ce texte, j'essaierai de montrer qu'effectivement, même lorsqu'elles se restreignent aux problèmes agricoles, les conceptions relatives au développement ne manquent pas de présenter des différences significatives. Il n'est donc pas surprenant que, choisissant telle ou telle façon de voir et de représenter les choses, les auteurs d'interventions empruntent des voies d'action diverses. S'il me paraît opportun de limiter l'exposé au secteur de l'agriculture, c'est à la fois parce que ce domaine m'est relativement familier, et parce qu'en matière de développement global, surtout en Afrique, je suis convaincu que le progrès agricole est la condition de tout le reste (1).

I . Acceptons de partager la conception que les hommes d'aujourd'hui, et non pas ceux du XVIème siècle ou de l'Egypte pharaonique, se font du sens de l'existence, du mieux et du pire individuel et social, du progrès et de son contraire (2). Admettons que le mot "développement" désigne l'évolution au cours de laquelle les besoins fondamentaux de l'homme se trouvent progressivement satisfaits grâce

à une croissance économique durable et convenablement répartie (3). Tout ceci accordé, qui mériterait bien des gloses, reconnaissons qu'une recherche scientifique sur le développement pourra se déployer dans deux domaines :

1/ D'abord l'exploration des relations logiques unissant les catégories et les grandeurs qui constituent le grain moulu par le moulin des sciences sociales et humaines. Les économistes, par exemple, raisonnent sur des modèles où s'agitent l'épargne, l'investissement, l'offre, la demande, le capital, la production, les importations et les exportations, la masse monétaire, l'innovation des entrepreneurs, etc.

2/ Mais aussi l'examen et l'analyse des régularités qui peuvent se dégager empiriquement de séquences historiques datées et situées, anciennes ou contemporaines : les cycles de production brésiliens, l'expansion de l'arachide au Sénégal, la croissance de l'économie de plantation villageoise en Côte d'Ivoire, l'industrialisation française après 1950, etc.

De cette énumération, et de cette esquisse très sommaire de programme, peut-on dire que sortent des indications pratiques de recherche ? Pas le moins du monde, et pour une raison bien simple à laquelle je faisais allusion plus haut : en matière de développement plus encore que dans toute autre recherche, nous ignorons par définition ce que nous voulons savoir. Ce paradoxe a été formulé il y a vingt-quatre siècles dans le "Ménon" :

> L'homme ne saurait chercher ce qu'il sait puisqu'il le sait, et qu'en ce cas il n'a pas besoin de le chercher, ni ce qu'il ne sait pas par la raison qu'il ne sait même pas ce qu'il doit chercher ("Ménon", XIV, trad. E. Chambry)

Socrate résoud la difficulté en posant à un esclave de Ménon des questions de géométrie pour montrer que, sachant déjà toutes choses, l'homme ne fait que se ressouvenir lorsqu'il croit découvrir et apprendre. Aujourd'hui, nous procédons de façon autre. Au seuil de l'inconnu, nous inventons des hypothèses qui seront ensuite soumises à des tests, nous construisons des paradigmes dont nous déclinons les modulations, nous élaborons des systèmes analyseurs où nous tentons de faire cohabiter des éléments censés agir les uns sur les autres. Le paradoxe de Ménon se dissipe parce que nous faisons semblant -semblant seulement- de savoir d'avance ce que nous cherchons.

La solution que nous avons forgée arbitrairement est alors comparée avec les faits (4). Leur accord avec l'hypothèse permet de reconduire l'hypothèse, du moins jusqu'au moment où le progrès des techniques de mesure ou d'observation révèlera l'infime désaccord qui pulvérisera l'hypothèse. PLus subtilement : l'invention de symboles tels que fonction ou système de production (en économie rurale) nous donne les moyens de recueillir, de choisir et d'analyser des grappes de faits auxquels nous pourrons donner une signification. Le stock d'intelligibilité acquis de cette façon fondera des interventions dont le succès -jugé en fonction des objectifs de départ- légitimera l'emploi des symboles retenus. Si, par suite de changements de terrain, d'échelle ou de période, le résultat des interventions ne correspond pas aux attentes, alors s'instaure une critique des symboles, un rejet du système ou du paradigme usé, qui peut déboucher sur d'autres manières de voir et d'agir. Pour cela, il faudra toutefois une nouvelle invention, et l'heureuse occurrence d'une idée originale que rien ne permet de prévoir à l'avance. Le lecteur est prié de pardonner cette rafale d'abstractions, auxquelles je vais m'efforcer désormais de donner de la consistance.

II . Comme le rappelait R. Portères dans sa leçon inaugurale du cours d'Agronomie Tropicale au Museum (5), on a d'abord eu tendance à raisonner par produits, ou par "qualité de production" : oléagineux, textiles, etc. C'est ainsi qu'on a créé des Instituts de Recherche conduits, chacun, à "envisager l'économie générale future d'un grand Territoire ou d'une grande fédération de Territoires seulement sous l'angle de sa propre activité..." (p. 249). Cette approche est celle que, dans le jargon d'aujourd'hui, on qualifie de "verticale", à moins qu'on ne préfère parler de "filières-plantes".

L'approche verticale est retenue de nos jours par la majorité des onze départements du Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD). Cela n'est pas pour nous étonner, puisque neuf de ces départements sont les héritiers directs d'Instituts de recherche de création ancienne, que l'on avait essayé de rassembler en 1970 au sein du Groupement d'Etudes et de Recherches pour le Développement de l'Agronomie Tropica-

le (GERDAT) (6). L'approche verticale, ou par plantes, est également pratiquée à peu d'exceptions près par les Centres Internationaux de Recherche Agricole dont les premiers (7) ont été créés dans les années 60 par les Fondations Ford et Rockfeller. Les Centres Internationaux sont aujourd'hui au nombre de treize ; ce nombre n'a pas varié depuis 1980. Ces Centres sont soutenus par le Groupe Consultatif sur la Recherche Agricole Internationale (GCRAI ; en anglais : CGIAR).

D'après une étude déjà ancienne du Ministère français de la Coopération, l'action du GCRAI se serait largement appuyée sur une "vision quelque peu technocratique des problèmes du Tiers-Monde et de son développement" (8), en recourant aux variétés à haut rendement sur la production desquelles étaient essentiellement concentrés les moyens de recherche des premiers Centres Internationaux. Une autre étude, datée de 1973, jugeait déjà que la "révolution verte" fondée sur l'action des Centres avait sans doute eu des résultats parfois spectaculaires, notamment en Inde et au Mexique, mais qu'elle avait aussi renforcé les inégalités, accru les tensions sociales, accentué la dépendance extérieure à cause des importations d'intrants agricoles, et ... engendré des risques de surproduction ! (9). La même étude plaidait pour d'autres solutions en Afrique Noire, dont la situation alimentaire, à vrai dire, n'était pas jugée préoccupante à cette époque.

L'approche verticale continue d'inspirer le tout récent rapport de synthèse sur les priorités françaises en matière de recherches sur les cultures vivrières tropicales (10). Sont considérés comme prioritaires les céréales (sorgho, mil, maïs et blé), les protéagineux (soja, niebe, haricots, pois), les productions légumières, l'élevage et l'exploitation des ressources océaniques.

Economiquement, cette approche par produits se réfère au concept de fonction de production, c'est-à-dire à la liaison entre facteurs de production et produit. Parmi les facteurs de production, ou intrants, on choisit d'en retenir un sur lequel les possibilités d'actions sont jugées optimales et dont l'amélioration est censée ébranler de façon positive l'ensemble de la filière. Ici entrent en scène la recherche génétique, les techniques de l'amélioration

variétale et l'organisation rationnelle du travail des sélectionneurs, puis des vulgarisateurs. Le point de vue est simple, mécaniste et pour ainsi dire balistique : de même qu'en perfectionnant la poudre des cartouches, j'envoie plus loin et plus vite un projectile plus lourd et plus dangereux, de même en vulgarisant les semences à haut rendement je ne peux pas ne pas déboucher à terme, sur une augmentation des quantités produites par hectare. Sans doute faudra-t-il aussi répandre davantage d'engrais et de pesticides dans les champs, peut-être les besoins en eau s'accroîtront-ils, sans doute aussi la quantité de travail nécessaire ne diminuera-t-elle pas, bien au contraire, mais enfin si l'on voulait tout prévoir, on ne tenterait jamais rien. Si l'intendance hésite à suivre, parions que la main invisible célébrée par Adam Smith saura lui imprimer une poussée dans la bonne direction. Nous verrons qu'effectivement, en Asie, tout s'est passé à peu près comme si l'intendance avait suivi. Rien ne garantit cependant qu'en Afrique, les gens et les choses se révèleront aussi arrangeants.

III . En réalité, la logique de l'approche verticale n'a jamais été poussée jusqu'au bout. Certains Centres Internationaux ont tenté des incursions dans l'analyse des systèmes de production, ou s'interrogent aujourd'hui sur l'intérêt de ce qu'on appelle "Farming Systems Research" (11). Le rapport français de 1986, déjà cité, reconnaît qu'à côté de l'approche par filières, il convient de faire place à des approches "thématiques", qualifiées parfois de transversales ou d'horizontales, permettant de saisir et d'analyser les mécanismes et les facteurs qui président à l'élaboration de la production végétale (12).

Au lieu de considérer sélectivement une séquence linéaire production-transformation-distribution-consommation, on tente alors d'embrasser un espace et des groupes d'agents se livrant à un ensemble d'activités dans cet espace. On étudiera par exemple non pas UNE culture ou UNE production, mais UNE SERIE de cultures pratiquées en interaction dans un milieu écologique donné, dans un système de prix, dans une trame de rapports tissés entre groupes sociaux. Loin de tout miser sur un intrant jugé décisif, on analysera la combinaison de facteurs ou encore le système de production mis en oeuvre par

les agriculteurs et les éleveurs dans leurs exploitations. On essaiera de prendre en compte la plupart des composantes du processus de production, sachant bien que la modification d'un élément isolé ne permet pas de maîtriser à coup sûr les transformations du système. Dans ce domaine difficile, qui est peut-être une utopie scientifique, la recherche française dispose d'acquis sérieux (13). L'approche horizontale est en effet pratiquée depuis longtemps par des agronomes, des géographes, des socio-économistes étudiant une petite région ou un terroir villageois représentatif, par des anthropologues étudiant le devenir d'un groupe ethnique. Divers essais de formalisation ont contribué à noter les convergences et les régularités de ces démarches. On est d'accord aujourd'hui, par exemple, sur l'opportunité du recours à des échelles d'observation emboîtées ainsi que sur la fécondité de la combinaison d'enquêtes qualitatives et quantitatives (14). On est d'accord aussi, et surtout, sur l'objet de ces recherches : identifier et analyser les dynamiques agraires, entendues au sens large, c'est-à-dire non séparées du milieu urbain (15), car c'est avec ces dynamiques que toute action de développement, toute proposition de changement technique, doit inévitablement composer.

Avouons que si ce genre d'approche a fait beaucoup progresser la connaissance, il n'est pas évident qu'on puisse lui imputer des résultats frappants en matière de développement, ou même plus simplement de progrès de la production agricole. On a même l'impression que les approches horizontales ont plutôt permis de critiquer, après coup, des interventions hâtives ou malheureuses, que de formuler des propositions concrètes de changement. Il est certain que mieux on connaît un milieu ou un système, plus on mesure les risques et les difficultés de toute intervention. Les partisans de l'approche horizontale préfèrent les inflexions prudentes et révisables aux opérations lourdes et tapageuses. Conscients de ne connaître et par conséquent de ne maîtriser qu'une infime partie de la réalité, ils font grand cas de la prudence et de l'expérience paysannes, comme si l'on ne pouvait se tromper gravement en se fiant à des gens qu'anime le souci de ne pas mourir de faim. Un minutieux pessimisme inspire les approches horizontales : on dirait que leurs adeptes veulent

tout savoir pour tout prevoir, tout ménager, tout surveiller et tout organiser, en un mot pour tenter de faire du développement ce qu'il n'est pas et n'a jamais été -un procesus harmonieux et bénéfique pour tous.

IV . Voilà bien en tout cas deux modes de représentation, deux paradigmes habitables et défrichables, deux systèmes analyseurs engendrant deux types de mises en ordre. Le plus légitimement du monde, je peux choisir de concentrer mon attention sur les augmentations de production attendues de la diffusion des variétés à haut rendement (ou de tout autre intrant jugé décisif), et affecter l'essentiel de mes ressources à la mise au point de ces variétés. Comme le recommandent les manuels consacrés au jeu d'échecs, je décide alors de renforcer mes points forts et de négliger les autres. Mais je peux, plus ambitieusement, tenter de saisir l'ensemble des interactions tissées dans un milieu donné, accompagner leur évolution, découvrir dans cette évolution même les dispositions à prendre pour faire apparaître certains résultats jugés souhaitables. A la question : le développement, et l'augmentation de production agricole qui le conditionne, sont-ils des objets scientifiques, on répond donc par l'affirmative, mais par une affirmative surabondante car au lieu d'un objet scientifique, nous en avons deux -entre lesquels il faut choisir si l'on ne sait pas les combiner pour construire un objet plus complexe. L'approche verticale, centrée sur les liaisons caractéristiques de la fonction de production, a été pratiquée en Asie par les Centres Internationaux, non sans succès. En Afrique, où l'augmentation de la production vivrière devient désormais urgente, il semble que cette approche verticale se révèle insuffisante et doive être associée à des approches thématiques, ou transversales, ou horizontales, ce qui ne laisse pas de compliquer les choses.

Pourquoi cela ? L'objectif d'accroissement des rendements adopté par le CGIAR avait l'avantage de coïncider en Asie, au plan de la logique économique élémentaire, avec la contrainte imposée par de fortes densités de population, par la rareté relative des terres cultivables, par l'abondance du facteur-travail. Le moyen

choisi, à savoir la diffusion de variétés à haut rendement, s'accordait assez bien avec la présence d'espaces écologiquement favorables et de zones irriguées. Le schéma avait donc des chances de fonctionner, et l'on peut admettre que dans une certaine mesure, il a effectivement fonctionné (16).

En Afrique, il semble bien qu'apparaisse au plan global (17) une contradiction majeure entre l'objectif d'accroissement des rendements et la priorité que les paysans accordent au maintien ou à l'accroissement de la productivité du travail. Pour quelques temps encore, la présence de terres peu exploitées incite les agriculteurs, au moins en certaines régions, à étendre leurs cultures (18). Les rendements à l'hectare en souffrent, mais la productivité du travail peut se trouver accrue, ou en tout cas ne pas baisser. En outre la variété et la complexité des situations écologiques africaines, de même que la rareté des zones irriguées, perturbent l'efficacité d'un schéma d'intervention par plantes fondé à titre principal sur l'amélioration variétale (19). Dès lors, les questions que le CGIAR pouvait se permettre (20) de considérer comme relevant d'approches complémentaires (approche agro-écologique, approche en termes de "farming systems") et dont il souhaite visiblement se décharger sur les appareils nationaux de recherche, ces questions prennent en Afrique une très grande importance. Elles se posent même de façon si pressante qu'on voit bien désormais la nécessité d'une stratégie de recherche et d'intervention complètement nouvelle dans ce continent (21).

Résumé peut-être à l'excès pour les besoins de l'exposé, le cas de figure présenté ici montre bien que les représentations de la réalité, qui sont toujours en partie arbitraires, se trouvent remises en cause lorsque les interventions qu'elles fondent cessent de convenir aux circonstances. L'imagination scientifique se trouve alors requise d'inventer autre chose. Dans un langage qui a le mérite de la franchise, et même de la brutalité, c'est exactement ce que nous dit l'un des plus récents rapports consacrés aux Centres Internationaux de Recherche Agricole :

> "L'époque des recettes techniques simplistes est révolue. Le progrès ne peut désormais s'obtenir que si l'on comprend mieux la réalité complète des systèmes de production" (22).

Tout un programme, et qui fait bien entendre qu'aujourd'hui les approches verticales apparaissent dépassées.

NOTES

(1) On ne peut sur ce point que partager l'opinion de la Banque Mondiale : "Tous les programmes de relance de l'activité économique en Afrique dépendront du dynamisme des secteurs productifs, et notamment de l'agriculture..." (Banque Mondiale, 1984, p. 5). Opinion que les Africains ne se privent pas d'exprimer sous une forme plus convaincante : "La ville, c'est quoi ? Les gens de la ville sont comme les feuilles du safoutier. Nous qui demeurons au village, nous sommes les racines grâce auxquelles les safous peuvent tenir sur l'arbre" (Dupré 1985, p. 201).

(2) Au XVIème siècle, Ignace de Loyola écrit dans les "Exercices Spirituels" que l'homme a été créé pour louer le Seigneur et, en le servant, être finalement sauvé. Dès lors, le développement n'est pas économique, et n'est certainement pas objet de science (au sens actuel du mot). Il consiste à supprimer les attachements mal ordonnés de l'âme et, une fois ceux-ci éteints, à chercher et à trouver la volonté divine. Que nous éprouvions du mal à imaginer aujourd'hui ce que tout cela veut dire traduit notre incapacité à comprendre certaines tendances de l'Islam contemporain. Or, l'Islam ne cesse de progresser dans une Afrique Noire que nous persistons à vouloir développer à contre-temps.

(3) Guillaumont 1985, vol. I.

(4) Faits évidemment définis et VUS en fonction du contenu et de l'architecture de l'hypothèse ou du système analyseur. C'est la faiblesse majeure de cette procédure...

(5) Prononcée le 25 avril 1950 (Portères 1950, pp 241-263).

(6) Ces Instituts sont les suivants :

- Institut de recherches du coton et des textiles exotiques (IRCT)
- Institut de recherches pour les huiles et les oléagineux (IRHO)
- Institut de Recherches sur les fruits et agrumes (IRFA)
- Centre Technique Forestier Tropical (CTFT)
- Institut de recherches sur le caoutchouc (IRCA)
- Institut de recherches du café, du cacao et autres plantes stimulantes (IRCC)
- Institut de recherches agronomiques tropicales et des cultures vivrières (IRAT)
- Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux (IEMVT)
- Centre d'études et d'expérimentation du machinisme agricole tropical (CEEMAT).

A noter que l'IRAT occupe une place à part, puisqu'il ne travaille pas sur une plante particulière et qu'il est amené à conduire des programmes dits "horizontaux" (voir plus loin)

En plus des neuf départements héritiers des Instituts, le CIRAD créé le 1-1-1985 comprend un département des systèmes agraires (DSA) et une unité de recherche et développement en acridologie et écologie opérationnelle (PRIFAS). Cf. Clere 1985.

(7) Les deux premiers centres, l'IRRI (International Rice Research Institute, 1960) et le CIMMYT (Centro Internacional de Mejoramiento de Maiz y Trigo, 1966) ont été conçus dans une strice approche par plantes. Le Centro Internacional de Agricultura Tropical (CIAT, 1968) et l'International Institute of Tropical Agriculture (IITA, 1967) ont reçu une mission plus étendue, incluant même -en principe- l'étude des systèmes de production. A partir de 1971, un groupe de quarante donateurs, pays ou organisations, le CGIAR (Consultative Group on International Agricultural Research) a créé l'ICRISAT (International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics, 1972), l'ICARDA (International Center for Agricultural Research in the Dry Areas, 1976), l'ILCA (International Livestock Center for Africa, 1974), l'ILRAD (International Laboratory for Research on Animal Diseases, 1973), le CIP (Centro Internacional de la Papa, 1971) et le WARDA (West African Rice Development Association, 1971). L'IFPRI (International Food Policy Research Institute), créé en 1975, a été financé par le CGIAR à partir de 1979. S'ajoutent à ce dispositif deux organisations de service : l'IBPGR (International Board for Plant Genetic Resources, 1974) et l'ISNAR (International Service for National Agricultural Research, 1980). TAC 1985, pp 23-25.

(8) Ministère de la Coopération 1978, p 7.

(9) Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères 1973.

(10) Ministère de la Recherche et de la Technologie, Ministère des Relations Extérieures 1986.

(11) Anderson 1985, IV, 16 (voir en particulier : "The farming systems perspective", 16.2).

(12) MRT et MRE/CODEV 1986, chapitre IV.

(13) Couty, Lericollais, Marchal et Raynaut 1984.

(14) Couty 1984.

(15) Pour deux raisons au moins : parce que la demande urbaine, rendue plus solvable qu'on ne le croit généralement par les revenus dits informels, sollicite fortement la production vivrière ; et parce que les actifs de l'informel urbain consentent toutes sortes de transferts et d'appuis pour la sauvegarde et la reproduction d'un secteur agricole qui connaît de graves difficultés.

(16) Sur tous ces points, voir Anderson 1985 et Tac 1985. Une analyse substantielle de ces deux rapports paraîtra dans le "Bulletin Bibliographique" du Service de Coopération de l'INSEE (n° 11)

(17) Ces généralisations sont à manier avec prudence, du fait de l'extrême variété des situations africaines, et de leurs déformations dans le temps.

(18) "Third World food production growth in 1961-1980 of 3,1% a year outpaced population groth. But food consumption expanded faster than production, which led to a threefold increase in net food imports. Improvements in crop yields accounted for 3/4 of production growth, and expansion of crop area contributed the rest. In Su-Saharan Africa, however, area expansion represented almost 4/5 of output growth" (IFPRI Report 1985, p 7).

(19) Il existe bien sûr en Afrique des cas de relative réussite d'interventions fondées sur une approche verticale. Quand la culture du coton a été vulgarisée dans le nord du Cameroun, la société d'intervention n'avait pas bien mesuré les effets fâcheux que son action pouvait avoir sur les cultures de sorgho rouge, pratiquées sur les mêmes

terres que le coton et pendant la même période (la saison des pluies). L'initiative des paysans a remédié dans une certaine mesure à cette difficulté, par l'extension spontanée des cultures de sorgho blanc sur des sols argileux impropres à la culture du coton et pendant la décrue. Rétrospectivement, une approche horizontale et systémique saisissant L'ENSEMBLE des cultures de coton et de céréales permet assez bien de comprendre ce qui s'est passé. Mais cet exemple d'ajustement spontané, et imprévisible, à des interventions conçues de façon trop étroite, demeure malgré tout exceptionnel.

(20) TAC 1985, IX.

(21) Citons encore le dernier rapport d'activités de l'IFPRI : "In countries where technology options are not so encouraging because of irrigation and labor limitations, the efficient use and augmentation of traditional land and labor resources is one of the most important areas on which to focus research. Production policy research in many African countries, for instance, focuses on the use of available land, labor, and indigenous technology, and on different mechanisms for providing incentives to farmers. Although improved technologies for these contries will be necessary in the long run, making the best use of available technology and resources may prove most appropriate in the short run" (IFPRI Report 1985, p 14).

(22) Anderson 1985, IV, 16, p. 14 : "The days of the quick technological fix have just about gone and progress now must be won through better understanding of the full reality of farming systems".

BIBLIOGRAPHIE

ANDERSON (Jock), animateur, 1985, "International Agricultural Research Centers : Achievments and Potential", 4 parties, 19 chapitres, pagination par chapitre. Version multigraphiée du 31/8/85.

BANQUE MONDIALE 1984, "Un programme d'action concertée pour le développement stable de l'Afrique au sud du Sahara", Banque Mondiale, Washington, 116 pages.

CLERE (Jacques) 1985, "Quarante ans de recherche agronomique tropicale française" in *Marchés tropicaux* 28/6/85, pp 1625-1661.

COUTY (Philippe) 1965, "Notes sur la production et le commerce du mil dans le département du Diamaré (Nord-Cameroun)", *Cahiers ORSTOM série Sciences Humaines*, vol. II, n° 4, pp 3-88.

COUTY (Philippe) 1984, "La vérité doit être construite", *Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines*, vol. XX; n° 1, pp 5-16.

COUTY (Philippe) 1986, "Systèmes, fonctions et rapports de production agricole en Afrique", 30 p. dactylo., à paraître dans les *Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines*.

COUTY (Philippe), LERICOLLAIS (André), MARCHAL (Jean-Yves) et RAYNAUT (Claude) 1984, "Un cadre élargi pour l'étude des systèmes de production en Afrique", *Cahiers de la Recherche-Développement*, n° 3-4, Janvier-Avril 1984, pp 10-14.

DUPRE (Georges) 1985, *Les naissances d'une société. Espace et historicité chez les Beembé du Congo*, Paris, ORSTOM, Mémoires n° 101, 418 pages.

GUILLAUMONT (Patrick) 1985, *Economie du développement, I. Le sous-développement (464 p) ; II. Dynamique interne du développement* (605 p). *III. Dynamique internationale du développement* (367 p), Paris, PUF, coll. Thémis.

INTERNATIONAL FOOD POLICY RESEARCH INSTITUTE, 1986, IFPRI Report 1985, Washington, IFPRI, 63 pages.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES, 1986, *Bulletin bibliographique*, Service de Coopération, n° 11 (à paraître).

MINISTERE DE LA COOPERATION, 1978, "Etude sur les Centres Internationaux de Recherche Agricole. Rapport de Synthèse", Avril 1978, 68 pages multigraphiées.

MINISTERE DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE, MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES (Coopération et Développement), 1986, "Les priorités françaises en matière de recherche sur les cultures vivrières tropicales. Rapport de synthèse" (édition provisoire, mars 1986), 51 pages multigraphiées.

PORTERES (Roland), 1950, "La recherche agronomique dans les pays chauds" (leçon inaugurale du cours d'Agronomie Tropicale prononcée le 25 avril 1950), *Revue Internationale de Botanique Appliquée et d'Agriculture Tropicale*, n° 231-232, pp. 241-263.

SECRETARIAT D'ETAT AUX AFFAIRES ETRANGERES, 1973, "Quelques réflexions sur la révolution verte et l'Afrique Noire", *Etudes et Documents* n° 12, sept. 1973, 32 pages + annexes multigraphiées.

TAC (Technical Advisory Committee), 1985, "TAC Review of CGIAR Prioritie and future strategies", TAC Secretariat, Rome, FAO, août 1985, 120 pages + annexes multigraphiées.

CHERCHEURS ET CITOYENS : PERSPECTIVES

André BOURGEOT
CNRS - ORSTOM

N'y aurait-il pas un énorme malentendu entre recherche fondamentale et recherche appliquée qui résiderait dans la nature politique de la recherche appliquée, assimilée au "Développement" ? N'y aurait-il pas une condamnation "en soi" du "Développement" dont les fondements seraient la nature, les finalités économiques et politiques de celui-ci, générant des processus de mise en place et de formes multiples et appropriées de "modèles de développement" capitalistes ou capitalistiques ?

Ce malentendu, les objectifs visés par la recherche appliquée et les échecs des transformations sociales "militantes" voire volontaristes, ne conditionnent-ils pas une approche manichéenne des rapports entre recherche fondamentale et appliquée, justifiant à sa suite le détournement politique de la recherche appliquée, par le biais d'un pilotage institutionnel, quel qu'il soit ?

Alors, que faire ? Quelle est la place et le rôle assigné à la recherche et au chercheur ? Dans un imbroglio de complexités, comment celui-ci veut-il, peut-il et va-t-il se situer dans des processus et des situations qui le dépassent ? Science et conscience ?... Ces questions ne paraissent pas être spécifiques aux domaines de la recherche et aux métiers qu'elle engendre : elles relèvent de tout citoyen confronté aux réalités sociales qui préexistent à l'exercice de son

métier et posent par ailleurs le problème de la pratique sociale qui ne peut se réduire à une pratique corporatiste, certes composante importante de cette première, mais ni exclusive, ni déterminante.

Considérer le développement comme objet d'étude ne revient-il pas à se réfugier derrière les paravents de la recherche fondamentale, adopter en définitive une forme de démarche "scientiste" et académique qui légitimerait ce qu'exige l'institution universitaire ou les organismes de recherche ?

I. "Développement" et rapports sociaux.

Un certain nombre d'ambiguités subsistent autour de la notion de "développement", d'autant plus que celui-ci est rarement caractérisé par la logique économique qui le sous-tend et qu'il veut impulser ou diffuser. La plupart des écrits utilisent le terme "développement" en soi sans identifier de quel développement il s'agit, et dont le contenu est implicitement connu mais "pudiquement" tu : première ambiguité. Ce non-dit peut entraîner, selon les cas et les positions philosophiques du chercheur, trois principales conséquences néfastes.

1) Il va entretenir l'idée d'un seul modèle de développement possible : celui du capitalisme plus ou moins adapté aux réalités dans lesquelles il intervient et qu'il doit transformer afin d'instaurer sa logique.

En effet, la notion de "développement" est la plupart du temps assimilée à celle de croissance, elle-même confondue avec la croissance de type capitaliste. Il va de soi que la notion de développement ne peut se réduire ni à son acception contemporaine (le technicisme) ni aux formes de la production capitaliste, car toute société secrète un développement qui lui est spécifique et qui s'inscrit dans une multiplicité de processus de transformations dont il s'agit de caractériser la nature et de cerner les formes concrètes. C'est donc se situer d'emblée au niveau du mouvement propre des groupes ou communautés, socialement constitués, au-delà et à travers le "développement", intervenant comme partenaires politiques, acteurs sociaux et producteurs de biens matériels ou autres.

2) Dans le meilleur des cas, ce non-dit peut cependant céder la place à une critique qui s'adressera aux conceptions technicistes, donc réductrices, du "développement" comme si les techniques ne véhiculaient pas aussi un ensemble de procès de production et de rapports sociaux dont elles sont issues. Car en transférant des techniques et une technologie, on livre partiellement des rapports sociaux de production. En effet, il peut exister trois manières de considérer la technologie. L'une qui consiste à l'appréhender selon une conception instrumentaliste, "fétichisée", l'autre qui l'envisage comme un des résultats concrets d'un système économique, social, politique et culturel particulier, et enfin un troisième qui la désincarne totalement.

La première considération place l'accent, voire un bémol, sur les multiples formes d'acquisition des techniques, première phase d'un processus d'insertion des techniques dans un procès de production donné, tandis que la deuxième manière souligne les dépendances générées par les technologies transférées qui contiennent en même temps un système de représentations (au travail, à l'argent, entre producteurs, etc...). C'est en ce sens qu'en livrant des techniques, on livre (avec ou sans clé) simultanément des procès de production et des rapports sociaux.

Par ailleurs, la technologie "objet-marchandise" ne peut être dissociée du rapport social qui la sous-tend, d'autant plus qu'elle répond aux finalités économiques et sociales du système qui l'a produite. En d'autres termes, la technologie est issue d'un système économique et social qu'elle sert en même temps.

Il n'y a cependant pas de relation mécanique entre technologie et système socio-économique car une technologie donnée qui incorpore un procès de production répondant à des besoins d'un système peut en même temps en servir un autre. Ce dernier aspect renvoie notamment aux formes d'appropriation de la technologie et aux modalités de redistribution des produits fournis par cette technologie.

Enfin, se limiter à une critique du technicisme qui règne dans la conception dominante du développement, c'est en partie se priver des valeurs et catégories qui lui sont organiquement associées : profit, bénéfice, rentabilité. Cette critique ne permet pourtant

pas de lever la seconde ambiguité contenue dans le terme développement. Quant à la troisième considération, elle ne présente aucun intérêt.

3) Ce non-dit dans l'absence de caractérisation du "développement" à exporter ou à diffuser permet de cacher les véritables acteurs et les places respectives qu'ils occupent dans les procès de production et les rapports sociaux dans lesquels ce "développement" intervient. Ce dernier se justifie toujours par une nécessité "morale" d'améliorer les conditions de vie des populations concernées (cf. à cet égard les discours humanistes qui fleurissent jusqu'à y compris celui de la Banque Mondiale depuis quelques années).

Le "développement", notion idéologique et politique, assure également la fonction de masquer les réalités de la dépendance.

Dans le meilleur des cas, visant à enrayer le déroulement des inégalités sociales, le discours a recours à "l'auto-centrage", à "l'introversion" du développement opposé à celui généré par l'extérieur (extraverti, exogène). Ces expressions ne nécessitent-elles pas une clarification théorique et politique afin de savoir ce qu'elles recouvrent réellement ? Il en va ainsi du "développement autocentré" que le discours politique oppose au "développement extraverti", comme moyen de contrecarrer la dépendance et comme si ce dernier était le seul porteur du développement capitaliste !

Si cette production extravertie correspondait (et correspond toujours) aux besoins du capitalisme, il ne s'en suit pas mécaniquement, ou par inversion, qu'un développement autocentré irait à l'encontre de cette pénétration. En d'autres termes, les formes de développement (autocentré, extraverti, endogène, exogène...) ne peuvent s'appréhender en dehors des rapports sociaux de production qui les sous-tendent et qui les produisent.

Un "développement autocentré" peut accélérer les inégalités sociales sur lesquelles il intervient et précipiter la formation de classes sociales au même titre qu'un "développement extraverti". "L'autocentrage" peut créer les conditions de la transformation de l'accumulation primitive en accumulation capitaliste. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que certains Etats-nations se réapproprient ce discours et ces expressions.

La notion elle-même n'est-elle pas mystificatrice ? Elle paraît être une notion idéologique (tout comme celle de "demande sociale") qui participe à la mise en place de bourgeoisies nationales agissantes dans différents secteurs économiques (agricoles, transport, commerce, pastoraux, etc...). Cette notion "d'autocentrage" est cohérente avec celle d'intérêts mutuels, et renvoie par ailleurs aux mêmes ambiguités idéologiques.

Ces notions masquent des contradictions et édulcorent la nature des relations qui s'instaurent entre les Etats-nations considérés et les peuples qui les composent. De surcroît, elles postulent des intérêts communs, une adéquation d'intérêts entre ces Etats-nations et les populations qu'ils administrent. Or, l'apparence même de la réalité décèle une inadéquation, voire des antagonismes entre ces deux niveaux.

Les différences de nature politique des Etats-nations évitent-elles ou modifient-elles leur fonction de creuset de la formation des classes sociales (bourgeoisie nationale, compradore, nomenklatura ...) et de lieu de l'accumulation capitaliste ? Comment celle-ci est-elle utilisée, redistribuée et sur quelles finalités ?

Dans ces conditions, quels sont les moyens politiques et économiques dont dispose l'Etat pour mettre en oeuvre sa ou ses politiques, face aux dynamiques des sociétés concernées ? Sur quoi s'appuie-t-il et comment transforme-t-il les institutions locales qui préexistent à l'intervention des politiques étatiques ?

L'adjonction d'un qualificatif accoté à "développement" (autocentré, endogène, etc...) n'autorise pas non plus à gommer cette troisième ambiguité que contient le terme "développement".

Cette troisième ambiguité doit-elle conduire à un repli frileux et douillet dans le cocon protégé (pour combien de temps ?) de la recherche fondamentale ?

II. Recherche fondamentale et recherche appliquée ?

Entre le tabou, l'évitement, la plaisanterie-dérision ou le mépris, comment poser le problème de la nature de ces deux logiques qui semblent s'opposer, voire se rejeter mutuellement ?

Existe-t-il des critères scientifiques qui conduiraient à légitimer la position de ces soeurs ennemies, génitrices de logiques inconciliables ? Existe-t-il des raisons politiques à cette coupure ?

Les deux logiques différentes et induites par ces deux types de recherche ne se fondent pas exlusivement sur des critères ou une démarche scientifique. Elles résultent aussi de deux finalités différentes, elles-mêmes conditionnées par des pilotages, à des degrés variables, institutionnels pour l'une, financiers et politiques pour l'autre, qui illustrent le poids des orientations politiques. Le chercheur appartenant à un organisme public doit s'inscrire dans la logique universitaire et la reconnaissance de ses travaux par ses pairs va s'ancrer dans la demande universitaire, non explicitée, pour lui conférer simultanément une assise scientifique, légitimer ses travaux et, partant, l'idéologie universitaire.

La recherche appliquée est bien souvent appropriée par les sociétés de développement, bureaux d'étude, organisations internationales, ONG, aux juridictions diverses qui utilisent leurs propres travaux ainsi que ceux produits par la recherche fondamentale.

L'opposition fondamentale/appliquée caractérise donc une coupure artificielle dans la démarche scientifique, coupure qui répond à des besoins politiques et économiques.

Comment dépasser cette coupure ou cette opposition ? Les recherches fondamentales et appliquées participent de la nécessité de définir une politique scientifique qui ne soit pas élaborée, bien entendu, par les seuls appareils d'Etat, ou construits à partir de cette notion idéologique de "demande sociale", facilement détournable, au profit de politiques étatiques, quelles que soient d'ailleurs leur nature respective.

Toute politique scientifique ne peut s'élaborer qu'avec les éléments qui composent les "communautés scientifiques". Il en va de même du "développement" dont la problématique doit d'abord se fonder sur un débat à mener à l'intérieur du groupe social dans lequel le chercheur est placé. Débat qui peut permettre de disséquer les pratiques courantes des populations dans le procès de production des biens et de comprendre les liens sociaux indispensables à cette production. C'est aussi une méthode et une technique de recherche

qui évite de réduire les populations étudiées à n'être seulement que des objets d'étude.

Dans ces modalités d'élaboration des politiques scientifiques et des politiques de développement, l'opposition fondamentale/appliquée, opposition qui se veut radicale, a moins de pertinence et moins d'impact. En outre, les logiques politiques actuelles ont intérêt à entretenir cette coupure manichéenne et stérilisante car elle va dans le sens d'une spécialisation à outrance, tendant à rejeter d'une part les "fondamentalistes" hors du champ social et politique (comme si le chercheur n'était pas en même temps un citoyen doté d'une pratique sociale) et livrant d'autre part, la recherche appliquée à des "techniciens du développement", instruments nécessaires à l'élargissement des rapports de dépendance. D'une manière plus générale, les pouvoirs publics tendent à inflechir la recherche (y compris sous ses aspects fondamentaux qui demeure un enjeu politique. L'opposition recherche fondamentale/recherche appliquée relève d'un avatar historique et politique et d'un dualisme simplificateur qui, loin de remettre en cause les modèles occidentaux de développement, tend à la pérériser.

III. Le rôle du chercheur : que faire ?

Peut-on se limiter à perpétuer cette coupure articielle imposée par l'histoire et les politiques étatiques ? Entre devenir un technicien du développement en Occident ou dans les PSD (cf. les politiques qui visent à transformer les sciences sociales en techniques de recherche au profit des systèmes en place ; exemple : sociologie des organisations et des prises de décision), et se vanter de sa tour d'ivoire au nom de "sa" liberté de recherche de plus en plus menacée, ou considérer le développement comme un objet d'étude, n'y aurait-il pas une autre voie qui permettrait de dévérouiller ce clivage?

Ces interrogations posent le problème du métier de chercheur investi d'une responsabilité particulière, qui le place en permanence sur le fil du rasoir.

Le "développement" peut-il être un objet d'étude ? Les faits, évènements, séquences historiques, les faits sociaux sont objets d'étude, alors pourquoi le "développement" ne le serait-il

pas ? En définitive, tout dépend de la manière dont on appréhende l'objet d'étude et de la manière dont le chercheur se situe par rapport à cet objet, en fonction de ces inclinations personnelles qu'il ne peut reléguer dans sa trousse à crayons.

La part de ses inclinations personnelles va-t-elle oblitérer l'objectivité dont il se réclame pour franchir le fil du rasoir sur lequel il se trouve placé *ipso facto* et se moyer dans la partialité sans pour autant être partisan ?

L'objectivité est-elle assimilable à l'impartialité ? Comment l'historien, qui est aussi un citoyen, va-t-il analyser l'esclavage dans l'Antiquité, la Commune de Paris, les cultures berbères, les guerres du Liban (cf. Michel Seurat) et du Nicaragua ?

Comment l'anthropologue, qui est aussi un citoyen armé de techniques particulières comme tout métier, va-t-il appréhender les famines, les rapports esclavagistes et de dépendance qui structurent la société qu'il décortique, ou le développement capitaliste dont il connaît les méfaits ? L'objet d'étude va titiller l'objectivité dont il se réclame sans pour autant la transformer en partialité et ce n'est pas en se retranchant derrière des techniques d'analyse spécifiques qu'il va rendre les sciences neutres.

De surcroît, le chercheur a droit aux inclinations personnelles que l'on ne peut assimiler ni à un esprit partisan ni à des a-priori idéologiques.

Ces inclinations peuvent se manifester par les méthodologies et problématique qu'il utilise. Ces inclinations doivent à la fois être reconnues par les institutions en place, et admises par l'opinion publique.

Le rôle du chercheur, peut-être plus encore en sciences sociales que dans d'autres sciences, n'est-il pas celui d'un intellectuel organique au sens gramscien de l'expression et de la pratique sociale ? Celle-ci intègre la pratique scientifique, laquelle s'inscrit dans des situations contradictoires qu'elle vise à dépasser, bien qu'en en générant d'autres.

L'absence de maîtrise réelle sur le développement, le devenir des contradictions et les conséquences qu'elles engendrent,

doit-il pour autant conduire à un retour vers la "case départ" ? Certes pas, d'autant moins qu'il ne s'agit pas d'affirmer des certitudes établies ou bien ancrées, mais de tenter des propositions fondées sur une analyse concrète. De surcroît, avoir une conception militante, voire révolutionnaire, du "développement", traduit une conception instrumentaliste de celui-ci, qui relève d'une approche du type "la fin justifie les moyens", laquelle a fait la démonstration de ses échecs et de ses perversions, accordant au politique une fonction hégémonique, voire totalisante, particulièrement grave.

Dans ces conditions, il est concevable que les fruits muris dans et par une recherche dite fondamentale puissent être cueillis positivement et consommés par des applications concrètes issues de propositions fondées sur des travaux construits par la recherche fondamentale.

Certes, le risque est grand car le danger de détournement et la part de dérapages sociaux imprévisibles sont toujours présents. Mais va-t-on accuser Einstein d'être responsable d'Hiroshima, ou le pouvoir politique américain d'avoir utilisé la bombe atomique à des fins de destructions et d'hégémonie planétaire ? Va-t-on accuser Marx d'avoir écrit "Le Capital", sous prétexte que les penseurs capitalistes peuvent s'en servir pour leurs propres finalités ? Ce serait un non-sens. D'autres exemples moins prestigieux pourraient être cités : il apparaît que les travaux produits par la recherche fondamentale échappent aussi à leurs auteurs d'autant plus que celle-ci n'est pas neutre.

Il convient donc de distinguer d'une part, la production de travaux scientifiques de l'utilisation qui peut en être faite par des pouvoirs quelconques, et d'autre part, l'application issue de la recherche fondamentale, du pilotage par l'aval de la recherche appliquée, (pilotage qui peut s'exercer également sur l'approche "fondamentaliste").

Face à cette complexité, à ces transformations de natures différentes, comment le chercheur se situe-t-il ?

Si le vrai travail du chercheur est d'abord de savoir poser les bonnes questions issues de son immersion dans les populations

concernées, fruit d'une approche empirique ou pragmatique du "terrain", et en indépendance à l'égard des politiques et "modes" scientifiques, peut-il se limiter à cette dimension ?

Il existe plusieurs manières d'appréhender et de concevoir le rôle du chercheur dans le "développement" et à travers la relation fondamentale / appliquée.

1) La conception des "développeurs" qui travaillent en étroite collaboration avec les "décideurs" : ce sont des professionnels du "développement" au service d'institutions spécialisées, internationales, privées, etc...

2) La conception "académique" qui tend à considérer le "développement" comme un objet d'étude en soi conduisant ainsi le chercheur à accumuler et à produire les connaissances incluant leurs aspects prospectifs (détecter les mécanismes de fonctionnement des sociétés, les contradictions, les antagonismes, les lieux de pouvoir, la formation de nouvelles couches ou classes sociales, etc...). Cette approche nécessaire ne résoud cependant pas le problème de l'utilisation des connaissances acquises et tend par ailleurs, à réduire les populations concernées à des "objets d'étude", ce qu'elles sont dans un premier temps. Mais ces populations sont confrontées quotidiennement à des réalités beaucoup plus concrètes et bien plus dures. Dans ces conditions, peut-on se limiter à produire des connaissances sans s'appuyer sur celles-ci pour faire des propositions visant à dépasser les situations actuelles dans un sens correspondant aux intérêts réels des populations ?

3) La conception "active" qui consiste à s'appuyer fondamentalement sur les connaissances, sur les dynamiques internes des sociétés étudiées, en vue de permettre leur reproduction et leurs spécificités. Cette approche tend à considérer ces sociétés comme étant simultanément des objets d'étude *et* des organismes vivants qui agissent selon leurs propres intérêts, lesquels ne correspondent pas nécessairement à ceux des projets élaborés à l'extérieur.

Cette approche implique que le chercheur doit tirer les conclusions *pratiques*, mais jamais définitives, de ses connaissances afin de faire des propositions concrètes issues de ce que disent,

veulent et font les groupes sociaux sur lesquels il travaille sans pour autant devenir un "porte-parole". Il va de soi que le rôle du chercheur qui se frotte au "développement", c'est-à-dire aux réalités concrètes auxquelles les populations sont quotidiennement confrontées ne se limite pas à reproduire ou à traduire un discours autochtone. Il y apporte sa propre contribution résultant de ses connaissances.

Cette dernière conception peut s'étayer par un exemple concret qui vise d'une part, à valoriser le poids d'une recherche fondamentale génératrice de propositions applicables et d'autre part à engager des confrontations scientifiques inter-disciplinaires avec les techniciens du développement sur la base d'une problématique.

Le Gourma central malien était considéré par les agrostologues comme étant un lieu anarchique de la gestion des pâturages par les éleveurs Peuls et Touaregs. L'étude sociologique a permis de mettre à jour que cette apparence anarchique avait des causes historiques et politiques profondes et que contrairement à ce que prétendaient les agrostologues, il existait encore un *contrôle social* sur l'espace pastoral. Que fallait-il faire ? Fallait-il se limiter à décortiquer les mécanismes de structuration/destructuration de la gestion sociale de l'espace pastoral, ou aller plus loin, et faire des propositions concrètes visant à enrayer les processus de dégradations incontestables ? Laisser-faire ou intervenir? Le choix a été fait de tenter d'enrayer cette dégradation, à partir de propositions fondamentalement issues des techniques de production de ces pasteurs-nomades (mise en défens, gardiennage, compositions du troupeau, etc...) et visant à cerner d'éventuelles unités pastorales correspondant au découpage social de l'espace social occupé par les groupes de descendance et le bétail. Dans les capacités à connaître il y a possibilité de puiser directement les capacités à proposer. Dans ce cas précis, il s'agissait de proposer la mise en défens (technique de production que l'on ne peut généraliser), l'élaboration de codes pastoraux incluant les valeurs morales qui régissent encore ces sociétés, et poser le problème de la définition d'unités pastorales d'une complexité extrême compte-tenu de la non-correspondance des critères obligés (découpages territoriaux, circonscriptions administratives, espèces végétales, etc...).

Ne confondons pas propositions issues d'une recherche avec imposition. La recherche pour le "développement" n'est pas au service de la philosophie d'une institution ou d'un organisme ; en outre, elle ne peut être prisonnière d'une convention régie trop souvent par des logiques institutionnelles qui ne correspondent pas toujours aux intérêts de la recherche.

Enfin, "actions" et propositions ne relèvent nullement d'une visée ou d'une conception instrumentaliste des sciences sociales ; ce n'est pas non plus une conception utilitariste bien qu'elles répondent à une utilité sociale. Tout au contraire, cette pratique vise à utiliser un savoir acquis et forgé à travers la recherche fondamentale qui peut être appliquée par les populations étudiées en essayant d'introduire une adéquation entre les objectifs de la consommation (à déterminer) avec ceux de la production et des moyens à mettre en oeuvre pour les atteindre.

L'esprit qui préside à cette démarche et conception implique des méthodes de travail qui se fondent sur un travail collectif qui tisse des liens organiques entre le chercheur et les populations concernées. Il en découle d'une part, que la notion d'informateur, dont la pertinence existe encore, n'a plus de validité opératoire et que d'autre part, une certaine maîtrise de la langue vernaculaire corroborant les pratiques de terrain procédant par immersion, facilite la compréhension des représentations et des catégories de pensée des populations. Cet exemple du Gourma central malien tend à montrer que le problème, mal posé à l'origine, pouvait induire de fausses solutions.

En effet, des interventions fondées sur un constat, au demeurant incontestable, et au détriment d'une approche plus structurelle caractérisée par le rôle de l'histoire et des dynamiques internes encore en oeuvre dans ces sociétés, pouvaient contribuer à dégrader davantage.

Quelles en ont été les retombées pratiques ? Aucune, car rien ne s'est fait... Vive la recherche fondamentale et son utilité sociale...! Peut-on alors taxer cette approche de "recherche-action" ? Par-delà les connotations d'activisme et de volontarisme que peut

recouvrir cette expression, les méthodes et problématique utilisées sont issues d'une recherche fondamentale "classique", productrice de connaissances et de savoir applicables. S'agit-il d'un cas singulier propice à ce déverrouillage entre deux finalités de recherche différentes qui conditionnent des méthodes différentes ? Les réalités spécifiques à chaque situation sont incontestables et chacun ne peut se déterminer qu'en rapport direct avec ces réalités. Pourtant, les spécificités connues et énoncées ne peuvent s'ériger en système d'analyse et au détriment de problématique et de méthode plus globales dont, justement, une des finalités est de dépasser les spécificités. Il existe une différence très nette entre la nécessité de prendre en considération les spécificités notoires (ou non), et le fait de se laisser "piloter" par celles-ci.

Toujours sur la base de cet exemple concret, n'appartient-il pas au chercheur en sciences sociales de faire germer une réflexion dans l'esprit des techniciens du "développement" et de leur faire comprendre que l'opposition classique conditions écologiques / conditions sociales, relève du modèle inné, acquis et leur faire admettre l'interpénétration des différents niveaux de déterminations écologiques, biologiques (animal), sociaux et historiques.

Le support écologique intervient comme facteur limitant dans le champ des potentialités de la production pastorale ; faut-il en déduire pour autant l'existence d'un "seuil de saturation du milieu" ? L'héritabilité des conditions écologiques qui préexistent à la production pastorale a elle-même sa propre histoire.

Il ne s'agit pas de dévier vers un écologisme plus élaboré qui analyserait davantage la complexité du rapport de l'homme à son "milieu", mais plutôt de poser le problème en termes de rapports sociaux de production et conditions sociales d'exploitation des ressources naturelles. C'est à l'intérieur des rapports sociaux de production que se pose le problème de l'influence des facteurs écologiques impossibles à mesurer.

La notion de conditions écologiques n'apparaît pas être comme l'ensemble des propriétés naturelles mais comme un produit social spécifique. Il existe donc des potentialités écologiques *socialement* prédéterminées en raison des formes sociales de la division des activi-

tés économiques, c'est-à-dire les productions matérielles assurées par la société et médiatisée par l'animal.

Les techniciens du développement pourraient envisager que la "crise écologique" actuelle dans les sociétés d'Afrique de l'Ouest appelle à l'émergence de nouveaux rapports sociaux et de nouvelles formes d'utilisation et d'organisation visant à des rapports plus égalitaires.

LE DEVELOPPEMENT COMME OBJET SCIENTIFIQUE ?

Claude ROBINEAU
ORSTOM - Département H

Ces quelques lignes n'ont pas la prétention d'apporter une réponse définitive à une aussi redoutable question. Si l'on date (très arbitrairement) le début des recherches en sciences sociales concernant le développement de la publication en 1956 du Cahier de l'INED édité par G. Balandier et consacré au "Tiers-Monde" (1), on demeure confondu de ce que, pendant près de trente ans, on s'est peu posé le double problème épistémologique et déontologique de savoir si le développement pouvait faire l'objet de recherches (2). A vrai dire, c'est pratiquement tout le problème de la validité des sciences sociales qui est en cause et qu'on peut formuler de la façon suivante : quel est le droit des chercheurs en sciences sociales à jouer les entomologistes auprès de personnes et groupes humains adultes et respectables ? Droit qui a été d'abord (et cela est remarquablement grave) soulevé par les objets de cette entomologie, des humains ayant leur culture, leurs valeurs, leur histoire et que des étrangers viennent interroger comme des entomologistes traitant des populations de moustiques.

Posée de façon aussi abrupte, la question n'offre qu'une réponse alternative, positive ou négative, selon la philosophie que l'on se fait des humains. Positive, la réponse des adeptes d'une morale de l'action qui doit privilégier ceux qui ont les talents ou les capacités pour s'inscrire, "dans l'Histoire" au-dessus du destin (médiocre) du plus grand nombre ; elle est l'expression de

l'élitisme à l'intérieur de la propre société de chacun, du racisme dans les rapports entre cultures et civilisations différentes. Négative, la réponse des adeptes d'une morale du respect d'autrui, respect de la personne dans chaque société, respect des cultures dans et entre les sociétés.

Formulée de façon moins simpliste, cette question ne présente pas moins de pièges. Je me bornerai à en citer deux. Le premier procède d'une conception naïve des rapports sociaux ; c'est ce que j'appellerai l'esprit de 1960 ; c'est la considération que la théorie économique, forgée dans le cadre de l'industrialisation de l'Europe au XIXème siècle, est insuffisante pour rendre compte de la situation des "pays sous-développés" et élaborer la "thérapeutique" capable de les engager dans un processus de "développement" ; il est nécessaire pour une explicitation "correcte" de cette situation et une élaboration non moins "correcte" de solutions d'introduire les facteurs sociaux dans le "diagnostic". Cette socio-économie ainsi préconisée renferme un certain nombre de contre-sens : l'assimilation du sous-développement à un état pathologique susceptible de l'administration d'une médecine, ce qu'expriment les mots diagnostic, thérapeutique (3) ; l'idée qu'il existe des normes pour traiter les états pathologiques, idée exprimée par le terme "correct" qui envoie a contrario à son antonyme "incorrect" ; le passage sous silence, comme non soupçonné, des enjeux stratégiques à l'échelle du monde ; comme si les formulations du sous-développement, développement étaient neutres, comme si la théorie économique héritée du XIXème siècle n'exprimait pas, par les thèmes libéraux qu'elle affichait, les intérêts du capitalisme industriel ; comme si c'était par ingénuité et altruisme que les capitalistes, mettant en "coupe réglée", à la faveur de la domination coloniale, les économies exotiques qu'ils domestiquaient, estimaient nécessaire l'administration, dans les politiques économiques coloniales, d'une dose de sociologie.

Le second des pièges offerts à la déontologie du chercheur en "Développement" procède, à l'inverse du premier, d'une conception délibérée des rapports sociaux et point dépourvue, non plus, d'une dose de naïveté. Délibérée : les rapports sociaux, complexes, s'inscrivent cependant dans la conviction unilinéaire d'un progrès humain

en dépit des allers-retours trompeurs de l'histoire, et les sinusoïdes du temps n'en dégagent pas moins, vues d'assez haut, une ligne directrice générale ; la finalité du développement ne saurait être sacrifiée aux réticences des intéressés quant aux moyens qu'impose la pratique. Naïveté sans doute quant à la simplification que suppose cette conviction : est-on si sûr que toutes les civilisations verront, à terme, le temps comme le voient les tenants d'un évolutionnisme unilinéaire ? Est-on sûr que des conceptions cycliques (le temps perçu comme une roue) se retrouveront à terme rejetées "dans les oubliettes du passé" (selon une image un peu éculée qu'on m'excusera ?). Est-on si sûr que les sacrifices qu'imposent aux cultures différentes l'unilinéarisme matérialiste de l'Occident n'aboutiront pas avant terme (l'épanouissement matériel et moral des humains et de leurs sociétés) au rejet de cette conception unilinéaire ? Est-ce que la réduction du concept de développement à un épanouissement matériel (et moral ?) est susceptible de satisfaire toutes les cultures ?

S'il semble difficile au politique de trouver des réponses à ces interrogations, encore plus l'est-ce au chercheur que ne tarabuste pas un engagement politique ou religieux rigoureux et les outils de ce chercheur, sa discipline scientifique à laquelle il adhère avec ses concepts et ses méthodes, ne sont pas d'une très grande efficacité. Nous nous proposons d'examiner quelle est (et quelle peut être) la position de l'économiste, du sociologue et de l'ethnologue (anthropologue) dans la question du développement.

I. Economie et Développement.

Il semble qu'historiquement, le terme de "pays sous-développé" soit apparu un peu avant celui de "développement" (4). Encore en 1959, le géographe Yves Lacoste (*Les pays sous-développés*, Paris, PUF) définit ces pays par une critériométrie qui apparaissait comme le négatif de ce que l'on pourrait appeler la norme (5). Ainsi, de certaines variables empreintes d'une dose -me semble-t-il- de subjectivité : des structures sociales arriérées, un secteur commercial hypertrophié, le faible développement des classes moyennes, l'importance du sous-emploi, la faiblesse de l'intégration nationale...

"L'économie du développement"... se développe à la charnière des années cinquante et soixante. Dans différents textes, l'économiste François Perroux a fondé une distinction des notions de croissance et de développement sur le changement, dans les phénomènes de développement des structures (6). Dans un récent ouvrage, P. Guillaumont définit ainsi le développement comme "l'évolution au cours de laquelle les besoins de l'homme sont progressivement satisfaits" (7). Cette définition s'apparente à celle que les économistes donnent de leur discipline et qui s'énonce en termes de besoins et de rareté des biens et services propres à les satisfaire ; elle vide le phénomène de sa substance pour n'en garder que les aspects formels (8). Parlons clair : pour un économiste, le développement est un phénomène économique essentiellement quantitatif qui se mesure par un accroissement de flux et une modification de ratio. Comme, la plupart du temps, les économistes travaillent à une échelle nationale, régionale ou internationale, il n'y a pas de mise en cause du développement, seulement de modèles de développement susceptibles d'engendrer, le cas échéant, des effets. Dans les pays en voie de développement, les économistes ont à résoudre des problèmes d'accroissement démographique rapide, de croissance urbaine rapide, de surpeuplement et de chômage. Il n'y a pas, non plus, d'alternative à la croissance économique. Une économie, des entreprises qui ne croissent pas, décroissent. Les économistes, qui ne distinguent pas toujours très bien, sauf à le dire, croissance du développement, ne mettent pas en cause le bien-fondé de ce phénomène. En revanche, ils discutent (et d'autres avec eux ne s'en privent pas et heureusement) du bien-fondé des théories et des modèles économiques du développement proposé par certains d'entre eux. Les innombrables projets de *plans* élaborés aux quatre points cardinaux comme les non moins nombreux projets *libéraux* montrent par leurs relatifs mais nombreux échecs une certaine inaptitude humaine à la maîtrise des économies.

II. Sociologie et développement.

Avant d'aller plus avant, résumons :

-a) La croissance économique est une notion claire ; celle de développement économique, lorsqu'on veut la distinguer de la croissance, liée

à un changement de structures, implique ou peut impliquer des transformations sociales. Cela est souligné par une définition plus précise selon laquelle "Le développement est la transformation d'une société vers un état jugé meilleur par ses membres..."(9). Ce texte souligne qu'il s'agit d'un *processus* "qu'on ne saurait réduire au seul aspect économique" (ibid.). Il implique, certes, la croissance économique sous la forme de l'augmentation du revenu, mais aussi l'avantage tiré de cette croissance en matière de logement, éducation, formation, santé. Etant transformation de société, le développement est un besoin permanent.

-b) Ainsi la liaison entre économie et société est évidente et multiple, et depuis plus de trente ans qu'on passe sont temps à l'illustrer, elle n'est plus à démontrer. Une modification des structures économiques ne peut que correspondre à une remise en cause de structures sociales, à un changement social. Peut-il alors exister une sociologie du développement, ou bien n'est-ce pas un leurre, ce qui existe et mérite réflexion n'est-ce pas plutôt une sociologie du changement (social), c'est-à-dire une sociologie générale s'occupant plus particulièrement des phénomènes de changement social ? C'est la question que se posent les sociologues dans les rapports de leur discipline avec le développement.

Celui-ci étant compris comme un progrès matériel d'une (ou de la) société (une avancée technique mesurable par un plus par rapport au passé, un accroissement quantifiable de biens et de services disponibles per capita), progrès ayant en amont et/ou aval des incidences sociales, il s'agit, comme tout phénomène social, d'un phénomène total dont l'économique ne perçoit que les aspects mesurables, à la manière du spectateur contemplant la partie visible de l'iceberg. Autrement dit, ce n'est pas l'économiste, mais le sociologue qui peut répondre avec pertinence à la question de savoir si le développement est ou non un objet scientifique (ou plus exactement la réponse que peut donner l'économiste à cette question n'est pas pertinente parce qu'elle ne nous avance pas).

La notion de développement peut être comprise de diverses façons : comme un phénomène général (et vague), tel le développement des sociétés humaines, et à l'opposé d'un phénomène spécifique (proces-

sus de développement/sous-développement), suite d'un constat et effet d'une politique. Les expressions, "politique de développement", "opération de développement" notent en revanche des objets relativement précis ; que peut alors signifier une sociologie du développement à ce propos ? un tel phénomène présente un double aspect : d'une part, il est substantiellement économique (que serait-ce qu'un développement social, politique, culturel ?) ; mais d'autre part, il a des effets sociaux substantiels que résume l'expression "changement social" et qui relèvent de l'étude sociologique du changement. On peut dire que, si l'existence d'une sociologie du développement est contestable, ce qui existe, en revanche ce sont des sociétés en développement qui relèvent d'une étude sociologique. L'analyse des rapports sociaux ne consiste pas, dans de telles sociétés à propos des politiques de développement, de projets ou d'opérations ainsi qualifiées, à s'occuper seulement de la société considérée comme telle, comme un objet délimité de l'extérieur, ni non plus à prendre en considération (seulement) les différentes dynamiques qui l'affectent (dynamiques "du dedans", "du dehors") (10), mais à la considérer comme "immergée au monde" en intégrant dans l'analyse tout le monde des "développeurs" qui est partie dans les processus de développement (11).

III. Anthropologie et développement.

Le changement de structures impliqué dans la définition des économistes, la prise en considération par les sociologues du couple "développeurs/collectifs à développer" infèrent une dimension anthropologique à propos de laquelle l'ethnologue a à apporter (12). Ce *plus* repose sur la distinction que l'on fera ici entre l'ethnologue et le sociologue. Reprenons le fil de notre quête. Défini en termes économiques (un accroissement de quantités de biens et de services per capita, plus une modification de structures posée mais incertaine), le développement est sujet *d'obligation* pour l'économiste. Pour le sociologue, l'objet scientifique est sujet à débat ; c'est le changement social occasionné par une politique, un projet ou une opération de développement qui est objet sociologique ; également les rapports du couple "développeur/collectif à développer", thème d'une sociologie *sur* le développement. L'ethnologue, en revanche, s'intéresse plus particulièrement aux cultures, aux identités, aux représentations

et à leur devenir, et cela, dans leurs expressions renouvelées, leurs transformations. Le développement entraîne des phénomènes d'acculturation. Le culte du PNB (produit national brut) et autres agrégats ou indicateurs ne se célèbre pas seulement dans les temples du Fonds monétaire internationale ou de la Banque mondiale ; il a aussi des adeptes dans les sphères gouvernementales et administratives des capitales qui n'ont pas trop de soucis pour la culture des sociétés locales touchées par les opérations de développement, et notamment pour les aspects les moins matériels de la culture de ces sociétés déplacer un habitat ne gêne pas les "développeurs" mais leur fait problème ; que des mythes s'effondrent, mythes fondateurs, mythes d'identification qui disparaissent, les laissent froids, si tant est qu'ils s'aperçoivent de quelque chose.

L'ethnologue-anthropologue se trouve si concerné par ce problème que deux écoles s'affrontent, notamment outre-Atlantique où les sciences sociales connaissent des conditions les obligeant à s'imposer dans nombre d'activités : d'où leur dilemme, participer ou ne pas participer. L'anthropologue peut-il être comme le voulait R. Salisbury "a social Ombudsman" (13) ? Ne faut-il pas alors relire Roger Batisde lorsqu'il parlait "d'Anthropologie appliquée" ? Dans ce livre déjà ancien (14), Bastide proposait la constitution d'une discipline scientifique distincte de l'"anthropologie générale" au plan théorique, et au plan pratique de "l'acculturation planifiée". Il voyait le développement "d'ethnologues - planificateurs ou d'anthropologues praticiens" ayant pour tâche "la connaissance de l'altération des cultures et des sociétés", "théorique, et non pratique". L'anthropologie appliquée serait distincte de la "recherche opérationnelle" et de la "recherche orientée" : elle serait "la science théorique de la pratique de la manipulation sociale" ; "science d'une pratique ayant un contenu réel et non d'une pratique définie par ses objectifs normatifs" écrivaient les auteurs d'un article militant "Pour une sociologie sur le développement" (15). L'anthropologie appliquée de R. Bastide peut être considérée comme une anthropologie du développement avant la lettre.

IV. Une aventure : l'anthropologie économique.

C'est un prolongement inattendu de l'anthropologie, à la convergence logique de plusieurs cheminements :

- le perfectionnement de l'ethnologie économique par le dépassement de l'étude des objets et des outils en une histoire de la culture matérielle et de l'hominisation, puis l'analyse des techniques, de l'action de l'homme sur la nature en termes de travail, de productivité, de système de production et de rapports sociaux (16).
- la prise en considération en sociologie de la dynamique des rapports sociaux notamment utilisée pour l'analyse des situations coloniales et de dépendances (17).
- le développement des études marxistes notamment dans le domaine des sociétés africaines et de leurs rapports avec le marché capitaliste (18).
- la multiplication des études de développement à la faveur des Indépendances et parallèlement au passage, au plan idéologique, de l'anti-colonialisme au tiers-mondisme.

L'intérêt apporté à une anthropologie économique d'inspiration marxiste et souvent historisante (19) est ainsi expliqué :

"S'interroger (...) sur l'apport de l'Anthropologie économique, c'est aussi reconnaître sa disgrâce... Après les Indépendances, le tiers-mondisme succède à l'anti-colonialisme chez les générations qui assistent à la fin de l'empire. Beaucoup d'entre nous partirent avec le sentiment coupable d'une dette difficile à éponger. Dans ce contexte, une certaine anthropologie économique marxiste était parée d'un charme moral : instrument scientifique de la dénonciation de l'Occident colonial, elle confortait notre culpabilité en même temps que la raison et l'espoir. Car le projet d'Anthropologie économique française ne fut-il pas d'appliquer les principes de la théorie marxiste aux nations pauvres, nations prolétaires dont les luttes de libération devaient être le ferment d'une révolution qui promettait d'être mondiale ? Mais l'histoire récente est venue démentir la pureté révolutionnaire que nous prêtions aux anciens opprimés de la colonisation (...). A trop vouloir démontrer la responsabilité des nations capitalistes..., nous étions conduits à négliger, et bien souvent à nier, leur propre autonomie, leur dynamique ou leurs "contradictions internes" (20).

Cette anthropologie économique, avec ses différents courants a pu apparaître comme une science du développement parce qu'elle prétendait être une science de l'évolution des sociétés. Tant que la notion de développement était considérée comme un phénomène général, l'illusion pouvait se maintenir, alors que devenant un objet précis (politique ou opération), elle révélait son incapacité à fournir des outils concrets d'analyse. Que ce soit en France ou aux Etats-Unis, l'anthropologie économique a connu un déclin (passager ?) et l'on a assez souvent admis, sur la base d'itinéraires personnels de recherches, qu'elle s'était résolue en anthropologie historique, voire en histoire économique. Ne peut-on penser également, dans la mesure où l'étude des phénomènes de développement requiert une approche inter-disciplinaire, que l'édification d'une anthropologie du développement constitue un dépassement mais aussi une suite logique de l'anthropologie économique, de son objet et de ses méthodes ? Que reste-t-il alors de la question posée : du développement pris comme objet scientifique ?

Peut-être faut-il revenir sur le sens à accorder à l'expression "objet scientifique". Comme l'écrit Ph. Couty (21), le mot objet est équivoque et renvoie à deux questions : celle de la manière de penser et représenter le développement pris comme "suite historique de transformations sociales et économiques dotées d'un sens, c'est-à-dire conduisant de période en période à des situations meilleures" ; et celle des manipulations scientifiques qui permettraient d'obtenir "ce que certains agents, liés le plus souvent à la puissance publique, entendent instaurer par des interventions concertées" (in ibid). Qu'apportent alors, en réponse à ces deux questions, les instruments de lecture et d'analyse des réalités sociales dont nous avons essayé de montrer les capacités relatives ?

S'agissant de la première, on a montré que c'est moins le développement que les changements sociaux qu'il crée, la production d'inégalités par exemple, qui relèvent d'un traitement scientifique et je renvoie, à ce point, à toute la sociologie de la dynamique sociale. A la seconde répond cette sociologie "sur" le développement,

qui transforme l'étude des interventions en la prise en considération de la totalité "développeurs/collectifs à développer" (22). L'anthropologie économique, que sa situation au carrefour de la sociologie, de l'économie, de l'histoire et de la géographie humaine (23) met assez à même de saisir les faits sociaux totaux que sont les phénomènes de développement constitue un cadre trop large pour cerner leur spécificité dans le champ des évolutions sociales et économiques. On pourra faire la même observation à la géographie humaine générale, d'où, d'ailleurs, la publication de travaux qui se veulent plus spécifiques sur la géographie du développement (ou du sous-développement et la géographie du Tiers-Monde). Une anthropologie du développement s'inscrit par rapport à l'anthropologie économique, dans une relation analogue, le mot "anthropologie" étant pris bien sûr dans un sens large et incluant naturellement la sociologie "sur" le développement dont nous parlions plus haut. On peut penser ainsi qu'une anthropologie des phénomènes de développement, prenant en compte la dimension de totalité de ces phénomènes, et par là échappant du fait de sa mise en cause des rapports Nord-Sud à l'accusation d'"entomologisme" évoquée d'entrée est à faire, et est d'ailleurs en voie de se faire (24).

NOTES

(1) Balandier G. (sous la direction de), 1956, *Le Tiers-Monde, sous-développement et développement*, Paris, PUF, coll. "Cahiers de l'Institut National d'Etudes Démographiques".

(2) Voir le n° de la *Revue Tiers-Monde*, 1982, t. XXIII, n° 90, avril-juin et notamment Aubertin C., Cabanes R., Chauveau J.P. et alii, "Histoire de développer...", pp 297-344. D'où l'intérêt des quelques textes précurseurs :

AMSELLE J.L., 1977, "Sur l'objet de l'anthropologie", *Cahiers Internationaux de sociologie*, LVI.

AUGER M., 1972, "Sous-développement et développement : terrain d'étude et objet d'action en Afrique francophone", *Africa*, XLII, n° 3, pp 205-216.

(3) Voir par exemple : Perrin J.C., 1962, "Essai sur le développement économique de la région de Tananarive", in *Cahiers de l'Institut de Science Economique Appliquée*, Paris, ISEA, Série F, n° 17, 121, n° spécial "Madagascar, Etudes et perspectives économiques", IX, pp 213-273.

(4) Les termes "underdeveloped countries" figure dans le point IV d'un discours du président des Etats-Unis Harry Truman en 1947. Dès 1949, l'expression est passée dans le langage des économistes (cf. H.W. Singers, 1949, Economic Progress in Underdeveloped Countries,

cité in G. Myrdal, 1956, *An International Economy*, New YorK, trad. fr. 1958 : Une économie internationale, Paris, PUF, p. 2 et note infra paginale 1).
Le mot "développement" est employé en 1949 par Paul Prebisch (El desarrollo economico de la America Latina y algunas de sus principales problemas, CEPAL, multigraph.).

(5) ROBINEAU C., 1985, "La notion de développement", in J. Chiappino, B. Gérard et alii, *Recherches et/ou développement*, Paris, n° spécial de l'AFA (Association Française des Anthropologues, Maison des Sciences de l'Homme), Bull. n° 20, pp 25-31.

(6) La croissance est définie par F. Perroux comme "un accroissement durable de la dimension d'une unité économique..." (*Revue Tiers-Monde*, 1966, p. 239). Le développement est la combinaison des changements (...) d'une population qui la rendent apte à accroître (...) son produit réel (ibid.).

(7) GUILLAUMONT, P., 1985, *Economie du Développement. 1/ Le sous-développement*, Paris, PUF, coll. "Thémis. Sciences Economiques", 464p, p. 49.

(8) On reprend ici la terminologie de Polanyi appliquée à la définition de l'économie, définition qualifiée de "formelle" par opposition à une autre, "substantive" qui s'intéresserait aux phénomènes réels et aux processus de production, de circulation et de consommation (POLANYI et alii, 1957, *Trade and Market in the Early Empires*, Glencoe (Illinois) The Free Press).

(9) Commission Française "Justice et Paix", 1986, *Coopérer au développement aujourd'hui. Eléments de réflexion.* Paris, Le Centurion, 112 p., pp 29-30.

(10) BALANDIER G., 1971, *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, Paris, PUF, "Bibliothèque de sociologie contemporaine", 336 p.

(11) "Pour une sociologie *sur* le développement" (c'est nous qui soulignons), in AUBERTIN C., CABANES R. et alii, 1982, Histoire de développer, *Revue Tiers-Monde* t. XXIII, n° 90, pp 300 et suiv.

(12) Dans cet exposé, je réserve le terme d'anthropologue à ceux des chercheurs en sciences sociales qui dépassent le cadre strict de leur discipline pour envisager l'homme dans sa plénitude (Anthropologie : discours sur l'homme). Par ethnologue j'entends ce que les Anglo-Saxons et les Anglo-Américains mettent dans le mot "anthropologist", c'est-à-dire notamment une référence à l'anthropologie sociale ou à l'anthropologie culturelle des uns et des autres.

(13) SALISBURY R., The Anthropologist as a Social Ombudsman, Communication au IXème Congrès international des Sciences Anthropologiques et Ethnologiques de Chicago, 1973, publié in David PITT (ed), 1976, *Development from below, Anthropologists and Development situations*, The Hague et Paris, Mouton, coll. "World Anthropoly".

(14) BASTIDE R., 1971, *Anthropologie Appliquée*, Paris, Payot, coll. "Petite Bibliothèque Payot".

(15) AUBERTIN, CABANES, CHAUVEAU et alii, 1982, "Histoire de développer" *Revue Tiers Monde*, n° 90, op. cit., pp. 300-301. En tant qu'auteur participant de cet article collectif, j'ai cru bon de citer R. Bastide d'après ce texte.

(16) Les travaux de pionnier d'André Leroi-Gourhan sur l'homme et les techniques s'inscrivent dans le développement d'une anthropologie économique "classique" notamment marquée par les noms d'Herskovits

et Raymond Firth qui aboutit, avec la conjonction d'historiens et d'économistes à la publication de l'ouvrage *Trade and Market in the Early Empires*, (POLANYI et alii, 1957) qui va "informer" la plupart des travaux ultérieurs.

(17) S'inscrivant en contrepoint d'une ethnographie peu sensible à l'étude du changement social, cette sociologie fortement marquée par les travaux de G. Balandier formera des générations de chercheurs attachés à l'étude des transformations sociales en relation avec l'expansion capitaliste et industrielle pendant et après la période proprement coloniale. L'anthropologie économique marxisante consistera dans l'application des concepts originellement marxistes de modes et rapports de production et de formations sociales à la dynamique sociale dégagée par la "sociologie africaniste".

(18) L'évolution des études marxistes conduit, à la charnière des années soixante, à une nouvelle réflexion sur "le mode de production asiatique" et de là, sur les modes et les rapports de production, les formations sociales, les contradictions à l'intérieur des modes de production, et le passage d'une formation sociale à une autre.

(19) MONIOT H., 1976, "En France : une anthropologie d'inspiration marxiste", in *L'Anthropologie économique. Courants et problèmes*, sous la direction de F. Pouillon, Paris, F. Maspéro, pp. 33-56.

(20) DELAUNAY D., 1985, "Du nombre et de la richesse des hommes", in *Approches anthropologiques et recherche économique à l'ORSTOM ; Journées d'étude des 13 et 14 décembre 1984*, Actes de ces Journées préparées par Ph. Couty, M.H. Durand et alii, Paris, Editions de l'ORSTOM, coll. "Colloques et séminaires", pp 21-29 (texte cité pp 21-22).

(21) COUTY Ph., 1986, "Figures et pratiques de développement : l'artilleur et le tisserand", infra.

(22) AUBERTIN, CABANES, CHAUVEAU et alii, op. cit.

(23) ROBINEAU Cl., 1984, *Tradition et modernité aux îles de la Société*, Livre I : *Du Coprah à l'Atome*, Paris, ORSTOM, coll. "Mémoires", n° 100, p 22 ; 1985, "Plaidoyer pour une anthropologie économique, in *Approche anthropologique et recherche économique à l'ORSTOM*, in op. cit., p. 118.

(24) BARE J.F., 1986, *Organisation et actions des institutions financières du développement. Rapport de mission en Tunisie*, (22/09/86 au 12/10/86)", ORSTOM, Département H, Equipe "Economies en transition", multigr., 26 p.

COMPTE -RENDU DES DEBATS
ET CONCLUSION

COMPTE-RENDU DES DEBATS

Christian GEFFRAY
ORSTOM - Département H

Elwert, concluant les travaux du colloque, s'est félicité de la richesse et de la variété des débats, de leur caractère concret. Cette richesse et cette variété font du compte-rendu des discussions un exercice difficile. Le rapporteur peut être tenté par une démarche synthétique, toujours ambitieuse, avec le risque de réduire ou de schématiser indûment - sinon artificiellement - les controverses. Il peut choisir de se replier sur une démarche plus modeste, plus proche de la chronologie des débats et plus immédiatement fidèle à leur contenu manifeste, mais où le mot à mot écrit annule la passion, où l'essentiel peut devenir insaisissable et la lecture, ennuyeuse. Je m'efforcerai, afin de rendre compte sans ennuyer ni trahir, de restituer la *dynamique* des débats : on n'a pas parlé des mêmes choses le premier jour que le second, le second que le troisième, et cette évolution thématique ne semble pas devoir grand-chose à la distinction des thèmes introduits par les demi-journées ; les débats ont révélé une dynamique collective propre des participants, indépendants jusqu'à un certain point du contenu des communications.

Vu la qualité de l'enregistrement, très inégale, certaines prises de paroles sont demeurées presque totalement inaudibles ! Je me suis efforcé de pallier ces lacunes techniques en commentant mes notes.

JEUDI : POSITIONNEMENTS THEORIQUES ET QUESTIONNEMENTS CONCRETS :
DE L'INSTITUTION MATRIMONIALE A LA BANQUE MONDIALE

Dès les premières interventions, certains participants manifestent leur insatisfaction devant les thèmes - ou plus encore la démarche - de ce que tous conviendront d'appeler "l'anthropologie économique des années soixante". L'accent est mis par les uns sur la "dimension symbolique" oubliée, la "pensée en acte dans les opérations de développement", envisagée comme système idéologique (Sabelli). D'autres n'insistent pas tant sur une insuffisance dans l'objet de la recherche que sur la nécessité, à leur yeux, de changer d'objet, et donc de méthode, mettant en évidence l'existence de logiques de comportement transversales aux structures et aux rapports de production (O. de Sardan). Elwert et Geshière, jouant en cela un rôle modérateur, auront souvent à coeur de préserver l'héritage sans grever l'avenir, faisant valoir chaque fois le caractère complémentaire, non-antagonique, de ces préoccupations avec "l'anthropologie économique". D'autres enfin, venus peut-être d'horizons théoriques et professionnels où l'on a depuis plus longtemps pris l'analyse du discours au sérieux, inquiets de ses effets et attentifs à sa fonction de méconnaissance, auront plusieurs fois l'occasion d'évoquer l'idée qu'ils se font de la place qu'il convient de restituer au discours du sujet (Darré, Achard) dans l'analyse du changement, et en particulier dans les situations de développement.

Sabelli : "Mon insatisfaction porte sur la méconnaissance du système idéologique. Or les organismes d'intervention et de développement n'existent que sur la base légitimante d'une vérité qu'elles proposent. Le discours du pouvoir est une légitimation de sa pratique, il faut l'analyser..."

O. de Sardan : "Le problème de l'anthropologie économique des années 60 n'est pas tant de passer de l'économie au politique ou au symbolique, que de passer d'une certaine forme de structure à une certaine forme de comportement, et, en particulier, de comportement induit par le processus de développement. Ruf, dans sa communication, propose un exemple de modification du comportement. Peut-il aller plus loin ? S'agit-il d'une modification de la situation foncière ? d'une modification du système d'opportunités extérieures ? des ressources ? d'une modification de la culture technique ? quels sont les facteurs de modification du comportement ?"

Darré : "J'ai l'impression d'un malentendu. Ce que propose Ruf comme explication me laisse sur ma faim. Il dit "voilà pourquoi ils ont agi comme ça". Ma question est : peut-on dire que tous les agriculteurs ne pouvaient agir que de cette façon là ? Quelle est la part possible d'invention, qu'est-ce que le chercheur a à chercher dans ce domaine ? Les agriculteurs ne sont pas déterminés par la situation : la situation offre un cadre, à l'intérieur duquel certaines choses sont possibles, et d'autres non. A côté du type d'explications qui viennent d'être données par Ruf, il me semble qu'il y a tout un autre ordre de recherches qui a été envisagé ce matin. Il faut faire place au sujet, et plus précisément à la connaissance que le sujet a de la situation, et à la façon dont ces connaissances se transmettent. Il me semble important de clarifier où se trouve la rupture entre deux façons d'observer les choses et l'articulation entre les deux."

Meillassoux : "Il y a un aspect intéressant dans la question que vous posez : la connaissance de cette technique était là depuis dix ans - et je pense que les services de vulgarisation agricole ont dû bien faire leur travail - mais elle n'a pris qu'à partir du moment où des conditions objectives ont permis qu'elle se mette en marche. Donc la connaissance en elle-même n'est pas suffisante, il faut à la fois que les conditions soient satisfaisantes et que les connaissances soient là."

Le débat sur les question de théorie sociale s'amorce ainsi dès la première intervention, le jeudi matin. Plusieurs intervenants auront tendance à se positionner plus tard, en fonction des marques qui viennent d'être prises ; toutefois ces questions seront rarement évoquées sous cette forme explicite et abstraite. Le débat demeurera latent durant deux jours, ressurgissant de loin en loin, au détour d'une réflexion, avant d'être abordé pour lui-même samedi matin. Mais dans le même temps, A. Schwartz, J.C. Chevanne, V. Lassailly-Jacob, J. Massard et A. Cheneau-Locquay, qui passent à la tribune le jeudi matin avec F. Ruf et Sabelli, seront tous invités par l'assistance à donner raison d'une interprétation, à développer ou à préciser un point de leur contribution. Les débats couvrent ainsi un champ thématique considérable, allant de la relation entre hommes et femmes dans les mutations de l'économie domestique "développée" jusqu'aux stratégies de la Banque Mondiale, l'étendue des domaines discutés reflètant les disparités géographiques, disciplinaires, méthodologiques, d'échelle et d'approche théorique des diverses communications. Je distinguerai deux ordres de questions :

- d'une part, les problèmes sociaux et économiques posés par l'inéluctabilité et les modalités du passage d'une agriculture extensive à

une agriculture intensive, évoqués à propos des communications présentées par Scwartz, Ruf et Lassailly-Jacob ;

- d'autre part, la nature des relations existantes entre le marché mondial, les organismes financiers internationaux, les Etats du Tiers-Monde et les sociétés paysannes "développées", discutées à propos des communications de Schwartz, Massard, Cheneau-Locquay et Ruf.

I. Intensification agricole : mutations écologiques et sociales.

A propos de la communication de Schwartz, "plaidoyer" très argumenté en faveur du développement des cultures cotonières au Togo, la discussion s'établit autour de la viabilité du projet et de ses effets sociaux.

Elwert : "La démonstration de la non-contradiction du coton et des cultures vivrières est intéressante, car le discours tiers-mondiste a trop souvent schématisé ces questions, et il a perdu ainsi de sa crédibilité. Mais il y a un problème, il s'agit de l'usage de l'insecticide associé à la culture du coton, qui a totalement bouleversé l'ancien équilibre écologique, ce qui expliquerait l'actuelle invasion des criquets puants dans la région. Si on restreint trop l'analyse à l'anthropologie économique, on oublie les bases technologiques et écologiques (cette dimension est absente de tous les rapports) alors que ces problèmes sont à l'origine de certaines rationalités paysannes. Je suis choqué que l'on puisse parler du coton sans mentionner cette catastrophe écologique."

Schwartz : "Je ne suis pas sûr que le criquet puant ait atteint le nord du Togo. Mais je voudrais donner quelques chiffres : en 1910 le Togo comptait 600.000 habitants ; en 1960, ils étaient 1.500.000 ; en 1985, on compte 3.000.000 d'habitants, et il y en aura probablement 6.000.000 en 2010. On sera obligé alors de penser à cette agriculture intensive, ce qui n'ira pas sans insecticide, avec des retombées écologiques que l'on connaît encore mal. Mais il faut faire confiance aussi aux recherche entomologiques, il faudra trouver des solutions. Si l'Afrique ne se nourrit plus, c'est aussi à cause de cette croissance démographique extraordinaire ".

Elwert :"Je dois préciser que je ne suis pas contre l'agriculture intensive. Mais je me méfie des recherches entomologiques. L'Afrique traditionnelle a bien connu des formes d'agriculture intensive et je n'accepte pas cette équation : "intensification = insecticide + confiance dans la recherche entomologique". Il faut intensifier, mais il faut étudier les systèmes de cultures intensives traditionnelles. Je ne suis pas opposé non plus à l'usage d'insecticides, mais je m'étonne de la propension française à une planification qui se fonde sur un éventail très réduit de cultures, et sur un éventail très réduit de mesures."

Elwert aura l'occasion de souligner à plusieurs reprises à quel point la recherche française lui apparaît singulièrement muette sur cet aspect du développement ; il envisagera les attendus politiques particuliers, propres à l'hexagone, de cette réticence à prendre en considération les facteurs écologiques. C. Meillassoux continue d'évoquer les conséquences de l'intensification, mais il déplace les termes de la question en retenant l'analyse de ses attendus sociaux, et non plus écologiques. Il se tourne vers V. Lassailly-Jacob, dont la communication fait état du préjudice subi par des femmes concernées par un projet de développement. Celles-ci se sont trouvées lésées dans leurs droits ordinaires à produire du vivrier et à disposer d'un revenu propre.

Meillassoux : "Est-ce qu'il y a, du fait de ces projets agricoles, une transformation des rapports sociaux internes à la société, en particulier entre les hommes et les femmes ? Dans le cas que vous avez exposé, il y a un accroissement de la tâche des femmes - il y a une force de travail supplémentaire extraite des femmes et qui permet jusqu'à un certain point au projet de fonctionner. Très souvent dans ces projets il existe la notion, dans l'esprit des développeurs, de rendement de la terre plutot que celle de productivité du travail. Dans un certain nombre de cas, une augmentation du rendement de la terre se fait au détriment de la productivité du travail pour obtenir des résultats équivalents, sur des surfaces moindres. Cela donne l'impression aux agronomes que les choses se sont améliorées parce qu'il y a accroissement du rendement de la terre. S'il y a des résistances paysannes, c'est que les paysans perçoivent - dans leur corps - ce surcroît de travail. La connaissance de la manière dont le travail se répartit et s'organise, à l'intérieur de la société concernée, fait aussi partie du bilan de son développement.

Cette opposition entre rendement de la terre et productivité du travail, envisagée comme caractérisant une autre opposition, entre logique de développeurs et logique de développés, va rebondir plusieurs fois au cours des débats. C'est du reste autour de cette question que vont s'articuler les réflexions comparatistes entre les développements africain et asiatique, les logiques paysannes s'avérant coïncider plus fréquemment en Asie qu'en Afrique avec les préoccupations de rendement des sols chères aux développeurs (1). F. Ruf se demande tout de même pourquoi les paysans s'engagent malgré tout dans de tels projets, porteurs d'une logique de développeurs qui leur est défavorable.

Meillassoux : "Quand on lui propose un projet, le paysan ne sait pas à quoi il s'engage avant d'avoir investi une somme de travail. A partir du moment où il constate que le projet lui demande plus de travail qu'il ne l'escomptait, s'il est déjà engagé dans toute une série d'investissements préalables, il va devoir continuer. Il va y avoir éventuellement des résistances à cela, en fonction des prix relatifs d'autres produits, des possibilités d'accès à d'autres activités rémunératrices : s'il n'y a que cela comme activité rémunératrice, il va bien être obligé d'en passer par là."

Elwert (à Ruf) : "Je m'étonne du choix de vos expressions comme "les paysans acceptent", ou "refusent", car l'élément fort de votre étude, c'est la distinction entre différentes couches qui ont des intérêts différents. Rares sont les cas où la rentabilité issue des nouvelles technologies est équivalente pour les différentes couches sociales, surtout lorsqu'il s'agit des relations hommes-femmes."

Ruf : "Il est possible qu'il existe une pesanteur du rapport social qui permette dans un premier temps au planteur de gagner en faisant perdre la femme. Mais probablement pas très longtemps : le développement, c'est une production qui suppose un minimum de convergence d'intérêts. Une des explications de la réussite ivoirienne consiste en ceci que, s'il y a 100 de valeur ajoutée, il peut y en avoir un qui mange 70, il y a toujours le dernier qui parvient à manger 3. Le dernier ivoirien arrive encore à manger un petit morceau du gâteau..."

Meillassoux : "Oui, mais le dernier voltaïque qui vient travailler en Côte d'Ivoire, qu'est-ce qu'il a, lui ? Il y a un phénomène de progression en chaîne. Peut-être que le dernier qui vient travailler en Côte d'Ivoire a un petit quelque chose, mais celui qu'il va exploiter à son tour dans son propre pays, avec l'argent obtenu en Côte d'Ivoire, qu'est-ce qu'il va gagner ? Il existe certainement en Afrique, par propagation, des phénomènes d'exploitation en chaîne qui font qu'il y a des poches, quelque part, des poches de misère. C'est très difficile à percevoir... mais d'où viennent toutes ces famines, s'agit-il simplement de phénomènes naturels ?"

2. La Banque Mondiale au Togo, en Guinée, cultures de rente et dépendance alimentaire.

Outre les problèmes posés par l'intensification de l'agriculture, les communications d'A. Schwartz et de Cheneau-Locquay soulèvent celui des relations existant entre la paysannerie, le marché mondial, et les organismes financiers internationaux. La question est d'actualité puisque les cours mondiaux du coton viennent de chuter (2), révélant, comme le souligne Condamines, la forte dépendance du Togo à l'égard de la coopération française. La question finit par être posée à Schwartz :

Leroi : "Quel fut l'impact de la chute des cours sur la culture du coton ?"

Schwartz : "Je peux vous livrer une information de dernière heure : il semblerait que la Banque Mondiale, qui a financé ces dix dernières années les plans financiers en Afrique, est en train de faire un virage à 180°, en demandant aux pays de limiter leur production cotonnière. Elle commence à faire la fine bouche sur la poursuite des financements. Le coton valait 14 F. il y a un an, aujourd'hui il ne vaut plus que 7 F."

Meillassoux : "Est-ce que cela signifie que sans l'aide de la Banque Mondiale la culture du coton devient impossible ?"

Schwartz : "Non. Il fallait amorcer la pompe, enclencher une dynamique, la SOTOCO, un appareil d'encadrement qui représente 1.500 personnes, les payer, créer une infrastructure... la SOTOCO a fait un travail considérable."

Meillassoux : "Justement ! La question qui se pose est : est-ce que ce budget d'aide, d'"amorce" était indispenable, non seulement au démarrage, mais aussi au fonctionnement de cette expérience ? Est-ce que les résultats obtenus le furent en raison d'un budget provisoire tenant compte de l'aide, ou bien s'agit-il d'une véritable rentabilité du système ? Ce n'est pas très clair."

Schwartz : "C'est une véritable rentabilité. Depuis que la SOTOCO intervient au Togo, le coton a rapporté à peu près 10 milliards à l'Etat togolais. Il y a eu 20 milliards d'investissements."

Meillassoux : "En l'état actuel des choses, il n'en reste pas moins qu'il y a 10 milliards de déficit..." (passage inaudible).

Schwartz : "... ça, c'est ce que l'Etat togolais a gagné à la sueur des paysans. Mais ces paysans étaient auparavant dans une économie sans alternative : à part un petit peu d'arachide, ils n'avaient pas de revenu monétaire. Aujourd'hui, les revenus monétaires s'élèvent à 5 milliards, intrants déduits. C'est l'amorce d'un véritable pouvoir d'achat en milieu paysan, avec une dynamique qui permettra aux industries de fonctionner ; il faut en tenir compte..."

Meillassoux : "... il *faudrait* en tenir compte, si le pays n'était pas sous la dépendance de décisions prises à l'étranger : puisqu'on vient de nous dire que la Banque Mondiale va encore une fois changer de politique. Ce serait une véritable politique d'accumulation susceptible d'entraîner des investissements dans l'industrie, si elle s'inscrivait dans une continuité. Mais la décision prise par la Banque Mondiale de casser le système me fait tout-à-fait penser aux expériences de la colonisation qui mettait perpétuellement en avant des expériences de cet ordre, avec le coton, la banane, le caoutchouc, etc. S'il y avait une conjoncture favorable, on encourageait ces cultures ; puis tout à coup, les prix baissaient, et on cassait tout le système, il fallait recommencer. Quand les paysans sont échaudés plusieurs

fois, ils n'acceptent plus ce genre d'expériences... mais on verra bien ce que cela va donner dans ce cas là."

Couty : "C'est pour cette raison qu'il doit exister une caisse de stabilisation. Sauf si la chute des prix est définitive : si dans la cas présent la baisse est due à l'entrée de la Chine dans le marché cotonnier..."

Les fluctuations des prix du marché mondial exercent aussi leurs effets sur les capacités d'autonomie alimentaire des pays où l'essentiel de la production vivrière demeure issue de l'économie domestique. Doutant de la possibilité d'envisager l'auto-suffisance alimentaire sans une politique efficace de protection douanière, P. Couty s'interroge sur le coût social de telles mesures dans le cas de la Guinée présentée par Cheneau-Locquay, compte tenu du dispositif particulier des relations entre populations urbaines et rurales dans ce pays.

Cheneau-Locquay : "C'est le coeur du problème : si l'on subventionne le milieu rural, cela créera des problèmes graves en milieu urbain - or le milieu urbain est celui des soutiens du pouvoir à Conakry. Il existe en particulier une importante pression des femmes pour maintenir un bas prix du riz et du bois de chauffe en ville. Le problème est de définir un prix du riz acceptable pour les deux populations."

Un double débat se poursuit en fait, en parallèle, sur les productions d'exportation au Togo et sur la dépendance alimentaire en Guinée. C. Meillassoux souligne alors longuement l'importance que revêt à ses yeux le maintien d'une claire distinction conceptuelle entre agriculture commerciale, et vivrière :

Meillassoux : "L'agriculture vivrière subvient à la subsistance de la population, elle a un certain nombre de caractéristiques qui ne la soumettent pas aux mêmes lois que l'agriculture d'exportation. La production vivrière est à la base du salaire, de la production de la force de travail, il ne faut pas qu'elle soit trop coûteuse pour assurer un profit maximum aux employeurs. C'est pourquoi il y a une politique agricole vivrière dans tous les pays industriels qui vise à la subvention des produits alimentaires. Même le Japon, qui produit plus cher que le marché international, ne vend pas plus cher sur son marché intérieur. (...) Il faut donc faire la distinction entre ces deux économies ; l'économie vivrière, l'auto-subsistance - dans la mesure où cela approvisionne le propre producteur - n'est pas soumise aux lois du marché. Mais, à partir du moment où la subsistance produite dans ce cadre vient sur le marché, la force de travail

qui les produit est également soumise aux lois du marché. A partir de ce moment là, le paysan va se poser la question : "est-ce que je vais produire du mil, ou du riz, dans des conditions de productivité extrêmement basses, donc coûteuses, puisque je travaille à la houe, alors que je peux éventuellement vendre ma force de travail à meilleur compte en allant à la ville ?" Si le vivrier n'est pas protégé, il risque de disparaître au profit d'autres productions. Il est donc essentiel de faire l'analyse de la production vivrière à part de l'analyse de la production de biens d'exportation, surtout quand toutes deux sont le fait de la même cellule familiale."

A toutes ces questions, soulevées et débattues le premier jour, il faudrait ajouter encore les thèmes des discussions poursuivies à la suite des trois communications de l'après-midi, présentées par C. Quiminal, M.F. Lange (3) et P. Darré. Malheureusement, l'enregistrement des débats s'est révélé inaudible, et je ne puis que renvoyer ici aux communications écrites.

VENDREDI : LES ANTHROPOLOGUES FACE AUX DEVELOPPEURS ET AUX DEVELOPPES.

Les premiers échanges du jeudi matin ont permis à certains participants de se donner leurs marques théoriques ; on s'est alors situé en regard des thèmes et de la méthode de "l'anthropologie économique des années 60", valorisant des acquis, soulignant des limites, critiquant des erreurs, pondérant l'universalité de certaines formulations. Passés ces brefs échanges théoriques, les mêmes intervenants ont résolument mené la discussion sur chacune des communications présentées à la tribune, de façon souvent concrète et précise. De cette démarche très pragmatique, dont beaucoup se sont félicités, est née aussi l'hétérogénéité des thèmes discutés ce premier jour. Un peu comme si les participants étaient convenus tacitement de consacrer cette première journée à explorer, tester les limites des domaines de réalité sur lesquels ils s'autorisent mutuellement à discourir en toute légitimité, et à reconnaître la nature des différents discours qui circonscrivent, plus ou moins conflictuellement, le champ ainsi dégagé ; comme si, après que les interlocuteurs aient identifié mutuellement leurs positions respectives dans la discipline, ils s'étaient attachés à reconnaître ensemble les limites et la nature de leur objet.

Ces reconnaissances liminaires du sujet et de l'objet du discours effectuées jeudi, les participants se sont engagés vendredi,

sans plus de retenue, dans le débat pour lequel ils se sont manifestement assemblés (4), et qui a du reste donné son intitulé au colloque : "l'anthropologie face aux transformations des sociétés rurales, aux politiques et aux idéologies de développement". Le débat s'impose cette fois presque en dépit de la teneur des communications : il ne s'agit plus guère de discuter le contenu de chacune d'entre elles, les intervenants n'y font référence que dans la mesure où ils parviennent à s'en emparer pour nourrir un débat qui impose sa logique, qui détourne sur lui-même et soumet à sa propre progression toutes les énergies, toutes les attentions et les matériaux disponibles.

1. *Instruire le développeur ou légitimer son intervention ?*

Instruire le développeur ou légitimer son intervention ? Légitimer la parole du développé ? P. Achard pose en quelques mots la quadrature du débat, les intervenants demeureront désormais, pour l'essentiel, à l'intérieur de cette problématique :

Achard : "Quelle est l'utilité du travail anthropologique dans le développement ? Une utilité, cela peut être d'orienter la politique de l'Etat, l'autre utilité, cela peut être de donner une légitimité à la parole des gens. Et cette utilité là, je dirais que moins les anthropologues seront mouillés dans les centres de développement, plus elle est grande."

Meillassoux : "Il y a un exemple assez frappant de légitimation de son intervention dans ce qu'a dit M.J. Jolivet : le rapport qui a été fait par l'ORSTOM n'étant pas conforme à la politique qui avait été décidée, il a été purement et simplement mis de côté. Il faut bien se rendre compte que notre fonction, lorsqu'il s'agit d'un rapport avec les développeurs, doit être de conforter les politiques : il faut que le rapport de l'anthropologue convienne à la politique qui est choisie, sinon il est écarté. A l'échelon international, il y a un exemple tout à fait frappant, c'est celui de la politique monétariste qui, d'un point de vue scientifique est absolument nulle, mais qui, d'un point de vue politique, est extrêmement importante puisqu'elle conforte la politique du FMI. C'est comme ça qu'on a le Prix Nobel !"

Elwert : "Effectivement, ce sont les travaux *a posteriori* qui sont les plus importants, beaucoup plus que les travaux *a priori*. Lorsque j'étais étudiant, nous nous étions efforcés de produire les preuves de l'importance des travaux anthropologiques pour l'impérialisme. ce que nous avons découvert était très maigre... et nous avons pensé que nous avions plutôt souffert d'une espèce de mégalomanie. Les études anthropologiques qui ont réellement eu une influence sont très rares, et dans les cas que l'on peut citer, comme Nadel, il s'agissait plutôt de marginaux qui défendaient les populations rurales contre une administration coloniale. Celle-ci a comme caractéristique

de ne pas avoir de mémoire. L'étude des projets de développement nous montre qu'il y a une oscillation entre deux types d'interventions : le type A fait échec, alors on impose le type B, le type B fait échec, alors on retourne au premier type A, comme s'il n'y avait jamais eu échec. C'est ce manque de mémoire qui caractérise les projets et, en effet, on a fait appel aux anthropologues pour faire des études justificatives de ces interventions."

Meillassoux : "Mais il ne faut pas exagérer non plus : le pouvoir a besoin d'être éclairé sur la politique qu'il met en oeuvre ; en conséquence il ne peut pas non plus imposer son discours au scientifique - autrement, il s'aveugle. Il faut qu'il ait une certaine perception de la situation ; les meilleures recherches sont des recherches critiques, en définitive, et elles sont assimilées par le pouvoir, à sa manière. En France, si on entretient encore au sein d'un pays capitaliste autant de chercheurs de gauche, c'est parce que ceux-ci proposent une vision critique du système, indispensable pour comprendre la société. La capacité de recherche d'une société est équivalente à ses capacités d'absorption de la critique."

Achard : "Il faut se méfier d'un fonctionnalisme un peu rapide ; il existe de toute façon un pouvoir de légitimation du milieu intellectuel en tant que tel, sans qu'il soit nécessairement relié à un système de domination intégré, à ce point monolithique que l'ensemble des choses puisse s'expliquer par rapport à ce système d'intégration."

Elwert : "O. de Sardan a eu raison d'insister sur l'existence de divers facteurs en jeu, divers intérêts en jeu. Les techniciens du développement sur place ont déjà une position très différenciée entre eux : s'ils sont étrangers, ils cherchent d'abord à renouveler leurs contrats, ils sont obligés de respecter les normes de succès établis par l'organisation ; par exemple : le projet réussit-il à dépenser l'argent qui se trouve dans le budget ? Naturellement, cela conduit à écarter toute mise en question. Les techniciens nationaux qui sont sur le terrain ont souvent, eux, des objectifs tout à fait différents, mais pas moins économiques : c'est la promotion, afin de pouvoir retourner dans leur province natale. Il faut compter aussi avec les politiciens des deux pays concernés, qui ont encore d'autres intérêts, d'autres motivations. Et, ne l'oublions pas, les populations auxquelles on a affaire sont elles-mêmes fortement différenciées. J'ai lu une étude sur la même région que celle où Bernardet a travaillé, qui montre qu'il y a eu dans cette région une véritable révolution des riches. Une distribution presque égalitaire du parc bovin est devenue, en dix ans, extrêmement inégalitaire. Les nouveaux riches, en l'occurence les notables, se sont livrés à une certaine stratégie (Darré hier a mentionné l'importance de tous ces jeux de communication) qui leur a permis de transformer les règles du jeu : ils se sont islamisés, ils sont sortis du groupe ethnique sénoufo - avec la conséquence qu'ils n'étaient plus soumis au devoir de redistribution. Ce n'était donc pas la population qui en profitait ; une certaine couche seulement a transformé - peut-être pas les rapports de production, mais les rapports de redistribution. Il y a une multiplicité d'acteurs et une hétérogénéité des intérêts en jeu."

Sabelli : "Néanmoins, je suis d'accord avec Meillassoux : en dépit de la pluralité des instance, des acteurs, l'Etat, les sociétés de développement, les ONG, etc, il existe une logique du pouvoir".

Maurer : "Pour donner un exemple concret, à Madagascar, la FAO et la coopération se sont lancées au début des années 70 dans une longue opération visant à augmenter la production agricole d'une région -sans aucune étude préalable. Pendant 15 ans, jamais les paysans n'ont augmenté leur production. On demandait à cette population de passer à une intensification de leur agriculture, alors qu'il leur restait encore du territoire disponible. Au bout de 15 ans, on a demandé à l'anthropologue de dire les raisons pour lesquelles ça n'a pas marché.
On est dans une situation très ambigue : soit on ne joue pas le jeu, et c'est insatisfaisant (c'est une des raisons pour laquelle ce colloque est bienvenu), soit on joue le jeu en sachant que la marge de manoeuvre est infime et qu'on risque d'être le dindon de la farce. Soit on légitimera l'intervention, soit on ne tiendra pas du tout compte de notre travail."

Couty : "Il y a une difficulté fondamentale de l'anthropologue à se faire entendre du développeur. L'anthropologue insiste sur la complexité, il a des préoccupations égalitaires, il tend à retarder le projet, à aménager les conditions d'une mise en oeuvre harmonieuse. En revanche le développeur, l'Etat ou l'entrepreneur, va combiner des facteurs de production, et cela ne se fait pas sans douleur, dans l'égalité. On parlait hier des intérêts tout à fait différents entre urbains et ruraux, or le développeur doit prendre parti. Cette difficulté peut être à l'origine parfois du refus de dialogue entre anthropologues et développeurs."

Schlemmer : "On est là effectivement pour analyser des contradictions, des rapports de force, etc, pour analyser une situation qui est toujours complexe. Mais chaque fois qu'il y a opération de développement, il y a décision politique, et chaque fois qu'il y a décision politique, il y a choix ; et ce n'est jamais le rôle de l'anthropologue que d'opérer lui-même ces choix -par exemple au profit des ruraux ou des urbains. Sabelli nous racontait hier que le développeur qui l'employait lui avait demandé : "En définitive, de quel côté es-tu ?". Beaucoup plus que de savoir si on est du côté des paysans ou du côté des développeurs, la question est de savoir si on est du côté de ceux qui prennent les décisions, ou si on est du côté de ceux qui analysent les décisions. Notre rôle à nous, c'est avant tout d'éclairer les conséquences des décisions, me semble-t-il."

2. Légitimer la parole du développé ? à qui s'adresse le travail de l'anthropologue ?

Elwert : "Il faut aussi souligner que le type de médias par lesquels l'information anthropologique circule, est très différencié selon le continent où l'on travaille. En Afrique, les médias -sauf peut-être le Nigéria- sont les médias de l'Etat. Si quelque chose d'écrit circule, ce sont des dossiers de l'appareil bureaucratique. Il y a très peu de choses imprimées qui circulent en dehors des dossiers.

Dans d'autres pays, en Europe, en Thaïlande, l'information circule de manière bien plus large, ce qui permet de s'adresser à une société. Les anthropologues ou les sociologues de Thaïlande qui ont cherché à survivre ont souvent cherché à le faire en s'adressant à un public qui n'est pas l'Etat. Ils pouvaient le faire dans la mesure où l'appareil de l'Etat n'est pas l'unique adresse pour envoyer son rapport."

Achard : "On ne maîtrise pas soi-même le sens du discours que l'on tient, et la construction de sens se fera largement en dehors de nos intentions. Quelqu'un n'est pas expert ou anthropologue par nature, il l'est parce qu'il a accepté de prendre une certaine "position de discours" qui a ses propres contraintes. On a accepté d'être une aide à la décision, et pas à la décision de n'importe qui : d'instances qui sont déjà pré-reconnues comme instances de décision dans quelque chose qui ressemble de près ou de loin à un appareil d'Etat, quelque chose qui, malgré le nombre d'Etats qui existent dans le monde, correspond à un mode d'organisation particulier relativement unifié.
Il faut préciser qu'il y a aussi le problème de la destination du rapport, qui n'est pas seulement l'adresse postale. On peut très bien envoyer son rapport au gouvernement, ou le publier. On pourrait au moins essayer d'avoir une éthique professionnelle : n'accepter d'écrire qu'à la condition d'avoir le droit et les moyens de publier d'une façon large. C'est une chose sur laquelle nous devrions avoir une mémoire, être relativement fermes, ne pas constamment nous laisser piéger. Nous ne devrions pas accepter de faire des travaux sans avoir l'assurance, au cas où ces travaux ne plaisent pas au destinataire, que les gens dont on parle, ou d'autres pour qui la situation est analogue, puissent au moins y avoir accès. Je pense que la nécessité d'une publicité des rapports que nous écrivons est quelque chose qui peut être légitimement posé par le milieu intellectuel."

Elwert : "Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que l'anthropologue ne se situe pas uniquement entre développeurs et développés. Il se situe aussi sur la place publique. Il a une obligation morale de publier ses résultats, et cette obligation a bien des conséquences. Par exemple, il y a une population en Inde qui craint un projet de développement, un projet de barrage, et s'adresse aux gens de science, anthropologues en l'occurrence, leur demandant de fournir un soutien en tant qu'intellectuels, dans le procès qui s'engage devant la Cour. Or, les résultats d'une recherche sur les conséquences d'un barrage au Burkina Faso par exemple, peuvent influencer les réactions des parties en cause dans ce conflit sur un barrage en Inde."

Darré : "Je voudrais parler de l'action possible de l'anthropologue sur le développeur. On parle de la "logique paysanne" comme s'il s'agissait d'un espèce d'état. On devrait plutôt parler de processus par lequel les gens traitent les informations. On peut penser que la capacité à traiter des informations et à les transformer, dans une population, est faible, et faire porter l'essentiel des efforts sur l'adaptation d'un projet à la population. (C'est-à-dire qu'on invite le développeur à se mettre à la place des gens et à adapter son intervention). Mais il y a une autre voie qui consiste à s'interroger sur la façon dont l'anthropologue peut intervenir pour préconiser

des moyens qui contribuent à augmenter la capacité des populations à traiter les informations qui leur sont données, c'est-à-dire à négocier avec le développeur. Il s'agit pour moi d'un problème tout à fait central. Cette activité est une activité sociale : cela invite à porter l'attention sur le tissu social lui-même, sur sa composition : comment s'opèrent les modalités d'échange, de dialogue entre ces populations ? Cela conduit, par exemple, pour un projet, à s'interroger sur les effets qu'il risquerait d'avoir sur ce tissu social. Pour la France, une caractéristique de beaucoup de projets de développement est de détruire certaines capacités des réseaux locaux, en particulier en aggravant la coupure entre ceux qui adoptent une innovation, qui sont généralement les mieux placés économiquement et culturellement, et les autres pour qui il n'y a rien d'autre à faire que de faire ce que dit le développeur."

L'anthropologue doit-il servir le développeur en l'instruisant des conséquences de ses projets et par là, indirectement, servir la cause des "développés" ? Mais, s'il ne légitime pas l'intervention du développeur -à supposer que son savoir ait été sollicité avant l'intervention, et non après - il risque fort de voir reléguer son travail dans un tiroir. Doit-il alors contourner le développeur, en publiant son travail auprès d'instances indépendantes de ce dernier, en assurant la plus large publicité de ses résultats ? mais existe-t-il seulement de telles instances, en Afrique par exemple ? Et la configuration interne d'un tel travail ne définit-elle pas, par elle-même, le profil de son allocuteur -un développeur ?

Doit-il donc se tourner résolument vers les "développés", envisager les moyens qui contribueraient à augmenter leur "capacité à traiter les informations", c'est-à-dire à "négocier avec les développeurs" ? Lesquels ?

Dans tous les cas de figure, on demeure à l'intérieur de ce que Condamines appellera le "tryptique" anthropologue/développeur/développé, dans lequel, inévitablement, les participants cherchent à définir l'usage social possible de leur activité. Mais l'initiative des populations "développées", si présente et vivante la veille, lors des débats qui se sont déroulés dans le sillage des contributions de F. Ruf ou M.F. Lange, tend à disparaître de l'horizon des interventions de ce vendredi matin. Le débat sera relancé sur ce point l'après-midi, par la communication de B. Moizo.

Australie, Québec, Amazonie...

B. Moizo témoigne des singularités de la situation australienne : le "tryptique" évoqué ci-dessus se trouve en effet codifié et institutionnalisé dans ce pays, et la parole de l'anthropologue, entre l'Etat australien et les aborigènes, y est affligée d'un statut juridique. Sa contribution fait état d'un dispositif politique et scientifique étranger à l'expérience de la plupart des participants. Mais elle soumet à ces derniers un usage possible de leurs compétences : le personnage légitimant l'intervention du développeur, et celui défendant les intérêts de "développés" perçus comme dépourvus d'initiative, y sont mis en scène jusqu'à la caricature.

Geschière : "Ce matin, Darré a développé l'idée que l'anthropologue devait apprendre au paysan à négocier avec les autorités. Je me suis dit que cela signifiait que ces populations sont très faibles, pour ne pas dire arriérées. La question que je me pose à présent, concernant le problème australien, est : pourquoi les aborigènes ne sont-ils pas capables de se défendre devant les développeurs ? Ils connaissent eux-mêmes, mieux que quiconque, leurs droits sur la terre -pourquoi ont-ils besoin d'anthropologues ? Les Yoruba n'en ont pas besoin, ce sont eux-mêmes qui écrivent les livres...".

Moizo : "C'est un problème de législation. Il y a certainement de nombreuses personnes capables de faire ce genre de travail, mais le gouvernement veut un anthropologue, diplômé, quelqu'un titulaire d'un PHD. L'activité consiste à travailler avec un petit groupe d'individus, à recueillir les récits mythiques, reconnaître les réseaux de parenté, d'alliance. Par la suite, lorsqu'on passe en audience devant la commission gouvernementale, on dit : "ce groupe existe, car...". Le problème est la revendication territoriale, mais il est extrêmement difficile de trouver la personne qui est véritablement le gardien spirituel de ce type d'endroit, de territoire. L'anthropologue présente son travail, et il rapporte : une histoire mythique, ou sociale, en rapport avec un territoire donné légitime la revendication sur cette partie du territoire. Mais on peut signaler un cas récemment, où l'on a accusé l'anthropologue de falsification "pour empêcher la compagnie minière de venir s'établir".

Meillassoux : "Il se passe quelque chose d'analogue au Canada, avec les Inuits. A partir du moment où, à la fin d'une longue campagne, les Inuits ont été reconnus comme ayant des droits sur une partie du territoire du Québec, ils ont été gratifiés d'une sorte d'existence légale, et d'indemnités utilisées pour faire valoir ces droits sur la terre -ce qui fait qu'ils ont eu besoin, eux aussi, d'experts, d'avocats, et d'ethnologues. Cela place les ethnologues dans une situation très particulière, qui est un petit peu celle qu'on retrouve, sous une autre forme, au Mexique, avec l'indigénisme. Les populations

sont amenées à s'identifier dans des cadres traditionnels anciens, qui ne correspondent pas nécessairement à leur existence sociale présente. Cela nous amène à reconstruire, de façon plus ou moins artificielle, avec l'aide des ethnologues, des sociétés qui ne sont peut-être pas existantes, qui sont peut-être imaginaires. J'ai entendu une fois à un colloque de l'AFA une jeune française qui avait été sur le terrain, qui nous a présenté un système de parenté aborigène. Or, il s'est avéré que ces aborigènes s'étaient reconstruit, pour les besoins de la cause, avec l'aide d'experts, un système de parenté, afin de pouvoir s'identifier comme aborigène et avoir une existence reconnue comme telle."

Moizo : "Je prendrai un autre exemple ; l'anthropologue est contacté par un groupe aborigène là où une compagnie minière doit s'installer. Il est très bien payé, 350 $/jour, et l'informateur est payé 150 $. Il va voir l'endroit où l'on doit forer : il existe une pierre sacrée à cet endroit là, mais plus personne n'est associé à ce territoire sacré, on n'y pratique plus de rituels ; mais le revendiquer, pour les gens, "c'est bien, on va avoir une Toyota". La question que je pose est : jusqu'où doit-on aller ?"

Achard : "Ca me paraît bien intéressant, parce qu'il me semble qu'il y a, entre l'épistémologie des anthropologues et celle des économistes -les principales instances scientifiques du côté du développement- un certain nombre d'incompatibilités réelles qui n'ont pas directement à voir avec les domaines de l'intervention. Il est assez clair que, pour qu'un bien soit commodément traitable par l'économiste, il faut qu'il soit parfaitement échangeable, donc qu'il ait perdu ses caractéristiques culturelles qui ne peuvent que faire obstacle."

Condamines : "On pose un espèce de tryptique développeur/développé/ anthropologue, mais pourquoi se pose-t-on la question comme ça ? Dans ce schéma, on doit être l'avocat des développés, donc implicitement, les gens ne sont que des "développés" : au mieux, ce qu'ils peuvent faire, c'est réagir, s'adapter. Le problème ne se pose pas que pour les anthropologues, mais pour un tas d'autres professions. Au Brésil, en Amazonie, les Indiens ne sont pas reconnus comme les aborigènes d'Australie. Mais, quand même, ces gens-là s'organisent, et ils vont demander par exemple à une ONG de payer des avocats, des agronomes, etc, qui vont les défendre, les aider à faire respecter leurs droits de propriété (on a reçu je ne sais pas combien de demandes à Frère des Hommes). Pourquoi cela pose-t-il tellement de problèmes pour les anthropologues ? Pourquoi, dans le cas des anthropologues, ce cas de figure-là n'entre-t-il pas dans les schémas d'analyse ? Pourquoi les développés sont-ils toujours une espèce d'entité inerte qui ne propose pas ? Ce n'est pas parce que, parfois, l'Etat réagit aussi, qu'il est le seul "initiateur". Il peut exister une demande de la part des populations, et ces gens là sont en demande de professionnels. Cette demande s'exprime, cela manifeste une certaine volonté d'intervention au nom de leurs propres inétrêts : c'est une force, non une faiblesse."

Ruf : "Les développeurs sont statutairement dans un camp, mais les anthropologues ne semblent pas mieux faire l'analyse de leur statut, alors qu'ils critiquent les développeurs de ne pas faire leur critique. Dans les exemples qui sont donnés (par exemple dans le cas de l'Australie), il y a tout de même toute une démarche qui a été élaborée par l'Etat pour amener les aborigènes à ce qu'il y ait une demande -une demande vis-à-vis de l'anthropologie. On ne peut pas dire que ce soit une démarche suscitée par les capacités d'initiative et de développement des aborigènes. C'est probablement moins vrai dans le cas des Inuits. Par contre, dans le cas des détenteurs de plantations, il y a probablement une capacité d'initiative forte, mais cela renvoie en fait à des rapports de force sociaux, à la capacité d'élaborer des stratégies et à les appliquer. On peut se demander, dans le cas des aborigènes d'Australie, s'ils font l'analyse que finalement tout est perdu -que finalement l'essentiel est d'obtenir un minimum d'argent pendant un temps donné".

Moizo : "Je trouve tout-à-fait légitime de s'interroger sur le rôle d'un anthropologue en Australie. Il se trouve que les aborigènes s'impliquent dans des programmes linguistiques pour apprendre leur propre langue, passent leur temps à tailler des boomerangs pour la vente aux touristes et, pour eux, réaménagent des simulacres de rituels. (Il faut savoir que le gouvernement met l'accent sur le développement culturel des aborigènes). En Australie, il faut donc questionner toutes les initiatives, aussi bien celles qui procèdent des anthropologues, des développeurs ou des aborigènes qui eux-mêmes prennent des initiatives. Mais je prendrai un exemple à mon avis significatif du rôle possible de l'anthropologie. Des ethnomédecins, vers les années 60-70, ont découvert des taux de radiation extrêmement élevés parmi les populations. Le rapport, gardé secret, a transpiré malgré tout, et, à l'heure actuelle, le gouvernement australien et les aborigènes sont en train de faire rembourser des millions de dollars par l'Angleterre : juste après la guerre, l'Angleterre avait fait des essais nucléaires dans ces régions... et s'était un peu servi de ces gens comme de cobayes. Cela s'est passé dans les années 50, et cette étude anthropologique, qui a été menée à la fin des années 60, dont le rapport final a été caché, a quand même resservi et a permis d'obtenir quelque compensation financière".

L'opposition sensible, et difficile à gérer, entre la recherche à caractère fondamental et la recherche appliquée, n'engage pas simplement les anthropologues dans les relations qu'ils entretiennent avec les développeurs ou les développés : elle tend à polariser le milieu anthropologique lui-même et se révèle ainsi comme un des principes de sa propre hétérogénéité interne. Archetti amorce ce débat.

Les anthropologues face aux anthropologues.

Archetti : "Nous discutons du rôle de l'anthropologie face aux développeurs, aux développés, quel rôle nous pouvons jouer. Nous n'avons pas parlé de la qualité du travail de l'anthropologue. Dans le monde anglo-saxon, il y a une différence très nette entre ce qu'on appelle l'anthropologie appliquée et l'anthropologie indépendante des projets, des transformations. J'ai observé souvent, dans les projets où il y avait des anthropologues, que l'anthropologie des projets de développement est médiocre -ce n'est pas de la bonne anthropologie. Si on écrit, pour un agronome, un rapport sur le système de parenté, que va-t-il en faire ? Il ne peut pas le lire, il ne peut pas comprendres: il faut écrire quelque chose de clair, sur les rapports de production, la division du travail, les techniques... quelque chose qu'il puisse comprendre. C'est un problème, parce que les uns sont classés dans le monde savant, et ceux qui font de l'anthropologie appliquée sont classés comme des anthropologues de 2ème classe. Pour cette raison, je pense qu'il ne faudrait pas seulement discuter du rôle politique de l'anthropologue vis-à-vis du développeur, des développés, mais aussi de quel type d'anthropologie on a besoin. Mais je pense qu'il ne faut pas laisser la théorie, les réflexions sophistiquées aux anthropologues de 1ère classe. Dans le type de recherche que nous faisons sur le développement, nous devons aller vers une réflexion en profondeur, vers une théorie du changement culturel et social.

Ruf : "Ce débat a été engagé il y a dix ou quinze ans dans le domaine de l'économie rurale. On a cru un moment que les économistes qui acceptaient de s'intégrer dans les processus de production, c'est-à-dire dans les projets de développement, dans des structures politiques, allaient jouer un rôle d'acteurs dynamiques plutôt que d'observateurs, qu'ils allaient faire de l'économie de 2ème zone, inféodée aux intérêts qui régissaient leur organisme. On s'aperçoit que, sur le long terme, c'est faux. Evidemment, il y a quelques déperditions, mais dans certaines conditions, ces économistes -là sont en mesure de réunir une information et de produire des travaux qui, vus de l'intérieur, permettent de mieux révéler les processus. La participation n'est pas forcément synonyme d'inféodation, elle est productrice, et révélatrice de véritables intérêts et de véritables stratégies. Si l'anthropologie est l'identification des stratégies et des intérêts des nouvelles couches sociales en formation, je pense qu'il n'y a pas opposition entre cette anthropologie et sa participation à un processus de développement."

Lançon : "Le problème de la distinction entre une anthropologie de 1ère et de 2ème classe est aussi un problème de financement. Il est beaucoup plus aisé de faire financer une recherche associée à un projet de développement, qu'une recherche à caractère plus fondamental."

Moizo : "C'est ce qui s'est passé en Australie : compte-tenu des conditions d'accès aux financements de la recherche, les jeunes anthropologues ont investi l'anthropologie appliquée. Ensuite, ils ont été dénigrés, critiqués scientifiquement par les personnes en place, les académiques."

SAMEDI : THEORIES ET PERSPECTIVES

Dans la plupart des situations de développement entrent des faits d'ordre technique, agronomique, ou économique au sens étroit, dont l'interprétation ressortit en principe à la compétence de chercheurs rompus aux méthodes et problématiques de disciplines distinctes de l'anthropologie. Des représentants de ces disciplines sont présents et participent aux travaux du colloque ; on a vu que leurs interventions furent décisives dans les débats du premier jour, et ont largement contribué à en infléchir, avec profit, le contenu. Mais on doit constater qu'ils furent relativement étrangers aux discussions du vendredi : ceux qui auraient pu faire connaître la spécificité de leur position, comparativement à celles des anthropologues, semblent avoir négligé de se faire entendre.

Doit-on y voir le signe de cette distinction conçue par Achard, entre l'"épistémologie des anthropologues et celle des économistes" ? La dernière serait affectée, selon lui, par la proximité avec le pouvoir politique : ainsi, la démarche de l'agro-économiste ne serait pas frappée du paradoxe qui marque la démarche plus fondamentale dont Achard crédite les anthropologues, face à l'intervention directe. D'autres raisons, peut-être moins flatteuses pour les anthropologues, peuvent-elles expliquer que les représentants d'autres disciplines soient demeurés à l'écart des discussions ? qu'ils ne semblent pas avoir reconnu, dans les problèmes abordés ce jour-là, les coordonnées de leurs propres préoccupations ? Quoi qu'il en soit, ceux qui se sont abstenu le vendredi vont abandonner leur expectative ce samedi, animant une grande part des débats. La discussion amorcée le premier jour, sur les oppositions entre rendement et productivité du travail, entre logiques paysannes et logiques des développeurs, entre Afrique et Asie, va reprendre, appuyée sur la relation d'un certain nombre d'expériences pratiques.

Ia Perspectives, comparaisons, propositions.

Des économistes, ou agro-économistes vont s'emparer alors du thème qu'ils avaient laissé la veille aux anthropologues le soin de discuter. Le débat est introduit par la communication de P. Couty, des préoccupations plus pragmatiques, des propositions peut-être

plus soucieuses d'efficacité que la veille vont être formulées : il sera moins question de légitimation des développeurs et de défense des "développés", que d'aide à la décision des uns au bénéfice des autres. Toutefois, la problématique générale des interventions demeure semblable à ce qu'elle était vendredi : on se maintient à l'intérieur du "tryptique" développeur/développé/chercheur évoqué plus haut, et à cet égard, la contribution de O. de Sardan ne semble pas avoir sensiblement modifié ni déplacé les termes de la discussion. Le chercheur pose toujours la question de l'usage social de son activité face aux développeurs et aux développés, sans véritablement rapporter les uns et les autres au plan de l'objet de sa recherche.

Pour ce faire toutefois, les intervenants reprendront et approfondiront la comparaison amorcée jeudi entre l'Afrique et l'Asie, ainsi que le débat corrélatif sur les oppositions entre rendement et productivité du travail, entre logique paysanne et logique de développeurs.

Maurer : "J'aimerais revenir sur un point qui m'a semblé central au cours des trois journées de travail, qui est cette opposition entre la logique paysanne, dans laquelle la notion de productivité du travail est déterminante, par opposition à la logique du développeur, pour laquelle c'est le rendement de la terre qui est déterminant. En Asie densément peuplée, où la dite "révolution verte" a été adoptée, où elle a donné des résultats, je dirai qu'il y a longtemps que le critère de productivité du travail n'est plus très significatif pour la paysannerie. A Java en particulier, il y a longtemps que la paysannerie estime que le rendement de la terre est un critère beaucoup plus important que le critère de la productivité du travail -il y a longtemps que la paysannerie javanaise est habituée à investir des quantités colossales de travail supplémentaire pour des gains marginaux de rendement. Vous connaissez tous le mécanisme de l'involution que, comme d'autres, j'ai critiqué en ayant travaillé sur Java, mais je crois qu'il y a tout de même derrière ce mécanisme quelque chose de vrai. Dans les sociétés asiatiques où la pression humaine sur les ressources naturelles disponibles n'était pas celle que l'on trouve à Java, par exemple en Thaïlande, en Birmanie, les deux grands deltas qui étaient les deux gros producteurs mondiaux de riz, la révolution verte n'a pas été adoptée. En Thaïlande, on utilise toujours des semis traditionnels, et le rendement reste encore aujourd'hui, mis à part quelques expériences limitées, de 2 tonnes ou 2 tonnes 1/2 à l'ha. Ce qui est intéressant dans ce domaine là, c'est de voir, à propos de l'opposition qu'il peut y avoir entre la logique des paysans et la logique des développeurs, que dans le cas de Java il y a une certaine concordance. Il n'y a plus d'opposition systématique entre les deux, cela n'est donc pas étonnant qu'il n'y ait pas eu

de problème majeur, et que la paysannerie javanaise ait adopté les nouvelles innovations qu'on lui proposait (de manière sélective d'ailleurs).
La seconde chose que je voulais dire porte sur la comparaison Afrique/Asie. C'est très à la mode, vous avez tous entendu parler des greniers vides et des greniers pleins... Quel intérêt l'étude de certaines sociétés asiatiques peut avoir pour l'étude de sociétés africaines ? J'ai beaucoup appris sur l'Afrique pendant ces trois jours, et en écoutant et en lisant les communications des uns et des autres, je ferai un plaidoyer pour qu'il y ait une collaboration beaucoup plus étroite entre les quelques chercheurs francophones qui travaillent en Asie (ils ne sont pas nombreux) et la multitude de chercheurs francophones qui travaillent en Afrique. Je me demande dans quelle mesure, là, il n'y a pas une courroie de transmission plus importante à créer, peut-être, qu'un colloque comme celui-là.
Nous avons, vous avez, un rôle important à jouer, à deux conditions : hier, Achard a dit que le minimum que l'on doit exiger est que ce que l'on écrit soit publié de manière à ce qu'un public large ait accès à l'information (ou cette information risque d'être mise dans un tiroir, comme c'est souvent le cas). C'est une première chose. La deuxième exigence, c'est de ne pas uniquement intervenir au niveau du diagnostic préalable, comme ça se fait aujourd'hui, (on nous demande des enquêtes socio-anthropologiques minimum, ensuite on nous dit, comme Sabelli le disait hier : "Maintenant ce n'est plus votre affaire, c'est la nôtre"), mais au niveau de l'accompagnement de l'opération. Nous (Institut du Développement, avec Sabelli, Jacob et moi), nous avons franchi le pas ; les mains sales ou propres, nous avons décidé à un certain moment, après pas mal de débats, que nous ne pouvions pas être uniquement un réservoir de chercheurs auquel demander une expertise ponctuelle de deux ou trois semaines. Nous ne comprendrions rien aux opérations de développement et à la logique des sociétés paysannes si nous ne faisions pas un pas de plus, en prenant nous-mêmes des projets en régie. Nous sommes une institution de formation et de recherche, mais nous avons un petit volet opérationnel : en l'occurrence, nous avons la gestion complète de certaines opérations sur lesquelles nous pouvons essayer d'appliquer le discours que nous tenons".

2. Théorie, le temps de conclure.

Avec le dernier jour du colloque est aussi venu le temps de conclure, ou du moins d'exprimer certains désaccords latents. J'ai signalé plus haut les brefs échanges théoriques qui ont inauguré les débats. Des marques théoriques ont ainsi été prises dès le départ, chacun prenant soin par la suite d'arrondir certains angles, afin peut-être de ménager toute leur place aux débats. Les divergences portent, on s'en souvient, sur le bilan qu'il convient de tirer des analyses produites dans les années 60-70 par les chercheurs en anthropo-

gie économique. Les points de vue critiques sont formulés par ceux-là même qui ont, en leur temps, pratiqué et développé ces analyses (O. de Sardan, Sabelli), mieux placés peut-être pour en éprouver les éventuelles limites. J.P. O. de Sardan formulera l'énoncé critique le plus structuré, proposant une conception et une démarche complémentaires, sinon alternatives, qu'il développera explicitement à la tribune, dans sa communication présentée le samedi. C. Meillassoux, co-organisateur du colloque, écoute dans la salle -et après tout, pour une bonne part, l'"anthropologie économique des années soixante", c'est lui.

Le débat tendra ainsi à se réduire à la confrontation des positions incarnées par ces deux personnalités, il prendra la forme de deux longues interventions, pondérées seulement des réflexions modératrices et parfois amusées de Geschière et Elwert. Il est vrai qu'à certains égards, cet échange aura quelque chose d'entendu et de familial.

Meillassoux (à Jean Pierre O. de Sardan) : "Le marxisme n'est pas une théorie économique fondée sur l'intérêt économique comme moteur de l'économie : c'est la théorie libérale qui est fondée là-dessus. Le matérialisme historique conçoit l'économie comme un cadre de détermination. Il y a donc un certain nombre de confusions, à mon avis, qui font que pendant très longtemps il y eu une espèce de marxisme primaire qui a prévalu en France. Par exemple, l'idée du paysan qui pourrait ne pas avoir de réaction individuelle ; O. de Sardan dits:s"les marxistes ont toujours fonctionné là-dessus". Or, Marx considérait les paysans comme des pommes de terre dans un sac, qui n'ont pas de relations les unes avec les autres. Les agents de la CIA eux-mêmes sont avertis de la façon dont Marx considérait la paysannerie, puisqu'ils ont fait une petite brochure avec des citations de Marx parlant du crétinisme rural, etc. Marx ne considérait pas les paysans comme une classe révolutionnaire. C'est Mao Zedong qui a cru pouvoir faire la révolution avec la paysannerie, alors qu'il a fait une guerre nationale, appuyée par des mesures sociales.
Autre erreur : on ne peut pas considérer qu'il puisse y avoir des intrants onéreux dans la production de la communauté domestique, sans que cela puisse transformer les rapports de production. Je ne pense pas que cela soit possible à partir du moment où il faut faire intervenir un capital quelconque dans la production vivrière, et que cette production vivrière est mise sur le marché.
Dans l'analyse que j'avais essayé de faire dans "Femmes, greniers et capitaux", je considère qu'il y a deux aspects de la production à prendre en compte, celui de la production à proprement parler, et celui de la reproduction. Tout ce qui est de la reproduction,

c'est ce que les individus sont obligés de produire en continuité et en permanence pour maintenir la vie. L'existence de la vie, elle est permanente, on ne peut pas l'arrêter. La production, l'utilisation de la force de travail pour produire des marchandises, on peut l'arrêter en mettant les gens dehors. Mais où vont-ils, lorsqu'ils sont dehors ? Il faut qu'ils aient un lieu de production qui les prennent en charge. On voit bien que la plupart des préoccupations paysannes, c'est d'essayer de mettre en oeuvre des formes de productions vivrières ou des institutions (maternités, santé, etc) qui sont précisément celles qui permettent la reproduction sociale, indépendamment de la rentabilité. L'entretien de la vie n'est pas rentable ; même pour nous, puisqu'on est obligé de faire appel à la sécurité sociale, qui n'est pas une institution rentable.
Quand on renvoie ces charges à des travailleurs migrants qui ne sont pas employés en permanence, qui sont dans un système d'emploi précaire, ils sont obligés de penser à cette forme de "développement". Mais les développeurs, eux, veulent (pour faire des économies, justement) essayer d'éviter de prendre ces coûts à charge ; quand ils le font, c'est généralement parce que les conditions locales se dégradent de telle sorte, qu'il faut intervenir.
Il y a donc un certain nombre d'erreurs qui ne tiennent nullement à l'application du matérialisme historique. Jean Pierre a dit : "maintenant on a fait l'inventaire des rapports de production, on les a décortiqués, etc". Mais où est-il cet inventaire ? En général, on use des "rapports de production" comme d'une étiquette, et puis c'est tout. Marx n'a analysé qu'un seul rapport de production, c'est le rapport de production capitaliste. Les autres, ce sont des étiquettes historiques, qu'il pose sur des sociétés dont il n'a pas fait l'analyse au fond -que ce soit l'esclavage, le servage ou l'économie domestique. Qu'est-ce que c'est que le "rapport de production tributaire" ? Moi, je ne sais pas, on ne m'a absolument pas expliqué quel était le contenu, les formes de transferts, l'orientation de ces transferts, leurs rythmes, etc, qui caractériseraient un mode de production dit "tributaire". Le "mode de production asiatique", cela n'a jamais été qu'une discussion nominaliste, qui n'a jamais été au fond de ce que cela représentait véritablement.
Alors je pense que de ce point de vue, tout est encore à faire. Mon expérience m'enseigne qu'à partir du moment où il y a un bon décorticage, une bonne explication de ce qu'est un rapport de production, une quantité de chose s'éclairent, et on peut aller jusqu'à la compréhension des phénomènes d'apparence les plus aberrants."

Geschière (à O. de Sardan) : "Je crois qu'après tout, l'effort de passer d'une morphologie sociale à une analyse de comportements politiques, de modes d'actions politiques est très valable, et que pour comprendre les récations spécifiques des paysans vis-à-vis du développement, l'idiome de mode de production peut être un peu encombrant, un peu trop général. Mais j'ai été perturbé par la notion de "logique de subsistance". Je me demandais si cela peut vraiment servir à comprendre les comportements politiques différents des paysans. Cela me rappelle beaucoup la notion de Haydn et de James Scott, de "paysannerie non capturée". (...) Il y a de nombreuses critiques de ces notions, au caractère beaucoup trop général : en disant de toute la paysannerie

en Afrique, par exemple, qu'elle est "non capturée", on masque les réaction différenciées des paysans. On m'a répondu qu'on avait besoin de modèles susceptibles de faire comprendre les formes différentes de pénétration de l'économie marchande. Alors je me demande à quoi peut servir la notion de "logique de subsistance", pour comprendre ces politiques différentes".

O. de Sardan (à Meillassoux) : "Je ne répondrai pas sur les bons points ou plutôt les mauvais points que m'a décerné Claude. Je crois qu'on aurait tout intérêt à sortir du débat sur l'orthodoxie/hétérodoxie. Je répondrai cependant sur les rapports de production en nombre fini. Je voulais simplement dire par là que, autant chaque système de production est une combinaison spécifique que l'on peut rencontrer les uns et les autres au fil du terrain sur lequel nous travaillons, autant il me semble que maintenant -et effectivement tu y as été pour beaucoup- l'inventaire des principaux rapports de production qui sont à l'oeuvre est relativement fini. C'est-à-dire que nous tombons tous sur des rapports domestiques hommes/femmes, nous tombons tous sur les rapports aînés/cadets que tu as puissamment contribué à analyser, nous tombons tous sur des rapports entre métayer et propriétaire foncier, apprenti et patron, petit producteur marchand et marché, Etat. On en a fait le tour dans ses grandes lignes, même si chaque combinaison est particulière.
(à Geschière) Sur le problème de la "logique de subsistance", je suis assez d'accord avec votre critique. J'ai d'ailleurs voulu donner un côté dynamique à la communication pour montrer qu'il s'agissait d'une tentative, que j'ai faite il y a sept ou huit ans, et qui me semble aussi correspondre à peu près à ce que vous en dites dans ses limites. Mais justement, il s'agissait pour moi, à l'époque, de partir d'un système conceptuel prédominé par l'analyse en termes morphologiques, pour commencer à déboucher sur l'explication des pratiques. De ce point de vue, je pense quand même (et sur ce point là effectivement je n'ai plus été d'accord avec les analyses de "Femmes, greniers et capitaux") que l'analyse interne d'un secteur de subsistance nous empêche largement de comprendre quels sont les modes d'action économiques, à partir des acteurs eux-mêmes. "Modes d'action économiques" : ça me semble être un de ces thèmes que l'anthropologie du développement devrait essayer de creuser. On peut aussi parler de "modes d'action politique", ce qui n'est pas exactement la même chose. Il faut essayer de caractériser et typologiser ; ce n'est pas la même chose que des rapports de production ou des modes de production, car cela fait intervenir des stratégies d'acteurs sociaux. De ce point de vue, il s'agit tout simplement de montrer que, finalement, dans différents types de rapports de production, il peut y avoir un même mode d'action économique, une même macro-logique à l'oeuvre. Cela peut expliquer pourquoi on passe si facilement des cultures de rente à des cultures de subsistance, et de nouveau à des cultures de rente, ce qui montre bien que la sphère dévolue à la culture dite de subsistance, et la sphère de rente, ne sont pas tellement cloisonnée. Le passage au salariat peut être aussi une sorte de combinaison de plusieurs alternatives possibles qu'on trouve à un moment donné, dans une même logique des producteurs. Cela s'oppose évidemment à des logiques tout aussi générales, du type logique spéculative, ou logique d'accumulation capitaliste -je n'ai pas voulu dire plus que ça.

(à Bourgeot) : Je voudrais simplement intervenir sur le problème que Bourgeot a posé en termes de recherche fondamentale/appliquée, que j'avais posé en termes connaissance/intervention. Je ne crois pas qu'il s'agisse exactement de la même chose ; fonction de connaissance, fonction d'intervention, dans les deux cas je parle pour les anthropologues ou pour les sociologues. Ce qu'on appelle fonction de connaissance, cela correspond à traiter les problèmes appliqués du point de vue de la recherche fondamentale. C'est une certaine forme de logique, la nécessaire mise à distance d'un certain nombre de jugements de valeur sur le développement ; il est tout aussi légitime d'étudier les ONG que les interventions lourdes, d'étudier le développement participatif que la vente de technologies. Il convient de mettre à distance un certain nombre de jugements de valeur sur les opérateurs de développement pour essayer de voir comment ça fonctionne. Cela ne s'oppose pas à l'intervention de l'anthropologue dans les projets de développement, c'est distinct, différent, puisque ce dernier met en oeuvre un certain système de valeur, un certain système de choix éthiques ou de choix politiques. Il y a quand même dans ton intervention une finalité qui correspond à des transformations pratiques, qu'on les fasse passer par les développeurs, qu'on les fasse passer par les développés. Dans les deux cas, les modes d'évaluation sont différents. Dans un cas, le mode d'évaluation, c'est la communauté scientifique, la publication ; dans l'autre, c'est une certaine forme d'aide à la décision des uns ou des autres.

Cela me semble de bon sens, presque, de faire cette distinction, même s'il est évident qu'il y a des passerelles, qu'il n'y a pas de connaissance qui ne soit en même temps une intervention, qu'on ne peut faire une intervention sans un minimum de connaissance -et que, pour beaucoup d'entre nous, porter les deux casquettes, l'une après l'autre ou l'une au-dessus de l'autre, c'est possible. Un point important est que le champ scientifique de l'anthropologie du développement existe très peu, ou pas encore ; situation due à bien des facteurs, probablement aux orientations de l'anthropologie vers des formes macro-structurales, vers des formes -vingt ans après les travaux de Balandier- qui restent très peu dynamiques et très peu sensibles aux transformations dans leur ensemble. C'est dû certainement aussi à l'ensemble des pesanteurs idéologiques qui ont orienté longtemps l'analyse du développement vers des formes de dénonciation, plus que d'analyse. Il me semblerait important que l'anthropologie du développement, l'anthropologie des formes d'innovation, l'anthropologie des formes d'appropriation des technologies, tout thème de ce genre, puissent se structurer comme champ scientifique ; car c'est une des conditions pour que se développe des orientations de recherches porteuses. Sinon, cela ne se fera pas ; cela ne se fera pas sous la pression de la transformation ou de l'aide à la décision.

Il faudrait développer des formes de recherches sur ce que sont les réseaux de "production des normes", comme dirait Darré, ou de circulation de l'information technique, et c'est bien ce qui pourrait être une des tâches, un secteur porteur de l'anthropologie du développement. Il faudrait développer l'histoire des opérations de développement sur une même zone, et c'est certainement une méthode intéressante (réactions successives, évolution de ces réactions), qui rejoint aussi l'anthropologie des agents de développement : quelles sont

leurs stratégies professionnelles ? Quelles sont leurs relations avec la population, avec les institutions ? Tout cela correspond à des directions de recherches qui ne peuvent pas être patronnées par l'anthropologie marxiste classique, alors qu'elle n'est pas prise en compte par les décideurs et les opérateurs du développement. Il me semble que si une anthropologie du développement peut se structurer comme champ scientifique, comme collège informel, ça serait plutôt positif."

Elwert : "L'exposé de O. de Sardan sur les recherches de comportements individuels me semble convaincant. Evidemment, ces comportements ne sont pas fondamentalement individuels ; comme tu le disais dans ton intervention écrite, cela dépend de réactions déterminées par des réseaux de communication -c'était également le sujet de Darré. Ces réseaux de communication sont soumis à divers intérêts économiques qui sont présents dans les réseaux -et James Scott a eu raison dans son livre de ne plus parler uniquement de logique de subsistance, de parler de plusieurs formes d'optimisation. Il y a une optimisation de la sécurité pour certaines couches, mais pas pour toutes, il y a optimisation par la terre, par le rendement du travail, et aussi par des valeurs d'usage. Ce sont des formes d'optimisation très différentes, et qui font partie aussi de ces stratégies, de ces réactions, des efforts pour créer des réseaux, c'est-à-dire des cohésions, de nouveaux rapports de production. Mais je ne crois pas qu'ensuite, il ait dissocié une recherche sur les réactions et les comportements, d'une recherche "morphologique" comme tu dis.
Evidemment j'ai été très heureux de constater que J.P. O. de Sardan concède à Claude Meillassoux qu'il y a un espoir qu'il perde une vision mécaniste, et que Claude Meillassoux de son côté dise qu'il y a un espoir que J.P. O. de Sardan perde sa vision maoïste -j'aime beaucoup ces échanges très français.
Par ailleurs, il me semble que nous avions tendance à trop miser sur les projets d'auto-assistance ; cette tendance était naïve, dans la mesure où nous ne nous sommes pas rendu compte des différentes capacités d'un groupe social donné à gérer son propre projet de société, ou à ne pas le gérer. Les possibilités de traitement de l'information sont tout-à-fait différentes selon que nous sommes en face d'un groupe social de Lozère qui a maintes voies d'informations et de circulation interne de l'information, ou en face d'une population africaine, largement analphabète. Je crois que c'est une différence fondamentale, et si nous analysons les cas de succès -il y a des succès en Afrique, souvent à contre-courant de l'assistance technique- ce sont des cas qui excellent par la création de structures de traitement de l'information, par des stratégies très astucieuses de ponction de sources d'informations européennes, et par l'utilisation de la migration comme stratégie de recherche.
Je me demande si le prêtre noir nigérien, qui avait alphabétisé les Yoruba il y a 120 ans n'était pas davantage responsable du succès économique -et de cette étonnante capacité de transformer le tissu social, même à changer la religion- que beaucoup de projets d'assistance technique coloniale."

Schlemmer : "Couty a dit au début de son intervention : "Personne ne sait ce qu'est le développement, ni où il va". En fait, il y a quand même une définition du développement qui est diffuse dans tous nos discours, qui est celle que Couty donne dans son texte, citant Guillaumont : "L'évolution au cours de laquelle les besoins fondamentaux se trouvent progressivement satisfaits, grâce à une croissance économique durable et convenablement répartie". Mais il cite également en note -et c'est sur ce point que je voulais insister- les "Exercices Spirituels d'Ignace de Loyola" : "Au XVIIème siècle, Loyola écrit que l'homme a été créer pour louer le Seigneur et, en le servant, être finalement sauvé. Dès lors, le développement n'est pas économique, et n'est certainement pas objet de science (au sens actuel du mot). Il consiste à supprimer les attachements mal ordonnés de l'âme et, une fois ceux-ci éteints, à chercher et à trouver la volonté divine. Que nous éprouvions du mal à imaginer aujourd'hui ce que tout cela veut dire traduit notre incapacité à comprendre certaines tendances de l'Islam contemporain. Or, l'Islam ne cesse de progresser dans une Afrique Noire que nous persistons à vouloir développer à contre-temps". Ceci me paraît particulièrement digne d'attention...
Je crois donc qu'on ne peut pas définir le développement sans faire comme l'a fait le dictionnaire Robert à propos du "Monde Libre". Essayez de définir le "monde libre", vous verrez que ce n'est pas si simple...! Le Robert a donné la définition suivante : "ensemble des pays non communistes, pour les anti-communistes". Pour définir le développement, il faudrait faire pareil, il faudrait le définir *par rapport* à un sujet...".

Notes

(1) "A la base des dysfonctionnements entre projet de développement et réalisation concrète, dira Bernadet le lendemain, il y a deux logiques qui sont divergentes : pour le paysan, une innovation technique est acceptée si elle aboutit à une augmentation de la production, mais par un accroissement essentiellement de la productivité du travail alors que les développeurs envisagent principalement l'accroissement des rendements, abstraction faite de la charge qui peut en résulter pour les producteurs."
(2) Ils ont remonté depuis (juin 1987).
(3) Les controverses soulevées par la communication de M.F. Lange n'ont pas été les moins passionnées du colloque :
- Qui sont ces petits Léotards ? s'indigne F. Sabelli, je n'arrive pas à comprendre quels sont les rapports de production, quelles sont les conditions sociales de cette créativité économique, de cette concurrence et de cette rivalité généralisée ?
Cette remarque sera épinglée à son tour, le lendemain, par Achard comme étant un exemple d'"anadémisme", puisqu'elle "impute au papier de M.F. Lange la fascination contemporaine du libéralisme, alors que ce papier, dix ans auparavant, aurait suscité la projection de l'obsession de l'autonomie tribale par rapport à l'Etat néo-colo-

nial". Mais qui tranchera pour désigner le coupable d'"anadémisme" ; est-ce Lange qui véhicule sans le savoir les points de vue du libéralisme, comme le soupçonne Sabelli ? ou bien est-ce Sabelli qui s'aveugle en voyant le libéralisme où il n'est pas, comme l'affirme Achard ? (4) Peut-on imaginer, à la limite, que, les communications du jeudi ayant été prononcées le vendredi et inversement, le canevas de la progression du débat n'en aurait pas été sensiblement bouleversé pour autant ? La qualité, pas plus que le contenu des communications, n'est en cause dans ce processus collectif. C. Condamines a prononcé sa communication sur le monde des ONG avec une truculence tout-à-fait spectaculaire, au point que -fait assez rare en ces enceintes austères pour être signalé- sa prestation fut littéralement bissée par l'assistance ; pour autant, elle ne fut pas débattue. Bernardet, comme Ruf ou Lange, a présenté une étude de cas très riche, débouchant en outre sur des propositions théoriques donnant des éléments de réponse aux interrogations de la veille sur l'opposition entre rendement et productivité ; présentée jeudi, sa contribution eut probablement retenu longuement l'attention de l'assistance ... mais elle le fut vendredi. La communication de G. Roy se situait au coeur des préoccupations des participants, le jour où elle fut présentée ("...mythe de la communauté et mythe de l'anthropologie") -mais lui-même, en mission à l'étranger, n'était pas là pour la discuter. Seule la contribution de B. Moizo à propos des aborigènes de Kimberley, qui témoignait d'un statut si singulier de l'anthropologue en Australie comparativement aux expériences africanistes, eut les faveurs des participants : elle délivrait à l'assistance le grain que cette dernière entendait moudre, et Moizo avait pu revenir d'Australie pour l'occasion.

TERRAINS ET PERSPECTIVES

CONCLUSION

Claude MEILLASSOUX
CNRS - ER 225.

Depuis la seconde guerre mondiale, les ethnologues sont de moins en moins seuls sur le terrain. Ils ont été progressivement rejoints par ce que nous appelons ici les "développeurs". Aujourd'hui, agences internationales, Etats nationaux, ex-puissances tutélaires, organismes privés encadrent les populations rurales pour les arracher à leur économie d'auto-subsistance et les faire entrer dans l'économie de marché. Les paysans qui utilisent la terre à leur bénéfice exclusif sont, en effet, dans la perspective d'une économie capitaliste, des parasites. Ils le deviennent d'autant plus que cette terre, sur laquelle ils n'avaient jamais éprouvé le besoin d'étendre un droit de propriété et qui était essentiellement nourricière, se retrouve dans l'orbite de l'économie de profit et acquiert une valeur spéculative. Dès lors, l'expropriation, lente ou rapide, est en marche ; la prolétarisation, progressive ou immédiate, s'empare d'eux.

La culture de ses terres par la paysannerie traditionnelle n'est, en tout état de cause, qu'un sursis. La plupart des projets de développement n'en sont que l'aménagement provisoire. Les structures sociales et économiques héritées de la société domestique familiale d'auto-subsistance sont incompatibles, à terme, avec la production capitaliste. Même dans les pays les plus avancés, l'entreprise agricole familiale ne survit que protégée, subventionnées par les gouvernements soucieux de préserver une base électorale réputée conservatrice,

mais exerçant aussi, au-delà de ses activités productives, une fonction écologique souvent indispensable d'entretien de l'environnement. Les discussions tendues au sein de l'Europe verte, les dispositions économiques sophistiquées et ultra complexes qui régentent la production et la rétribution des produits agricoles, témoignent de la difficulté de l'application d'une politique agricole dès lors que celle-ci n'est pas livrée aux strictes lois de l'économie de profit. Le serait-elle que la population rurale serait vouée à une disparition rapide et inhumaine dans sa quasi-totalité. Il a fallu moins de deux générations pour que les campagnes du Québec, qui reflétaient l'image de la famille rurale par excellence, soient presqu'entièrement vidées et que la population active agricole soit réduite à moins de 5%. (l'objectif étant de la faire descendre à moins de 3%). Aux Etats-Unis, les agriculteurs, privés brusquement par Reagan d'une protection qui les situait à ce niveau, ont subi en 1984 de nouvelles concentrations et un nouveau rétrécissement.

On oublie vite que l'agriculture de subsistance, avec l'industrie de production des biens nécessaires est, comme l'avait noté Marx, à la base du profit industriel. Le niveau des salaires dépend de la productivité du travail qui leur est appliquée : moins les biens vivriers coûtent à produire, moins ils sont vendus chers, plus les salaires peuvent être bas et plus la survaleur sera élevée. Une agriculture mécanisée à très haute productivité est dans la logique du capitalisme. On y sursoit, cependant, lorsque les raisons sociales, politiques ou écologiques énoncées plus haut justifient cette entrave aux lois du "laisser-faire". Encore faut-il que le coût social de cette politique ne se répercute pas sur les salaires. Selon la conjoncture, diverses mesures sont mises en oeuvre.

Dans la plupart des pays dits sous-développés, on chercherait plutôt à se débarrasser d'une paysannerie faiblement productive, qui représente encore de 50% à 80% de la population active. Si cette paysannerie est sujette à "projets", elle n'est pas objet de subventions, et sa préservation n'est pas le souci des gouvernements. Le "libre échange", auquel se dérobent les grandes puissances, lui est appliqué avec rigueur. Aucune mesure de protection de l'agriculture

n'est tolérée. Le développement s'inscrit au sein d'une politique internationale des matières premières sur laquelle les Etats du Tiers-Monde n'ont pas prise (1). Dans un tel contexte, qui domine totalement le "développement" économique de ces pays, l'agriculture de subsistance est incapable de devenir commercialement rentable. Dès que le paysan introduit des investissements sur ses champs de mil ou de riz pour améliorer la productivité de son travail, il doit naturellement les repayer par la vente de son produit sur le marché. Or il s'y heurte à la concurrence des produits alimentaires d'importation en provenance de pays à bien plus haute productivité agricole, donc infiniment meilleur marché que les siens. A moins d'atteindre d'emblée le même niveau de productivité du travail qu'aux Etats-Unis ou en Australie, son entrée sur le marché alimentaire s'accompagne d'une banqueroute immédiate car, malgré ses efforts d'investissement, ses faibles moyens lui demandent encore trop d'heures de travail pour être compétitif. La production vivrière n'est pas rentable et moins encore quand, en raison des famines, l'"aide alimentaire" est gratuite. S'il lui reste encore une terre, il vaut mieux pour le paysan s'engager dans des activités agricoles où la productivité de son travail sera comparable à celle qui s'établit à l'échelle mondiale, c'est-à-dire dans l'agriculture commerciale où il ne se trouve en concurrence qu'avec d'autres paysans du Tiers-Monde.

Mais là encore, le souci du développeur est moins d'améliorer sa productivité que le rendement des terres. Les techniques qu'on lui impose lui inflige un surcroît de travail pour un profit qui reste stagnant ou diminue, tant en raison de ces techniques que de la politique internationale des prix. Ce surcroît de travail représente une véritable régression économique. Comme l'ont montré plusieurs contributions, il se traduit par la mobilisation des enfants en âge de scolarisation, par des tâches supplémentaires pour les femmes dont la santé et la fertilité sont affectées, et aussi par une dégradation des terres consacrées à la subsistance.

Pendant longtemps, les responsables du développement se sont aveuglés sur ces effets, malgré les avertissements de ceux qui travaillaient sur le terrain, développeurs ou ethnologues. Il était commode (et économique surtout) que les paysans produisent,

par leur propre travail et sur leurs propres terres, les vivres servant à alimenter leur force de travail. C'est tardivement que la Banque Mondiale, percevant que la rente en travail produite par cette combinaison risquait de disparaître, s'est faite l'apôtre de la restauration des cultures familiales de subsistance, c'est-à-dire aussi de la surexploitation des paysans qui en découle. Certains économistes libéraux prétendent que la libération des prix des subsistances sur le marché, imposée par le FMI, aurait déjà contribué au relèvement de la production vivrière. Sachant que les villes sont nourries en quasi-totalité par des importations, on peut penser que cette hausse a profité surtout aux commerçants. Le repli sur les campagnes consécutif au chômage dans les villes pourrait être à l'origine d'une production accrue, mais qui ne peut se vendre sur le marché à son coût tant que les importations de produits concurrents n'ont pas cessées.

Même la "révolution verte" est impraticable dans les conditions où sont placés la plupart des pays sous-développés. Comme on l'a montré au cours du colloque, elle fragilise la production en la concentrant sur quelques rares espèces ; elle inflige une autre dépendance à l'égard des engrais importés et des semences hybrides dont les transnationales agro-alimentaires s'emparent partout. Surtout, si cette "révolution" est un succès relatif en Inde, c'est parce que ce pays est un des rares dans le Tiers-Monde à oser appliquer des mesures de protection et à posséder une infrastructure industrielle importante. Elle provoque néanmoins un bouleversement dans les campagnes par le renforcement d'une classe de propriétaires qui contribue à accélérer l'exode rural.

La dernière solution pour le paysan en faillite ou exproprié est donc de partir vers la ville où la productivité de son travail, même sur des machines vétustes, est largement supérieure à celle de ses activités agricoles. Pour les autres, en ville, les retombées de la richesse des classes et des corps sociaux bénéficiaires directs ou indirects de son exploitation, les rebuts des nantis, peuvent lui offrir plus que le revenu de son travail sur la terre. Domesticité, petits boulots, travail au noir, chinage ou même mendicité rapportent plus que l'ingrat travail de la terre ou que le salaire de saisonniers agricoles. Dans ces conditions, quelle que soit la politique appliquée

dans les campagnes, l'exode rural est inévitable. Si la productivité du travail y est trop faible, les paysans émigreront vers les villes ; si elle augmente, ils en seront chassés.

Quelle est la portée des projets de "développement" ruraux dans un tel contexte ? Sont-ils susceptibles de modifier ce qui paraît inéluctable face aux lois économiques du capitalisme international ? Ethnologues et développeurs de terrain sont-ils capables d'infléchir par leurs réflexions et leurs actions communes une force de cette ampleur ?

La rencontre entre ethnologues et développeurs sur le terrain est généralement fortuite. La logique du développement ne semblait pas a priori dépendre d'autres connaissances que celles procédant des rationalités de l'économie libérale. Il fallait, pour celle-ci, exploiter des ressources considérées comme sous-employées, en particulier la terre, qui n'était cultivée que pour les besoins alimentaires des populations locales ; mobiliser donc la main d'oeuvre paysanne familiale, en éveillant l'intérêt des paysans aux avantages de la production pour le marché et au bienfait de l'économie monétaire. Ce mode d'intervention semblait représenter un progrès par rapport à la situation coloniale : l'incitation aux cultures commerciales ne relevait plus du seul principe de la coercition, mais apparemment, de l'intérêt des producteurs. Alors, à quoi bon dans ces conditions en savoir davantage, si les motivations économiques, que cette thèse prête universellement à tous les individus, sont mises en branle ?

Les "échecs" des projets de développement, pourtant, semblent avoir été innombrables et généralisés puisque les pays producteurs ne sont jamais parvenus à sortir, par ces entreprises, de leur sous-développement. (Echecs relatifs cependant à d'autres égards, puisque les pays nantis n'ont jamais manqué d'aucun produit agricole exotique). Le développement n'était-il pas devenu l'art d'encourager les paysans du Tiers-Monde à persister dans leurs efforts de production pour le marché international, malgré leur carence sans cesse aggravée ?

Comment y parvenait-on ? Comment cette situation était-elle vécue à l'échelon le plus bas de la production de ces richesses

agricoles, c'est-à-dire, en définitive, au niveau de l'investigation ethnologique ?

Ethnologue et développeur n'ont pas les mêmes préoccupations. L'ethnologue vient sur le terrain pour apprendre, le développeur pour enseigner. L'ethnologue écoute, le développeur dit. L'ethnologue n'a que des questions à poser, le développeur semble parfois n'avoir qu'une réponse à donner. Les ethnologues parlent des individus, les développeurs de produits. L'ethnologue s'émerveille de la façon dont ces populations s'organisent pour tirer leur pitance d'un milieu souvent hostile, avec les faibles moyens à leur disposition. Le développeur considère avec sévérité la pauvreté des rendements agricoles et le mauvais parti tiré des ressources locales. L'ethnologue découvre avec enchantement toute une culture cachée tout en s'inquiétant du "fragile équilibre" de ces sociétés. Le développeur déplore le "conservatisme" de ces paysans séculaires et leur résistance au changement. L'ethnologue s'inquiète de leur insertion dans un système de production qui ne pardonne pas à ceux qui ne sont pas capables de supporter, de comprendre ou d'assumer moralement la concurrence. Les développeurs travaillent pour l'avenir ; ils savent que si le mode de production capitaliste est là pour durer, il n'y a pas d'autre issue que de s'y adapter, même au prix de la misère des incapables. A l'opposé de celle des développeurs, la tentation des ethnologues serait de préserver en l'état, autant que faire se peut, les populations qu'ils étudient. Ils ont de ce fait quelque tendance à vouloir s'aveugler sur ce qui ne paraît pas relever directement de leur préoccupation qui est de décrire et comprendre des populations dans leur cadre "traditionnel". Les développeurs doivent, avec mauvaise conscience peut-être, s'aveugler sur le présent. Ethnologues et développeurs étaient-ils donc voués à un dialogue de sourds ?

Les ethnologues n'ont peut-être pas acquis de connaissances suffisantes en économie pour se faire une idée précise du contexte économique, international et national, dans lequel évoluent désormais ces populations. Ils ne connaissent généralement pas le contenu des politiques dites de développement auxquelles elles sont soumises. Les développeurs parfois ne le savent pas non plus. Les premiers

avec amertume, les seconds à leur corps défendant, tous constatent avec consternation la décomposition de ces sociétés sous l'effet du développement. Ils perçoivent en outre, avec une inquiétude grandissante, la famine et la mort de générations entières attribuées à des phénomènes dont le caractère "naturel" leur paraît de plus en plus suspect. C'est à travers cette inquiétude commune, sans doute, que, comme le colloque le montre, l'information passe. Certes, on mesure encore la distance entre ceux qui parlent "projets" et ceux qui parlent "problèmes" de développement. Mais cette rencontre se voulait entre gens de terrain. Quelle que soit la manière dont on l'aborde, le terrain fini par imposer ses vérités à celui qui l'observe sans préjugé. C'est autour de celles-ci que le dialogue s'est instauré.

*

* *

Le troisième partenaire était le paysan à développer. Son absence, inhérente à sa pauvreté, est son lot. Mais plusieurs communications sont parvenues quelque peu à nous le faire voir et entendre. Le paysan ne peut pas s'abstenir d'avoir une opinion sur le développement car il l'éprouve physiquement. Personne dans la société capitaliste ne peut échapper aux lois du marché. Si le paysan dispose d'une terre, quand bien même celle-ci lui vient d'une lointaine ancestralité, il est désormais contraint de l'utiliser pour fabriquer de la force de travail, soit pour la vendre au loin, soit pour approvisionner nos tables de petits déjeuners : thé, café ou chocolat biens sucrés sur nappe en coton.

Le paysan à développer est sans doute le meilleur comptable du développement, car il le mesure dans sa chair. Le temps de la fatigue sur les champs ou les plantations, le nombre et l'âge des enfants qui doivent s'y impliquer, les heures de travail dans les usines de la ville, la quantité de mil qu'on achète avec un salaire comparé au temps qu'il faut pour le produire dans les champs, ce qu'il coûte de nourrir les jeunes improductifs, les travailleurs migrants en chômage, la femme malade (qui veut travailler quand même) ajoutés aux vieux dont la santé est parfois bien mauvaise. Ces gens du dévelop-

pement, est-ce qu'ils se soucient de ces charges ? Quand ils demandent d'augmenter le rendement des rizières, conçoivent-ils que la tâche est plus lourde, que cela ajoute au labeur des femmes, qu'il faut retirer les enfants de l'école pour les mettre aux champs, et que le bénéfice net de ce surcroît d'effort n'est pas patent (sinon négatif) ?

A trop regarder le produit et pas assez les hommes, on ne perçoit pas toujours que l'introduction d'une culture commerciale peut transformer le peuplement. La population autochtone se laisse déposséder peu à peu de ses terres, au nom de l'hospitalité accordée à des étrangers qui, au lieu d'en faire des champs pour leur subsistance, les plantent de cultures pérennes et profitables. Ces terres neuves produisent sans engrais pendant quelques années, puis s'épuisent. Ailleurs, l'usage immodéré d'engrais pose des problèmes de désherbage impossible, l'épandage d'insecticides rend plus résistants les insectes au bout de quelques années, obligeant à l'abandon d'espaces ainsi dévastés. Déjà sous la colonisation, les géologues avaient mis en garde contre un autre effet des cultures commerciales, la latérisation. Le bilan reste à faire de ce patrimoine ancestrale de terres préservées, ménagées par des générations d'agriculteurs et dévorés en quelques années de "développement" par les millions de tonnes de produits exportés.

Faut-il s'étonner de l'incompréhension mutuelle entre les paysans et leurs interlocuteurs ? Comme le montrent certaines communications, ce qui préoccupe les paysans, quel que soit leur mode d'insertion dans la nouvelle économie du développement, c'est d'assurer la subsistance quotidienne, la venue à maturité des jeunes, la perpétuation du groupe, un petit bien-être pour les vieux improductifs, la lutte contre les maladies. Le dispensaire, l'école qui permettraient aux jeunes de connaître une vie moins besogneuse que celle de leurs aînés, la poste par laquelle viennent les mandats désormais indispensables à la survie, tout ceci ne figure pas au programme des développeurs. Aussi, quand ils élaborent leur propre projet de développement, les paysans raisonnent-ils comme des économistes sociaux, sinon comme des "socialistes". Ils conçoivent le développement comme

s'inscrivant dans une perspective à la fois économique et sociale, fonctionnant pour leur sécurité et celle de leurs enfants. Revendication à peine audible et d'autant plus mal accueillie qu'elle provient de gens considérés comme une "ressource", "ressource humaine" placée par les économistes libéraux aux côtés des ressources minérales, végétales et animales dont on a jamais entendu dire qu'elles aient des besoins sociaux.

C'est donc aggravée de cette matérialité qu'il faut concevoir la participation de ces paysans, sans sécurité, sans aide sociale, dépouillés par le FMI du peu qu'il leur avait accordé en services publics, de ces paysans dont les ressources exclusives sont leur capacité physique à assumer le surcroît de travail que leur impose leur insertion dans les projets de développement. Tout de suite après les indépendances, je me souviens avoir lu dans un rapport d'un certain Dr Deutsch, de la CEE, qu'il fallait, pour obtenir une production toujours croissante de la part des producteurs agricoles du Tiers-Monde, pratiquer une politique des prix qui "leur maintienne tout juste la tête hors de l'eau". Cette politique, directement inspirée des recommandations économiques de Malthus, a été fidèlement appliquée. Tous les gains en productvité dûs aux investissements des paysans, les gains de rendement dûs à leur surcroît de travail, sont aspirés par la baisse des prix payés aux producteurs de matières premières agricoles et par la hausse des prix des biens nécessaires. Sur cette politique des prix, les producteurs n'ont aucune prise. Elle est décidée au niveau d'instances internationales qui règnent sur eux de manière absolue. Ils la subissent. Selon le rapport entre prix aux producteurs, salaires à la ville, prix des subsistances, coûts des intrants, etc., ils sont voués à l'émigration temporaire, à l'exode vers les villes, ou au repli sur l'agriculture vivrière, sinon à une combinaison de ces solutions. Mais un nombre croissant d'entre eux sont voués à la faim, à la maladie, à la mort précoce et invisible, dans le fond des campagnes ou des taudis.

Sur leurs épaules, en effet, s'est ajouté le poids d'une dette brusquement surgie des mystères de l'économie monétaire, une dette qu'ils doivent repayer sans avoir jamais bénéficié eux-mêmes

d'aucun prêt qu'ils n'aient été, quant à eux, contraints de rembourser péniblement. Des milliards de dollars dont ils se découvrent les créanciers sans en avoir jamais vu la couleur. Mais où donc est cet argent ? A quoi a-t-il servi ? Comment des sommes aussi considérables ont-elles pu passer inaperçues à leurs yeux ? Comment n'ont-ils jamais cessé d'être pauvres ? Leur pauvreté s'expliquerait aujourd'hui par le remboursement de cette dette, mais comment s'expliquait donc leur pauvreté d'hier ? Une affaire de cette importance demande des éclaircissements. De quoi est faite cette dette ? qui l'a négociée ? à quelle fin ? où sont les investissements ? comment une incurie de cette dimension peut-elle avoir lieu sans qu'aucune responsabilité ne soit mise en jeu, aucune sanction appliquée, à qui que ce soit ? La constitution d'une dette est un fait de politique, pas une catastrophe naturelle comme il semble qu'on la traite. Pendant une période peut-être indéfinie, cette dette va peser comme du béton sur la vie de millions d'hommes, de femmes et d'enfants car c'est à eux qu'on en demande compte. Pour la rembourser on leur impose de payer plus cher la nourriture, de gagner moins, de renoncer à l'assistance sociale et médicale, bref de ne plus vivre que pendant leur temps de travail, s'il leur est donné d'avoir un emploi.

C'est dans ce contexte écrasant qu'il faut essayer de comprendre la portée du "développement" et son effet sur les peuples endettés, qualifiés pourtant mensongèrement, dans le langage de "1984" d'Orwell, de pays "en voie de développement". Des solutions, des recettes internes sont-elles possibles ? Sommes-nous vraiment confrontés à des échecs dûs à une incapacité de la part des paysans du Tiers-Monde à intégrer le savoir technique, les comportements économiques modernes ? ou sommes-nous en face des effets de la réussite d'une politique d'exploitation et de surexploitation de leur force de travail ?

*

* *

Derrière la plupart des expériences de terrain qui nous ont été décrites, une dimension, parmi d'autres, reste à explorer, celle de la démographie. Il est clair que les mouvements de population entre les campagnes et les villes sont dépendants des politiques de développement. Qu'en est-il de la croissance de la population qui nous est présentée comme la cause historique de la misère de ces gens qui, inconscients ou incontinents, prolifèrent alors qu'ils n'en ont pas les moyens ? Nous savons pourtant que la population ne peut croître indépendamment des disponibilités alimentaires. De ce point de vue, l'importation massive d'aliments pour nourrir presque toutes les grandes villes du Tiers-Monde, la politique des prix et des salaires appliquée jusque dans les années 1970, la dette internationale et les sacrifices drastiques imposés en son nom aux populations par le FMI, ont dû agir de façon décisive sur la configuration démographique des populations soumises à ces mesures. Nos connaissances et les réflexions qu'ont suscité ce colloque sur divers aspects intimes du développement conduisent à se préoccuper des relations possibles entre *déséquilibres alimentaires et déséquilibres démographiques*.

C'est le sujet d'étude que se sont donné les participants pour leur prochaine rencontre.

NOTE

(1) Il suffit de constater comment un pays comme la France contrôle peu la politique agricole européenne dont elle ressort pour mesurer ce que peut être l'influence d'Etats appauvris et dominés sur la politique agricole mondiale.